

MÉMOIRES

DE

A.-C. THIBAUDEAU

1799-1815



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

—

1913



MÉMOIRES

DE

A.-C. THIBAUDEAU

MÉMOIRES

DE

A.-C. THIBAUDEAU

1799-1815



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C[ie], IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6[e]

1913

AVERTISSEMENT

Les Mémoires que nous publions aujourd'hui sont ceux de la vie politique et administrative de A.-C. Thibaudeau, depuis le 18 Brumaire jusqu'à la seconde Restauration. Comme ses autres écrits, publiés il y a déjà longtemps, et qui ont beaucoup servi aux historiens de la Révolution et de l'Empire, ils se recommandent par leur entière sincérité. Thibaudeau n'invente rien; il n'affirme que ce qu'il a personnellement vu, entendu et noté au jour le jour. Ses opinions sur tels ou tels personnages sont souvent sévères; elles ne dérivent jamais d'une prévention injustifiée. Il avait le caractère rude, mais on ne peut mettre en doute sa probité.

Parlant de sa conduite pendant les Cent-Jours, M. Thiers a dit de lui : « Le comte Thibaudeau, révolutionnaire « morose, haïssant les Bourbons, préférant les Bonaparte « sans les aimer, car il n'aimait personne, méprisant « Fouché et se laissant conduire par lui, était entré dans « l'idée si générale en ce moment de chercher un prompt « salut dans l'abdication de l'Empereur (1). »

Rien de moins exact que ce jugement, sauf en ce qui concerne la haine de Thibaudeau pour les Bourbons. Il préférait les Bonaparte sans les aimer? Il avait véritablement aimé le Premier Consul, pour lequel il professait la

(1) *Histoire de l'Empire*, livre XLIII

plus grande admiration. Il était, comme il le raconte lui-même, sous le charme de sa vaste intelligence et de sa parole. Au Conseil d'État, il recueillait ses idées précieusement après chaque séance. Dans les discussions du Conseil et dans tous les entretiens qu'il avait avec lui à la Malmaison, l'extraordinaire facilité d'assimilation de Bonaparte, ses vues toujours larges et originales sur les hommes et sur les choses, le séduisaient entièrement. Mais son admiration et son attachement furent moindres lorsque Napoléon, devenu empereur, se montra si différent de ce qu'il l'avait connu jusque-là. Le Premier Consul était très bienveillant pour Thibaudeau, il aimait à le consulter, il le voyait près de lui avec plaisir. L'Empereur, au contraire, fut pour lui d'une sévérité étrange. En 1803, il l'enleva au Conseil d'État pour l'exiler à la préfecture de Marseille où il resta jusqu'en 1814. Son franc parler importunait alors l'Empereur, qui, sans s'abuser sur les flatteries intéressées, ne voulait néanmoins près de lui que des courtisans. Faut-il donc s'étonner que son affection s'en soit ressentie, en même temps que sa sagacité mesurait les périls que faisait courir à la France l'ambition sans bornes et irascible de l'Empereur?

Il méprisait Fouché, dit M. Thiers, et se laissait conduire par lui? On verra dans ces Mémoires à quel point cette opinion est fausse, et comment Thibaudeau n'avait garde de se solidariser avec Fouché, avec l'homme qui mettait ses talents et sa gloire à tromper tout le monde. Mais, compagnon de Fouché dans les luttes révolutionnaires, il conserva avec lui de bonnes relations, sans s'inféoder à ses vues.

D'autres écrivains ont vivement reproché à Thibaudeau son adhésion au 18 Brumaire. La vérité est que, comme l'immense majorité des citoyens français, il vit avant tout

dans ce coup d'État la fin de l'anarchie dans laquelle la France se débattait. Est-ce que l'inflexible rigidité d'un principe politique peut valoir mieux que le salut d'un pays déchiré par les factions? Thibaudeau conserva, après le 18 Brumaire, son indépendance de ferme républicain. M. Aulard, notamment, lui a rendu justice sous ce rapport. « Il aima, a-t-il écrit, et servit le vainqueur de Marengo, « mais il prétendit l'aimer et le servir librement. Il ne sut « pas être courtisan... Ce ne fut pas, comme tant d'autres « survivants de la Révolution, une girouette tournant à « tout vent. Il eut ses fidélités. Ce fut, à tout prendre et « *grosso modo*, un honnête homme. On peut croire à ce « qu'il dit, et personne n'a été plus vrai que Thibaudeau « dans ses confidences à la postérité (1). »

M. Aulard a dit encore, sans lui jeter l'anathème : « Il « y a quelque chose de prodigieux dans sa carrière. Thi- « baudeau siégea à la Convention nationale et au Sénat « de Napoléon III. En 1792, il était déjà mûr et, en 1852, « c'était un vert vieillard, assidu, attentif. » Constatons à ce sujet que si Thibaudeau fit partie du Sénat de 1852, il ne l'avait ni demandé, ni même désiré. Ce fut le prince Jérôme, l'ex-roi de Westphalie, qui suggéra à son neveu cette nomination, en souvenir des services que Thibaudeau avait rendus jadis comme conseiller d'État et préfet, et à titre de dédommagement bien tardif des quinze années d'exil qu'il avait subies.

Thibaudeau, ne croit pas, d'ailleurs, forfaire à son passé de bon patriote en acceptant un siège au Sénat. Dans des pages écrites en 1852, et qui sont entre nos mains, il parle de la situation existant avant le 2 Décembre : « J'étais convaincu que, si l'on se traînait jusqu'au

(1) Article de la *Justice* du 21 mars 1887.



« mois de mai 1852, on éprouverait une violente secousse « qui tournerait au profit du parti ultra-révolutionnaire. « Dans l'état de guerre déclarée entre l'Assemblée natio- « nale et le Président, il me paraissait impossible d'éviter « une rupture avant le mois de mai. Le triomphe de l'as- « semblée menait à la royauté ou à l'anarchie; celui du « Président au despotisme. J'inclinais pour le président.

« Le 30 novembre, je rencontrai Thiers dans la rue. « Nous nous entretînmes de la situation; il pensait comme « moi que l'on ne pouvait pas espérer d'atteindre en paix « le mois de mai. Il me parut peu rassuré sur les consé- « quences d'une rupture. En nous séparant, il me dit : « Tout ceci ne peut finir que par une tragédie. » Le « 2 décembre, le Président fit son coup d'État. »

A la Convention, au Conseil des Cinq-Cents où il avait été élu par trente-deux départements, au Conseil d'État, à la préfecture de Marseille, Thibaudeau s'était trouvé en rapport avec bon nombre de personnages ayant joué dans la Révolution un rôle important. Il resta en correspondance avec eux, et l'intérêt de ses Mémoires réside en grande partie dans l'échange de leurs appréciations sur les événements qui se succédèrent si rapidement sous le Consulat et l'Empire.

E. D.

MÉMOIRES

DE

A.-C. THIBAUDEAU

CHAPITRE PREMIER

Bonaparte revient d'Égypte. — Allégresse publique. — 18 Brumaire. — Entretiens avec Bonaparte. — Je suis nommé à la préfecture de la Gironde.

Sorti du Conseil des Cinq-Cents depuis près de trois ans, je me consacrais entièrement à ma profession d'avocat et je m'occupais fort peu de politique.

Le 21 vendémiaire an VIII, j'étais au Théâtre de la République (Théâtre-Français). On y annonça le débarquement de Bonaparte à Fréjus. Cette nouvelle fut accueillie par les cris de : *Vive Bonaparte!* par des applaudissements tumultueux et plusieurs fois répétés. Ce fut dans toute la salle comme une commotion électrique. Personne ne fit plus attention au spectacle. On circulait de loge en loge, on sortait, on rentrait, on courait, on ne pouvait plus rester en place. Était-il rappelé? Venait-il de lui-même? Apportait-il la victoire et la paix, ou des revers et la guerre? On l'ignorait; on s'interrogeait; on se perdait en conjectures; mais sur tous les visages, dans toutes les conversations se peignaient des espérances de salut et des pressentiments de bonheur. Voilà ce que je vis et ce que j'éprouvai moi-même.

Le lendemain, le Directoire annonça au Conseil des Cinq-Cents, en même temps que les succès de l'armée gallo-batave, l'arrivée de Bonaparte. La salle retentit d'acclamations et de

cris de joie, et des orateurs célébrèrent à l'envi le retour du *Héros de l'Italie.*

Le 24, il était à Paris, dans sa maison de la rue de la Victoire. Il se rendit au Directoire, qui lui fit le meilleur accueil. Alors furent réduites au silence ou étouffées quelques voix qui l'accusaient d'avoir abandonné l'armée d'Orient et violé les lois sanitaires. On crut que Bonaparte était accouru au secours de la République, d'après l'ordre ou l'invitation du Directoire. Chaque directeur lui donna un dîner; les ministres voulurent lui donner des fêtes, il les refusa.

Comme en l'an VI, à son retour de Rastadt, il vivait retiré, dédaignant les prévenances, les honneurs, les hommages. Plus il y paraissait insensible, plus l'attention publique se portait sur lui, plus on épiait ses démarches, ses discours, plus on cherchait à le deviner. Le souvenir encore récent de ses premières victoires et de la paix qui les avait suivies, ses triomphes non moins éclatants en Égypte, ses discours mystérieux et prophétiques, les dangers qu'il avait bravés, son retour miraculeux, la constance de sa fortune, et cette auréole de gloire à laquelle sa jeunesse donnait encore plus d'éclat, tout conspirait en faveur d'un héros qui semblait protégé par une puissance invisible et tenir du prodige. Tout s'éclipsait devant lui. Le Directoire usé, discrédité dans l'opinion, le général Moreau qui se trouvait à Paris, tous les partis venaient à lui ; il n'avait que l'embarras du choix et se décida pour celui qui voulait, sur les ruines de la Constitution de l'an III, élever un gouvernement plus concentré et moins populaire. Sieyès était le chef et l'âme de ce parti.

Ce directeur était le seul de ses collègues qui, à l'arrivée de Bonaparte, lui avait non seulement montré peu d'empressement, mais témoigné au contraire de la froideur. De son côté, le général ne l'avait pas recherché. Cet éloignement était-il affecté ou sérieux ? Il ne pouvait pas durer, et ces deux hommes célèbres se rapprochèrent. Ils n'eurent pas de peine à s'entendre, ils furent d'accord dès qu'ils se furent parlé. Alors se forma la conspiration qui avait pour objet de changer le gouvernement. Sieyès vit luire enfin l'aurore de ce jour si longtemps attendu

où il pourrait produire et mettre en activité sa constitution, l'objet de ses constantes méditations, son espoir, celui de son parti; mais elle ne se trouva pas écrite. « Rédigez-la, lui dit « Bonaparte, et je me charge de la faire exécuter. » Il ne se présentait donc que comme le bras qui allait soutenir l'œuvre du législateur, et des hommes de bonne foi crurent que ce rôle satisfaisait son ambition ou qu'il se contenterait d'une portion du pouvoir. Ils auraient désiré que la constitution de Sieyès eût été rédigée, afin d'éviter un régime provisoire; mais le temps pressait, la conspiration commençait à s'éventer; les conjurés résolurent d'agir et adoptèrent, sous forme de loi, un projet de dictature transitoire qui leur laissait toute latitude pour discuter une nouvelle constitution.

Depuis vingt jours, Bonaparte était à Paris; le Directoire lui avait donné un dîner d'apparat; le Corps législatif n'avait encore rien fait pour le général. Les conjurés qui en étaient membres jugèrent qu'il était politique d'engager les législateurs envers lui par une démarche publique. Les deux Conseils lui offrirent donc, le 15 brumaire, un repas dans l'église de Saint-Sulpice. Il y avait sept cents couverts. Les généraux Jourdan et Augereau, représentants, n'y parurent pas, ainsi que quelques autres appartenant à la faction du Manège, et prirent ainsi une attitude d'opposition ouverte. Une gravité officielle régna dans cette réunion; le repas ne dura qu'une heure. Bonaparte s'y montra préoccupé, se leva le premier, fit le tour des tables, adressa des mots flatteurs à quelques représentants, et se retira emmenant avec lui Moreau, qui fléchissait de lui-même devant une renommée plus jeune que la sienne.

Retiré des affaires depuis l'an VI, je ne prenais aucune part active aux préparatifs d'un événement qui allait changer les destinées de la France; mais, par les relations que j'avais conservées, je savais que l'on travaillait à renverser le Directoire et que l'on préparait un grand changement. J'y applaudissais d'avance, dans l'espoir qu'il sauverait la République, qui me paraissait alors sur le penchant de sa ruine.

Le 17 brumaire, j'avais à dîner, à mon modeste couvert d'avocat, quelques amis : Pontécoulant; Maret, lié avec Talley-

rand, un des principaux acteurs du complot; Defermon, commissaire de la Trésorerie, qui, dit-on, avait fourni quelques fonds; Bigot de Préameneu, avocat, et Beytz, député belge au Conseil des Cinq-Cents, qui ne soupçonnaient rien, ni l'un ni l'autre, de ce qui se tramait. Cambacérès, avec qui j'avais conservé des rapports d'amitié, quoiqu'il eût passé de son cabinet au ministère de la Justice, devait être un de mes convives; mais il s'était excusé sur ce que, ce jour-là, il donnait lui-même à dîner au général Bonaparte. Au dessert, Maret porta un toast *au prochain retour des idées libérales*. Beytz et Bigot de Préameneu furent les seuls qui ne comprirent pas dans le moment le sens de ces paroles, sur lesquelles on ne leur donna aucune explication.

Le 18 brumaire, à sept heures du matin, le Conseil des Anciens se réunit en séance extraordinaire, et rendit un décret qui transférait le Corps législatif dans la commune de Saint-Cloud, chargea le général Bonaparte de son exécution et mit la force publique sous ses ordres. Il vint à la barre du Conseil et prêta serment. On connaît les discours qui furent prononcés dans cette séance. J'y assistais; il n'y avait dans les tribunes qu'une poignée de spectateurs. Quelques groupes peu nombreux s'étaient formés dans le jardin des Tuileries.

Ce premier acte du drame se passa sans sifflets ni applaudissements, le plus simplement du monde. A deux pas du Palais, personne ne s'en doutait. On en parla le soir dans les coteries et dans les salons; le public ne parut pas s'en inquiéter. Les conjurés et les opposants employèrent une partie de la nuit à faire, pour le lendemain, leur plan de campagne. A la commission des inspecteurs du Conseil des Anciens, on délibéra de consigner chez eux les représentants dont on craignait l'opposition, environ quinze ou vingt, pour éviter l'emploi de la force militaire. Cependant ils ne furent point consignés; on le jugea inutile.

La conduite de Bonaparte, ses discours dans cette journée avaient en grande partie déjoué les calculs et dissipé les illusions de certains personnages qui s'étaient flattés, ou de partager avec lui le pouvoir, ou de faire prévaloir leurs idées. Ce n'était plus un général prêtant son épée à l'exécution des

mesures méditées par des législateurs; c'était un dictateur qui s'élevait au-dessus de tous les pouvoirs et qui entendait se charger lui-même du soin de sauver la chose publique. Déjà, des représentants éprouvaient des regrets; mais ils s'étaient trop avancés pour pouvoir reculer, et leur propre sûreté leur faisait désormais une loi de se livrer à Bonaparte et de se réfugier sous son égide.

J'allai, le 19, à Saint-Cloud, curieux de voir la suite et le dénouement de la pièce dont j'avais vu le premier acte au Conseil des Anciens. Simple spectateur et sans intérêt personnel, j'écoutais et j'observais. Dans les cours remplies de troupes et d'officiers généraux et dans l'intérieur du château, il y avait beaucoup de curieux attendant comme moi l'issue de l'événement qui se préparait. La plupart ignoraient les projets; ceux qui y étaient initiés n'en parlaient que d'une manière vague. On allait sauver la République, disaient les uns; la perdre, disaient les autres. Les esprits étaient vivement agités, et l'attente augmentait encore leur agitation. Les Conseils entrèrent, enfin, en séance, j'allais et venais de l'un à l'autre pour écouter les discours et voir ce qui sortirait de leurs délibérations. J'y suivis Bonaparte, je l'entendis parler au Conseil des Anciens. Je ne retracerai pas ces scènes diverses; elles sont fidèlement représentées dans le *Moniteur*. Lorsque Bonaparte fut repoussé du Conseil des Cinq-Cents, les grenadiers de son escorte se replièrent en désordre, l'entraînant hors de la salle, regagnèrent avec lui l'escalier et descendirent dans la cour. Ce ne fut que l'affaire d'un moment. Dans la pièce qui précédait la salle du Conseil, la confusion fut telle que des grenadiers perdirent leurs bonnets et leurs armes. Pour ne pas être blessé, étouffé ou entraîné dans cette retraite qui ressemblait fort à une déroute, j'escaladai une grande table qui me servit de rempart, ainsi qu'à quelques autres personnes.

Je suivis Bonaparte dans la cour; il y avait du désordre. Il était, dit-on, morne et interdit; il faisait nuit et je ne pus m'approcher assez près pour lire sur ses traits. Il était à cheval. Plusieurs généraux me semblèrent en proie à l'incertitude et je crus voir de la troupe ébranlée. Mais à ce premier moment de

stupeur succédèrent bientôt des cris tumultueux. C'était l'effet des discours que Bonaparte adressait aux soldats. L'arrivée de son frère Lucien et son énergique éloquence achevèrent de dissiper toutes les hésitations et rendirent à chacun le courage.

Je retournai au Conseil des Cinq-Cents. Au lieu de prendre une mesure vigoureuse contre Bonaparte au moment où il avait été repoussé de la salle, on avait perdu le temps en vaines menaces, en discussions oiseuses et intempestives; on le perdait encore. Chazal, complice du complot, qui avait succédé à Lucien dans la présidence, suivait le système de temporisation de son prédécesseur et opposait la force d'inertie aux délibérations, se fondant, pour ne rien mettre aux voix, sur l'agitation de l'assemblée et le tumulte que redoublait la résistance du président. Si, au lieu de discuter avec Lucien, on l'eût renversé du fauteuil et remplacé par un membre dévoué à la majorité, le décret de mise hors la loi eût été lancé contre Bonaparte et il est probable que le général eût été abandonné. Alors que Chazal présidait, le moment n'était plus aussi favorable; cependant, il y avait encore des chances de succès si on lui avait arraché la présidence; mais il fallait un de ces orateurs prépondérants dont la voix soulève une assemblée et en dispose; cet homme-là manquait dans le Conseil. Avec un décret de mise hors la loi, Augereau et Jourdan, qui étaient là tout prêts, et Bernadotte, qui attendait en secret l'événement, se seraient probablement prononcés et auraient pu entraîner les grenadiers de la garde des Conseils, qui n'avaient pas l'esprit de l'armée, et ébranler les autres troupes.

L'issue de la journée ne dépendait donc que d'un décret en une ligne ou d'un coup de poignard. L'inaction et l'imprévoyance du Conseil furent d'autant plus inconcevables qu'il fut bientôt informé qu'on se disposait à le dissoudre par la force. Les représentants trouvèrent de la grandeur à attendre la mort sur leurs chaises curules, ou plutôt les baïonnettes qui devaient les en chasser. Leur attente ne fut pas de longue durée. J'entendis les tambours battre la charge, je vis les soldats pénétrer dans le sanctuaire des lois, les spectateurs se sauver à travers un nuage de poussière, et la plus grande partie des représen-

tants, devant la troupe, sourde à leurs remontrances, se retirer par les fenêtres qui étaient de plain-pied avec le jardin.

Après cette dissolution violente, la question était décidée en faveur de Bonaparte; on pouvait s'en rapporter à lui pour le parti qu'il saurait tirer de sa victoire. Harassé moralement et physiquement, je regagnai Paris. La route était couverte de voitures qui ramenaient les représentants. Chemin faisant, je réfléchissais au triste spectacle dont je venais d'être témoin. Je n'aimais ni n'estimais le Directoire, j'étais loin d'être édifié de la conduite des Conseils et de l'attitude de tout ce gouvernement qui venait de s'écrouler; je ne pouvais cependant me dissimuler que sa défaite entraînait la ruine de la constitution dont j'avais été l'un des fondateurs, et portait une mortelle atteinte au système représentatif, déjà si fortement ébranlé au 18 fructidor. Ces sollicitudes patriotiques ne me permettaient pas de me livrer sans réserve à la satisfaction secrète dont ne peut se défendre tout à fait l'âme la plus honnête, lorsqu'on voit ses ennemis humiliés. Comme Français, comme citoyen, j'étais révolté de la facilité avec laquelle on venait de renverser en un instant un édifice construit à grands frais, au prix de tant de travaux et de sacrifices. La scène de Saint-Cloud me semblait encore au-dessous de ces honteuses révolutions du sérail ou de la cour des czars, dans lesquelles il n'y a de grandeur et de gloire ni pour les vainqueurs ni pour les vaincus, mais où quelques gouttes de sang attestent du moins la résistance des uns et l'audace des autres. D'un autre côté, en me rappelant les discours publics de Bonaparte, les principes libéraux et les sentiments élevés qu'il avait manifestés, sa renommée et sa gloire, les hommes dont il était environné, tels que Sieyès, Cambacérès et tant d'autres défenseurs de la liberté, je ne pouvais douter un seul instant que la République ne fût maintenant et à jamais consolidée.

En rentrant à Paris, je trouvai la ville aussi calme que s'il ne fût rien arrivé, ou que si elle eût été à cent lieues de Saint-Cloud. J'allai faire à Mme Devaines (1) et à quelques amis com-

(1) Femme du conseiller d'État, membre de l'Académie française.

muns, qui m'attendaient chez elle, le récit des événements auxquels je venais d'assister.

Le lendemain, on apprit à Paris qu'à Saint-Cloud, après la dissolution du Conseil des Cinq-Cents, on avait adopté une loi qui créait un Consulat provisoire, composé de Bonaparte, de Sieyès et de Roger Ducos, ainsi que deux commissions législatives, et qui ajournait les Conseils et en excluait soixante et un membres. On avait, disaient les vainqueurs, réuni la majorité du Conseil des Cinq Cents ; débarrassée d'une minorité d'agitateurs, de factieux, de *représentants du poignard,* ainsi qu'on les appelait, elle avait délibéré avec calme et liberté. J'avais vu la grande majorité du Conseil des Cinq-Cents s'acheminer vers la capitale ; on n'avait réuni qu'une petite minorité, qui, suivant les divers récits, variait depuis cinquante jusqu'à cent. Quant aux poignards qui avaient été levés sur Bonaparte à son apparition dans le Conseil, je n'en avais eu aucune connaissance et je n'en avais pas entendu parler à Saint-Cloud ; mais le public, amateur du merveilleux, et qui n'y regarde pas de si près, crut aux paroles des vainqueurs.

Parmi les représentants dépouillés de leur mandat par l'acte du 19, appelé loi, se trouvait Beytz, député de la Belgique, homme d'honneur ; il avait peut-être montré de l'opposition, ou été, comme bien d'autres, porté sur la liste par quelque ennemi. Je m'intéressai en sa faveur auprès de Maret, qui venait d'être nommé secrétaire général des Consuls. Il en parla à Bonaparte comme d'un homme tout à fait étranger aux partis, qui cultivait les sciences et était connu de plusieurs membres de l'Institut, notamment du célèbre Lagrange. « Eh bien ! dit « Bonaparte, qu'il m'en rapporte un certificat ! »

Le géomètre, sollicité dans son cabinet d'attester ce qu'il savait des travaux de Beytz, répondit avec sa naïveté ordinaire : « Dans ce moment, je lisais l'histoire des Mathéma« tiques de Montucla. Savez-vous ce que j'y lisais ? » Il était difficile de voir le rapport de cet ouvrage avec l'affaire de Beytz. « Eh bien ! continua Lagrange, j'y lisais que deux géomètres « qui s'étaient mêlés de politique avaient été pendus ; » donnant à entendre qu'il craignait d'être le troisième et qu'il ne se

souciait pas d'en courir le risque. Bonaparte n'en rendit pas moins justice à Beytz et le nomma ensuite préfet de Loir-et-Cher.

Je n'avais jamais parlé à Bonaparte ; je ne le connaissais pas ; à peine l'avais-je entrevu au combat du 13 vendémiaire, où il était encore sans renommée, et lorsqu'il était revenu à Paris après la paix de Campo-Formio. Mais auprès de lui et dans ce gouvernement provisoire j'avais d'anciens collègues et quelques amis. Le Petit Luxembourg était assiégé ; tout le monde y accourait pour se réchauffer au soleil levant et pour prendre rang dans la grande mutation d'emplois, dans la nouvelle organisation qui se préparait. Quelle belle occasion pour ceux qui avaient une réputation toute faite ! Ils n'avaient qu'à se présenter.

Si j'étais allé faire ma cour à Bonaparte, on n'en aurait donc pas été surpris ; mais j'avais débuté dans la carrière publique, et pour ainsi dire dans le monde, sous le régime des assemblées représentatives qui concentraient en elles la suprême puissance ; je n'avais jamais connu de pouvoir qui leur fût supérieur. Dans le peu de rapports que j'avais eus avec quelques membres du Directoire sortis de ces assemblées, je les avais toujours regardés comme des camarades et des égaux. Retiré des affaires publiques, j'avais conservé intacts mes habitudes et mes principes républicains, et j'éprouvais une grande répugnance à rechercher un homme devant lequel tout le monde se prosternait.

Le 20 brumaire, j'étais donc rentré dans mon cabinet, j'avais repris mes occupations ordinaires, ne pensant nullement à profiter du changement qui venait de s'opérer, content de ma modeste situation, heureux d'espérer un meilleur avenir pour ma patrie. Mais à quoi tiennent nos destinées ! Pour décider des miennes, il suffit d'une circonstance insignifiante et imprévue. Le 10 frimaire, je dînais chez un ancien imprimeur d'un nom honorable, M. Prault. La société se composait presque entièrement de membres de sa famille. Il s'y trouvait cependant un homme nouveau pour moi et que je n'avais jamais vu. On l'écoutait avec cette déférence et cette curiosité que l'on

témoigne à un personnage auquel on accorde de la supériorité et dont on recherche la bienveillance. C'était Bourrienne, secrétaire intime du consul Bonaparte. Après le dîner, je me trouvai auprès de lui. Il m'adressa la parole, me dit des choses flatteuses et me demanda si je ne me rattachais pas au nouvel ordre de choses et si je n'étais pas allé voir Bonaparte. Je lui répondis que je n'avais aucune répugnance à servir de nouveau mon pays, mais que, simple particulier et ne connaissant pas le général, je n'avais eu ni motif ni prétexte pour me présenter chez lui. Bourrienne répliqua : « Vous avez tort ; Bonaparte « vous aurait très bien accueilli ; venez le voir. » Je me renfermai dans quelques paroles qui ne disaient ni oui ni non, et la conversation en resta là. Le lendemain, je reçus un billet par lequel le consul Bonaparte m'annonçait qu'il me recevrait le 12 à sept heures du soir. Je ne me dissimulai pas que j'en avais l'obligation à Bourrienne. Je me rendis au Petit Luxembourg à l'heure indiquée. J'y trouvai réunie une foule de personnes avec lesquelles j'avais eu, dans les assemblées, des rapports qui avaient été interrompus par le 18 fructidor, ces personnes ayant suivi la fortune du Directoire. Elles semblaient ne plus me connaître et me regarder d'un air de pitié, comme un de ces pauvres diables en défaveur auprès du pouvoir, et qui venait, ainsi que tant d'autres, le courtiser et chercher fortune. Il y avait, en outre, dans le salon beaucoup d'individus nouveaux pour moi, de ces gens affamés et rampants qui, à chaque révolution, surgissent de dessous terre et courent à la curée. Tout ce monde s'agitait bruyamment.

Une porte s'ouvre ; on annonce le Consul. A ce mot magique, on se forme en cercle et on observe le plus profond silence. Bonaparte se campe le dos à la cheminée, salue l'assemblée d'un simple mouvement de tête et commence à parcourir le cercle. Arrivé devant moi, il me dit : « Qui êtes-vous ? » — « Thibaudeau. » — « Ah ! dit-il en prenant un air riant, je « n'avais pas l'avantage de vous connaître personnellement, « mais je vous connais beaucoup de réputation. » Je m'incline ; Bonaparte continue sa revue ; elle ne fut pas longue. De retour à la cheminée, parcourant des yeux le cercle qui restait

toujours formé, et arrêtant ses regards sur moi, il m'appela, m'emmena dans la pièce voisine et reprit ainsi la conversation : « J'ai suivi votre conduite dans les assemblées ; j'ai lu vos opi- « nions, j'estime votre caractère et vos principes. Voilà un « nouvel ordre de choses qui s'établit ; il faut que tous les « hommes de talent, et qui aiment leur patrie, s'y rallient. » — « Général, votre suffrage m'honore ; si je puis être utile à la « République, je la servirai avec plaisir. » Je voulus parler du passé, notamment de mon rapport sur les armées d'Italie avant le 18 fructidor (1). « Il ne s'agit plus de cela, me dit-il en m'in-

(1) Ce rapport de Thibaudeau a été reproduit à la fin du tome II de ses *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, il fut présenté au Conseil des Cinq-Cents le 4 fructidor an V pour l'examen des mesures proposées par un message du Directoire du 22 thermidor, relatif aux menées du parti royaliste. Thibaudeau reprochait au Directoire d'avoir appelé à son secours les armées d'Italie qui, à l'instigation des généraux Bonaparte, Berthier, Lannes, Bernadotte, Augereau, etc., etc., avaient envoyé au gouvernement des adresses virulentes contre les ennemis de la République. « Aujourd'hui, disait le rapport, ces adresses sont dirigées contre le Corps « législatif : directeurs de la République, elles le seront demain contre « vous. Ici notre garantie est commune, et celui des pouvoirs qui la laisse « violer par une coupable faiblesse doit en être tôt ou tard la victime. « Malheur à l'autorité qui fonde son empire sur la puissance des baïon- « nettes ! Elles finissent par opprimer pour toujours celui qu'elles ont un « instant protégé......

« Ces actes sont intitulés : *Adresses des citoyens composant les divisions « de l'armée d'Italie*. Elles sont certifiées conformes par le chef de l'état- « major. Il les a envoyées officiellement aux administrations de départe- « ment, avec recommandation *de les faire connaître à leurs administrés*.....

« Comment un chef d'État-major a-t-il pu s'arroger le droit de corres- « pondre avec des administrations départementales? La Constitution a « interdit aux administrations de se réunir aux assemblées électorales, de « recevoir aucune adresse, pétition ou députation ; elle porte (article 364) « qu'aucune association ne peut présenter de pétitions collectives, et l'on « tolérerait qu'une armée pût envoyer une adresse à une autre armée ! et « l'on tolérerait que, soit sous la forme de délibération ou d'adresse indi- « viduelle, ou sous tout autre prétexte, les chefs des armées pussent « influencer l'action du gouvernement par l'expression du vœu de quatre « cent mille hommes qu'ils commandent et auxquels ils ont fait déclarer « qu'ils sont dans l'intention d'appuyer leur adresse par leurs armes ! « Concevez-vous, représentants du peuple, qu'aucun gouvernement puisse « se maintenir avec de telles libertés?

« Plus vos généraux et vos armées ont rendu de services à la patrie, « plus vous devez déployer de sévérité contre les premiers symptômes de « ces entreprises. Vous ne pouvez pas même être rassurés par leurs sen- « timents et leurs vertus ; elles ne résisteraient point à la séduction du « pouvoir, cette maladie éternelle de l'homme, qui est bientôt fatigué « d'obéir dès qu'il entrevoit le moyen de commander..... »

« terrompant. Dans le cours de la Révolution, chacun a eu sa « manière de voir et de juger les choses ; il ne faut plus s'oc- « cuper que de l'avenir. Nous avons besoin de tous les talents « et de tous les bons Français. Venez dîner demain avec moi. »

Lorsque je rentrai dans le salon, je fus accablé des compliments et des caresses de tous ces amis qu'un instant auparavant j'avais trouvés si froids. L'un me demandait des nouvelles de ma santé, l'autre me serrait la main... Mon ami Perregaux me félicita en me ramenant dans sa voiture; celui-là était sincère.

Le lendemain, j'allai dîner chez le Consul. Il me présenta à sa femme, que je ne connaissais pas, me fit placer à table à côté de lui, à sa droite, et, pendant tout le dîner, causa beaucoup avec moi sur différents sujets. Il faisait mon examen, questionnait, écoutait, et mettait peu du sien dans la conversation. Je lui répondais sans crainte, sans calcul, avec l'abandon et la liberté que j'aurais eus avec mon égal. J'allai quelques jours après faire ce qu'on appelle une visite de digestion, et, mauvais courtisan, j'en restai là. Je ne vis plus Bonaparte. Cependant, on me regarda dès lors comme acquis au gouvernement consulaire.

La Constitution avait été promulguée; on organisait le gouvernement et les autorités. Chacun se casait dans le nouvel ordre de choses, et moi je restais tranquillement dans mon cabinet, ou bien j'allais au palais de justice suivre les audiences, ne faisant rien pour me pousser et paraissant oublié. En vain mes amis blâmaient mon inaction et me pressaient de dire ce que je désirais. Je n'avais pas l'âge requis pour le Sénat; je ne croyais pas pouvoir aspirer au Conseil d'État; je dédaignais un Corps législatif muet. Ce qui avait le plus d'attrait pour moi, c'était le Tribunat; une assemblée délibérante, une tribune, exerçaient toujours sur moi une grande séduction. J'y voyais la seule partie populaire, vraiment républicaine, du gouvernement et le dernier asile de l'indépendance des opinions. Là, je rentrais dans la sphère de mes goûts et de mes habitudes. J'exprimai donc le vœu d'être membre du Tribunat. On me répondit que Bonaparte m'y aurait vu avec plaisir, mais que toutes les nominations étaient faites, et que l'on me destinait à une préfecture.

J'en eus un véritable regret. J'aurais voulu pouvoir, comme cet ancien, me féliciter de ce qu'il s'était trouvé cent citoyens plus capables que moi de servir la liberté dans un corps que je regardais comme son poste avancé. Sans trop de présomption, je voyais que, parmi les hommes qui recueillaient les dépouilles du pouvoir renversé, plusieurs n'avaient d'autre mérite que d'avoir assisté ou applaudi à la chute. Cependant, les premiers emplois, ceux qui exigeaient le plus de capacité, furent en général donnés à des hommes de talent ou versés dans les affaires.

Je fus nommé à la préfecture de Versailles. Le consul Lebrun, ex-député de ce département, m'en fit compliment et eut la politesse de s'en féliciter. Des indiscrétions firent changer le premier travail. En définitive, je fus nommé préfet à Bordeaux (1). Me voilà donc une seconde fois sorti de mon obscurité et lancé dans la carrière publique, quittant une situation indépendante, paisible, heureuse, pour une existence subordonnée, remplie d'agitation et d'écueils ! Ce fut mon dîner avec Bourrienne qui, probablement, décida de mon sort. Adieu procès, plaidoiries, consultations, mémoires. Je donnai gratis à mon confrère Billecocq ma petite succession d'avocat.

Mon brevet de nomination portait que je prêterais serment entre les mains du Premier Consul ou du commissaire délégué pour le recevoir. J'avais toujours regardé cette formalité comme injurieuse à un honnête homme ou au moins inutile; j'avais vu qu'on s'en faisait un jeu. Des gens qui n'auraient pas voulu se parjurer dans un intérêt privé, ne s'en faisaient pas le moindre scrupule dans les affaires d'État. On ne me demanda pas le serment, je ne le prêtai pas. A chaque nouvelle promotion dont je fus l'objet, j'aurais dû le renouveler; les courtisans n'y manquaient pas et l'offraient. On ne l'exigea pas de moi; je restai tranquille et insermenté.

En me rendant à mon poste, je m'arrêtai quelques instants à Poitiers dans ma famille. Mon père venait d'être nommé président du tribunal d'appel.

(1) 11 ventôse an VIII (2 mars 1800).

CHAPITRE II

Installation à Bordeaux. — Conflit avec les tribunaux. — Organisation de l'administration. — Pierre Pierre, commissaire général de police. — Mes correspondants à Paris. — Complot jacobin découvert le 7 germinal : Bernadotte, Lucien Bonaparte. — Conspiration anglaise. — Formation d'une armée de réserve. — Départ du Premier Consul. — Victoire de Marengo. — Fête du 14 juillet.

Ennemi des compliments et de la solennité des réceptions, je n'avais point annoncé mon arrivée à Bordeaux. Quelques Bordelais habitant Paris prirent ce soin. J'étais attendu avec confiance par tous les partis, à l'exception de quelques révolutionnaires exagérés et de quelques bourbonniens ennemis du gouvernement consulaire. Sur les bords de la Dordogne, je vis des cavaliers en vedette, à mon aspect, tourner bride au galop vers Bordeaux. Sur les rives de la Garonne, quel spectacle s'offrit à mes yeux ! Ce magnifique quai rempli de la garde nationale en armes et d'une nombreuse population qui accueillait le préfet par de vives acclamations; ce beau fleuve couvert de vaisseaux pavoisés et de barques portant des personnes des deux sexes, de tout rang; les sons de la musique, le bruit du canon, les cris de : *Vive la République ! Vive le Premier Consul ! Vive le préfet !* un grand mouvement de curiosité, d'intérêt, de joie... On me logea à la Douane, où je reçus toutes les autorités; je prévins les administrateurs du département que j'irais les voir le lendemain. Je me rendis de bonne heure, en costume, à pied et seul avec mon secrétaire, au palais de l'Archevêché où siégeaient les administrateurs. Je leur exhibai ma nomination, je m'installai moi-même et, après une demi-heure de conversation, je les congédiai. Il n'y avait pour tout mobilier que des tables et des chaises de bureau. Je me fis apporter quelques meubles indispensables pour m'établir, et sans désemparer je me mis à l'œuvre.

Ce vaste et beau palais, qui avait déjà subi plusieurs métamorphoses, était, de la cave au grenier, occupé par le personnel et le matériel des divers établissements qu'on y avait entassés. Il y restait à peine un logement pour le préfet. Cette communauté était gênante et peu digne. A force de prières et de menaces, je parvins à faire évacuer le palais. Les appartements de représentation étaient de la plus grande dimension; je fis disposer et meubler quelques pièces d'une manière décente. La chambre à coucher de l'archevêque devint un salon très convenable. Le gouvernement ne donnait que 2400 francs de frais d'établissement; avec la plus grande modestie, le mien me coûta quatre fois plus.

Dans des servitudes du palais on avait établi les tribunaux et les prisons. C'était déjà un voisinage assez incommode. La porte d'entrée et la cour de la préfecture étaient communs à ces établissements; je trouvai cette communauté gênante. Je proposai de faire ouvrir aux tribunaux une entrée dans une rue voisine. La magistrature répondit qu'elle n'y pouvait consentir, mais qu'elle ne s'y opposait pas. Lorsque les ouvriers se présentèrent, la clé de la porte des tribunaux ne se trouva pas; un juge, Partarieu, l'avait emportée. Par mon ordre les ouvriers passèrent outre. Ce fut un événement, une grande rumeur; tout Bordeaux vint à la file applaudir à ce coup de force. Il occupa les ministres, les Consuls; mais en trois ou quatre jours le changement fut consommé; il n'y avait plus à y revenir. Partarieu, jacobin, déplorait le 18 brumaire. Il ne voulut point entrer par la nouvelle porte des tribunaux, qu'il appelait la *Porte royale*. Il se glissait dans le prétoire par le guichet de la prison. Il avait chez lui une presse; ses publications portaient: *Imprimé par moi, pour moi, chez moi.*

Le Premier Consul voulait que les préfets eussent une maison montée et de la représentation, qu'ils donnassent des repas, des bals, des fêtes, pour procurer de la considération à l'autorité, de la dignité au gouvernement et lui rallier les partis. La plupart des nouveaux fonctionnaires n'avaient pas assez de fortune. Avec un traitement de 24000 francs, le préfet de la Gironde n'avait pas de quoi faire grande figure à Bordeaux. A l'imitation

de Paris, la police avait une ressource lucrative, l'administration des jeux. Le commissaire général eut la galanterie de me faire participer à leur produit et m'aida ainsi à soutenir ma dépense. Je restais bien au-dessous de riches négociants, avec lesquels je n'avais d'ailleurs aucune envie de lutter.

Cette nouvelle existence formait un grand contraste avec les habitudes de toute ma vie et une grande innovation pour le public; depuis longtemps les autorités n'avaient aucune représentation. C'était un passage subit des formes simples et modestes de la République aux manières monarchiques. Les préfets rappelaient les intendants; le nom seul était changé. Je n'avais jamais fait ma cour à personne; je n'avais reçu que des prévenances ou des sollicitations passagères en ma qualité de représentant du peuple. Maintenant, j'avais à recevoir une sorte de cour et quelque protection à dispenser. L'homme le plus sauvage se laisse apprivoiser par ces séductions. Le philosophe le plus habitué à pénétrer dans les replis du cœur humain a bien de la peine à ne pas attribuer à sa personne les hommages qu'on ne rend qu'à sa situation. Sans être enivré des honneurs, je m'y accoutumais.

L'administration était pour moi une chose toute nouvelle. J'en avais une idée générale, mais j'ignorais la pratique. Cela ne s'apprend pas dans les livres. Je savais faire une loi, j'en avais fait comme beaucoup de mes collègues. Embrassant les intérêts généraux de son pays et jusqu'à ceux de l'humanité, le législateur ne voit les hommes que de haut, de loin et en masse. L'administrateur est obligé de les voir individuellement, de près, face à face. Le législateur pose la règle, l'administrateur l'applique aux cas particuliers. Il lui faut plus d'instruction positive, d'esprit de conduite et de savoir-faire qu'à un député. Loin de rougir de mon inexpérience, je descendis dans les détails de l'administration pour faire mon apprentissage.

Je ne trouvai pas plus que les autres préfets une machine toute organisée, dont il n'y eût qu'à suivre le mouvement; il y avait du relâchement et du désordre dans tous les services. Il fallait organiser et mettre en activité un nouveau système. En attendant un règlement annoncé par le ministre de l'Intérieur sur les

attributions des autorités et les rapports qu'elles devaient entretenir entre elles et avec les administrés, je publiai une instruction provisoire. Le ministre l'approuva et l'appliqua ensuite à tous les départements.

Quant au personnel administratif, je donnai la préférence aux amis de la Révolution. Dans les fonctions où la garantie qu'ils offraient n'était pas nécessaire, j'admis des citoyens probes, capables et animés du désir d'être utiles, afin d'en rattacher peu à peu un plus grand nombre au gouvernement.

Pierre Pierre, de Marseille, protégé de Lucien, fut nommé commissaire général de police à Bordeaux; il avait de la rondeur et de la gaieté, plus d'esprit naturel que d'instruction. C'était un de ces patriotes provençaux effrayants de loin et très rassurants de près, en tout un bon homme, propre à réconcilier le public avec la police. On l'avait placé auprès de moi avec intention, comme un contrepoids; nous vînmes au-devant l'un de l'autre, la confiance réciproque s'établit, et je crois que le contrepoids pencha de mon côté. Cette place était importante; car, outre la police *générale,* il avait la police *municipale* et plusieurs branches de l'administration communale. C'était le vrai maire de Bordeaux. Les chefs des trois municipalités qui portaient ce nom n'étaient que des officiers de l'état civil et des répartiteurs des contributions.

Bien que je ne manquasse pas de confiance en moi-même, je ne m'étais pas dissimulé les obstacles que je pourrais éprouver dans l'accomplissement de ma tâche qui consistait à assurer la transition d'un régime à un autre. Rien n'était encore bien déterminé; il fallait se tracer soi-même sa route, se décider et prendre beaucoup sur soi. Ce devait être l'occasion de froissements, de critiques et de plaintes.

J'étais dans la meilleure position pour ne ressentir aucune crainte à ce sujet. Peu connu, personnellement, du Premier Consul, j'avais des relations plus ou moins anciennes, plus ou moins intimes, avec beaucoup d'hommes en place et avec les principaux personnages du gouvernement, les consuls Cambacérès et Lebrun, Maret, Fouché, etc. Bourrienne me témoignait de la bienveillance et de l'amitié. Je ne manquais pas non plus

d'amis dans le Conseil d'État. J'étais donc certain d'avoir au besoin des appuis et des défenseurs. Mais, en quittant Paris, j'avais désiré m'y assurer aussi quelques correspondants officieux, en situation de me révéler certaines pensées, certains projets du gouvernement, que n'apprenait pas la correspondance officielle, et surtout de me tenir au courant des nouvelles politiques et des intrigues de cour. Maret, Laborie, Siméon et Mme Devaines me promirent particulièrement leurs bons offices.

Laborie, que je connaissais depuis quelque temps, était alors secrétaire du cabinet du ministre Talleyrand. Homme d'esprit, serviable, fin avec un air de bonhomie, doué d'une prodigieuse aptitude à l'intrigue, d'une grande activité, chercheur d'affaires, il était sans cesse en rapport avec les plus grands personnages du jour, avec les amis et les ennemis de la Révolution, qu'il n'aimait pas. C'était l'homme de Paris qui écrivait et recevait le plus de billets du matin et qui faisait le plus de courses en cabriolet. Il briguait une place et aspirait au Tribunat; il avait du plaisir à m'obliger et mettait quelque intérêt à notre correspondance. Copropriétaire et corédacteur du *Journal des Débats,* fondateur du *Publiciste* avec Suard, il me demandait deux fois par décade un bulletin de la Gironde pour ces deux journaux, mais surtout pour celui des *Débats*, où, m'écrivait-il, la ligne que j'aimais serait toujours régulièrement suivie, où moi et les miens seraient toujours bien traités. Malgré tout ce qu'il y avait d'encourageant dans cette promesse, je négligeais quelquefois l'envoi de ces bulletins et je finis par ne plus en envoyer. Laborie était alors dans l'admiration de Bonaparte, de l'armée, des victoires.

Depuis que M. Devaines (1) avait été nommé conseiller d'État, sa femme et lui tenaient un grand train de maison; ils donnaient de grands dîners, où ils réunissaient tout ce qu'il y avait de plus distingué à la nouvelle cour et parmi les autorités. Cambacérès, dîneur de sa nature, y assistait de fondation. Talleyrand et lui étaient les amis de la maison. Mme Devaines, avec son esprit et son dévouement hautement prononcé au nouvel

(1) Voir sur M. Devaines l'intéressant travail de M. Frédéric Masson, lu dans la séance publique des cinq académies du 25 octobre 1906.

ordre de choses, était très bien traitée par le Premier Consul, et accueillie avec distinction et confiance par Mme Bonaparte. Sa correspondance était pleine d'intérêt pour moi.

Le Premier Consul avait rappelé les proscrits du 18 fructidor. Avant de partir pour Bordeaux, j'avais eu le plaisir de revoir ceux d'entre eux qui étaient de mes amis et, au premier rang, Portalis et Siméon. Loin de me refroidir, leur malheur avait augmenté mon attachement pour eux, et ils me payaient du plus tendre retour. Les fructidorisés allèrent voir le consul Lebrun, qui passait pour royaliste. « Allons, mes amis, leur « dit-il, il faut travailler à soutenir ce nouveau gouvernement; « si nous ne pouvons y réussir, nous verrons à autre chose. » Siméon désirait entrer au Tribunat. Je m'employai pour cela; mais le Premier Consul le nomma d'abord, en même temps que Merlin de Douai, à une place de substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation. C'était un essai de fusion; il ne réussit pas. Déjà peu flatté de ce poste, Siméon trouva qu'il y était en mauvaise compagnie. Le journal *l'Ami des lois* publia qu'à la cérémonie de leur installation il était allé au-devant de Merlin; il en fut indigné. « Quelle raison aurais-je « eue, m'écrivait-il, de donner une marque d'amitié à un « homme que je ne connaissais que par sa réputation et ses « actes? Il aurait fallu que j'eusse embrassé tout le tribunal « avant d'arriver à lui donner le bout du doigt. Si j'avais eu la « lâcheté politique ou l'humilité chrétienne de le caresser, « aurais-je choisi une assemblée publique et une installation « solennelle? J'avais eu soin, au contraire, quoique l'ordre des « nominations me plaçât à côté de lui, de faire mettre un subs- « titut entre lui et moi. Cette sottise de *l'Ami des lois*, que les « autres journaux ont copiée, m'a valu une bonne lettre ano- « nyme où l'on m'a dit que *les victimes ne valent pas mieux que* « *les bourreaux*. Alors j'ai vu qu'il y avait des indifférents ou des « méchants prêts à croire tout ce qui serait mauvais ou bête. »

Merlin, ministre de la Justice au 18 fructidor, fut, après cette journée, nommé membre du Directoire en remplacement de Barthélemy. Les fructidorisés ne lui pardonnaient pas. C'était un des hommes de la Révolution auquel ses ennemis en vou-

laient le plus. Ils lui jetaient sans cesse à la tête la fameuse loi des suspects dont il avait été rapporteur. Il avait de plus contre lui un parti de patriotes qui l'avaient expulsé du Directoire, sous le prétexte absurde qu'il avait formé le plan de livrer la République à un prince de la maison d'Orange ou de Hanovre, et d'avoir déporté Bonaparte en Égypte. Merlin, faible de caractère, de mœurs simples, d'ambition modérée, était surtout savant jurisconsulte et travailleur infatigable. On fut étonné que le Premier Consul l'eût nommé à un poste aussi secondaire. Il eut le bon esprit de ne pas le dédaigner et fut récompensé de son humilité.

Siméon ne resta qu'un mois au tribunal de cassation et fut nommé au Tribunat. Il attribua en partie sa nomination au bon témoignage que j'avais rendu de lui avant mon départ pour Bordeaux. C'était toujours son système de fusion que le Premier Consul promenait d'autorités en autorités. Si on l'avait jugé d'après ses premières tentatives et la boutade de Siméon, il aurait fallu désespérer du succès. Si des fructidorisés conservaient de la rancune contre les républicains, ceux-ci supportaient avec peine leur contact. Lorsque Siméon fit sa première apparition au Tribunat, Chénier lui lança des regards foudroyants. Bailleul s'agita sur son banc, demandant : « Où « veut-on donc aller? » Daunou, qui avait contribué à adoucir l'exil de Siméon, l'évita, de peur de passer pour Chouan. Et Siméon s'étonnait de cette réception, lui qui s'était défendu avec tant d'aigreur et de mépris de tout contact avec un homme du mérite de Merlin! Voilà pourtant où en étaient encore des hommes graves qui avaient l'expérience des révolutions. Il ne fallut pas moins que l'exemple et la persistance de Bonaparte pour effacer les haines et les préventions.

D'après ce que Siméon m'écrivait, le Tribunat ressemblait aux Conseils législatifs avant le 18 fructidor, au nombre près; il était divisé en deux partis : l'un, le révolutionnaire, plein d'énergie; l'autre, faible et mou. Quant au gouvernement, il avait acquis de la force; les Assemblées n'en avaient guère; le Conseil d'État n'avait que celle du Premier Consul. Ce que Siméon appelait le parti révolutionnaire, c'était le parti républi-

cain; il formait l'opposition, c'était son rôle. Benjamin Constant était un de ses chefs, et le salon de Mme de Staël en était le foyer. Dans la prévision de la reprise des hostilités en Italie, elle faisait des vœux pour que Bonaparte fût battu. Déjà peu favorablement disposé pour cette femme célèbre, il en prit ombrage. Elle publia son livre de *la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. On prétendit y trouver une critique indirecte du gouvernement. Mme de Staël se décida à quitter Paris; avant son départ, elle eut un long entretien avec le consul Lebrun; elle offrit une trêve de six mois, pendant lesquels elle le priait de faire la paix entre elle et Bona parte.

Portalis fut nommé commissaire du gouvernement près le Conseil des prises. Le Premier Consul essayait ainsi, dans des fonctions qui n'étaient pas précisément politiques, la docilité et le dévouement d'hommes de mérite et de talent, soupçonnés de quelque attachement à l'ancienne monarchie. Lorsque Siméon n'avait pas hésité, on ne pouvait pas douter de Portalis, dont le caractère était plus souple et plus accommodant.

Il m'écrivit : « Tu dois être actuellement établi, et j'estime « heureux le département confié à tes soins. Tu auras tout à « créer, car on doit avoir tout détruit. Tu dois être comme la « planche de salut après le naufrage. Pour moi, mon cher, je « suis commissaire du gouvernement près le Conseil des prises. « Les parties que nous avons à juger ont de grands intérêts à « défendre, et nous avons nous-mêmes à réparer de grandes « erreurs. Notre situation est d'être justes, mais il sera difficile « de plaire à tout le monde. »

Quelques tribuns trouvèrent piquant de nommer en fructidor Siméon président du Tribunat; ce ne fut qu'une saillie passagère; Crassous fut élu. Siméon regretta qu'on eût perdu l'occasion de faire une nouvelle amende honorable du 18 fructidor. Il regrettait aussi de n'avoir pas eu à faire le discours du 1er vendémiaire. Il aurait voulu prouver que tout martyr que l'on était de la Révolution, on pouvait enfin en parler sans lui reprocher ses maux, et qu'il était temps de ne s'occuper que du présent et de l'avenir, sans revenir constamment sur le passé. Il aurait,

me mandait-il, donné une preuve de sagesse dont les exagérés de tous les partis auraient été étonnés. C'était une occasion perdue; il s'en présenterait peut-être d'autres. Siméon s'était bien amendé, et en très peu de temps. La fusion et la réconciliation faisaient de rapides progrès.

Bien que le 18 Brumaire fût un coup d'État, exécuté par des baïonnettes, la grande majorité de la nation et des hommes les plus distingués de la Révolution avaient adhéré au Consulat. Il avait contre lui le parti royaliste, peu redoutable, les jacobins les plus ardents, quelques généraux mécontents et frondeurs, sincères républicains ou se croyant par leurs services les égaux de Bonaparte et jaloux de son élévation.

Le 7 germinal, on découvrit un complot jacobin. Les conjurés avaient fait imprimer d'avance leur manifeste. Il énumérait les griefs des patriotes contre Bonaparte. Il dévoilait les *menées infâmes* qui avaient préparé la *fatale* journée du 18 Brumaire, et le but *criminel* que s'étaient proposé ses auteurs; il établissait la nécessité de *sauver encore une fois la République*. Le complot devait éclater le lendemain du départ de Bonaparte pour l'armée. Bernadotte y jouait le premier rôle. Lucien, ministre de l'Intérieur, y était compromis. Des soupçons atteignirent Lefebvre, qui commandait à Paris, et jusqu'à Fouché, ministre de la Police. On lui reprochait au moins de la négligence. Le 9, à un grand dîner chez Mme Devaines, Talleyrand lui confirma l'existence du complot.

Cambacérès, plus discret, se renferma dans le silence lorsqu'elle lui en parla. Le 10, elle dîna à la Malmaison, elle y fut menée par Talleyrand. Il y avait cinquante personnes; cinq ministres, parmi lesquels Fouché qu'elle n'avait jamais vu, et qu'elle aurait, m'écrivait-elle, fait pendre sur sa mine; Lucien qui était revenu de sa fureur contre Bonaparte, et que Joseph avait amené. En se mettant à table, le Premier Consul avait l'air triste. Il se remit cependant et causa très bien. Après le dîner, parlant de la guerre, il dit tout haut : « S'il y a des « défaites, j'irai les réparer. Mais je ne partirai pas sans m'être « assuré des factieux qui veulent troubler la tranquillité « publique. » Il eut un long tête à tête avec Talleyrand, et lui

dit que la matinée s'était passée en explications. Beau-frère de Bernadotte, Joseph s'était attaché à tout raccommoder. La discussion avait été pénible. On était convenu d'étouffer cette tentative du parti jacobin; elle fut peu connue. Des tribuns dévoués proposèrent au Premier Consul d'ajourner indéfiniment les séances du Tribunat; il s'y refusa. « Lorsqu'on a « comme moi, dit-il, le premier pouvoir, qu'on ne l'a obtenu ni « par droit de conquête ni par droit de naissance, il faut tou- « jours être appuyé par les autorités constituées. »

Mécontent de Fouché, le Premier Consul demanda à Talleyrand un bon ministre de la Police; il refusa de lui en indiquer un, à cause de sa position vis-à-vis de Lucien et de Fouché. On parla de trois candidats, Pontécoulant, Beugnot et moi. Mme Devaines pria Talleyrand de m'appuyer; il lui promit de le faire la première fois que Bonaparte reviendrait sur ce sujet. Il n'en fit rien. D'ailleurs, tout s'arrangea, il n'y eut pas de changement de ministre. Jamais Talleyrand n'aurait parlé pour moi. J'avais refusé à son amie, Mme de Staël, de demander à la Convention le rapport du décret rendu contre lui; ce fut Chénier qui s'en chargea. Talleyrand était revenu en France pauvre comme Job, il ne s'en cachait pas. Je m'étais trouvé très souvent avec lui chez des amis communs. Quoiqu'il fît le bon garçon, je ne voulus pas me lier avec lui parce qu'il était prêtre défroqué et grand seigneur. Je ne le vis presque plus lorsqu'il fut nommé par le Directoire ministre des Relations extérieures. Quelque temps avant le 18 fructidor, Mme de Staël me mit aux prises avec lui pour m'entraîner du côté du Directoire; je résistai. C'en était assez pour que je ne fusse pas dans ses bonnes grâces.

Le 18 Brumaire avait suspendu momentanément le cours des intrigues et des machinations des Bourbons et de l'Angleterre depuis le commencement de la Révolution. Dès que, dans leur entrevue avec Bonaparte, les chefs royalistes se furent assurés qu'il n'entendait pas travailler à une restauration, ils renouèrent leurs trames et projetèrent de l'assassiner. Leurs papiers furent saisis; il se sauvèrent. C'étaient Hyde de Neuville, Ferrand, Dutheil, Duperron, Bourmont, des chouans, des émigrés, des

intrigants agissant de concert avec le gouvernement anglais et les Bourbons. Trois conseillers d'État, Emmery, Champagny et Chaptal, furent chargés de l'examen de cette affaire connue sous le nom de *Conspiration anglaise*. D'après toutes les pièces saisies, la conspiration n'était pas douteuse. Emmery fit le rapport. « Point de carmagnole, m'écrivait Laborie, rien que la « vérité. Gredins, voleurs, gibiers de potence. Il faut une « adresse de cette seconde ville de France. Indignation, intérêt, « sécurité qu'inspire la conviction de l'impossibilité du succès « de pareils projets. Vous voyez l'esprit. Vite! » Laborie, qui inclinait vers les Bourbons avant le 18 Brumaire, était devenu fougueux bonapartiste. La découverte de cette conspiration releva les actions de Fouché et dérangea les projets de Lucien qui poursuivait avec ardeur le renvoi de ce ministre.

Une association, organisée dans le Midi sous le nom d'*Institut philanthropique*, pour le renversement du Directoire et le rétablissement des Bourbons, et recevant son impulsion de l'*Agence* dite *d'Augsbourg*, avait un comité à Bordeaux. Ses membres furent arrêtés et les papiers saisis; c'étaient des hommes obscurs, sans consistance, dont le principal était un abbé Lafon. Le gouvernement n'usa pas de rigueur; après quelques mois de détention, la liberté leur fut rendue. C'était ce même abbé Lafon qui, en 1812, joua un rôle important dans la conspiration de Malet.

Scandalisé de ce que le Premier Consul d'une République telle que la France eût écrit directement au roi pour lui proposer la paix, le gouvernement anglais rejeta cette proposition; il fallut de nouveau se préparer à la guerre. Le Premier Consul ordonna la formation d'une armée de réserve. Il écrivit aux préfets pour stimuler leur zèle. Il y eut de l'élan en France; le département de la Gironde ne resta pas en arrière. Cependant la jeunesse bordelaise ne se pressait pas de s'enrôler dans le corps des volontaires qui se formait sous la direction du général Mathieu Dumas. Comme force militaire, ce corps était sans importance, il blessait même les idées d'égalité qui régnaient dans l'armée. Le Premier Consul voulait lier les hautes classes de la société à son gouvernement et donner une

nouvelle preuve de l'assentiment général à la révolution du 18 Brumaire, en montrant à la France et à l'étranger les fils des premières familles accourant spontanément sous le drapeau national. Le succès de cette mesure était un titre de recommandation pour les préfets et le général Mathieu Dumas qui la dirigeait. Je ne lui dissimulai pas les difficultés que j'éprouvais. Il me répondit : « Je ne vous répéterai pas ce que je vous écris « officiellement, il faut faire l'impossible. Croyez qu'il n'y avait « pas plus de ressources à Paris que là où vous êtes. Qui sait « mieux que moi qu'en paraissant à votre balcon pour la pre- « mière fois, vous avez dit : *Hic seges est ubi Troja fuit.* Cepen- « dant je vous demande de manière ou d'autre une poignée « de hussards, de les bien monter et de me les envoyer tout « doucement à Dijon... Coalisez-vous avec quelques bons « citoyens, avec l'arrière-garde de la Révolution, et en imitant « la souscription qui a été offerte par votre collègue Frochot, « en aidant la bonne volonté que vous aurez stimulée, faites- « moi ma poignée de hussards. Le début de la campagne est « inévitable ; Pitt a mesuré l'abîme de nos misères, mais non « l'élévation du courage des Français. Je ne puis croire que la « paix soit éloignée si le gouvernement consulaire soutient cette « épreuve. »

Il la soutint glorieusement; il en soutint d'autres avec la même gloire avant de dicter la paix. Le 16 floréal, le Premier Consul partit pour l'armée, en disant et en faisant annoncer publiquement qu'il ne serait absent que quinze jours. C'était pour tenir en respect les agitateurs. Avant son départ, il avait pris ses précautions. L'action du gouvernement était ainsi divisée : guerre, Carnot; police et justice, Cambacérès; finances, Lebrun ; relations extérieures, Talleyrand. C'était sur Carnot, à cause de son caractère moral et ferme, que reposaient le plus les espérances de sécurité. Du reste, aucune décision importante ne se prenait à Paris; tout aboutissait au Premier Consul, tout courait après lui. On lui expédiait au moins deux courriers par jour.

Même en présence de Bonaparte, la subordination des principaux agents du gouvernement n'était pas parfaite; mais, dès

qu'il n'était plus là, l'insubordination éclatait. Lucien en donnait l'exemple. C'était à peine s'il voulait bien se soumettre au Premier Consul. Le jour même de son départ, Mme Bonaparte alla voir la femme de Lucien qui se mourait, et demanda à celui-ci quand il viendrait la voir aux Tuileries où Joseph était déjà venu. « Je n'y mettrai pas les pieds, répondit Lucien avec « humeur, pendant l'absence de mon frère. Je ne veux pas tra-« vailler avec les consuls. » Il partit pour la campagne. Il fallut négocier avec lui ; il céda, mais en faisant ses conditions.

Comme on désirait la paix, on croyait autour de Bonaparte qu'il la voulait sincèrement, même quand les chances de la guerre lui seraient favorables. Il regardait, disaient des gens qui se flattaient de connaître sa modération, toutes les parties de l'Italie qu'il occupait ou qu'il occuperait comme des effets négociables dont l'avenir fixerait la destinée. On le verrait commencer un des plus beaux monuments de gloire, offrir après la victoire ce qu'il offrait avant, et très probablement rétablir un roi (celui de Sardaigne) en contraste avec les rois qui ne l'avaient pas rétabli.

Le 5 prairial, le Premier Consul écrivait qu'il serait à Paris dans quinze jours, toujours pour tenir tout le monde en haleine. Il fut très contrarié par la reddition de Gênes, surtout parce qu'il était privé des troupes de Masséna. Lucien, qui était opposé, on ne savait pourquoi, au général, colportait des lettres annonçant que la disette dans la place n'était pas telle qu'on l'avait prétendu. Ce revers ne fit pas grande sensation à Paris. On y comptait plus que jamais sur l'étoile de Bonaparte. On s'attendait à ce qu'il frapperait un grand coup, et à son prompt retour après avoir laissé à Desaix le commandement de l'armée. Tout était tranquille ou plutôt dans la stagnation. Cependant on fut plusieurs jours sans nouvelles, et l'on eut les plus vives inquiétudes.

La victoire de Marengo, 14 juin 1800 (25 prairial an VIII), décida du sort de l'Italie et fut un heureux présage pour la France. La république cisalpine fut rétablie, la ligurienne délivrée, la réunion du Piémont préparée en secret. Le Premier Consul et l'Église catholique firent alliance à Milan

L'Église chanta les triomphes et le traita en souverain. L'hymne de la victoire et les cris d'allégresse retentirent à Paris, à Bordeaux, dans toute la République. On n'avait pas vu de campagne aussi courte, aussi brillante, aussi décisive. Couvert de lauriers, le Premier Consul traversa rapidement l'Italie, posa, en passant à Lyon, la première pierre du rétablissement de la place de Bellecour, et revint à Paris pouvant dire à juste titre comme César : *Veni, vidi, vici.* Il arriva le 13 messidor (2 juillet 1800), à deux heures, un peu blessé par un accident de voiture. Toute la population afflua dans la cour et dans le jardin des Tuileries. Tous les visages exprimaient une joie qu'on n'avait pas vue depuis longtemps.

En supprimant les fêtes nationales, le Consulat avait conservé les deux principales, le 14 juillet, jour de la conquête de la liberté sur le despotisme, et le 1er vendémiaire, jour de la fondation de la République. A l'anniversaire du 14 juillet on avait réuni une fête en l'honneur de la Concorde. On les célébra aux Invalides. « Jamais, m'écrivait-on, triomphe ni spectacle n'ont « été plus imposants : cette double haie de drapeaux ennemis, « ce temple tout militaire, ces spectateurs composant eux- « mêmes un spectacle, cette double musique aux extrémités, ce « Desaix, ce La Tour d'Auvergne, ce consul si extraordinaire, si « grand, tout cet assemblage d'hommes et d'idées ! »

A Bordeaux, je célébrai aussi le 14 juillet. Le 24 messidor, spectacle gratis. Le 25, je posai la première pierre de la colonne départementale. Je prononçai un discours en l'honneur des braves du département morts dans les combats. Dans l'après-midi, réunion des autorités au Champ de Mars autour de l'autel de la Concorde, discours du préfet. Le soir, illumination générale, spectacle gratis, pièces de circonstance, bal dans le grand salon de la préfecture, souper dans la vaste orangerie. Il y eut de la joie, de l'enthousiasme sans commande, naturellement, dans toutes les classes. Tout s'animait, tout s'enflammait au nom de la liberté, de l'égalité, de la République. On était fier de la gloire des armées, de l'éclat du nom français. A Paris, comme à Bordeaux ma fête fit fortune. Pour mon début, je n'avais rien épargné.

Ma femme vint me trouver; elle fut comblée de politesses; elle acheva ce que j'avais heureusement commencé, la réunion des partis, le ralliement de la société. Depuis mon départ de Paris, elle avait été plusieurs fois invitée à la Malmaison. Mme Bonaparte lui avait témoigné de l'amitié, et le Premier Consul lui avait dit qu'il était satisfait de mon administration.

CHAPITRE III

Rivalités de Fouché, Lucien, Talleyrand. — Projets d'agrandissement du pouvoir du Premier Consul. — Préliminaires de paix avec l'Autriche. — Installation des tribunaux à Bordeaux. — Émigrés : radiations: opinion de Marmont sur eux. — Tournée dans les Landes : les dunes. — Ma nomination au Conseil d'État, section de législation.

Lorsque le Premier Consul fut revenu de Marengo, chacun se mit en mouvement pour nuire à son ennemi ou à son rival. Fouché dénonça Lucien et Talleyrand; ceux-ci le lui rendirent. On prédisait de grands changements. Bonaparte ne les aimait pas; mais ces divisions ne lui déplaisaient pas trop; il en profita pour donner à chacun son paquet et laissa tout le monde en place. Pendant son absence, les partis, ou plutôt les coteries, s'étaient fort agités. Quelques personnages influents, prévoyant le cas où il serait tué, s'étaient réunis pour s'entendre et crier : *Le Premier Consul est mort, Vive le Premier Consul!* Rœderer était un des plus empressés à colporter cette idée. Des gens affidés rapportaient à Cambacérès tout ce qui se passait dans les conciliabules et il en instruisit le Premier Consul. Peu flatté de ce qu'on lui préparât ainsi un successeur, il hâta son retour. Cependant il jugea lui-même qu'en cas de malheur il ne serait pas sage de s'abandonner à la lettre de la Constitution et aux rivalités des partis. Il y pensa sérieusement et s'en entretint avec plusieurs personnes. Des projets d'hérédité roulaient déjà dans sa tête.

Il chargea les préfets d'envoyer à Paris pour le 1er vendémiaire un certain nombre de citoyens notables de leurs départements. Le bruit se répandit qu'il profiterait de leur réunion pour agrandir son pouvoir et le consolider. On m'écrivait : « Le « public, accoutumé à de fréquents coups de théâtre, en attend « toujours et les imagine à sa guise. C'était pour le 14 juillet; « à présent, c'est pour le 1er vendémiaire. On suppose que le

« Premier Consul fera des changements à la Constitution ; « comme s'il avait besoin de donner cet ébranlement à son « pouvoir et s'il avait à désirer quelque chose de plus! Vous « jugez bien que je ne crois pas à ces sottises. Je ne vous en « parlerais même pas, si je ne voyais des gens qui devraient « être sages s'y arrêter. Il n'y a là rien de vrai. Bonaparte a « trop d'esprit pour ne pas sentir qu'il n'a plus qu'un genre « de gloire à acquérir, celui de rendre la France heureuse. Il « n'a aussi que cette seule pensée, ce seul désir, ce seul besoin. « Il n'a point en vue d'accroître un pouvoir dont il s'est si « heureusement emparé et qu'il ne veut conserver qu'à l'abri « de la Constitution. » C'était l'opinion de Mme Devaines et de Siméon, bien que tous les deux fussent très monarchiques. Ils présumaient trop de la modération de Bonaparte, et pensaient qu'avec le pouvoir que lui donnait la constitution républicaine il pouvait rendre la France heureuse. C'était alors l'opinion presque générale. La confiance de Siméon dans le bon esprit de Bonaparte n'était pourtant pas sans restriction. Il aurait voulu que quelqu'un eût le droit et le courage de donner des avis à un homme dont les intentions étaient grandes et bonnes, mais que sa jeunesse pouvait emporter, ou que l'on pouvait égarer par de fausses insinuations toujours plus faciles à donner que les bonnes.

Toutes les idées que pouvait avoir le Premier Consul sur l'agrandissement de son pouvoir, il les ajournait après la paix. A la manière dont il en parlait, il paraissait la vouloir de bonne foi et compter au moins sur la paix continentale. Quant à la paix maritime, c'était autre chose. « Les Anglais, disait-il, ne « peuvent pas s'accoutumer à l'idée que la Belgique nous « reste. » Il pressait la négociation des préliminaires, car il ne voulait pas perdre le reste de la belle saison, ni compromettre ses avantages. Les préliminaires furent signés avec le comte Saint-Julien. Duroc partit avec lui pour Vienne ; mais on ne lui permit pas d'aller dans cette capitale. Il revint avec la nouvelle que l'Empereur n'avait pas ratifié les préliminaires. Le Premier Consul parut, pendant quelques jours, triste et rêveur.

Amie dévouée et active, Mme Devaines s'était mis dans la tête de me pousser dans les affaires et surtout de me faire revenir à Paris. Rien ne lui paraissait trop élevé pour moi ni au-dessus de mes forces. Elle profitait de toutes les occasions pour parler de moi, me faire valoir ou obtenir quelque amélioration. Grâce à ce qu'elle n'était plus jeune, le Premier Consul avait des préférences et se montrait très aimable pour elle. Un jour qu'elle dînait chez lui et à côté de lui, il lui offrit du vin de Bordeaux. Elle me nomma. Il fit l'éloge de mon administration, lui adressa plusieurs questions sur moi et lui demanda si je ne voudrais pas revenir à Paris. Il parla sur son système de fusion, s'en montra très satisfait relativement aux préfets et dit que tous les jacobins qu'il avait placés se conduisaient parfaitement.

Dans le post-scriptum d'une lettre, Cambacérès me glissait ces mots écrits de sa main : « C'est avec satisfaction que « j'apprends à mon ancien collègue que son administration a « le mérite difficile de réunir tous les suffrages. » D'un autre côté, après des reproches sur ma négligence à lui écrire, Maret me mandait : « Vous mériteriez bien que je gardasse aussi le « silence sur un point qui peut cependant piquer votre curio- « sité. Un ministre a eu l'ordre de remettre des notes sur tous « les préfets; il les a remises ; notes secrètes, écrites de sa « main, rédigées par lui laconiquement et d'un tour d'esprit « qui n'appartient à aucun de ses rapporteurs. Vous pensez, « mon ami, qu'avec un regard également intéressé et curieux « je cherchais le Loiret (1) et la Gironde. Je rencontrais, en « courant, *mauvais, idem, idem, idem*... puis des éloges bien « mesurés, bien rares. Enfin, je lis Maret... Thibaudeau. Pour « Maret : « Excellent s'il avait plus d'affabilité »; pour vous : « Excellent, fort aimé, vivant bien avec le commissaire « général ; il a de la dignité et autant de fermeté que de « lumières. » Le cœur m'a battu de joie et d'une sorte de recon- « naissance, comme s'il était difficile et méritoire de rendre « justice à ceux que j'aime. Je ne vous ai pas écrit tout de

(1) Son frère était préfet de ce département. (Note de Thibaudeau.)

« suite, j'en ai été désolé, mais le temps et les affaires... Je « me disais : si c'était lui, il aurait déjà écrit. Le secret « de l'opinion de ceux qui sont placés parmi les juges de nos « travaux donne un tel aplomb, une telle confiance, qu'il « croirait devoir me le révéler, ne fût-ce même que pour « l'intérêt de la chose publique. Je me suis dit cela, et quand « je vous fais ma confidence tardive de quelques jours, je n'ai « pas besoin de vous mander que ceci doit rester absolument « entre nous. »

Les affaires religieuses me paraissaient être dans la situation la plus heureuse. Il n'y avait plus de clergé, la révolution l'avait licencié. Il ne restait que des prêtres dont les divisions diminuaient chaque jour l'influence. On marchait vers l'époque, à mon sens si désirable pour la République, où l'État n'aurait plus à se mêler des cultes que sous le rapport de la police. La tolérance était dans ma politique comme dans mon cœur. Je fermais les yeux sur les oratoires secrets ; loin de leur faire la guerre, je les aurais plutôt encouragés. Le gouvernement avait un autre système. Le Premier Consul penchait vers le rétablissement du clergé catholique. La police pourchassait les prêtres insoumis qui fonctionnaient en secret. Les poursuites m'en amenèrent un que je n'avais pas vu depuis vingt ans. C'était l'abbé Depain, mon ancien précepteur; je le pris sous ma protection.

M. Champion de Cicé, ancien évêque de Rodez et dernier archevêque de Bordeaux, avait été autorisé à rentrer en France en vertu de l'arrêté des Consuls qui rouvrait aux constituants émigrés les portes de leur patrie. Vu sa qualité d'archevêque, il avait d'autres prétentions ; il désirait que les communes de son diocèse demandassent le retour de leur pasteur. L'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets, avec lequel j'avais quelques relations, m'écrivit et me pria de ne pas m'opposer à cette manifestation. Il me donnait pour raison que « M. de Cicé, « mille fois victime de son civisme dans les premiers jours de « la révolution et à l'étranger, avait plus de ménagements à « garder que tout autre dans le mode qu'il emploierait pour « rentrer. Il fallait, pour son repos et sa tranquillité, qu'il fût

« purement passif dans cette circonstance, et qu'on ne pût lui « faire un nouveau crime de sa rentrée, en l'imputant à quelque « acte de lâcheté. » Je répondis assez durement à l'abbé Sicard que je ne voulais pas me prêter à un pareil tripotage; que si M. de Cicé croyait son honneur compromis en rentrant par autorisation du gouvernement, il pouvait rester à Londres.

Dans sa réponse au discours de Tronchet, président du tribunal de cassation, le Premier Consul dit : « Les qualités « militaires ne sont nécessaires que dans quelques circons- « tances. Les vertus civiles, qui caractérisent le vrai magistrat, « ont une influence de tous les moments sur la félicité « publique. » J'installai solennellement les tribunaux à Bordeaux. Les discours que je prononçai me valurent la bienveillance des nouveaux magistrats et l'approbation du Premier Consul. Dans une longue conversation sur des objets analogues, il dit, m'écrivit Maret, qu'on était très content de mon administration, et que surtout mes discours aux tribunaux étaient à merveille.

Les membres du Parlement avaient été dispersés ou frappés par la Révolution. Le procureur général Dudon, qui s'était fait remarquer par son opposition, avait échappé à la tempête dont son fils avait été victime. Agé de quatre-vingt-trois ans, il avait conservé toute sa tête, il jouissait de l'estime et de la considération publiques J'allai lui faire visite; il en fut extrêmement touché; la ville entière en fut reconnaissante. Je trouvai ce vieillard assis dans un fauteuil; son aspect était imposant. Notre entretien roula sur deux célèbres bordelais, Montaigne et Montesquieu. M. Dudon avait personnellement connu l'auteur de *l'Esprit des lois;* il parla de celui des *Essais* comme s'ils eussent été contemporains. Il mourut peu de temps après.

Par ses victoires en Italie, le Premier Consul était parvenu à fermer tous les ports de ce pays aux Anglais. Il voulait étendre cette mesure au Portugal où ils étaient comme chez eux. N'ayant pu réussir par les négociations, il résolut l'invasion. Elle exigeait le concours de l'Espagne. Il y envoya Berthier comme ambassadeur extraordinaire. Sa mission avait aussi

pour objet le royaume d'Étrurie et la Louisiane. Son arrivée à Bordeaux fut annoncée par vingt-quatre coups de canon. Il reçut les autorités et les visita ainsi que les établissements publics. On se disputa la faveur de le traiter; il donna la préférence au général Dufour, commandant la division. Il vint au Grand-Théâtre dans ma loge. Des couplets furent chantés en son honneur. On lui présenta une couronne d'immortelles et une branche de laurier. Celui de Marengo était encore tout frais, il en paraissait couvert. On voyait, on honorait en lui le Pylade du Premier Consul, le compagnon de sa gloire. L'enthousiasme fut général et porté à son comble. Je n'avais jamais vu Berthier qu'en passant, j'étais très curieux de le connaître. Nous conversâmes assez longtemps; il ne justifia pas la haute opinion que je m'étais formée de lui. Il me témoigna estime et amitié. Je n'eus dans la suite qu'à me louer de son obligeance. En partant, il m'engagea à lui envoyer les nouvelles que je recevrais de Paris. Notre correspondance ne dura pas longtemps, parce que je quittai bientôt Bordeaux. Je fis aussi la connaissance de Lespérut, secrétaire de Berthier. Il se forma entre nous une liaison dont je n'eus qu'à me féliciter. Mme Devaines lut au Premier Consul un récit que je lui avais envoyé de la réception faite à Berthier; il en fut très satisfait.

L'affaire des émigrés était une épine pour le gouvernement. Dans de grandes phrases officielles, il se montrait sévère ; dans le fait, il fermait les yeux sur leur rentrée ou leur tendait la main. Pendant que le Premier Consul était en Italie, Laborie m'écrivait : « Bonaparte a politiquement autorisé à continuer « quelques radiations. C'est le meilleur moyen d'obtenir la « confiance et de parler par l'espérance à cette multitude d'in- « térêts particuliers qu'il faut rattacher. Le chevalier de « Boufflers est revenu de Berlin enchanté de Beurnouville « (ambassadeur). Il écrit à l'abbé Delille pour l'engager à reve- « nir. Dès le second jour, il a dîné chez Cambacérès. On ne « saurait croire combien ces apôtres-là font de prosélytes. »

Tous les émigrés n'étaient pas aussi faciles à apprivoiser que Boufflers. Il y en avait qui menaçaient les acquéreurs de leurs biens. Le ministre de la police en fit reconduire quelques-uns

aux frontières. Laborie m'écrivit : « La vérité est qu'il n'y a eu « que quatre émigrés rayés qui aient menacé leurs acquéreurs. « Il est difficile de ne pas voir cependant par l'effet des discus- « sions sur la rentrée des quatre fructidorisés exclus de l'Ins- « titut, et par la publication des *Mémoires de Job Aymé,* qu'il « faut une main bien forte pour calmer des passions et des « haines de parti qui sont plutôt suspendues qu'éteintes. »

Les émigrés ne continuaient pas moins leur invasion. Malgré les inquiétudes que causait leur retour, le Français, si hospitalier pour l'étranger, ne fermait point les bras à des compatriotes. Tous les cœurs étaient disposés à la réconciliation; mais la plupart des nouveaux rentrés n'étaient pas corrigés par le malheur. Ils avaient l'âme pleine de fiel; ils rapportaient toutes leurs anciennes prétentions; ils menaçaient les possesseurs de leurs biens et disaient hautement que Bonaparte n'était que le prête-nom de Louis XVIII. Le Premier Consul voulait bien être généreux; cependant cette supposition était loin de le flatter. Les patriotes jetèrent les hauts cris, et le gouvernement parut vouloir s'opposer à un débordement qui menaçait la tranquillité publique.

Sur l'insolence des émigrés il n'y avait qu'une voix, même parmi les patriotes modérés. Un de mes amis (Lehoc) (1) m'écrivait à propos d'hypocrites : « Ce ne sont pas messieurs les « émigrés qui sont des hypocrites, car ils ne saluent plus les « citoyens. Ils se montrent en vainqueurs, calomnient l'indul- « gence et insultent aux maux que nous avons soufferts. Il faudra « bientôt leur payer les intérêts des intérêts de leurs biens. »

J'étais de ceux qui voulaient qu'on procédât avec mesure aux radiations. J'en écrivis au ministre de la police et à quelques amis, entre autres à Marmont, aide de camp du Premier Consul et conseiller d'État, dont l'opinion sur ce point m'était connue. Il me répondit : « J'ai eu comme vous de vives inquiétudes sur « la rentrée des émigrés. Le gouvernement était perdu s'il eut

(1) Lehoc (Louis-Grégoire), ancien intendant des finances du duc d'Orleans. Emprisonné sous la Terreur, il fut ensuite nommé ministre plénipotentiaire en Suède, poste qu'il occupa jusqu'au 18 Brumaire. Il mourut à Paris en 1810, ayant consacré ses dernières années à des travaux littéraires.

« pris plus tard des mesures répressives. Vous pouvez difficile-
« ment vous faire une idée de l'insolence de ces messieurs.
« C'étaient les hommes de l'opinion la plus opposée, la plus
« exagérée, ceux enfin qui ont commandé les légions d'émigrés,
« qui avaient le plus de prétentions et qui obtenaient le plus
« d'égards. Heureusement, la prudence et la volonté ferme du
« Premier Consul nous en débarrassent formellement ; tout
« rentre dans l'ordre, et les nuages qui s'étaient élevés à l'hori-
« zon se dissipent. Il est d'un bon esprit d'accorder de la recon-
« naissance à ceux qui nous ont rendu service, et nous en
« devons beaucoup à messieurs les émigrés par la manière
« inconsidérée dont ils se sont conduits. Ils ont donné l'éveil
« par leur propre sottise. »

Le Premier Consul jugeait l'émigration d'un autre point de vue que les hommes de la révolution. Les rentrées se ralentirent, mais ne cessèrent pas; et bientôt il ne resta plus pour ainsi dire d'émigrés dehors que ceux qui ne voulaient pas revenir et quelques grosses têtes que le Premier Consul excepta de l'amnistie.

Ayant terminé l'organisation administrative du département, je projetai de faire une tournée pour acquérir la connaissance des localités si nécessaire à un administrateur, et pour juger par moi-même les nouveaux fonctionnaires, mes collaborateurs que j'avais nommés sur parole. Je commençai par la partie la plus pauvre, les Landes.

De vastes bruyères, des bois de pins, des dunes de sable, des étangs, des marais, de loin en loin quelques villages entourés de champs cultivés, tel est l'aspect général de ce pays. Tout y paraît sauvage, le sol, le costume, la langue, l'homme et les animaux. Le peuple est pêcheur sur les côtes, pasteur dans les terres; son industrie se borne à l'extraction du goudron introduite dans les forêts par les soins de Colbert, à la culture du millet, du sarrasin et de quelques fruits. Il se couvre d'étoffes grossières et de peaux de moutons toutes brutes. Il est ignorant, sobre et bon. La plupart des transactions n'y sont point écrites et n'y ont d'autre garantie que la bonne foi. Dans l'héritage de leur père, les enfants ne prennent pas chacun un champ, ils se partagent chaque pièce de terre, comme si, par cette

division, ils voulaient ne se diviser eux-mêmes que le moins possible. Les mœurs devraient être pures puisqu'elles sont si simples, mais la vie pastorale et solitaire y produit quelques-uns des désordres de l'extrême civilisation. Le pâtre reste quelquefois dans ses vastes pâturages pendant plusieurs semaines sans s'approcher de sa maison. Il se fait une nature et se crée des jouissances appropriées à ses besoins et à sa situation. Monté sur des échasses, il paraît de loin ne pas tenir à la terre et comme un personnage aérien. Pour le moment, dans cette contrée, l'administration avait peu de chose à faire ; les habitants ne la connaissaient que par les contributions et la conscription. Pour l'avenir, il y avait à dessécher, à défricher et surtout à soigner l'instruction, qui était très arriérée, pour ne pas dire nulle. M'étant plaint de ce que les registres de l'état civil n'étaient pas bien tenus : « A quoi cela sert-il, « me répondit un maire. Nos habitants n'y ont jamais « recours ; leur mémoire leur en tient lieu. » Absolument comme chez les sauvages ou les Turcs. En me rendant à la Teste, il s'éleva une tempête ; je faillis faire naufrage dans le bassin d'Arcachon. C'était la première fois que je voyais la mer.

Un des plus grands fléaux de ce pays, ce sont ces montagnes de sable que les vents font voyager dans les terres et qui engloutissent les villages, les forêts et tout ce qui se trouve sur leur passage. J'avais lu dans les *Essais* de Montaigne les ravages causés par les dunes et attestés par des arbres dont on ne voit plus que la cime, des églises dont on n'aperçoit plus que l'extrémité du clocher. On est soi-même témoin de leur mobilité. Chaque coup de vent soulève du sable du côté de la mer et le porte de la base des dunes à leur sommet, d'où il retombe du côté des terres. On peut calculer, pour ainsi dire, géométriquement la marche d'une dune et prédire à jour nommé l'envahissement progressif des habitations et des héritages voisins. C'est d'après un de ces calculs que la destruction de Bordeaux a été prédite à jour fixe ; mais ce jour fatal est si éloigné que cela n'a empêché personne d'y faire bâtir des maisons et d'y dormir en paix. Je visitai les travaux que dirigeait l'ingénieur Brémontier pour fixer les dunes.

Le 1er vendémiaire an IX, anniversaire de la fondation de la République, était une des fêtes nationales conservées, en attendant qu'on les supprimât toutes. Les ministres écrivirent aux préfets de faire valoir, en la célébrant, les services rendus à la France par le gouvernement consulaire. On déploya une grande pompe à Paris. Les restes de Turenne furent transférés aux Invalides. La gloire monarchique fut associée à la gloire républicaine. Une heureuse nouvelle ajouta à l'enthousiasme : c'était le consentement de l'Autriche à traiter de la paix et de la remise des places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philipsbourg. Bonaparte la reçut sur le Pont-Royal, pendant qu'il se rendait aux Invalides. Ce hasard parut fait exprès. A Bordeaux, pour ajouter à l'éclat de la fête, je n'avais pas sous la main les cendres d'un guerrier, mais j'avais celles d'un philosophe, de Montaigne. De l'église des Feuillants, où elles étaient exposées à des profanations, je les fis transférer solennellement dans le local de l'Académie, en attendant qu'il leur fut érigé un tombeau digne de l'auteur des *Essais*.

Le Premier Consul nomma, le cinquième jour complémentaire (22 septembre 1800), plusieurs conseillers d'État, dont deux pris parmi les préfets, Français de Nantes et moi. Je reçus, avec l'arrêté de ma nomination, une lettre du secrétaire d'État de la même date et ainsi conçue : « Les Consuls, en vous « confiant la préfecture de la Gironde, savaient qu'ils accor- « daient à ce département une distinction que méritait l'impor- « tance de cette portion de la République. Ils lui donnaient « pour administrateur l'un des citoyens les plus recomman- « dables par ses talents, ses services et son caractère. Ils vous « chargeaient d'une mission digne de vous. Toutes les espé- « rances du gouvernement et des administrés ont été réalisées; « vous les avez même surpassées, et les Consuls vous ont « reconnu propre à de plus hautes fonctions. Le Premier « Consul me charge de vous annoncer qu'il vient de vous « ommer conseiller d'État attaché à la section de législation. « Je vous invite à vous rendre à votre poste aussi promptement « qu'il vous sera possible. »

En même temps que cette lettre, m'arrivèrent les félicitations

de mes amis. Portalis, nommé comme moi conseiller d'État, m'écrivit : « Mon cher Thibaudeau, je viens me féliciter avec « vous des rapports nouveaux qui vont nous réunir dans le « Conseil d'État et dans la même section de ce Conseil. Il est « heureux que deux camarades que la tyrannie avait séparés « dans un temps de calamité, soient rapprochés par un gou- « vernement qui veut le bien et qui le fera. Soyez bien « convaincu, mon cher ami, que je sens mes forces s'accroître « par les vôtres, et tous les travaux s'aplanir puisque je les « partagerai avec vous. Tout s'adoucit, tous les liens se resser- « rent, quand l'amitié est associée aux fonctions et aux devoirs « communs. Adieu, mon cher, je vous embrasse et vous aime « de tout mon cœur. »

« Bon jour, bon an, mon cher ami, m'écrivit Siméon. Le « Premier Consul nous donne de bonnes étrennes en vous « nommant, vous et Portalis, conseillers d'État. On vous enlève « à un département important auquel vous vous attachiez. « Mais vous passez sur un plus grand théâtre, *et pour dot vous « aurez le monde.* Vous serez directement utile à toute la France, « le bien public y gagnera beaucoup et vos amis aussi... « Adieu, citoyen préfet, citoyen conseiller d'État, mieux que « cela, adieu Thibaudeau, venez vite, je vous désire comme je « vous estime et vous aime. »

Mme Devaines, après m'avoir exprimé sa joie, me mandait : « Il faudra surtout dire la vérité, toute la vérité, au Premier « Consul. C'est par d'aussi bons yeux que les vôtres qu'il est « important de lui faire voir ce qu'il ne peut pas apercevoir « par les siens. »

Je ne m'attendais pas à cet avancement et je ne l'avais pas désiré. Loin d'être enivré de la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant moi, je regrettai celle que je quittais. Préfet depuis six mois, à peine avais-je eu le temps de m'établir, d'organiser l'administration, de faire connaissance avec le pays. J'aurais souhaité d'achever l'œuvre que j'avais seulement ébauchée, et de laisser des traces un peu plus durables de mon séjour dans ce département. A mesure que j'avais appris à le connaître, je m'étais passionné pour lui. Il offrait à l'ambition d'un adminis-

trateur tout ce qui pouvait le flatter : un territoire étendu, riche et varié ; deux grands fleuves ; une population industrieuse ; une vaste et belle ville, célèbre par son commerce, ses grands hommes, l'esprit et l'aménité de ses habitants.

Je méditais une foule de projets d'amélioration. Dans mes rêves, mon imagination embellissait encore ce tableau imposant qu'offrent à Bordeaux les quais, les magasins de la marine, la douane, la bourse, les allées et le théâtre. Des marais, qui infectaient une partie de la ville, à dessécher ; une ville nouvelle à bâtir sur l'emplacement du Château-Trompette ; des travaux à faire dans la Garonne pour améliorer la navigation ; un pont à construire sur le fleuve ; un hôpital à édifier pour les malades, etc., telles étaient les créations qui n'attendaient, pour être réalisées, que quelques années de paix. Étais-je assez candide, assez simple ? Je répondis froidement aux ardentes félicitations de mes amis, et je les priai d'obtenir que je restasse à Bordeaux comme conseiller d'État en service extraordinaire ; ils s'écrièrent que j'étais fou et m'engagèrent à en prendre mon parti, la chose étant sans remède. Fou ! je ne l'étais pas tant que cela leur semblait. Ni ambitieux, ni courtisan, je pressentais que sur le théâtre nouveau et glissant où j'étais appelé, je finirais infailliblement par me casser le cou. Tandis que je rechignais contre ce qu'on soutenait être une bonne fortune, et que j'alléguais le dérangement que ce déplacement causerait à mes finances, je restais à Bordeaux, sous prétexte d'établir mon successeur, qui m'avait, en effet, prié de l'attendre. Je reçus une lettre de Bourrienne qui m'annonçait fort obligeamment que le Premier Consul avait mis dix mille francs à ma disposition, que je trouverais à mon arrivée ; que mes meubles me restaient et que le ministre de l'Intérieur était disposé à les acheter pour le compte de la préfecture. Si ce n'était pas un pont d'or, c'était du moins une gracieuseté à laquelle je ne pouvais pas être insensible. J'étais entré à Bordeaux triomphant, j'en sortis assez tristement, sans faire d'adieux, sans tambour ni trompette, ayant assez de mes regrets, sans mettre à l'épreuve ceux de mes administrés.

CHAPITRE IV

Composition de la Section de législation; portraits de ses membres; travaux du Code civil. — Cours des premier et deuxième consuls; société, salons : Mmes Devaines, de Staël, Récamier, de Montesson. — Relations avec Mme Bonaparte. — Les ministres Carnot et Lucien Bonaparte sont remplacés. — J'écris les discours et les entretiens du Premier Consul. — Ma mission dans la 6e division militaire. — Promenades dans le Chablais et le canton de Vaud. — Je présente au Corps législatif l'exposé de la situation de la République.

Avant d'entrer dans la carrière politique, j'appartenais au barreau. Je fus cependant un peu contrarié d'avoir été attaché à la section de législation du Conseil d'État. J'avais goûté de l'administration, j'aurais préféré la section de l'intérieur. J'avais pour collègues Boulay (de la Meurthe), président, Berlier, Emmery, Réal et Portalis. Il y avait là de toutes les nuances. Nous étions, Berlier et moi, conventionnels et votants. Réal, ardent révolutionnaire, n'avait été membre d'aucune assemblée. En des temps fort critiques, il avait occupé à Paris des places importantes dans l'ordre judiciaire et l'administration, et exercé les fonctions de défenseur officieux. Sa carrière avait été semée de beaucoup de vicissitudes. Il en était sorti avec une réputation de courage, de dévouement et d'habileté dans les affaires. Spirituel, vif, riche de faits et d'anecdotes, il égayait parfois nos discussions les plus sérieuses. Les royalistes lui avaient fait une renommée effrayante. C'était pourtant un très bon homme, qui avait obligé beaucoup de ces nobles détracteurs.

Boulay, dévoué à la Révolution, était plutôt un penseur, un organisateur qu'un homme d'action. Il avait cependant fait comme soldat la première campagne de la liberté. Son aptitude, comme ses études, était toute philosophique et législative. Ses travaux au Conseil des Cinq-Cents avaient été remarqués. Il avait une grande tache aux yeux des nobles : c'était son fameux

rapport sur leur expulsion ou leur exclusion de l'exercice des droits politiques. La mesure était logique, car ils étaient plus ou moins ennemis de la Révolution et devaient à tout jamais former dans la nation une petite nation à part. Ce projet avait l'assentiment de Sieyès, logicien inflexible. C'était un remède trop fort pour le tempérament que les traditions et la civilisation avaient fait au corps social.

Emmery était un patriote de 89 connu par des travaux utiles dans l'Assemblée constituante, par sa modération au milieu des orages et des luttes des partis, par son instruction, la justesse de son esprit, sa candeur et sa bonhomie. Il avait un caractère indépendant, un peu sauvage, des habitudes simples et méthodiques. Les exigences du monde le fatiguaient, il ne pouvait pas s'y plier, s'en affranchissait, fuyait la société et la cour et ne se livrait encore qu'avec peine à un petit cercle d'amis. Nous nous étions liés au Conseil des Cinq-Cents, où nous avions suivi la même ligne.

Avec le talent propre à jouer un rôle, Portalis s'était glissé inaperçu à travers la Révolution. Il n'avait pas un caractère assez fortement trempé pour prendre un parti. Il était, au fond, essentiellement monarchique. Lorsque la République fut constituée et qu'il fut nommé au Conseil des Anciens, cette transformation lui parut sérieuse; il prêta serment à la République, espérant y faire son chemin si elle devait se consolider. Il tint le premier rang parmi les orateurs. Bon, excellent homme, il était bien avec tout le monde; il tendait la main aux patriotes et recevait avec plaisir les caresses des royalistes; elles ne lui manquèrent pas. Malgré sa modération, sa bienveillance, son talent inoffensif, il ne put éviter la proscription au 18 fructidor; il eut le bonheur de se soustraire à ses rigueurs et de trouver un généreux asile. Il était dévoué au Premier Consul, qui lui avait rouvert les portes de la patrie et qui revenait aux traditions monarchiques. Jurisconsulte, publiciste, doué d'une imagination méridionale et d'une rare mémoire, orateur distingué au barreau, à la tribune, malgré son accent provençal, alliant la religion et la philosophie, la bonhomie et la finesse, la simplicité d'un enfant et la gravité d'un homme d'État, la fran-

chise d'un homme libre et la souplesse d'un courtisan, extrêmement obligeant... en paroles, n'ayant ni la force de refuser un service ni celle de le rendre, instrument d'une grande utilité dans une main forte, tel était Portalis.

Berlier avait tenu à la Convention et au Conseil des Cinq-Cents un rang honorable. Savant jurisconsulte, il avait pris dans les comités, à la tribune, une grande part aux travaux de la législation. Sans être éloquent, dans ses rapports, dans ses discours, il était concis et disert. Ferme dans ses principes, il déplorait les excès des partis et se mêlait rarement à leurs luttes. Caractère indépendant, sincère, véridique, il avait conservé les mœurs simples et les manières naïves de sa province. Le Premier Consul l'avait nommé comme jacobin.

Malgré les caractères si divers dont se composait la section de législation, la plus parfaite union régnait entre nous, je peux dire une véritable camaraderie. La composition de la section fut ensuite modifiée. Bigot de Préameneu et Treilhard y furent nommés. C'étaient deux savants jurisconsultes. Bigot remplaça dans la présidence Boulay, lorsque le Premier Consul donna à celui-ci le contentieux des domaines nationaux. Bigot était de mœurs douces et simples, d'opinions modérées. Treilhard, au contraire, avait le ton dur et tranchant; au fond, bon camarade. Il avait fourni une longue, laborieuse et honorable carrière. Nous avions été collègues à la Convention; comme Berlier et moi, il était votant.

La section de législation avait naturellement dans ses attributions tout ce qui concernait le droit civil et criminel. Elle fut de plus chargée d'un de ces grands travaux qui se présentent rarement et qui font époque dans l'histoire d'un peuple : je veux parler du Code civil. La rédaction d'un projet avait été confiée à une commission composée de Tronchet, Bigot de Préameneu, Portalis et Malleville. Ces jurisconsultes distingués avaient été désignés par Cambacérès. Les deux premiers étaient les avocats du droit coutumier, les deux autres du droit écrit, qu'il fallait concilier dans le Code. Cinq mois suffirent à la commission pour rédiger son projet. Il fut imprimé, distribué aux sénateurs, aux tribuns, aux membres du Corps législatif, et envoyé au

tribunal de cassation ainsi qu'aux vingt-neuf tribunaux d'appel avec invitation de l'examiner et de transmettre leurs observations dans le délai de trois mois.

Dans une matière aussi grave, il était impossible d'agir à la fois avec plus de solennité, de rapidité et de bonne foi. Tout ce qu'il y avait en France de plus éclairé et de plus recommandable parmi les jurisconsultes et dans la magistrature fut appelé à concourir à ce grand monument. Les lumières affluèrent de toutes parts sous forme de critique ou d'éloge; des étrangers fournirent aussi leur contingent. Il n'y eut qu'une opinion en faveur de cette utile entreprise qu'appelaient depuis longtemps les besoins de l'époque, le vœu de la nation et celui des publicistes de tous les pays. Une seule voix discordante se fit entendre, celle de l'émigré Montlosier, qui, dans un écrit publié à Londres, prétendit que personne en France n'était capable de faire un code civil.

Les observations des tribunaux avaient été imprimées; la section de législation fut chargée de mettre en œuvre ces matériaux et de faire une nouvelle rédaction du Code pour être soumise à la discussion du Conseil d'État.

Nous nous divisâmes les différentes matières. Après avoir subi une première discussion dans la section, elles en subissaient une seconde dans le Conseil d'État et une troisième devant le Corps législatif. Pendant ces trois épreuves, chaque conseiller d'État était rapporteur de la matière qui lui était échue.

Au Conseil d'État, la discussion commença le 4 thermidor an IX. Les premiers projets de loi furent portés au Corps législatif dans sa session de frimaire an X. Je présentai le troisième, celui sur les actes de l'état civil. Il fut adopté par le Tribunat; les autres échouèrent devant lui et au Corps législatif. Je l'avais prévu longtemps d'avance. Convaincu qu'il était presque impossible de faire le Code civil avec le concours de deux corps délibérants aussi nombreux, j'avais émis au Conseil d'État l'opinion que, du moins, on ne le leur présentât qu'en grandes masses, pour éviter les objections de détail. Je revins sur cette opinion; on persista dans le système adopté. Mais, en attendant des temps plus favorables, on ne présenta plus de projets,

on retira ceux qui étaient déposés; c'est ce que le Premier Consul appela *prendre ses quartiers d'hiver*. On continua dans le Conseil d'État à discuter le Code.

Lorsque le sénatus-consulte du 16 thermidor an X eut réduit le Tribunat à cinquante membres, et établi entre lui et le Conseil d'État des conférences préparatoires sur les projets de loi, il n'y eut plus à craindre d'opposition, ni pour ainsi dire de discussion. Alors on présenta de nouveau au Corps législatif les projets de loi du Code civil. Ce système fut, sans contredit, très favorable à la confection du Code; mais il eut des conséquences très fâcheuses pour le régime représentatif.

Pendant vingt mois, dans la section de législation et dans le Conseil d'État, j'ai pris part à la rédaction du Code; je n'ai été rapporteur que des deux titres : *Des actes de l'état civil* et *Des absents*. Sur les autres matières, j'ai suivi la discussion, ainsi qu'en témoignent les procès-verbaux. Je suis resté bien en arrière des grands jurisconsultes qui avaient pour eux l'âge, la science, une longue pratique, tels que Tronchet, Portalis, Bigot de Préameneu, Malleville, Berlier, Treilhard. Sorti du barreau à l'âge de vingt-sept ans et jeté dans la carrière politique, je ne pouvais apporter au Code qu'un faible contingent. Comme je l'ai déjà dit, je n'étais pas là dans mon élément. J'aspirais toujours à la carrière de l'administration. Le Premier Consul le savait. Aussi, parlant de la discussion du Code civil et caractérisant les divers orateurs, avait-il dit que ce genre de discussion était trop froid et qu'il ne me convenait pas; que j'avais trop de fougue; qu'il me fallait une tribune.

Le Conseil d'État était alors le théâtre le plus favorable à l'ambition. On y prenait part aux grandes affaires d'État, on pouvait s'y élever à la faveur et à la fortune. Il fallait y apporter, outre la capacité, un autre savoir-faire et un autre esprit de conduite que dans une préfecture. Près du Premier Consul, on était promptement mesuré et jugé. Pour réussir, il fallait se faire des principes et même une conscience d'après sa volonté et ses convenances. Sous ce rapport, il n'était pas pire que tous les princes et ne valait pas beaucoup mieux. Pour un homme qui se maintient à la cour malgré sa loyauté et sa franchise, il

y en a cent qui s'y perdent avec ces qualités, du reste très peu communes, bien qu'elles ne soient qu'un devoir.

Parti pour Bordeaux au moment où le gouvernement consulaire venait de s'établir, je le trouvai, à mon retour, extraordinairement changé et grandi. Dans mes *Mémoires sur le Consulat*, j'ai décrit la cour du Premier Consul.

Les second et troisième Consuls avaient aussi leur cour. Celle de Lebrun était comme lui, très modeste, un peu bourgeoise; il n'était pas fait pour la représentation, il n'en avait pas le goût et n'aimait pas la dépense. Ses manières étaient celles d'un homme d'affaires, plus accoutumé à la vie du cabinet qu'à la vie de salon. Bien que poli et affectueux, il n'attirait pas chez lui; on y allait pourtant, mais seulement par bienséance, car, excepté pour les finances qui étaient sa spécialité, il avait peu d'influence dans le gouvernement. On regardait un troisième Consul comme une cinquième roue à un carrosse. Nous n'étions pas de la même génération, nous n'avions eu que très peu de rapports dans les Conseils législatifs et lors de ma nomination à une préfecture. Cependant, il me témoignait de l'estime et de l'affection.

Les salons de Cambacérès étaient la véritable doublure de ceux des Tuileries. Il aimait la représentation; il était là dans son élément. On aurait dit qu'il y était né, qu'il y avait été élevé, qu'il y avait passé sa vie. Il y avait chez lui une étiquette, il en était jaloux et veillait à ce qu'elle fût rigoureusement observée. Sans oublier sa dignité, d'une extrême politesse pour tout le monde, il en mesurait cependant l'expression suivant la position de celui qui se présentait; c'était un sourire de satisfaction, ou de familiarité, ou de protection. On lui attribuait une grande influence dans les affaires; on le regardait comme le conseiller intime du Premier Consul. Militaires, civils, hommes, femmes, étrangers, nationaux, tout affluait chez lui. Il n'était jamais plus content que lorsque les abords de son palais étaient obstrués d'équipages, et qu'on avait de la peine à y pénétrer et à en sortir. Il donnait de grands dîners; on les vantait pour la bonne chère dont il était amateur. Il avait en outre ses petits jours, ses petits appartements, une petite cour

de familiers. Ils venaient assidûment lui tenir compagnie ; ils l'accompagnaient à la promenade, au spectacle, dans des parties de campagne. C'étaient Siméon, Portalis, Muraire (1), Jaubert, Marcorelle (2), Seguier (3). Il me traitait très bien ; mais intime avec lui tant que nous avions été collègues et sur le pied de l'égalité, je ne fus plus de son intimité dès qu'il devint second Consul. Ce rôle ne m'allait pas.

La société se reformait en même temps que se reconstituait l'ordre social. Le luxe reparaissait dans les salons et dans les équipages. A la ville, les uns devançaient la cour, les autres s'efforçaient de marcher sur ses traces. Les hauts fonctionnaires étaient obligés d'observer un décorum, d'avoir une tenue et une représentation. Le Premier Consul le voulait. C'était un moyen d'effacer peu à peu les divisions politiques, de gagner les citoyens au gouvernement, d'opérer une fusion propre à lui donner de la force et à lui faciliter son action. Le cercle de Mme Devaines s'était agrandi ; c'était à peu près comme avant 89, avec un personnel différent et d'autres masques. Son mari était conseiller d'État ; elle était très considérée par le Premier Consul et dans l'intimité de Mme Bonaparte. Ils avaient de la fortune et s'en faisaient honneur sans prodigalité, sans affectation, sans prétention, avec cette aisance de bon goût qui met chacun à son aise. Ils donnaient un grand dîner par semaine. On y voyait le second et le troisième Consul, des ministres, des conseillers d'État, des sénateurs, des tribuns, des diplomates, des notabilités de l'ancien régime. La société intime souffrait un peu de ces jours d'apparat, mais elle n'en avait que plus de charmes ; Mme Devaines revoyait toujours avec le même plaisir ceux qui la composaient, et les appelait ses *féaux*. C'étaient Boissy d'Anglas, Siméon, Chabaud-Latour (4), Gal-

(1) Député à l'Assemblée législative. Membre du Conseil des Anciens. Conseiller d'État en 1803, premier président de la Cour de cassation de 1804 à 1815. Vécut ensuite dans la retraite. Mort en 1837.

(2) D'une famille d'imprimeurs établis à Valence, il était très lié avec Bonaparte.

(3) Président de la Cour d'appel de la Seine en 1802. Premier président en 1810.

(4) Membre du Conseil des Cinq-Cents, puis du Tribunat et du Corps législatif. Député sous la Restauration, il combattit les lois d'exception.

lois (1), Emmery, moi, Suard (2), Morellet, etc., etc. Il y avait aussi quelques nouveaux venus, entre autres Jaucourt qui, en rentrant de l'émigration, avait été nommé tribun; c'était un homme aimable et du meilleur commerce. Il s'y faufila ensuite un Allemand, le baron Dalberg (3), envoyé du margrave de Bade. C'était un jeune homme spirituel, délié, insinuant, qui avait l'air d'un bon garçon, un courtisan assidu de Talleyrand. Malgré sa haute position et les deux gardes à cheval dont Cambacérès marchait flanqué, il venait souvent se délasser en petit comité du poids des affaires et de la représentation. Quoiqu'il eût l'aplomb et l'air d'aisance que donnent le pouvoir et les honneurs, il était assez bon prince et tolérait encore quelques familiarités de ses anciens collègues. Talleyrand aussi daignait parfois descendre de sa hauteur et venir, pendant quelques heures, se mêler à nos causeries.

Mme de Staël réunissait beaucoup de monde. Brouillé avec elle depuis le 18 fructidor, je n'allai pas dans son salon. Lorsqu'il m'arrivait de la rencontrer, je ne lui parlais pas. D'ailleurs, elle s'était fait centre d'opposition. Elle inspirait Benjamin Constant, Chénier, d'autres tribuns et des militaires notoirement hostiles à Bonaparte. Bernadotte et Moreau étaient ses héros. Je ne comprenais pas comment une femme qui avait éte de la cour de Barras, qui avait intrigué pour pousser Talleyrand au ministère, avait pris chaudement parti pour le Directoire, contribué et applaudi au 18 fructidor, dédaignait le gouvernement consulaire et intriguait contre lui. Dans cette conduite, je ne voyais que le regret d'une influence perdue et d'une supériorité effacée. Certes, malgré tout son esprit et sa pénétration, Mme de Staël, quoi qu'elle ait pu dire après les événements, ne prévoyait pas en 1800 ce que deviendrait Bonaparte en 1804, pas plus qu'elle n'avait deviné, au 18 fructidor, les conséquences de ce coup d'État.

(1) Membre du Tribunat, puis du Corps législatif. Fut nommé, en 1818, conseiller maître à la Cour des Comptes.

(2) Publiciste, chaud partisan du 18 Brumaire, il sut néanmoins conserver son indépendance.

(3) D'abord ministre du margrave de Bade. Naturalisé français, il fut conseiller d'État, ministre d'État en 1814, ministre plénipotentiaire au Congrès de Vienne avec Talleyrand.

Les salons qui avaient le plus d'éclat étaient ceux des fournisseurs, banquiers, gens d'affaires, qui s'étaient enrichis sous le Directoire. Personne ne le leur disputait en prodigalités, en folies. Beaucoup de ces fortunes mal acquises n'étaient pas assises solidement. Les moyens de gagner n'étaient plus les mêmes. Scandalisé des dilapidations passées, le Premier Consul y mettait bon ordre pour l'avenir. Quelques nouveaux riches surnagèrent, les autres précipitèrent leur ruine. Parmi ces salons, le plus brillant était celui de Mme Récamier. La cour, la ville, les étrangers affluaient dans ce temple, attirés par le charme de la divinité. Hélas ! ce temple s'écroula aussi, et la foule des adorateurs disparut.

A la chaussée d'Antin, que la plupart de ces salons improvisés avaient mise à la mode, il y en avait un plus sage, plus modeste, où l'on retrouvait d'anciennes traditions ; c'était celui de Mme de Montesson, veuve du duc d'Orléans (1), alors âgée de plus de soixante ans. C'était une excellente personne, sans faste, sans fierté, douce, aimable, d'une mesure parfaite pour le goût, le ton, les manières. Elle avait connu Mme de Beauharnais avant son mariage avec Bonaparte. Le Premier Consul avait pour elle de la considération, de l'estime, de la déférence; elle n'en abusait pas et n'en faisait que le meilleur usage.

Par ma position, je fus attiré dans ces divers salons, je les fréquentais autant que le permettaient mes occupations et le peu d'attraits qu'avait pour moi le grand monde. D'ailleurs, ma femme, jeune et faite à tous égards pour y tenir sa place, était recherchée ; il me fallait bien l'y accompagner. Elle plut à Mme Bonaparte, qui lui montrait de la bienveillance et de l'amitié ; c'en était assez pour lui attirer des égards et des politesses. On nous supposait du crédit ; nous n'en avions aucun. Ni elle ni moi n'eûmes la pensée de tirer parti de cette apparence de faveur. Depuis mon dîner au Petit Luxembourg, où j'avais vu pour la première fois Mme Bonaparte, je n'avais plus eu aucuns rapports avec elle jusqu'à mon retour de Bordeaux. Ceux qu'elle voulut bien établir avec ma femme rejaillirent sur moi. Je

(1) Père de Philippe-Égalité. Il mourut en 1785.

réussis auprès d'elle par des moyens opposés à ceux qui font la fortune des courtisans, par la vérité et la franchise; elle m'accorda de la confiance.

Il y eut deux mutations importantes dans le ministère. Carnot quitta celui de la guerre que Berthier reprit à son retour d'Espagne. Accoutumé, sous la Convention et le Directoire, à diriger en chef les opérations militaires, Carnot ne pouvait pas se résoudre à n'être que le premier commis du Premier Consul. D'un autre côté, la guerre était la spécialité de Bonaparte; il en voulait conserver sans partage la direction. Carnot était encore trop imprégné de principes républicains pour un gouvernement qui avait des tendances monarchiques. Les généraux obéissaient mal à un supérieur qu'ils n'avaient pas vu sur les champs de bataille. Bernadotte donnait l'exemple de l'insubordination. Enfin, Carnot était dégoûté et mécontent.

La retraite de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, eut des motifs moins honorables. Plus jaloux du pouvoir que des libertés publiques, le frère du Premier Consul traitait avec lui d'égal à égal et se révoltait sans cesse contre toute dépendance. Tout à coup parut dans le public un écrit intitulé : *Parallèle de César, Cromwell et Bonaparte*. On y comparait le Premier Consul à Charlemagne; on y préparait les esprits à la monarchie. Cet écrit était sorti du ministère de l'Intérieur, il avait été envoyé sous son cachet dans les départements. Les uns l'attribuaient à Lucien, les autres à Fontanes, son intime. On se demandait si Lucien avait de lui-même, ou de concert avec son frère, lancé ce brûlot. Fouché le saisit, le porta au Premier Consul et lui représenta le mauvais effet que produisait une démarche aussi intempestive. La disgrâce de Lucien fut décidée et masquée par l'ambassade d'Espagne. Quelques politiques crurent voir une liaison entre le *Parallèle* et la convocation des notables des départements pour la fête du 1er vendémiaire.

D'un grand homme tout intéresse. Dès que j'eus entendu Bonaparte au Conseil d'État et en conversation, je fus sous le charme de sa vaste intelligence et de ses paroles, je résolus de les recueillir, lorsqu'elles me paraîtraient présenter quelque intérêt. Au Conseil d'État, tandis qu'il parlait, j'écrivais les

traits les plus saillants ou essentiels au moyen d'une sorte de tachygraphie que je m'étais faite. Rentré chez moi, la mémoire toute fraîche, je les mettais au net. Pour les conversations, je n'avais que ma mémoire; elle me suffisait pour les rendre fidèlement. C'est ainsi que pendant plus de trois ans j'ai recueilli les paroles, les allocutions du Premier Consul, que j'ai publiées dans le volume intitulé : *Mémoires sur le Consulat*, et dont des compilateurs et même des historiens se sont emparés sans daigner me citer. M. le baron Pelet de la Lozère a publié aussi des *Opinions de Napoléon sur différents sujets,* recueillies par son père et lui (1). Elles sont postérieures à l'époque où finit mon recueil. Le *Mémorial de Sainte-Hélène*, de Las Cases, rapporte de nombreuses conversations de l'Empereur. On n'élève pas de doutes sur leur authenticité; mais, moi, j'ai pris le Premier Consul sur le fait, tandis que dans la situation où il se trouvait à Sainte-Hélène, dans le laisser-aller de ses conversations, l'Empereur peut n'avoir pas été toujours bien exact sur des faits et avoir eu des raisons particulières pour émettre certaines opinions.

La première année du Consulat, Bonaparte commença à envoyer des conseillers d'État en mission dans les départements. C'étaient des espèces de *Missi dominici;* mais leur mission n'était que d'observation et de censure. Je fus chargé de remplir une de ces missions dans la 6e division militaire, dont le chef-lieu était Besançon. Mon passeport, délivré au nom du Premier Consul par le secrétaire d'État, portait : *Franc de la taxe d'entretien des routes.* Quelques fermiers de barrières murmurèrent; mais dans le département de l'Yonne il y en eut un qui tint bon et me ferma le passage, sur le motif que cette franchise n'était point portée dans les charges de son adjudication faite à une époque où il n'y avait pas de conseillers d'État. Il était fondé en droit; pour moi, le payement de la taxe m'était fort indifférent, puisque je voyageais aux frais du gouvernement, mais pour son honneur je ne crus pas devoir céder. Il fallut faire venir le maire du lieu pour juger le procès. Le fermier,

(1) Un volume, Paris, 1833.

cédant à l'autorité, rédigea procès-verbal de contravention et ouvrit sa barrière, disant qu'il en aurait fait autant pour le Premier Consul lui-même. Je cite ce fait pour prouver que le citoyen n'obéissait pas alors aveuglément à tous les actes du pouvoir.

Arrivé à Besançon, j'eus à supporter tous les honneurs préparés pour l'envoyé du gouvernement : salves d'artillerie, visites d'autorités et de fonctionnaires, etc. On m'invita à un exercice au Polygone. Je crus m'apercevoir que, par jalousie du civil, les militaires voulaient m'éprouver. On me donna un beau cheval très fringant. Au premier coup de canon, il recula et voulut s'emporter. Je le ramenai à sa position et je l'y maintins pendant tout l'exercice, quoique, à chaque coup, il essayât de recommencer. Sans être écuyer, j'étais ferme à cheval. Je me fis une réputation, et les rieurs furent de mon côté.

Après ces corvées, je me mis au travail. Je tins des conseils d'abord avec les agents principaux des contributions directes et indirectes, ensuite avec les préfets et les ingénieurs en chef de la division. Ces conseils furent très longs et durèrent plusieurs jours. Ils avaient un grand intérêt pour moi. C'était une bonne école où, jouant le rôle de maître, je trouvais à m'instruire et à continuer sur une plus grande échelle mon éducation administrative. La visite des établissements civils et militaires était le délassement des travaux du cabinet. Je me rendis ensuite dans les chefs-lieux des autres départements de la division pour voir en détail et sur les lieux ce que je n'avais vu qu'en gros à Besançon d'après les rapports des agents de l'administration. Là, recommencèrent les honneurs, les repas, les bals. J'eus, entre autres, à subir un festin monstrueux qui me fut offert à la Saline d'Arc par le commissaire du gouvernement Babey, ex-constituant et mon collègue à la Convention. Il y avait nombreuse compagnie et un immense étalage de vins d'Arbois et autres vins de la Franche-Comté. Il me fut impossible de tenir plus d'une heure à table. Je me levai en m'excusant de mon mieux et en exigeant que personne ne se dérangeât. On le trouva très mauvais. Cependant le repas continua et dura plusieurs heures.

Mon collègue Duchâtel remplissait la même mission que mo

dans la 7e division, chef-lieu Grenoble. Avant de quitter Paris, nous étions convenus de nous retrouver à Genève. Il m'y donna rendez-vous. Des cinq départements composant sa division, il en laissa deux de côté, la Drôme et les Hautes-Alpes. « J'en « aurai bien assez vu, m'écrivait-il, pour mes forces. Les mon- « tagnes sont très curieuses, mais je les aime mieux en perspec- « tive que sous mes pieds. Ma santé, d'ailleurs, n'est pas celle « d'un montagnard; il faut être robuste pour grimper et des- « cendre les taupinières dont ces pays-ci sont couverts, sans par- « ler de leurs petites calottes de neige. »

Le 3 prairial (23 juin 1801), nous nous trouvâmes à Genève, nous y reçûmes le meilleur accueil du préfet, M. d'Eymar, ex-constituant, qui était de mœurs douces et d'un esprit aimable, ami des lettres et des arts. Sa jeune femme ne contribua pas peu à nous rendre agréable notre court séjour à Genève.

Nous fîmes une tournée sur les bords du lac en commençant par le Chablais. Nous poussâmes jusqu'au rocher de la Meillerie. On lit dans la Biographie des contemporains, à l'article de Duchâtel, que ce fut sur le rapport de sa mission que s'ouvrit la route du Simplon au pied de ce rocher. Nous ne restâmes pas deux heures dans cette localité; nous ne pûmes y jeter qu'un coup d'œil superficiel. On sait que les études de la route avaient été faites par le général du génie Lévy et que le projet avait été arrêté sur son travail. Nous nous embarquâmes pour Vevey et nous revînmes à Genève par Lausanne.

L'arrivée de deux conseillers d'État en mission avait fait sensation à Genève et dans les environs. A la hauteur du château de Coppet, nos voitures furent arrêtées. Une personne s'approcha de la mienne et nous invita de la part de M. Necker à venir chez lui prendre quelques rafraîchissements. Mme de Staël était chez son père. Mon premier mouvement fut d'accepter. Je conférai un moment avec Duchâtel. Il ne fut pas curieux de voir ces personnages qu'il ne connaissait pas; il était tard, il se dit fatigué. Nous fîmes remercier M. Necker et nous continuâmes notre route. J'en eus du regret. Quelle que fût mon opinion sur l'ex-ministre, j'avais une haute estime pour le caractère moral de cet homme célèbre. Tombé du faîte du pouvoir et de la popula-

rité dans la retraite et l'oubli, c'était un spectacle curieux et instructif. Je me rappelais la visite que je lui avais faite, en accompagnant mon père, au mois d'avril 1789, à Versailles, et ses paroles d'encouragement pour la jeunesse à laquelle l'ère nouvelle ouvrait une vaste carrière. Que d'événements depuis! Peu curieux de voir M. Necker, Duchâtel l'était encore moins de voir Mme de Staël, signalée pour faire avec ses amis une vive opposition. Cette circonstance ne m'aurait pas arrêté, et je n'aurais pas été fâché, sinon de renouer mes anciennes relations, du moins de n'être plus brouillé avec une femme aussi distinguée par son esprit et son talent.

Depuis un an que le gouvernement consulaire était établi, une amélioration sensible s'était faite dans toutes les branches de l'administration. Pour si peu de temps, c'était beaucoup; mais il y avait encore bien des choses à faire. Les fonctionnaires publics avaient du zèle et de l'émulation. Quelques-uns d'entre eux manquaient de capacité; c'était le petit nombre. Je trouvai à Besançon un préfet, Marson, qui travaillait dans une grande salle entouré de ses employés, comme un maître au milieu de tous ses ouvriers. Avec de bonnes intentions, il était tombé dans le ridicule; il se noyait dans les détails et laissait péricliter les choses importantes; il fut remplacé par Jean Debry (1), qui n'avait pas besoin d'un prédécesseur semblable pour être apprécié. La comptabilité du payeur général de la division n'était point en règle; sur mon rapport, on la fit examiner à fond par un inspecteur du Trésor qui trouva le comptable en faute. Il fut destitué et poursuivi. Ce furent les deux seuls actes de sévérité auxquels ma mission donna lieu. Il y avait bien dans les premières places quelques hommes faibles; mais ils rachetaient cet inconvénient par de bonnes qualités. Ils pouvaient se former par l'expérience, et là où il n'y avait pas péril pour la chose publique, je pensais qu'il fallait respecter la possession, ne pas froisser les intérêts privés et avoir de l'indulgence.

(1) Membre de l'Assemblée législative, de la Convention et des Cinq-Cents, plénipotentiaire à Rastadt en 1797, il échappa au massacre dont ses collègues Bonnier et Roberjot furent victimes. Il approuva le 18 Brumaire, fit partie du Tribunat et fut préfet du Doubs et du Bas-Rhin en 1816, il ne rentra en France qu'en 1830.

Ma mission dura environ six semaines : elle ne fut pas sans fruit pour les pays que j'avais parcourus et surtout pour moi. A son retour, le conseiller d'État était averti par le secrétaire d'État du jour où les Consuls recevraient le compte de sa mission. Je rendis le mien.

A l'ouverture de chaque session du Corps législatif, le Premier Consul lui faisait présenter par trois conseillers d'État l'*Exposé de la situation de la République*. Lire cet Exposé était regardé comme une distinction et presque une faveur. Je fus chargé de lire celui de la session de l'an X. Le public croyait que c'était l'ouvrage du lecteur, tandis qu'il était rédigé dans le cabinet et sous les yeux du Premier Consul. Ce n'était pas un discours académique et de vaine parade, ni une de ces allocutions calculées pour dissimuler et ne rien dire. C'était un résumé assez fidèle et détaillé de l'état intérieur et extérieur de la République, un compte rendu présenté par le mandataire d'une nation habituée à s'occuper de ses affaires.

CHAPITRE V

Égypte ; Menou, général en chef ; évacuation. — Correspondance avec moi ; ses récriminations. — Mon entretien avec le Premier Consul ; il rassure Menou et défend toute explication publique. — Bernadotte toujours mécontent et conspirateur. — Brouille et raccommodement de Lannes avec Bonaparte. — Mariage de Talleyrand. — Ma mission dans la 12e division militaire ; je présente mon père au Premier Consul. — Consulat à vie. — Je remets une note sur les institutions de la République.

En quittant l'Égypte, Bonaparte en avait déjà compromis la conquête. La mort de Kléber et l'incapacité de Menou, son successeur, en accélérèrent la perte. Bien que Menou fût noble et plus âgé que moi, nous étions depuis longtemps liés d'amitié. Dans les rapports de société, il était gai, amusant, bienveillant, bonhomme, mais menteur à un tel point qu'avec tous ses mensonges il croyait dire la vérité. Comme militaire, il était brave, instruit, raisonnait fort bien de son métier, mais il était myope, indécis, tâtonneur et lent dans l'action. Il l'avait prouvé dans la guerre de la Vendée et à Paris, au 13 vendémiaire, où ses fautes furent réparées par Bonaparte. Je ne contribuai pas peu comme témoin à son absolution par le conseil de guerre devant lequel il avait été traduit. A l'Assemblée constituante, il avait été l'un des plus avancés dans la minorité de la noblesse et s'était ensuite arrangé de la République. Il avait des connaissances variées en administration. Sa vie privée était le comble du désordre. Cadet de famille, sa fortune était médiocre. Il n'avait pas de maison montée ; il logeait chez une danseuse de l'Opéra, sa maîtresse, qu'il ruinait. Il aimait la bonne chère et donnait à dîner à ses amis chez les meilleurs restaurateurs, qu'il ne payait pas. Il était généreux envers les garçons et les avait à ses ordres. Depuis quelque temps sans emploi, il ambitionna d'en obtenir un dans l'expédition d'Égypte. Bien aise de traîner à sa suite de vieux généraux nobles de l'ancien

régime, Bonaparte accepta ses services, ainsi que ceux de Dumuy, doyen des généraux, en tout bien inférieur à Menou. Dumuy était très riche, Menou n'avait pas le sou et était criblé de dettes. Ses amis s'industrièrent pour lui procurer le crédit. Lorsque ses équipages furent prêts et qu'il fallut partir, il remettait de jour en jour son départ. Ses créanciers firent saisir comme siens les meubles de sa maîtresse et le guettèrent pour l'appréhender au corps. Maret et moi, nous l'enlevâmes nuitamment et nous le conduisîmes hors barrières où une voiture l'attendait.

En me faisant part des circonstances extraordinaires qui avaient mis sur ses épaules le lourd fardeau du commandement, Menou m'écrivit qu'avec sa brave armée il irait au bout du monde; qu'il serait heureux s'il m'avait à côté de lui pour être le législateur de l'Orient; qu'il avait renvoyé en France plusieurs personnnages militaires et civils, entre autres Tallien, qui avaient cherché à faire insurger l'armée. Rempli d'admiration pour Bonaparte, il se flattait d'exécuter ses vastes desseins sur l'Égypte. Le Premier Consul, avec qui je m'entretins des lettres de Menou, ne partageait pas sa confiance et désirait seulement qu'il pût tenir assez de temps pour que l'évacuation de l'Égypte fût un objet de compensation dans la négociation de la paix avec l'Angleterre.

Moins d'un an après les rodomontades de Menou, l'armée d'Orient, qui devait aller au bout du monde, fut obligée d'évacuer l'Égypte. Suivant ce que le général m'écrivit d'Alexandrie, les ennemis de la République avaient triomphé, la ville d'Alexandrie était au pouvoir des Anglais. Il traitait d'incroyable la capitulation du Caire, événement qui, d'après lui, n'avait pas d'exemple dans l'histoire. Toutes les forces anglaises d'Europe et de l'Inde et celles des Osmanlis, commandées par le capitan-pacha, s'étaient réunies contre lui, au nombre d'environ 30 000 hommes, plus cent soixante bâtiments de guerre de toute grandeur, parmi lesquels dix-huit vaisseaux de ligne, et l'avaient attaqué par ses deux flancs. En outre, accablé par la faim, la soif, les maladies, n'ayant plus qu'environ 1 800 hommes sous les armes, sans remèdes pour les hôpitaux, il avait été

obligé de capituler après plusieurs combats honorables dans lesquels les Français avaient été plutôt détruits que vaincus. Ils avaient été malheureux, mais en conservant leur honneur et celui de leurs armes. Menou ajoutait qu'il allait partir pour la France, il espérait y trouver l'impartiale justice.

Suivant l'*Exposé de la situation de la République* que le Premier Consul m'avait chargé de présenter au Corps législatif, « en « Égypte, les soldats de l'armée d'Orient avaient cédé aux cir- « constances plus qu'aux forces de la Turquie et de l'Angleterre; « certainement ils auraient vaincu s'ils avaient combattu réunis. « Enfin, ils rentraient dans leur patrie, ils y rentraient avec la « gloire qui était due à quatre années de courage et de travaux. « Ils laissaient à l'Égypte d'immortels souvenirs, qui peut-être « un jour y réveilleraient les arts et les institutions sociales. « L'histoire ne tairait pas du moins ce qu'avaient fait les Fran- « çais pour y reporter la civilisation et les connaissances de « l'Europe. Elle dirait par quels efforts, par quelle sagesse, par « quelle discipline ils l'avaient si longtemps conservée, et peut- « être elle en déplorerait la perte comme une nouvelle calamité « du genre humain. Vingt-huit mille Français étaient entrés « en Égypte pour la conquérir. D'autres y avaient été envoyés « à différentes époques; mais d'autres, à peu près en nombre « égal, en étaient revenus. Vingt-trois mille rentraient en France « après l'évacuation, non compris les étrangers qui avaient « suivi leur fortune. »

L'armée était arrivée et faisait quarantaine à Toulon et à Marseille. Menou, qui avait le premier pris terre en Égypte, en était sorti le dernier. Les termes de l'exposé le soulevèrent. Il m'écrivit que, s'il existait, comme je l'avais assuré, vingt-trois mille soldats à l'armée d'Orient, il devrait être pendu à l'arbre le plus élevé qui se trouverait en France; car cette armée aurait dû être composée de vingt-sept mille hommes avant le débarquement des Anglais, et certes, alors, il aurait été bien coupable de ne pas emmener avec lui quinze mille hommes au moins à Alexandrie. Or, il déclarait au nom de l'honneur que, lorsque les Anglais avaient débarqué, l'armée d'Orient ne comptait que quatorze mille neuf cents combattants. Lorsque, le

30 ventôse an IX, il avait combattu l'armée anglaise forte de quinze mille hommes. il n'avait que huit mille cinq cents combattants. C'était tout ce que, militairement parlant, il avait été possible de réunir sur un même point. Le reste, six mille quatre cents hommes, occupait Rosette, Bourlos, Damiette, Suez, Saïd et la haute Égypte, Rahmanieh et le Caire.

Si le gouvernement voulait être instruit de tous les faits et lui en donnait l'ordre, il parlerait, il écrirait avec toute l'énergie dont il était capable. S'il avait été secondé, il serait encore en Égypte, et la République n'aurait jamais perdu cette belle propriété. Mais l'intrigue, l'immoralité, l'*auri sacra fames*, etc., etc., avaient été la cause des revers. Il avait défendu Alexandrie jusqu'à la dernière extrémité. Depuis deux mois, on n'avait que du cheval pour toute nourriture. La faim, la soif, les maladies, le manque de tout, trente mille ennemis de troupes de terre, deux cents bâtiments de guerre, avaient forcé de capituler. Si le peu d'hommes qui restait sous les armes lorsqu'il s'était rendu avaient été du même avis que lui, il aurait fait sauter la ville d'Alexandrie et se serait enseveli sous ses ruines. L'homme que j'avais défendu dans des temps malheureux (13 vendémiaire an IV) était toujours le même, toujours digne de mon estime et de celle de tous ceux qui aimaient leur patrie et l'honneur. Mais une partie des hommes qui étaient sous ses ordres devaient être bien connus du Premier Consul. Il devait se rappeler la conduite qu'ils avaient tenue envers lui en Égypte. Au reste, il était prêt à apporter sa tête sur l'échafaud si Bonaparte le croyait coupable. Si dans les vingt-trois mille hommes qui rentraient en France on comptait les invalides, les dépôts, les marins, les administrations, l'Institut, la commission des arts, les négociants, les domestiques, les étrangers et tous les inutiles en grand nombre, le calcul pouvait être juste; mais j'étais trop véridique et le gouvernement trop impartial pour que la France et l'Europe entière fussent induites en erreur sur le nombre des combattants qui étaient en Égypte et sur ceux qui rentraient en France. Il avait fait tout ce que l'honneur lui prescrivait, tout ce que lui dictait un attachement inviolable à la République et à son gouvernement. Il avait consumé et

presque anéanti ses forces physiques. Il avait rapporté du siège d'Alexandrie un flux de sang qui le dévorait. Nuit et jour sur pied, avec une nourriture détestable, il avait eu à combattre les siens autant que les ennemis. Si, à l'affaire du 30 ventôse (1), il avait été obéi, les Anglais, malgré leur supériorité, auraient été culbutés dans la mer. Deux mille cinq cents hommes des siens seulement s'étaient battus et avaient fait un carnage effroyable des ennemis. Il avait cherché à se faire tuer, la mort n'en avait voulu qu'à ses chevanx; il en avait eu deux de tués sous lui. Tous ses aides de camp avaient été démontés. Un d'eux avait péri à ses côtés. Plusieurs officiers de ses guides avaient également été tués ainsi que beaucoup de soldats de cette troupe inimitable pour son courage. Il avait été malheureux, mais il avait conservé l'honneur. Il ramenait avec lui sa femme et son fils; tous les deux s'étaient trouvés au milieu des horreurs de la guerre, entendant tous les jours tonner le canon. Il souhaitait à son fils d'être un jour riche en courage et en vertu; c'était le seul bien qu'il lui désirait. Il attendait les ordres du gouvernement pour savoir où il se rendrait en quittant Toulon et Marseille.

Bien qu'il parût délicat d'aborder ce sujet avec le Premier Consul, je lui en parlai et, lui montrant la lettre de Menou, je lui dis :

« — Général, vous m'avez attiré une guerre avec mon ami.

« — Comment?

« — Il me reproche ce qui est dit de l'armée d'Égypte dans « l'*Exposé de la situation de la République*.

« — Il a tort. Il devrait savoir que ces pièces sont du gou-« vernement. Du reste, je ne lui en veux pas, je n'en veux à « personne. Je prévoyais ce qui arriverait lorsque j'ai quitté « l'Égypte. Kléber ne l'aurait pas conservée, cela n'entrait pas « dans sa tête. Nous y reviendrons un jour. Je ne veux pas que « Menou se justifie; il n'en a pas besoin. Écrivez-lui qu'il « vienne, tout cela s'arrangera. »

(1) 21 mars 1801. Défaite de Nicopolis.

Je lui écrivis pour le calmer; il reçut du ministre des lettres rassurantes. Il continuait de m'écrire sur les causes forcées de son retard, et répondait à quelques plaisanteries que je lui avais faites : « Quant à mon sérail, il est composé d'une femme « excellente, qui a toujours peur de mal faire et de trop « dépenser; elle ne connaît ni le monde ni ses plaisirs, par « conséquent aucun regret relativement aux jouissances qu'elle « n'a pas. Mon mariage en Égypte avait été politique; il m'avait « beaucoup servi parmi les habitants; surtout ayant épousé une « schériffe descendant de Mahomet. Le hasard fait qu'il est très « heureux. Ajoutez à ma femme deux négresses, ses domes- « tiques, présent d'un roi nègre qui demeure à cinq cents lieues « du Caire. L'évêque Grégoire ne m'excommuniera-t-il pas « pour avoir épousé une musulmane? »

Toujours lent à se mouvoir, le général Menou n'arriva à Paris que cinq mois après son débarquement. Il dit au Premier Consul : « En me présentant devant vous, la douleur d'avoir « vu perdre votre plus belle conquête se renouvelle vivement. » — « Le sort des batailles, lui répondit Bonaparte, est incertain. « Vous avez fait tout ce qu'après la malheureuse journée du 30 « on pouvait attendre d'un homme de cœur et d'expérience. « Votre longue résistance à Alexandrie a contribué à la bonne « issue des préliminaires de Londres. Votre bonne et sage « administration vous a mérité l'estime de tous les hommes « qui en apprécient l'influence sur la prospérité publique. Je « connais bien tout ce qui s'est passé à votre armée; vos mal- « heurs ont été grands, mais ils ne vous ont rien fait perdre « dans mon estime, et je m'empresserai de le témoigner haute- « ment, afin qu'aucune clameur ne puisse entacher votre con- « duite. »

Dix jours après son arrivée, Menou fut nommé tribun. Le Premier Consul lui donna ensuite l'administration générale des six départements de la 27e division militaire (Turin).

Je connaissais l'intégrité, le désintéressement de Menou et ses habitudes de dissipation. Je croyais cependant qu'il apportait d'Égypte quelques curiosités de prix. Elles se bornaient à des armes et à des équipements de cheval qui n'étaient

pas d'une grande valeur. Il revint aussi pauvre qu'il était parti.

Bien qu'il eût traité d'incroyable la capitulation du Caire conclue par Belliard, le ministre de la Guerre écrivit à ce général que le gouvernement se plaisait à rappeler les services distingués qu'il avait rendus, savait apprécier ses intentions dans la dernière campagne de l'armée d'Orient, et que, pour lui donner un témoignage de ses sentiments, le Premier Consul lui confiait le commandement de la 24e division militaire.

Le Premier Consul m'avait dit qu'il n'en voulait à personne. Cependant il tint, quelque temps après, rancune au général Reynier qui tua en duel le général Destaing et publia son livre *De l'Egypte après la bataille d'Héliopolis.*

Au 18 Brumaire, le général Bernadotte avait refusé de seconder les desseins de Bonaparte, et n'avait osé les combattre. Il avait été impliqué dans un complot républicain découvert avant le départ du Premier Consul pour l'armée. Joseph, beau-frère de Bernadotte, les avait raccommodés. Le général avait accepté sa nomination au Conseil d'État et le commandement de l'armée de l'Ouest. C'était un engagement d'honneur garant de sa fidélité. On ne pouvait pas croire que Bernadotte n'eût accepté ces marques de confiance, ces gages de réconciliation que pour en abuser. Un bruit sourd se répandit qu'on avait découvert à l'armée de l'Ouest une conspiration. Plusieurs officiers de l'état-major de Bernadotte furent arrêtés. Le commandement lui fut retiré. Cette affaire fut encore étouffée par la médiation de Joseph et de quelques personnages en crédit; elle est restée enveloppée de nuages (1). Bernadotte était à Paris en état de disgrâce. J'attribuais son opposition à d'honorables sentiments. Je ne le croyais pas conspirateur. Attiré vers lui par nos relations antérieures, sa réputation de républicanisme et sa défaveur, j'allais le voir quelquefois. Il avait l'attitude et le malaise d'un homme compromis avec le pouvoir, et le lan-

(1) Que Bernadotte ait conspiré, il n'y a pas de doute. Plusieurs écrivains lui en font un mérite, entre autres Ségur, dans son *Histoire de Napoléon, etc., etc.;* Mme de Stael, dans *Dix Ans d'exil.* Voir aussi Walter Scott, *Vie de Napoléon.* (Note de Thibaudeau.)

gage amer d'un patriote irrité contre les tendances monarchiques du Premier Consul. Ces tendances trouvaient de l'opposition dans l'armée comme parmi les civils. S'il en coûtait à l'orgueil et à l'ambition de quelques généraux, tels que Bernadotte et Moreau, de se soumettre à un homme dont ils s'estimaient les égaux, il y en avait, comme Brune, Lannes, Masséna, qui servaient avec fidélité mais voyaient avec peine rétrograder la Révolution et les institutions républicaines menacées. Familier avec Bonaparte, Lannes continuait de le tutoyer et lui parlait avec une extrême franchise. Il critiquait amèrement la rentrée des émigrés, le Concordat, etc. Quelques irrégularités dans la comptabilité de la garde des Consuls lui en firent perdre le commandement. Sa disgrâce fut couverte par l'ambassade de Portugal. Il la refusa d'abord, se retira de la cour et se réfugia chez Augereau. N'écoutant que son attachement au guerrier républicain dont il avait éprouvé le dévouement, le Premier Consul négocia avec lui. Inébranlable devant les menaces du pouvoir, Lannes ne résista pas aux avances de l'amitié et partit pour Lisbonne. La presqu'île Ibérique était regardée comme une mine d'or et de diamants où il n'y avait qu'à se baisser et à en prendre; pour se consoler de leur disgrâce, les ambassadeurs français devaient y faire fortune. On ne parlait que des trésors rapportés par Lucien Bonaparte pour avoir négocié le traité de Badajoz. Lannes prétendit avoir le droit de faire entrer dans le Tage, sans visite et en exemption de droits, des bâtiments chargés de marchandises. Par suite des difficultés qu'il éprouva, il prit la mouche et quitta son poste sans autorisation. Le Premier Consul lui défendit de venir à Paris. Lannes, retiré à la campagne chez M. Gucheneux, son beau-père, y resta quelque temps en défaveur. Mais il ferma l'oreille aux suggestions des hommes de parti, et les nuages qui s'étaient élevés entre lui et le Premier Consul se dissipèrent bientôt pour ne plus reparaître.

Au grand étonnement du public, le ci-devant évêque d'Autun, rendu à la vie laïque par un bref du pape, épousa Mme Grant. Pour un homme de noble origine, ayant de l'esprit, du bon goût, dans une haute position et peu scrupuleux, rien ne jus-

tifiait cette union. On crut que le Premier Consul, qui voulait donner un caractère moral à son gouvernement, avait exigé que Talleyrand renonçât à sa liaison avec Mme Grant, ou qu'il la légitimât par le mariage. Il semblait naturel qu'elle jouît dans la société et à la cour des avantages attachés à son nouvel état. Le Premier Consul refusa de la recevoir. Il fallut l'intercession de Mme Bonaparte et une négociation sérieuse pour ouvrir à Mme Talleyrand les salons des Tuileries.

Le Premier Consul me nomma pour me rendre en mission dans la 13e division militaire, chef-lieu Rennes. Un dérangement de santé ne me permit pas d'accepter; je fis agréer mon excuse.

La Révolution, loin d'enrichir mon père, avait plutôt dérangé ses affaires. Il avait quitté sa profession d'avocat, un bon cabinet, pour des fonctions publiques modestement rétribuées. Il avait été obligé à des dépenses qui absorbaient plus que les traitements. Enveloppé dans ma destinée, il avait eu à supporter les mauvais jours de la Terreur et le contre-coup de ma défaveur auprès du Directoire. Au 18 Brumaire, j'obtins pour lui la présidence du tribunal d'appel de Poitiers. Pour le remettre à flot, je travaillai à le faire nommer membre du Corps législatif. Il espérait pouvoir réaliser quelques économies pour le repos de sa vieillesse; c'était toute son ambition. Je formai le projet d'aller le chercher à Poitiers. Je m'en faisais une fête. J'en demandai la permission au Premier Consul. « C'est juste, me répondit-il; mais je ne veux pas que vous « voyagiez à vos frais. Je vous donne une mission dans la « 12e division militaire (chef-lieu Nantes). Vous connaissez les « instructions. Vous en ferez ce que vous voudrez. Je tiens « seulement à ce que vous observiez l'esprit des populations, « des nobles et surtout des prêtres. Jusqu'à présent, j'en suis « assez satisfait. Je ne crois pas que de longtemps il y ait rien « à craindre de ce côté-là. Les peuples les plus fortement « engagés dans la guerre civile sont les plus fidèles envers un « gouvernement juste qui veut en effacer les traces. Vous exa- « minerez l'état de l'agriculture et si l'on rebâtit des maisons. « Il y a quelques patriotes tracassiers; on m'a parlé de Gou-

« pilleau, de Montaigu. Je ne veux pas que l'on jette de l'huile « sur le feu, quand je fais tous mes efforts pour l'éteindre. Il « faut que chacun fasse des sacrifices à la paix. »

Les ordres furent donnés par les ministres pour annoncer ma mission et je me mis en route. Je commençai par Nantes, je suivis le littoral jusqu'à Rochefort, où l'on lança en ma présence un superbe vaisseau. Je me rendis ensuite dans ma ville natale où je restai peu de temps au sein de ma famille sans me prévaloir de mon titre de conseiller d'État en mission, et je revins à Paris emmenant avec moi mon père.

Cette mission n'ayant été qu'une faveur du Premier Consul, je la remplis assez rapidement. Je ne perdis pas cependant l'occasion de l'utiliser. J'étais d'ailleurs curieux de voir un pays voisin de mon département, que je ne connaissais pas, et surtout cette Vendée si pleine de lugubres souvenirs. Je passai à Montaigu. J'y vis Goupilleau, mon ancien collègue à la Convention, républicain exalté. Il était très irrité et se plaignait de l'insolence des nobles, du fanatisme des prêtres, de l'humiliation des patriotes. Je lui fis comprendre que les temps étaient changés; que le Premier Consul ne pouvait et ne voulait pas gouverner par un parti; qu'il tendait à éteindre les partis et à les confondre en accordant à chacun la même protection, une égale sécurité; que les patriotes devaient les premiers donner l'exemple. Je fis le même sermon aux prêtres. Quant aux nobles, je n'en vis pas un; ils ne vinrent pas à moi, je n'allai pas les chercher. Il y avait encore beaucoup de ruines dans la Vendée; mais on rebâtissait, la culture se ranimait. Chacun travaillait à effacer les traces de la guerre civile sous les auspices d'un gouvernement qui mettait sa gloire à en réparer les calamités.

Le Premier Consul fut content du rapport que je lui fis, je lui présentai mon père, il l'accueillit avec bienveillance et causa avec lui de Poitiers, des tribunaux. Il se permit même quelques plaisanteries sur notre grande *Villasse*. En sortant de cette audience, mon père, qui était d'une haute taille, me parut frappé de la petitesse de celle de Bonaparte, devant lequel il s'était, me disait-il, rapetissé pour se mettre autant que pos-

sible à son niveau. Du reste, il avait trouvé que le Premier Consul maniait aussi bien la parole que l'épée. Je présentai mon père aux deuxième et troisième consuls et au ministre de la Justice. Lebrun le reçut comme un ancien collègue de l'Assemblée constituante; Cambacérès avec affabilité, comme un homme de sa robe. Jusque-là tout allait fort bien. Mais mon père, sans ambition et ennemi de la contrainte, en prit à son aise, fit de rares visites et se concentra dans son Corps législatif. Je le laissai suivre sa modeste carrière.

La paix avec l'Angleterre compléta la pacification générale. Le Premier Consul n'avait été nommé par la Constitution que pour dix ans; cela ne lui suffit pas; il s'occupa d'agrandir et d'affermir son pouvoir. Le Sénat ne le prorogea que pour dix autres années. Un arrêté des Consuls décida que le peuple serait consulté sur cette question : « Napoléon Bonaparte sera-t-il « nommé Consul à vie? » Le 6 prairial, à la fin d'une longue conversation que j'eus à ce sujet avec lui, il m'autorisa à lui remettre par écrit mes idées sur les institutions que nécessitait un changement aussi notable dans la constitution consulaire. Le 8, je lui remis la note suivante, ainsi que je l'ai dit dans mes *Mémoires sur le Consulat* (p. 275), où, lors de leur impression en 1827, et vu mon état de proscrit, je ne crus pas prudent de l'insérer. Je la restitue ici.

« *Note pour le Premier Consul.*

« Pour consolider la République, je jetterais un voile épais « sur tout ce que la Révolution a eu de calamités ; j'honorerais « la nation pour l'avoir faite, les hommes qui l'ont secondée, « les institutions, les idées et les principes qu'elle a consacrés. « J'en confierais la garde à ceux qui sont le plus intéressés « à les défendre. Je donnerais au peuple la nomination de « certaines magistratures et surtout de ses représentants. J'en- « vironnerais la représentation nationale d'une grande consi- « dération. Je permettrais la libre discussion des lois. J'encou- « ragerais le développement de l'opinion et la circulation des

« lumières par la liberté de la presse. Je protégerais la sûreté « personnelle contre les abus du pouvoir. Je voudrais que le « citoyen ne dépendît que de la loi et des juges qui en seraient « les organes indépendants. En un mot, je ferais de la France « un État tout à fait nouveau dans le monde et qui finirait par « servir de modèle aux autres peuples.

« Pour fonder un tel ordre de choses, il faut, je le sens, une « volonté forte et un bras puissant. Mais quel homme eût « jamais dans ses mains, comme Bonaparte, les destinées du « premier peuple du monde et celles de l'humanité tout « entière? Quel homme a jamais réuni à plus de circonstances « favorables plus de qualités éminentes? Quelle plus belle car- « rière de gloire s'est jamais offerte au génie?

« Mais quel est le moyen de réaliser ce grand but? Il est tout « entier, j'ose le dire, dans une bonne représentation des inté- « rêts nationaux. Il ne faut pas se le dissimuler, on ne peut « plus gouverner autrement un peuple éclairé et qui a été com- « plètement révolutionné. Le temps de la foi, des prestiges et « des miracles est passé, en France surtout plus qu'ailleurs. « Toute organisation sociale qui n'y sera pas fondée sur les « intérêts moraux et matériels et sur les nouvelles opinions, sera « factice et n'aura pas de durée.

« Sous le rapport de la représentation, la Constitution « actuelle est extrêmement défectueuse. Il n'y a point de repré- « sentants là où ils ne sont pas nommés par le peuple. Ce vice « est radical. Le Corps législatif a une attitude ridicule, et le « Tribunat n'est plus que la doublure du Conseil d'État; c'est « son écho dans l'antre du silence. Le Sénat ressemble à un « chapitre de chanoines; ce sont de riches bénéficiers sans « charge d'âmes. Ce sont certainement bien moins les hommes « que les institutions elles-mêmes qu'il faut accuser. Et cepen- « dant on trouve que cela ne va pas encore assez bien, et l'on « veut réformer! Si c'est pour effacer tout à fait cette ombre « expirante de représentation, je n'ai rien à dire; si c'est pour « la rappeler à la vie, il faut en revenir aux principes et éta- « blir une représentation nationale digne de ce nom. Peut-être « notre Constitution de l'an III laissait-elle à cet égard peu de

« choses à désirer. Si un Bonaparte avait été à la place du « Directoire, elle existerait encore. Il n'y avait qu'une grande « lacune, c'était peut-être de donner au pouvoir exécutif le « droit de convoquer, de proroger et de dissoudre les Conseils « législatifs, de leur proposer des lois et de les sanctionner. On « peut facilement s'accorder sur la nomination des représen- « tants, sur leur renouvellement, leurs attributions et sur le « plus ou moins d'étendue à donner au droit d'élection.

« Les deux Chambres seront-elles composées des mêmes élé- « ments et formées de la même manière? L'une sera-t-elle « démocratique et l'autre aristocratique? C'est un point très « important, il est vrai; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner « toutes ces questions. Je ferai cependant observer en passant « qu'il ne faut plus penser à une aristocratie telle qu'on l'a « entendue jusqu'à présent. Ce serait rétrograder vers la féoda- « lité, et heureusement il n'en existe plus la moindre trace. « L'aristocratie possible ne peut plus être que la sommité des « intérêts nés de l'ordre social actuel en général et, en parti- « culier, de la Révolution. Dès lors, les deux Chambres ont au « fond le même intérêt. Par conséquent, la division du pouvoir « législatif est moins une représentation d'intérêts différents « qu'un moyen presque mécanique d'assurer le calme et la « sagesse des délibérations. Je me borne, du reste, aux princi- « pales pièces de la charpente. Quoi que l'on décide et que l'on « fasse, l'édifice bâti d'après ce croquis serait toujours meilleur « que tout ce qui existe actuellement. Voilà pour la législa- « tion !

« La représentation serait imparfaite si elle n'était pas « admise aussi dans l'administration des intérêts locaux. Elle « est la base essentielle d'un bon système municipal et dépar- « temental. Le gouvernement peut et doit y participer pour en « tempérer et en diriger l'action. Nos constitutions précédentes « fournissent à cet égard des dispositions auxquelles il y a peu « de choses à changer.

« Une fois la hiérarchie représentative établie, le peuple et le « gouvernement ont leurs garanties et la nation est véritable- « ment organisée. Tout le reste en découle naturellement. Il

« n'est plus besoin de corps intermédiaires. Le gouvernement « et le peuple agissent réciproquement l'un sur l'autre par la « représentation. C'est là ce qui distingue essentiellement le « système représentatif du système féodal. Pour que l'opinion « publique, qui doit jouer un si grand rôle dans un gouverne- « ment représentatif, soit connue de tous les pouvoirs, il est « indispensable que le peuple puisse communiquer avec eux. Il « ne le peut que par la liberté de la presse. C'est le remède « nécessaire des erreurs et des abus. Sans cela, toute l'organi- « sation sociale n'est qu'un vain fantôme et un corps sans vie.

« Les gouvernants et les représentants sont, comme hommes, « sujets à toutes les faiblesses humaines; il faut donc qu'ils « s'attendent à être relevés, contrariés, critiqués. C'est dans « l'essence du système représentatif dont vous avez vous- « même proclamé *l'ère nouvelle*. Il faut que chez une nation « libre l'opinion puisse citer à son tribunal le premier magis- « trat comme le dernier citoyen. Pour une grande âme, la « compensation de ces contrariétés se trouve dans le dévelop- « pement de tous les genres de prospérité et de puissance qu'en- « fante la liberté.

« Je vous ai entendu dire qu'on ne pouvait pas gouverner « sans arbitraire, et que si l'on renvoyait des Chouans aux tri- « bunaux. ils seraient acquittés. Ce serait un bien moindre mal « que leur détention illégale. Lorsqu'il survient de ces circons- « tances, toujours plus rares qu'on ne croit pas, où les lois « ordinaires sont insuffisantes pour sauver l'État, c'est sans « doute un grand malheur; mais encore, dans ce cas-là, c'est à « la loi et non à l'arbitraire qu'il appartient d'y pourvoir.

« Enfin, la plupart des embarras qu'éprouvent les gouver- « nants viennent de ce qu'ils se font un intérêt à part des gou- « vernés. Alors naît un état de guerre sourde; pour se défendre, « le pouvoir s'arme aux dépens des libertés publiques. C'est « l'antipode du système représentatif et une déviation funeste « du but que se propose la société.

« Je passe au gouvernement. Le mot *stabilité* est maintenant « à l'ordre du jour; je suis étonné qu'on n'y mettre pas celui « d'*éternité*. On ne voulait proroger le Consulat que pour

« dix ans, on vous l'a donné à vie. Il y a deux jours que cela « s'est fait et déjà l'on parle de le rendre héréditaire dans votre « famille, ou au moins de vous donner le droit de désigner « votre successeur. Si la France doit avoir un roi, je vous « donne ma voix; je ne connais personne plus digne que vous « du trône. Vous n'avez qu'à dire un mot, et la nation, éblouie « de votre gloire, vous y place. Mais ce n'est rien de tuer tout « d'un coup la République, on tue en même temps la Révolu- « tion. Toutes les institutions féodales viendront environner « votre trône. Probablement, vous ne le voudrez pas; elles y « viendront malgré vous et vous finirez par vous y soumettre. « Ce seront les anciens privilégiés qui accourront, les hommes « de la Révolution, moi peut-être, qui, ne pouvant plus s'oppo- « ser à la contre-révolution, viendront vous aider à la faire, « n'espérant plus trouver qu'en vous une garantie. Quand cela « sera consommé, nous serons effrayés de notre fausse situa- « tion; peut-être ne serez-vous pas sans inquiétude sur la « vôtre; mais on ne pourra plus rétrograder, on n'en aura plus « ni la volonté ni la force. L'ancienne aristocratie seule se trou- « vera à sa véritable place. Alors, si vous veniez à nous man- « quer, qui viendrait occuper le trône? Votre successeur « désigné? Vous savez ce qu'on fit du testament de Louis XIV. « Votre héritier? S'il n'a pas votre génie, quel titre opposera-t-il, « devant une nation déchue de son énergie et de sa souveraineté, « aux titres de l'ancienne dynastie soutenue par toutes celles « de l'Europe? Quels poids auront alors les hommes qui, après « avoir renversé la monarchie, auront relevé le trône? Où « seront les pères de la Révolution, les fondateurs de la Répu- « blique, les héros qui ont combattu pour elle?

« Mais il faut trancher le mot : Depuis le 18 Brumaire, les « choses en sont venues au point qu'il n'y a plus de constitution « libre possible si vous ne le voulez pas fortement. Oui, si vous « ne le voulez pas, la division des pouvoirs est une chimère; il « faut donc que vous ayez la ferme volonté de respecter et de « faire respecter les grands corps de l'État, de borner vous- « même votre puissance, de ne pas en franchir les limites, de « ne pas tout attirer à vous, responsabilité, gloire, autorité,

« considération. Sans cela, les grands pouvoirs publics seront « de plus en plus avilis, et tout sera étouffé par le vôtre; il « sera grand, fort, terrible, mais il demeurera *seul*, et si vous « disparaissiez, que resterait-il? Rien. Rien de la Révolution, « de la liberté, de la gloire nationale, de la vôtre, que d'amers « souvenirs et des déchirements.

« Il resterait les ennemis de la Révolution exerçant leurs « vengeances; les puissances de l'Europe toujours hostiles et « humiliées de leurs défaites; l'ancienne dynastie aspirant « toujours au trône. Qu'aurait à opposer la France à tous ces « éléments déchaînés contre elle? Une nation insouciante, fati- « guée, façonnée à l'esclavage et résignée à tout souffrir, des « corps sans considération, des institutions sans force, et, « dans l'avenir, de nouvelles catastrophes et une révolution « peut-être plus sanglante que celle à laquelle nous avons « survécu.

« Avant de donner ou en donnant tant de stabilité au gou- « nement, donnez-en à la Révolution, au système représentatif. « Trempez le caractère national par des institutions libres, « élevez entre la Révolution et la féodalité une muraille de la « Chine! Nous avons la paix, mais longtemps encore nous « aurons des ennemis. Conservez-nous ce qui peut seul nous « mettre en état de leur résister et de les vaincre, l'attitude, la « vigueur et les ressources inépuisables d'un peuple libre!

« Vous êtes Consul à vie; n'est-ce pas assez de stabilité, je « ne dis pas pour vous, mais pour le gouvernement? Si vous « vivez âge d'homme, le temps ne manquera pas aux amélio- « rations; si une mort prématurée vous enlève à la France, « votre gloire, que vous lui aurez léguée pure, rendra la patrie « inébranlable. La Révolution nous a replacé au premier rang « parmi les nations, le 18 Brumaire peut nous y maintenir. « L'administration intérieure a fait de rapides progrès, l'ordre « s'est rétabli de toutes parts, vous avez conquis la paix géné- « rale, vous avez fait des prodiges. N'est-ce donc pas assez pour « le peu de temps qui s'est écoulé? Veut-on marcher plus « vite que le temps? Pourquoi s'élancer si imprudemment « dans l'avenir? Enfin, si l'on se décide à donner au gouverne-

« ment ce qu'on appelle de la *stabilité*, que l'on donne du moins « en même temps une garantie à la nation, c'est-à-dire une « véritable représentation, comme une compensation néces- « saire. Dans cette courte notice, je me suis trop abandonné « peut-être aux sollicitudes patriotiques dont je suis obsédé, je « n'ai pas raisonné avec tout le sang-froid que comporte la « matière, ni avec la modération dont on ne doit jamais s'écar- « ter en vous parlant ; mais je n'ai point l'art de dissimuler ma « pensée et j'espère que vous pardonnerez la vivacité de « quelques expressions en faveur du sentiment que m'inspirent « et le Premier Consul et la patrie. »

Le Premier Consul ayant obtenu le Consulat à vie, le sénatus-consulte du 16 thermidor fit à la constitution de l'an VIII les changements qu'il jugeait convenables à sa nouvelle dignité. C'était le contre-pied de ce que je lui avais proposé dans ma note. Lorsque, pour la forme, il apporta le projet de sénatus-consulte au Conseil d'État, je gardai le silence et je me soumis à ce que je ne pouvais empêcher.

Quelques jours après, j'allai chez le Premier Consul pour affaire. Je n'avais nulle envie de parler d'une chose accomplie. Il jugea à propos d'y revenir, de m'expliquer ses motifs, de se justifier pour ainsi dire, comme pour me convertir (1). Je ne sais quelle opinion il aurait eue de moi si j'avais faibli; mais je ne lui dissimulai pas mes regrets et mes inquiétudes pour l'avenir. Il m'écouta avec indulgence, essaya de me rassurer et termina la conversation en me disant qu'il aimait toujours à entendre l'opinion d'un honnête homme. Il m'était agréable de le croire; je ne tardai pas à revenir de mon illusion.

Un projet de règlement pour l'exécution du Sénatus-consulte du 16 thermidor portait, article dernier : « Le collège électoral « du département de la Seine ne s'assemblera jamais dans l'in- « térieur de la ville de Paris. »

Le Premier Consul dit : « Cette rédaction est odieuse; dites : « s'assemblera à Saint-Denis. »

— Lacuée : « Il faut laisser le gouvernement maître. »

(1) Voir *Mémoires sur le Consulat*, p. 314.

— Le Premier Consul : « Non, parce qu'on dirait à chaque « convocation que le gouvernement a peur. Il vaut mieux que le règlement dispose. »

— Réal : « Une assemblée de trois cents personnes ne peut « pas être plus dangereuse à Paris qu'à Saint-Denis. »

— Le Premier Consul : « C'est un enfantillage. A Paris, les « électeurs seront toujours tentés d'excéder leurs pouvoirs ; ils « y seront poussés. A Saint-Denis il est facile de leur couper « toute communication. Nous avons l'exemple de la Révolution. « Tout le mal, c'est la Commune de Paris qui l'a fait. »

Quelqu'un dit à demi-voix à Réal : *Quorum pars magna fui.*

CHAPITRE VI

Opinion du Premier Consul sur la banque. — Son écriture illisible pour lui-même. — Mes relations avec lui et Joséphine. — Mon jugement sur Bonaparte. — Refroidissement à mon égard. — Je suis nommé préfet à Marseille; mon audience de congé. — Correspondants que je conserve à Paris. — Mon arrivée à Marseille : froideur des autorités. — Général Cervoni. — Permon, commissaire général de police. — M. de Cicé, archevêque d'Aix. — Provençaux influents.

La Banque de France, établie en l'an VIII, ne fut réellement constituée avec privilège exclusif pour l'émission de ses billets que par la loi du 24 germinal an XI. Dans la discussion préparatoire de la loi au Conseil d'État, le Premier Consul fit un exposé de ses motifs. Regnault combattit le projet. Il craignait une commotion. Il aimait mieux que l'on fondît ensemble les établissements de banque existants. Les banquiers profiteraient pour eux de la Banque. Elle ne pourrait pas connaître le crédit des boutiquiers; ils ne profiteraient pas de l'établissement; il faudrait des succursales comme la *Caisse du Commerce*.

Le Premier Consul : « La banque a mal opéré; je ne lui en « fais pas un crime. Lorsqu'il n'y a pas de règle tracée pour l'in- « térêt général, on peut aller à droite ou à gauche. Quand il y « aura une règle établie, ce sera différent. Les régents ont agi sui- « vant la volonté des actionnaires, par conséquent dans leur « intérêt. Il n'y a que cela qui conduise les hommes. Ceux qui « disent le contraire ne sont que des hypocrites. Quoique jeune, « je suis bien vieux en cœur humain. Si je suis d'un parti, je « tiens à mon parti; d'une armée, à mon armée; d'un État, à mon « État. Si j'étais noir, je serais pour les noirs; blanc, je suis « pour les blancs. Il n'y a que cela de vrai. Le contraire est bon « à dire à des enfants de dix-huit ans... Il peut y avoir des ban- « queroutes; mais sacrifiera-t-on l'avenir de la France à un risque « de deux ou trois millions? Si la Banque ne soutenait pas le

« commerce, le gouvernement n'y pourvoierait-il pas? La « Banque n'a pas intérêt à ruiner le commerce. Quand la *Caisse* « *du Commerce* a été volée, la Banque est venue à son secours « dans son propre intérêt. Les actions de cette caisse seront « reçues à la Banque. Les régents feront le classement des mar- « chands. »

On sait combien l'écriture du Premier Consul était mal formée, incomplète, difficile à déchiffrer et souvent impossible à lire, surtout pour ceux qui n'en avaient pas vu ou qui n'en avaient pas la clé et l'habitude. Il le savait bien; cependant il n'aimait pas qu'on vînt lui demander à la déchiffrer lui-même, Un jour, il envoya à la section de législation un projet de loi écrit de sa main. Tous les membres de la section firent de vains efforts pour le lire. Berlier fut chargé d'aller naïvement lui en faire l'aveu. En reprenant son écrit et en le déchirant après y avoir jeté un coup d'œil, le Premier Consul lui dit : « Croyez- « vous que je sache me lire moi-même? J'aurai plus tôt fait de « vous dire de quoi il s'agit. Mettez vous-là », lui dit-il en montrant une table, et il dicta le nouveau projet.

Bonaparte n'aimait pas non plus que, sous prétexte d'ignorance, on refusât de répondre à ses questions. J'entendis un jour un de ses ministres les plus accrédités dire à ce sujet : « Avec lui, il ne faut jamais rester court. S'il me demandait « combien il y a de poules en France, quoique je ne le sache « pas, je lui dirais un nombre; je suis bien sûr qu'il ne pourrait « pas me contredire. »

Il aimait beaucoup que l'on crût qu'il était instruit à jour de toutes les affaires et qu'elles étaient constamment dans l'état le plus prospère. Une fois qu'il avait dit en public : « Telle chose est ainsi », il était inutile de le contredire; il ne cédait ni aux chiffres, ni à l'évidence, et quoique convaincu qu'il n'était pas dans le vrai, il coupait court en disant : « Allons, allons! vous « ne connaissez pas votre affaire. »

La cour consulaire prenait rapidement les allures de la monarchie. J'y avais conservé une certaine roideur, conséquence de mes opinions, de mes habitudes républicaines, et qui était du reste dans mon caractère. Je me soumettais à ce qu'exigeaient

les bienséances, mais je n'étais pas courtisan. Je rendais sans contrainte à Bonaparte les hommages dus à son éminente supériorité, et au Premier Consul les devoirs dus à son rang. Je recherchais l'occasion de converser avec lui ou de l'entendre parler, et j'y trouvais beaucoup de charme.

Je n'en trouvais pas moins, mais d'une autre espèce, dans mes relations avec Mme Bonaparte. Bien qu'elle n'eût ni beaucoup de vocation à se mêler d'affaires, ni un grand crédit, et que son mari la renvoyât à ses fuseaux, elle n'était pas sans influence et aimait à obliger. Je ne pensai jamais à profiter de ses bontés. Jamais je ne l'entretins le premier des affaires publiques, encore moins des miennes ; elle me provoqua toujours par ses confidences. Elle emmena ma femme aux eaux de Plombières. Ce voyage fut regardé comme une grande faveur et excita l'envie. Mme Bonaparte eut l'idée de s'attacher personnellement ma femme ; l'envie redoubla. Je la remerciai de ses bonnes intentions et je la priai de n'en rien faire. Elle apprécia parfaitement mes motifs. Notre attachement pour la mère s'étendit naturellement à ses enfants. Eugène et Hortense n'y furent pas indifférents. Là se bornaient nos relations avec la famille du Premier Consul. Nous n'en avions presque pas avec ses frères et sœurs. J'étais du nombre des conseillers d'État tenant pour principe qu'ils devaient être hommes d'affaires, non de cour, et qui ne la faisaient qu'au Premier Consul.

Pendant deux ans et demi, j'ai siégé au Conseil d'État ; j'y ai entendu et suivi attentivement Bonaparte, j'ai été admis dans ses salons, dans son intérieur, dans son cabinet. Malgré mon admiration, je ne le flattais pas, je me permettais de le contredire. Voici le jugement qu'en âme et conscience j'ai porté sur lui.

Élevé, né peut-être pour la guerre, il était devenu par l'étude et sur les champs de bataille le plus grand capitaine des temps modernes. En arrivant aux affaires, il n'était pas étranger au gouvernement, à l'administration, aux sciences économiques et politiques. Dans le cours de ses campagnes, il avait gouverné, administré, négocié, fait des constitutions, des lois, des traités, observé les hommes et les peuples, appris à les connaître. Jeune,

il était déjà riche d'une grande expérience. Ce qu'il ignorait, il le pressentait et le devinait pour ainsi dire. Il avait une facilité prodigieuse pour apprendre, juger, discuter, retenir dans sa tête et sans confusion une infinité d'objets. Il ne pouvait rester un seul instant sans exercer son corps et son esprit. Ses forces morales et physiques étant dans un heureux équilibre se prêtaient un mutuel secours. Auprès de lui il fallait être de fer. Il dormait peu, il avait le sommeil à son commandement. D'une honnête sobriété en tout, il n'était jamais entraîné au delà des besoins de l'humanité, et regardait le temps qu'il leur accordait comme un vol fait à sa haute vocation.

Bon pour sa famille, ses serviteurs, ceux de l'État, dans la vie privée, dans la société familière, il était constant dans ses affections et son estime. Avait-il des accès d'humeur, d'impatience, de vivacité, ils ne duraient pas. La réflexion le ramenait bientôt à la justice, à l'indulgence. Il accueillait les justifications, excusait l'erreur et pardonnait au repentir. Quelquefois cependant, quand il prenait en grippe certaines gens ou qu'il avait conçu des préventions contre eux, il n'en revenait pas facilement.

On lui prêtait un caractère sévère et sombre. Grave et digne en représentation, il était ouvert dans la familiarité, souvent gai, parfois même dans les choses sérieuses.

L'ordre qu'il maintenait dans les dépenses publiques, il l'apportait dans sa maison. Économe sans avarice, généreux sans prodigalité, il n'estimait l'or que pour l'employer à l'utilité publique, à la grandeur nationale. C'était le but de toutes ses actions, sa passion dominante, son unique passion. Il était éminemment Français.

Tel était à trente-quatre ans l'homme sans contredit le plus extraordinaire des temps modernes. Fait pour avoir des envieux et des détracteurs, ils ne lui ont pas manqué. Il n'était pas parfait, ce n'était pas un Dieu, mais dans sa tête et dans son âme il y avait une part immense de la perfection compatible avec la nature humaine. Le trône modifia ensuite Bonaparte sous quelques rapports, et, suivant moi, ce ne fut pas à son avantage.

Sans avoir été précisément en faveur auprès du Premier Consul, il m'avait témoigné de l'estime et quelque bienveillance.

Depuis qu'il était Consul à vie, et dans les premiers mois de l'an XI, je remarquai en lui un peu de refroidissement pour moi. Lui en demander la cause, ce n'était pas dans mon caractère ; je crus l'avoir devinée en faisant mon examen de conscience. Loin de le pousser à l'agrandissement de son pouvoir et d'applaudir à sa marche rapide vers la monarchie, je l'avais engagé à gouverner par la liberté et à fonder solidement les conquêtes de la Révolution. Je ne pus donc imputer le changement du Premier Consul à mon égard qu'à la franchise avec laquelle j'avais plusieurs fois parlé au Conseil d'État, et surtout dans mes conversations avec lui, sur plusieurs points importants, tels que la proscription des anarchistes au 3 nivose (1), le Concordat (2), la Légion d'honneur (3), le Consulat à vie et les sénatus-consultes organiques (4). Il n'ignorait pas que j'avais eu sur ce dernier point des entretiens avec Mme Bonaparte, alors opposée à ses projets. Elle n'avait pas manqué probablement de les lui rapporter dans un de ces moments où une femme ne sait rien cacher à son mari. Le Premier Consul n'aimait pas qu'on influençât sa femme, qu'on lui donnât des conseils, qu'on s'entretînt avec elle des affaires publiques. Voyant que je n'étais pas courtisan et que, homme de la Révolution, je n'approuvais pas tout ce qui se faisait, elle m'avait recherché et provoqué. Je ne lui avais donné que de sages conseils ; ce n'en était pas moins un tort aux yeux du Premier Consul ; du moins je ne m'en trouvais pas d'autre. Quant à mes opinions ostensiblement émises comme conseiller d'État, je m'en honorais ; je n'étais ni factieux, ni frondeur. Ainsi, au lieu de travailler à regagner les bonnes grâces du Premier Consul, je me refroidis moi aussi. Je recherchai moins les occasions de le voir ; je me donnai peut-être un air mécontent et boudeur. Ce n'était pas le moyen de raccommoder les choses, je le sentais, mais je n'étais pas maître de me changer.

La principale occupation de la section de législation était le

(1) *Mémoires sur le Consulat*, p. 35, 45.
(2) *Ibid.*, p. 153.
(3) *Ibid.*, p. 86.
(4) *Ibid.*, p. 262.

Code civil. Je trouvais que ce n'était pas assez pour mon activité. A trente-cinq ans, dans la force de l'âge, j'étais dévoré de l'ambition du travail. A la préfecture de Bordeaux, j'avais pris le goût de l'administration. Elle était dans les attributions de la section de l'intérieur. C'était un vaste domaine, et chaque jour il s'agrandissait. Les codes terminés, je m'imaginais que la section de législation n'aurait plus rien à faire, je portais mes prévisions plus loin. A mesure que les travaux d'organisation s'avanceraient et que le Premier Consul augmenterait son pouvoir, il me semblait que le Conseil d'État perdrait de ses attributions et de son importance. Plusieurs conseillers d'État obtenaient des directions générales et avaient des bureaux. C'était mon ambition afin d'étendre ma sphère d'activité, d'avoir un travail spécial où je pusse me faire honneur et une position plus avantageuse et mieux assurée. Si je me comparais à ceux de mes collègues qui avaient eu cette faveur, je ne me trouvais pas trop présomptueux en y aspirant. J'en avais parlé plusieurs fois au Premier Consul ; il me l'avait formellement promis. Ayant donné à Boulay de la Meurthe le contentieux des domaines nationaux, il me dit de lui-même qu'il avait d'abord pensé à moi, et, après m'avoir expliqué les motifs de sa préférence, il ajouta qu'il me trouverait autre chose. Il fit de nouvelles promotions ; je n'y fus pas compris. Je regardai cela comme un passe-droit, ou une preuve qu'il me donnait de l'eau bénite de cour, ce qui pourtant n'était guère son usage. Je revins à la charge. Il me répondit vaguement, d'une manière qui me parut évasive. Je lui dis que, s'il ne me donnait pas ce qu'il m'avait promis, je préférerais retourner dans une préfecture où je suivrais mon goût et ma vocation administrative. Il repoussa cette idée et nous en restâmes là.

Je n'y pensais plus, lorsqu'un mois après, le 3 floréal, je reçus de Maret l'avis que le Premier Consul venait de me nommer préfet du département des Bouches-du-Rhône. Je fus d'abord surpris et un peu piqué. Bien que je n'eusse parlé de préfecture que comme d'un pis aller, avec un homme comme Bonaparte il n'y avait pas à se dédire. Réclamer, ma fierté en aurait souffert. Je fis contre mauvaise fortune bon cœur et je

me préparai à partir. Je me consolai même par la perspective de tout ce qu'offrait à mon imagination l'administration d'un pays qu'on disait difficile à gouverner, d'un des premiers ports de commerce. On était encore en paix avec l'Angleterre. Le titre de conseiller d'État ajoutait à celui de préfet un lustre qui flattait la vanité.

Depuis ma nomination, je n'avais pas cherché à voir en particulier le Premier Consul; il n'avait été question de rien entre nous. Au moment de partir, j'allai prendre congé de lui.

« Vous allez, me dit-il, dans un pays difficile. J'ai besoin là « d'un homme juste, actif, ferme, d'un bras vigoureux. Les « Provençaux sont frondeurs et turbulents, toujours prêts à se « jeter dans les extrêmes. Delacroix n'y a pas bien pris; il « n'est entouré que de Jacobins, il est très mal avec l'arche- « vêque, les prêtres et les nobles. Je ne veux pas qu'on fasse « plus pour eux que pour les autres, mais il ne faut pas les « indisposer. L'administration y est dans le plus grand désor- « dre, des plaintes m'arrivent de partout. Delacroix a contre « lui les plus grosses têtes de la Provence. Barthélemy, Porta- « lis, Siméon, ont demandé son remplacement. J'ai confiance « en eux. Ce sont vos amis; ils ont de l'influence dans le pays; « consultez-les. Dans le commencement, vous aurez beaucoup « à faire, le curage du port de Marseille, les routes, l'arriéré « des contributions et de la conscription. Soignez les négo- « ciants, le commerce. Il y a à Aix une noblesse boudeuse, ce « n'est pas grand'chose; avec de bonnes manières, vous lui « ferez entendre raison. Vous avez été au Conseil d'État, vous « connaissez les principes du gouvernement. Je veux rendre à « Marseille sa prépondérance dans le Levant. — Comment êtes- « vous dans vos affaires? Je veux que vous ayez une bonne « représentation et que vous soyez bien traité. Je vous con- « serve votre traitement de conseiller d'État; je vous en ferai « payer une année d'avance et 15 000 francs pour vos frais « d'établissement. Si nous avons la guerre, vous aurez un peu « plus de peine, je vous en dédommagerai. Je compte sur vous, « je ne vous oublierai point. »

Je remerciai le Premier Consul, je l'assurai de mon zèle et

de mon dévouement. Je lui dis que je m'éloignais de lui avec le plus vif regret, et c'était vrai. Mon admiration pour ses hautes qualités aurait été sans bornes s'il les avait employées au service de la Révolution et de la liberté. J'espérais, ajoutai-je, que, lorsque j'aurais rétabli l'administration du département des Bouches-du-Rhône comme il pouvait le désirer, il me rapprocherait de sa personne.

Je fus moins politique ou réservé avec le consul Cambacérès. Je ne l'avais pas mis dans le secret de mes rapports avec le Premier Consul ; il les ignorait probablement. Il me fit valoir ma nomination presque comme une faveur. Après une pompeuse dissertation sur l'importance du commerce de Marseille, il me dit : « Cela peut vous conduire à l'ambassade de « Constantinople. » Je partis d'un éclat de rire. « Moi, répon- « dis-je, ambassadeur ! Je ne suis pas du bois dont on les fait, « et je vous assure que je n'ai nullement cette ambition. » Il m'offrit ses services, c'est-à-dire sa protection ; je les acceptai ; nous nous quittâmes bons amis.

Passer d'une préfecture au Conseil d'État et redevenir préfet, c'était, dans l'opinion, sinon déroger, au moins rétrograder. Je ne me le dissimulai pas et, dans le monde, on prit cela pour une défaveur. Quelques amis me regrettèrent ; des collègues, qui me regardaient comme un rival, ne furent pas fâchés de ne plus me trouver sur leur chemin.

Au moment de ma nomination, les relations de la France avec l'Angleterre s'étaient déjà envenimées. La fameuse conversation du Premier Consul avec lord Withworth (28 pluviôse) (1), le message du roi d'Angleterre (17 ventôse) (2), l'apostrophe du Premier Consul à l'ambassadeur anglais (22 ventôse) (3), ses allocutions au Conseil d'État sur les Anglais (24 ventôse) (4), tout avait fait craindre une rupture ; cependant on était encore en paix avec toute l'Europe. Mais la conversation du Premier Consul avec le comte Markow à l'audience

(1) Voir Thibaudeau, *Histoire du Consulat*, III, p. 232.
(2) *Ibid.*, p. 241.
(3) *Ibid.*, p. 242.
(4) *Ibid.*, p. 244.

publique du 11 floréal et son allocution lorsque le corps diplomatique fut sorti, ne laissèrent plus de doute sur la guerre. En effet, le 22, lord Withworth quitta Paris. C'était donc sous ces tristes auspices que j'allais administrer un grand port de commerce, un département maritime. Je prévis dès lors tout ce que ma nouvelle carrière aurait de pénible, et avant mon départ pour Marseille tous mes rêves de bien public s'étaient évanouis.

En partant pour Bordeaux, j'avais reconnu l'utilité et l'agrément d'une correspondance confidentielle dans mon intérêt et dans celui de l'administration, afin d'être au courant des nouvelles de la ville, de la cour et du gouvernement qui n'étaient pas dans les journaux. C'était sur les choses et les personnes une gazette à la main écrite sous l'impression de l'actualité et avec la liberté du secret. Les mêmes amis qui avaient correspondu avec moi à Bordeaux m'offrirent leurs services. Sous ce rapport, ma position s'était même améliorée. Au Conseil d'État, pendant deux ans et demi, j'avais fait connaissance avec tous les hommes du gouvernement et contracté des liaisons d'amitié avec plusieurs d'entre eux, particulièrement avec Chaptal, ministre de l'Intérieur, Fouché, ministre de la Police, Français de Nantes, chargé de l'administration des communes, et Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, président de la section de l'intérieur. Mes amis Portalis et Siméon étaient enchantés de ma nomination. Dans mon intérêt, Mme Devaines en fut affligée. Sa position avait bien changé : son mari était mort (1). Veuve, elle ne continuait pas le train de vie qu'ils avaient eu. Elle n'avait plus les mêmes motifs pour aller à la cour dont les exigences la fatiguaient. Son deuil, qui l'en avait éloignée, lui offrait une occasion toute naturelle de préparer sa retraite.

Je comptais arriver *incognito* dans le département des Bouches-du-Rhône. Instruits de mon départ, les Provençaux, mes amis, m'annoncèrent à Aix, leur ville de prédilection, et l'on m'y attendait. A mon passage, je fus obligé d'accepter en voyageur une fête qu'on tenait prête pour ma femme. Nous continuâmes notre route en sortant du bal, escortés par des

(1) Le 16 mars 1803, quelques semaines après avoir été nommé membre de l'Académie française.

jeunes gens à cheval qui nous enveloppèrent pendant une heure d'un épais tourbillon de poussière. J'arrivai le matin à Marseille dans le plus strict *incognito*. Je descendis à la préfecture, dont le portier me fit les honneurs.

Depuis près d'un mois que j'étais nommé, on avait eu le temps à Marseille de gloser sur moi et de se faire à mon égard un plan de conduite. Dans mes premiers rapports avec les autorités, je remarquai de suite une certaine froideur. Elle se communiqua à la ville, où les autorités donnaient le ton et où Delacroix avait laissé des regrets. Les Marseillais vinrent bientôt à moi, parce qu'ils n'avaient aucune raison de me bouder et qu'on vient toujours au pouvoir pour peu qu'il fasse quelque avance. Il en fut autrement des fonctionnaires. Il ne me fut pas aussi facile de les ramener; ils me donnèrent une rude tâche.

Charles Delacroix, que je remplaçais, était comme moi ex-conventionnel et votant. Il avait été sous le Directoire ministre des Relations extérieures et ambassadeur près la République batave. A Marseille, il ne s'était entouré que d'anciens jacobins, par goût personnel et les croyant nécessaires pour combattre le brigandage royaliste qui désolait la Provence. Il était très mal avec les nobles et les prêtres. Il avait dit de la ville d'Aix, foyer d'une noblesse boudeuse : « Je punirai ce vil« lage orgueilleux. » Il était brouillé avec l'archevêque, M. de Cicé. Après trois ans, le département était à peu près dans le même état qu'à la fin du Directoire; la révolution du 18 Brumaire y était encore à accomplir. Versé dès sa jeunesse dans les affaires, instruit, éclairé, probe, Delacroix était sans contredit très capable de diriger une administration; mais l'âge et les infirmités avaient affaibli ses facultés. On l'avait vu affligé d'un énorme sarcocèle qu'une ample redingote ne pouvait dissimuler. Il en subit avec courage l'opération qui fit honneur à Delonnes, chirurgien d'Avignon. Delacroix se reposait sur ses coopérateurs et ses subalternes, qui ne se recommandaient ni par leur capacité, ni par leur probité. Toutes les branches de l'administration étaient dans le désordre et la confusion. Il s'occupait presque exclusivement des embellissements de Marseille, de commander, d'examiner, de faire lui-même des plans et d'en

surveiller l'exécution. Par ses soins, cette ville prit une physionomie nouvelle et lui fut très redevable. On fut très content de lui à Bordeaux où il remplaca Dubois des Vosges. Il s'y transforma et, trouvant la révolution du 18 Brumaire accomplie et l'administration bien montée, il n'eut plus qu'à en suivre les errements.

Le général Cervoni commandait la 8e division militaire. Compatriote de Bonaparte, il avait fait avec distinction toutes les campagnes de l'armée d'Italie. Depuis, il n'avait plus commandé que dans l'intérieur. Il était susceptible, irritable et résolu dans le premier mouvement, ensuite facile jusqu'à la faiblesse ; chez lui, un petit air de ruse italienne ou corse perçait à travers une apparence de franchise et de bonhomie. Il était myope et toujours armé d'un binocle ; on ne lisait rien dans son regard. Il paraissait indolent et humoriste, d'une gaieté un peu affectée. Il se mettait partout à son aise et ne s'offensait point quand on l'imitait. Il avait des mœurs très libres et du cynisme dans les manières et dans la conversation ; il l'assaisonnait de citations de poètes italiens qui lui étaient très familiers. Il était beau joueur. Il aimait les femmes, avait des succès, n'était ni fidèle ni constant, et restait ami quand il cessait d'être amant. Mettant l'épée au-dessus de la toge, gâté par l'habitude du commandement, jaloux de son autorité, toujours prêt à en dépasser les bornes ; soit, ainsi qu'il le faisait entendre, par suite de quelques démêlés avec le général Bonaparte, soit que, à raison de sa mauvaise vue, le Premier Consul le jugeât plus propre à servir dans l'intérieur qu'aux armées, Cervoni se trouvait depuis trois ans à Marseille où il était aimé. Il n'avait à espérer ni honneurs, ni fortune ; c'était une honorable retraite. Dans la vigueur de l'âge, compatriote de Bonaparte, compagnon de ses premières victoires, lié avec toute sa famille, il se regardait comme en défaveur. Républicain et mécontent, il frondait le gouvernement avec mesure et le servait fidèlement par devoir et par honneur. Il affichait l'irréligion ; la vue d'une soutane excitait sa bile. Lorsqu'il était obligé d'aller à l'église pour une cérémonie, il scandalisait par son maintien. Il entretenait cet esprit parmi ses subordonnés. Il ne vivait point avec sa femme

qui restait en Corse. Il avait avec lui trois enfants en bas âge. Il avait confié l'éducation de sa fille à Mme Delacroix, pour laquelle il avait un tendre attachement. Le départ de Delacroix pour Bordeaux le privait à la fois de sa fille et d'une amie. Général commandant la division, il avait la préséance sur les préfets. Sa vanité fut blessée de ce que, comme conseiller d'État, je lui enlevais cette préséance et de ce que je l'exerçais sur lui. Delacroix et Cervoni étant intimement liés, le même esprit de conduite présidait à l'administration civile et à l'administration militaire.

Notre première entrevue fut un échange de ces politesses convenues entre gens qui savent vivre et dont ils ne sont pas dupes. Je jugeai de suite qu'il y aurait dans nos rapports plus de politique que d'intimité et de confiance. Cela fut vrai surtout au commencement. Le plus fâcheux, c'est que tous les militaires se conduisaient d'après le général. J'eus affaire à une phalange nombreuse, puissante, et qui ne mettait péril à rien.

Permon, commissaire général de police, était aussi d'origine corse. Personnellement connu de la famille Bonaparte, il professait pour elle un grand dévouement. Spirituel, souple, poli, prévenant, il séduisait par ses dehors. Sans être poète, écrivain, peintre et musicien, il faisait des vers érotiques et des romans, il composait des discours académiques, il peignait et jouait bien de la harpe. La licence de ses mœurs contrastait avec les convenances de sa place. Il avait dans sa maison, à sa table, une courtisane, la menait au théâtre dans sa loge et la conduisait dans tous les lieux publics. Il paraissait sans ambition. Il avait de bonnes recettes, peu de représentation, était généreux et payait bien. Ses agents, ses clients vantaient sa noble extraction (sa mère était une Comnène), ses alliances (sa sœur avait épousé le général Junot), ses hautes protections, son amabilité, ses talents, ses vertus, son esprit, qui devaient le conduire aux plus belles destinées. Actif, docile aux ordres du gouvernement, il portait ses investigations en tous lieux, sur les choses et les personnes ; il plaignait les victimes de la police et rejetait ses rigueurs sur l'autorité supérieure. Il était en cela de l'école de

Fouché. Sa correspondance directe avec le ministre rendait souvent illusoire sa subordination légale au préfet. Permon se présenta à moi avec les formes obséquieuses d'un inférieur et l'apparence des meilleurs sentiments pour ma personne. De mon côté, je n'affectai aucune supériorité, je me mis presque à son niveau. Ne doutant pas qu'il ne fût de cœur avec Cervoni et qu'il ne regrettât Delacroix, je me tins sur mes gardes. Il était bien permis d'user de quelque réserve envers un homme moitié grec, moitié corse, et de la police.

M. Champion de Cicé était archevêque d'Aix. J'avais lu dans les *Mémoires* de Ferrières (1) qu'il était faux par caractère, sans principes, sans talents, n'ayant pour moyens que de petites intrigues et une ambition démesurée. Le jugement était sévère. M. de Cicé avait de l'esprit et des connaissances. Autrefois philosophe, galant, homme de cour, maintenant religieux sans bigoterie ni intolérance ; ambitieux et rusé avec un air de bonhomie ; dévoré du besoin de faire, voulant se mêler de tout, réglementant sans cesse, ne sachant comment dépenser son activité ; despote envers son clergé, portant dans les affaires le ton d'autorité et d'assurance que donnent l'aptitude, la considération, l'âge et l'expérience. Homme de l'ancien régime par ses antécédents, il était du nouveau par raison et nécessité. Émigré en Angleterre, il en était revenu anglomane. Soumis au gouvernement, il détestait cordialement le Premier Consul, le respectait, ne le flattait pas comme une foule d'anciens prélats. Bonaparte ne l'aimait pas non plus et lui accordait peu de confiance. Une sœur de M. de Cicé avait été compromise dans l'affaire de la machine infernale. Pour s'attacher un ancien prélat, le Premier Consul avait passé par-dessus cette circonstance, mais elle revenait parfois à sa pensée.

M. de Cicé aurait préféré un préfet étranger à la Révolution. Mécontent de mon prédécesseur et de Cervoni, il fit de nécessité vertu et mit en moi ses espérances. Il m'avait prévenu en m'écrivant à Paris. Il désirait, m'assurait-il, obtenir ma con-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Assemblée constituante (an VII)*, par le marquis Élie de Ferrières, ex-constituant, né à Poitiers en 1741, mort en 1804.

fiance et mon amitié. Le choix qui m'appelait dans ce département et surtout les circonstances qui l'accompagnaient feraient seuls de moi un éloge remarquable. Les principes et le caractère que j'avais montrés en plusieurs occasions critiques et importantes, mes utiles travaux à Bordeaux, étaient autant de titres qui m'assuraient l'estime et la confiance. Je lui répondis des choses flatteuses comme celles qu'il m'avait écrites. Dès notre première entrevue, je lui fis ma profession de foi. C'est le préfet, lui dis-je, qui parle à l'archevêque ; il le fera avec franchise. Nous ne voulons pas nous convertir, nous ne pouvons pas nous tromper. Je m'inquiète peu de savoir ce que sont vos prêtres, jansénistes ou ultramontains, assermentés ou réfractaires, cela ne me regarde pas. Qu'ils ne fassent rien contre l'ordre établi, et, de mon côté, je les ferai respecter, j'améliorerai leur traitement. Je désire que le culte soit exercé avec toute la décence convenable. Lorsqu'il me parviendra des plaintes contre un prêtre, je vous en référerai de suite ; vous voudrez bien m'informer de celles qu'un prêtre porterait contre un de mes subordonnés et nous nous entendrons sur le parti à prendre. Par ce moyen, nous éviterons les conflits et le scandale. L'archevêque parut très sensible à cette ouverture, accepta le traité et promit de s'y conformer.

Après les chefs militaire, ecclésiastique et de la police, tout le reste était à peu près dans ma dépendance. L'ordre judiciaire lui-même, quoique indépendant de l'autorité du préfet, ne l'était pas de son influence ; mais il était sans considération à cause du personnel des tribunaux où se trouvaient des juges d'une ignorance crasse et d'une probité suspecte. Le tribunal d'appel était le moins mal composé ; il était présidé par M. Baffier, magistrat intègre et éclairé, d'un caractère aimable et pacifique, personnellement connu de la famille Bonaparte parce qu'il avait été magistrat en Corse. Les fonctionnaires et employés dans toutes branches de l'administration ne m'étaient pas redoutables ; ils craignaient une réforme et avaient besoin de ma protection.

Le conseil de préfecture était composé de patriotes sans considération et de peu de capacité, mais dont la conduite révolu-

tionnaire était sans reproche. Leurs places étaient très enviées; je les maintins pour tempérer l'esprit de réaction. J'en agis ainsi avec les trois maires de Marseille qui étaient dans le même cas et parmi lesquels se trouvait Omer Granet, ex-conventionnel et votant.

M. Girard, secrétaire général de la préfecture, était un excellent homme, un véritable optimiste, poli, complaisant, serviable, bon protestant et très bien avec les prêtres, né pour la pastorale et l'élégie, ainsi qu'il l'avait prouvé par deux essais, *les Tombeaux* et *Praxile*.

Vivre en bonne harmonie avec les principaux fonctionnaires, plaire aux administrés et satisfaire le gouvernement, cela ne suffisait pas. Il fallait encore se bien tenir avec des personnages du département qui avaient à Paris de hautes positions et l'oreille du pouvoir. Ils se mêlaient des affaires de leur pays, ils en parlaient, on les consultait, ils avaient leurs exigences pour eux, leurs familles, leurs clients.

En tête se trouvaient Portalis et Siméon. J'étais sûr d'eux. Non seulement je n'en avais rien à craindre, mais j'avais en eux de vrais amis et au besoin de chauds défenseurs.

Le sénateur Barthélemy (1), natif d'Aubagne, était un homme modeste, timide, poli, bienveillant. J'étais depuis longtemps dans de très bons rapports avec lui et sa famille à Paris.

Le vice-amiral Ganteaume, originaire de La Ciotat et propriétaire à Aubagne, était préfet maritime à Toulon. Nous avions fait connaissance au Conseil d'État dont il était membre.

M. de Rémusat, ancien magistrat à Aix, préfet du palais, était un homme aimable, poli, obligeant; j'avais avec lui d'excellentes relations.

Jourdan (des Bouches-du-Rhône), mon collègue au Conseil des Cinq-Cents, avait joué un rôle dans cette assemblée et subi la proscription du 18 fructidor. Le sénateur Barthélemy, son oncle, travaillait à détruire les justes préventions du Premier

(1) Membre du Directoire en 1797. Emprisonné au 18 fructidor et déporté à la Guyane, d'où il s'évada après le 18 Brumaire, il fut élu membre du Sénat, sur la proposition de Bonaparte. En 1814, il se rallia à la Restauration et fut nommé pair de France.

Consul. Jourdan avait de l'esprit, de l'instruction ; sa conversation et ses écrits prouvaient de l'originalité ; son exaltation égarait parfois son jugement. C'était un contre-révolutionnaire ardent, passionné, haineux, le personnage le plus distingué du parti royaliste. Dévot, lié avec l'archevêque et les prêtres, il était leur conseil politique. Remuant, il se mêlait un peu de tout. On trouvait son influence à la municipalité, à l'académie, aux sacristies, aux hôpitaux. Sans influence auprès du gouvernement, il en avait beaucoup à Marseille. Le sénateur Barthélemy m'avait fort recommandé la conversion de son neveu ; je lui fis un bon accueil. Il s'établit entre nous autant d'intimité que pouvaient en comporter le souvenir de ses antécédents et sa situation suspecte.

La famille Bonaparte avait un patronage très étendu à Marseille où elle avait résidé assez longtemps en débarquant de Corse. Rien de plus commun que les gens qui se vantaient des rapports qu'ils avaient eus avec tous les membres de la famille, voire même des petits services qu'ils leur avaient rendus dans leur détresse, et qui s'en faisaient un titre à l'appui de leurs prétentions.

Une autre famille destinée à une fortune prodigieuse, nombreuse et déjà puissante, c'étaient les Clary. Quatre sœurs avaient fait de bons mariages, avec Joseph Bonaparte, le général Bernadotte, Anthoine, négociant à Marseille, Villeneuve, administrateur des postes. Le frère aîné était un riche capitaliste à Paris, l'autre membre du Corps législatif. Leur clientèle était considérable.

CHAPITRE VII

Célébration du 14 juillet. — Le commerce de Marseille vote 1 200 000 francs pour la construction d'un vaisseau de premier rang. — Voyage du Premier Consul dans le Nord et en Belgique. — Conjectures sur la paix ou la guerre. — Prétentions de Lucien. — Pauline épouse le prince Borghèse. — Élection des candidats pour le Sénat et le Corps législatif. — M. Servan, ancien avocat général. — Aspect du département des Bouches-du-Rhône. — Caractère des habitants. — Mœurs et usages.

Je fêtai et fis fêter avec une grande solennité le 14 juillet. J'y tenais par conviction, comme à la journée décisive de la Révolution, et, en même temps, pour faire pièce à ses ennemis et à ses déserteurs. Je n'eus pas besoin d'efforts ni de contrainte. Il y eut encore de l'enthousiasme à Marseille. A Paris, on se moqua de moi. Siméon m'écrivit : « Vous avez donné une très belle « fête le 14 juillet. Vous avez plus fait qu'ici. A peine s'est-on « douté de la solennité, à la lueur de quelques lampions. Je la « crois éteinte avec eux. » Pour mon compte, je dépensai quatre mille francs. C'était un peu cher ; mais c'était la première occasion qui se présentait d'ouvrir les salons de la préfecture et d'y réunir les Marseillais ; il y vint des personnes d'Aix que j'avais invitées. On fut enchanté, les femmes surtout. Ce ne fut pas de l'argent mal placé. Il y avait pourtant un inconvénient dans ce début, c'est qu'il fallait soutenir la bonne renommée qu'il m'avait valu. Je le fis, et je sais ce qu'il m'en a coûté ; mais, du moins, les Marseillais m'ont rendu la justice qu'après moi ils se sont fort peu divertis dans les salons de la préfecture.

Je fis partager par la ville de Marseille l'enthousiasme général en France pour donner au gouvernement les moyens de soutenir la guerre contre l'Angleterre. Le commerce vota une somme de 1 200 000 francs pour la construction d'un vaisseau

de premier rang. A cet effet, un droit de demi pour cent fut imposé sur toutes les marchandises entrant dans le port, excepté les blés et les farines.

J'étais à peine arrivé à Marseille que Mme Devaines m'écrivit : « Je ne suis allée à Saint-Cloud qu'une fois depuis votre départ ; « mon lugubre habit m'en éloigne encore moins que mon goût. « Celui pour lequel j'avais de l'ambition (son mari) n'étant « plus, je n'ai que bien peu de motifs pour y paraître souvent. « J'aime le mari et la femme (Bonaparte et Joséphine), mais le « sentiment que j'éprouve ne peut pas leur être assez agréable « pour me faire surmonter souvent la répugnance que je sens « à habiter ce pays-là... Savez-vous qu'on croit toujours à la « paix? Ce dont je suis sûre, c'est que Bonaparte a laissé « entendre que jusqu'au mois d'août il pouvait y avoir du « changement. A la vérité, si alors on est encore à se battre, « cela pourra devenir long. Je ne vous parle pas de la repré- « sentation d'*Esther*. Il y a eu une cantate récitée par Lafond « et faite par Fontanes ; les vrais amis de Bonaparte auraient « voulu qu'elle n'eût jamais existé.

« Je suis sûre qu'il a dit qu'il passerait l'hiver au camp de « Saint-Omer, et que dans un an il serait en Angleterre.

« Je suis sûre que le Ministère anglais, avant le départ de « lord Withworth, avait proposé trente millions pour acheter « la paix (1). »

Bonaparte partit le 5 messidor an XI pour les départements du Nord et de la Belgique. J'écrivis à ce sujet à Mme Devaines. Elle me répondit :

« Eh ! bon Dieu, que me demandez-vous sur le voyage du « Premier Consul ! Sait-on jamais ce qu'il fait ? Sans les jour- « naux, je ne saurais pas qu'il a quitté Morfontaine. Encore « aimerais-je mieux qu'on ne me parlât que de son itinéraire

(1) On lit dans l'*Histoire des Cabinets de l'Europe*, par Lefebvre, 1845, t. I, p. 277, en note : « On assure que, deux jours avant de partir, lord « Withworth fit proposer au Premier Consul, de la part de son gouver- « nement, de le reconnaître pour roi de France et de lui donner trente « millions s'il consentait à lui céder l'île de Malte. » Bonaparte aurait noblement répondu : « Dites à lord Withworth que je ne veux rien devoir aux « étrangers ni à leur entremise. » (Note de Thibaudeau.)

« de poste, au lieu de me fatiguer les yeux de tous ces discours « qui disent la même chose.

« Personne n'aime plus Bonaparte que je le fais, personne « ne jouit davantage de ses succès. Mais ces éternels discours « fatigueraient Dieu le Père et tout le ciel avec lui. Oui, sans « doute, le gouvernement est à Bruxelles. Ne voyez-vous pas « que, dans le *Moniteur,* il n'y a pas un seul arrêté de signé « depuis son départ? Chaque jour quelqu'un part pour l'aller « joindre. Il se répand des bruits sourds qu'il va rester là pour « faire effectuer la descente. Mon opinion *à moi,* fondée sur « quelques confidences d'assez bon lieu, c'est que l'on fait « beaucoup de bruit; mais, chose sûre, il y a peu d'activité « réelle jusqu'à présent. On se montre partout, on menace, on « prépare; au fait, on se conduit politiquement jusqu'au mois « d'août qui est, je crois, le terme où il faut qu'il y ait un com- « mencement essentiel de négociation. S'il manque, alors je ne « doute pas de la descente et je suis sûre qu'il la commandera. « Il ne pense à nous qu'après avoir pensé à l'histoire. Et l'his- « toire dira : Bonaparte a commandé la descente en personne, « il a été vainqueur sur mer comme sur terre, ou bien il est « mort. Relisez, je vous en conjure, la vie d'Alexandre par « Quinte Curce, et pensez à moi en suivant ce diable d'homme- « là. »

Sur ce voyage, Siméon m'écrivit :

« Le Premier Consul est reçu partout avec un enthousiasme « prodigieux. Ce ne sont pas les villes où les administrateurs « peuvent commander des fêtes, c'est le peuple des campagnes « qui accourt de toutes parts et de plusieurs lieues pour le voir. « Tout ce qui l'entoure est sur les dents. Il a porté dans son « voyage son infatigable activité. A cheval dès la pointe du « jour, se faisant conduire à Boulogne, à trois heures du matin, « dans des forts éloignés où on ne l'attendait pas et où il n'a « trouvé aucun chef à son poste, visitant tout, même les bureaux « importants des douanes. On dit qu'il a été extrêmement « mécontent de la marine. Il a mis dans les ports de Boulogne « et de Dunkerque une activité extraordinaire; on y travaille « jour et nuit.

« Vous aurez remarqué qu'il y a des arrêtés intitulés de la « nouvelle formule : *Le Gouvernement arrête,* pris à Dunkerque « ou dans quelque autre lieu, d'où il suit que le Gouvernement « est où le Premier Consul se trouve, et que le second ou le « troisième ne le remplacent pas. Lorsque le secrétaire d'État « est allé le joindre, on a dû prévoir ce nouveau développe- « ment de son autorité; je crois que le second Consul l'avait « moins prévu et en a été plus fâché que moi. Il est réduit à « préparer la besogne et à la lui soumettre, comme le ferait à « peu près le premier ministre. »

Lorsque le Premier Consul était à Paris, tous les gens auxquels il avait affaire étaient tenus de près; ils n'osaient s'éloigner. N'était-il plus là, on se donnait du bon temps. Cambacérès, surtout, s'émancipait. Siméon, qui était de ses parties, m'écrivait :

« Le second Consul profite de l'absence du premier pour « faire des courses à la campagne et aller dîner chez des finan- « ciers où le premier ne lui permet pas toujours d'aller. Un « jour, nous avons été à la barrière des Amandiers, chez « Michel aîné; un autre jour, au Raincy, chez Ouvrard qui, par « parenthèse, en nous donnant un bon dîner, a fait mal et « fort légèrement les honneurs au second Consul, nous a fait « dîner tard et longtemps; nous avions Mme Récamier et « Mme Bernard. Une troisième fois, nous sommes allés à Cla- « mart sous Meudon, chez M. Micoud, parent du tribun Jaubert. « et qui a cédé, dans un assez bel enclos, un pavillon au séna- « teur Clément de Ris. Les invitations étaient au nom de « MM. Micoud et Clément. Là, on s'est bien conduit, et si la « chère était moins bonne, on s'est conduit plus convenable- « ment avec le second Consul. Michel, le cadet, qui vient de se « marier, y était avec sa femme. C'est une parente de « Mme Récamier et qui, à mon sens, est bien plus belle que « cette célèbre beauté. D'abord, on dit qu'elle n'a que seize ans; « moi je lui en crois vingt. Mais elle a le visage rond et beau- « coup mieux que celui de Mme Récamier, qui l'a un peu long. « Elle a les yeux plus grands, le teint aussi beau si ce n'est « qu'elle est moins blanche. Elle a beaucoup des manières de

« Mme Récamier, avec qui elle vit, et que l'engouement « public a pu la porter à prendre pour modèle. On dit du « bien de son caractère. Elle est la femme de choix de ce « richard et elle en est bien reconnaissante puisqu'elle le trouve « beau. »

Mme Devaines entremêlait parfois ses nouvelles d'opinions et de sentiments sur des choses du temps passé. « Je viens, « m'écrivait-elle, de passer quelques jours au petit Trianon « avec deux femmes de mes amies qui y sont jusqu'à la fin « d'août. C'est encore un endroit charmant malgré les dégra- « dations de cette terrible révolution. Je couchais dans le bou- « doir de la reine, où l'on trouve plus de traces des barbares qui « y ont passé, que de celle à qui appartenait ce joli réduit. Il « y en reste encore assez pour avoir des pensées tristes et affli- « geantes. Il y a certes de quoi philosopher en se promenant « au milieu des ruines de Versailles et alentours. Je me deman- « dais ce que disait l'âme errante de Louis XIV dont ce superbe « palais atteste la grandeur. Au reste, la décadence des trois « règnes y est bien prononcée. Versailles à Louis le Grand; le « Grand Trianon, à Louis XV; le Petit Trianon, à ce pauvre « honnête homme de Louis XVI. »

Mme Devaines était si convaincue de ma tolérance pour les opinions de mes amis, qu'elle m'écrivait de ces choses-là, à moi l'un des juges du roi!

Dans ce moment, on publia à Paris deux volumes de prétendues lettres de Louis XVI avec des notes, par une demoiselle Williams, Anglaise. L'édition fut saisie par le préfet de police. Siméon, qui avait lu ce livre, me manda : « Dubois doit avoir « eu bien peur d'être tancé; l'ouvrage ne m'a pas paru mériter « les honneurs de la suppression. La correspondance et les « notes, qui ne sont nullement révolutionnaires, sont assez « médiocres. Les lettres avaient été fabriquées, comme on l'a « su depuis. »

Le retour du Premier Consul fut annoncé plusieurs jours d'avance. Les têtes des flatteurs fermentèrent. Ils auraient été honteux de rester au-dessous des départements. Ils voulaient faire encore mieux. Mme Devaines et Siméon m'écrivirent :

« Le tribun Nisas (1) se démène et fait agir toutes les folies de « son imagination pour inventer quelque chose qui soit digne « du retour du Premier Consul. Ce qu'il avait trouvé de plus « ingénieux, c'était, par acclamation, le titre le plus éminent « et de suite pour la famille ceux qu'il est indispensable qu'elle « obtienne. Il avait même articulé de tels mensonges en assu- « rant qu'une personne, en place marchande pour savoir la « chose, avait dit que c'était là ce qu'il fallait faire, que le pré- « sident du Tribunat doit en conférer avec lui. Je suis sûre « qu'il n'y a de vrai dans tout cela que le bavardage plat et « insensé de ce fou. Je conçois aussi que les compliments de « retour soient difficiles à faire après ceux qui ont été débités « depuis six semaines. Il est de fait qu'excepté à Bruxelles il « a été reçu partout avec une véritable ivresse et qu'assurément « il la mérite bien. » (Mme Devaines.)

« Le Premier Consul arrive toujours ce soir ou demain. « Grande fête le 27 (2), parce que c'est le jour de la signature « du Concordat; parce que c'est la fête la plus solennelle de la « Vierge, protectrice de la France; parce que c'est la naissance « du Premier Consul. Ce jour-là, les *Oremus* ne seront que pour « *Napoleonem primum consulem nostrum*. et je ne sais pas si à « l'avenir cet *oremus* ne prévaudra pas sur celui où l'on prie « pour les trois Consuls.

« Le Premier Consul, plus sage que les flatteurs, a répondu « que, lorsqu'il serait arrivé à Saint-Cloud, il y recevrait les « autorités constituées. » (Siméon.)

Il y revint le 23 thermidor.

« Vous aurez approuvé comme moi le refus qu'a fait le Pre- « mier Consul qu'on allât au-devant de lui à son retour. Il y a « même mis une simplicité remarquable, car il n'a voulu voir

(1) Le baron de Carrion-Nisas, né en 1767, mort en 1841, officier de cavalerie, parent de Cambacérès, approuva le 18 Brumaire, devint membre du Tribunat et se prononça pour l'établissement de l'Empire. Il reprit du service, fut nommé colonel et prit part à plusieurs campagnes, secrétaire général du ministre de la guerre sous la première Restauration, il se rallia à Napoléon pendant les Cent-Jours et se retira du service avec le grade de général de brigade.

(2) 27 thermidor an XI (15 août 1803).

« personne jusqu'au jour de son anniversaire. Il a été extrê-
« mement applaudi par l'immense foule rassemblée dans le
« jardin des Tuileries, le soir du concert. » (Mme Devaines.)

« Je n'ai encore vu que Mme Bonaparte, qui se porte bien et
« qui m'a demandé de vos nouvelles et de celles de votre femme.
« Elle me fait espérer que je verrai bientôt le Premier Consul
« en petit comité, mon grand deuil ne me permettant pas
« d'aller dans le monde. Je me promets bien, si je peux causer,
« de trouver le moyen de parler de vous en parlant de son
« voyage et de l'assurer que vous seriez heureux si un jour il
« allait à Marseille.

« Personne ne voit le Premier Consul; il travaille nuit et jour
« pour la descente. Tout le monde dit qu'il la fera en personne.
« Moi, je n'ose articuler mon opinion; mais avec vous je me
« permets de tout dire. Je crois donc que nous aurons la paix
« malgré les terribles préparatifs de guerre et que Bonaparte
« n'ira pas si légèrement compromettre le sort de la France.
« De tous les voyages qu'on annonçait, il ne paraît de certain
« que celui de Boulogne qu'il fera dans les premiers jours de
« vendémiaire et en garçon.

« M. de Talleyrand est dans la plus grande faveur. A sa con-
« sidération, le Premier Consul vient de rendre au baron de
« Talleyrand, son oncle, tous ses biens, et lui a écrit à ce sujet
« une lettre fort aimable. »

Mme Devaines était trop bonapartiste pour ne pas être anti-anglaise. L'Angleterre nous avait fait trop de mal pour que je lui voulusse du bien. On sait combien la presse de Londres irritait le Premier Consul. Mme Devaines m'écrivit : « Les
« papiers anglais arrivent-ils de vos côtés? Je ne le pense pas.
« Ils sont toujours détestables pour Bonaparte. Ils viennent
« d'imprimer de prétendues propositions faites par lui au pré-
« tendant pour que lui et sa famille fassent une renonciation,
« ce qui a valu de la part de Monsieur une lettre noble et digne.
« Je ne crois pas à cette histoire (1); si elle était vraie, je

(1) Dans son *Histoire du Consulat*, t. III, p. 381, Thibaudeau conteste que ces propositions aient été faites au nom ou du consentement de Bonaparte.

« m'affligerais que Bonaparte, si grand, au-dessus de tous les « rois du monde, eût fait une semblable tentative. On y imprime « encore, comme motifs de l'éloignement du ministre favori de « Prusse, que le gouvernement français en avait obtenu qu'il « soustrairait la correspondance de l'Angleterre avec le roi sur « le Hanovre, et que le roi l'a découvert. On y dit que Bona- « parte voulait rétablir le Stathoudérat pour y nommer Lucien. « A tout cela vous reconnaissez les Anglais. Aussi je vous crois « satisfait de ce qui se passe en Irlande. Il faut qu'une nation « soit bien haïssable pour qu'on se réjouisse de semblables mal- « heurs et c'est pourtant ce que je fais de bien bon cœur. »

Il était question de nommer le chancelier du Sénat; il devait avoir un grand état, un palais, des gardes, le sceau. Le Premier Consul destinait cette dignité à son frère Joseph. Celui-ci n'en voulait pas. La regardait-il au-dessous de lui? Ou bien répugnait-elle à la simplicité de ses goûts? « Nous ne concevons « pas, m'écrivit Mme Devaines, comment le modeste, le « solitaire Joseph s'accommodera de cette représentation. » Le Sénat allait s'assembler pour présenter au Premier Consul une liste de trois candidats. Tous les suffrages se portaient sur Joseph. Avant qu'on n'entràt en séance, il déclara qu'il n'accepterait pas la place. On lui fit observer que le Premier Consul le désirait. « Je le sais, répondit-il; j'en ai conféré avec « lui. Je n'ai pu le faire changer. Personne plus que moi n'aime « et ne respecte mon frère; je reconnais ses talents, son génie « et le bien qu'il fait à la France. Mais je suis l'aîné, et j'ai le « droit d'avoir une volonté personnelle. Je sais qu'à la place « de chancelier est attaché un logement au Luxembourg. Le « frère du roi y a logé; je ne veux ni du logement ni de la « place. » De son côté, Lucien parlait comme Joseph. On peut juger de l'embarras des sénateurs. En me transmettant ces détails, Siméon m'écrivit : « Les deux frères ont été plus forts « que le Premier Consul. Joseph l'a emporté; il n'a pas eu « de voix. » Les trois candidats présentés furent Laplace, Jacqueminot et Vimar (1). Laplace fut nommé.

(1) Né en 1744, mort en 1829. Membre de l'Assemblée législative, du Conseil des Anciens, en 1798, puis du Sénat. Créé comte sous l'Empire, il

Il était plus facile à Bonaparte de gouverner la France que sa famille. Lucien était le plus rebelle. Contre la volonté de son frère, il alla dans le Nord comme envoyé du Sénat pour voir avec quels biens on ferait la dotation des sénatoreries, notamment celle de Trèves qui lui était donnée. Il demanda que pendant sa mission on lui rendît des honneurs, les mêmes qu'à Mme Bonaparte. On ne lui répondit pas. On prétendait qu'il avait dissipé tout ce qu'il avait rapporté d'Espagne et qu'il ne lui restait plus un sou.

Dans la famille Bonaparte, chacun à l'envi montait sur un grand pied son établissement et ses dépenses, oubliant son point de départ et comme s'il était de race princière; mais pour la prodigalité, Lucien était un comte d'Artois. Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc, épousa le prince Borghèse. La voilà princesse! Un million de rente, un superbe palais à Rome, une magnifique villa, un riche et immense mobilier! La princesse acheta à Paris l'hôtel Charost (1). Élisa et Caroline, qui n'étaient que mesdames Bacciochi et Murat, enviaient le sort brillant de leur sœur.

On procéda aux élections de candidats pour le Sénat et le Corps législatif. Les aspirants se mirent en mouvement; ils étaient assez nombreux. C'étaient en général des ennemis de la Révolution ou des gens qui étaient restés neutres. Le règne des révolutionnaires était passé, celui des patriotes touchait à sa fin. On les repoussait, ils ne se présentaient plus.

Portalis et Siméon voulaient être nommés candidats, le premier pris hors du collège, le second en faisant partie. Portalis était hors ligne; sa nomination était assurée. Siméon avait en Jourdan un concurrent dangereux. En vain on lui écrivait de Paris que sa candidature serait en pure perte, que l'on ne nommerait pas au Sénat un fructidorisé qui, depuis le 18 Brumaire, ne s'était retrempé dans aucune fonction publique, et qu'il ferait mieux de se borner au Corps législatif. Infatué de

adhéra à la déchéance de Napoléon et fut nommé pair de France après la seconde Restauration.

(1) C'est l'hôtel qu'occupe actuellement l'ambassade d'Angleterre, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 39.

son mérite et de sa dignité, Jourdan dédaignait le rôle de législateur muet et persista dans ses prétentions au Sénat.

La famille Bonaparte y poussait de toutes ses forces Étienne Clary, beau-frère de Joseph. Je reçus en sa faveur des lettres de recommandation très pressantes. D'après mes principes, le gouvernement ne devait exercer aucune influence sur les élections, et dans le fait il n'en exerçait pas. J'étais donc libre. Je répondis aux recommandations et aux solliciteurs qu'étranger par la loi aux opérations du collège électoral, je ne pouvais pas les influencer. On trouva probablement mon scrupule excessif. Je restai témoin à peu près impassible des élections.

Le sénateur Barthélemy vint présider le collège électoral du département. La ville de Marseille, les autorités, ses compatriotes le fêtèrent à l'envi. Avec un homme timide et modéré comme lui, Jourdan, son neveu, fut le véritable président et fit les élections. Il fut, après Portalis, nommé candidat au Sénat. Ainsi qu'on le lui avait prédit, sa candidature lui fut inutile; il n'eut qu'un triomphe de vanité.

Je donnai à Portalis avis de sa nomination. Il crut que j'y avais contribué et me répondit : « Ta lettre m'a satisfait. On « est toujours content quand on obtient ce qu'on désire. Je « n'ai jamais su affecter le dédain quand j'éprouve un senti« ment contraire. Mais comment est-il possible que Siméon « n'ait eu que dix voix? Cela me navre. Explique-moi cette « énigme. Je sais tout ce dont je suis redevable à ton amitié, et « sois persuadé que je ne l'oublierai jamais. »

L'énigme n'était pas difficile à deviner; Jourdan n'avait pas eu de peine à persuader aux électeurs qu'il n'était pas convenable de prendre deux candidats dans la même famille. Du reste, Siméon ne parut pas fâché de son échec. Il se montrait même éloigné de toute idée d'ambition. Ses amis le portaient au Conseil d'État. Il aimait autant rester au Tribunat. Il y avait plus d'indépendance. S'il avait un moindre traitement, il se trouvait dédommagé par son cabinet d'avocat; du moins il me l'écrivait.

De retour à Paris, Barthélemy présenta au Premier Consul une députation du collège électoral et s'exprima ainsi : « Je ne

« saurais trop dire au Premier Consul combien la face de ce « département est changée et améliorée. La confiance la plus « entière a réuni les esprits. Les individus les plus distingués « par leur éducation, leurs propriétés, leur ancien état, autrefois écartés par la Terreur, puis par le découragement et « l'insouciance qui la suivirent, s'empressent de remplir avec « zèle les devoirs de citoyens. Ils s'honorent des fonctions « qu'on leur a confiées. Tout le département n'a plus qu'un « même sentiment pour reconnaître vos vues bienfaisantes et « les seconder. Je suis heureux d'être son organe pour exprimer « au Premier Consul l'attachement, l'amour et le respect de « tous les individus qui le composent. »

C'était la critique de l'administration de Delacroix et l'éloge de la mienne. Le tableau était vrai, mais un peu embelli. Je n'étais à Marseille que depuis cinq mois; j'avais commencé la réforme, elle était loin d'être terminée.

Le Sénat nomma députés au Corps législatif Noguier-Malijay, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, royaliste, paisible et nul; Jaubert, partisan modéré de la Révolution, et l'ancien avocat général Servan, philosophe et ami de la liberté. Bien qu'on fût presque assuré qu'il n'accepterait pas, son élection plut au Premier Consul. C'était un de ces hommes dont il aimait à faire la conquête; il ne refusa pas, mais il ne vint pas siéger (1) et s'excusa sur sa santé.

Je ne le connaissais que de réputation. Peu de temps après mon arrivée à Marseille, j'eus à décider une contestation peu importante avec les ponts et chaussées pour un fossé. Il m'écrivit pour me remercier de lui avoir rendu justice et ajouta : « Il ne me convient point de juger votre prédécesseur, « mais il m'est permis de rappeler un fait que vous seul « oublierez, c'est la joie publique que votre nomination a « excitée. Une anecdote particulière, citoyen, que vous ne « publierez pas, et que je ne cache à personne, c'est qu'à la « nomination du citoyen Delacroix je fis élection de mon domi-

(1) Ancien avocat général au Parlement de Grenoble. Élu député aux États généraux, il avait également refusé de siéger, en alléguant l'état de sa santé.

« cile à Nîmes, département du Gard, et sous l'administration « d'un préfet (Dubois) dont le caractère m'était connu par M. de « Malesherbes (1), et qu'aujourd'hui je change mon domicile en « l'établissant dans le département des Bouches-du-Rhône où « vous fixerez la justice avec vous. Agréez, citoyen, cet hom- « mage offert à votre probité, par un vieux magistrat qui tou- « jours a chéri le bien public et qui même, en ce moment, sent « du plaisir à vous en voir le dépositaire dans un pays où il « laissera un jour des propriétés dont la culture fait sa dernière « occupation. »

M. Servan fut mon correspondant dans la commune de Saint-Remy où il résidait sur sa propriété de Roussan. Me présentant deux candidats pour une place d'adjoint à Saint-Remy, il m'écrivait : « Ils sont d'une classe qui, dans ce moment où les « idées d'égalité s'effacent, semble inférieure à la place. Je puis « répondre de leur probité. Pour la capacité, ils ont celle que « donnent un sens droit et un cœur honnête. »

Le courant des affaires de l'administration ne m'avait pas empêché d'étudier mon terrain et de chercher à bien connaître le matériel comme le personnel.

Il y a de grandes erreurs et d'impudents mensonges que l'on répète de siècle en siècle sur parole. On en trouve assez communément dans l'histoire. Il y a aussi des réputations incroyables ; l'intérêt ou la flatterie les commencent, la paresse ou la sottise les adoptent de confiance. Cela est vrai des pays et des peuples comme des individus. Des milliers de ballades et de romances exaltent le sol de la Provence et les qualités aimables de ses habitants. Passe encore pour la poésie ; on sait qu'elle a ses licences, et quand on s'y laisse tromper, on ne peut s'en prendre qu'à soi-même. Viennent ensuite les voyages sentimentaux ou pittoresques qui répètent en prose ce que les poètes ont dit en rimes, et le voyageur de bonne foi qui arrive imbu de ces lectures croit qu'il a fait fausse route ou se prend à douter de la rectitude de son propre jugement et de la réalité de ses propres sensations.

(1) Il lui avait confié l'éducation de son petit-fils, M. de Rosambo.

Sur la foi des écrivains, on se fait donc la plus belle idée de la Provence. Après avoir quitté les bords magnifiques de la Saône et du Rhône, les plaines arides du Dauphiné désenchantent un peu; les campagnes fertiles du Comtat et les belles îles du Rhône remontent l'imagination; mais, au delà de la Durance, les illusions se dissipent entièrement. On cherche des yeux la riante patrie des troubadours, les bois de myrthes et d'orangers, les ruisseaux frais et limpides, cet air embaumé, ce peuple élégant et joyeux, dont on avait lu de si ravissantes peintures. On ne voit que des montagnes arides, des rochers nus, des torrents à sec, des oliviers rabougris et poudreux, des villages mal bâtis, des rues remplies de fumier et d'ordures, cloaques puants à la porte des maisons, des paysans à moitié nus, hâlés et noircis par le soleil. Dans l'été, on passe subitement d'une chaleur étouffante à un vent glacial, le mistral. On respire à peine à travers les nuages épais de poussière qui s'élèvent de la route et dont on est enveloppé.

Ce n'est qu'à la *Viste*, une lieue avant d'arriver à Marseille, que l'œil attristé du voyageur est tout à coup étonné et ravi par les charmes et les magnificences du tableau qui se développe devant lui. Ce ne sont pas les murs, les maisons, les forts, le port de Marseille, car on aperçoit à peine la place de l'antique Phocée faiblement indiquée par les sommets de quelques édifices; c'est son territoire parsemé de collines et de vallées, couvert de vignes, d'oliviers, de toutes sortes d'arbres fruitiers, de bouquets d'arbres forestiers et de plusieurs milliers de bastides jetées au milieu de cette verdure. Tout cela circonscrit, d'un côté par les montagnes, de l'autre par la mer où l'on voit tantôt la barque modeste du pêcheur, tantôt le riche navire du marchand; où l'on distingue, à une lieue de la côte, les îles de Ratonneau et de Pomègue, le château d'If, et plus loin le phare Planier. On ne peut se lasser de contempler la réunion de tant de merveilles de la nature et de l'industrie qu'embellit encore un ciel d'azur dont aucun nuage ne trouble la pureté.

A mesure que l'on descend de la *Viste* dans le fond du tableau, la plupart de ses traits caractéristiques et de ses beautés disparaissent. La route est bordée par les murailles dont toutes les

propriétés sont entourées, et l'on arrive à Marseille sans que rien fasse soupçonner à son abord une des premières villes de France, une des premières places commerciales du monde.

Le spectacle qu'offre la route depuis la Durance jusqu'à Marseille est à peu près le même dans toutes les autres parties du département. Il se divise en deux grandes masses, dont l'une montueuse, sèche et aride, l'autre plate, humide ou marécageuse.

Les chaînes de montagnes, la Crau pierreuse, les marais d'Arles, de Mouriès et de Fos, les étangs de la Camargue, le littoral depuis Martigues jusqu'aux Saintes-Maries, présentent pendant plusieurs lieues dans les terres un aspect des plus tristes et souvent hideux.

La culture du pays en général n'a rien d'attrayant. Après la vigne, elle se borne, pour les arbres, à l'olivier, à l'amandier, au mûrier. Les céréales y luttent contre la sécheresse du sol et la chaleur du climat. Les bois et les forêts où le pin domine sont dépourvus de gazons et pour ainsi dire d'ombrages.

Cependant on rencontre dans le département des sites qui font exception à la physionomie générale du pays; il y en a de délicieux ou d'une rare fécondité. Ce sont les bassins et les vallées arrosés par des sources, des ruisseaux, des rivières, les terres fertilisées par les canaux d'irrigation, et les terrains d'alluvion ou rendus à la culture par les desséchements.

En Provence, un ciel propice, un climat chaud et sain dédommagent de l'ingratitude du sol. Le peuple dépense moins en vêtements, en combustible, à la différence des peuples du Nord qui soutiennent contre leur climat un combat continuel.

Il y a en Provence, comme partout, des différences connues entre les habitants des montagnes et ceux des plaines. Ainsi, la taille du Provençal est plus grande à mesure que le sol s'élève; en général, elle est moyenne. Son corps est sec et bien proportionné; il a de l'agilité et de la souplesse.

On a cherché à y distinguer plusieurs races : la race ligurienne dans l'arrondissement d'Aix, la race grecque sur les côtes, la race romaine à Arles et sur les bords du Rhône. Ces

distinctions sont en grande partie arbitraires. Il est incontestable que plusieurs peuples se sont successivement établis en Provence, mais le temps les a confondus. Le mélange produit par les communications commerciales a en grande partie effacé leurs traits d'origine. On peut rapporter aux races primitives ceux de ces traits qui s'en rapprochent, sans en tirer une preuve de la conservation de ces races. En Provence, plus qu'ailleurs, on peut, si l'on veut, trouver du gênois, du grec, du romain, mais on y trouve aussi du turc, de l'égyptien, du maure, de l'espagnol. S'il est difficile de retrouver les formes grecques à Marseille, il reste à Arles du sang romain, particulièrement chez les femmes, surtout celles du peuple. Elles ont de la taille, du port, le nez aquilin, les yeux à fleur de tête et le visage ovale. Les peuples du Midi de la France ont un caractère propre dont participe le Provençal; son teint est brun, ses traits prononcés; sa physionomie est mobile et expressive. En repos, il tient des Orientaux; en mouvement, des Italiens; comme chez ces derniers, le geste accompagne la parole et la met, pour ainsi dire, en action. Variable comme son climat, il est rude, brutal, vif, emporté, ou indolent et taciturne. Il vante sa franchise et se compare au *gournau* (1), espèce de poisson dont la grande bouche permet de voir jusqu'au fond de son ventre. Sur ce point, il y aurait bien quelque chose à redire. Le Provençal a de l'esprit naturel et de l'imagination, il est sensuel, il aime les plaisirs bruyants, les violents exercices, les fortes émotions, la lutte, la danse, les courses, la musique, le jeu, la chasse. Républicain dans le moyen âge à Marseille, Arles, Tarascon, il supporte encore impatiemment le joug du Pouvoir et des lois, il est prompt à la révolte, facile à subjuguer, moins capable de liberté que de licence. Ce caractère est modifié par différentes causes locales. A Aix, ville de noblesse et de parlement, on est grave, sérieux, empesé. A Marseille, on est léger, ouvert, joyeux. On est pesant, apathique dans le voisinage des marais, laborieux et alerte sur les montagnes. Le Marseillais appelle les Français, en terme de mépris, *Franciots*. Lui

(1) Poisson du genre *trigle*, dont le *rouget* est une variété.

demande-t-on à Paris, à l'étranger même, s'il est Français, il répond : « Je suis de Marseille. » Les Provençales sont plutôt jolies que belles. Elles ont communément de petits pieds, les dents blanches, des yeux pleins d'expression, de la grâce dans les mouvements et l'envie de plaire. Il y a des sobriquets passés en proverbes pour les habitants de certaines communes, tels que les *Arrougans* (arrogants) de Pelissanne, les *Espasettes* (épées) de Salon, les *Titulés* (titrés) de Lambesc, les *Passeraux* (pillards) d'Aubagne, etc. Les *Martiguaux*, ou habitants de Martigues, sont les Champenois de la Provence. On met sur leur compte toutes sortes d'ingénuités, vraies ou fausses.

CHAPITRE VIII

Le sénateur Volney à Marseille. — Fouché nommé à la sénatorerie d'Aix ; mes relations avec lui. — Lucien épouse Mme Jouberton; sa rupture avec le Premier Consul. — Conspiration de Georges et de Pichegru. — Ganteaume, préfet maritime à Toulon. — Un orage se forme contre moi à Paris. — Coalition militaire à Marseille contre moi. — Établissement de droits de pesage, mesurage et jaugeage à Marseille ; coup d'autorité de Cervoni.

Les voyageurs de quelque distinction fréquentaient en général la préfecture, pour leur agrément, par politesse, quelques-uns comme observateurs. Je me faisais un devoir de les bien accueillir, de leur faire les honneurs de la ville et du département.

Le sénateur Volney vint à Marseille. Sans être liés, nous étions de connaissance, nous nous étions souvent rencontrés. Je reçus de la manière la plus cordiale ce personnage recommandable comme savant, philosophe et ami de la liberté. A la fin de l'Assemblée constituante dont il était membre, il était allé en Corse avec de grands projets d'améliorations agricoles. Pendant son séjour à Marseille, il eut des relations intimes avec le général Cervoni. Cela me parut naturel. Je ne soupçonnais pas Volney capable d'entrer sournoisement dans une cabale contre moi. Je me trompais. On m'écrivit de Paris qu'à son retour il avait fait au Premier Consul un rapport sur les départements qu'il avait parcourus, et dit de moi que j'étais détesté à Marseille et que j'y faisais regretter Charles Delacroix ; si c'était par Cervoni, il pouvait avoir raison. Je ne cite cette mauvaise action de Volney que parce qu'elle commença à donner au Premier Consul contre mon administration des préventions qu'on eut soin d'entretenir.

Dans la Convention, j'avais eu très peu de relations avec Fouché. Sous le Directoire, lui étant ministre de la Police et moi

rentré dans la vie privée, nous nous perdîmes de vue. Notre liaison ne commença qu'en l'an IX, quand de la préfecture de la Gironde je fus appelé au Conseil d'État. Les hommes de la Révolution employés dans le nouveau gouvernement se rapprochaient par le sentiment de leur solidarité et la communauté de principes et d'intérêts. Avec des manières simples et les apparences de la franchise, Fouché avait de la finesse et de la dextérité dans le maniement des affaires; il était accessible, serviable, bon camarade; il me montra une amitié qui me parut sincère. Lorsqu'à la fin de l'an X le ministère de la Police fut supprimé, Fouché fut nommé sénateur et promu à la sénatorerie d'Aix. En l'an XII, il se proposait d'en venir bientôt prendre possession; je lui offris mes services. Il me répondit : « Je me félicite de « trouver pour préfet du chef-lieu de ma sénatorerie un ancien « camarade, un frère d'armes de la Révolution. Il est impos- « sible de ne pas s'entendre quand on a la même cause et le « même intérêt à défendre. Compte sur la fermeté de mon « attachement. » Il m'écrivit peu de temps après pour m'inviter à aider son fondé de pouvoirs dans la recomposition de la dotation de sa sénatorerie dont le revenu ne s'élevait guère qu'à la moitié des 20 ou 25000 francs que la loi lui attribuait. Il ne voulait pas qu'on y admît des biens d'émigrés. Il n'y avait pas de maisons d'habitation; il fallait lui en trouver une. Il se décida pour l'ancien hôtel du gouvernement à Nice. Il désirait, sans trop l'espérer, passer l'hiver en Provence avec sa famille. La conspiration de Georges et de Pichegru fut découverte (1), le projet de voyage tomba. Fouché fut renommé ministre de la Police et ne s'occupa plus d'une habitation dans sa sénatorerie, je n'eus plus avec lui de relations suivies que lorsque j'allais en congé à Paris.

Lucien Bonaparte était veuf de la fille d'un aubergiste (2) qu'il avait épousée à Saint-Maximin, lorsqu'il y était, en 1793, simple garde-magasin des vivres. C'était du reste une personne distinguée par d'excellentes qualités. Frère du Premier Consul, sénateur, ayant un état de prince, on ne doutait pas que, lors-

(1) Pluviôse an XII (février 1804).
(2) Mlle Christine Boyer.

qu'il voudrait se remarier, il ne fît une alliance conforme à sa position. Une simple liaison de galanterie en disposa autrement; il épousa Mme Jouberton (1). Siméon m'écrivit : « On ne croyait « pas que l'ambition de Lucien et son expérience lui permissent « un mariage d'amour. On pensait qu'il ferait à sa maîtresse et « à sa passion tous les sacrifices, hors celui-là. Quand on sut « qu'il était pourtant consommé, sans qu'il en eût prévenu le « Premier Consul, il y eut une rumeur terrible dans l'intérieur « du château. On fit apporter les registres de l'état civil pour se « convaincre. On parlait de faire casser le mariage. Le sage « Cambacérès calma l'ardeur du jeune héros. Il n'avait reçu la « première femme de son frère que six mois avant qu'elle « mourût. Il ne verrait pas la seconde, il n'y eut que cela « d'arrêté. Lucien la mena cependant rendre visite à sa mère, « à Joseph, à Louis. Ces visites furent rendues; le Premier « Consul le trouva très mauvais et en fit de sanglants reproches. « Il paraît que depuis le mariage il n'a pas vu Lucien en parti- « culier. Il s'est trouvé deux fois à l'audience du dimanche « comme sénateur, et son frère ne lui a pas parlé. Il a demandé « des passeports et est allé voyager avec sa femme, sa belle- « sœur, des artistes et des personnes qui lui sont attachées. Il « a quatre voitures. Le Premier Consul s'est fait faire par la « police des rapports sur la vie de Mme Jouberton. Je crois « qu'on lui a dit le vrai et le faux, car c'est un composé « d'horreurs de tout genre. Il n'est que trop commun que la « police exagère ou recueille sans choix les anecdotes et les « assertions pour flatter ou pour seconder les préventions de « ceux qui l'interrogent. »

La conspiration de Georges et de Pichegru était la grande affaire du jour. Aux premiers indices qu'en eut Bonaparte, il sentit qu'il fallait mettre à la tête de la police un homme qui eût plus de dextérité et de pénétration que le grand juge Régnier. Il donna à Réal la direction de la police générale. Sa réputation révolutionnaire était un épouvantail pour la bonne compagnie, sans qu'elle pût dire pourquoi. Mme Devaines m'écrivit : « Que

(1) Alexandrine de Bleschamps, femme divorcée de M. Jouberton, agent de change.

« dites-vous du chemin que vient de faire Réal? Cela prouve « qu'on peut rappeler même de l'éloignement du Premier « Consul. Fouché ne l'aura pas mal servi, mais l'ineptie du « grand juge l'aura encore mieux poussé. Le voilà donc directeur général de la police! Je crois que Dubois (préfet de « police) n'est pas content. Sans doute la nouvelle conspiration, « pour laquelle plusieurs quidams sont arrêtés et interrogés « par Réal, lui a valu cette dignité. Pour moi j'en suis charmée; je ne lui demande quartier pour aucune conspiration, « royalistes, jacobins, anglais, vendéens, terroristes, aristocrates; que tous soient écrasés et que Bonaparte soit en « sûreté! Voilà mon vœu. On prétend que Réal ne peut pas être « plus mauvais que Desmarets (1). »

Lorsque Moreau fut arrêté, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély m'écrivit : « Il a conféré avec Pichegru qui est à Paris comme « chef de la conspiration anglaise qui avait pour but d'assassiner le Premier Consul. On a négligé les premiers indices, « même les premières preuves contre Moreau; on en attendait « d'évidentes. Les hommes qui ont mené Pichegru chez lui, « un nommé Roland et son domestique, Lajolais, ex-général, « mari de la maîtresse de Pichegru et son âme damnée, ont tout « avoué. Paris est tranquille. Le Premier Consul a annoncé ces « détails au conseil extraordinaire convoqué, aux bureaux des « trois premiers corps et à l'état-major. Moreau a été arrêté « par un officier de gendarmerie sur la route de Grosbois; il « est à l'Abbaye... Ils veulent tuer Bonaparte; il faut le défendre « et le rendre immortel par la succession. C'est mon opinion

(1) Prêtre du diocèse de Soissons, défroqué en 1792, il devint un des jacobins les plus ardents, entra dans une Compagnie de subsistances militaires et fut ensuite employé dans le service des vivres à l'armée des Alpes, en 1795. Ses fonctions l'ayant appelé en Suisse, il se maria à Neufchâtel. Un fournisseur du nom de Morin l'ayant recommandé à Fouché, celui-ci le prit au ministère de la police après le 18 Brumaire. Comme chef de division, il fut mêlé pendant quinze ans aux affaires de police les plus hautes, rentra dans la vie privée en 1815 et mourut du choléra à Paris, en 1832. Il laissa un volume de *Mémoires*, imprimé en 1833. — Voir Vandal, *l'Avènement de Bonaparte*, II, p. 173. — Voir aussi la notice de M. Savine en tête d'une nouvelle édition des *Mémoires* de Desmarets, publiée en 1900, avec de nombreuses notes de M. Léonce Grasilier. — Un volume in-12, Garnier.

« bien réfléchie. Si j'étais préfet, tout mon département écrirait « dans ce sens. »

Après m'avoir parlé de la gloire attachée à une bonne administration, Mme Devaines m'écrivait :

« A propos de gloire, on pourrait bien dire que, de tout « temps, elle n'a mené qu'à l'assassinat. Je vous plains, car je « suis sûre que vous êtes aussi malheureux que nous le « sommes de l'horrible attentat tramé contre Bonaparte. Je ne « puis vous exprimer le mal, le chagrin, la rage que cela me « cause. Six jours avant l'arrestation de Moreau, j'avais passé « trois heures le soir avec le Premier Consul, moi seule d'étran- « gère, lui entendant parler de ces détestables complots avec « la force, l'esprit, la grandeur d'âme que vous lui connaissez, « avec oubli de son danger personnel pour ne s'occuper que de « celui de la France. J'en étais sortie touchée jusqu'aux larmes. « Quel effet tout cela a-t-il produit dans votre pays ? Ne « demandez pas quel esprit règne ici. Vaniteux, frondeur, « ingrat, bavard, voilà le Parisien. Du reste, attendez-vous à « un grand nombre de changements dans les préfets qui, s'ils « ne sont point coupables, sont au moins très négligents sur « un intérêt aussi cher que celui de l'existence du Premier « Consul. Je me flatte que vous lui écrirez dans cette circons- « tance où tout ce qui lui est attaché comme vous lui a donné « des marques de dévouement. »

L'impulsion donnée de Paris dans les départements produisait ses fruits ; je ne voulus pas rester en arrière. D'après le conseil de mes amis, j'envoyai une adresse au Premier Consul au nom du conseiller d'État préfet du département, du conseil de préfecture, du secrétaire général, du commissaire général de police et de son secrétaire général. Elle était ainsi conçue :

« Les attentats contre votre personne attaquent la sûreté, « l'indépendance et la gloire de la République.

« Que les lois punissent les conspirateurs !

« Que les armes des braves vengent le monde des crimes du « gouvernement britannique !

« Que votre prévoyance oppose aux ambitions criminelles « d'autres barrières que votre fortune !

« La fortune peut suffire aux guerriers, aux héros. Une « nation doit donner à son chef, doit se donner à elle-même « d'autres garanties de sa destinée.

« Tels sont les vœux que les habitants du département « des Bouches-du-Rhône vous expriment par notre organe. « Ils s'indignent des complots tramés contre vous. Ils se « félicitent de ce que le génie qui retint la France au bord « de l'abîme, ait encore une fois sauvé la patrie. » (5 ventôse an XII.)

Ainsi se réalisa la prédiction que j'avais faite au Premier Consul dans la note que je lui avais remise après le Consulat à vie : « Si la France doit avoir un roi, je vous donne ma voix... « Mais ce n'est rien de tuer tout d'un coup la République, on « tue en même temps la Révolution... Ce sont les anciens pri- « vilégiés qui accourront, les hommes de la Révolution, moi « peut-être, qui, ne pouvant plus s'opposer à la contre-révolu- « tion, vous aideront à la faire, n'espérant plus trouver qu'en « vous une garantie. »

« Quelle vaste conspiration ! m'écrivait Siméon. On ne peut « pas nier celle-ci et prétendre qu'elle est invisible, elle n'est « que trop immense ; je suis étonné de n'y pas voir Willot (1). « Quelqu'un qu'on n'y attendait guère, c'est le frère du séna- « teur Barthélemy (2). Il n'y est, il est vrai, que pour des « imprudences. On les crut légères d'abord ; elles ont pris « depuis un caractère plus grave. C'était de l'argent reçu trois « fois d'un nommé Pierre Léridan pour faire payer à Nantes « 1 200 francs, 12 000 francs et 23 000 francs. On prétend que « M. Barbier, sur qui les lettres de change étaient tirées, avait « averti Barthélemy qu'il ne voulait pas de ces remises, ce qui « annonçait qu'il y avait quelque chose de suspect là dedans. « Jusque-là pourtant on ne voyait qu'un banquier qui fait son « métier ; on trouvait l'arrestation de Barthélemy bien sévère. « Mais, depuis, il est convenu avoir vu le nommé Joyau, ou « Villeneuve, ou d'Assas, ce sont trois noms du même individu, « un des auteurs du 3 nivôse, revenu ici pour le nouvel atten-

(1) Général royaliste, l'un des chefs du parti Clichyen.
(2) Banquier à Paris.

« tat. Ce Joyau est l'homme d'esprit de la bande (1), et à ce « titre le plus redoutable ; on le cherche beaucoup. Le sénateur « Barthélemy est au désespoir. Le Premier Consul lui a promis « que son frère ne suivrait pas la procédure. Ce Joyau est « parent de Bigot de Préameneu ; à cause de cela Chaptal avait « dit qu'il ne présenterait pas celui-ci pour aller présider le « collège électoral de Rennes. Le Premier Consul a dit d'une « manière aussi juste qu'aimable que c'était un motif de plus « de nommer Bigot, afin de lui prouver que cette circonstance « n'affaiblissait pas le cas qu'il faisait de ses services.

« Ce fou de Lemérer était accouru de Rennes pour défendre « Moreau, comme s'il n'y avait pas à Paris des hommes aussi « forts que lui. Apparemment, il aura dit ou fait quelque sot- « tise ; il est arrêté. L'intérêt que Moreau avait d'abord inspiré « est tout à fait détruit et ne subsiste plus que chez les enne- « mis du gouvernement. »

— « L'affaire de Barthélemy est entièrement terminée ; il « était chez lui depuis plusieurs jours avec un gendarme qui a « été retiré avant-hier. Le Premier Consul a fait mille préve- « nances au sénateur, comme pour le consoler de l'aventure de « son frère (2). Quoique certaines personnes veuillent ratta- « cher cette affaire à celle de fructidor, le Premier Consul a « bien dit qu'elle n'appartenait à aucun parti, qu'aux Anglais « et aux princes ; qu'il n'y avait que des scélérats, la plupart « complices du 3 nivôse, sauf les deux généraux ; qu'il n'y « avait ni prêtres, ni émigrés. Les femmes ont été bien « extrêmes dans cette circonstance, même celles qui appro- « chaient de plus près le Premier Consul. »

Le contre-coup des mesures prises à Paris contre les conspirateurs se fit sentir dans les départements. Toutes les polices entrèrent en campagne. Pour donner des preuves de zèle et de dévouement, elles cherchèrent des complices ; les investigations se portèrent sur la ville nobiliaire d'Aix. On me présenta une liste de personnes à arrêter comme suspectes. J'y remar-

(1) Il était aide de camp de Georges Cadoudal. (Note de Thibaudeau.)

(2) En 1814, le sénateur Barthélemy présida le Sénat pour la déchéance de l'Empereur. (Note de Thibaudeau.)

quai M. Fauris de Saint-Vincent, qui m'était connu pour un homme de bien, de paix et pusillanime. On n'articulait contre ces personnes rien autre chose que leur noblesse, leurs opinions connues ou présumées. Je refusai mon concours à cette mesure ; elle avorta. M. de Saint-Vincent en informa Siméon, qui m'écrivit : « Vous ne savez pas quels sont ses principes « politiques; je vais vous les dire. Comme tant d'autres dont « l'existence était heureuse et considérable avant la Révolu- « tion, il n'a dû ni la désirer, ni l'aimer, mais il ne s'y est pas « opposé par modération de caractère et par la conviction que « les efforts auraient été inutiles et dangereux. La même con- « viction l'attache au gouvernement actuel, qui conquerra « d'autant plus facilement tous les propriétaires qui ne sont « pas fanatiques de l'ancienne dynastie, qu'il s'éloigne davan- « tage de la démagogie et se rapproche du gouvernement d'un « seul. Suspecter de pareils hommes, c'est le destituer des « appuis qui conviennent à la position et à l'assiette qu'il « prend. »

Si la seule nomination de Réal à la police effraya la bonne compagnie, ce fut bien autre chose lorsque le duc d'Enghien fut exécuté. « Vous vous plaignez, m'écrivit Mme Devaines, que « les journaux sont muets sur tout ce qui se passe ; les individus « sont encore mille fois plus muets. On se souvient du temps de la « Terreur ! Quand les conseillers intimes sont MM. Réal, Raisson « son secrétaire. Méhée (1), le digne agent de l'Angleterre et de « la police, celui à qui l'infâme Drake envoyait ses instructions, « celui qui était digne de vivre et de mourir sous Robespierre; « ajoutez Barrère brochant sur le tout, vous concevrez qu'on

(1) Méhée de la Touche, écrivain, né en 1760, mort en 1826. Après avoir mené dans sa jeunesse la vie la plus dissolue, il devint un fougueux révolutionnaire, prit part aux massacres de Septembre et, après le 9 Thermidor, affecta l'attitude la plus réactionnaire et fut nommé secrétaire général du ministère de la Guerre. Destitué après le 18 Brumaire, il fit paraître le *Journal des Hommes libres*, dont la suppression fut prononcée peu après. Décrété d'arrestation, puis déporté à l'île d'Oléron, il parvint à s'échapper et se réfugia à Londres où il accepta le rôle d'agent de la police anglaise, vint à Paris, fut à la solde de la préfecture de police et vit enfin son double jeu dévoilé à la découverte de la conspiration de Cadoudal. — Repoussé par la Restauration, il eut une fin misérable.

« devienne muets comme des carpes. Heureusement, je suis « malade depuis quinze jours, je ne suis pas sortie de mon lit « ni de ma chambre. J'ai pu sans danger exhaler ma fureur et « mes regrets. Ah! j'en ai de bien vifs! j'aimais sincèrement « celui qu'il faut maintenant craindre. Quel malheur que Fou- « ché ne soit pas resté en place; il n'y aurait pas eu de conspi- « ration, ou du moins elle aurait été découverte dès sa nais- « sance. C'est à M. Lucien que nous devons tout ce qui arrive; « sans lui, Fouché serait resté! Où en sommes-nous, puisqu'il « faut regretter Fouché! Vous vous serez sans doute fort amusé « à la lecture des brochures de Montgaillard et de Méhée. Il « y a de l'esprit, de l'intérêt; et l'on est charmé d'y voir com- « bien toutes ces conspirations de dehors sont faciles à mys- « tifier. »

Bien qu'au fond de l'âme Cervoni et les militaires ne m'eussent pas vu avec plaisir remplacer Charles Delacroix, nous étions en apparence dans les meilleurs rapports et je me flattais que rien ne les troublerait. Le voisinage de Toulon me donnait quelques relations avec le préfet maritime Ganteaume, mon collègue au Conseil d'État. J'allai le voir; il me reçut avec la franchise d'un marin. Latouche-Tréville vint prendre le commandement de la flotte; il avait la bravoure et les talents d'un homme de mer, la grâce et l'amabilité d'un homme du monde. Je l'avais intimement connu à Paris dans de mauvais jours, sortant de prison et sans emploi. Les deux amiraux invitèrent ma femme, la fêtèrent et nous firent les honneurs de leur port. Régnant sur la mer, ces militaires n'étaient pas comme ceux de l'armée de terre jaloux de l'autorité civile. Nous ne disputions les uns envers les autres que d'égards et de politesses.

Ganteaume avait une campagne à Aubagne où il venait passer le dimanche. On allait l'y voir de Marseille et s'y amuser avec lui. Le fond de la société se composait de militaires de terre et de mer. Il y régnait une grande liberté. Sa maison, très modeste, était située sur le bord de la grand'route; la poussière inondait les appartements. Dans l'enclos, il n'y avait pour verdure que de la vigne, pour ombrage que des oliviers. L'amiral luttait contre le sol et le climat; il plantait, il fouillait la

terre pour découvrir des sources; il établissait des machines pour puiser l'eau, des bassins pour la recevoir. des rigoles pour l'irrigation. Il n'avait que des crapaudières inutiles pendant l'hiver, souvent à sec pendant l'été. Il ne se dégoûtait pas; enchanté de sa propriété et de ses créations, il les montrait avec orgueil, avec délices. On ne commence à voir des orangers en pleine terre que dans les gorges d'Ollioules; il voulut en avoir dans son jardin exposé à tous les vents. Pour l'hiver, on les couvrit avec des guérites; au printemps, ils se trouvèrent gelés. Il en revint à une de ces serres usitées dans le pays pendant l'hiver et qu'on enlève au printemps. Il aurait pu trouver en Provence un site moins ingrat; mais le démon de la propriété s'empara de lui. il s'irrita contre les obstacles, se passionna et rêva des miracles. A deux lieues de La Ciotat, sa ville natale, entouré d'une population de six mille âmes dont il s'était fait le patron et qui lui témoignait de l'attachement, il fut fidèle à sa passion. Dans cette retraite qui avait peu de charmes, il aimait à jouir de sa santé. C'est là que, comblé d'honneurs, il mourut en 1818. Quoiqu'il fût avec le général Cervoni et avec Permon dans une plus grande intimité qu'avec moi, nous étions ensemble sur le meilleur pied, et j'étais loin de soupçonner qu'il jouerait un rôle dans une cabale ourdie contre moi.

A Paris, il se formait déjà un orage. Mme Devaines m'écrivit : « Songez qu'on a les yeux ouverts sur vous à Marseille, « comme on les a à Paris sur ce qui se passe dans le ménage de « Saint-Cloud. Songez que le microscope de l'envie, de la haine, « du royalisme, du jacobinisme, grossit les plus petits incidents « de votre intérieur; qu'on écrit ici tout ce que vous faites, tout « ce que vous dites, ainsi que Mme la préfète. N'admettez « dans votre intimité que vos vrais amis, et d'ailleurs soyez en « représentation dignement, froidement et poliment. »

Je ne savais ce que cela voulait dire. Je faisais en vain mon examen de conscience, lorsque Mme Devaines m'écrivit encore : « Vous allez dire que je suis toujours sermonnant. Mais je ne « cesserai de vous répéter que vous avez ici des ennemis qui col- « portent tout ce qu'on leur écrit de Marseille. Auprès du Premier « Consul il y a, comme vous le savez, quelqu'un qui n'oblige

« personne, qui promet à tout le monde et qui s'inquiète peu « de ne pas avoir la considération que sa place pourrait lui « donner; pourvu qu'il lâche un mot méchant sur celui qu'il « n'aime pas, il est content. Je vous engage, dans toutes les « occasions où cela pourra être utile à votre département, à « écrire au Premier Consul. Les relations directes avec lui ne « peuvent qu'être avantageuses et déjouer vos ennemis. »

Écrire au Premier Consul! Sur quoi? Les trames de mes ennemis m'étaient inconnues. Mme Devaines me mit un peu sur la voie en m'écrivant : « Je suis sûre que Lebrun, qui est, je ne « sais pourquoi, acharné contre vous, qui a fait devant Bona- « parte des plaisanteries sur vous quand vous avez quitté Paris, « s'occupe à questionner tout ce qui arrive de Provence. Der- « nièrement, il le fit avec une intention si prononcée de faire « dire du mal de vous, que la personne lui répondit qu'elle ne « savait et qu'elle n'avait rien entendu dire contre vous. Lebrun « était d'opinions si contraires aux vôtres depuis le commence- « ment de la Révolution. »

J'écrivis particulièrement à mon ami Chaptal, ministre de l'Intérieur, sur ma situation. Il me répondit : « Je connais bien « l'esprit provençal, j'ai pu en éprouver le bon et le mauvais. « Vous devez être déjà convaincu que toutes les passions y « sont vives et extrêmes. Restez persuadé que dans mes rap- « ports avec vous il y a des sentiments d'estime et d'amitié qui « doivent vous inspirer confiance. Je vous conseille de mainte- « nir une police sévère dans votre département, de faire exé- « cuter d'une main ferme les lois sur la conscription, etc. Par « là vous plairez au gouvernement et surtout au Premier Con- « sul. »

Le général Rapp, aide de camp de Bonaparte, passa par Marseille allant à Toulon. A l'arrivée de semblables personnages, les fonctionnaires étaient aux aguets. On cherchait à se les rendre favorables ou à utiliser leur crédit. On les choyait, on leur faisait fête. A Paris, j'avais connu Rapp, soldat franc et loyal, pas plus courtisan que moi. Il s'était établi entre nous des rapports d'estime et presque d'amitié. Sa mission se rapportait aux opérations maritimes dont Latouche-Tréville était

chargé. Rapp, qui était venu me voir à son passage, m'invita à aller avec ma femme à Toulon pour voir l'escadre forte de dix beaux vaisseaux. Évolutions, fêtes à bord de l'amiral, parties de plaisir, c'était ravissant. Quelques mois après, Latouche-Tréville, au moment où il allait sortir et tenter fortune, mourut sur ce même vaisseau où il nous avait reçus avec tant de grâce et de cordialité. Camarade de Rapp, Cervoni s'en était emparé et lui avait parlé de moi. En repassant par Marseille, Rapp me dit qu'il ne voulait pas se mêler des petites querelles des autorités, qu'il avait prêché Cervoni, que c'était un bon enfant, que nous étions faits pour nous entendre et qu'il nous y engageait tous les deux. Loin de récriminer, je lui répondis que c'était mon désir, que j'y mettais tous mes soins, que jusqu'alors nous n'avions aucun reproche à nous faire, et que j'espérais la continuation de notre bonne harmonie.

Mais la coalition militaire ne voulait pas la paix aussi sincèrement que moi et ne perdait pas une occasion de me susciter des embarras. Le général Bizanet, commandant de la place, homme très violent, ne connaissait aucun frein. Le 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803) on célébra encore l'anniversaire de la fondation de la République. Les autorités se rendirent à l'église. Mécontent de la place qui lui était assignée, Bizanet dit tout haut qu'il était *commandant*, qu'il avait droit au premier rang, que personne ne pouvait le lui disputer, et que, puisqu'on ne le lui donnait pas, il se retirait; ce qu'il fit. Invité à dîner chez moi avec les autorités, il n'y vint pas. Cervoni toléra ces impertinences. Dans sa correspondance avec les autorités, Bizanet manquait à tous les égards. Je fus obligé de demander son remplacement. On envoya à sa place le général Dejean, excellent homme, avec lequel je m'entendis parfaitement. Cervoni me tint rancune.

Au moment où je m'y attendais le moins, il me fit une équipée bien plus grave. J'avais fait un règlement pour la perception des droits de pesage, jaugeage et mesurage, un des revenus les plus importants de la ville. Le fournisseur du chauffage militaire refusa de se soumettre au pesage du bois qu'il introduisit dans le port. Les peseurs publics s'opposèrent au

débarquement. Cervoni envoya un détachement de troupes pour le protéger, sans acquittement de droits et sans permis de la douane. Ce fut pour les militaires une grande victoire et pour le public un grand scandale. Il fallut en référer au gouvernement. Le ministre de la Guerre prit parti pour le général; le ministre de l'Intérieur me soutint faiblement ; mon règlement, disait-on, n'était pas conforme aux lois. L'affaire fut portée au Conseil d'État. Bérenger dit que la perception forcée du droit de pesage était une concussion du ressort de la Haute-Cour. Comme si je mettais le droit dans ma poche! « Je l'ai vertement « relevé, m'écrivit Regnaud ; c'est un homme aigre et *gaudro-« neux.* » Dans l'opinion exagérée de Bérenger, il n'y avait pas de mauvaises intentions. Collègues au Conseil des Cinq-Cents et au Conseil d'État, nous étions dans les meilleurs rapports.

Le Conseil décida que le règlement du préfet, quoique fondé sur des motifs d'utilité publique, était contraire au texte de la loi du 29 floréal an X; qu'il y avait lieu, en conséquence, de la part du ministre de l'Intérieur, à inviter le préfet à en suspendre l'exécution et à proposer ultérieurement au gouvernement les moyens qu'il croirait les plus propres à assurer pour l'avenir la perception légale des droits.

L'administration militaire gagna donc son procès, et comme Cervoni ne fut pas improuvé pour avoir employé la force, ce lui fut un encouragement à continuer quand l'occasion s'en présenterait. Les ménagements observés par le Conseil d'État dans les termes de sa décision prouvaient qu'il avait senti toute l'importance de la question. La perception des droits fondés sur mon règlement produisait un revenu d'au moins 300 000 francs qui figurait au budget de la ville. Suspendre son exécution, c'était désorganiser tous les services ; proposer d'autres moyens d'assurer la perception, il n'y en avait pas. Je l'écrivis donc au ministre, en le prévenant que je laissais les choses en l'état, et elles y restèrent pendant toute la durée de mon administration.

CHAPITRE IX

Établissement de l'Empire ; correspondances à ce sujet. — Adresse de Marseille au Premier Consul. — Siméon nommé conseiller d'État. — Chaptal remplacé au ministère de l'Intérieur par Champagny. — Organisation de la Légion d'honneur.

Tout annonçait évidemment l'hérédité du pouvoir. Des monarchistes, qui la désiraient, en doutaient encore.

Siméon m'écrivit : « On vous dira que nous sommes à la « veille de grands changements ; pour moi je n'y crois pas. Il « me semble que le temps n'est pas venu ; que ce n'est que la « paix ou un grand succès de guerre qui l'amènera.

« Vous avez vu qu'à la suite de la communication donnée au « Sénat du rapport du grand juge sur la conduite de « M. Drake (1), le Sénat a envoyé une députation au Premier

(1) Le Grand Juge annonça, par un rapport, qu'il avait cru devoir distraire de l'instruction du complot (de Cadoudal) les pièces d'une correspondance accessoire, qui, dans cette grande affaire, n'était qu'un simple incident, mais qui, considérée politiquement, semblait propre à ouvrir les yeux de l'Europe sur le caractère de la diplomatie anglaise, sur la bassesse de ses agents et sur les misérables expédients qu'elle employait pour arriver à ses vues.

« Cette correspondance consistait en dix lettres écrites de la main de « Drake, ministre d'Angleterre près la Cour de Bavière, et dont les originaux avaient été représentés au Sénat. Il en résultait que ce ministre « envoyait, payait et dirigeait des agents au sein de la France, pour y « organiser la révolte, l'assassinat, une guerre de brigandage, le meurtre « du Premier Consul et le renversement du gouvernement...

« Les correspondants de Drake en France étaient des hommes mis en « avant par la police française pour mystifier ce ministre et pour acquérir « les preuves écrites des machinations de l'Angleterre. » (Thibaudeau, *Consulat*, t. III, p. 561.)

M. Thiers (*Consulat*, livre XVIII) dit que « le Premier Consul, charmé de « saisir un diplomate anglais en flagrant délit, fit donner beaucoup d'ar« gent à l'intermédiaire qui trompait M. Drake, à condition qu'il continue« rait cette intrigue. Il fournit lui-même le modèle des lettres qu'on devait « écrire à M. Drake. Il donnait dans ces lettres des détails nombreux et « vrais sur ses habitudes personnelles, sur sa manière de rédiger ses « plans, de dicter ses ordres, et ajoutait que tout le secret de ses opéra-

« Consul. Le *Moniteur* n'a point fait connaître l'Adresse qui fut « présentée. Le Premier Consul a profité d'une phrase portant « que c'était au gouvernement à juger de la publicité que « devaient avoir les vœux du Sénat. On lui demandait deux « choses dans cette Adresse : un mode de juger les crimes « d'État, ainsi que les institutions et les mesures qu'il croirait « propres à consolider l'état des choses et à garantir la perpé- « tuité. Il a répondu qu'il s'occuperait incessamment d'une loi « sur le premier objet ; il n'a rien dit sur le second. C'est « Fouché qui avait proposé ce second chef de l'Adresse, d'où « l'on conclut qu'il devait avoir une mission et que ce n'était « pas une flatterie. D'autres veulent que c'en soit une, puisque « le Premier Consul n'a pas paru s'arrêter à l'idée qu'on lui « présentait. On ajoute même qu'elle n'a pas dû lui être « agréable dans un moment où ses frères le pressent de dési- « gner son successeur, ce qu'il ne veut pas, dit-on, et ce qui en « effet me paraît plein d'embarras et n'avoir à présent aucune « utilité. Moi, personnellement, je crois qu'il adoptera un jour « son neveu, et qu'il n'a fait que pour cela un titre de « l'*Adoption* dans le Code ; mais tout ceci n'est qu'une conjec- « ture. Lui seul sait ce qu'il veut et ce qu'il fera. Cependant, « mille bruits s'étaient répandus, plus extraordinaires les uns « que les autres. Il allait changer de titre, ses deux frères « allaient être Consuls, Cambacérès chancelier, Lebrun surin- « tendant des finances. Ne croyez pas un seul mot de tout « cela. »

Mais les événements marchaient et force fut bien à Siméon de croire. Il m'écrivit : « Voilà Joseph Bonaparte colonel et sans « doute bientôt général. Mon collègue Girardin est major de « son régiment. La promotion de Joseph à un grade militaire a

« tions se trouvait contenu dans un grand portefeuille noir, toujours « confié à M. Méneval ou à un huissier de confiance. M. Méneval était « incorruptible, mais l'huissier ne l'était pas, et demandait un million « pour livrer le portefeuille. »

Les lettres de Drake furent communiquées au corps diplomatique, et les ambassadeurs de toutes les puissances protestèrent de l'indignation qu'ils éprouvaient et qu'éprouveraient leurs gouvernements en apprenant cette odieuse profanation de la fonction diplomatique commise par le ministre anglais.

« indiqué un changement dans les projets d'hérédité. On « croyait d'abord qu'elle serait portée sur le jeune Napoléon, « fils de Louis, qui fut créé, il y a quelques jours, général de « division et conseiller d'État attaché à la section de législation. « On croyait que le choix d'un enfant contre lequel il n'existe « aucun préjugé, sur lequel on n'a que des espérances et point « d'opinion à former, était le meilleur parti. On dit maintenant « que l'hérédité sera déclarée en faveur de Joseph et de ses « mâles, et. à défaut, en faveur de Louis, à l'exclusion de « Lucien, ce qui, il me semble, jetterait dans la famille une « grande division. Au reste, il y a onze jours que Lucien est « parti avec sa femme et ses enfants pour Rome où il va, dit-on, « s'établir.

« Les conseillers d'État se sont assemblés plusieurs fois sans « présidence de Consul, et après en avoir demandé la permis- « sion, pour délibérer sur l'hérédité et sur les institutions qui « doivent l'accompagner. Le résultat de plusieurs conférences « a été que l'hérédité était bonne et nécessaire. Quant aux ins- « titutions, on n'a pu s'accorder sur rien et l'on a fini par dire « qu'il fallait s'en rapporter au gouvernement. Chaque conseil- « ler d'État a rédigé son avis par écrit pour être remis au Pre- « mier Consul. Il ne paraît pas que le Premier Consul s'explique, « et tandis que tout s'agite autour de lui dans l'attente de ce « qui arrivera, il est calme et impénétrable. On dit que le nou- « veau titre serait celui d'empereur. Je continue personnelle- « ment à croire que ce ne serait qu'à la paix ou après un grand « succès militaire.

« M. de Talleyrand, qui n'est pas accusé de parler trop, par- « lait tout haut, l'autre jour à table, de la nécessité de l'héré- « dité et de sa prochaine publication.

« Je crains que cela ne soit trop précoce ; il me semble que « l'opinion publique, quoi qu'en disent les flatteurs, ne va pas « aussi vite qu'eux. »

Regnaud de Saint-Jean-d'Angély m'écrivait d'une manière plus explicite sur l'hérédité dont il était partisan décidé, et sur ce qui s'était passé au Conseil d'État : « Le Sénat a présenté une « adresse au Premier Consul finissant par la demande d'une

« haute cour nationale et d'institutions propres à consolider « son ouvrage; de manière qu'après avoir réparé le passé, « il garantît l'avenir. Son vice-président, Lecouteux de Canteleu a annoncé que c'était l'hérédité que le Sénat demandait. « Les présidents de sections ont exprimé au Consul leurs « regrets de ne pouvoir à leur tour exprimer un vœu. Il les a « autorisés à assembler secrètement le Conseil d'État pour avoir « son avis. On s'est réuni à la section de la marine. Cinq « séances ont été employées à discuter trois questions : L'hérédité vaut-elle mieux que le gouvernement électif? Le moment « est-il opportun pour l'établir? Comment faut-il l'établir? Un « seul a trouvé que l'hérédité n'était pas préférable. Quelques-« uns ont varié d'opinion sur la deuxième question. Sur la troisième, il a été parlé de garanties pour le peuple, de « pacte, etc., etc. Les présidents avaient été chargés de rédiger « un avis. Il n'a pas passé unanimement. On a arrêté que chacun donnerait son opinion individuelle. Hier, elles ont été « réunies. Ce matin, nous portons à Saint-Cloud l'opinion individuelle de chacun, ce qui est assez curieux. »

Au milieu de si graves intérêts, on s'occupait des réceptions à la cour. Siméon m'écrivait : « Le Premier Consul est à Saint-« Cloud pour huit mois, sauf les voyages aux camps. Il travaille le mercredi avec les ministres. Ce jour-là, il y a un « dîner de trente personnes, composé des Consuls, des ministres et de quelques personnes qu'on y invitera à tour de rôle. « Ce jour-là seulement dans toute la semaine, Mme Bonaparte « recevra, le soir, les ministres, les conseillers d'État, les sénateurs, le bureau et les questeurs du Corps législatif, le bureau « du Tribunat, et seulement les généraux attachés à la division « de Paris ou employés dans le ministère, et leurs femmes. « Tous les autres généraux, législateurs, tribuns et leurs « femmes sont exclus. Ainsi, Macdonald, Masséna, Nansouty, etc., etc. On se persuade qu'il y aura des exceptions. « Tous les mois, il y aura cercle à Saint-Cloud et comédie. On « y invitera quatre-vingts femmes et à peu près le double « d'hommes. On dressera d'avance des listes, afin que dans le « cours des huit mois chacun puisse être invité à son tour. Ces

« invitations s'étendront aux généraux, aux législateurs et aux « tribuns. »

« L'affaire de l'hérédité et vraisemblablement du titre d'Em- « pereur marche beaucoup plus vite que je ne pensais, me « mandait Siméon. C'est M. de Talleyrand qui en est le grand « promoteur. Il est public à Lyon que c'est lui qui a concerté « avec Bureaux de Puzy (1), arrivé ici récemment, une adresse « des trois municipalités de cette ville demandant l'hérédité du « pouvoir dans la famille du Premier Consul. Cette adresse a « été apportée dimanche dernier, 2 de ce mois, à Saint-Cloud. « et présentée par un des maires de Lyon et six ou sept dépu- « tés. Les officiers généraux, supérieurs et autres de la garni- « son en ont fait une aussi qui a été présentée le même jour. « Je me hâte de vous en avertir afin que vous voyiez si vous « n'imiterez pas l'exemple du préfet de Lyon. Je n'ai pas vu « cette Adresse, mais je la crois au nom du préfet, des maires « et adjoints et des citoyens du département du Rhône et de la « commune de Lyon. Comme vous n'êtes pas bien avec Cer- « voni, à votre place je ne lui dirais rien et je ferais mon affaire « tout seul, sauf à lui d'être averti par ses amis ou par les « papiers publics. Ce qui est essentiel surtout, c'est qu'il ne « vous prévienne pas. D'ailleurs, le Premier Consul aime « mieux que le mouvement des civils précède celui des mili- « taires qu'on peut soupçonner de moins de liberté. Je ne sais « pas si les deux Adresses dont je viens de vous parler seront « aujourd'hui dans le *Moniteur*.

« Je viens de voir les députés de Lyon. Leur Adresse n'a « point été présentée comme on me l'avait dit. Elle est entre « les mains du ministre de l'Intérieur et la députation attend « les ordres du Premier Consul, ce qui n'empêche pas que « vous puissiez et deviez peut-être faire la même chose. Il y a « eu hier à Saint-Cloud un conseil privé auquel des ministres, « au moins M. de Talleyrand, ont été appelés, ainsi que le pré-

(1) Ex-député à la Constituante. Il émigra avec Lafayette en 1792, partagea sa captivité à Olmütz, fut remis en liberté après le traité de Campo-Formio, approuva le 18 Brumaire et fut préfet de l'Allier, du Rhône et de Gênes.

« sident du Corps législatif. On croit que c'était pour préparer
« le sénatus-consulte. »

— « Le Conseil d'hier était un conseil extraordinaire. Quatre « sénateurs y étaient : Fouché qui, le premier, fit au Sénat la « proposition de l'hérédité ; François de Neufchâteau, rappor- « teur de la commission pour l'examen du rapport du grand « juge sur ce qui concerne M. Drake; Lecouteux, chargé par « le Sénat de faire part de son Adresse à ce sujet au Premier « Consul et de prendre son jour pour la présentation, et « Rœderer, client de Joseph Bonaparte. Le résultat de ce con- « seil n'est pas encore connu.

« Le Tribunat a arrêté hier en conférence particulière que « son président demanderait au Premier Consul une audience « pour lui dire que le vœu du Tribunat est pour l'hérédité, mais « qu'avant de l'émettre publiquement on désire savoir quel est « le moment où il lui paraîtra plus convenable que ce vœu lui « soit apporté. »

En effet, Curée avait fait sa fameuse motion. Par suite de cette communication, il fut convenu qu'il en développerait les motifs. Les rôles furent distribués pour l'appuyer. Le Premier Consul désigna quelques orateurs, entre autres Siméon dont le suffrage devait avoir d'autant plus de poids qu'il avait été proscrit au 18 fructidor comme bourbonnien. C'est ce que me fit entendre Mme Devaines en m'écrivant : « Quand vous lirez les opi- « nions du Tribunat, celle de notre ami vous prouvera qu'il y a « des circonstances où il est commandé de s'exprimer forte- « ment. »

Siméon continuait à me tenir au courant; il m'écrivait : « En « revenant sur mon opinion qu'on ne précipiterait rien, je vous « ai engagé à suivre le mouvement de Lyon. Déjà la flotte de « Toulon s'est prononcée ; le feu qui brûlait chez vos voisins « vous aura gagné.

« Paris n'avait pas fait d'Adresse, parce que Paris est très « froid. Il a accouché pourtant, mais non sans effort et sans « art. Le conseil général du département avait pris une très « ridicule délibération où il disait que ce n'était pas à lui à « émettre de tels vœux et où il s'en rapportait au Tribunat. La

« vérité est que la majorité ne se souciait pas d'en émettre.
« Aussi leur délibération n'a pas eu les honneurs du *Moni-
« teur.* »

En présence du mouvement généralement donné et d'après le conseil de mes amis, je me décidai à faire une Adresse au Premier Consul en mon nom et au nom de la ville de Marseille. Elle fut signée par les maire et adjoints, par toutes les autorités et employés civils résidant dans cette ville. Elle était ainsi conçue :

« Citoyen Premier Consul,

« Un complot atroce a mis en péril vos jours et la destinée de « la France.

« L'arrestation des conspirateurs n'a pas calmé les alarmes.

« Le supplice des coupables ne rétablira point la sécurité. « Les citoyens craindront toujours pour leur propre existence, « pour leurs propriétés, pour la patrie. Il manque une barrière « entre le pouvoir et les ambitieux, entre vous et les poignards, « entre la sûreté de la France et les implacables ennemis de sa « force et de sa gloire.

« Cette barrière... tous les Français la réclament, la voix du « peuple vous l'indique.

« Que l'hérédité du pouvoir suprême qu'il vous a confié soit « donc proclamée !

« La nation ne rétrograde point vers l'esclavage, elle veut « l'hérédité comme le plus sûr moyen de cimenter la liberté « qu'elle a conquise.

« Elle ne se repent point de la Révolution ; elle en déteste les « crimes ; elle en veut conserver les bienfaits.

« En fondant une nouvelle dynastie, elle veut ôter tout espoir « aux restes méprisables de celle qu'elle a renversée.

« Le sort de tous les grands États, la fin de toutes les révolu- « tions qui les ont agités, sont marqués dans l'histoire. L'esprit « du siècle et la force des choses y ramènent la France.

« Son intérêt lui commande de ne point s'abandonner au « hasard et de consommer sous les auspices d'un grand homme « le pacte qui doit l'unir à jamais au nom glorieux de Bona- « parte.

« Cédez à ces vœux, citoyen Premier Consul, nous en pre-
« nons l'initiative sans crainte d'être désavoués. Assurez la sta-
« bilité du gouvernement, constituez définitivement la nation
« et donnez-lui des institutions conformes à sa dignité et à sa
« puissance. » (15 floréal an XII.)

Permon me proposa d'envoyer l'adresse à Paris par un courrier extraordinaire dont il paierait les frais. Il ne m'échappa point qu'il voulait s'en faire un mérite. Cependant j'acceptai son offre ; il donna cette mission à un commissaire de police, son affidé, Gibert. Il vint, avant de partir, me demander mes commissions ; je le chargeai d'une lettre pour Mme Devaines. Elle ne lui fut pas remise ; Gibert prétendit l'avoir perdue ; je n'en crus rien et n'y pensai plus. L'infidélité du commissionnaire eut pour moi des conséquences très fâcheuses.

Mon Adresse fut insérée à son rang dans le *Moniteur*. On m'en fit compliment. « Elle est excellente, me manda mon ami Méjan,
« secrétaire général de la préfecture de la Seine. *Elle ne se repent*
« *pas de la Révolution*..., voilà surtout ce qui m'a fait un très
« grand plaisir, voilà ce que tous les bons Français devraient
« dire. »

En me pressant de faire une Adresse au Premier Consul, Siméon m'avait écrit que déjà la flotte de Toulon s'était prononcée ; c'était vrai et je ne l'ignorais pas. Le bruit s'était répandu à Marseille qu'elle avait voté non seulement l'hérédité, mais encore le divorce de Joséphine. C'était d'autant plus étonnant que le vice-amiral Latouche-Tréville, qui commandait la flotte, était son parent. Mais que ne pouvaient l'entraînement d'un beau zèle et l'excès de la flatterie pour les intérêts de l'homme puissant ! Et dans ce moment il y avait bien des gens qui s'ingéniaient à deviner les désirs de Bonaparte, à voler au-devant, et qui allaient au delà. La flotte rédigea son adresse ; elle parut ; il n'y était pas question de divorce ; mais la question avait certainement été soulevée à Toulon, et ce n'était pas le seul pays où elle avait été agitée.

Joséphine nous avait montré, à moi et à ma femme, trop d'amitié pour que je ne prisse pas un vif intérêt à son sort. Dans mes inquiétudes, j'interrogeai Siméon. Il me répondit :

« Vous me demandez où en est la question du divorce. Mme Bo-« naparte est défendue par l'habitude et par le besoin qu'en a le « Premier Consul, par le respect qu'il a pour les mœurs, par la « grandeur dont il l'a environnée, par l'amitié qu'il a pour le « petit Napoléon. Il y a bien une faction qui travaille contre « elle, qui prétend même que si elle aimait Bonaparte pour lui-« même et si elle était attachée à la chose publique, elle se reti-« rerait pour qu'il eût des enfants. Je ne pense pas qu'elle doive « avoir ce sublime dévouement. Elle n'est pas mariée à l'église (1), « mais elle l'est dans la forme régulière qui constitue l'état civil. « Il n'y aurait de moyen de divorce que le consentement mutuel ; « elle ne donnera pas le sien, outre que les formalités sont bien « longues. Les frères ne seraient point intéressés au divorce. « Leurs clients, et ils en ont beaucoup, devraient se réunir à ceux « de Mme Bonaparte. Je ne crois point au divorce, et le « défaut des descendants directs sera une chance que courront « nos enfants. »

La question de l'hérédité marchait à grands pas vers son dénouement. Regnaud m'écrivait : « Tu auras lu dans les « journaux le vœu émis par le Tribunat. Il fut porté hier au « Sénat, et le Sénat, représenté par sa commission, a dû aller, « hier, chez le Premier Consul pour lui donner connaissance « de sa délibération. Les changements, à ce qu'il paraît, ne « porteront que sur les points indispensables pour coordonner « le nouveau système avec l'ancien. Le Sénat aura quelques « attributions relatives à la liberté individuelle et à la liberté « de la presse. Il y aura une haute cour nationale pour le « jugement de certains délits et de certaines personnes. Le « Tribunat restera vraisemblablement comme corps séparé, et « amalgamé sous d'autres rapports avec le Corps législatif. On « présume qu'il sera établi un certain nombre de grands « officiers de l'Empire, et dans la distribution de ces éminentes « dignités les Consuls, si leur titre n'est pas conservé, en trou-« veront un nouveau. Le Conseil d'État n'aura rien à gagner,

(1) La situation fut régularisée la veille du sacre, le 1er décembre 1804, jour où le cardinal Fesch donna la bénédiction nuptiale à l'Empereur et à Joséphine.

« peut-être aura-t-il à perdre à ces changements. Cependant « j'aime mieux encore être au Conseil d'État qu'au Sénat, et, « quoique candidat, je n'ai pas demandé à y être envoyé. Je « crois que la seule chose utile qui sera faite pour le Conseil, « et dont j'ai présenté l'idée qui a été accueillie, ce sera de « trouver le moyen de rendre le titre viager, même si on a « cessé d'être en service ordinaire ou extraordinaire, avec « moitié des appointements seulement.

« L'usage établi par Mme Devaines d'une pension de « 6000 francs pour les veuves sera sans doute confirmé; « c'est un motif de sécurité pour les gens mariés. Les points « dont je ne t'entretiens pas sont encore dans les nuages; mais « l'émission du sénatus-consulte est prochaine. L'acceptation « suivra, puis une solennité dont l'époque probable est le « 14 juillet prochain. »

En me transmettant les dispositions du sénatus-consulte au moment où elles venaient d'être arrêtées, Regnaud ajoutait : « Sous peu de jours, tout ceci sera envoyé à la sanction du « peuple. Prépare les esprits et ménage les votes. »

De son côté, Siméon m'écrivait : « Dans la première délibé- « ration du Sénat sur l'hérédité, il y a eu trois bulletins néga- « tifs et deux blancs. Deux des premiers sont connus ; ils sont « de Lambrechts et de Grégoire ; ils ne s'en sont pas cachés. « Le troisième est resté anonyme. On attribue l'un des billets « blancs à Sieyès. Lanjuinais est malade et n'y était pas. On « travaille à force à tout reconstituer conformément au nouveau « titre. Le sénatus-consulte paraîtra dans la semaine. Le Sénat « cherche à augmenter, tant qu'il peut, les attributions et à se « donner une grande consistance. Il aurait bien voulu de l'hé- « rédité pour lui, mais ce n'est pas pour cette fois. Plus de « Consuls. Depuis mercredi, Cambacérès a réformé la garde à « cheval qui le suivait. Il sera archi-chancelier. Lebrun aura « une autre grande dignité. Talleyrand et deux des frères sont « désignés pour en avoir aussi. Quant à l'hérédité, la loi en « disposera sans doute à l'avenir. Mais pour la première fois « sera-t-elle au choix de l'Empereur! Adoptera-t-il le petit « Napoléon qu'il paraît aimer tendrement? Ou ses frères

« Joseph, Lucien, Louis et leurs descendants mâles seront-ils « nommés par ordre de primogéniture ? Les avis ou les conjec- « tures sont partagés à cet égard. On dit que l'inauguration « aura lieu le 14 juillet; dans mon opinion personnelle, je la « renvoie au 15 août, parce que c'est le jour de la naissance de « Bonaparte, du Concordat, et que l'on voudra mettre à cette « cérémonie quelque chose de religieux. On parle même du « Pape qui viendrait le sacrer. Raison de plus de renvoyer au « 15 août, afin de donner le temps du voyage. Le 14 juillet me « paraît, d'ailleurs, mal choisi ; il a eu de si funestes suites ! »

Le Conseil d'État ne fut pas consulté sur l'organisation qui se préparait. Le travail se fit secrètement par le secrétaire d'État qui communiquait en même temps avec Fabre de l'Aube pour la direction de cette affaire dans le Tribunat que ce dernier présidait. Lorsque la rédaction, qui subit de nombreuses modifications, fut définitivement arrêtée, le Premier Consul la communiqua à Cambacérès, à Lebrun, et entra de suite au Conseil d'État convoqué à Saint-Cloud en séance ordinaire. Lecture fut faite du sénatus-consulte, qui fut à l'instant même envoyé au Sénat.

Le sénatus-consulte du 28 floréal leva tous les doutes et fixa les idées sur l'établissement et la constitution de l'Empire. Ce fut Portalis qui le présenta. Il m'écrivit à ce sujet : « Tu sauras « que j'ai ignoré jusqu'au moment même où j'en reçus la « mission, que je dusse en être chargé. A neuf heures du matin « j'en reçus l'avis, et je portai le projet à midi et demi ; de « manière que je n'eus que quelques heures pour me recueillir « dans une occasion aussi solennelle. Je fis un effort et mon « discours de présentation fut d'une heure un quart. Le Sénat « en décréta l'impression, et je fus obligé de le rédiger après « coup. Je n'entre dans ces détails que pour te prouver com- « ment, avec la meilleure volonté, on n'a pas souvent le temps « de faire ce que l'amitié est en droit de demander à l'amitié. » Portalis aimait à raconter ce tour de force ; il en était fier et il avait raison.

Mme Devaines était folle de joie de l'établissement de l'Empire et m'écrivait : « Soyez aussi heureux que je le suis

« d'être revenu sous le gouvernement d'un seul qui gardera « bien et défendra vigoureusement le dépôt qui lui est confié. « Vous connaissez mon penchant absolu pour l'autorité d'un « seul, mon antipathie pour les assemblées, les garanties, les « droits de l'homme, etc. Plus de *citoyen*. Monsieur. Vous serez « sûrement content des discours de Cambacérès ; il a eu un « succès brillant à Saint-Cloud. Il est vrai qu'il a été aussi digne « et aussi sensible qu'il devait l'être dans une telle circons- « tance (1). Il est content, très content. Si, lorsqu'on s'est aussi « parfaitement conduit que lui, on n'était pas satisfait, il serait « difficile de savoir comment il faudrait s'y prendre pour faire « mieux. L'Empereur a su apprécier son mérite dans tout ce « qui vient de se passer ; il a été à même de juger sa loyauté, « sa prudence, son dévouement, son désintéressement, son « abnégation de tout amour-propre. Il lui en a su d'autant plus « de gré, que de maîtres intrigants dont il est entouré ont dû lui « fournir des comparaisons toutes en faveur de Cambacérès. « Ah ! certes, les ambitions sont dans une fière agitation.

« Votre Adresse a été trouvée très bonne et est arrivée fort à « propos. Mon avis est que vous écriviez directement au Pre- « mier Consul une lettre de félicitations, et une autre à « Mme Bonaparte. Envoyez-les moi, vous serez sûr qu'elles « seront remises. Sans doute vous écrirez à Son Altesse Séré- « nissime Monseigneur l'archi-chancelier ; il est content, et il se « conduit d'une manière admirable. L'esprit est bon à tout, et « *moi je suis contente de lui.* »

J'écrivis ces lettres. Je disais à l'Empereur : « Ces sentiments « ne peuvent pas vous paraître suspects de la part d'un « homme qui embrassa avec chaleur la Révolution, qui crut « de bonne foi et de conviction à la possibilité du gouverne- « ment républicain, et qui, cédant au vœu de la majorité « des Français, s'estime heureux de retrouver, du moins « dans un grand homme qui ne doit son élévation qu'à son « génie, la garantie des libertés publiques et de l'indépendance « nationale. »

(1) Il avait, comme président du Sénat, et à la tête de ce corps, présenté le sénatus-consulte. (Note de Thibaudeau.)

Ces lettres allèrent se perdre dans la foule des si nombreuses félicitations que l'Empereur reçut à cette époque et que, probablement, il ne lut pas. Cambacérès me répondit : « Je connais « votre amitié pour moi et j'attache un véritable prix aux « sentiments qu'elle vous dicte dans la conjoncture présente, « et que vous avez eu l'attention de m'exprimer. Dans l'exer- « cice des fonctions que Sa Majesté a bien voulu me confier, « je serai jaloux, comme je l'ai été jusqu'ici, de vous donner, « en de fréquentes occasions, des marques d'attachement et « d'estime. »

Les grandes dignités, les grands offices civils et militaires réveillaient toutes les ambitions. Talleyrand voulait être archichancelier d'État ; il fut nommé grand chambellan et fut très mécontent. « Sa femme, m'écrivit Mme Devaines, est cause « qu'il n'est pas *archi*. On n'a pas voulu qu'elle fût Altesse « Sérénissime et, par la place de son mari, sur la même ligne « que les sœurs de l'Empereur. Cette déconfiture a été bien « douloureuse pour le ménage. Que voulez-vous ? Il faut bien « tôt ou tard payer ses sottises. Talleyrand a intrigué pour que « le titre d'Altesse Sérénissime ne fût donné qu'aux princes, « et a insinué aux ambassadeurs de ne pas le donner à Camba- « cérès et à Lebrun. Il est certain que par cette raison les « ambassadeurs ne vont pas chez eux. Huit jours avant de « partir pour Boulogne, l'Empereur maltraita extrêmement « Talleyrand. Ce n'est qu'au moment de son départ que, pour « adoucir ce qui s'était passé, l'Empereur lui dit qu'il avait « permis à son frère Archambault de revenir à Paris. »

Je présumais que Mme Devaines pourrait entrer dans la maison de l'Impératrice. « Non, me répondit-elle : 1° parce que je « n'ai rien demandé, que tout ce qu'il y a de figures humaines « s'est mis en avant, qu'il y a plus de quatre cents sollicitations « dont plusieurs de ci-devants; 2° parce que je ne suis plus « assez jeune pour être désirée à la cour; 3° parce que l'excel- « lente personne (Joséphine) que j'aime, qui est parfaite pour « moi, qui s'est fait remarquer d'une manière distinguée dans « tout ce qui vient de se passer, ne se soucierait pas de m'avoir « auprès d'elle. Elle connaît trop bien mon amour pour l'ordre,

« mon désir de ne pas entendre crier après la dépense, enfin « ma sévérité sur tout ce qui est déprédation, pour souhaiter « auprès d'elle une personne d'un caractère aussi ferme, pour « être obligée de la tromper. Je reste donc indépendante, ce « qui a bien son mérite, d'après mes goûts et mes habitudes.

« On doit faire pour la dame d'honneur un choix très conve- « nable quant au degré de parenté; car, choisissant les dames « pour accompagner parmi les femmes de maréchaux, de séna- « teurs, de conseillers d'État, il était difficile de prendre parmi « elles pour la première place. Ce sera donc Mme Lavalette (1). « L'Empereur veut qu'il y ait un grand traitement, pour qu'elle « tienne une maison, qu'elle reçoive des étrangers, etc. Quant « aux autres, 12 000 francs pour tout avoir, et certes la toilette « les absorbera bien. Je me réjouis de n'être plus d'âge à figu- « rer parmi cette belle jeunesse.

« Voilà votre dénonciateur, Volney, qui, après avoir donné « deux billets noirs dans les deux délibérations importantes du « Sénat, a fini par remettre sa démission de sénateur, après « avoir prêté serment (2). Il a donné le prétexte de sa santé, et « dit qu'il allait vivre et mourir à Montpellier. Puisse-t-il bien- « tôt nous faire part de son enterrement. »

Regnaud me manda sur Volney : « Il voulait une sénatorerie « et ne l'a pas eue. *Inde iræ.* Lemercier (Népomucène) a donné « sa démission de la Légion d'honneur. La Reveillière et Anque- « til ont refusé le serment demandé à l'Institut.

« Cependant tout marche. L'opinion revient sur ses pas mal- « gré les guinées anglaises, et nous marchons. Nous écrivons « aux ministres : *Monsieur*, en vedette, s'ils nous le rendent; « sinon en ligne. Mais je ne te conseille pas le *Monseigneur.* »

Les conspirateurs avaient été jugés, Mme Devaines m'écrivit : « Je ne vous dis rien du procès. Je suis dans une telle indigna- « tion contre les avocats, les juges, le public, etc., que j'y per- « drai les poumons à force de me mettre en colère contre ce

(1) Elle fut nommée dame d'atours, et Mme de la Rochefoucault, dame d'honneur. (Note de Thibaudeau.)

(2) Cette démission n'eut pas de suites, puisqu'il resta au Sénat. (Note de Thibaudeau.)

« gueux de Moreau. L'Impératrice a seule obtenu la grâce « d'Armand de Polignac et de M. de Rivière.

« L'Empereur a eu avec raison beaucoup d'humeur contre « Paris qui a été bien mauvais pour lui au moment du juge- « ment des conspirateurs. Il est vrai que ce jugement se rencon- « trant avec l'avènement de l'Empire, c'était un moment où « tous les ennemis, de toutes les couleurs, bourbonnistes, « jacobins, républicains, étrangers, devaient se réunir et faire « leurs derniers efforts. Ils n'ont pu agir, ils se sont répandus « en propos de toutes les espèces et ont cherché à égarer l'opi- « nion.

« On dit que le grand juge est très mal avec l'Empereur et « qu'il sera déplacé ; que Fouché est dans le plus grand crédit « et qu'il sera remis à la tête de la police. Il a raccommodé avec « l'Empereur le sénateur Garat, son ami intime, qui voulait « plaider pour Moreau. L'Empereur lui a donné, dans le pays « des Basques, une mission pour l'instruction publique, à con- « dition qu'il irait auparavant à Boulogne. Junot a été ren- « voyé (1) : 1° parce qu'il faisait des dettes, qu'il jouait un jeu « d'enfer et qu'il protégeait un peu trop les jolies Anglaises ; « 2° parce qu'on voulait donner la place à Murat. Vous avez vu « la nomination de Junot (2); on lui devait bien ce léger dédom- « magement. Quant à sa femme, je ne crois pas qu'elle ait de « place.

« On ne fait rien à Paris pour le 14 juillet, du moins quant à « présent, ainsi tenez-vous en repos.

« Le couronnement est remis au 18 brumaire; il aura lieu « dans l'église des Invalides.

« Les *Archi* vont au Conseil d'État, le mardi à Saint-Cloud, « et le mercredi au conseil des ministres. Les ministres ne « vont pas chez eux. Ils n'ont d'inspection que celle qui « leur est donnée chaque fois. Ce sont de grands digni- « taires qui seront bien payés si l'Empereur leur donne ce « qu'il leur a promis, mais ils n'ont rien à faire. Ils ont beau « être *Altesse*, *Monseigneur*, ce sont de bien minces personnages.

(1) Du gouvernement de Paris. (Note de Thibaudeau.)
(2) Colonel général des hussards. (Note de Thibaudeau.)

« La considération personnelle de Cambacérès, malgré des « ridicules, le soutient encore dans l'opinion, et en cela elle est « juste. »

Siméon fut nommé conseiller d'État, d'abord pour son propre mérite, et probablement aussi pour son opinion en faveur de l'hérédité ; il en fut contrarié. Il regrettait l'indépendance du Tribunat et son cabinet d'avocat, dont le produit égalait au moins le traitement de conseiller d'État, sans être obligé à aucune dépense de représentation. Il aurait préféré la présidence du Tribunat. « Mais malheureusement, m'écrivait-il, « Fabre (de l'Aude) (1) avait la possession. *Melior est causa possi-* « *dentis.* Les démarches relatives à l'hérédité avaient été con- « certées avec lui; il a eu la préférence. L'Empereur a voulu « me faire une faveur que je ne désirais pas; je ne lui en dois « pas moins reconnaissance. Je ne m'amuse pas plus au Conseil « d'État que vous ne vous y amusiez, je n'y suis point dans « mon élément. Ces discussions improvisées où il faut traiter « de toutes sortes de choses ne conviennent pas à un homme « de cabinet aussi peu causeur que je le suis, et aussi peu « pressé de se faire valoir et de se mettre en avant. Il me fau- « drait un travail particulier et à moi. Mais a-t-on jamais ce « qu'on voudrait? »

Chaptal quitta le ministère de l'Intérieur. En attendant son successeur, l'*interim* fut donné à Portalis qui était depuis deux mois ministre des Cultes. Siméon m'écrivit : « Voilà Chaptal « disgracié. Il était menacé depuis longtemps et s'attendait à « perdre le portefeuille. Ce qui l'afflige, c'est de ne pas avoir « l'*interim* en attendant l'arrivée de M. de Champagny qui le « remplace. Pourquoi n'a-t-il pas l'*interim?* On dit que l'Empe- « reur a trouvé mauvais qu'il ait refusé d'aller en ambassade « et préféré d'être au Sénat. Chaptal dit qu'il ne se trouvait pas « en état d'aller en ambassade, mais l'Empereur veut qu'on « soit propre à tout ce qu'il désire. S'il voulait me nommer

(1) Membre des Cinq-Cents jusqu'au 18 Brumaire, puis président du Tribunat et sénateur en 1807 avec le titre de comte. Vota, en 1814, la déchéance de l'Empereur. Pair de France, il conserva son siège pendant les Cent-Jours, mais en fut exclu sous la deuxième Restauration.

« curé, j'accepterais. Portalis a reçu une grande marque de « confiance, c'est aussi une grande surcharge. »

Je regrettai Chaptal, savant illustre, et mieux que cela pour moi, excellent patriote. Il m'accordait de l'amitié. Je connaissais peu Champagny, j'en étais peu connu. Ce n'était pas un des nôtres.

On organisa la Légion d'honneur. Dans le civil, les sénateurs, les conseillers d'État, les ministres, les ambassadeurs, les cardinaux en furent d'abord nommés membres. Siméon m'écrivit : « Tout le monde est simple légionnaire, l'archevêque de Paris « comme un tambour qui a une baguette d'honneur. Ce n'est « que lorsqu'on aura nommé tous les légionnaires que l'on « choisira les officiers. »

Le département des Bouches-du-Rhône faisait partie de la 8e cohorte dont le chef-lieu était fixé à l'ancien archevêché d'Aix, bâtiment délabré, inhabitable, qui ne fut pas remis en état. Le maréchal Bernadotte était chef de la cohorte; M. Anthoine, son beau-frère, trésorier. M. Pluvinal, autre allié de la famille Clary, chancelier.

Lorsqu'on nomma aux grades, tous les conseillers d'État furent promus à celui de commandant. Je fus compris dans cette promotion. Ils ne reçurent pas tous le traitement de 2000 francs alloué à leur grade. Ce fut l'objet de faveurs et de décisions spéciales de l'Empereur. Je ne le réclamai point; je n'en jouis jamais.

Des conseillers d'État obtinrent ensuite l'ordre de la couronne de Fer, celui de la Réunion. Les uns devinrent grands officiers, d'autres eurent des ordres étrangers. On fut chamarré de rubans, de cordons. Assurément, la plupart des décorés ne doutaient pas que cela n'ajoutât à leur valeur intrinsèque. Je ne désirai, je ne demandai, je ne reçus rien autre que mon titre de commandant de la Légion d'honneur dont je me contentai.

CHAPITRE X

Je vais à Paris pour le couronnement. — Ganteaume dénonce mon administration à l'Empereur. — Accidents arrivés à mon fils et à mon père. — Je retourne à Marseille. — Lettre de Champagny m'informant des plaintes portées contre moi; j'envoie ma justification; il ne me répond rien. — Contribution mobilière à Marseille; projet de la remplacer par la ferme de la boucherie. Discussion au Conseil d'État présidé par l'Empereur; il soutient la ferme; le Conseil est partagé : l'Empereur cède. — Canal d'Arles, port de Bouc; projets de l'Empereur. — Jardin botanique à Marseille protégé par Joséphine. — Hôtel de la préfecture.

Absent depuis quinze mois de Paris, j'éprouvai le besoin d'y aller pour presser l'expédition de quelques grandes affaires. exposer la situation du département, ce que j'avais fait, ce que je voulais faire, connaître l'opinion du gouvernement sur mon administration, ainsi que ses intentions ultérieures, voir la nouvelle cour impériale, revoir mes amis, l'Empereur, l'Impératrice, me montrer et me retremper. C'était l'Empereur qui donnait les congés; j'en obtins un d'un mois (15 thermidor-3 août 1804). Mais, depuis que j'avais fait ma demande, l'Empereur était allé à Boulogne pour inspecter la flottille, distribuer à l'armée les décorations de la Légion d'honneur et se disposer à visiter les quatre départements de la rive gauche du Rhin. L'Impératrice était aux eaux d'Aix-la-Chapelle; Talleyrand, à celles de Bourbonne; le prince Joseph à Turin, pour présider le collège électoral. Le maître était absent, tout le monde s'éparpillait, chacun se donnait du bon temps. Ce n'était pas pour moi le moment d'aller à Paris. J'ajournai mon départ jusqu'à l'époque du couronnement de l'Empereur.

Les principaux fonctionnaires du département, entre autres Cervoni et Permon, se rendirent aussi à Paris pour cette solennité. Ganteaume y vint de Brest, où, depuis le mois de prairial, il était allé commander l'escadre à la place de Truguet disgracié pour avoir refusé son vote à l'établissement de l'Empire. La

première fois que je rencontrai Ganteaume aux Tuileries, je l'abordai comme à l'ordinaire, amicalement; il me reçut d'un air glacial. Je me tins pour averti, je le quittai sans explication et en état de rupture. Je jugeai que l'intrigue qui me travaillait à Marseille s'était transportée à Paris avec ses acteurs et que Ganteaume y jouait un rôle. Je ne tardai pas à en acquérir la triste conviction. Depuis l'arrivée de ces personnages, je remarquai de la part de l'Empereur quelque changement peu favorable et une certaine froideur. Je ne pouvais en deviner la cause; j'appris par les bruits de la cour que c'était Ganteaume. A mon insu, depuis l'adresse de la flotte de Toulon pour l'hérédité, il me gardait rancune. Comme il avait peu de temps après quitté sa préfecture maritime pour aller à Brest, nous n'avions pas eu l'occasion de nous expliquer, et son caractère pétulant l'avait porté à la vengeance. Il s'était plaint à l'Empereur et à l'Impératrice de ce que je l'avais accusé d'avoir voulu faire voter le divorce par la flotte de Toulon. Il prétendit que je l'avais écrit dans le temps à Joséphine. Il colporta lui-même ce cancan, qui se répandit à la cour avec des versions diverses et toutes sortes de conjectures. On conçoit que l'Empereur fut mécontent de ce qu'on agitait autour de lui une matière aussi délicate. Il me fut démontré que la main infidèle qui avait soustrait à sa destination ma lettre du 17 floréal à Mme Devaines, l'avait communiquée à Ganteaume et qu'il avait bâti là-dessus sa plainte. J'avais conservé trop peu de souvenirs des termes de ma lettre pour en apprécier la portée, pour savoir ce que j'avais pu dire de Ganteaume et même si j'avais parlé de lui. Mais ce dont j'étais bien certain, c'est que je n'avais pas eu l'intention de lui nuire, et que, si j'avais informé Mme Devaines du bruit qui avait circulé en Provence sur le divorce, c'était tout simplement pour que Joséphine, à laquelle nous nous intéressions tous les deux, en fût instruite. Mais, cette lettre n'étant pas parvenue à Mme Devaines, elle n'avait pas pu en parler à Joséphine. Les escamoteurs de la lettre et l'amiral Ganteaume étaient donc les seuls auteurs du scandale. C'est ce que j'expliquai à l'Impératrice. Elle fut indignée de cette intrigue et m'offrit, si je le désirais, de m'écrire pour attester que jamais moi, ni personne

au monde ne lui avaient écrit ou parlé de ce bruit de divorce, de la flotte de Toulon et de l'amiral Ganteaume. Je lui répondis que je la respectais trop pour accepter son offre; que ce serait abuser de son nom et de son caractère; qu'il me suffisait de l'avoir éclairée et mise en état de me justifier auprès de l'Empereur que je ne voulais pas entretenir de ces vilenies. Elle me le promit, approuva ma discrétion et m'autorisa à dire partout ce qu'elle avait offert de m'écrire. Elle fit plus; elle fit venir l'amiral Ganteaume, lui répéta ce qu'elle m'avait dit et lui reprocha d'avoir agi aussi légèrement. Mais le coup était porté; il est douteux que Joséphine en ait parlé à l'Empereur, qui resta sous l'impression qu'on lui avait donnée.

Pendant mon séjour à Paris, il circula qu'on voulait me remplacer à Marseille par Alexandre Lameth, et m'envoyer en mission, en ambassade je ne sais où. Cela ne m'empêcha pas de retourner à mon poste, après avoir pris congé de l'Empereur qui, du reste, ne me dit rien de nature à m'inquiéter. Je partis un peu plus tôt que je ne l'aurais voulu à cause d'un accident arrivé à mon fils, âgé de dix ans, pensionnaire au lycée. Il fit une chute en classe et se cassa un bras. A cette triste nouvelle, nous nous hâtâmes, ma femme et moi, de partir. Je laissai donc le champ libre à mes ennemis.

Cette époque du couronnement ne fut pas heureuse pour moi; je fus cruellement éprouvé dans mes plus chères affections. A peine de retour à Marseille et rassuré sur mon fils, je reçus la nouvelle d'un accident affreux arrivé à mon père (1). Il se rendait au Corps législatif; au moment où il débouchait de la rue de Lille pour traverser la rue de Bourgogne, il fut violemment renversé par un cavalier au galop, de la maison du prince

(1) Thibaudeau (Antoine-René-Hyacinthe), auteur de l'*Histoire du Poitou*, député du Tiers-État du Poitou aux États généraux, puis procureur général syndic du département de la Vienne, président du tribunal criminel, président de la Cour d'appel en l'an VIII, député de la Vienne au Corps législatif en l'an X. Il mourut à Poitiers, le 20 février 1813. — Il laissa, en manuscrits : *Mes Souvenirs sur les principaux évènements de la Révolution, principalement sur ceux relatifs au département de la Vienne*, manuscrits publiés, en 1895, par M. Th. Ducrocq, professeur à la Faculté de droit de Paris, doyen honoraire de la Faculté de droit de Poitiers. (Un volume in-8°, Poitiers, Blais-Roy et Cie.)

Joseph. Il fut gravement malade. On lui sauva la vie et il retourna à Poitiers. Par suite de la compression du cerveau, il lui resta une altération notable des facultés intellectuelles jusqu'à la mort que cet accident accéléra.

En revenant sur le bruit de mon remplacement qui s'était dissipé, Siméon me manda : « Vous resterez encore à Marseille « quelques années et vous aurez le moyen d'y faire beaucoup « de bien. Si Ganteaume a voulu vous desservir, tout l'effet « qu'il pouvait faire est produit ; cet effet a été nul. On a été « dans l'impuissance d'articuler un fait ; alors les nuages qu'on « avait essayé de répandre se sont dissipés. Cervoni est parti « depuis quelques jours. » (Lettre du 9 pluviôse an XIII-29 janvier 1805.)

Bientôt après, je reçus une lettre de Regnaud et une de Defermon qui m'annonçaient qu'au sujet du budget de la ville de Marseille, l'Empereur avait montré du mécontentement de mon administration en ce qui concernait les dépenses municipales et l'octroi, et qu'il avait chargé le ministre de l'Intérieur de lui faire un rapport. Regnaud ne doutait pas que ce ne fût la suite d'une dénonciation et de ma querelle avec Ganteaume, dans laquelle Cervoni s'était aussi mal conduit à mon égard. En effet, Ganteaume ne s'était pas borné à me calomnier sur la question du divorce. Une dénonciation avait été apportée de Marseille contre moi et mon administration ; il la remit à l'Empereur. Je l'ignorai ; je ne pus donc pas parer le coup pendant mon séjour à Paris, ce qui m'eût été très facile.

Ganteaume étant Provençal, sa démarche semblait n'avoir pour motif que l'intérêt de son pays. C'était un personnage important et en grande faveur. Depuis la mort de Latouche-Tréville, l'Empereur lui destinait le commandement de toutes les flottes réunies pour protéger la descente en Angleterre. C'était donc un ennemi extrêmement dangereux.

Le ministre Champagny m'écrivit confidentiellement qu'en effet il avait été porté diverses plaintes à l'Empereur contre mon administration et qu'il l'avait chargé de m'en faire part (1). Il

(1) Les extraits suivants des lettres de l'Empereur au ministre de l'Intérieur et au ministre des Finances établissent la nature de ces plaintes, qui

était facile à un administrateur, même en remplissant ses devoirs et quelquefois parce qu'il remplissait tous ses devoirs, d'exciter un mécontentement qui faisait germer des accusations, de même que des intentions droites ne garantissent pas toujours contre des erreurs. Il désirait donc que je lui fournisse les moyens de me justifier sur les griefs allégués contre moi et qu'il me faisait connaître. Il y en avait un très insignifiant relatif à la commune d'Aubagne, résidence de l'amiral Ganteaume, et que lui seul avait pu articuler. Le ministre, s'il l'avait voulu, aurait trouvé dans ses bureaux les éléments de son rapport sur ces griefs; c'est ce que je lui fis observer en lui envoyant ma justification. En m'en accusant réception, il m'écrivit : « Je la mettrai sous « les yeux de l'Empereur, et je vous ferai connaître les obser- « vations auxquelles elle aura donné lieu. Je désire sincère- « ment qu'elle puisse dissiper tous les nuages. Je ne doute pas « que vous n'y concouriez par votre exactitude scrupuleuse à « éviter tout ce qui pourrait donner lieu aux simples soup- « çons. »

Je trouvai cette recommandation fort impertinente; je trouvai

furent d'ailleurs reconnues sans fondement en ce qui concernait le préfet :

« *Au Ministre de l'Intérieur*, 17 pluviôse an XIII.

« L'administration de la ville de Marseille paraît exiger l'attention du « ministre. On prétend qu'on a donné un pot-de-vin de 30 000 francs pour « le bail de l'octroi... » (*Correspondance de Napoléon*, X, p. 173.)

« *Au Ministre des Finances*, 28 pluviôse an XIII.

« Je vous prie de me faire connaître si vous connaissez qu'il y ait lésion « dans le commerce des vins d'Aubagne, on me fait beaucoup de plaintes « sur l'administration des finances de Marseille... » (*Id.*, X, p. 187.)

« *Au Ministre des Finances*, 5 ventôse an XIII.

« Les octrois méritent en général toute votre sollicitude : les frais de « perception sont trop chers; des dilapidations scandaleuses ont excité « l'indignation dans plusieurs villes; dans d'autres, on a taxé non les « consommations, mais les matières premières et des objets de commerce, « et établi de la sorte des entraves qui feraient rentrer notre industrie « dans la barbarie...

« J'ai également lu avec attention le rapport sur l'octroi de Marseille. « Le conseiller d'État Français, que j'ai envoyé en mission à Marseille, il « y a deux ans, y a mérité l'estime des habitants; mais il a dû se con- « vaincre plus que personne des abus nombreux qui existent dans les « départements éloignés de la capitale... » (*Id.*, X, p. 210.)

surtout très mauvais que le ministre ne me fît pas connaître ce qu'il pensait de ma justification. J'en conclus qu'il n'était pas bien disposé. J'avais envoyé une copie de ma justification à Siméon, il la communiqua à Regnaud et à Defermon; ils en furent satisfaits. L'Empereur partit pour l'Italie; Champagny l'y accompagna. Après leur retour, j'attendis pendant plusieurs mois une réponse quelconque du ministre. Il ne m'en fit pas.

Mécontent de sa lettre, fatigué de ces dénonciations et blessé de n'obtenir aucune satisfaction, je fus tenté d'écrire pour la demander et de mettre le marché à la main. Siméon ne fut pas de cet avis et m'écrivit : « Vos ennemis l'imputeraient à con- « viction et en triompheraient. Malgré les dégoûts, il faut tenir « bon. La vérité et votre bonne administration seront recon- « nues. » Le ministre continua de garder le silence.

De toutes les contributions directes, la contribution personnelle et mobilière paraissait aux Marseillais la plus onéreuse. Les recouvrements étaient difficiles et donnaient lieu à des non-valeurs. Ces inconvénients s'étaient fait aussi sentir à Paris. La contribution mobilière y avait été remplacée par une augmentation des droits d'octroi. Le gouvernement encourageait les grandes villes à adopter ce mode de remplacement qui lui était plus commode. Marseille accueillit avec empressement le système et proposa un mode d'exécution pris dans ses anciennes habitudes, la ferme de la boucherie. C'était le privilège exclusif du débit de la viande affermé à un entrepreneur. Sans en augmenter le prix, on trouvait un fermier qui payait à la ville quatre ou cinq cent mille francs par an. Cette somme suffisait pour remplacer la contribution mobilière. Ce mode d'imposition avait en sa faveur une longue expérience en Provence, en Languedoc, en Dauphiné. Les hommes du Midi qui étaient dans les conseils du gouvernement tenaient pour la ferme de la boucherie. Les conseils municipaux de Marseille, Aix et Tarascon délibérèrent de l'établir. L'Empereur m'avait autorisé, lorsque j'allais à Paris, à assister aux séances du Conseil d'État. Je me trouvai à celle où la question fut discutée.

Il y attachait une telle importance qu'au lieu d'attendre, suivant son usage, que quelques conseillers eussent ouvert la dis-

cussion, il prit le premier la parole. Il ne fallait pas, dit-il, considérer cette affaire comme étant purement d'un intérêt local. La difficulté que présentait l'assiette de la contribution mobilière dans les grandes villes entraînait un déficit considérable dans les recouvrements. Il fallait nécessairement y remédier par des remplacements qui conviendraient le mieux à chaque ville. La question ne se bornait pas aux moyens de recouvrer quelques cent mille francs à Marseille, mais plusieurs millions dans plusieurs villes qui ne payaient pas. La ferme de la boucherie était demandée par les autorités locales comme le mode de remplacement le mieux approprié à leurs convenances; personne ne pouvait être meilleur juge de ce point de fait. La ferme avait un avantage incontestable, celui de faire payer par le consommateur d'une manière presque imperceptible et en raison de sa consommation, ce qui était très juste. On disait que c'était convertir une contribution directe en une contribution indirecte. L'Empereur était peu touché de cette objection; l'essentiel était que le contribuable payât sans contrainte et que le Trésor fût à l'abri des non-valeurs.

Plusieurs conseillers combattirent la ferme. Il ne leur était pas démontré qu'on ne pût pas avec du soin et de l'attention mieux asseoir la contribution mobilière et éviter les non-valeurs, surtout si l'on ne ménageait pas les riches aux dépens des pauvres. Si la loi était vicieuse, il valait mieux la réformer d'une manière générale que d'admettre des dérogations partielles et une bigarrure qui blessait l'esprit de la loi. Le monopole, proscrit par la législation, était en général pernicieux, et particulièrement pour les objets de première nécessité tels que la viande. Pour assurer au fermier son bénéfice, on en élèverait le prix. Pour payer à la ville 400 000 francs il en percevrait 5 ou 600 000. La contribution serait augmentée de 50 pour 100. Cette mesure ruinerait l'agriculture dans les départements du Midi qui fournissaient des bestiaux à Marseille. Le fermier leur ferait la loi.

Les partisans de la ferme répondaient qu'il serait facile d'en prévenir tous les inconvénients par de bons règlements locaux, et qu'elle n'empêchait pas la taxe de la viande.

Je prenais peu de part à la discussion; l'Empereur m'interpella. Je répondis que je me bornerais à un fait, c'est qu'avant la Révolution, sous le régime de la ferme, il était avéré et connu de toute la France qu'à Marseille on ne mangeait pas de bonne viande, surtout de bœuf, et que depuis le régime de la liberté et de la concurrence on y mangeait d'aussi bonne viande que partout ailleurs. Ce fait fit une grande impression.

La discussion fut vive, animée, et se prolongea pendant deux séances entières de quatre à cinq heures. Il y eut de part et d'autre beaucoup de répétitions. L'Empereur ne laissa pas passer une opinion opposée à la sienne sans y répondre sur-le-champ, et prit au moins vingt fois la parole. On alla aux voix. Il y avait trente-trois conseillers présents; une première épreuve parut douteuse, elle fut renouvelée. Il y eut dix-sept voix pour la ferme et seize contre. L'Empereur parut étonné, ne dit rien et leva la séance. La question de la ferme de la boucherie fut abandonnée. L'Empereur jugea que dans les dix-sept voix qui s'étaient prononcées pour son opinion, il y en avait de complaisance. Pour le dire en passant, cet exemple prouve qu'il régnait encore de la liberté dans le Conseil d'État.

Il fallut chercher un autre moyen de remplacer la contribution mobilière. Le Gouvernement adopta d'autorité une augmentation du droit d'octroi sur le vin. C'était ce qu'on pouvait faire de pire, à cause du bas prix du vin et du défaut de débouchés. Les propriétaires de vignes furent très mécontents et crièrent contre moi. J'en écrivis à Siméon. Il me répondit : « Je l'avais « prévu. Il suffit de connaître la localité pour savoir combien « peu cet impôt est compatible avec les usages du pays et le « prix des vins. Mais nos faiseurs se font des principes généraux qu'ils appliquent en dépit des habitudes et des climats. « Vous verrez dans le rapport imprimé sur cette affaire que « l'on s'étonnait que les boissons ne payassent à Marseille que « les deux neuvièmes de ce qu'elles payent à Paris. On vous « accuserait bien injustement de la décision du Conseil d'État, « puisqu'elle est autant contraire à votre vœu qu'à celui du « conseil municipal que vous aviez approuvé. »

Le canal d'Arles fut un des objets dont l'Empereur m'entre-

tint pendant mon séjour à Paris. Depuis que les travaux étaient commencés, il donna des développements au plan originaire. Au lieu de n'avoir au port de Bouc qu'un mouillage pour les bâtiments de commerce, il voulait en faire un port de constructions navales, une succursale de Toulon, et y bâtir une ville. Il m'expliqua les motifs de cet établissement. « En temps « de guerre, me dit-il, les approvisionnements de Toulon en « matières de toute espèce sont difficiles et précaires. Les bois « de construction arrivent de l'intérieur à Arles par la Saône et « le Rhône, et sont ensuite exposés, dans leur transport par « mer, à être capturés par les croisières ennemies. Arrivés au « port de Bouc, on les y mettra en œuvre. Je veux qu'on y « construise des frégates et jusqu'à des vaisseaux du deuxième « et du troisième rang. On les conduira à la remorque à Toulon « pour y être terminés et armés... Nous avons vu des armées « ennemies sur le Var; quoique nous n'ayons pas, je l'espère, « à redouter de si tôt ce malheur, il faut le prévoir. Tout est « possible à la guerre, et si cela arrivait, si Toulon était assiégé, « nous aurions au port de Bouc un supplément. J'y ferai cons- « truire des formes pour les constructions navales et un fort « capable de protéger l'établissement. »

La botanique était très négligée dans le département. Il n'y avait point de jardin des plantes. Il y en avait eu deux en 1775: à Aix, établi par Villars, gouverneur de la Provence, et à Salon, par Aublet (1). Ce botaniste du roi, de retour de ses longs voyages dans les quatre parties du monde, élevait les plantes les plus rares et les plus utiles des deux Indes pour les acclimater et les répandre ensuite en France. Après trois ans d'essais, il mourut, et son jardin périt avec lui. Ses travaux ne furent pas tout à fait perdus. Plusieurs végétaux précieux restèrent et furent propagés en Provence. Le jardin d'Aix languit jusqu'à la Révolution et fut abandonné.

Dans le territoire de Marseille, cinq ou six amateurs avaient des serres pour abriter pendant l'hiver des orangers plantés en pleine terre, mais il y avait très peu de serres chaudes et de

(1) Né à Salon en 1720, mort à Paris en 1778.

très petites dimensions. En l'an XI, on commença à rassembler dans l'ancien jardin des Bernardines quelques plantes exotiques.

La ville de Marseille était merveilleusement située pour avoir un jardin botanique; mais je n'en voulais pas faire, ce qui n'est que trop commun, un simple objet de curiosité. Je n'avais pas seulement en vue les besoins et l'instruction du pays, je désirais surtout que l'établissement servît à la naturalisation des plantes étrangères et à leur propagation dans toute la France. On pouvait recevoir par les vaisseaux du commerce et de l'État des végétaux de toutes les parties du monde, les acclimater et les faire voyager de proche en proche vers le musée d'histoire naturelle de Paris, et de là jusque dans le Nord. Je tendais moins à l'agrément qu'à l'utilité. Dans un voyage à Paris, je causai de mon projet avec Fourcroy, je le communiquai à d'autres professeurs avec qui j'étais en relations depuis mon rapport à la Convention pour l'agrandissement du Jardin des plantes; ils l'approuvèrent et m'encouragèrent à l'exécuter.

J'étais assuré que le gouvernement me seconderait pourvu qu'il ne lui en coûtât rien. Je travaillai à obtenir du Conseil municipal qu'il votât l'établissement et les fonds nécessaires. Il n'était pas facile de faire comprendre l'utilité de cette dépense à de simples négociants. Je fus vivement appuyé par deux botanistes, Lacour-Gouffé et Casimir Rostan.

Lacour-Gouffé, moins savant qu'excellent praticien, avait du zèle et de l'activité. Casimir Rostan, d'une famille honorée dans le commerce, passionné pour les sciences, avait fait de longs et pénibles voyages pour se perfectionner dans l'histoire naturelle.

Je fis intervenir dans cette affaire un suffrage qui devait nécessairement avoir une influence décisive : celui de Mme Bonaparte. Elle avait, comme on le sait, le goût de la botanique et lui accordait une protection particulière. Les jardins et les serres de la Malmaison renfermaient une riche collection de végétaux rares et précieux (1). Joséphine fut

(1) Elle aimait à en donner à quelques favorisés. Témoin ce billet adressé à Thibaudeau par le jardinier en chef de la Malmaison :

« Citoyen conseiller d'État,

« Mme Bonaparte vous envoie les plants ci-dessous nommés : un

enchantée de mon projet et m'autorisa à dire que son exécution lui serait très agréable. Elle l'entendait au rebours de moi. Je voulais marcher du midi au nord ; elle voulait marcher du nord, c'est-à-dire de ses serres, au midi. J'entrai en correspondance avec M. Mirbel, directeur des jardins de la Malmaison, et nous commençâmes le travail de naturalisation des végétaux. Je lui envoyai aussi des graines apportées par les bâtiments du commerce ou provenant de sujets qui ne fructifiaient pas ou qui fructifiaient mal sous le climat de Paris.

« Vous rendez, m'écrivait M. Mirbel, un grand service à la « botanique et à la culture en fondant à Marseille un jardin de « botanique. C'est une position admirable et il vous sera « facile d'enrichir, par ce moyen, les départements méridionaux « d'une multitude de belles plantes qui ne peuvent croître en « pleine terre dans le nord de la France. Mme Bonaparte « avait depuis longtemps le désir d'envoyer des végétaux de la « Nouvelle-Hollande dans le Midi, et d'en confier la culture aux « personnes qui seraient connues pour leur zèle et leur intelli- « gence. Elle espérait ainsi naturaliser les plantes les plus « utiles et les plus agréables. Deux circonstances favorisent « aujourd'hui l'exécution de ce projet : le voyage du capitaine « Baudin qui lui a procuré beaucoup de graines de la Nouvelle- « Hollande, et l'établissement d'un jardin à Marseille. Je vous « enverrai plusieurs plantes que je suis forcé de tenir en serre, « et qui doivent réussir en pleine terre sous votre climat. Ceci « pourra donner lieu à quelques expériences intéressantes et, « pour remplir parfaitement les vues de Mme Bonaparte, il « sera nécessaire de noter tout ce que ces essais présenteront « de remarquable. Elle s'en repose, à cet égard, sur vos « lumières et sur votre extrême complaisance pour elle. Vous « sentez d'ailleurs mieux que personne l'importance de ces « observations, et ce n'est pas à un homme tel que vous qu'il

« lirio dandrum tulipifera, un rhus cotinus, trois acacia alba, trois acacia « vescosa, un acacia rosa.

« Malmaison, le 1er germinal an X,

« *Signé :* Howatson, jardinier en chef. »

« est nécessaire de dire que la botanique sans la culture n'est « qu'une science vaine et futile. »

M. Mirbel me fit des envois de plantes. « La protection mar- « quée, m'écrivit-il, que vous voulez bien donner à la culture « donne à Mme Bonaparte des espérances qui seront justi- « fiées par le succès. Vous réclamerez, dites-vous, l'appui du « gouvernement et vous pensez l'obtenir. Mais, trop souvent « abusé par les spéculations de la science, il est maintenant peu « disposé à soutenir des établissements qu'il regarde comme « inutiles. Il faut que des efforts bien dirigés le fassent revenir « de ses préventions. Ce qu'il ferait peut-être aujourd'hui par « complaisance, il le fera alors par devoir. C'est parce que « Mme Bonaparte s'intéresse vivement à la botanique, qu'elle « veut que cette science contribue à la prospérité publique, « bien assurée que, lorsque des faits démontreront son utilité, « le gouvernement ne lui refusera plus les encouragements « nécessaires. Voici positivement le fond de la pensée de « Mme Bonaparte. Vous voyez le but où elle veut arriver. Vos « lumières et votre complaisance lui donnent l'espoir que vous « la seconderez (1). »

Mme Bonaparte elle-même me développa aussi sa pensée et son but : « J'ai reçu la belle collection de graines que vous « avez eu la complaisance de m'envoyer et je vous en fais mes « remerciements. C'est pour moi un bonheur inexprimable de « voir se multiplier dans mes jardins les végétaux étrangers. « Je désire que la Malmaison offre bientôt un modèle de bonne « culture et qu'elle devienne une source de richesse pour les « départements. C'est dans cette vue que j'y fais élever une « innombrable quantité d'arbres et d'arbrisseaux des terres « australes et de l'Amérique septentrionale. Je veux que, dans « dix ans, chaque département possède une collection de « plantes précieuses sorties de mes pépinières. C'est surtout la « France méridionale que j'ai en vue, parce que nous pouvons « y établir, comme sur leur propre sol, tous les végétaux de la « mer du Sud. Je compte sur vous et que vous ferez tous vos

(1) Lettres du 21 nivôse et 24 pluviôse.

« efforts pour me seconder. Je viens de donner des ordres au « citoyen Mirbel, directeur de mes jardins, pour qu'il vous « adresse sur-le-champ plusieurs plantes que je lui ai indiquées « et qui réussiront chez vous en pleine terre. Vers la fin de « l'automne prochain, j'aurai le plaisir de vous en envoyer un « plus grand nombre, trop jeunes maintenant pour supporter « sans risques les fatigues du voyage. Je vois avec plaisir que « vous cherchez à étendre la culture des plantes exotiques. Il « en est beaucoup qui croîtront librement sous le beau ciel de « la Provence, et que nous ne conservons ici qu'à force d'art et « de soins. Adieu, citoyen préfet, je vous renouvelle mes remer- « ciements, je recommande mes jardins à votre zèle éclairé, et « je vous prie de croire à mon estime et à mon amitié.

« Joséphine Bonaparte. »

« *P.-S.* — Donnez-moi des nouvelles de votre femme, je « pense souvent à elle. Si elle s'occupait, comme nous, de bota- « nique, je lui enverrais des plantes; mais elle recevra sans « doute avec plus de plaisir une caisse de bonnets faits dans le « dernier goût (1). »

Après avoir cherché un terrain qui ne fût pas trop éloigné de la ville, j'en choisis un qui était disponible au quartier des Chartreux, sur le bord du ruisseau de Jaret. Penchaud, directeur des travaux de la ville, fit des plans, des projets. Le conseil municipal les adopta, vota des fonds, et le gouvernement les approuva. Le conseil municipal dédia le jardin à l'Impératrice et vota une statue qui serait placée dans la serre. Elle m'écrivit : « C'est avec plaisir, monsieur le préfet, que j'ac- « cepte la dédicace du jardin botanique de Marseille. Cet éta- « blissement est un des fruits de votre administration, et je ne « doute pas que vos soins ne parviennent bientôt à lui donner « autant d'agrément que d'utilité. — A Saint-Cloud, le 1er bru- « maire an XIII (2).

« Joséphine. »

(1) Lettre de la Malmaison, 28 ventôse an XII (19 mars 1804).
(2) 23 octobre 1804.

Quelle différence avait déjà opérée la possession de la couronne entre le style de Mme Bonaparte et celui de l'Impératrice! Les relations languirent entre les serres de la Malmaison et le jardin de Marseille. On ne perdit pas le goût de la botanique, mais elle souffrit quelque peu des soucis du trône.

Quelque temps après, quatre gazelles, que je destinais à l'Impératrice, furent étranglées dans une nuit par des chiens de chasse. Mme Devaines, à qui j'exprimai mes regrets, m'écrivit : « Ne vous affligez pas tant de la mort de ces jolies gazelles; ou « je me trompe fort, ou le goût qu'on a conservé pour la Mal- « maison est bien faible. C'est si peu de chose à présent! »

Je ne continuai pas moins de donner mes soins au jardin. On le planta en 1806; les plantes de serre y furent transférées. Il ne fut complètement terminé qu'en 1810.

Le statuaire Chardini avait été chargé de faire la statue de Joséphine; il y travailla avec sa lenteur habituelle. Elle n'était qu'ébauchée lorsque l'Empereur divorça. Naturellement les courtisans dirent qu'on ne pouvait l'achever. Ce fut bien pis encore quand l'Empereur se maria; ils auraient volontiers demandé qu'avec le même marbre on fit la statue de la nouvelle Impératrice. Dans des monuments même achevés, l'ingratitude et la flatterie n'avaient pas épargné ces métamorphoses. J'ordonnai de continuer la statue de Joséphine et l'Empereur m'approuva. Mais, avant de l'avoir entièrement terminée, Chardini décampa pour aller chercher fortune à Paris. Après toutes les vicissitudes qu'éprouva depuis la France, que sera devenu ce marbre destiné à une inauguration solennelle? Il aura été brisé ou exploité pour quelque autre destination, ou enfoui et oublié dans le fond d'un magasin.

Le jardin de botanique remplit son but et prospéra. Une foule de végétaux exotiques y furent acclimatés et livrés aux amateurs. Il y eut école et enseignement. Ce monument, remarquable par son élégance, était placé dans un local trop circonscrit.

Il n'y avait pas à Marseille d'hôtel pour la préfecture. Elle occupait une maison à titre de loyer. On ne trouvait pas décent que le premier magistrat du département ne fût logé que comme

un simple particulier et fût exposé à déménager à la fin d'un bail comme tout autre locataire. Dans une maison bourgeoise, rien n'était, disait-on, proportionné à la dignité du préfet. La salle à manger était trop petite pour ses dîners, le salon trop exigu pour ses bals. En considérant la préfecture comme la première auberge de la ville, on avait quelque peu raison. A Marseille, les dîneurs et les danseurs étaient donc d'avis que la préfecture eût son hôtel. Dans le département, on ne s'en souciait pas trop à cause de la dépense. L'intention du gouvernement était de la faire supporter au chef-lieu, sous le prétexte qu'il retirait le plus d'avantages de l'établissement. Dans le conseil municipal de Marseille il y eut une opposition composée de gens qui n'avaient pas le goût de la danse et de la société et qui pensaient que cela n'était pas indispensable pour avoir une bonne administration. La majorité vota le projet, croyant ainsi fixer irrévocablement la préfecture qu'enviait toujours la ville d'Aix. Dans ce nouvel arrangement, j'avais plus à perdre qu'à gagner. Si ma vanité eût pu être flattée d'habiter un palais, il en résultait d'un autre côté une augmentation de dépenses et des éventualités comme le logement des princes, princesses et autres illustres voyageurs.

On hésita quelque temps pour la construction d'un hôtel. On adopta par économie l'acquisition d'une maison. Elle avait été bâtie par Georges Roux, dit *de Corse*. D'une origine obscure, il avait acquis une grande fortune par le commerce. Dans une guerre avec l'Angleterre, il l'avait déclarée par un manifeste intitulé : *Georges Roux à Georges, roi,* il avait armé plusieurs vaisseaux. Il devint marquis de Brue, établit des villages, des fabriques, une monnaie de cuir. Il dissipa sa fortune; son hôtel de Marseille en était un débris. La ville en fit l'acquisition. Lorsqu'il fallut l'approprier à sa destination, il arriva qu'une foule de travaux imprévus augmentèrent beaucoup la dépense.

En voici le détail :

Acquisition	220 000 francs
Réparations et constructions	252 000 —
Ameublement	102 000 —
TOTAL	574 000 francs

Pour ce prix, on aurait construit un hôtel mieux entendu et plus commode. La dépense étant payée par la ville, tout fut exécuté par l'autorité municipale. Les travaux durèrent six ans. Je ne pris possession de la nouvelle préfecture que le 1er novembre 1811.

Le prince royal de Bavière voyageant dans le Midi de la France en simple particulier, vint à Marseille et y passa plusieurs jours. Il ne lui fut rendu aucuns honneurs publics ; je n'avais pas reçu d'ordres. Mais nous lui fîmes des politesses ; il vint à un bal à la préfecture. Il n'y fit pas de conquêtes ; il était bègue, sourd et, au total, un personnage fort peu agréable.

CHAPITRE XI

Le parti royaliste se tient tranquille. — Conspiration du parti anarchiste : les chefs; le ministre de la Police ne veut pas la prendre au sérieux. — Marseille demande l'ancienne franchise de son port; l'Empereur y est opposé; ses motifs. — Mouvement des flottes pour la descente en Angleterre. — Sortie et rentrée de Villeneuve. — Création du royaume d'Italie. — Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice; la Cour à Gênes; fêtes brillantes. — Les Marseillais effrayés de la réunion de Gênes. — Le projet de descente en Angleterre est abandonné.

Parmi les complots formés depuis le 18 Brumaire contre Napoléon et qu'ont révélés des procédures ainsi que les histoires et mémoires du temps, on ne trouve pas la conspiration du Midi. Son foyer était à Marseille; elle s'étendait dans toute la Provence. Bien qu'elle eût eu un caractère assez grave et une longue existence, elle n'a été connue que d'un petit nombre de personnes; la trace s'en est perdue dans la transition subite de l'Empire à la Restauration.

Pendant les mouvements des divers partis en Provence, il ne s'était pas montré dans le parti royaliste un seul noble de quelque valeur. Les principaux agents qui s'étaient fait remarquer à différentes époques de la Révolution, étaient des roturiers. Depuis le 18 Brumaire, la noblesse, caressée par l'Empereur, s'était en général soumise; faute de mieux, elle s'accommodait d'un gouvernement qui revenait aux errements de la monarchie. En Provence, le parti royaliste s'était, pour ainsi dire, éteint de lui-même; ou, s'il avait encore quelque vie, il faisait parfaitement le mort.

J'ai dit que Jourdan (des Bouches-du-Rhône) en était l'âme, le principal personnage. Voici une anecdote qui le prouve. Dans les négociations avec l'Angleterre au congrès d'Amiens, le Premier Consul avait insisté sur le payement du matériel de la marine de Toulon que le commandant des forces anglaises s'était obligé, en 1793, de restituer à la paix. On se fondait sur

une convention signée de l'amiral Hood et publiée dans le *Moniteur* de l'époque. Le plénipotentiaire britannique opposait que ce document n'avait aucune authenticité et qu'il faudrait avant tout en représenter l'original.

La guerre s'étant rallumée, le ministre de la Police m'écrivit de faire des recherches pour me procurer l'original de cette convention. J'avais sous la main plusieurs commissaires des sections de Marseille qui avaient concouru à la reddition de Toulon. Je préférai m'adresser directement à la lumière du parti. Un jour que Jourdan vint me voir, je lui dis sans préambule : « L'amiral Hood a signé en 1793 une convention. « J'ai besoin de l'original. Je vous prie de me le procurer. » Un peu déconcerté de cette apostrophe, il rougit, balbutia, se mit à rire et répondit : « Je m'en informerai. » Quelques jours après, il m'apporta la pièce; il exigea pour toute condition que je ne fisse pas connaître au gouvernement le nom de celui qui en était possesseur. C'était Esprit Caire, de Marseille, chargé à Paris de la police secrète de Puyvert, Willot et d'André, agents du prétendant. Arrêté en 1804 et mis ensuite en liberté, il vivait retiré dans sa propriété près d'Aubagne. J'eus occasion de le voir. A la différence du commun de ses compatriotes, c'était un homme froid, prudent, discret. Il me parut mécontent du parti royaliste, mais décidé cependant à n'en pas servir d'autre. Sans fiel, sans demander, sans attendre de récompense, il me confirma des faits que je connaissais déjà, il me raconta des intrigues que j'ignorais. Je fis mon profit de ses confidences sans tourmenter personne. Les royalistes qu'elles concernaient vinrent presque tous à moi et ne s'aperçurent jamais que je les avais pénétrés. J'en plaçai dans divers emplois, j'en eus dans ma société et jusque dans mes bureaux. J'aimais mieux cela que de les traiter en suspects et de les entretenir dans leur opposition pour avoir la triste gloire de les tourmenter, de les combattre. Fatigue de ses défaites et paraissant satisfait de la marche du gouvernement, le royalisme m'occupa très peu pendant tout le cours de mon administration.

A la fin de 1812, quand nos désastres en Russie semblaient devoir réveiller tous les partis, les royalistes ne bougèrent pas

plus en Provence qu'à Paris. En 1813, lorsque le territoire était envahi, le royalisme se borna à intriguer, à répandre sous main des pamphlets, de faux bulletins. En général, les royalistes en place se montrèrent jusqu'à la dernière extrémité fidèles à l'Empire.

En Provence, le parti anarchiste fut au contraire toujours en état de conspiration. Sans plan bien arrêté, suivant ses anciens errements, il était prêt à éclater avec violence dans une occasion favorable et à tout culbuter sans s'inquiéter de ce qui arriverait le lendemain. Il n'y avait pas dans le parti un homme très marquant, mais il ne manquait pas de gens audacieux et entreprenants. Il se vantait d'avoir pour chef Barras. Originaire et député du département du Var à la Convention, ensuite membre du Directoire, il avait été le patron des hommes de la Révolution et des Jacobins. Détrôné au 18 Brumaire par Bonaparte dont il avait commencé la fortune au 13 vendémiaire, il avait disparu de la scène politique, ennemi mortel du Premier Consul et l'accusant d'ingratitude et d'usurpation.

Les principaux du parti étaient :

Le général Guidal, natif de Grasse. Commandant à Alençon, il avait livré Frotté, réfugié chez lui. Son caractère violent lui avait suscité des démêlés avec les ministres de la Guerre et il était disgracié pour des propos menaçants tenus par lui contre l'Empereur. On le retrouvera dans la conspiration de Malet.

Bergier, ex-adjudant commandant.

Moisson, commandant de bataillon des Marseillais au 10 août.

Giraud, ex-commissaire du Directoire près le bureau central à Marseille.

Jaume, avocat, ex-membre du tribunal de cassation, ex-commissaire du Directoire près le tribunal criminel d'Aix, défenseur de Babeuf à la haute cour de Vendôme; instruit, adroit, astucieux.

Ricord d'Allauch, administrateur du département des Bouches-du-Rhône, accusateur public près d'un tribunal militaire à l'armée d'Espagne, banquier à Paris, directeur du théâtre de Nicolet, littérateur, écrivain, esprit inquiet et remuant qui n'avait réussi à rien.

Rochebrun, imprimeur, désigné dans un cadre d'organisation trouvé chez Babeuf comme propre à l'un des premiers emplois à Marseille et comme ayant été pendant deux ans en correspondance intime avec lui.

Il y avait beaucoup d'agents secondaires, petits bourgeois, artisans, ouvriers, anciens militaires, ou qui avaient occupé des places sous la Terreur, tous hommes d'expérience et d'audace. Guidal, Bergier et Moisson étaient pour le commandement et l'exécution; Giraud, Jaume et Ricord pour le conseil et les plans. Le parti se distinguait par l'activité, la fidélité, la persévérance et une organisation hiérarchique telle qu'une indiscrétion ne pût le compromettre. Depuis l'élévation de Bonaparte jusqu'à sa chute, rien ne put l'ébranler. Poursuivi sans relâche par le commissaire général de police, Permon, il résista à la prison, à l'exil, à la mort. Il avait pour but le renversement de Bonaparte et le rétablissement d'un gouvernement populaire. Ses moyens étaient de s'emparer des principales autorités, des caisses publiques, la suppression des droits réunis et de la conscription. Pour réussir, tout lui était bon, même l'intervention de l'étranger.

Vers la fin de l'an XIII, le commissaire général de police prit des mesures de répression contre ce parti dont il avait observé longtemps les menées. Il fit arrêter dix-sept individus, dont les principaux étaient Bergier et Jaume. Sur le premier avis qu'il en donna au ministre de la Police, Fouché, celui-ci blâma ces arrestations et l'importance qu'on avait donnée à une conspiration qui n'était rien moins que prouvée et que le caractère et le défaut de moyens des personnages arrêtés ne permettaient pas de croire dangereuse. Étonné de ce que je n'eusse pas prévenu l'éclat de cette affaire, le ministre me demanda ce que j'en pensais. Ce reproche était d'autant moins fondé que le commissaire général de police, usant de son droit, avait correspondu directement avec le ministre et avait fait des arrestations sans m'en prévenir. Il m'adressa, en même temps qu'au ministre, un rapport détaillé sur l'immense procédure qu'il avait faite. Après examen, je ne doutai pas de l'existence du complot; mais il me parut aussi que les conjurés n'avaient pas les moyens de l'exé-

cuter. D'ailleurs, on ne voyait pas de projets bien arrêtés et de preuves suffisantes. Il résultait de l'instruction que les prévenus, presque tous sans places, sans industrie, n'ayant que de faibles moyens d'existence, exaspérés contre le gouvernement, voulaient le renverser et se vantaient d'en venir à bout. Je ne croyais donc pas qu'il y eût lieu à commencer des poursuites judiciaires. J'en écrivis dans ces termes au ministre. Du reste, le système du gouvernement était alors de juger les délits politiques administrativement, par mesure de haute police, afin d'éviter l'éclat devant les tribunaux, et pour qu'on ne pût pas même soupçonner en France ni à l'étranger que personne osât concevoir la pensée de renverser un colosse qui paraissait inébranlable.

Le ministre décida que six des prévenus seraient détenus au château de Corte, en Corse, que six seraient mis en liberté et sous la surveillance de la police, et que les autres, parmi lesquels se trouvaient Jaume et Bergier, seraient tout simplement relâchés.

J'informai Siméon de cette affaire. Il m'écrivit : « La conspi-
« ration que vous me racontez est certainement bien incroyable,
« mais si deux des accusés l'avouent, il faut bien tenir pour
« vrai ce qui, sans leur aveu, serait invraisemblable.
« D'ailleurs, les hommes que vous me nommez sont des anar-
« chistes si distingués que leurs principes diminuent beaucoup
« l'invraisemblance de leurs projets. Je finis par en être
« convaincu lorsque je pense aux circonstances où nous
« sommes. Les Anglais s'estimeraient heureux d'exciter un
« mouvement dans le Midi et ils sont habiles à profiter indiffé-
« remment des anarchistes ou des royalistes (1). »

A mesure que le gouvernement consulaire rétrogradait vers les hommes et les choses de la monarchie, les Marseillais rêvaient le rétablissement de leurs anciens privilèges. Il y en avait un qui leur était cher par-dessus tous les autres, la franchise de leur port. C'était chez eux une véritable monomanie. Ils croyaient que ce régime, sous lequel leur commerce avait prospéré, lui rendrait toute sa splendeur. La franchise du port

(1) Lettre du 22 fructidor an XIII.

remontait à 1669. Les bureaux de douane étaient placés aux extrémités du territoire de Marseille. Cette ville, à l'égard de la France, était pays étranger. Les progrès du temps et les variations qu'il avait apportées dans les communications commerciales avaient contribué à réduire successivement la franchise, lorsque la loi du 2 nivôse an III l'abolit entièrement et fit rentrer Marseille dans le droit commun. Sous le Consulat, elle eut le régime de l'entrepôt, fictif pour les marchandises de toute nature non prohibées, et réel pour les marchandises prohibées. La douane, au lieu d'être aux extrémités du territoire, ce qui gênait singulièrement la circulation des personnes, était à la porte des magasins affectés à l'entrepôt réel, dont la douane et le négociant avaient chacun une clé. Outre les considérations générales qui s'opposaient au rétablissement de la franchise, il y en avait de particulières. Des fabriques nombreuses s'étaient établies à Marseille; des capitaux considérables s'y étaient engagés; la condition de leur existence était la liberté de leur approvisionnement et de leur communication avec le grand marché de la France pour l'écoulement de leurs produits.

Dans les ports de commerce, le négociant et l'armateur sont peu touchés de ces inconvénients et s'inquiètent fort peu de l'intérêt des fabriques et de l'agriculture; il leur faut à tout prix remuer des marchandises, étrangères ou nationales, peu leur importe. D'ailleurs, dans l'état d'abattement où la guerre maritime et ses suites avaient plongé le commerce extérieur, la franchise du port aurait ruiné les fabriques sans aucun profit pour le négociant.

La Chambre de commerce, qui avait été supprimée, venait d'être rétablie (3 nivôse an XI). Très puissante sous le régime de la franchise, elle avait la direction générale du Levant et de la Barbarie, elle connaissait des affaires relatives au commerce d'Espagne, de Portugal, d'Italie, des pays du Nord et de tout autre commerce qui pouvait se faire par le port de Marseille. Elle avait sous ses ordres des bureaux pour la vérification des draps, des papiers, etc., destinés au Levant. Elle percevait divers droits : de vingt pour cent sur les marchandises venant du Levant sur des navires étrangers; de deux pour cent, droit

dit de Consulat, sur les provenances de ces pays ; de dix sous par millerole (1) d'huile. Avec le produit de ces droits, elle payait les dépenses de l'administration des Échelles, du service, de l'entretien et des réparations du port et des quais. La Chambre de commerce n'était plus que consultative comme toutes les autres. Elle resta chargée de la perception du droit de Consulat et du droit sur les huiles, mais elle n'en disposait plus. Les dépenses des Échelles et celles du port étaient ordonnancées sur sa caisse par le ministre de l'Intérieur et celui des Relations extérieures.

La Chambre, c'est-à-dire le corps des négociants qu'elle représentait, désirait ardemment la franchise pour recouvrer ses anciennes attributions. C'était l'objet constant de toutes les conversations, de tous les vœux. A mesure que j'étudiais la question, je doutais de plus en plus que le rétablissement de la franchise eût pour le commerce les résultats heureux qu'on en attendait. Les avantages étaient très incertains et les inconvénients sautaient aux yeux. Le malaise actuel provenait de la guerre maritime ; mais, sous peine de me dépopulariser, j'étais obligé de ne pas dire toute mon opinion et de ne pas me déclarer ouvertement contre un vœu si violemment prononcé. Il y en eut une forte explosion au moment où je me disposais à partir pour Paris, à la fin de l'an XII. La Chambre de commerce me remit un mémoire et jusqu'à un projet de décret d'organisation de la franchise. Je promis de le faire connaître à l'Empereur.

J'en écrivis d'avance à Siméon. Il me répondit : « Sans « doute, si vous reportiez à Marseille la franchise du port, vous « vous y feriez adorer. C'est un succès que je désire autant « pour vous que pour la ville même. Il est difficile que je con- « naisse l'air du bureau sur cette question. Je n'ai su que par « hasard qu'elle était élevée de nouveau, parce que les députés « de Marseille en avaient parlé à l'Empereur en venant le com- « plimenter. On dit qu'il leur donna quelque espérance. Mais

(1) Mesure de capacité en usage dans le Midi de la France, pour la vente de l'huile d'olive et du vin. Sa contenance est de 50 litres à Aix, 64 à Marseille et 70 à La Ciotat.

« a-t-il soumis la question à l'examen? C'est ce que j'ignore. « Dans le temps, le Conseil de commerce avait été contre. « S'est-on éclairé par l'expérience, par les avantages que les « ports francs d'Italie ont retiré de la suppression de la fran- « chise de Marseille? Crétet n'est point ici ; il est allé à Aix-la- « Chapelle où l'Empereur l'a mandé. Je vous marquerai ce que « Regnaud m'aura dit. Mais je crois que rien ne sera fait à cet « égard, ni même préparé avant que vous veniez. Si la fran- « chise était rétablie, ce serait à vous seul qu'on le devrait. Il « faudrait que vous apportassiez sur cela de bons matériaux. « Je n'ai point été content des mémoires que j'ai vus jusqu'à « présent sur ce sujet. Ils ne contiennent que des phrases et « des généralités. Je crois qu'il faut des calculs et prouver le « bien qu'avait fait la franchise, le mal que sa suppression a « causé, les avantages que ramènerait son rétablissement. On « devrait avoir beaucoup de détails sur chacune de ces propo- « sitions. Ensuite, on discuterait la meilleure manière d'établir « la franchise, dans la ville et son terroir, ou dans la ville seu- « lement, ou dans un de ses quartiers. Un seul quartier res- « semble trop à l'entrepôt et emporte, ce me semble, trop de « gêne. »

A Paris, je trouvai la question entière; elle n'avait pas du moins été officiellement examinée; mais les dispositions n'étaient pas favorables à la franchise, excepté chez les Provençaux dont l'opinion était fondée sur les souvenirs du passé. Lorsque l'Empereur revint de son voyage sur le Rhin (20 vendémiaire) et qu'il m'admit à l'entretenir des affaires du département, je lui parlai de la franchise du port de Marseille. Je lui exposai le pour et le contre comme un rapporteur. Après avoir discuté les moyens d'exécution et les points de détail, il me dit : « C'est « une maladie des Marseillais. Ils ne savent pas ce qu'ils « demandent. Si je le leur accordais, ils ne seraient pas six « mois à s'en repentir. Je sens mieux qu'eux leurs véritables « intérêts et les causes de leurs plaintes. Leur port franc est un « misérable palliatif. Il faut affranchir le commerce français de « la domination de l'Angleterre. La franchise a fait son temps ; « nous ne sommes plus au temps de Colbert. Les rapports

« commerciaux sont changés. Je ne peux pas rendre à Mar-
« seille le commerce exclusif du Levant. Si je le pouvais, je ne
« le ferais pas. Ce commerce appartient à tous nos ports, au
« plus actif, au plus habile. Par sa situation, Marseille en aura
« toujours la meilleure part. Mettre hors de l'Empire une
« grande ville avec un périmètre de plusieurs lieues, en faire
« un pays étranger, jamais je n'y consentirai. Ils auraient la
« prétention d'y recevoir les Anglais. Pourquoi non? La France
« est grande parce qu'elle est une. Vous userez discrètement de
« ce que je vous dis. Ce sont des malades qu'il ne faut pas
« irriter. Ils ont l'entrepôt; c'est le droit commun. Si l'on peut
« leur donner des facilités, à la bonne heure! »

Je me le tins pour dit, et je me conduisis en conséquence, c'est-à-dire de façon à ne pas caresser la manie des Marseillais, ni à leur ôter tout espoir. En effet, ils en conservaient toujours.

En 1806, une députation présidée par le maire renouvela sa demande à l'Empereur. Il répéta aux députés son grand mot : « Sans doute les Marseillais ne veulent pas s'isoler de la France « et lui être étrangers. » Il leur accorda un port franc tel que celui de Gênes, dans un quartier de la ville, et parut disposé à leur donner le fort Saint-Jean ou le fort Saint-Nicolas. Il ordonna au directeur général des douanes de lui présenter un projet. La Chambre de commerce le repoussa, persista à réclamer l'ancienne franchise, voulant tout ou rien. Les choses restèrent là; il n'en fut plus question.

Lorsque l'Empereur eut arrêté ce hardi et magnifique mouvement de ses escadres pour la descente en Angleterre, il donna ordre à Villeneuve de sortir de Toulon. Son escadre portait 6.500 hommes de troupes sous le commandement de Lauriston. J'étais alors à Paris pour le couronnement et dans de très bonnes relations avec ce général. Quand il partit, il me demanda mes commissions pour Marseille. Je lui exprimai tous mes regrets de ne pas m'y trouver pour l'y recevoir.

Lorsque je revins du couronnement, Lauriston était encore à Toulon. Le secret des opérations navales était bien gardé. A Paris, on savait que les escadres devaient sortir et sortaient, mais on s'épuisait en conjectures sur leur destination, et l'on

était en grande sollicitude sur les dangers auxquels elles étaient exposées. On parlait encore de paix ; mais Siméon m'écrivait que les espérances qu'on en avait n'étaient fondées que sur des circonstances très légères, par l'arrivée d'un commissaire anglais pour l'échange des prisonniers.

La croisière de Nelson s'étant éloignée de Toulon, Villeneuve en sortit avec l'escadre le 25 nivôse ; mais il fut obligé par le mauvais temps de rentrer dans le port le quatrième jour, avec un vaisseau de moins qui s'était réfugié à Ajaccio et trois frégates qui avaient relâché à Gênes et à Malaga.

Quant à l'opinion qu'on avait à Paris de ces expéditions, Siméon m'écrivait : « Je crois qu'il est heureux que les vents « aient maltraité la flotte de Toulon. Les Anglais avaient vingt « vaisseaux ; s'ils l'eussent rencontrée, nous aurions éprouvé « un échec d'autant plus terrible que nous aurions perdu dans « le combat un grand nombre de troupes de transport entassées « sur les bâtiments. Je regarde comme un bonheur que nous « n'ayons pas eu à courir cette funeste chance, au moment sur- « tout où l'Empereur publie les ouvertures de paix qu'il avait « faites à l'Angleterre, se plaint de la réponse et menace de « porter de grands coups. »

La rentrée de Villeneuve avait d'abord singulièrement contrarié l'Empereur ; mais il la regarda comme une faveur de la fortune lorsque la rupture de l'Angleterre et l'alliance de la France avec l'Espagne eurent fait changer les dispositions pour la descente.

Pendant que l'escadre réparait ses avaries et attendait l'ordre de départ, Toulon était un lieu de délices et de fêtes. C'étaient des repas, des bals à terre et sur les vaisseaux, dont Lauriston faisait les frais, les honneurs, et auxquels il nous invitait, ma femme et moi. Le 9 germinal, l'escadre appareilla. Pauvre marine, alors si brillante ! Nous ne soupçonnions pas qu'elle serait engloutie dans les eaux de Trafalgar, que Villeneuve en serait réduit à se suicider, et que Lauriston, aide de camp de l'Empereur, deviendrait un des plus chers favoris de la Restauration.

Il était décidé que la République italienne serait transformée

en royaume d'Italie. Le bruit public était que la couronne serait donnée au prince Joseph. Siméon m'écrivit : « Nous aurons « encore une fête lundi pour l'inauguration du buste de « l'Empereur au Corps législatif. Ce sera, je crois, le terme des « fêtes, à moins qu'il n'y en ait pour l'avènement du prince « Joseph au trône de Lombardie. On en parle beaucoup ; mais « on prétend qu'il ne consent pas encore à régner. Il est, à ce « qu'il me semble, assez difficile. Un royaume vaut bien la « dignité d'archi-électeur. Il est préférable de jouir d'une cou- « ronne que d'en attendre une plus brillante à la vérité, mais « qui est sur la tête d'un homme plus jeune que soi et qui a le « droit de se choisir un autre successeur. »

Mme Devaines ajouta : « Certes, ce ne sera pas moi qui « vous dirai un mot sur la Lombardie ; ce que je puis seule- « ment vous assurer comme chose positive, c'est que l'Empe- « reur est véritablement malheureux par sa famille, et qu'ils « sont tous comme des diables pour le tourmenter.

« On dit que le Pape ne nous quittera qu'en mars ; que le « voyage de l'Empereur à Milan est retardé, quoiqu'une partie « de sa garde soit déjà en route pour Lyon depuis un certain « temps ; que le prince Joseph, qui avait déjà refusé d'aller « régner en Lombardie, se rapproche maintenant du désir de « l'Empereur. »

La délibération de la Consulta, qui déclarait Napoléon roi d'Italie, lui ayant été présentée en séance publique, leva tous les doutes. Siméon m'écrivit : « Le *Moniteur* d'aujourd'hui vous « apprendra ce qui s'est passé hier. Voilà un dénouement. On « ne sait pas si l'Empereur partira, comme on l'avait dit, au « commencement de germinal, ou s'il attendra l'effet que pro- « duira à Berlin et à Vienne la résolution de la Consulta d'État, « s'il ira prendre paisiblement possession de sa nouvelle « couronne, ou s'il sera obligé d'affermir par la puissance « de ses armes l'hommage que lui en fait la République « cisalpine. »

L'Empereur partit avec Joséphine le 12 germinal ; elle pleura beaucoup de ce que son fils, le prince Eugène, allait devenir vice-roi d'Italie et se séparer d'elle.

M. Brack, directeur des douanes à Marseille, fut appelé à Gênes pour y organiser cette administration. C'était un homme d'esprit et d'un commerce aimable. Il nous quitta avec peine et emporta nos regrets.

Arrivé à sa destination, il m'écrivit : « J'ai parcouru et « visité la plaine de Marengo où, comme à Pharsale, s'est décidé « le sort de l'Europe et peut-être du monde entier. On n'y voit « d'autre souvenir qu'une chétive pyramide en pierre, sur- « montée d'une aigle déployée, ayant à sa base une inscription « qui rappelle la victoire gagnée par le Premier Consul le « 25 prairial an IX, et, par une coïncidence particulière, c'est « aussi le 25 prairial que je me trouvais au pied de la pyramide « et sur le champ de bataille. J'ai parcouru aussi le champ de « Saint-Julien où les Français venaient d'être repoussés lorsque « Desaix attaqua avec sa colonne fraîchement arrivée pendant le « combat et décida la victoire. Mais on ne trouve en l'honneur « de Desaix rien autre que le souvenir qu'il y a laissé. Mon pos- « tillon qui était à la bataille, m'a servi d'historien : C'est là qu'est « tombé Desaix ; c'est là qu'on a recueilli ses derniers mots. A « deux lieues de Marengo, il m'a fait voir la plaine de Novi où, « quelques années avant, Joubert avait péri.

« Toute la cour est ici. M. de Talleyrand, qui précède tou- « jours de très près le maître, est arrivé depuis quarante-huit « heures. Je l'ai trouvé étonnamment engraissé. Chacun des « ministres s'empresse de donner des fêtes à la princesse Élisa, « à qui j'ai eu aussi l'honneur de faire ma cour, et que je n'ai « pas trouvée autrement embellie, si ce n'est de sa principauté « à laquelle on va joindre Lucques pour lui donner quelques « habitants et un gîte pour logement. Entre les gardes d'honneur « à pied et à cheval, les voitures d'apparat dont les rues sont « couvertes, les livrées, les crachats et les étrangers qui affluent « à Gênes, on compte une population extraordinaire de trente « mille individus. Les Génois, tout étonnés de ce mouvement « qui amène du plaisir et beaucoup d'argent, en concluent que « la réunion est pour eux les mines du Pérou. Mais lorsque tout « sera organisé, lorsque les douanes marcheront, que les droits « réunis attaqueront leurs récoltes et, avec les octrois, les con-

« sommations; qu'on y adjoindra les contributions, l'enregis-« trement, l'enthousiasme fera place à la raison. Pour moi, la « mienne me dit que, toute superbe que soit Gênes, elle ne peut « me faire oublier Marseille. Le prince Jérôme, qui donne « aujourd'hui une simple promenade à son bord à sa sœur « Élisa, dispose toute sa flottille, composée de quatre frégates, « deux bricks, deux corsaires ou caravelles, pour une fête qu'il « veut donner à l'Empereur. »

J'aurais bien désiré qu'à son retour l'Empereur vînt à Marseille. Il ne m'appartenait pas de le lui demander; je ne pus que sonder le terrain. Mme Devaines m'écrivit : « On dit que le « roi de Prusse a fait demander l'Étoile de la Légion d'hon-« neur. Vous n'aurez pas l'Empereur, soyez-en certain. Une « lettre de M. Talleyrand, du 10, me marque : Nous irons à « Brescia, Ferrare, Bologne, Gênes, Parme, puis à Turin et « Lyon. Vous voyez que ce n'est pas le chemin de Mar-« seille. »

Siméon m'écrivit : « Jusqu'au moment où nous avons appris « la réunion de Parme et de Gênes à la France, nous comptions « sur le retour de l'Empereur pour les premiers jours de mes-« sidor. Il paraissait qu'il n'irait point vous voir. A présent, « nous croyons qu'il ne viendra pas de sitôt. L'organisation de « Gênes l'occupera quoiqu'il ait fait venir l'architrésorier « pour y travailler. Peut-être aussi que les nouvelles sottises de « la reine de Naples le retiendront. »

En apprenant la réunion de Gênes, les Marseillais prirent l'épouvante et me conjurèrent de leur permettre d'envoyer une députation à l'Empereur pour le prier d'honorer leur ville de son auguste présence. Je ne demandais pas mieux; j'autorisai la députation.

Siméon m'écrivit : « J'avais déjà ouï les quelques Marseillais « qui sont ici se plaindre de la réunion de Gênes comme devant « les ruiner. Les négociants, toujours amis du monopole, ne « manquent jamais de s'effaroucher quand ils se voient des « rivaux. Moi, je crois que Gênes ne détruira pas Marseille, que « ces deux ports s'aideront l'un l'autre. Je crois que le port « franc de Gênes aidera au rétablissement de celui de Marseille,

« à moins qu'on ne prouve que le port franc étant à Gênes un « lieu clos et séparé, un lieu de simple entrepôt, Marseille a « le même avantage. »

La députation était composée de trois négociants. Ils perdirent du temps à se faire habiller et équiper, cheminèrent à leur aise, ne purent pousser jusqu'à Gênes, et arrivèrent à Turin quatorze heures avant l'Empereur qui y resta deux jours. Ils manœuvrèrent avec si peu d'intelligence et d'activité qu'ils n'obtinrent point d'audience et qu'ils ne furent pas présentés. Ils se trouvèrent sur son passage, n'eurent pas l'esprit de s'annoncer eux-mêmes, le laissèrent partir, et s'en revinrent honteux et confus. Ils firent imprimer l'adresse destinée à l'Empereur, le discours qu'ils s'étaient proposé de lui débiter et un procès-verbal de leur triste ambassade qu'ils adressèrent au ministre de l'Intérieur et répandirent dans la ville. C'était pitoyable de maladresse et de rédaction.

Mme Devaines m'écrivit : « Pendant que vos députés allaient « prier l'Empereur de passer par Marseille, il nous arrivait en « ballon. Combien restera-t-il? Où ira-t-il? etc. Je n'en sais « rien; je présume que ce sera à Boulogne, attendu l'énormité « des troupes qui s'y rendent. Tout est prêt, dit-on. Ce mot-là « me fait frémir. Et vous? »

L'Empereur était le 22 messidor à Fontainebleau. Siméon m'écrivit : « Les papiers publics vous auront appris le prompt « retour de l'Empereur. Nous sommes allés dimanche lui faire « notre cour à Fontainebleau. Dans l'audience, il m'a parlé « assez longtemps du port franc de Marseille. Il a commencé en « me disant que l'on y était bien triste de la réunion de Gênes. « Je lui ai répondu : « C'est tout simple; c'est un marchand qui « vient s'établir dans la même rue; mais on espère que Marseille ne sera pas moins bien traitée que Gênes et qu'elle aura « son port franc. » — « Mais elle l'a, dit-il. L'entrepôt a tous « les avantages de son ancien port franc, sans en avoir les « inconvénients. Veulent-ils la franchise dans toute la ville? Si « je la leur accordais, ils se plaindraient avant un an des embarras qui en résulteraient, de ce qu'ils ne pourraient aller à « leurs bastides sans que l'on fouillât leurs malles. » A cette

occasion, quelqu'un dit qu'avant le nouveau régime tout le monde se plaignait des visites de la douane.

« Je répondis : S'il y avait quelques plaintes, c'était de la part « des voyageurs, mais le commerce ne se plaignait pas. Les « voyageurs eux-mêmes ne pouvaient pas trouver mauvais « qu'on les fouillât à la frontière; or, la frontière était alors à « Septèmes. »

« L'empereur dit : « Les Marseillais ne peuvent être à la fois « étrangers et Français. Tout ce que je pourrais faire serait « d'étendre la franchise à la ville entière. Mais je voudrais qu'on « me prouvât que ce serait à son avantage. Je ne le crois pas. « Jamais on ne m'a donné de bonnes raisons. Les gens de ce « pays devraient éclairer les Marseillais sur leurs véritables « intérêts. Ils ne réclament leur ancienne franchise que par « habitude. J'en ai parlé avec le préfet quand il était ici. »

« La conversation, qui n'est jamais longue dans ces audiences, « finit là. Le prince Joseph me parla aussi de cette importante « question. Je lui dis combien l'Empereur acquerrait de popu- « larité à Marseille, s'il rendait l'ancien port franc; que, même « s'il n'était réclamé que par l'habitude, la condescendance pour « cette habitude, si elle n'était pas contraire aux intérêts de « l'État, serait très politique.

« J'avais dit à l'Empereur que Marseille lui avait envoyé une « députation qu'il avait pu rencontrer sur son passage, et qui, « d'abord destinée à aller le prier à Gênes d'honorer Marseille « de sa présence, était allée l'attendre sur la route. L'Empe- « reur dit qu'il avait été trop vite pour la rencontrer. Elle « était cependant restée deux jours à Turin avec lui; il ne l'avait « pas même su.

— « Voilà, ajoutait Siméon, quelque chose d'assez important « pour le pays que vous administrez. C'est le moment, si l'on « a de bonnes, d'excellentes raisons, des raisons convaincantes « à donner, de les produire. Pour moi, je vais étudier la ques- « tion à fond et sans aucune prévention. J'ai le désir de servir, « comme je le dois, Marseille. On ne peut la servir qu'en « démontrant non pas qu'il lui faut un port franc car on répond « qu'elle en a un; il faut démontrer que le port franc par entre-

« pôt n'est pas aussi avantageux au commerce en général, et « que Marseille ne peut se relever qu'avec un port franc diffé- « rent de ceux de Gênes et d'Anvers. »

Quelques jours après, il m'écrivit encore : « Je ne crois qu'en « partie ce qu'on vous a écrit de Gênes qu'il y aurait eu de « l'affectation à éloigner le voyage à Marseille; que les députés « auraient fait de la bouillie toute pure, et que leur arrivée « aurait été vue avec indifférence. Il ne paraît pas que l'Empe- « reur ait jamais pensé à aller vous visiter. Ce voyage n'était « que dans les conjectures des spéculateurs. J'entends par ce « mot ceux qui cherchent à deviner les vues et la marche de « l'Empereur. Il avait à faire trop de choses en Italie et ensuite « sur la côte, où il veut tenir perpétuellement les Anglais en « échec, pour qu'il eût le temps d'aller à Marseille. Il n'y a donc « point eu d'affectation à éloigner un voyage dont on n'avait « pas manifesté le dessein, pour lequel aucun ordre n'avait été « donné. Je ne crois point qu'il eût vu vos députés avec indiffé- « rence; il n'en a pas pour qui lui montre de l'attachement; il « en a encore moins pour les affaires; et c'en est une grande « que de rassurer ou de consoler Marseille sur la réunion de « Gênes. Il eût volontiers causé du port franc; la preuve, c'est « qu'il m'en a parlé à Fontainebleau. Sans doute, les députés « auraient fait de la bouillie, si c'en est que de ne pas obtenir « tout de suite l'ancienne franchise; mais la question aurait été « traitée, ou du moins entamée. »

Comme j'avais eu le mot de l'Empereur à l'époque du couronnement, ainsi que je l'ai rapporté, je me gardai bien de revenir sur le port franc. M. Anthoine, nommé maire de Marseille, allait bientôt entrer en fonctions. J'étais sûr que, targuant de son crédit, il ne manquerait pas cette occasion de se populariser parmi ses concitoyens et qu'il y perdrait sa peine. Je le laissai donc faire.

Pendant l'absence de l'Empereur, l'archichancelier fut assez gravement malade d'un violent catharre. Ne pouvant sortir pour présider le Conseil d'État, il le réunissait chez lui. Tous les soirs, Portalis, Siméon, Jaubert, Séguier et des Languedociens lui tenaient fidèle compagnie. Mme Devaines, homme pour l'esprit et le caractère, était de ces soirées.

Je lui avais écrit par plaisanterie qu'on disait Talleyrand mort en Italie. Elle me répondit : « M. de Talleyrand mort à Milan ! « Ah ! bien oui ! Il n'en avait nulle envie. Il la faisait courte et « bonne avec des Italiennes, entre autres une ancienne maîtresse « de Pétiet à qui il a donné force argent. Puis, brochant sur « le tout, Mme Simon Lange qui le suivait ou le précédait « dans chaque ville. De mauvaises langues, qui ne le croient « pas un foudre de guerre, prétendent que c'était encore *pour* « *plaire* qu'il prenait ce maintien. Il est maintenant aux eaux à « se reposer à côté de sa chaste moitié. Je compte, à son retour, « le bien tourmenter sur sa vie galante pendant son voyage en « Italie. »

Je refusai d'autoriser des mesures de rigueur proposées par la police contre plusieurs nobles d'Aix pour des motifs frivoles. Mme Devaines en eut connaissance et m'écrivit : « Bien fait à « vous d'avoir méprisé les dénonciations contre ces pauvres « bêtes de ci-devants ; encore mieux fait de les plaisanter. Ils « ont une maladie incurable de vanité. A propos de leurs plati- « tudes, vous aurez été charmé comme moi de la note du *Moni-* « *teur* sur la généalogie de Bonaparte ; elle est charmante. J'ai « beaucoup ri du *sot ami*. Voilà parler en vrai grand homme. « Cette note, qui nous fait plaisir à nous qui l'aimons, déplaira « beaucoup aux ci-devants. Tant mieux ! »

C'était cet article du 25 messidor où il était dit que la maison Bonaparte datait du 18 Brumaire (1).

(1) Reproduisant une information d'origine anglaise relative à un prétendu projet de mariage entre la reine d'Étrurie et le prince Eugène Beauharnais, le *Moniteur* du 25 messidor an XIII (14 juillet 1805) démentit, en note, cette nouvelle et ajouta :

« On a bien aussi mis dans nos propres journaux une généalogie aussi « ridicule que plate de la maison Bonaparte, ces recherches sont bien pué- « riles ; et à tous ceux qui demanderaient de quel temps date la maison « Bonaparte, la réponse est bien facile : elle date du 18 Brumaire. Com- « ment dans le siècle où nous sommes, peut-on être assez ridicule pour « amuser le public de pareilles balivernes ? Et comment peut-on avoir assez « peu de sentiment des convenances et de ce qu'on doit à l'Empereur pour « aller attacher de l'importance à savoir ce qu'étaient ses ancêtres ? « Soldat, magistrat et souverain, il doit tout à son épée et à l'amour de « son peuple. Nous ne voulons pas voir de la malveillance dans cette « espèce de comparaison avec la maison de Suède, maison souveraine

Dans un procès civil où Granet, ex-conventionnel, était partie, Capus, avocat, et Seytres, avoué de la partie adverse, s'avisèrent de faire à l'audience des allusions à son vote dans le jugement du roi. Le commissaire général fit à ce sujet un rapport au ministre de la Police qui en rendit compte à l'Empereur. Siméon m'écrivit qu'il avait été fort en colère et qu'il avait donné l'ordre d'arrêter Seytres et Capus. Ils en furent quittes pour une suspension momentanée de leurs fonctions. Je ne me mêlai en aucune façon de cette affaire. Elle prouve que l'Empereur ne voulait pas tolérer qu'on réveillât des souvenirs propres à exciter les passions. Il le montra encore plus tard pour le discours de réception de Chateaubriand à l'Académie, véritable diatribe contre Chénier.

Siméon m'écrivit : « Le départ de l'Empereur pour Boulogne, « qu'on avait cru très prochain, paraît se retarder. Cependant, « jamais les démonstrations pour effectuer la descente n'ont été « si grandes. Elles persuadent beaucoup de monde qu'elle va se « faire. Dieu seul et l'Empereur savent ce qui en est.

« L'Impératrice part aujourd'hui pour les eaux de Plom- « bières. »

— « Le départ de l'Empereur est toujours incertain. Il « semble attendre quelques nouvelles, ou des flottes ou de l'Au- « triche, pour se porter à Boulogne ou en Italie. La note que « M. de Nowozitsoff a laissée à Berlin en retournant à Péters- « bourg est d'une grande insolence. Elle ferait présumer la « guerre, pour peu que l'Autriche voulût y prendre part. Nous « sommes tout prêts à la pousser avec vigueur. »

L'Empereur partit le 14 thermidor pour Boulogne, bien déterminé à faire la descente.

« Si vous savez, m'écrivit Mme Devaines, les événements qui « se préparent, je vous serai obligé de m'en instruire. Ici, nous « ne savons, ni si la guerre se fera, ni si la descente aura lieu. « Chaque nouvelle qui se débite se détruit le lendemain. Nous « passons successivement de la plus grande inquiétude à la plus

« depuis plusieurs siècles. Si c'est un écrivain qui a voulu faire sa cour à « l'Empereur par cet article, c'est bien le cas de dire : Il n'y a rien de dangereux comme un sot ami. »

« grande sécurité, et sur tout cela nous ne disons que des pau-« vretés. » Cette incertitude ne dura pas longtemps. Les fausses manœuvres de l'amiral Villeneuve forcèrent l'Empereur de renoncer à la descente. Il ne s'occupa plus que de la guerre avec l'Autriche et revint à Paris le 16 fructidor.

Afin d'être bien assuré du mouvement des troupes autrichiennes, il avait envoyé secrètement Murat en Allemagne. Il partit sous le nom de M. Daumont, vit tout de ses propres yeux, et fit, à son retour, un rapport détaillé qui ne laissait aucun doute et qui doit se trouver au Dépôt de la Guerre. Ce fait peu connu me fut raconté par le duc de Bassano.

Les contrariétés qu'éprouvait l'Empereur étaient bien propres à lui donner de l'humeur. Quelques généraux s'en ressentirent. Le général Lagrange, qui commandait les troupes embarquées sur l'escadre du contre-amiral Missiessy, fut extrêmement mal reçu par l'Empereur qui lui témoigna son mécontentement en public, dans la galerie de Saint-Cloud.

« Le général Bonnet, disgracié on ne sait pourquoi, se « présenta à l'audience. L'Empereur, en l'apercevant, lui dit « très haut : « Vous êtes bien audacieux de vous présenter « devant moi. Croyez-vous avoir affaire au Directoire ? Vous « imaginez-vous que je suis un La Reveillière-Lepaux, un « Merlin ? » Or, Merlin était à deux pas de lui. La joie a été « universelle et cela s'est répété de bouche en bouche. » Voilà ce que m'écrivait Mme Devaines, qui n'aimait pas Merlin.

CHAPITRE XII

Congrégations religieuses; contes et plaisanteries de l'archevêque sur les *Pénitents*. — Demande de ne pas laisser jouer les *Visitandines*. — Rétablissement des missions étrangères. — Portalis aveugle. — Arrestation du prêtre Servat, à Arles; Portalis trouve que j'ai été trop vif. — M. Anthoine, nommé maire de Marseille; son attitude; son administration. — Création de vélites à cheval. — Opinion de Siméon sur la jeunesse émigrée d'Aix. — Guerre contre l'Autriche; bataille d'Austerlitz. — Crise financière; embarras de la Banque; faillite de la maison Récamier. — Barbé-Marbois, ministre du Trésor, destitué et remplacé par Mollien. — Travaux de codification au Conseil d'État. — Le prince Eugène vice-roi d'Italie.

M. de Cicé était grand partisan des institutions monacales. Il provoquait l'établissement de congrégations, de réunions des vieilles nonnes pour tenir de petites écoles, pour l'admission des religieuses dans les hôpitaux pour soigner les malades, il était secondé par ses prêtres et une certaine classe de laïques. Faute de pouvoir jouer un rôle plus important, ils briguaient les places de marguilliers pour se pavaner dans les bancs d'œuvre et aux processions, plus zélés que les prêtres eux-mêmes pour la maison de Dieu, tripotant avec les dévotes, chambellans de l'Église, courtisans de l'archevêque, et se donnant un petit air d'opposition à l'autorité. Ils avaient à leur tête Jourdan (des Bouches-du-Rhône), qui saisissait avidement toutes les occasions de sortir de l'obscurité où il était tombé.

Un décret ne permettait l'établissement des congrégations religieuses qu'à la condition de faire approuver leurs statuts par le gouvernement (1). Le clergé s'y soumettait difficilement. Il en résultait des débats entre l'archevêque et moi. Je consentis à l'introduction des sœurs de charité dans les hôpitaux ; l'expérience avait consacré l'utilité de leurs services. Pour les couvents, je m'y opposai de tout mon pouvoir. Je ne cédai que

(1) Décret du 3 messidor an XII, art. 4 (22 juin 1804).

lorsque le gouvernement lui-même les autorisa. Je regardais cela comme une faute. Sous prétexte de donner un asile commun à de vieilles religieuses décloîtrées depuis quinze ans, qui n'avaient, disait-on, ni famille, ni moyens d'exister séparément; sous prétexte d'ouvrir des sources d'instruction aux basses classes, on ouvrait la porte à bien des abus. Toute réunion monacale se présentait avec la mission d'instruire la jeunesse, et on l'autorisait, comme si on eût encore été dans ces temps de ténèbres où les cloîtres seuls jetaient sur le monde chrétien quelques rayons de lumière. Ces institutrices s'occupaient à faire des religieuses plutôt que des mères de famille. L'esprit de l'Église était de tenir pour indissolubles les vœux temporaires permis par la loi. Il y eut bientôt dans le département des Visitandines, des Sacrementistes, des Clarisses, des Capucines, des Sœurs de la retraite chrétienne, etc.

L'archevêque attira de Franche-Comté un ordre de femmes dont la vie était toute de jeûne et de mortifications. Cela leur était d'autant plus facile qu'elles n'avaient pas de moyens d'existence; elles manquaient des choses les plus nécessaires; elles recrutaient de pauvres filles pour les faire, à la lettre, mourir de faim et de misère. La négligence y était poussée jusqu'à la plus dégoûtante malpropreté, et l'abnégation de soi-même y équivalait au suicide. La mortalité y fut telle que les voisins prirent l'alarme, et que des mères demandèrent à grands cris qu'on leur rendît leurs filles exténuées par les macérations et menacées par la contagion. La police dut faire une descente dans le couvent. Elle y trouva un cloaque pestilentiel, habité non par des créatures humaines, mais par de hideux squelettes qui, loin de se plaindre, se félicitaient de gagner le ciel en se faisant mourir. Je m'en expliquai vivement avec l'archevêque. Il adopta quelques tempéraments pour adoucir les rigueurs d'une règle insensée.

Cet exemple me fournissait de bons arguments contre les couvents. L'archevêque n'en était pas touché. « Vous ne voyez, « disait-il, la chose que du mauvais côté. Il faut l'examiner sur « toutes les faces. » Il la présentait alors à son point de vue. Il m'écrivait à ce sujet une très longue lettre que je regrette de

n'avoir pas retrouvée. Son principal argument en faveur des couvents était la nécessité d'ouvrir à la société et aux familles un débouché pour se débarrasser des esprits fantasques, des cerveaux malades, des membres viciés au moral et au physique.

Outre les établissements monastiques autorisés par décrets, il y avait dans les paroisses des congrégations. Des jeunes filles se réunissaient pour des exercices pieux sous la direction de jeunes prêtres et entretenaient avec eux des correspondances. Leur exaltation approchait de la folie. J'eus entre les mains une collection de lettres d'une de ces sœurs du Sacré-Cœur ou *Corpus Domini*. Elle était d'une des premières et des plus riches familles de Marseille. Ces lettres étaient brûlantes d'un amour mystique. « Ce serait, y disait-elle, à mes yeux un plus grand « crime de vous offenser que de déplaire à Dieu. » Je remis cette correspondance à l'archevêque pour en faire son profit. Des mères arrachées au soin de leurs familles pour des devoirs religieux futiles et superflus rentraient dans leurs maisons travaillées de terreurs paniques, le caractère aigri et dégoûtées de leurs devoirs.

Ne pouvant pas avoir de couvents d'hommes, l'archevêque se rabattit sur les congrégations de pénitents. Il n'était pas le seul qui voulût ressusciter dans le Midi, où elle était comme indigène, cette mascarade stupide, déjà tombée dans le ridicule avant la Révolution. Dans le département du Var, mon collègue Fauchet avait eu la complaisance de se prêter au rétablissement des pénitents. L'archevêque me tourmenta pour les autoriser. « Il était bien douteux, m'écrivait-il, qu'ils fussent dans « la classe des associations que le gouvernement avait voulu « interdire; certainement ils y étaient moins que les francs-« maçons qui étaient tolérés, quoiqu'ils formassent des sociétés « secrètes. Les confréries de pénitents se livraient à plusieurs « bonnes œuvres, telles que la visite et le soin des malades et « des prisonniers, et spécialement l'enterrement des pauvres « pour lesquels il était fort difficile, surtout dans les cam-« pagnes, de trouver des moyens d'inhumation décents. Les « peuples de ces contrées étaient extrêmement attachés à ces

« confréries. Elles avaient fourni quelquefois des occasions de « rire; mais quel était l'objet sur lequel les hommes ne se que- « rellassent pas! Elles étaient susceptibles de quelques abus; « mais ces abus n'intéressaient ni le gouvernement, ni la poli- « tique, et l'on pouvait en partie les prévenir par de bons « règlements et une sage surveillance ». L'archevêque me priait donc de prendre *un petit bout d'arrêté* conforme à celui du préfet du Var. Je le renvoyai au Conseil d'État par une raison fort simple. Les pénitents formaient ou ne formaient pas de congrégations. Dans le premier cas, je ne pouvais les autoriser; dans le second, mon autorisation était inutile. Les pénitents n'en furent pas moins rétablis, mais sans mon concours. Tous les méridionaux en place dans le gouvernement les protégeaient, à commencer par le ministre des Cultes Portalis et l'archichancelier Cambacérès qui avait été pénitent à Montpellier avant la Révolution et qui s'était fait réintégrer dans la congrégation.

En traitant cette matière avec moi, l'archevêque ne pouvait garder son sérieux. Il était grand et agréable conteur d'anecdotes. Il me rapportait une scène scandaleuse qui avait eu lieu autrefois à Toulouse entre un président au Parlement, prieur des pénitents blancs et son cocher, prieur des pénitents noirs. La veille d'une cérémonie où devaient se rendre les pénitents, très jaloux entre eux de préséance, le président fit appeler son cocher. « Pierre, lui dit-il, j'espère que demain tu me céderas « le pas. » — « Monseigneur, vous pouvez en toute autre chose « disposer de moi; mais je ne veux pas sacrifier l'honneur de « ma compagnie. » — « Comment!... drôle! Ah! nous verrons « si tu oseras!... » — « Monseigneur, j'oserai tout. » — « Com- « ment!... Coquin... retire-toi. » Le lendemain, les deux prieurs se rencontrant dans la rue à la tête de leurs bandes masquées et marchant processionnellement : « Pierre, s'écria le président, « me reconnais-tu? » — « Monseigneur, à présent je ne recon- « nais personne. » — « Coquin, laisse-moi passer. » — « Non, « monseigneur. » A l'instant, le président s'élança furieux sur son cocher qui l'attendit de pied ferme, le saisit à travers le corps et le jeta dans la boue. Les soldats, imitant l'exemple de leurs chefs, se précipitèrent les uns sur les autres; le combat

fut général; mais les pénitents noirs, composés de *canailles*, triomphèrent des pénitents blancs, composés de parlementaires, et continuèrent leur marche victorieuse. Après ce récit, l'archevêque riait aux éclats. « Pour que cela n'arrive pas à mes péni« tents, disait-il, je leur ai prescrit, à tous, un costume de « la même couleur; il est violet, je leur ai donné mon uni« forme. » Et il riait comme un fou. A quoi ces pénitents étaient-ils bons? Ils enterraient, disait-on, les pauvres. Comme si dans tout État, même médiocrement policé, l'autorité n'y pourvoyait pas! Comme si, dans le nord de la France où il n'avait jamais existé de pénitents, on avait été dans l'usage de laisser les pauvres sans sépulture !

En fait d'anecdotes, en voici une que me raconta l'archevêque. Le maire de Marseille avait fait rétablir la chapelle de l'hôtel de ville et y avait placé un tableau de Saint-Lazare, personnage très vénéré dans cette ville. Ce tableau était d'une composition si compliquée qu'on ne pouvait pas trop comprendre quel trait de la vie du saint il représentait. On en parla à l'archevêque. « Je ne sache rien, dit-il, de particulier sur saint « Lazare, sinon qu'il mourut deux fois. Cela me rappelle un « jeune étudiant hollandais qui avait choisi pour sujet de sa « thèse la mort de Lazare, et tout ce qui dut arriver après sa « résurrection relativement aux biens qu'il avait possédés. Il « avait ainsi intitulé sa thèse : *De morte Lazari bis mortui et* « *aliorum bis mortuorum.* » L'archevêque en avait le fou rire.

Il m'écrivit une lettre assez sèche pour me demander l'interdiction de quelques pièces de théâtre, notamment des *Visitandines.* Ce pouvait être l'objet d'une conversation et non d'une demande officielle et surtout impérieuse. Je lui répondis aussi sèchement que les théâtres ne le regardaient pas. La première fois que j'allai ensuite à Aix, je lui fis ma visite, car je n'y manquais jamais. Contre son habitude, il me reçut très froidement. Je me disposais à abréger notre entrevue lorsque le vieux prélat ouvrit un tiroir du bureau devant lequel il était assis, et, y prenant un papier, me le présenta en me disant : « Monsieur, « connaissez-vous cette lettre? » Je lui répondis : « Oui, mon« sieur. » — « Comment, continua-t-il, avez-vous pu écrire sur

« ce ton à un homme de mon caractère et de mon âge ? » — « Monsieur, lui répliquai-je, je regrette de n'avoir pas ici votre « lettre, mais je me la rappelle, et vous ne l'avez pas oubliée. « La réponse a été sur le même ton que la demande. Laissons « donc la forme de côté et venons franchement au fond. Les « pièces dont vous demandez la suppression sont portées sur le « répertoire arrêté par le ministre et jouées à Paris. Je ne puis « ni ne veux être plus sévère que le gouvernement. » La conversation devint plus amicale. L'archevêque voulut me prouver que ce qui n'avait pas un grand inconvénient dans une ville corrompue comme la capitale, en avait beaucoup dans une ville telle que Marseille où il y avait encore quelque foi. Je lui fis observer que les *Visitandines* ne compromettaient que les couvents abolis par les lois. Ma distinction lui parut plus subtile que fondée. Tout cela, disait-il, tombait, en définitive, sur la religion, sur ses ministres. Il n'avait pas tout à fait tort, cela ne leur profitait pas. Je me renfermai dans la légalité et le droit. Nous nous quittâmes sans nous être convertis, ni l'un ni l'autre, mais réconciliés, du moins extérieurement.

La nation n'avait pas besoin de grand aumônier ; il plut à l'Empereur de le rétablir avec le conseil de la grande aumônerie. Ce conseil avait parmi ses attributions la propagation de la foi et l'entretien des ministres évangéliques qui s'y dévouaient dans les pays appelés infidèles pour répandre le christianisme sur toute la terre. Ainsi furent rétablies les trois congrégations des missions étrangères, des Lazaristes, du séminaire de Saint-Sulpice, et la succursale de Saint-Lazare à Savone. Dans des temps où les communications entre les peuples et leurs gouvernements étaient difficiles, la politique avait pu tirer parti de ces institutions religieuses; mais il était douteux qu'elle en reçût maintenant quelque secours. Que des prêtres allassent à leurs risques et périls convertir des Chinois et des Hottentots. il n'y avait rien à dire; mais il me semblait contraire au droit des gens que le gouvernement prît ces missionnaires sous sa protection. Quelle puissance chrétienne eût souffert que des imans fussent venus chez elle convertir ses sujets à la loi de Mahomet? L'esprit de ces congrégations n'était rien

moins qu'impérial; elles prenaient parti pour la cour de Rome; elles étaient des foyers de petites intrigues contre l'Empereur. J'en acquis la preuve par la conduite et les discours d'un prêtre de Saint-Lazare, M. Verbert, curé de l'église des Réformés à Marseille. Il affectait un grand rigorisme, il était d'un caractère aigre-doux, intolérant, insinuant comme un congréganiste. Intimement lié avec des individus connus pour être hostiles au gouvernement, il exerçait sur eux et surtout sur les femmes une grande influence. Elles étaient aux petits soins pour lui, ne juraient que par lui; c'était leur oracle.

Le ministre Portalis perdit la vue. L'infirmité du père fit la fortune du fils; l'Empereur le nomma secrétaire général du ministère des Cultes. Cette cécité donna lieu à des scènes plaisantes. Les jours de réception, le ministre circulait dans ses salons, conduit par un de ses familiers qui lui nommait les gens qui venaient lui parler. Une personne dont le nom n'avait pas été dit au ministre lui rappela une de ses promesses dont il était prodigue. « Oui, oui, répondit Portalis. J'ai parlé de votre « affaire; soyez tranquille; » puis, se tournant vers son guide, il lui demanda en provençal : « Qui est celui-là? » Le mot circula; on en rit beaucoup, excepté le solliciteur. Le célèbre Forlenze opéra Portalis. « Les papiers publics, m'écrivit Siméon, « vous auront appris qu'on lui a fait l'opération de la cataracte « avec un grand succès. Il y verra au moins aussi bien que « lorsqu'il vint à Paris. »

Le prêtre Servat était venu du Languedoc prêcher le carême à Arles. Il excitait les passions au point que le maire, très religieux, craignait que les citoyens n'en vinssent à des voies de fait entre eux. Il tonnait en chaire contre les propriétaires de biens nationaux, les prêtres mariés, nommément contre Talleyrand, ex-évêque d'Autun. Si j'en avais référé à l'archevêque, il se serait borné à faire une semonce à ce prêtre furibond, ou l'aurait tout au plus renvoyé. Je chargeai le sous-préfet de Tarascon d'aller lui-même au logement du prêtre Servat, de saisir ses sermons et de faire en sorte qu'il se sauvât de sa personne. L'expédition réussit parfaitement; il prit la fuite, laissant ses manuscrits. Se croyant poursuivi, il se jeta dans une

barque pour passer le Rhône. Les gens du port criaient aux bateliers : *Nega lou! Nega lou!* (Noyez-le). Le calme se rétablit aussitôt à Arles. Les manuscrits de Servat prouvaient que son langage n'avait pas été calomnié. On y trouva en toutes lettres ce qu'il avait dit en chaire. J'en informai l'archevêque; il fut vivement blessé et se plaignit à Portalis. Ces sortes d'affaires regardaient deux ministres, celui de la police et celui des cultes; je leur rendis compte. Le premier avait la manche large, le second était plus scrupuleux. Siméon m'écrivit : « Vous avez « bien promptement ordonné l'arrestation d'un prêtre dont on ne « dénonçait que des paroles fugitives qui n'avaient été suivies « d'aucun mauvais effet, que l'on pouvait supposer ou mal « interpréter. En tout cas, c'était aux tribunaux d'en connaître. « La mesure vive que vous avez prise a effrayé les bons « citoyens et réveillé les espérances des anarchistes, puisque « vous avez cru devoir rassurer les uns et comprimer les autres « par une proclamation. Cette mesure n'est plus dans les inten- « tions et la marche du gouvernement, qui n'a plus besoin de « coups d'autorité.

« On n'a pas approuvé non plus que vous ayez parlé de votre « philosophie à des gens qui venaient se plaindre à vous de « l'atteinte portée au culte dans la semaine où il a le plus d'im- « portance et de solennité. On est loin de blâmer votre philo- « sophie; mais l'opinion particulière d'un administrateur est « pour lui; il ne doit manifester dans les affaires publiques que « celle du gouvernement dont il est l'organe. Portalis est un « peu fâché que vous soyez brouillé avec l'archevêque et croit « qu'il n'a pas tort; il ne vous en est pas moins attaché. »

Je ne m'étais pas brouillé; c'était l'archevêque qui me battait froid. Officiellement, Portalis me donna tort. Je ne me tins pas pour battu. Je ripostai et Siméon m'écrivit : « Dans l'affaire « du prêtre d'Arles, vous n'avez pas autant perdu que vous « croyez. L'ordre de l'arrêter était trop vif, et c'est ce qu'on a « blâmé; mais on a défendu de le laisser prêcher désormais. « Ainsi, justice est faite de ses mauvais sermons. »

Le refroidissement de l'archevêque ne tint pas contre mes prévenances; mais il ne voulut pas en avoir le démenti et se

proposa, six mois après, de remettre en scène le prêtre Servat. Il ne s'agissait de rien moins que de l'amener à Marseille pour prononcer le discours le jour anniversaire du couronnement de l'Empereur et pour prêcher plus tard le carême. Je m'y opposai; en vain l'archevêque me garantit que son prédicateur serait sage et que j'en serais content. Je fus inébranlable.

Siméon m'écrivit : « J'ai lu à Portalis ce que vous me mandez « de l'archevêque. Il a été content que le prêtre d'Arles n'ait « pas prononcé le discours anniversaire du couronnement. « Quoiqu'il y ait moins de danger à ce qu'il prêche le carême à « Marseille où il n'est pas connu, où il n'a excité aucun trouble, « où, sous vos yeux, il se tiendrait dans une plus grande cir- « conspection, Portalis n'approuve pas que l'archevêque le « choisisse de préférence. Au reste, vous savez bien que l'abbé « Fournier, que le ministre de la Police avait traité plus mal « que vous n'avez traité ce prêtre, qu'il avait envoyé à Cha- « renton comme un insensé, puis à Turin, a été fait sous ses yeux « aumônier de l'Empereur et, très peu de temps après, évêque « de Montpellier. » Si l'Empereur avait fait son aumônier et un évêque du prêtre Servat, je n'en aurais rien dit, mais je n'aurais jamais transigé avec l'archevêque au sujet de ce prédicateur.

La Commune de Paris avait été alternativement pour les assemblées nationales une auxiliaire utile ou une rivale dangereuse. Par la Constitution de l'an III, la Convention anéantit cette puissance formidable. Elle établit douze maires dans la capitale, et trois dans chacune des villes de Bordeaux, Marseille et Lyon. Tout à fait étrangers à la politique, ils n'eurent plus dans leurs attributions que l'état civil, la répartition des contributions et quelques objets divisibles de l'administration municipale. Ses branches les plus importantes étaient partagées entre le préfet et le commissaire général de police. Si un maire unique à Paris pouvait porter ombrage à l'Empereur, sa puissance n'avait rien à redouter de cette magistrature dans les trois autres villes. Elles étaient humiliées de cette exception au droit commun et demandaient avec instances qu'on leur rendît le maniement de leurs affaires. La loi du 14 ventôse an XIII rétablit donc leurs maires.

Cette mesure que j'approuvais en principe, et parce qu'elle me débarrassait de nombreux détails d'administration municipale, fut pour moi la source de toutes sortes de désagréments. Je dus proposer des candidats pour la mairie. Siméon me donna son opinion sur quelques-uns de ceux que les Provençaux influents à Paris mettaient au premier rang. Suivant lui, Jourdan serait le plus agréable à la ville. Sa nomination le remettrait dans la ligne d'où il était sorti depuis le 18 fructidor et dans laquelle il n'avait pas voulu rentrer en se faisant nommer au Corps législatif et en prétendant à l'inutile candidature au Sénat. On objectait qu'il n'était pas assez riche, sans parler des préventions contre les fructidorisés qui n'étaient pas tout à fait effacées, surtout contre lui. M. Anthoine était plus riche, mais sa parcimonie rendait sa richesse inutile. M. de Panisse conviendrait en ce sens que ce serait une conquête faite sur les ci-devants; mais accepterait-il? On craignait qu'il n'en fût détourné par d'anciens préjugés, par timidité, par la peur de compromettre son repos. Dans la même classe sociale, M. Fortia de Piles aurait plus de courage et de caractère; il désirait être choisi.

Je pensai que dans une grande ville de commerce on devait nommer un négociant. C'était aussi l'opinion de l'Empereur; mais il voulait que ce négociant ne fût plus dans les affaires. C'était à peu près le cas de M. Anthoine. Je le présentai donc comme candidat, et en première ligne. Natif d'Embrun, et par conséquent *Gavot*, ainsi qu'on appelait à Marseille, en terme de mépris, les gens de la montagne, il était venu très jeune dans cette ville. Il y avait fait dans le commerce, comme il se plaisait à le dire, un rude apprentissage. Il avait réussi et avait épousé une des filles de M. Clary, négociant. Avant la Révolution, M. Anthoine avait été chargé d'une mission en Russie, pour ouvrir à la France le commerce de la Mer Noire, sur lequel il publia ensuite un ouvrage. En récompense du service qu'il avait rendu à son pays, il avait été anobli. Il avait une belle fortune, qu'il augmentait tous les jours par son économie. Je lui avais, ainsi qu'à sa famille, témoigné des égards particuliers; il avait paru y attacher quelque prix. Malgré son cachet de

montagnard, il était poli et obséquieux à l'excès. Il avait un air de bonhomie, plus de finesse que d'esprit et de pratique que de savoir. Pendant la Révolution, il n'avait manifesté aucune opinion, joué aucun rôle, exercé aucune fonction importante. Il était beau-frère de Joseph Bonaparte et du maréchal Bernadotte. Il maria ensuite ses deux filles au général Saligny, depuis duc de San Germano, et au général Suchet, devenu maréchal et duc d'Albuféra. Je n'ignorais pas que M. Anthoine passait pour être très difficile dans ses relations et qu'il n'était pas aimé de ses confrères; ces considérations ne m'arrêtèrent point. Je crus que ces inconvénients étaient balancés par beaucoup d'avantages, et qu'un homme qui avait su conduire si bien ses affaires ne ferait pas moins bien celles de la ville. Je crus surtout qu'il serait utile à Marseille d'avoir pour magistrat un citoyen auquel ses illustres alliances donneraient un accès facile et du crédit auprès du gouvernement et de l'Empereur. M. Anthoine fut nommé maire.

Quant aux six adjoints, on aurait voulu que je misse tout à fait de côté les maires des trois municipalités supprimées, MM. Granet, Mossy et Sarmet. C'étaient des hommes de la Révolution qui avaient été chauds patriotes; Granet était ex-conventionnel et votant. Je les présentai en première ligne, et ensuite MM. Jourdan, Dessoliers, avocat distingué, et Fortia de Piles. Tous les six furent nommés. Dans cette organisation, toutes les opinions étaient représentées. M. Anthoine alla à Paris et prêta serment entre les mains de l'Empereur.

Le 1er vendémiaire an XIV, j'installai solennellement la nouvelle municipalité. Dans mon discours, je fis ressortir les avantages du rétablissement de la magistrature municipale et toutes les qualités du nouveau maire. M. Anthoine me rendit ma politesse avec une parcimonie affectée; en revanche, il se fit beaucoup valoir lui-même; il vanta d'avance les résultats de son administration et exalta les espérances des Marseillais. Il leur promit la franchise du port, objet de tous leurs vœux, le portrait de l'Empereur auquel ils ne pensaient pas, quelques-uns des nombreux trophées de ses victoires, qui ne leur importaient guère, enfin le retour de l'âge d'or Dès son début, le maire s'éleva à une

telle hauteur et prit une attitude si fière, que les fonctionnaires civils et militaires en furent scandalisés. Je pressentis alors que je pourrais bien avoir à me repentir d'avoir contribué à sa nomination. Il était tout simple qu'à Marseille on se passionnât pour une magistrature dont on avait été longtemps déshérité, que tous les mécontentements, toutes les espérances vinssent se grouper autour du nouveau soleil qui se levait à l'horizon. Le maire en fut enivré et excita la tendance naturelle des esprits.

Étranger à l'administration, M. Anthoine n'en avait qu'une très faible idée. Pendant plus d'un mois, il eut avec moi des conférences de plusieurs heures. Il me demanda en toute humilité et obtint en toute conscience des conseils, des plans, des règles de conduite, jusque sur les plus petits détails de son administration tous les renseignements et toutes les lumières que mon expérience me mettait à même de lui donner. Lorsqu'il se crut suffisamment initié et en état de voler de ses propres ailes, le maire changea tout à coup de manières, affecta de s'isoler de moi, commença la guerre sans la déclarer, et développa rapidement le caractère le plus difficile qu'on pût rencontrer dans les affaires. Jamais homme, sous un air presque naturel d'abnégation de soi-même, n'eut autant d'orgueil et ne sut conserver à un plus haut degré, envers les fonctionnaires auxquels il cherchait querelle, toute l'apparence du respect, de l'estime et de l'amitié.

La première fois que le maire vint au théâtre, craignant d'être éclipsé par l'autorité supérieure, il refusa une place que je lui avais offerte dans ma loge et se fit préparer un fauteuil à l'amphithéâtre. Il arriva précédé par ses appariteurs, fut accueilli avec un enthousiasme frénétique, vraiment provençal, par des applaudissements et des *vivat* qui semblaient insulter aux autres fonctionnaires. Il ne parut plus au théâtre que dans cette pompe. Chaque fois, en entrant et en sortant, il faisait trois salutations au public, comme un souverain qui salue son peuple. Le général Cervoni, qui ne se gênait guère avec personne et qui n'avait rien à démêler avec le maire, lui disait en se moquant de lui : « Il n'y a pas loin du Capitole à la Roche « Tarpéïenne. » En effet la faveur populaire fut de courte

durée. Après quelques mois, ces parades, qui avaient commencé avec tant d'éclat, tombèrent dans le ridicule. Les applaudissements devinrent chaque jour plus rares, puis ils cessèrent tout à fait et le maire ne mit plus les pieds au théâtre.

Lorsqu'il allait de son modeste logis à l'hôtel de ville, il était précédé d'un appariteur en costume portant dans un grand sac vert le portefeuille municipal. C'était un simulacre de la vieille étiquette d'après laquelle les anciens consuls de la ville faisaient porter le chaperon, signe de leur dignité, pour être reconnus en cas de besoin.

Jaloux de ses attributions, soupçonneux, défiant, lourd au travail, voulant tout voir et tout faire, il se noyait dans les détails, il écrivait lettres sur lettres aux autorités, aux conseillers d'État, aux ministres, à l'Empereur, le plus souvent pour des minuties dont il faisait des affaires graves. Repoussé, il ne se tenait pas pour battu ; condamné, il en appelait ; débouté en appel, il ne s'en épouvantait pas, il revenait à la charge. Enfin, après avoir épuisé tous les degrés de juridiction et frappé inutilement à toutes les portes, il ne renonçait pas à ses poursuites ; il attendait patiemment un changement de circonstances, de personnages, de principes, et il se représentait au combat. Parlant de ses débats avec moi, il disait pour que cela me fût rapporté : « Le préfet a du caractère, plus d'esprit et de « lumières que moi, mais je suis d'un pays où l'on prend les « lièvres en charrette. » Ce proverbe turc le caractérisait parfaitement.

Si la nomination de M. Anthoine à la mairie fut pour moi la source d'une foule de désagréments, elle me procura quelques compensations. Les hostilités, les tracasseries qui n'épargnaient personne me ramenèrent entièrement les fonctionnaires qui, regrettant Charles Delacroix, s'étaient montrés pour moi froids ou équivoques, entre autres Permon et Cervoni. Par le rétablissement de la mairie, le commissaire général de police avait beaucoup perdu en autorité, en considération, en profits. A compter de cette époque, Permon montra plus d'empressement à se mettre bien avec moi ; de mon côté, oubliant le passé, je répondis sincèrement à ses avances.

Au moment où la guerre avec l'Autriche paraissait inévitable, l'Empereur avait créé un corps de vélites à cheval de huit cents hommes pris parmi les conscrits des trois dernières conscriptions qui s'offriraient volontairement, ou désignés par les préfets, et qui auraient trois cents francs de rente. Avant d'en venir à des désignations, je fis un appel ; il ne produisit presque rien et je fus obligé de désigner.

« Je ne m'étonne point, m'écrivit Siméon, de l'immobilité « des Marseillais sur les appels. Il n'y a pas plus d'esprit public « à Marseille qu'à Aix ; peut-être y en a-t-il encore moins. Il y « a dans tous ces pays-là beaucoup du caractère apathique des « Italiens, une vivacité du moment, incapable d'une résolution « forte et constante. A Aix, il y a quatre ou cinq cents jeunes « gens qui ont bien fait la guerre dans l'émigration et qui « seraient de bons gardes d'honneur ; mais la plupart seraient « hors d'état de s'équiper. D'ailleurs, ils se battirent parce « qu'ils n'avaient pas d'autres moyens d'existence. A présent, « ils se trouvent heureux de végéter dans leurs foyers. Mais « si quelque attaque sur la Provence y donnait lieu à l'arme- « ment des gardes nationales, vous auriez là de braves gens « qui se battraient aussi bien pour leurs foyers qu'ils se sont « battus pour avoir de quoi vivre. »

Siméon laissait percer ici son extrême indulgence pour les émigrés. Ce n'était pas pour trouver à manger qu'ils étaient allés à Coblentz. Il leur supposait encore de beaux sentiments dont je ne fis jamais l'expérience.

La campagne était ouverte. Mme Devaines m'écrivait : « Nous « sommes sur des épines dans l'attente de la grande bataille. « Les succès inconcevables que nous avons nous donnent la « certitude de la victoire. Mais ne peut-il rien arriver à l'Em- « pereur ? Voilà le supplice de tous les instants ; d'autant que « nous savons positivement par des détails particuliers qu'il ne « se ménage pas, qu'il est toujours le point de mire avec sa « redingote grise, et que, comme disent les soldats, c'est un « vrai diable. Jamais, non jamais on n'a vu une tête aussi « extraordinaire que celle de cet homme-là ! L'histoire ne nous « offre pas son second. Les connaisseurs dans l'art militaire

« sont à genoux devant son génie pour les plans de campagne
« qu'il fait exécuter, et avec quelle prestesse !

« Ce qui est aussi admirable, et ce qui malheureusement n'a
« pas été aussi bien exécuté, c'est son plan de marine depuis
« le départ de la flotte de Toulon. Au reste, peut-être est-ce
« encore un effet de son étoile; car s'il eût été exécuté, il aurait
« tenté la descente et, pendant ce temps-là, cette bête de
« coalition eut tenté de faire ce qu'elle fait aujourd'hui.
« L'Empereur écrivait, le 19 ou le 20, à l'Impératrice qu'elle
« n'eût aucune inquiétude, que la campagne serait courte et
« brillante. »

Siméon m'écrivit : « Les succès de nos armées sont prodi-
« gieux. Voilà l'Inn passé, sans coup férir; nous n'aurons
« qu'une bataille de là à Vienne. Beaucoup de gens ne sont pas
« sans inquiétude sur les armements de la Prusse. Je crois
« cependant que le gouvernement est tranquille et sait à quoi
« s'en tenir. Plus l'Empereur sera avancé en Allemagne, plus
« la déclaration de la Prusse contre nous deviendrait fâcheuse.
« Tandis que les Russes se retirent devant notre armée, il
« paraît qu'ils s'assemblent pour menacer le Hanovre et la
« Hollande, d'une part, et l'Italie, de l'autre. Si cette première
« et si brillante campagne ne nous donne pas la paix, la
« seconde sera terrible ; on se battra depuis l'Elbe jusqu'au
« Pô. »

— « Avant-hier au soir, nous avons illuminé pour les nou-
« veaux prodiges que vous aurez lus dans le *Moniteur* (la con-
« quête de Vienne). Les amis du gouvernement sont dans le
« ravissement; mais l'esprit des Parisiens, en général, n'est pas
« meilleur que celui des habitants de Marseille et d'Aix. Les
« Français sont frondeurs et légers ; ils ne sont jamais con-
« tents. Plus on fait pour eux, plus ils exigent. Les choses les
« plus extraordinaires ne les touchent qu'un moment. Ce qu'ils
« voient constamment, c'est ce qui manque ou à leurs désirs
« ou à leurs opinions. Les Romains, auxquels nous ressem-
« blons à tant d'égards, étaient de même. Ils chansonnaient les
« généraux sur leurs chars de triomphe. Néanmoins, les aris-
« tocrates même conviennent que Moreau est effacé, qu'il n'y

« eut jamais en aucun temps une telle campagne, mais ils « demandent à quoi cela aboutira et si la paix est au bout. Si « d'ici à quelques jours on ne leur apprend pas quelques nou- « veaux prodiges, ils auront oublié tous ceux qui ont pré- « cédé. »

Après la bataille d'Austerlitz, l'entrevue des empereurs de France et d'Autriche, la conclusion de l'armistice, la retraite de l'Empereur Alexandre avec son armée, Mme Devaines m'écrivit : « Quel homme que Bonaparte ! Convenez que votre « fils aura bien de la peine à comprendre que César et « Alexandre soient regardés comme de grands hommes, quand « il en verra comme ce colosse ! Pour moi, la tête m'en tourne « d'admiration et de tendresse, car je l'aime véritablement. « Nous attendons toujours l'Empereur, dont le retour se diffère « de semaine en semaine. Quelques grands politiques veulent « espérer qu'enfin l'Angleterre va demander la paix et que la « Russie sera l'intermédiaire. Je le désire plus que je ne « l'espère. Vous aurez été ravi des deux dernières proclama- « tions à l'armée et aux habitants de Vienne. Celle-ci surtout « me paraît au-dessus de toute expression. Quel homme ! « Grâce soit rendue à la Providence de nous l'avoir conservé « dans un petit coin de la France, dans ce temps abominable « où tout ce qui était bon périssait ! Qui aurait prédit, il y a « douze années, ce qui est arrivé par le génie de cet homme « extraordinaire, aurait été regardé comme un insensé. »

Le crédit public éprouva une crise extrêmement sérieuse et la Banque un grand embarras. Siméon m'écrivit : « La rareté « de l'argent, qui s'est déclarée aussitôt après le départ de « l'Empereur et qui a produit à la Banque une queue pour « l'échange des billets contre des espèces, est toujours la « même, on dirait presque qu'elle est augmentée. Il faut don- « ner jusqu'à cinquante francs pour réaliser en argent un billet « de mille francs. Il y a eu dans cet événement un peu de rareté « réelle, beaucoup de maladresse de la préfecture de police qui, « par ses mesures, a augmenté les craintes, beaucoup de mala- « dresse de la Banque, beaucoup d'agiotage, de peur et de « malveillance. Toutes ces causes secondes prolongent le mal

« et, sans pouvoir détruire la Banque, elles lui portent une
« atteinte dont son crédit sera flétri pour longtemps.

« Ce qu'il y a d'aussi scandaleux que la faillite de Récamier, « ce sont les visites qu'on lui a faites, comme s'il lui était « arrivé quelque chose d'honorable, ou un malheur qu'il n'eût « pas mérité. L'excès de ses dépenses n'est pas la cause de sa « faillite; mais cet excès était entretenu par un excès d'affaires « hors de toute proportion avec ses moyens réels et fondé sur « les moyens factices que lui procuraient les trop nombreux « escomptes qu'il obtenait à la Banque. Lorsqu'elle a dû les « diminuer, vu la circulation trop abondante de ses billets, « Récamier a dû tomber. Il n'aura peut-être pas 20 pour 100 à « donner à ses créanciers, quoique l'on parle de 51 pour 100 « dans trois ans. Beaucoup de généraux et d'étrangers sont « dans cette faillite; elle en entraînera d'autres. Un nouveau « mal qu'elle produira sera de faire faire dans le Code de com- « merce dont on va s'occuper, une loi *ab irato* sur les fail- « lites. »

A son retour de la campagne, l'Empereur s'occupa de la crise de la Banque, destitua Barbé-Marbois et le remplaça par Mollien. Siméon m'écrivit :

« Il est douteux que Barbé-Marbois soit sénateur, au moins « de quelque temps. On lui reproche de grandes fautes, et « d'avoir livré à Ouvrard, Wanderberg et compagnie plus de « quatre-vingts millions d'obligations tenues en réserve pour des « valeurs à long terme; en sorte que le Trésor s'est trouvé « dénué de valeurs qui, au besoin, pouvaient être réalisées en « vingt-quatre heures et qui auraient été nécessaires si nous « n'avions pas eu des succès aussi prodigieux. Il a sans doute « eu quelque motif pour faire cette opération; on lui a fait « craindre que les services ne manquassent, et il n'a peut-être « pas eu assez de fermeté dans cette circonstance. On attendait « davantage de son caractère et de la confiance dont il était « investi exclusivement. Au reste, ce ne sont là que des *on dit*. « L'Empereur était, ajoute-t-on, très irrité contre lui. On n'ac- « cuse pas sa probité, cela serait impossible, mais il a manqué « de tête et de force. Les financiers de Paris et de la Bourse ne

« l'aimaient pas. Le choix de Mollien a été généralement « applaudi.

« Nous ne donnons cette année que le Code de procédure « civile, et ce sera bien assez. Un code est un ouvrage qui « demande plus de temps qu'une campagne, et même qu'une « guerre. Dans celle-ci, tout est action, délibération prompte et « soudaine. Un code doit être longtemps médité et combiné. La « section de l'intérieur a un projet de Code de commerce qui « paraît très étranger à la section de législation. La discussion « n'en est pas même entamée au Conseil d'État. Nous avons de « nouveaux collègues, Gassendi, Merlin et Jaubert. Ce dernier « perd beaucoup de revenu en venant au Conseil, 40 000 francs « peut-être (1) ! Mais il en avait un tel désir qu'il aurait sacrifié « le double s'il l'avait eu. »

— « Le ministère de la police devait être, disait-on, supprimé « à la paix : je n'en ai pas entendu parler, m'écrivit Simon, « quoique dans le public on fasse une quantité de changements « qui n'ont peut-être aucun fondement autre que la spéculation « des oisifs. Ils disent que l'architrésorier veut se retirer et a « déjà deux fois offert sa démission. Les uns lui donnent pour « successeur M. de Talleyrand; d'autres donnent à celui-ci la « place d'archichancelier d'État, que quitterait le prince « Eugène dont ils font un roi d'Italie ou de Naples. Mais le « traité de paix que nous connaissons depuis hier, en garantis- « sant la séparation des deux couronnes de France et d'Italie, « la remet au temps où seront remplies les conditions que « l'Empereur y avait assignées, l'abandon de Malte et de Corfou « par les Anglais et les Russes. Jusqu'à cette époque, le prince « Eugène restera donc vice-roi, à moins qu'on ne le fasse mon- « ter au trône de Naples. On dit aussi que Decrès passerait au « Sénat, et que la marine serait donnée à Champagny, qui « serait remplacé par Montalivet ou par Daru. Le prince Joseph « est parti le 9 avec une partie de sa maison, sans qu'on sache « où il va. On sait seulement qu'il a pris la route d'Italie. On « ignore ce qu'il va y faire. »

(1) Comme avocat. (Note de Thibaudeau.)

Mme Devaines, qui, sur ce dernier point, n'en savait pas davantage, m'écrivit : « Si vous pouviez m'apprendre où est « allé le prince Joseph, avec une partie de sa maison, vous nous « feriez grand plaisir. Nous nous cassons la tête à chercher le « motif d'un départ si prompt et si secret. Jérôme Bonaparte « est ici, logé à l'hôtel du prince Murat, que l'Empereur lui a, « dit-on, acheté. Le prince Murat ira loger à l'Élysée-Bourbon. « On appelle Jérôme *Monseigneur*, de courtoisie, car il n'est pas « encore prince. Du reste, il ne paraît pas dans les grands cer- « cles. On prétend qu'il devrait être à Brest ; moi, je crois que « si cela était vrai, il ne s'amuserait pas à rester ici. »

CHAPITRE XIII

Fêtes à Marseille pour les victoires; députations. — Hostilité du maire contre moi. — Je demande un congé qui m'est refusé. — Ma femme à Paris; audience de l'Empereur. — L'orage éclate au Conseil d'État; le receveur municipal destitué; je le justifie; l'auditeur Anisson-Duperron envoyé à Marseille, son rapport favorable au receveur et contre le maire. — Ferme des jeux, produits, emploi; supprimée par décret. — Réconciliation avec Ganteaume; noblesse d'Aix : M. de Galiffet, sa famille, origine de sa fortune. — Correspondance avec M. Servan. — Établissement d'une bergerie impériale à Arles; j'achète cinq béliers pour donner l'exemple; on me dénonce à l'Empereur. — *Pyrrhus*, tragédie de Lehoc.

Des circonstances heureuses favorisaient le début de M. Anthoine dans la carrière municipale et entretenaient ses prétentions. Comme toute la France, Marseille était sous le charme de la victoire d'Austerlitz. Illuminations, *Te Deum*, fête à la préfecture, chez le maire, il y eut une véritable joie. Le maire donna des étrennes à l'Empereur. Le 1er janvier, il fit l'inauguration solennelle du buste impérial à la façade de l'Hôtel de Ville, en remplacement d'un bel écusson royal, ouvrage de Puget.

Lorsque Napoléon fut de retour à Paris, le maire ambitionna d'aller lui présenter ses félicitations et me demanda l'autorisation de convoquer le conseil municipal pour nommer une députation. D'après la règle, j'aurais dû soumettre cette demande au ministre afin qu'il prît les ordres de l'Empereur. Mais, dans la situation où j'étais vis-à-vis du maire, il n'aurait pas manqué de dire que je voulais entraver l'élan des Marseillais, son propre dévouement, et que je craignais sa présence à Paris. J'accordai donc l'autorisation. La députation fut composée de MM. Anthoine, maire, Lasalle, négociant, et Dessoliers, adjoint.

Siméon m'écrivit : « Vous ne pouviez qu'autoriser la députa-
« tion de Marseille. On vous aurait fait un crime du refus. Ce
« n'est pas que de telles députations ne soient contraires aux

« règles d'une bonne administration, et qu'on ne dût les pro-
« hiber, ou les soumettre, avant qu'elles se missent en marche,
« à la permission du ministre de l'Intérieur. Mais, jusqu'à ce
« qu'il y ait un règlement général à cet égard, vous auriez été
« imprudent de prendre sur vous un refus qu'on aurait cherché
« à mal interpréter. Si j'osais deviner l'opinion de l'Empereur
« sur ces députations, je pense qu'il y verrait souvent bien
« moins l'impression des sentiments qu'on lui porte, que la
« flatterie ou l'ambition de ceux qui se font députer. C'est une
« démonstration dont il n'a pas besoin et qui est onéreuse aux
« communes. Quelles que soient les intentions du maire, je
« pense que vous n'avez point à le redouter. Au ministère de
« l'Intérieur, les préventions sont contre lui ; il a fatigué tout
« le monde de ses lettres et de ses prétentions. »

Il partit, emportant toutes sortes d'adresses et emmenant toute sa famille. Ses amis répandirent qu'il ne reviendrait plus, qu'il était appelé à d'autant plus hautes destinées qu'on parlait de l'élévation de Joseph, son beau-frère, au trône de Naples.

Soit par dépit de n'avoir pas été nommé de la députation, soit pour tout autre motif que je ne cherchai pas à deviner, Jourdan confia à Siméon que le maire était parti pour Paris avec les projets les plus hostiles contre moi. La députation se tint éloignée de ceux des Provençaux qui étaient mes amis. Siméon apprit qu'elle se proposait de demander sous main mon rappel, et qu'elle me reprochait d'être froid et sec, de déplaire au pays et de l'indisposer contre le gouvernement. Il alla au ministère de l'Intérieur ; de Gérando, sécrétaire général, et Benoît, chef de division, lui dirent qu'eux et le ministre me tenaient pour un des meilleurs préfets, qu'on était très satisfait de mon administration et très fatigué des prétentions et des tracasseries du maire. Cependant je ne m'y fiai pas. Je demandai un congé, on me le refusa. J'envoyai ma femme à Paris avec une lettre pour l'Empereur.

Passant légèrement sur les contrariétés que j'éprouvais dans des conflits sans raison qui m'étaient suscités, je lui exposais la situation déplorable dans laquelle j'avais pris le département, celle dans laquelle je l'avais mis, les obstacles qu'il m'avait fallu

vaincre, et la réaction des intérêts ou des vanités que la répression des abus avait nécessairement blessés. Je lui rappelais toutes les promesses qu'il m'avait faites, lorsqu'il m'avait envoyé à Marseille, et qui n'avaient pas été tenues. Je lui donnais mon bilan, et je lui démontrais qu'il m'était impossible de continuer mon état de dépense, depuis que, le ministre de la Police s'étant emparé du produit des jeux, le commissaire général avait cessé de m'y faire participer.

L'Empereur donna audience à ma femme et lui fit bon accueil. Elle lui remit ma lettre ; à mesure qu'il la lisait, il lui faisait des questions. Son émotion ne lui laissait pas toute la présence d'esprit nécessaire pour répondre pertinemment sur des objets d'administration qui d'ailleurs lui étaient très peu familiers. L'Empereur la rassura par des paroles obligeantes. Il rendit justice à mon administration et reconnut le bien que j'avais fait au pays. Il convint que M. Anthoine était un homme difficile à vivre; mais il voulait que l'administration municipale appartînt entièrement au maire, que le préfet ne s'en mêlât nullement, et qu'il se bornât à la surveiller, à approuver ou à improuver. Il y avait eu des dépenses faites et payées d'une manière irrégulière ; il fallait régulariser ce passé et, pour l'avenir, rentrer rigoureusement dans la règle et se conformer aux budgets de la ville. Quant à ma position personnelle, il voulait que je continuasse à avoir une bonne représentation et que je fusse bien traité. Il ne m'avait pas fait payer le traitement de conseiller d'État parce que, de mon propre aveu, le commissaire général de police me faisait une remise sur le produit des jeux. Cette ressource, qu'il ne trouvait ni digne, ni convenable, ayant dû cesser, son intention était de la remplacer et de porter le traitement des grandes préfectures à un taux qui me permettrait de représenter et de faire quelques économies. Quittant alors le ton grave qu'il avait pris en parlant d'affaires, il dit en riant : « Des économies ! Il en a fait. Ces jeux, c'est une bonne au- « baine. Voyons, il a bien 100 000 francs, 200 000 francs » ? Ma femme répondit qu'elle n'en savait rien, qu'elle ne se mêlait pas de ces choses-là. « Tant pis, reprit l'Empereur, voilà comme « sont les femmes. Elles ne s'occupent que de toilette, sans

« s'inquiéter des ressources de leurs maris! » Elle voulut se justifier; il l'arrêta en lui disant qu'il n'entendait pas lui faire d'application, qu'il parlait en général. Elle lui insinua que je désirais qu'il ne m'oubliât pas et qu'il ne me laissât pas éternellement à Marseille. « Nous verrons, nous verrons, dit-il; il « m'est encore utile dans ce pays. »

Ma femme sortit assez satisfaite de cette audience; mes amis en furent aussi contents et m'en félicitèrent; ils firent un grand éloge de l'activité, du dévouement, du tact et de la mesure avec lesquels elle s'était occupée de mes affaires. Je ne partageai pas tout à fait leur satisfaction et la sienne. Je vis clairement que le maire avait prévenu l'Empereur contre moi et qu'il y avait une arrière-pensée dans ses explications. Je ne tardai pas à en avoir la preuve.

« Mme Thibaudeau, m'écrivit Siméon, en vous disant l'inté- « rêt que je vous porte, ne vous aura, j'espère, rien appris de « nouveau. Voici plus de dix ans que je vous connais, vous « estime et vous aime. Vous m'avez donné en des temps difficiles « des preuves de retour, je ne suis ni inconstant ni ingrat. »

Au Conseil d'État présidé par l'Empereur, on discuta le budget de Marseille pour 1806. Il y avait à régulariser une dépense ordonnancée par moi sans autorisation préalable du gouvernement et payée par le receveur municipal. Defermon m'écrivit de Saint-Cloud, séance tenante : « L'esprit de la discussion a « été en général, de la part de l'Empereur, que le préfet ne « devait être que le surveillant de l'emploi des fonds munici- « paux; qu'il ne devait ni faire ni ordonnancer aucune dépense « sur ces fonds; que le maire était le représentant de la ville, « et que le préfet qui y réside, quoique étant autorité supé- « rieure, ne devait point se mêler de l'administration autrement « que comme surveillant; qu'il n'y avait d'exception qu'à Paris « où le préfet faisait les fonctions de maire. »

Quelques jours après, l'Empereur, de son propre mouvement, décréta que le receveur municipal cesserait ses fonctions pour avoir payé en l'an XII et en l'an XIII des dépenses excédant les allocations faites par les budgets de ces deux exercices.

J'écrivis directement à l'Empereur que l'article 37 du décret

du 4 thermidor an X, rendant les receveurs responsables des payements excédant les dépenses allouées par les budgets, supposait que ces budgets seraient arrêtés au commencement des exercices et notifiés au receveur. Or, entre l'envoi fait par moi au ministère et le retour des budgets, il s'était écoulé, en l'an XII, sept mois, en l'an XIII, dix mois. Celui de 1806, envoyé depuis treize mois, n'était pas encore revenu. On n'avait pas dû, pendant ces retards, arrêter les payements et laisser manquer les services. Depuis que le maire unique de Marseille était installé, je n'avais ordonné aucune dépense, ni aucun payement sur les fonds municipaux. Tous mes actes de cette nature remontaient au temps où il y avait trois mairies et où j'étais chargé de l'administration municipale comme le préfet à Paris. Si la responsabilité, au moins morale, de ces dépenses avait dû peser sur quelqu'un, c'était sur l'administrateur qui les avait ordonnées, c'était sur moi. Je priais donc l'Empereur de les faire examiner.

Le receveur de la ville, Ricard, était un ancien comptable justement recommandable par sa probité, son zèle et son exactitude. Ses qualités lui avaient concilié l'estime et la confiance du conseil municipal et de toute la ville. Il serait, disais-je, extrêmement pénible pour moi d'être la cause de la disgrâce d'un fonctionnaire qui n'avait pas démérité.

Sa destitution fit le plus mauvais effet à Marseille; on l'attribua au maire.

Un commissaire du gouvernement vint sans se faire annoncer. C'était M. Anisson Duperron, auditeur du Conseil d'État, qui remplissait une mission dans le Midi. Je ne le connaissais pas. Il fit les vérifications dont il était chargé et travailla avec le maire, le conseil municipal et moi; il ne communiqua à personne le résultat de ses opérations. Ce fut de Paris, après son retour, qu'on m'en informa. D'après son opinion, le receveur municipal n'avait pas été suffisamment autorisé par la lettre de l'arrêté du 4 thermidor à refuser de payer; j'avais été forcé par le retard des budgets à pourvoir à une réparation urgente. Le maire n'avait pas de connaissances suffisantes en administration. J'avais peut-être à me reprocher d'avoir contribué à mettre

des fonctions importantes dans des mains vacillantes et minutieuses, sans avoir réfléchi qu'un caractère incertain échappe souvent à l'autorité d'un esprit supérieur, par la facilité même avec laquelle il se laisse influencer.

La dépense en question fut enfin allouée au budget. Le ministre de l'Intérieur m'écrivit qu'il ne restait aucune opinion défavorable au directeur des travaux publics de la ville, M. Penchaud. Quant au receveur communal, on ne put obtenir sa réintégration; il fut remplacé. L'issue de cette affaire fut très désagréable au maire et lui fit grand tort dans le public. C'était sur moi qu'il avait voulu frapper, et le coup porta sur un autre qui était très innocent.

Avant la Révolution, la fureur des jeux était extrême en Provence et surtout à Marseille. Dans les plus beaux jours de cette ville, les jeux étaient tenus par des femmes de la société ou qui y étaient reçues et chez qui l'on se réunissait. La Révolution désorganisa les jeux. Ils furent prohibés par une loi de 1791; mais il s'établit ensuite des tripots moins relevés et clandestins. A Paris, la police s'empara de cette industrie, s'en attribua le monopole et l'afferma. A leur établissement sous le Consulat, les commissaires généraux de police imitèrent l'exemple de la capitale. Marseille eut sa ferme des jeux sous Lecointe-Puyraveau qui en tira beaucoup d'argent. Elle fut maintenue par Permon, son successeur.

Satisfait de l'honnête contingent que lui fournissaient, ainsi qu'au préfet de police, les jeux de Paris, le ministre de la Police avait laissé ceux des départements à ses commissaires généraux. Ils exploitaient cette mine à leur profit; ils étaient censés appliquer la plus grande partie de son produit aux frais de la police secrète et en rendaient compte directement au ministre. Je n'ai jamais su ce que Permon retirait des jeux, on disait 240 000 francs par an. Il en donnait environ 100 000 : au préfet, 48 000; au général commandant la division, 24 000; au commandant de la place, 6 000, et le reste à des personnes que lui recommandaient de hauts protecteurs. Cet état de choses ne dura pas deux ans sous mon administration. Le ministre se ravisa, passa un bail général des jeux dans les départements et

chargea le fermier de payer au préfet et au commissaire général de police une assez mince rétribution pour frais de police. Ce régime dura très peu (1). Depuis longtemps, l'Empereur demandait au Conseil d'État une loi pour supprimer les jeux, mais il voulait une exception pour Paris; on lui objectait qu'elle déshonorerait la loi. Les villes de Bordeaux, Lyon et Marseille ayant recouvré leur mairie unique, les maires, par sentiment moral et un peu aussi parce qu'ils ne participaient pas au produit des jeux, en réclamèrent vivement la suppression. Elle fut prononcée par décret du 24 juin 1806, excepté à Paris et dans les lieux d'eaux minérales. On reconnut alors le vide des arguments en faveur des jeux, à savoir que c'était un mal nécessaire, un bon moyen de police. A Marseille, la fureur du jeu diminua subitement et la police ne se fit pas moins bien.

L'Empereur avait dit à ma femme qu'il augmenterait mon traitement pour remplacer la remise qui m'était faite sur les jeux. Par une mesure commune aux préfets de Lyon, Bordeaux

(1) L'Empereur écrivait au ministre de la Police, Fouché, le 14 janvier 1805 :

« Je ne veux absolument aucune espèce de désordre. L'argent des jeux « n'est réellement qu'un impôt indirect et dangereux sur les citoyens. « Mon intention est que vous me fassiez un rapport sur tout ce qui concerne « les jeux dans les départements. Il faut que les commissaires de police « ne reçoivent d'autre traitement quelconque que leurs appointements, et « je ne puis approuver que les préfets, généraux ou commandants de place « reçoivent aucune rétribution quelconque sur les produits des jeux. Mon « intention est également qu'il n'en soit souffert aucun dans les petits « endroits. La Compagnie Perrin en a établi de cette sorte, et à l'époque « actuelle, ce qui ne s'était jamais vu, des agents obligent, avec des invi- « tations écrites, les autorités locales à permettre l'établissement de ces « jeux. Vous me ferez un rapport sur les villes où le malheur veut qu'on « soit obligé d'en maintenir; mais je me propose d'en appliquer le produit « aux hôpitaux ou aux objets nécessaires aux localités. Il y a encore à « réformer, même sur les articles que j'ai arrêtés. Il n'existe aucune raison « pour que les agents de police jouissent en même temps de deux traite- « ments ; dans le ministère de la police, comme dans les autres, l'honneur « doit être le seul guide, ainsi que le désir de servir l'État; l'argent n'est « qu'un accessoire de peu de considération près des autres motifs.

« Il suffira de s'en tenir, cette année, à mon budget; mais, dans un an, « vous en présenterez un où l'ordre se montrera réuni à la plus sévère « économie.

« Je désire que vous me fassiez un rapport sur les produits que la Com- « pagnie Perrin tire des jeux dans les départements, en les détaillant ville « par ville et en y insérant l'emploi des fonds. — NAPOLÉON. » (*Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 140.)

et Marseille, il leur fut alloué 50 000 francs de traitement et autant pour frais de bureau.

Depuis la conduite hostile de Ganteaume envers moi, il semblait que nous ne devions plus nous rencontrer que pour nous couper la gorge. Le bruit se répandit qu'il était dans un triste état de santé. J'en écrivis à Siméon. Il me répondit : « J'ai ouï « dire comme vous que Ganteaume est malade et même mor« tellement. C'est une menace d'hydropisie de poitrine déjà « décidée. On m'a nommé celui qui le remplaçait dans le com« mandement de l'escadre à Brest. Je ne me souviens pas du « nom. Je ne vous dirai pas s'il ira mourir à Aubagne ou ici. » Il vint à Aubagne et ne mourut pas. Il avait exigé que je logeasse chez lui, présent ou absent, si des affaires m'obligeaient à coucher dans cette commune. Je n'avais plus mis le pied dans la maison depuis notre rupture.

Les opérations de la conscription m'appelant à Aubagne, j'écrivis au maire de me faire préparer un logement. C'était un ami de l'amiral, il me répondit que celui-ci serait très fâché que je ne logeasse pas chez lui, que ce serait lui faire injure, et d'un mauvais effet sur les administrés. J'insistai. Le maire vint me trouver, me dit que l'amiral serait venu lui-même sans son état de souffrance, et qu'il regrettait infiniment de m'avoir fait de la peine. Je crus à la sincérité de ce repentir, je cédai, j'allai descendre chez l'amiral. Il vint au-devant de moi, il m'embrassa et me dit : « Je vous prie d'oublier tout ce qui s'est passé. » Je lui répondis : « Je l'ai oublié il y a déjà longtemps, puisque je « suis chez vous. » Il n'en fut plus question. La réconciliation parut sincère et le fut sans contredit de mon côté.

L'administration se trouva désorganisée à Aix. Il fallut pourvoir à la mairie et à la sous-préfecture. Toute la noblesse se mit en mouvement. Depuis longtemps, Siméon était d'avis de donner ces places à des nobles riches. C'était aussi celui du ministre Champagny. L'Empereur ne demandait pas mieux. Au point où en était arrivé le gouvernement et en tenant compte de l'esprit de cette ville, je sentais que ce parti était le plus convenable. Sur ma présentation, M. d'Arbaud de Jouques fut nommé sous-préfet et M. de Fortis, maire.

M. de Fortis n'était pas riche. Ancien magistrat, beau-frère de l'ex-constituant d'André, père de famille, il regardait la mairie comme un échelon honorable pour s'élever à un emploi lucratif; il était honnête et laborieux.

M. de Jouques était l'aîné de trois fils d'un ex-marquis, président au parlement d'Aix, exécuté révolutionnairement. Ils avaient émigré; les deux cadets, militaires, avaient servi comme officiers supérieurs dans l'armée de Condé. Les trois frères vivaient ensemble dans l'union la plus exemplaire. L'aîné seul était marié, riche de trente à quarante mille francs de rente. Il avait de la capacité, un grand zèle, de l'ambition, et professait hautement son admiration pour le gouvernement impérial et son dévouement à l'Empereur. Malgré une attitude raide et un peu fière par laquelle il relevait sa petite taille, il ne partageait pas l'orgueil de sa caste. Ainsi, il m'avait écrit pour me recommander *son parent d'Arbaud, entrepreneur de travaux publics, que des préjugés avaient empêché sa famille de reconnaître.* A compter de sa nomination, M. de Jouques et moi nous fûmes constamment dans les meilleurs rapports; les tiraillements cessèrent dans l'administration, les affaires marchèrent avec ordre et rapidité. Il avait une belle et bonne maison, il voulut que j'y logeasse lorsque j'allais à Aix. Mme de Jouques en faisait à merveille les honneurs. Ils me comblaient de politesses. La sous-préfecture eut de la représentation; c'était une préfecture au petit pied.

Siméon m'écrivait : « On est enchanté à Aix des nouvelles « nominations. Elles ont produit le meilleur effet sur l'esprit « des personnes qu'il importe de rattacher au gouvernement. « M. de Galiffet m'en a écrit d'une manière qui m'a fait le plus « grand plaisir. Je n'avais jamais douté de ses sentiments de « soumission et de respect; mais à présent, il en est même « à accepter des places dont je croyais que ses affaires et ses « anciennes idées l'auraient éloigné. Il n'aurait pas refusé la « mairie. »

M. de Galiffet m'avait été recommandé par Portalis et Siméon comme leur ami et un bon citoyen. Je le proposai pour le conseil général du département; il était un des plus zélés de

ses membres. Je le nommai maire de sa petite commune du Tholonet; il en remplit les devoirs avec l'exactitude la plus scrupuleuse.

Le jour de la fête patronale du Tholonet, toute la population d'Aix et des communes environnantes y afflue. C'est un des plus beaux trains du pays. M. de Galiffet avait ce jour-là chez lui nombreuse société, ce n'était plus qu'une faible image de son ancienne splendeur; mais sa conduite n'en était que plus méritoire. Il fallait le voir, déjà plus que sexagénaire, boiteux, avec ses cheveux blancs crêpés et poudrés, son costume de maire, l'épée et l'écharpe tricolore, faire alternativement pendant toute la journée, comme un ancien seigneur, les honneurs de son salon, et comme maire la police de la fête; haletant, tout en sueur, se multiplier, se transporter sur tous les points, rappeler aux uns des consignes violées, encourager les jeux des autres, donner des ordres à son adjoint, à la gendarmerie, au valet de la commune, les exécutant lui-même et voulant pourvoir à tout, pour que tout fût dans l'ordre, que chacun fût content, et qu'on pût faire le lendemain l'éloge de la fête.

On racontait ainsi l'origine de sa fortune : son père, pauvre conseiller au parlement d'Aix, était allé à Paris député de son corps. On l'annonça un jour chez le garde des Sceaux qui l'avait invité à dîner. Un des convives, frappé de ce nom, s'approcha du conseiller et fit sa connaissance. C'était un M. de Galiffet, riche colon, propriétaire à Saint-Domingue de la belle habitation qui portait son nom, créateur d'une grande fortune et qui avait justifié ces paroles honorables passées en proverbe : « Heureux comme nègres à Galiffet. » Il n'avait ni parents, ni héritiers connus. Il fut séduit par la noblesse du magistrat; celui-ci le fut plus encore par la fortune du colon. Ils s'embrassèrent comme cousins. Le hasard, la vanité et l'intérêt firent un pacte de parenté entre deux hommes qui ne s'étaient jamais vus et qui n'avaient jamais entendu parler l'un de l'autre. En mourant, le colon laissa son immense fortune au conseiller qui la transmit à son fils. Elle se composait, notamment, de l'habitation de Saint-Domingue et de ce bel hôtel à

Paris, rue du Bac, qu'a longtemps occupé le ministère des Relations extérieures (1).

Le comte de Galiffet ne suivit pas la carrière de son père; il prit celle des armes et y acquit paisiblement le grade de maréchal de camp. Propriétaire de plusieurs cent mille livres de rente, il augmenta sa fortune par un mariage et des acquisitions et devint un des plus riches particuliers de France. Il avait tout ce qu'il fallait, sinon pour jouer un rôle dans les affaires publiques, du moins pour briller comme tant d'autres à la cour, mais il resta dans sa province où il tenait un grand état. Il aimait le plaisir, la société, la représentation. Chez lui se succédaient les bals, les concerts, les jeux, les spectacles; il était lui-même ordonnateur et acteur de tous ces divertissements. D'une galanterie et d'une politesse extrêmes, il faisait à merveille les honneurs de sa maison. Peut-être pouvait-on lui reprocher trop de solennité dans le plaisir, trop de gravité dans la joie.

Personne au monde ne semblait plus heureux, personne n'avait plus de moyens de l'être. La Révolution éclata et renversa tout cet échafaudage de bonheur. Il émigra et perdit à la fois son habitation à Saint-Domingue et ses propriétés en France. Il supporta l'infortune avec dignité. Réduit, en pays étranger, à quelques faibles débris de sa grande opulence, il en fit le plus noble usage. Loin de maudire sa patrie, il resta toujours Français. Loin d'afficher un purisme intolérant, il accueillit avec bienveillance ceux de ses compatriotes plébéiens que, plus tard, les orages de la Révolution forcèrent, eux aussi, à chercher leur salut sur une terre étrangère. Il resta fidèle à l'amitié sans être infidèle à ses opinions. Il ne fut pas des derniers à rentrer en France. Sa maison d'Aix avait été démolie, ses terres vendues; son habitation de Saint-Domingue, incendiée, dépeuplée d'esclaves, était perdue sans ressource. Il ne retrouva que quelques restes de propriétés et de nombreux créanciers. Il ne perdit point courage; au lieu de se répandre en stériles regrets, il travailla avec une rare activité à tirer de ce qui lui restait le meilleur parti possible. Un de ses parents avait acheté son petit

(1) Hôtel occupé actuellement par l'ambassade d'Italie, rue du Bac, n° 90, et rue de Grenelle, n° 73.

Tholonet et le lui avait conservé. L'État lui rendit une pêehcrie aux Martigues, des droits d'arrosage du canal de Crapone et l'étang de la Valdue, qui n'avaient pas été vendus. Aussi disait-il en riant : « Je ne suis pas riehe en terre, mais en eau « je suis eneore un grand scigneur. » En effet, sa pêchcrie lui rapportait 25 000 franes de revenu. Les eaux de la Valdue étaient très salées. Lorsqu'au commeneement dc la Révolution la fabrication du sel devint libre, lcs propriétaires riverains de cet étang avaient établi des salines. A son retour, M. dc Galiffet leur contcsta la faculté de se servir gratuitement dc son eau ct les amcna, en vertu de son droit de propriété, à lui payer des rcdevanccs considérables. Ainsi, un étang qui était absolument improduetif dcvint pour lui la sourcc d'un revenu important; il trouva le moyen d'apaiser ses créanciers et de se reeomposer une fortune de quarante à einquante mille francs de rente qu'il partageait avec eux.

J'offris à M. Servan une place dans le conseil général du départemcnt. Il me répondit : « Mon premier empressement est « de vous rcmercier de l'offre honorablc que vous avez la « bonté de me faire. Je vous avouerai quc mon vieil amour- « propre s'est encore senti chatouillé d'être jugé par vous « digne d'une fonction importante. Vous savez, monsieur, que « l'amour-proprc est rarement ingrat, et lc mien vous conser- « vera sa reconnaissance; mais s'il n'cst pas ingrat, il n'est pas « toujours prudent et de bon conseil, surtout à mon âge où « l'amour-propre reste le même tandis que lcs facultés décli- « nent. Aussi, monsicur, la raison me défend-elle d'accepter des « fonctions incompatiblcs avec mes forees et mes habitudes.

« Par précaution et de peur d'être oublié, je me suis cnterré « d'avanee ct je ne m'en repens pas. Mc voilà, Dieu merci, tout « niché, tout arrangé dans mon tombeau; il ne m'est pas plus « pcrmis d'en sortir qu'aux autres morts de leur cimetière; et « si je m'en avisais, je erois en vérité que notrc bon euré me « ferait eourir après, comme un déserteur. D'ailleurs, n'y « aurait-il pas dans eettc conduite une inconséquence qui méri- « terait la eensure du gouvcrnement? Je suis honoré des fonc- « tions de la législature, je m'excuse de ne pas les remplir, et

« l'on me verrait en accepter d'autres! Non, monsieur, dans ce « monde sublunaire où toutes les places sont si recherchées, je « n'en ai plus qu'une à prétendre, et, très heureusement pour « moi, c'est la plus facile à obtenir, comme la plus sûre à « posséder. Cette place est l'entier oubli des hommes. Mais en « demandant un poste que j'ai déjà, j'ose, monsieur, vous « demander une exception formelle; je serais bien fâché d'être « oublié de vous, parce qu'il est impossible que vous le soyez « de moi. C'est du fond du cœur que je vous dis que la connais- « sance, quoique bien fugitive, que j'ai eu l'honneur de faire « avec vous, a parfaitement confirmé les sentiments que j'avais « conçus sur votre seule réputation. Ainsi, monsieur, je vous « déclare que je ne veux point être mort pour vous; et je vous « demande comme un bienfait de me donner quelquefois signe « de vie, lorsque dans les environs de mon tombeau vous aurez « besoin de savoir *la véritable vérité* sur ce qui s'y passe. Je « vous la dirai avec l'ancienne passion que je conserve pour le « bien public, et les échos de mon voisinage n'en sauront « rien.

« Vous voyez, monsieur, que je tiens encore à deux choses : « le bien public et vous, et ces deux choses sont si bien liées « dans ce département que je ne puis les séparer. Vous pouvez « juger par là combien je regrette de ne pouvoir exercer des « fonctions où j'aurais réuni l'espérance d'être utile au plaisir « de vous revoir et de vous assurer, *à tout le moins une fois l'an,* « des sentiments, etc. »

Je parvins cependant à faire accepter quelque chose à M. Servan; il est vrai que cela était étranger à l'administration et à la politique et ne l'engageait à rien. Je lui adressai un diplôme de membre de l'Académie de Marseille, qui était en même temps société d'agriculture. J'avais cru que ces mots de sa lettre : « la véritable vérité », faisaient allusion à quelques circonstances dont il désirait m'instruire; je l'y invitai donc. Il me répondit : « J'accepte avec une sensible reconnaissance le « dernier présent que vous avez encore la bonté de me faire; « je ne le dois qu'à vous et cela seul suffirait pour me le rendre « précieux. Mais, indépendamment de cette circonstance, l'asso-

« ciation à une académie d'agriculture convient parfaitement à
« mes occupations actuelles, à mes habitudes, à la passion
« enfin que je me suis choisie pour me ranimer sur la fin de
« ma vie, et n'être pas tout à fait mort avant de mourir. Dans un
« accès de vanité, je me suis flatté de pouvoir peut-être justifier
« votre choix auprès de l'Académie de Marseille en lui commu-
« niquant quelques observations agronomiques. Car, enfin, je
« puis me vanter d'être probablement le plus ancien agricul-
« teur en grand de votre département; et je ne sais en vérité si
« je ne suis pas le plus habile, puisque je suis sans contredit
« celui qui, dans ce genre, a fait le plus de fautes. Vous savez
« que, dans tous les arts, celui qui s'est le plus trompé est
« presque toujours celui qui a le plus et le mieux appris.

« J'ai payé mes sottises fort cher et comptant; personne,
« Dieu merci, n'a de reproches à m'en faire; mais pour l'argent
« que j'ai mis à mes leçons d'agriculture, j'ai acquis dans ce
« premier des arts une expérience que je rendrais très utile si
« je vivais seulement encore quatre-vingt-dix ou cent ans. En
« attendant cette époque où nos connaissances seraient devenues
« certaines, j'en ai quelques-unes que je crois très probables.
« Entre nous, Monsieur, je travaille tant que je puis à la pierre
« philosophale de l'agriculture en Provence. Ce grand œuvre
« est la suppression des jachères et la culture des végétaux qui
« peuvent alterner avec celle du blé. J'ai trouvé dans cette
« contrée deux ennemis un peu plus forts que moi et contre
« lesquels je ne cesse point de lutter. Ces deux ennemis, ne
« vous déplaise, ne sont rien moins que le soleil, d'un côté, et
« le vent du nord, de l'autre. Le premier empêche l'eau de
« tomber, et le second la dissipe quand par hasard elle tombe;
« de sorte que, dans notre beau département, l'agriculture est
« frappée de deux maladies mortelles : l'hydropisie en hiver et
« l'éthisie dans la canicule.

« Je ne vous raconte tout cela que pour vous donner une
« idée de mon courage et de mes efforts dans mes combats
« contre ces deux grands pouvoirs constitués de la ci-devant
« Provence, le soleil et le mistral. J'ignore si j'en sortirai à
« mon honneur et avec profit, mais du moins je mourrai à la

« peine, et je pourrai toujours raconter mes plans de guerre à « l'Académie de Marseille.

« Au reste, Monsieur, si vous me vouliez quelque mal, vous « pourriez avec vérité me dénoncer au gouvernement comme « un conjuré, ligué avec un des ennemis de la France, l'Anglais « Arthur Young, pour détruire le gouvernement des jachères. « Mais si vous ne me dénoncez pas et que vous n'en disiez « rien, je suis assez entêté de ma besogne pour désirer que la « révolution des jachères soit une époque de votre préfecture.

« Vous m'interpellez, Monsieur, sur « la véritable vérité ». « Hélas! Je l'ai cherchée, je l'ai appelée toute ma vie et jamais « je n'ai pu la faire sortir pour moi du fond de son puits, ni à « Grenoble, ni à Saint-Remy. Je doute même que les curieux « soient plus heureux à Londres et à Paris. Tout ce que je puis « dire, c'est qu'au fond de ma solitude j'entends parfois quel- « ques plaintes; mais je sais que l'homme est un *animal plaintif*, « et je n'ai garde de rien croire avant d'avoir bien examiné. Ce « que j'ai pris la liberté de vous écrire et ce que je vous offre « encore, c'est une recherche exacte et un jugement parfaite- « ment impartial sur tous les objets à ma portée, sur lesquels « vous n'auriez reçu d'ailleurs que des instructions équivoques. « Du reste, il me semble que, tout bien pesé, nous avons ici « cet *à peu près* du bien dont la prudence humaine doit se con- « tenter, crainte du pis. Vous voyez qu'en vous parlant de la « vérité, j'ai imité tous les charlatans qui la promettent sans la « posséder, ni même la connaître. Il est pourtant une vérité « que je puis vous assurer du fond du cœur, parce qu'elle y est « et que je la sens : ce sont les sentiments de dévouement, de « reconnaissance et de considération respectueuse avec les- « quels, etc... »

M. Servan passait pour athée; sa femme était dévote; il faisait un très bon accueil aux prêtres. Il mourut en philosophe, le 4 novembre 1807, âgé de soixante-dix ans.

Dans toute la France, on s'occupait sérieusement de l'amélioration des bêtes à laine. Le gouvernement donnait une forte impulsion. Excepté quelques essais faits en petit, on n'y songeait pas dans les Bouches-du-Rhône. On y comptait environ

trois cent cinquante mille têtes, dont la plus grande partie dans le territoire d'Arles et le troisième arrondissement. Avec un meilleur système de culture, on aurait pu en entretenir le double. A raison des grandes chaleurs et de la rareté des pâturages pendant l'été, on fait transhumer les troupeaux. Après la tonte, vers le 15 avril, ils partent pour les montagnes des Alpes en plusieurs caravanes d'environ vingt mille têtes, appelées *campagnes*. Une *campagne* est divisée en *scabots* de quinze cents à deux mille, ayant à leur tête des chèvres avec de grosses sonnettes au cou, d'énormes chiens armés de colliers à pointes de fer pour les défendre, et conduits par un berger pour quatre cents bêtes. La *campagne* est devancée, accompagnée et suivie par des *Bayles* ou chefs-bergers. Les uns pourvoient aux campements et aux subsistances. Les autres se tiennent réunis sous le nom de *Robe,* conduisent les bagages sur des ânes et donnent les ordres de marche. D'autres, enfin, règlent et acquittent les dommages. A chaque station de nuit, les *Bayles* se réunissent à la *Robe* pour faire leurs rapports et se concerter sur la suite du voyage. Les bergers, avec leurs chiens, se relèvent pour faire la ronde autour des *scabots*. Un ordre admirable règne dans toute cette transhumation. Elle se fait par des chemins ou *drages,* et des emplacements incultes ou *relaigs,* établis pour les stations.

Lorsque les troupeaux sont arrivés à leur destination et reposés, on y introduit les béliers, qu'on a empêchés de travailler à la monte pendant la route.

Au retour de l'*estivage* (ainsi s'appelle la saison passée dans les montagnes), les *Bayles* établissent les comptes des propriétaires de troupeaux, leurs dépenses, leurs pertes. C'est pour ainsi dire une affaire de confiance. En général, les *Bayles* la méritent. Les dépenses, la perte de l'engrais, la non-surveillance du troupeau par le propriétaire sont les inconvénients de la transhumation. Ses avantages sont de ménager pour l'hiver les ressources en fourrages, d'entretenir la santé des bêtes, de leur donner de la vigueur, d'améliorer la qualité de la laine. D'ailleurs, la transhumation est nécessaire. Néanmoins, toutes les bêtes à laine ne transhument pas; un cinquième environ reste sédentaire.

En 1807, une vente de béliers mérinos fut annoncée longtemps d'avance. J'engageai les principaux propriétaires de troupeaux à en acheter. Je ne les trouvai pas bien disposés. Ils disaient que le climat et les pâturages ne convenaient pas aux mérinos; qu'ils ne supporteraient pas les fatigues de la transhumation (comme s'ils ne transhumaient pas en Espagne!); qu'ils tenteraient beaucoup plus la cupidité des bergers; que le prix de la laine ne serait pas en proportion des frais d'achat, d'entretien, etc. Les fermiers, les cultivateurs étaient extrêmement prévenus contre ces bêtes fines, qu'ils appelaient par dérision *merlinos*, et croyaient presque que l'autorité leur tendait un piège.

On me fit craindre qu'il ne se présentât personne à la vente. Afin de donner l'exemple, je commissionnai l'achat de quatre ou cinq béliers pour mon compte. On parvint avec peine à vendre tant bien que mal quelques dizaines de bêtes. Le plus grand nombre des propriétaires persista dans sa routine.

Acquéreur de cinq béliers, je fis acheter cent cinquante brebis communes, et je me trouvai à la tête d'un petit troupeau. J'en informai Mme Devaines; elle m'écrivit : « Avec vos « moutons, vous avez fait une excellente spéculation comme « particulier et comme administrateur. Il me semble que ce « genre de placement d'argent est un des plus utiles pour la « France. » Ce n'était pas le cas pour moi. Sans propriété pour y tenir mon troupeau, n'ayant pas le temps de m'en occuper, obligé de le confier à des mercenaires, je fus fort heureux au bout de deux ans de le revendre et de n'avoir perdu que 2 400 francs pour donner à mes administrés un exemple qu'ils ne s'empressèrent guère de suivre.

Ce ne fut pas tout. On me dénonça à l'Empereur comme ayant fait une grande spéculation. Je ne sais quelle conséquence on en voulait tirer, car rien n'était plus légitime. Un jour, me trouvant en congé à Paris, le duc de Bassano me demanda : « Comment vont vos troupeaux à Arles? » — « Quels troupeaux? La bergerie impériale? — « Non; les trou- « peaux qui vous appartiennent. » — « Je ne possède pas un « mouton. » — « Comment! sérieusement! » — « Très sérieu-

« sement. » — « Cependant, on a dit à l'Empereur que vous « aviez des troupeaux immenses, et il n'en est pas content. » Je racontai alors à Bassano mon épreuve patriotique. Il me promit d'en parler à l'Empereur, que je n'eus pas l'occasion d'entretenir à ce sujet.

L'amitié de Talleyrand et de Maret n'ayant servi de rien à mon vieil ami Lehoc, il mit ses dernières espérances dans les Grecs, dans Pyrrhus. Il m'écrivit : « Je voudrais vous parler « un peu de moi, mais je ne vous répéterais que tout ce qui ne « vous est que trop connu. Abandon, injustice, d'un côté, « fierté et courage, de l'autre, voilà toute mon existence ; elle « est entièrement passive. Vous savez que j'ai fait une bonne « ou mauvaise tragédie. Elle va être jouée dans cinq à « six semaines. Sa chute ne peut produire aucun mal. Son « succès produira-t-il quelque bien ? J'en doute. Pourquoi donc « l'avoir faite ? Pour m'occuper. Pourquoi donc la jouer ? Parce « qu'elle est faite, et qu'enfin je dirais comme ce philosophe « auquel, sur l'assurance qu'il donnait que la vie et la mort lui « étaient indifférentes, on demandait pourquoi il ne se tuait « pas : « Parce qu'il m'est égal de vivre. » Je vous enverrai « mon *Pyrrhus*; vous le ferez jouer à Marseille. A propos, « dites-donc à vos académiciens qu'ils m'ont nommé un de leurs « membres en 1784, et qu'ils me feraient plaisir de se le rappeler « en me regardant comme un ancien ou un nouveau col- « lègue. » Sa tragédie fut représentée et n'eut qu'un succès d'estime. Mévolhon en fit un rapport à l'Académie, qui admit l'auteur parmi ses membres. C'est tout ce qu'il retira de son œuvre. Lehoc mourut quelques années après, sans que le gouvernement eût rien fait pour lui, emportant mes regrets et ceux du petit nombre d'amis qui lui étaient restés fidèles.

CHAPITRE XIV

Mon arrêté sur les permis de port d'armes. — Ordre du jour du général Cervoni qui se les attribue; il est improuvé par les ministres; ma modération envers lui; l'Empereur, à son camp d'Osterode, dicte huit pages sur ce conflit. — Bataille d'Eylau; Paris désolé. — Paix de Tilsit; coteries. — Le général Gardanne envoyé en Perse. — M. Anthoine est renommé maire sur ma proposition. — Voyage de la princesse Pauline dans les Bouches-du-Rhône. — Mes relations avec elle; détails sur sa vie et sa cour. — Je fais une maladie sérieuse.

Il n'y avait point de législation précise sur le port d'armes. Pour le prohiber, l'autorité se fondait sur d'anciens règlements et sur quelques dispositions législatives de l'Assemblée constituante relatives à la chasse. En 1806, le ministre de la Police chargea les préfets de délivrer des permis de port d'armes annuels au prix de dix francs dont ils lui rendraient compte. Cette mesure, lorsque je la mis à exécution, souleva contre elle le général Cervoni et tous les militaires. Il prétendit que le gouvernement, en lui conférant après le 18 Brumaire le commandement de la 8e division militaire, lui avait donné des pouvoirs extraordinaires, la haute police, qu'il avait seul le droit d'autoriser le port d'armes et qu'il ne tiendrait aucun compte des permis que je délivrerais. J'informai le ministre de ces menaces; il me répondit de laisser dire le général et d'aller mon train. Cependant ce conflit jetait de l'incertitude dans les esprits; les citoyens ne savaient à qui recourir. Pour en finir, je pris sur la matière un arrêté très détaillé, en forme de règlement. Il contenait deux dispositions importantes : 1° Les membres de la Légion d'honneur obtenaient gratuitement le permis de port d'armes; 2° les fonctionnaires publics nommés par le gouvernement, ainsi que les militaires retraités ou réformés, l'obtenaient en payant la rétribution, mais sans remplir les formalités imposées aux citoyens.

Mon arrêté était à peine publié lorsqu'on vint un matin me

dire que les murs de Marseille étaient couverts d'un ordre du jour du général sur la même matière. Il y rappelait divers arrêtés du préfet, les annulait, rétablissait les conseils de guerre pour juger comme brigand tout individu porteur d'armes sans la permission de l'autorité militaire, et enjoignait aux autorités civiles et militaires de tenir la main à l'exécution de son ordre du jour.

Il s'éleva un cri de surprise et d'indignation. Le général s'était porté à cet excès sournoisement, sans en avoir eu avec moi la moindre explication. Il me déclarait la guerre, je l'acceptai sans dire mot, et, au lieu de la continuer avec le général, j'envoyai au gouvernement son ordre du jour.

L'Empereur était absent et à la tête de son armée. A Paris, il n'y eut qu'une voix sur l'acte de Cervoni. Le ministre de la Guerre lui ordonna dans les termes les plus vifs de le rapporter de suite. J'en fus prévenu par le ministre de la Police qui m'enjoignit de faire connaître cette décision. La publicité eût été un triomphe pour moi et une humiliation pour le général. Peu sensible à une sotte jouissance de vanité, j'allai de suite chez lui. Depuis un mois il m'avait tourné le dos ; la rupture était complète. Il fut fort surpris de ma visite. « Puisque vous me « fuyez, lui dis-je, je viens vous chercher. Vous connaissez la « décision du gouvernement. Écrivez à vos subordonnés que « votre ordre du jour doit être regardé comme non-avenu, j'en « écrirai autant aux autorités civiles, et qu'il ne soit plus ques- « tion de cette affaire. » Le général accepta le marché ; nous nous donnâmes la main. Il vint le jour même chez moi. A compter de ce moment, je fis tout à fait sa conquête. Excepté quelques envieux et quelques brouillons, tout le monde fut enchanté de notre réconciliation.

Mme Devaines m'écrivit : « Si vous n'étiez pas content de la « réparation qui vous a été faite par tous les ministres, vous « seriez difficile. Il me semble que pour cette fois le général a « un pied de nez. Reste à savoir si cette victoire, si juste et si « bien méritée, ne vous vaudra pas de sa part de nouveaux tour- « ments; mais en continuant à vous conduire comme vous le « faites, en ayant toujours de votre côté le bon droit, le reste

« vous importera peu. A présent, il faut que vous deveniez bon « homme, et que vous lui fassiez oublier ses torts en ayant « l'air de ne plus y penser. J'espère bien qu'il aura été d'une « colère terrible. Ah! quel chien de pays vous habitez! »

Je croyais cette affaire entièrement terminée à Paris, lorsque Siméon m'écrivit : « Je me hâte de vous apprendre que de son « camp d'Osterode, le 7 mars, l'Empereur a envoyé huit pages « à l'archichancelier sur votre affaire avec Cervoni. Il y discute « les droits des généraux, des préfets, et le cas particulier avec « une sagacité admirable. Cela sera porté au Conseil de mardi. » Ce jour-là il n'en fut pas parlé au Conseil, ni les jours suivants. A la section de l'intérieur, on préparait un rapport. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély trouvait la matière très difficile. Le rapport ne fut pas fait.

J'avais un grand désir de connaître ces huit pages dictées par l'Empereur au milieu des graves préoccupations de la guerre. Je ne pus en obtenir que la substance et sous le secret (1).

(1) Voici le texte de la note de l'Empereur, transmise par le ministre secrétaire d'État à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, et publiée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIV, p. 501.

« *Lettre à M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély,*
« *Président de la Section de l'Intérieur au Conseil d'État.*

« Osterode, 7 mars 1807.

« J'ai l'honneur, monsieur, de vous adresser les observations de « Sa Majesté sur un arrêté du général Cervoni, commandant la 8e division « militaire. Sa Majesté désire que ces observations, présentées à la section « que vous présidez, soient ensuite portées au Conseil d'État.

« *Le Ministre Secrétaire d'État, par ordre de l'Empereur.* »

« *Observations sur un arrêté du général Cervoni.*

« Le général Cervoni, commandant la 8e division militaire, s'est permis « un arrêté sans exemple dans notre législation :

« Dans un mois, à dater de la publication de cet arrêté, tout particulier « sur lequel il sera trouvé des armes sera renfermé au fort Saint-Jean de « Marseille. Tout brigand qui sera arrêté avec des armes sera traduit à une « commission militaire. »

« Telles sont les principales dispositions de l'arrêté pris par le général « Cervoni.

« Qui donc a, dans notre législation, le droit de déclarer que tout citoyen « qui a des armes sera arrêté! Il est de principe en France que tout Fran-

L'arrêté du général, y était-il dit, est sans exemple dans notre législation. Personne n'a le droit de déclarer que tout citoyen qui a des armes sera arrêté. L'Empereur peut-être ne l'aurait pas. Ce serait déclarer que la majorité de la nation est incapable de porter les armes ou capable d'en abuser. Si l'Empereur avait ce droit, ce ne serait que par exception, relativement à certaines contrées et dans des circonstances extraordinaires. Ce droit n'appartient ni aux généraux, ni aux préfets. Dans notre organisa-

« çais domicilié a le droit d'avoir des armes. On pourrait même examiner « jusqu'à quel point l'Empereur lui-même aurait l'autorité nécessaire pour « intervenir dans l'exercice de cette faculté, s'il n'y avait pas de la folie à « penser que les droits du chef suprême de l'État peuvent être limités, « lorsqu'il ne peut jamais être considéré que comme agissant pour l'intérêt « général, mais, dans l'état actuel de notre législation, il est au moins « douteux que l'Empereur lui-même voulût rendre un décret semblable à « l'arrêté du général Cervoni. Ce serait déclarer la majorité de la nation « incapable d'avoir des armes, ou capable d'en abuser. L'Empereur pour- « rait porter cette défense pour certains cantons ; mais alors il serait déter- « miné par les circonstances, et non par la rigueur de la législation.

« Si ce droit, en thèse générale, n'appartient que par exception à l'Em- « pereur, à plus forte raison n'appartient-il ni aux préfets, ni aux géné- « raux. Si l'on peut dire que tout Français qui a une arme doit être privé « de sa liberté, qui empêche de dire aussi qu'il sera mis aux galères? « Quand on aura porté ces peines contre lui, qui en prononcera l'exécu- « tion? Ce ne sera pas un tribunal, car les tribunaux ne jugent pas « d'après les arrêtés des préfets. Ce sera donc le préfet qui établira la « législation et qui l'exécutera. Le préfet fera donc le legislateur, le juge et « l'exécuteur de ses jugements. Si l'on pouvait accorder que le préfet a le « droit d'ordonner des fouilles dans l'intérieur des maisons des citoyens, « où serait la limite de son pouvoir? Qui l'empêcherait d'ordonner que tout « citoyen qui ne va point à la messe, qui ne se promène pas à telle heure, « qui ne fait pas telle ou telle chose, doit être puni de telle peine? Le repos « et la liberté des citoyens dépendront donc de l'exagération ou de l'arbi- « traire d'un simple administrateur.

« Dépendront-ils aussi des volontés d'un général commandant une divi- « sion du territoire? Un général n'a aucune fonction civile dans notre orga- « nisation, à moins qu'il n'en soit investi par une mission *ad hoc*. Quand il « n'a aucune mission, il ne peut exercer aucune influence, ni sur les tribu- « naux, si sur les municipalités, ni sur la police correctionnelle. Dans les « époques de troubles, le général commandant la 8e division militaire a été « investi de pouvoirs extraordinaires ; mais la législation, dans ces temps « critiques, a été faite non par le général, mais par le gouvernement. Cette « extension de son autorité n'était qu'une délégation de l'autorité suprême. « Le gouvernement a dit alors, parce qu'il se commettait beaucoup de « crimes, que tout homme non domicilié que l'on trouverait en armes « serait considéré comme vagabond et traduit devant une commission « militaire. Le général n'était alors chargé que de l'exécution des déter- « minations commandées par l'intérêt de la tranquillité publique à l'auto- « rité suprême. Dans aucun temps le général n'a pu faire la loi, changer

tion, un général n'a aucune fonction civile. Il est vrai que le général commandant la 8e division militaire avait été investi de pouvoirs extraordinaires (dans le temps du brigandage royaliste), mais ils ont cessé. D'ailleurs, le gouvernement avait fait les dispositions extraordinaires, le général n'en était que l'exécuteur. De quel droit décide-t-il qu'une personne arrêtée est un *brigand* et la renvoie-t-il sous ce prétexte à une commission militaire? Il y a en cela de la folie, de l'ignorance, non du crime. Peut-être

« ou suspendre les droits des citoyens, et leur imposer de si fortes obliga-
« tions.

« On lit dans l'arrêté du général Cervoni que tout brigand qui sera « arrêté avec des armes sera traduit devant une commission militaire. » « Mais qui fera la distinction, et qui dira que tel citoyen trouvé en armes « est ou n'est pas un brigand? Les commissions militaires jugent sans « appel et font aussitôt exécuter leurs jugements. Ainsi, tout citoyen se « trouvera exposé à se voir traduire à une commission sans appel, enlevé « à ses juges naturels et arraché à toutes ses libertés. Le gouvernement, « sur le rapport de ses ministres, déterminé par les plus importantes con- « sidérations de la sûreté publique, a pu dire, et a en effet dit alors : « Tout individu pris les armes à la main, en combattant contre la force « protectrice de l'ordre social, sera traduit devant une commission mili- « taire. On sent toute la différence de ces locutions. Il y avait dans ce « temps des flagrants délits, des circonstances non équivoques, des cas « exactement déterminés. Une simple sentinelle devient une sorte de magis- « trat; elle peut aussi arrêter les perturbateurs et les remettre entre les « mains de l'autorité; elle fait en cela ce que les tribunaux ne peuvent « faire qu'aprés une longue instruction et un décret de prise de corps. De « même, lorsque la gendarmerie escorte une diligence, qu'on tire sur elle « un coup de fusil et qu'elle arrête les coupables, il y a là un flagrant délit « qui constitue un homme en détention et prononce provisoirement sur sa « liberté. Voilà ce que peut autoriser le pouvoir suprême dans les temps « de troubles; mais, quand il le fait, il n'ignore point qu'il fait une chose « qui pourrait être attentatoire aux droits des citoyens; il se détermine « par des considérations d'État et d'intérêt général. Qu'un général de divi- « sion, se mettant à sa place, dise : « tout brigand sera traduit à une com- « mission militaire, » cette dénomination ne constitue pas le flagrant délit. « Qu'il prétende que ce flagrant délit dérive de ce que l'individu portait « des armes, il en résultera que tout citoyen peut être à ses yeux un bri- « gand, que tout homme domicilié sera justiciable d'une commission mili- « taire.

« On ne peut voir en tout cela que de la folie; on y verra de l'ignorance, « et non du crime; peut-être même ces déterminations irréfléchies sont- « elles l'effet du zèle.

« Ces observations et l'arrêté qui y a donné lieu doivent être renvoyés « au Conseil d'État, afin qu'il les prenne en considération et qu'il propose « de statuer ce qu'il appartiendra.

« Ces discussions donnent lieu à l'examen d'une autre question. Si tous « les citoyens domiciliés ont le droit de porter des armes, ce qui paraît « d'abord incontestable, de quelle autorité certains préfets ont-ils limité

même sont-ce des déterminations irréfléchies, mais dictées par le zèle. Ces observations et l'arrêté du général doivent être envoyées au Conseil d'État pour qu'il statue ce qu'il appartiendra.

Une autre question est à examiner. De quelle autorité les préfets ont-ils soumis à une contribution le permis de port

« l'exercice de ce droit, et l'ont-ils soumis au payement d'une contribution ? « Détermination peu méditée, qui a donné lieu à des rumeurs et à des « calomnies. N'ont-ils pas pensé que l'on pouvait y voir, avec quelque « raison, un acte de concussion, une taxe arbitraire? Cette conduite n'a-« t-elle pas autorisé celle des militaires? Un intendant de département n'est « point un vice-empereur ; il n'a qu'une portion de l'administration géné-« rale; il n'a d'autre devoir que celui de procurer l'exécution des lois et « des règlements.

« Il est donc nécessaire que le Conseil d'État rédige un projet de décret, « ou pour déclarer que le droit de port d'armes est illimité, ou pour l'as-« sujettir à des règles générales et fixes, ou pour l'accorder à tous les « citoyens qui ont domicile et caution, ou pour ne le déférer qu'à tous ceux « qui, s'étant fait examiner par l'autorité, en ont acheté le libre exercice « au prix d'une contribution quelconque; et, dans ce cas, à qui cet « examen sera-t-il déféré? Ne sera-ce pas, au lieu du préfet, à la gendar-« merie, qui est le surveillant véritable et nécessaire des vagabonds?

« Sa Majesté connaît assez la théorie du Conseil pour prévoir que les « uns diront qu'il faut une loi et refuseront au gouvernement la faculté de « faire ce que fait un préfet; que d'autres préféreront le maintien des abus « au dérangement de leur système métaphysique, c'est, dans l'un et l'autre « cas, une mauvaise manière de voir, qui, à la longue, dénaturera nos « institutions.

« Il faut, par un décret, décider si le droit de port d'armes sera accordé « ou refusé à tous les citoyens, ou s'il sera refusé à quelques-uns dans tel « et tel cas, et accordé aux autres moyennant le payement d'une somme « d'argent. Dans cette dernière supposition, il faut aussi déterminer l'em-« ploi de cette contribution, soit qu'elle tourne au profit de l'État, soit « qu'on l'affecte aux hospices ou aux dépenses communales. Il pourrait y « avoir quelques motifs pour en faire une branche de revenu, qui, selon « plusieurs calculateurs, s'élèverait à plus d'un million, mais n'y a-t-il pas « un inconvénient très grave à infliger une flétrissure au citoyen, en lui « défendant le port d'armes? Tout noble était autrefois en possession de « ce droit; aujourd'hui, tout Français domicilié, tout citoyen qui, dans son « existence privée, donne à la société une caution de sa conduite, est « noble.

« Ces dernières considérations sont les règles absolues. Les circons-« tances peuvent exiger d'autres mesures. Sa Majesté attend ce qui lui sera « proposé par son Conseil. Elle l'invite à ne pas s'abandonner à une indif-« férence métaphysique, qui laisse faire sans s'embarrasser des consé-« quences, et à ne pas livrer à des magistrats isolés, qui n'ont pas l'en-« semble des mesures et des combinaisons générales de l'État, la faculté « d'imposer des obligations, de prescrire des règlements qui peuvent avoir « tant d'influence sur le caractère de la nation. — NAPOLÉON. » (*Correspondance de Napoléon*, t. XIV, p. 501.)

d'armes et donné lieu ainsi à des rumeurs, à des calomnies? Ils ne sont pas des vice-empereurs. Il est nécessaire que le Conseil d'État rédige un projet pour déclarer que le port d'armes est illimité, ou pour l'assujettir à des règles fixes, ou pour l'accorder à tout citoyen domicilié. Le permis de port d'armes appartiendrait plutôt à la gendarmerie qu'aux préfets. Si l'on perçoit une contribution, quelle en sera l'application?

Mme Devaines m'écrivit : « Comment le général se trouve-t-il « de la réponse de l'Empereur? Pour cette fois, vous devez être « satisfait de la justice qui vous est rendue, et de la manière « qui vaut bien quelque reconnaissance. Mais, par grâce, pré- « servez-vous du démon de la superbe. Plus vous êtes triom- « phant, plus vous devez être bon garçon. »

Je prouvai à Mme Devaines que je l'avais été avant sa recommandation, en allant au-devant du général. Je lui mandai qu'il paraissait ignorer ce qu'elle regardait comme un nouveau triomphe pour moi, la dictée de l'Empereur. Elle me répondit : « Je ne comprends pas comment le général ignore la réponse « de l'Empereur; il serait donc le seul qui ne la connaîtrait « pas. D'ailleurs, par le résultat, ne faut-il pas qu'il en soit ins- « truit? Il me semble qu'il aura beau vouloir faire la sourde « oreille, celui qui fait voir les aveugles et marcher les boiteux « saura bien lui faire entendre ce qu'il voudrait ne pas con- « naître. Je vous approuve infiniment d'avoir été généreux. La « première visite devait être faite par celui qui avait raison, et, « dans cette circonstance comme dans d'autres, c'est vous qui « l'avez presque toujours. Qu'y aurait-il donc eu de si extraor- « dinaire que le démon de la superbe se fût emparé de vous? « Vous n'auriez pas été le premier héros qui aurait perdu « la tête après la victoire; il y en a des exemples. Je sais que « les moralistes nous disent qu'il est beau d'être doux, clément, « généreux, quand on a triomphé. Mais entre ce que l'on fait, « ce que l'on voit et ce qu'on a imprimé, il y a de la diffé- « rence. Permis à vous de faire à qui bon vous semblera l'ap- « plication. »

Ce trait semblait à l'adresse de l'Empereur; cependant,

Mme Devaines professait toujours pour lui une admiration exaltée.

En l'an X, au Conseil d'État, j'avais entendu le Premier Consul dire que vendre les permis de port d'armes, ce serait avilir la nation; qu'il ne fallait vendre que les permis de chasse. Dans l'exécution, on n'avait tenu aucun compte de cette distinction. Cependant, d'après sa note dictée, l'Empereur paraissait ignorer complètement ce qui se pratiquait à cet égard, et croire que les préfets agissaient de leur autorité et commettaient des exactions. Tout cela avait été réglé par le ministre de la Police; ils n'agissaient que par son autorisation et lui rendaient compte. Les permis de port d'armes n'étaient demandés en général que pour la chasse; les préfets les délivraient d'après leur connaissance personnelle des individus ou sur le vu des certificats de moralité donnés par les maires. La rétribution, fixée d'abord à dix francs, fut portée à quinze en 1810. Les préfets avaient une caisse spéciale tenue par un employé de la préfecture, moyennant une petite remise. Le ministre de la Police ordonnançait des dépenses sur cette caisse. A la fin de l'année, il était rendu compte au ministre du montant de la recette justifiée par un état nominatif, en pièces de dépense ou en argent. En 1811, cette comptabilité fut transférée aux receveurs généraux. Dans mon département, le nombre des permis de port d'armes délivrés chaque année était d'environ cinq cents. Il n'y avait pas le quart des chasseurs qui en prissent.

D'après une décision de l'Empereur, les membres de la Légion d'honneur jouissaient gratuitement du droit de port d'armes.

J'entrai dans quelques explications avec Siméon sur la pièce dictée par l'Empereur. Il me répondit : « Vos observations « sont très justes ; mais vous savez que l'auteur s'abandonne « souvent à sa brillante imagination ; il jette toutes les idées « qui lui viennent, sauf à les mûrir. »

Saturé de ma préfecture, je cherchais une porte pour en sortir, mais une porte honorable et utile. Je rêvai le Sénat et la présidence du collège électoral de mon département (la

Vienne) pour me faire nommer candidat. J'en écrivis à Siméon; il me répondit : « Il me semble que votre département ne doit « s'assembler qu'en l'an XVI, et nous sommes en l'an XV. Ce « n'est donc que dans un an. Vous aurez le temps de solliciter « la présidence que vous désirez. Je m'étonne de ce désir qui « vous expose à une dépense de 10 000 à 12 000 francs et qui « ne vous conduira à rien, si j'en juge par ce qui s'est passé « cette année à l'égard de Jaubert, notre collègue, qui est allé « présider son département. Il est parti avec l'ordre de tenir « table, et il lui en a coûté, frais de voyage compris, « 12 000 francs. On l'a prévenu en même temps que Sa « Majesté ne verrait pas avec plaisir qu'il fût présenté au Sénat, « parce qu'elle veut y appeler de son propre mouvement les « conseillers d'État, à moins qu'ils soient âgés, ou qu'ils soient « présentés par des collèges qu'ils n'influencent pas par leur « présidence. Vous irez donc dépenser beaucoup d'argent sans « utilité. Vous recevrez le même ordre que Jaubert et vous ne « vous laisserez pas nommer candidat, ou bien si l'on vous « nomme, l'Empereur ne fera aucun cas de cette nomination « parce qu'il la regardera comme suggérée ; d'ailleurs, il vous « jugerait trop jeune. Moi qui ai cinquante-six ans et qui ne « suis pas par conséquent dans le même cas que vous, je ne solli- « citerai pas la présidence des Bouches-du-Rhône, dans la « crainte qu'elle ne me fût qu'onéreuse. Si on me la donne « sans que je la demande, je l'accepterai parce qu'il ne faut « rien refuser de ce que l'Empereur donne ; mais je l'accep- « terai comme une charge dont le profit est beaucoup trop « incertain. »

J'avais entretenu Mme Devaines de mon dégoût pour certains hommes et certaines choses; elle me donna de bons conseils ; je lui en témoignai me reconnaissance et elle m'écrivit : « Je vous remercie d'avoir été si docile. Prenez donc les « hommes tels qu'ils sont. Ce sont en général de grandes « canailles, mais ils sont ainsi. Votre sévérité, votre probité, « votre droiture ne les feront pas changer. Il n'y a rien à « gagner à vouloir les réformer, encore moins à prétendre « s'en passer. J'aurai bien de la peine à faire de vous un cour-

« tisan philosophe, mais je travaillerai tant que je le pourrai « à ce que vous ne deveniez pas un sauvage.

« Puisque nous en sommes sur vos louanges et vos amabi- « lités avec tout ce qui est si peu aimable tant là-bas que dans « le reste du monde, dites-moi comment vous êtes avec votre « très difficile et très bavard archevêque. C'est encore un « *constituant*, et que j'estime très médiocrement. Je le crois un « mauvais coucheur, mais il n'en faut pas moins coucher avec « lui, surtout à présent que nous croyons en Dieu. »

Je ne sais trop ce que je lui répondis ; elle m'écrivit encore : « J'ai beaucoup ri de votre détail sur l'archevêque. C'est encore « un gueux de prêtre indécrottable ; je ne puis le souffrir ; je « l'ai toujours regardé comme un intrigant. Mais comme il ne « manque pas d'un certain esprit, il faut d'autant plus « d'adresse de votre part pour le maintenir. Si vous voulez « être bon garçon, je suis persuadée que vous finirez par être « le maître, car enfin il faut toujours que ce soit la raison qui « l'emporte, du moins, j'aime à le croire. »

Je trouvai le jugement trop sévère et j'essayai de défendre ce pauvre archevêque. Mme Devaines répliqua : « C'est par « taquinerie que vous prenez le parti du prélat *constituant*. C'est « précisément parce qu'il a été philosophe et surtout patriote « que je ne l'aimerai jamais. Vous êtes bien heureux que je « n'ajoute pas quelque chose de plus sévère, mais comme je « vous aime, et bien sincèrement, je ne veux rien dire contre « les patriotes. »

Une autre personne était antipathique à Mme Devaines, c'était une femme. *Corinne* allait paraître ; elle m'écrivit : « Je « vous annonce un roman-voyage de Mme de Staël, qui se « glisse le plus près qu'elle peut de Paris. Elle a loué une terre « à cinq lieues de Saint-Germain, où elle a fait nombre de « courses. Fouché, qui la tolère, dit cependant que, si elle con- « tinue, il est persuadé qu'elle finira par venir se mettre dans le « lit de l'Empereur. Je vous annonce des mémoires roma- « nesques de Benjamin Constant. Tout cela est sous presse, « (28 janvier 1807). »

— « Vous avez reçu *Corinne*, ainsi que vous le désiriez ; dites

« m'en votre opinion, je le veux absolument ; vous aurez la « mienne en échange.

« Avez-vous lu le discours du cardinal Maury ? On m'en a « tant parlé et menacé d'un si grand ennui que je le tiens pour « lu (2 juin 1807). »

— « Vous avez été beaucoup plus indulgent que moi pour « *Corinne*, et si vous étiez là, nous nous disputerions fièrement. « En somme, je vous félicite de votre jugement ; il me prouve « que vous êtes encore jeune, ce qui est une excellente chose à « conserver. Moi qui ne le suis plus du tout, je me suis « ennuyée à mourir du premier volume. J'ai été dans une « colère continuelle de ce mélange de voyage, de descriptions, « avec la partie romanesque. Je n'ai pas été attendrie un ins- « tant. J'ai trouvé beaucoup d'esprit, mais du mauvais goût ; « de l'amphigouri. En tout, je préfère *Delphine* avec tous ses « défauts (26 juillet 1807). »

Pour réparer les pertes énormes faites dans la campagne d'hiver et surtout à la bataille d'Eylau, l'Empereur ordonna l'appel de la conscription de 1808 : « J'espère, m'écrivit « Siméon, qu'elle amènera la paix. L'événement de Constanti- « nople décidera peut-être les Anglais à y accéder ; c'est à quoi « elle tient. Les Russes et les Prussiens la feraient volontiers, « si nous voulions ne traiter qu'avec eux. Mais puisque les « Anglais sont partie au procès et l'ont suscité, nous voulons « qu'ils soient partie dans la transaction, ou que les Russes et « les Prussiens se déclarent avec nous contre eux. Voilà notre « politique (21 avril 1807). »

Malgré les victoires, les bulletins pompeux et les félicitations du Sénat, Paris était dans la désolation. Mme Devaines m'écrivait : « Je ne vous dis rien sur les événements de la guerre ; « ils sont si affligeants qu'il faut se taire. Dieu veuille seule- « ment nous ramener l'Empereur ! Je ne forme pas d'autre « vœu.

« Ce pauvre Réal a perdu son fils. Dans sa dernière lettre, il « écrivait à son père : « L'Empereur a refusé à mon colonel « de me faire lieutenant parce que je suis trop jeune ; mais je « l'y forcerai bien et à me donner la croix. » Le père n'avait

« pas répondu à cette lettre, ne voulant ni l'exalter davantage
« ni le refroidir. Et c'est sa mort qu'il a apprise ! Ils sont au
« désespoir. Hélas ! Il va y avoir bien des larmes versées, s'il
« faut en croire ce que l'on dit. Nous attendons, cette semaine,
« cette bonne Impératrice; j'ai vu des lettres de Mayence qui
« disent qu'elle se désole de s'éloigner de l'Empereur. Cela me
« paraît très croyable ; j'en ferais autant à sa place. »

Tout annonçait la paix. Siméon m'écrivait : « Nous en avons
« de grandes espérances ; nous les fondons sur l'armistice
« demandé par les Russes et sur la conviction où ils doivent
« être que nous sommes plus forts et plus habiles qu'eux. Appa-
« remment, ils ne voudront pas que nous allions jusqu'à
« Riga. »

La paix fut conclue à Tilsit (1); Regnaud de Saint-Jean-d'Angély m'écrivit : « Qu'en dis-tu de ces victoires, de cet
« armistice, de cette paix ? *Magnus ab integro...* En attendant,
« nos coteries de Paris sont indignes, et tous les intérêts souf-
« frants clabaudent, parce qu'il n'y a rien au fond des cœurs en
« faveur de l'administration et du gouvernement. »

Le jugement était sévère. Était-il juste ? Vu la position de celui qui le portait, il faut bien le croire.

D'un autre côté, Mme Devaines, qui avait déploré si amèrement les malheurs de la guerre, était dans l'enthousiasme et m'écrivait : « La voilà, cette paix si désirée ! Elle est assez
« belle. Les Anglais doivent être enragés et le roi de Prusse
« bien honteux de ne rentrer dans ses États qu'en considéra-
« tion de l'empereur de Russie. C'est une incroyable chose que
« tout ce qui s'est passé depuis dix mois ; et l'on ne peut se
« lasser d'admirer le génie de l'Empereur. Si les puissances de
« l'Europe voulaient bien se persuader qu'elles perdront
« quelque chose toutes les fois qu'elles voudront se mesurer
« avec lui, peut-être finiraient-elles cette lutte qui les fait
« paraître si petites. »

L'Empereur envoya une ambassade extraordinaire en Perse pour décider le Schah à marcher dans l'Inde contre les Anglais.

(1) 7 juillet 1807. La victoire de Friedland avait été remportée le 14 juin.

L'ambassade était composée du général Gardanne et d'officiers distingués, Fabvier, Trézel, Lami. La nomination du général Gardanne fit une certaine sensation à Marseille; il était originaire de cette ville. En l'an XI, je l'y avais trouvé inspecteur aux revues. En l'an XIII, il devint aide de camp de l'Empereur et gouverneur des pages, sans qu'on pût deviner la cause de cette étonnante fortune. Par ses services militaires, il ne sortait pas de la foule des généraux. Dans la vie civile, il était timide, distrait, embarrassé. Son physique et sa tournure n'étaient pas propres à lui attirer la considération des Persans, qui, comme tous les peuples peu civilisés, estiment beaucoup une haute stature et l'air martial. Son père (ou son aïeul) avait été consul dans ce pays et y avait laissé une mémoire honorée. Ce fut probablement la raison pour laquelle l'Empereur jeta les yeux sur le général. Il emmena avec lui son frère, propriétaire à Marseille, tout à fait étranger aux affaires et connu seulement par son extrême dévotion. Ils avaient, disait-on, l'espoir de découvrir à Téhéran un trésor que leur père y avait enterré et dont ils avaient le secret. C'était du moins une tradition qui, d'après le bruit populaire, existait dans la famille. On croit qu'ils ne rapportèrent de Perse que quelques présents du Schah, entre autres l'ordre du Soleil. L'ambassade échoua. A son retour, le général tomba dans une disgrâce aussi imprévue que l'avait été sa faveur. Cependant, quelque temps après, il reçut le titre de comte et une dotation. Son frère publia le *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse en 1807-1808*, relation insignifiante, négligée, très sec itinéraire.

Le bruit se répandit que M. Delattre quittait la préfecture de Vaucluse. Avant de savoir si cela était vrai, tout Aix fut en mouvement. Le sous-préfet, M. de Jouques, déjà recommandé par Portalis pour une préfecture, allait aux informations et se mettait sur les rangs. En attendant, on se disputait sa place. Le maire, M. de Fortis, y aspirait et y avait quelques droits. M. de Galiffet lui succédait à la mairie. Cet arrangement avait l'assentiment de Siméon, mais il avorta; M. Delattre resta préfet.

On parlait beaucoup de la retraite de M. Anthoine, maire de

Marseille. J'en écrivis à Siméon ; il me répondit : « Mon opinion « est que M. Anthoine menacera longtemps de sa démission « avant de la donner. Il calculera que la mairie est un moyen « de se faire proposer comme candidat au Sénat pour la pro- « chaine élection; il ne voudra pas la perdre. Il calculera « encore que les services réels ou présumés dans cette place « fournissent un motif aux sollicitations que ses illustres « parents peuvent faire pour que l'Empereur l'appelle au Sénat « de son propre mouvement ; que s'il donnait sa démission, il « déplairait probablement à Sa Majesté qui ne récompenserait « pas un démissionnaire. Je crois donc que vous jouirez long- « temps de M. Anthoine comme maire ; son intérêt n'est pas « d'abandonner la place. Il lui est même plus avantageux de « fatiguer le gouvernement de ses prétentions; car on peut, pour « s'en débarrasser, le placer au Sénat, au lieu qu'on l'oubliera, « s'il se retire et s'il ne fait plus parler de lui. »

— « Votre maire parle toujours de *sa retraite* et propose sa « succession. Je sais qu'il a témoigné à M. de Panisse le désir « de la lui transmettre. M. de Panisse n'en veut pas, par mille « excellentes raisons, et prie qu'on détourne de lui cette charge « et cet honneur. Il lui serait impossible d'accepter ; il faut lui « épargner le désagrément de refuser. On m'écrit sur cela « comme s'il s'agissait déjà du remplacement de M. Anthoine. « Ce n'est pas de sa démission que l'on parle, mais du renou- « vellement périodique des maires ; il n'est pas exclusif de « confirmation, et je persiste à croire que M. Anthoine restera « jusqu'à ce qu'il ait obtenu une autre place. »

Le renouvellement périodique des maires étant arrivé, j'eus à présenter une liste de candidats. Certes, j'avais fait une assez triste épreuve de l'administration et du caractère de M. Anthoine; il s'était déclaré mon ennemi. Précisément par cette raison et pour qu'on ne m'imputât pas d'agir dans mon intérêt personnel, par considération aussi pour sa famille qui désirait sa réélection, je présentai M. Anthoine en première ligne pour la mairie de Marseille. Dans l'incertitude de sa nomination, il disait qu'il en avait assez, qu'il n'en voulait plus, et qu'il proposait, pour le remplacer, M. de Panisse.

M. de Panisse était un de ces nobles d'Aix qui daignaient se mésallier avec de riches héritières du négoce de Marseille. Il avait épousé Mlle Borelly, peu favorisée des dons de la nature, mais qui lui avait apporté, outre le beau château de ce nom, une grande fortune. Homme de bonnes manières, d'une extrême politesse, d'une grande réserve, il était à la tête d'une petite société composée d'une poignée de nobles et de quelques bourgeois singeant la noblesse, et qui se croyait dépositaire des traditions de l'ancienne bonne compagnie, voire même de la vieille monarchie. Cependant, à très peu d'exceptions près, ce petit monde d'élite venait très exactement à la préfecture faire sa cour et en partager les plaisirs. M. de Panisse en donnait l'exemple. J'avais pour lui les égards dus à sa position sociale ; il en profitait, à l'occasion, pour ses intérêts particuliers et afin de rendre service. Du reste, il ne montrait aucune ambition et paraissait préférer sa tranquillité personnelle à l'exercice de fonctions publiques. M. Anthoine, dont le but était d'arriver au Sénat, et à qui ses alliances semblaient devoir assurer tôt ou tard cette faveur, fut réélu, accepta et resta maire.

La princesse Pauline vint aux eaux de Gréoux (1) pour sa santé ; elle était réellement malade. Elle arriva à Aix ; elle n'avait pas été annoncée officiellement ; elle ne fut pas moins l'objet d'hommages et de soins officieux. Elle avait à sa suite MM. Auguste de Forbins, son chambellan, Montbreton, son écuyer, Peyre, son médecin, Mme de Brehan, sa dame d'honneur, Mme Millot, sa lectrice, etc. M. de Forbin étant du pays, se trouvait sur son terrain ; ses compatriotes secondèrent avec empressement ses vues pour amuser sa belle princesse et lui faire les honneurs de la ville. Elle y était précisément à l'époque de la Fête-Dieu. On lui fit la galanterie d'une représentation de ces diableries inventées par le roi René. Je crois même qu'elle contribua de sa bourse à la dépense qui n'était pas portée au budget, et que, malgré son amour fraternel, l'Empereur aurait difficilement approuvée, car il n'entendait pas que les voyages des personnes de sa famille fussent à charge aux localités.

(1) Canton de Riez (Basses-Alpes).

J'ai déjà dit que je n'avais eu aucunes relations avec les sœurs de l'Empereur. Je n'étais pas connu de la princesse, je ne lui avais jamais parlé. J'allai à Aix avec ma femme lui rendre mes devoirs et lui offrir mes services. Elle fut très aimable et nous engagea à venir la voir à Gréoux. Elle voulut même y emmener ma femme. Je pensai qu'il ne convenait pas que la femme d'un préfet allât, hors de son département, faire cortège à la princesse, et pour ainsi dire à la suite des dames de sa maison. Je la remerciai et je la priai de nous excuser si les devoirs qui nous retenaient à Marseille ne nous permettaient pas de lui faire souvent notre cour. J'étais un mauvais courtisan. Je sus depuis que la princesse m'avait trouvé froid et sévère et qu'elle en avait été un peu effrayée.

J'écrivis à mes amis de Paris au sujet de la belle voyageuse. Mme Devaines me répondit : « Je vous fais mon compliment de « la bonne réception que vous avez eue de la princesse. Je suis « charmée que le voyage ne l'ait pas trop fatiguée. Quel charmant « visage elle a encore malgré la maladie ! » C'était la vérité.

Siméon ajouta : « Il me semble qu'on s'est bien conduit à « Aix pour la princesse. Sans doute on n'a fait que ce qu'on « devait; mais on ne fait pas toujours son devoir. »

La princesse voyageait en poste; elle était en outre suivie d'une litière et de porteurs ; elle y montait lorsqu'elle était fatiguée ou qu'elle avait à craindre des cahots. Désagréables pour tout le monde, ils pouvaient lui être funestes ; du moins son médecin l'entretenait dans cette idée. Elle me pria donc de faire mettre en bon état la route d'Aix à Gréoux.

Princesse et jolie femme, elle croyait qu'elle n'avait qu'à vouloir et que rien n'était plus facile que de la satisfaire. Malheureusement, il s'agissait d'une route départementale et l'on avait bien de la peine à tenir les routes impériales en état de viabilité. D'ailleurs, il n'y avait pas de fonds pour une dépense extraordinaire. Cependant, pour ne pas trop mécontenter la princesse, je m'industriai avec les ingénieurs pour faire à la hâte boucher quelques trous et surtout écarter les pierres roulantes qui étaient très communes. On était heureusement dans la belle saison ; mais restait encore le plus grand fléau des voya-

geurs, la poussière. Je ne sais si un courtisan de Louis XIV ou de Louis XV n'aurait pas trouvé le moyen de faire arroser la route ; quant à moi, je n'y pouvais rien.

Je ne m'occupai plus de la princesse lorsqu'elle fut à Gréoux. Ces eaux, situées dans une contrée aride et solitaire, étaient peu connues. Il n'y avait pour tout logement que la maison du propriétaire de la source. On spéculait sur la princesse pour mettre ces eaux à la mode. Elle renouvela à ma femme l'invitation d'aller y passer quelque temps et m'engagea à l'accompagner.

Après avoir voyagé toute une nuit, nous y arrivâmes à midi. Le soleil était brûlant, la chaleur étouffante. La princesse avait passé une mauvaise nuit ; elle était de très mauvaise humeur et retirée dans ses appartements pour reposer. La consigne était de ne pas faire le plus petit bruit, ni le moindre mouvement. Chacun était renfermé chez soi pour éviter la chaleur, bâiller ou dormir. Personne pour recevoir, pas une chambre où se réfugier avec son bagage ; il n'y en avait pas de vacante. Enfin, ma femme trouva une des dames qui voulut bien la recueillir en attendant qu'on lui procurât un logement. J'allai aux alentours de la maison chercher un ombrage pour m'abriter. De l'ombrage à Gréoux ! J'étais bien tombé. Je ne trouvai qu'un pavillon circulaire couvert en chaume, soutenu par des poteaux, ouvert de toutes parts. De guerre lasse, je m'y étendis sur un banc, succombant au sommeil, dévoré par les mouches, et pestant contre le pays, les princesses et la cour.

Quand je pus enfin trouver à qui parler, on me dit : « Eh ! « mon Dieu, que venez-vous faire ici ? La princesse est ennuyée, « fatiguée de ce séjour ; elle n'y peut plus tenir. Elle va se « rendre à *la Mignarde* (1), le prince y est attendu. » J'en fus enchanté. J'avais mes chevaux et je ne demandais pas mieux que de décamper au plus vite. Cependant la princesse n'avait donné aucun ordre de départ, rien n'était préparé, on espérait avoir quelque temps devant soi. On dîna ; elle ne parut pas à table. Après le dîner on se promenait dans le jardin ; les per-

(1) Dans les environs d'Aix.

siennes d'une porte s'ouvrirent; une femme sortit, en peignoir blanc, les cheveux en désordre, l'air animé, hâtant le pas : c'était la princesse. « Mesdames, dit-elle, je pars ce soir. « Arrangez-vous, Montbreton, faites de suite toutes les disposi« tions. » Les dames, stupéfaites, gardèrent le silence. L'écuyer dit que cela n'était pas possible, qu'il n'avait pas assez de chevaux, qu'il en avait disposé pour aller au-devant du prince... La princesse ne voulut rien entendre, persista et rentra dans son appartement comme un acteur dans la coulisse après avoir débité son rôle. Alors tout le peuple esclave reprit courage et cria : « Ça ne se peut pas... Je n'ai rien de prêt... C'est un « caprice, de la folie... Elle partira toute seule... Qu'elle s'ar« range! » Caprice, folie de princesse, c'était vrai, je ne pouvais pas en disconvenir.

Quand son accès fut passé, elle fit sa toilette et on entra chez elle. Elle fut bonne et aimable, s'excusa envers ma femme et moi, et nous dit qu'elle espérait nous dédommager à la Mignarde. On combattit son projet si subit de départ, dans son intérêt, pour sa santé, on lui demanda un petit délai. Elle écouta, discuta, trouva réponse à tout et persista. Sur le manque de chevaux, il lui échappa de dire : « Il y a ceux de Thibaudeau; qu'on les prenne! » Le rouge me monta au visage. « Princesse, répondis-je, pour votre personne je « n'aurais rien à refuser; mais pour votre suite...? Prin« cesse, il faut que je parte; je garde mes chevaux. » — Oui, « répliqua-t-elle, vous avez raison. Comme je coucherai en « route, vous marcherez toute la nuit et vous m'annoncerez à la « Mignarde. » Elle sortit pour se promener; arrivée à un petit ruisseau qui était à sec mais très pierreux, elle me dit : « Portez-moi. » Je la pris dans mes bras et je traversai le ruisseau. Elle était légère comme une plume.

Enfin elle partit presque seule, mes chevaux étant fatigués, je les laissai reposer et je me mis fort tard en route, la nuit, laissant à Gréoux toute la suite se débattre sur les moyens d'en sortir. Le matin, je rejoignis la princesse dans un mauvais gîte où elle avait couché. Elle n'avait rien emporté, rien trouvé; elle avait été dévorée par toutes sortes d'insectes; elle se disait

abîmée et la plus malheureuse femme du monde. Je me permis de la plaisanter sur ses caprices de princesse qu'il fallait bien payer et, pour lui en faire plus vivement sentir les inconvénients, ma femme et moi nous mangeâmes de bon appétit un mauvais déjeuner de sa mauvaise auberge.

Elle se remit en route ; nous cheminions à côté d'elle dans la forêt de Cadarache. Les arbres nous garantissaient encore des premiers rayons du soleil ; il y avait un peu de fraîcheur. Sa calèche était découverte, elle y était mollement étendue. Malgré la fatigue d'une mauvaise nuit empreinte sur ses traits, une langueur voluptueuse animait ses regards, elle était charmante. Je le lui fis comprendre. « Comment, me dit-elle, vous êtes galant ? Je ne l'aurais pas cru. » Elle me parla alors de l'effet que j'avais produit sur elle à notre première entrevue. Je terminai ce sujet en lui disant qu'elle n'avait à mes yeux qu'un défaut. — « Lequel ? » me demanda-t-elle. — « D'être, lui « répondis-je, la sœur de l'Empereur. » Un sourire me prouva qu'elle m'avait compris. Elle allait lentement, je la quittai et je pris les devants pour l'annoncer à la Mignarde. C'était une des plus jolies campagnes du territoire d'Aix, appartenant à M. Rey, commissaire des guerres. La princesse s'y établit et y tint sa cour.

Ce n'était plus un désert comme Gréoux. Les fonctionnaires, la noblesse, les élégants d'Aix et de Marseille y accouraient. Il y eut cercles, bals, amusements de toute espèce. Le prince vint y passer quelques jours. J'eus occasion de le connaître. Sous le rapport intellectuel, c'était un homme fort ordinaire. Il était là un très petit garçon, sur le pied du mari d'une reine d'Angleterre et encore moins que cela. On ne prenait pas garde à lui, tous les hommages étaient pour la princesse. Il en était assez vexé ; on voyait le sang Borghèse se révolter en secret contre la suprématie du sang Bonaparte exercée par une femme. Il eut un jour un accès de jalousie et il y avait de quoi, j'en fus témoin avec le général Cervoni. Celui-ci ne se gênait pas avec le prince, le plaisantait sur sa susceptibilité pour un accident si commun et lui récitait à ce sujet des vers italiens. Le prince dit que sa femme était bien heureuse d'être la sœur de l'Empereur ; que

sans cela il lui donnerait une correction dont elle se souviendrait. Cela se passait à six heures du matin dans le jardin où nous prenions le frais, sous les fenêtres de la princesse qu'il supposait être dans d'autres bras que ceux de Morphée. L'intérieur de cette petite cour était en proie à toutes sortes d'intrigues. La princesse était une bonne personne, mais un enfant gâté; elle avait des caprices, des mouvements de vivacité et de despotisme fort déplaisants. Une fois, je la vis jeter un livre au visage de M. de Forbin. Le chambellan dévora cet affront, que n'auraient pas souffert aussi patiemment beaucoup de domestiques.

La princesse se dégoûta de la Mignarde, comme elle s'était dégoûtée de Gréoux, et voulut venir à Marseille, je n'étais pas logé de manière à la recevoir; on travaillait à l'hôtel de la préfecture. Le général Cervoni avait une assez jolie campagne à *la Capelette*, à une demi-lieue de la ville. Il ne se pressait pas de l'offrir, sachant, lui homme d'ordre, comment la suite de la princesse usait et abusait. Elle s'y invita elle-même et il ne put pas reculer; mais comme il avait une course à faire à Toulon, il exigea seulement qu'elle attendît son retour. C'était une raison pour qu'elle ne l'attendît pas. Il fallut encore improviser quelques réparations à la route d'Aix à Marseille. Peine perdue; la princesse voyagea dans sa portantine. Elle se reposa quelques moments à la campagne de M. Bourguignon, à Septèmes et arriva à la Capelette. Le général n'y était pas. A son retour, il trouva sa maison envahie, sens dessus dessous; il entra en fureur et menaça de tout jeter par les fenêtres. La princesse lui fit quelques caresses ; il se résigna.

Reparaître à Marseille, c'était pour elle une épreuve délicate. En 1793, lorsque Mme Bonaparte mère, fuyant la Corse, s'était réfugiée dans cette ville avec ses trois filles, on y avait vu la jolie petite Pauline, âgée de treize ans, dans la médiocrité comme toute sa famille. Les malins se plaisaient à rappeler ce temps-là, et les ennemis à en citer des traits et des anecdotes. Aussi la princesse se montra peu en ville et reçut à la Capelette. Son voyage faillit m'être fatal, j'habitais alors, à un bon quart d'heure de là, la campagne de M. Mossy, au quartier de Sainte-

Marguerite. Un jour que la princesse nous avait invités à dîner, ma femme se rendit de bonne heure chez elle; j'oubliai de commander mes chevaux. Quand il fallut partir, on ne trouva pas le cocher; je fus obligé d'aller à pied. La chaleur était grande, je marchai vite, j'arrivai tout en nage. On était à table; la salle à manger était très fraîche, une espèce de cave. Après dîner, la princesse me dit qu'elle voulait venir chez moi passer la soirée. Ma femme prit les devants pour la recevoir. A l'approche de la nuit la princesse monta dans sa portantine; je l'accompagnai à pied à travers des prés et avec une rosée abondante comme il y en a habituellement dans le pays. Ma femme avait improvisé une petite fête, des fleurs, de la musique, des danseurs et danseuses, des rafraîchissements. Je me sentis saisi par la fièvre; je résistai tant que je pus, mais enfin je fus obligé de céder au mal; je dis à ma femme de m'excuser auprès de la princesse et j'allai me mettre au lit. La danse n'en continua pas moins fort avant dans la nuit. Je fis une maladie très sérieuse et je fus en danger pendant plusieurs jours. Il aurait été cruel de mourir pour une cause aussi futile; enfin, je m'en tirai à l'aide de la médecine et de la nature. Pendant ce temps-là, la princesse quitta la Provence.

CHAPITRE XV

Siméon envoyé en Westphalie; ses regrets. — Mort de Portalis. — Affaire de l'octroi de Marseille; le régisseur arrêté; les conseillers de préfecture mandés à Paris; Regnaud me transmet de la part de l'Empereur son opinion bienveillante pour moi. — Cambacérès dans le Midi. — Dépôt d'étalons à Arles; race de chevaux de la Camargue. — Bruits de divorce de l'Empereur; son voyage à Bayonne; la municipalité de Marseille lui envoie une députation. — Le roi Charles IV et sa famille à Marseille. — Arrivée de l'état-major de l'armée de Dupont, après la capitulation de Baylen. — Le général Marescot arrêté chez moi.

L'Empereur envoya dans le royaume de Westphalie une régence composée de trois conseillers d'État, Beugnot, Siméon et Jolivet. Je perdis dans Siméon un correspondant éclairé, un zélé défenseur, un ami dévoué dont le suffrage avait d'autant plus de poids dans les affaires de mon département qu'il était du pays.

« Ah! je conçois, m'écrivit Mme Devaines, que vous le regret-« tiez pour vous; on ne peut pas avoir un plus honnête « homme pour ami. Et moi aussi je le regrette vivement, et « cela sans penser à ma propre peine, mais bien à toutes celles « qui l'attendent. Il est parti, le malheureux, résigné à tout, mais « n'ayant ni instructions, ni argent pour le voyage, ni certi-« tude pour son traitement, ni aucune idée sur la durée de « son éloignement. Dans tous les cas il aurait obéi à l'Empe-« reur, mais à plus forte raison dans la triste position où sont « ses affaires. » Il avait éprouvé une forte banqueroute.

Il partit le 21 août 1807 pour Cassel, et son beau-frère Portalis, qu'il avait laissé à peine malade, expirait le 25. On prétendait que Siméon, s'il s'était trouvé à Paris, aurait pu lui succéder. C'était l'opinion de Mme Devaines. « Difficilement, « pensait-elle, on ferait un meilleur choix, surtout pour ce « ministère. Il avait tout, esprit, bon esprit, sagesse, modéra-

« tion, respect pour les institutions qui devaient influer sur le « bonheur général. » (Lettre du 31 août.)

Par le crédit de Cambacérès, le portefeuille des cultes fut provisoirement confié à Portalis fils, adjoint à son père depuis 1803, sous le titre de secrétaire général. Siméon ne s'était pas fait illusion. « Si l'on m'avait voulu, m'écrivit-il, on m'aurait « rappelé. Il était juste que M. l'archi-chancelier fît éclater en « faveur de mon neveu l'amitié qu'il avait pour le père et « qu'il s'efforçât de lui conserver ce ministère; il l'a fait et j'y « applaudis. » (Lettre du 26 septembre.)

J'éprouvai une véritable peine de la mort de Portalis. Il avait de l'amitié pour moi, j'étais lié avec toute sa famille, et le pays perdait un homme de mérite, de talents distingués, âgé de soixante-deux ans, qui pouvait longtemps encore rendre d'honorables services. J'exprimai mes regrets à sa veuve, sœur de Siméon. Elle me répondit : « Les expressions de vos regrets sur « la mort du meilleur des époux m'ont extrêmement touchée. « On aime à voir sa douleur partagée par les cœurs sensibles, « et la perte que l'on a faite vivement sentie par des personnes « capables de l'apprécier. Les éloges que vous donnez à feu « M. Portalis ne peuvent donc m'être indifférents, ainsi que les « sentiments que vous et Mme Thibaudeau voulez bien me « témoigner. » (Lettre du 17 septembre.)

— « J'étais bien sûr, m'écrivit Siméon, que vous donneriez « quelques regrets à Portalis. C'était un homme de talent, et il « y joignait une sorte de bonhomie qui rendait son commerce « aimable. Je vous remercie de la pensée et du désir que vous « avez eu de me voir à sa place. On m'a écrit de Paris que le « public me désignait assez généralement. Mon neveu paraît « destiné à recueillir le bel héritage de son père; je ne saurais « le lui envier. » (Lettre du 14 octobre.)

Ce ne fut que provisoirement; Bigot de Préameneu le recueillit définitivement. Mais Portalis fils, déjà maître des requêtes, fut nommé conseiller d'État; il n'avait que vingt-neuf ans. L'Empereur décerna une statue à Portalis et accorda à la veuve une pension de 20 000 francs. Il fit rendre exprès la loi du 11 septembre qui portait à ce taux le maximum des pen-

sions jusqu'alors fixé à 6 000. La famille Portalis fut comblée.

Siméon me tenait au courant de sa nouvelle position. « J'ignore, m'écrivait-il, où me conduira cette mission-ci. Elle a « ses difficultés, parce que nous avons à plaire à l'Empereur « qui nous a nommés, et au roi dans les États duquel nous « sommes envoyés. Vous savez combien il est difficile de servir « deux maîtres. Nous ferons notre devoir et nous attendons « sans crainte les résultats.

« Cassel est une jolie ville très bien bâtie, entourée de jardins « et de superbes promenades. Si ce n'était l'hiver qu'on nous « dit y être froid, ce serait un pays enchanteur. Sous un climat « plus tempéré, on y accourrait comme dans un Élysée. Je n'ai « rien vu de mieux nulle part. La langue française y est très « répandue. Je ne vous dirai pas de la société autant de bien « que du matériel. On est pauvre et vain. On ne va donc pas et « on se montre peu. Les hommes qui ont besoin de nous « viennent le matin faire des prosternations. Les femmes ont « fait des visites d'étiquettes à Mme Lagrange, femme du géné- « ral qui est ici, et puis c'est tout. On ne va pas chez elles. « Leur dîner à midi et leur souper à sept ou huit heures sont « encore un nouvel obstacle à ce que l'on puisse vivre en société. « Nos plaisirs seront courts de ce côté, mais nous ne sommes « pas ici pour nous divertir. Nous avons un spectacle allemand. « Je ne sais pas jusqu'à quel point l'arrivée du roi animera la « ville. On y paraît doux et patient, déterminé à l'obéissance. « On nous aimera peut-être un jour; mais il faudrait pour cela « une grande sagesse et une grande économie dans le gouver- « nement. J'ignore quand aura lieu la prise de possession du « roi, pour laquelle rien ne se prépare, quoiqu'elle fût d'abord « indiquée au 1er octobre. Je ne sais pas davantage quel degré « de confiance il nous accordera, et par conséquent quel sera le « terme de notre séjour ici. Quelque part que je sois, vous y « aurez toujours un ami. » (Lettre du 26 septembre.)

— « Aujourd'hui finit la régence dont je suis membre. Le roi « entre dans ses États; il sera ce soir ou demain à son château « de Willemshohe, à une lieue de Cassel, d'où il fera son entrée « le lendemain ou le surlendemain.

« L'Empereur nous a fait connaître que son intention est que « nous restions auprès du roi comme conseils pour l'aider dans « l'administration de son royaume et pour l'exécution de la Cons- « titution. Le temps de mon séjour est donc indéterminé. En « attendant, mes deux collègues et moi nous ne sommes plus en « service ordinaire; nous avions pourtant espéré d'y être con- « servés. Nous comptions sur le traitement pour nos familles à « Paris, celui que nous avons ici ne pouvant suffire à la double « maison que chacun de nous doit avoir à Paris et à Cassel. « Nous verrons comment le roi suppléera à cette insuffisance. » (Lettre du 7 décembre.)

Je nourrissais toujours le projet de sortir de la préfecture et de revenir à Paris. J'en entretenais mes amis. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély me répondit : « Tu peux bien être sûr de mon vif « désir de t'être en aide selon ma faible influence pour te rap- « procher de nous. Vrais amis de l'Empereur, partisans coura- « geux des idées modérées, défenseurs de ce que la Révolution « a de bon, nous sommes en petit nombre, nous avons besoin « de nous rapprocher les uns des autres et la loyauté de ton « caractère convient au mien. Compte donc sur tout ce qui « dépendra de moi. Je verrai Maret à son retour et, à l'occasion, « sois-en certain, nous mettrons toutes voiles dehors. » (Lettre du 20 juillet.)

Ainsi, les hommes de la Révolution les plus modérés et les plus attachés à l'Empereur, tels que Regnaud, se sentaient isolés et débordés par des hommes nouveaux dont s'environnait l'Empereur. Son projet était de substituer peu à peu l'école impériale à l'école révolutionnaire. Je ne doutais pas de l'amitié de Maret, mais je ne le croyais pas capable de plaider chaudement ma cause. D'ailleurs, le motif pour lequel Regnaud aurait désiré me rapprocher de lui était précisément la raison pour laquelle l'Empereur ne s'en souciait pas. Une affaire dont je vais parler détruisit toutes mes espérances, ou du moins les rejeta plus loin.

L'octroi de Marseille était un des objets sur lesquels portait la dénonciation contre moi remise en l'an XIII à l'Empereur par l'amiral Ganteaume; elle n'eut alors aucune suite. Cette affaire

fut reprise par l'administration municipale après la nomination de M. Anthoine (1). Elle était très mal disposée pour le régisseur intéressé Baroil, parce qu'il était Dauphinois, protégé par Français de Nantes et patriote. Elle le traitait avec peu d'égards et lui, fier rien moins que courtisan, mettait de la roideur dans ses rapports avec elle. L'irritation produite par le manque de procédés s'envenima par les intérêts et amena la guerre. Il y eut de graves et longues discussions sur lesquelles prononça le conseil de préfecture. Mécontente de sa décision, la municipalité, au lieu de l'attaquer par les voies légales, fit parvenir au gouvernement une dénonciation secrète dans laquelle furent englobés les conseillers de préfecture avec le régisseur de l'octroi. L'Empereur les traita avec une grande rigueur. Les conseillers de préfecture furent mandés à Paris, le régisseur fut arrêté (2). La dénonciation et ces mesures furent publiées dans le *Moniteur*. Des commissions du Conseil d'État furent nommées

(1) « *Au Ministre de l'Intérieur, 24 mai 1807 :*

« Monsieur Champagny, on se plaint à Marseille qu'il y a beaucoup de « dilapidations dans l'administration des octrois. Il paraît que les soupçons « n'épargnent pas même le préfet. Il faudrait s'adresser au corps municipal « pour lui demander secrètement et confidentiellement des renseignements « sur cet objet; car enfin il n'est pas dans mon intention de livrer une ville « comme Marseille à la cupidité de qui que ce soit. — Napoléon. » (*Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 327.)

(2) « *Au Ministre des Finances, 7 septembre 1807 :*

« Donnez ordre que les régisseurs de l'octroi de Marseille soient mis en « arrestation, et que leur détention soit prolongée jusqu'à ce qu'ils aient « donné au Conseil général les comptes de leur gestion, toutes les pièces « y relatives, et notamment celles concernant le droit de transit et d'en- « trepôt. Elle durera aussi jusqu'à ce qu'ils aient donné une caution de « 600 000 francs, qui puisse mettre la ville de Marseille à couvert des pertes « résultant des infidélités et malversations qui pourront être prouvées par « l'examen de cette comptabilité.

« Donnez ordre au Conseil général de Marseille de nommer une commis- « sion de trois membres pour l'examen de la gestion des régisseurs, faire « une inspection générale et connaître toutes les dilapidations.

« Témoignez mon mécontentement au préfet de ce qu'il a soutenu les « régisseurs contre la commune et de ce qu'il a témoigné si peu d'égards « pour les observations du Conseil général.

« Donnez ordre qu'au 22 septembre les régisseurs cessent leur adminis- « tration, et que, sous quelque prétexte que ce soit, ils ne puissent être « admis à un autre bail qu'autant que cela conviendrait au Conseil général « de Marseille et qu'il serait satisfait. » (*Correspondance*, t. XVI, p. 18.)

pour faire des vérifications. Elles tournèrent à la honte de l'administration municipale.

J'étais resté étranger à cette affaire, mais je ne me dissimulai pas qu'en attaquant le conseil de préfecture on voulait m'inculper et m'atteindre. J'attendais de pied ferme que le gouvernement me demandât des explications, lorsque Regnaud de Saint-Jean-d'Angély m'écrivit : « L'affaire de l'octroi est finie. « J'espère que sa conclusion mettra fin aux trop longs soucis que « vous avez éprouvés. Sa Majesté, je dois vous le dire, s'est montrée en cette occasion pleine de bonté pour vous. En s'exprimant sur votre compte, elle a dit que ces oppositions, ces « luttes que vous avez éprouvées pouvaient tenir d'un côté au « caractère actif et inquiet des habitants en général et peut-être des administrateurs municipaux, et, d'un autre côté, à « la fermeté de votre caractère personnel, devenu pour vous un « honorable proverbe, mais que le bien de l'administration « devait peut-être vous porter à rendre plus analogue aux « mœurs de vos administrés et des fonctionnaires publics, vos « subordonnés. — J'ai cru que la confiance de Sa Majesté, qui « a bien voulu s'exprimer ainsi devant moi, me permettait de « vous transmettre ses expressions, et qu'elle pardonnerait « cette espèce de confidence de ma part à notre vieille amitié « dont j'aime à vous renouveler l'assurance. » (Lettre du 28 janvier 1808.)

Le ton de cette lettre me prouva que Regnaud, qui ordinairement me tutoyait, l'avait écrite par ordre de l'Empereur, et je n'y trouvai pas trop de motifs de me louer de sa bonté. Le conseil de préfecture, mandé à Paris, avait été mis hors de cause et renvoyé à ses fonctions. Le régisseur de l'octroi frappé d'arrestation avait été mis en liberté; mais il restait encore à statuer à fin civile sur le procès existant entre lui et la municipalité. Le pouvoir avait frappé avec l'aveuglement et la rapidité de la foudre; la justice ne vint qu'à pas de tortue. Après quatre ans, un décret impérial du 24 janvier 1812, rendu sur le rapport des ministres de l'Intérieur et des Finances, statua en ces termes : « Considérant que, par l'effet des vérifications ordon- « nées par nos décisions et décrets des 9 octobre 1807 et

« 16 janvier 1808, la comptabilité des régisseurs de l'octroi a « été reconnue régulière, et que les griefs de complicité de « fraude ou de négligence à la réprimer qui leur avaient été « imputés, ont été constatés sans fondement; et ayant égard « aux pertes qu'ils ont éprouvées; notre Conseil d'État entendu, « décrétons :

« Article premier. — Le règlement de compte est approuvé. « Les régisseurs sont quittes et libérés.

« Article II. — Il est fait remise et décharge à titre d'indem- « nité aux sieurs Baroil et Jeannet de la somme de 59 011 fr. 67 « dont ils sont reliquataires. »

On ne permit pas l'insertion de ce décret dans le *Moniteur* qui avait donné la plus grande publicité aux accusations et au coup d'autorité frappé par l'Empereur.

J'appris par les journaux que Cambacérès devait présider le collège électoral de la Gironde et venir d'abord à Montpellier. Je lui écrivis dans cette ville pour lui rappeler la promesse qu'il m'avait faite de venir à Marseille et lui offrir un logement. Il me répondit : « S'il m'avait été permis de disposer d'un plus « long espace de temps, je ne serais point venu dans les con- « trées méridionales sans revoir la ville de Marseille. Obligé « d'être de retour à Paris le 1er décembre, et devant me trouver « à Bordeaux le 18 de ce mois, vous jugerez facilement que je « suis dans l'impossibilité de prolonger mon voyage. Je « regrette d'être privé du plaisir d'accepter vos offres et de « vous renouveler de vive voix l'expression de mes sentiments « d'attachement et de considération. » (Lettre du 12 novembre.)

Mme Devaines m'écrivit : « Crétet n'a aucun crédit. Votre « ancien collègue, que je ne vois plus du tout, en a encore « moins si cela est possible. Serez-vous assez bête pour ne pas « deviner de qui je veux parler? »

Certes, je n'eus pas de peine à le deviner, c'était Cambacérès. Il y avait de sa part ingratitude. Depuis le 9 thermidor, treize ans, c'était, ami ou parasite, un habitué de la maison. Il n'y avait pas de bonne fête sans lui. C'était au point que Bonaparte en avait plusieurs fois plaisanté et lui avait demandé,

Mme Devaines étant devenue veuve, quand il l'épouserait. Depuis longtemps elle n'allait plus à la Cour; elle n'en était pas moins sincèrement affectionnée à Joséphine et dans l'admiration de l'Empereur. Cambacérès crut, je ne sais par quel motif, qu'elle était en défaveur. Il rompit avec elle et ne la vit plus.

1808

Au renouvellement des municipalités, la mairie d'Aix fut, sur ma proposition, confiée à M. Fauris de Saint-Vincent, ancien magistrat, fils d'un premier président au parlement d'Aix dont la femme avait fait du bruit dans le monde par un procès scandaleux avec le maréchal de Richelieu. Versé dans l'antiquité et la numismatique, en particulier de la Provence, il avait augmenté une belle bibliothèque et une riche collection de médailles héritées de son père. Il accueillait avec empressement ses concitoyens et les étrangers que le désir de s'instruire ou la curiosité attiraient chez lui. Étranger aux plaisirs, aux distractions et aux usages du monde, il avait le costume, la tournure et la démarche d'un vrai savant et les mœurs d'un sage. Bienfaisant, laborieux, il passait sa vie dans son cabinet et dans les hôpitaux. Il était de toutes les œuvres de charité. Il donnait, et sans consulter ses moyens, aux établissements publics comme aux particuliers. C'était pour lui une telle habitude qu'une personne qui n'était pas dans le besoin ayant un jour ouvert timidement la porte de son cabinet, il alla au-devant d'elle, lui mit une pièce d'argent dans la main et referma la porte sans vouloir l'entendre. Il est vrai qu'il était myope et distrait. Ces qualités, jointes à de la simplicité, de la bonté, de la douceur, lui avaient concilié la vénération de ses concitoyens et l'amour du peuple. Il était religieux et tolérant, bien avec les philosophes et avec les prêtres. Il avait plié sous la Révolution sans prendre de parti; les orages politiques avaient glissé sur lui. Il était bien disposé pour le gouvernement impérial. Dans l'intimité sa conversation était amusante; elle avait un cachet original. C'était un mélange de naïveté et de malice innocente qui

semblait dire : « Je ne suis pas aussi bonhomme que vous le croyez. »

Je l'avais distingué et recherché; il se livra à moi tout entier. Notre commerce fut à la fois agréable et utile. Il y avait entre nous confiance et amitié. Je le lançai dans la carrière politique en le faisant maire. Il administra les affaires de la ville comme celles des hôpitaux, paternellement, avec charité et bonhomie. Dans des temps qui exigeaient quelquefois de la vigueur, cela ne suffisait pas toujours. Il était mon ministre des cultes et de la police. Très au courant des affaires ecclésiastiques, il aimait à s'en mêler; c'était son élément. Il était contre les Jésuites, les Sulpiciens, les anticoncordatistes et pour le clergé impérial. En partant de ce point de vue, il ne connaissait dans le département qu'un *bon* prêtre, l'abbé Martin de Marseille, grand vicaire, instruit, de bonne foi, malheureusement vieux, cassé et faible.

M. de Saint-Vincent me donnait sans ménagement, en conscience, des renseignements sur les nobles d'Aix qu'il connaissait comme ses poches et me tenait au courant de leur conduite. Par exemple, il m'écrivait : « La noblesse d'Aix est très boudeuse. « Pour ne pas supporter les charges publiques, les contributions personnelles, le logement des troupes, le service de la « garde nationale, des nobles transfèrent fictivement leur domi- « cile à la campagne. » Le bruit se répandit que l'Empereur voulait prendre des mesures pour attirer au service militaire les conscrits nobles qui se faisaient remplacer et qui battaient le pavé. M. de Saint-Vincent m'écrivit : « Ils prennent des ins- « criptions à l'école de droit. Il y en a qui n'ont pas appris le « latin, entre autres un d'Albertas et un Galiffet. » (Juillet 1809.)

Le mulet et l'âne servaient pour le trait, le labour et la monture. Il y avait peu de chevaux dans le département; ils n'étaient pas moins compris dans les levées pour la guerre. Les bureaux ministériels leur assignaient un contingent, sauf au préfet à les trouver comme il pourrait. J'essayai de faire rassembler tous les chevaux; très peu étaient propres au service. C'était beaucoup de rumeur pour rien. Les administrés disaient : « Nous n'avons que des mulets et des ânes et on nous demande

« des chevaux. C'est comme si l'on nous demandait du beurre « et à la Normandie de l'huile d'olive. » Je fus obligé de prélever la valeur du contingent en argent et de traiter avec un fournisseur. Il amenait de l'Auvergne et du Lyonnais à Marseille, pour y être reçus, des chevaux qu'on renvoyait au nord.

Il y a à Arles, principalement dans la Camargue, une race de chevaux qui se conserve sans altération. On croit qu'elle y a été introduite par les Maures, lors de leur invasion en Espagne et dans le Midi de la France. Cette origine est vraisemblable. Ces chevaux ont, par leurs formes et leurs qualités, de la ressemblance avec les chevaux arabes. Ils ont peu de taille, quatre pieds deux ou trois pouces. Ils sont hardis, légers, pleins de feu, sauvages, sobres, presque tous blancs ou gris argenté. Ils n'approchent pas des écuries. Ils sont abandonnés en troupe qu'on appelle *manade* dans les marais où ils vivent de ce qu'ils trouvent, juments, étalons (grignons), poulains pêle-mêle, gras et luisants dans l'été, squelettes à la fin de l'hiver. Ils sont difficiles à dompter et à réduire à la vie domestique. On s'en sert, en petit nombre pour la selle, le charroi, le labour; leur principal service est le dépiquage des grains. On en comptait environ deux mille.

Le gouvernement avait plusieurs fois et toujours en vain essayé d'améliorer cette race. Tous les projets avaient échoué par l'apathie ou la résistance des Arlésiens. Pendant la Révolution, on avait levé quelques chevaux camargues pour la cavalerie légère. L'expérience ne réussit pas, parce qu'on les avait fait passer trop subitement de la vie sauvage à la vie domestique et de leur climat natal à d'autres climats où ils mouraient de la maladie du pays.

Dans les trains ou fêtes de villages où il y avait des courses, quelques chevaux camargues étaient d'agiles coureurs et y gagnaient les prix. Pendant plusieurs années, je n'en montai pas d'autres et je m'en trouvai très bien. Le dernier était fils d'un cheval barbe et d'une bonne taille. Il avait cinq ans passés, n'avait jamais été ferré ni monté, et n'était pas entré dans une écurie. Il fut très difficile à dompter. Je le mis entre les mains d'un casse-cou qui se disait écuyer et qui, loin de le

former, le rebutait par ses brutalités. Il jetait tout le monde par terre; on désespérait d'en rien faire. Sans être écuyer, j'en vins à bout, mais avec de la douceur et une grande patience. Son éducation dura bien un an. Le cheval était toujours ardent, d'une extrême sensibilité, facile à s'effrayer, cependant docile, souple, hardi et parfaitement soumis à la main et à la voix de son maître. Je le montai longtemps. Lorsque, en 1814, j'eus quitté la préfecture, il fut vendu à M. Dupeloux, sous-préfet d'Aix. Il fut encore jugé le plus digne de servir au comte d'Artois et au duc d'Orléans quand ils vinrent à Marseille.

Convaincu par ma propre expérience qu'on pouvait tirer un bon parti de la race camargue, je soumis mes vues au gouvernement et je demandai un haras pour Arles. Il établit un dépôt d'étalons, des courses, des primes. Loin de remercier et de profiter de ce bienfait, les propriétaires restèrent indifférents. J'allai au-devant d'eux, je les priai de se laisser faire du bien; ils objectaient que, lorsqu'ils auraient pris la peine de faire de beaux élèves, le gouvernement les mettrait en réquisition et qu'ils en seraient pour leurs frais; que leur race, telle qu'elle était, suffisait à leurs besoins, ne leur coûtait presque rien et ne les exposait pas à devenir tributaires des besoins de l'État. Les propriétaires des départements voisins, du Gard, de Vaucluse, n'ayant pas les mêmes préjugés, obtenaient les primes à la barbe des Arlésiens sourds à la voix de leur intérêt.

La distribution des primes était un jour de fête. La municipalité d'Arles y joignait des courses et des prix. On y accourait des départements voisins. J'y présidais habituellement. Ce n'étaient ni les jeux olympiques, ni les courses de Newmarket. On s'industriait pour faire mousser de bien faibles ressources et pour réchauffer le zèle des propriétaires. La distribution finit pourtant par en tenter quelques-uns; ils présentèrent quelques élèves qui faisaient honneur à la race camargue.

Lorsque Napoléon se fit empereur, le bruit de divorce qui se répandit n'était pas tout à fait dénué de fondement. Pour y avoir ajouté quelque foi et m'en être inquiété dans l'intérêt de

Joséphine, il m'en avait coûté cher. Cette circonstance eut une influence très funeste à ma destinée politique. Aussi, me dira-t-on, de quoi vous mêliez-vous? Ce bruit, qui n'était que prématuré en 1804, prit chaque année plus de consistance. Après l'entrevue de Tilsit, on disait secrètement qu'il y avait été touché quelque chose d'un mariage avec une princesse russe. En 1808, les amis de Joséphine s'alarmèrent vivement sur son sort. Mme Devaines m'entretint de ses inquiétudes. Pour dérouter les explorateurs de la poste aux lettres, c'était une *cousine malade* dont elle m'envoyait les bulletins. En voici la série du 31 janvier au 21 juin :

« L'état de la cousine est toujours des plus fâcheux. Elle « touche à ses derniers instants, on le croit. Plaignons-la. L'Im-« pératrice est allée au spectacle de la cour. L'ambassadeur de « Russie avait pour la première fois une loge à lui seul et sa « légation, comme autrefois pour les ambassadeurs de famille.

« Il y a des médecins qui croient au meilleur état de la cou-« sine. Moi, j'ai toujours la même opinion et les mêmes « craintes. Si je lui vois passer l'automne, j'espérerai pour elle.

« On dit que la cousine est sauvée; je le souhaite plus que je « n'ose le croire.

« S'il faut en croire tout ce qui se dit, la cousine va de mieux « en mieux. »

Trois mois après eut lieu l'entrevue d'Erfurt. Les bruits de mariage et de divorce se renouvelèrent. Il y eut cependant un temps d'arrêt et de calme; mais dans l'opinion il n'y avait plus de doute que le coup ne fût bientôt porté.

Lorsque l'Empereur voyageait dans l'intérieur, il y avait de l'émulation dans les départements pour l'y attirer. On se disputait son *auguste* présence dans l'intérêt des localités, et les autorités en faisaient une spéculation dans leur intérêt personnel. Les Marseillais avaient en vain essayé de le posséder chez eux lors de son voyage en Italie en l'an XIII. Il était passé à Turin sous le nez de leur députation sans qu'elle eût su attirer sur elle un de ses regards. A la fin de 1807, il avait fait un autre voyage en Italie; mais, pour cette fois, les Marseillais ne s'étaient pas dérangés.

Lorsque, en 1808, les affaires d'Espagne l'appelèrent aux Pyrénées, les autorités des départements du Midi se mirent en mouvement. A Marseille, le maire se flatta de posséder l'Empereur. Il organisa une garde d'honneur à pied et à cheval et fit voter par le conseil municipal une Adresse à l'Empereur pour l'inviter à se rendre aux vœux de la Ville. Je concourus d'autant plus volontiers à toutes ces mesures que je ne désirais pas moins vivement leur succès. J'envoyai l'Adresse au duc de Bassano; il me répondit officiellement, de Bayonne, le 15 mai : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, « le 10 de ce mois, et à laquelle était jointe l'Adresse du corps « municipal de Marseille à l'Empereur. Je me suis empressé de « mettre l'une et l'autre sous les yeux de Sa Majesté. Elle m'a « ordonné de vous répondre qu'Elle a depuis longtemps le « désir de visiter la ville de Marseille, et qu'Elle souhaite que « les circonstances lui permettent de réaliser bientôt ce projet. « Vous pouvez donner cette assurance au corps municipal. Je « m'applaudirais davantage encore de l'occasion que vous « m'avez donnée de porter les vœux de la ville de Marseille au « pied du trône, si j'avais pu vous transmettre une assurance « plus précise et des espérances plus prochaines. »

C'était évidemment de l'eau bénite de cour. Pour ne laisser aucun doute, le duc m'écrivit confidentiellement : « Il est plus « que probable, mon cher ami, que ce n'est pas de ce voyage-ci « que nous irons à Marseille. Les projets de Sa Majesté ne la « conduiront pas de ce côté. Toulouse sera probablement le « point extrême de sa course vers le Midi. J'aurais eu bien du « plaisir à vous revoir. Je ne doute pas que l'Empereur ne « vous eût rendu publiquement la justice qu'il ne peut vous « refuser. »

Je ne fis pas mystère de cette confidence. Au lieu de se résigner, on résolut d'aller relancer l'Empereur. Le conseil municipal lui envoya une députation; il la reçut à Bayonne. Elle écrivit qu'elle était enchantée de son accueil, mais qu'il n'avait donné aucun espoir d'une visite à Marseille.

En effet, lorsqu'il eut réglé les affaires d'Espagne, il ne dépassa pas Toulouse, ainsi que me l'avait annoncé Maret, et,

de là, il se rendit par Bordeaux dans les départements de l'Ouest. L'occasion de venir à Marseille ne se représenta plus. Cela n'empêcha pas le maire de maintenir, à tout événement, l'existence de la garde d'honneur. Il la rassembla le 10 août, lui donna des drapeaux au nom de la ville et prononça un superbe discours, tel qu'il était dans l'usage d'en faire. La garde d'honneur ne tarda pas à tomber en dissolution et en fut pour ses frais.

Les Marseillais supposaient à l'Empereur quelque répugnance à reparaître dans un pays où on l'avait connu simple officier d'artillerie et chaud révolutionnaire, et qu'il gardait rancune des traitements faits à sa mère et à ses sœurs dans le temps de la réaction. J'ai toujours pensé qu'il n'était pas venu à Marseille pour s'épargner des plaintes auxquelles il ne pouvait apporter de remède. Quelque fussent ses motifs, persuadé que ce voyage ne lui serait pas agréable, je ne le pressai point de le faire.

Après les événements de Bayonne, le roi Charles IV et la reine partirent pour Compiègne. En route, on leur rendit tous les honneurs dus à des têtes couronnées, compliments des préfets, gardes d'honneur, illuminations, etc. A Compiègne, l'archichancelier alla les visiter de la part de l'Empereur. Les carrosses et le service de cour furent mis à leur disposition. Près du pauvre qu'il a ruiné, le riche n'est pas à son aise : dans l'intention de l'Empereur, ce séjour ne pouvait être que momentané. On persuada au roi que ce climat lui serait contraire; il demanda à aller à Marseille.

Son arrivée me fut annoncée. On me donna pour toute instruction d'avoir envers lui les *égards* dus à son rang et à sa situation. Des égards n'étaient pas des honneurs; malgré les antécédents, je ne lui en fis pas rendre. En revanche, je regardai le roi comme parfaitement maître de ses actions. La préfecture n'exerça sur lui ni sa maison aucune surveillance. Soit qu'il en eût reçu l'ordre, soit qu'il crût prouver son zèle, le commissaire général de police surveilla activement cette petite cour.

Elle se composait du roi Charles IV, de la Reine, de leur fils François-de-Paule, du prince de la Paix et d'un certain

nombre de gentilshommes et de domestiques. Le Roi était un grand beau vieillard, perclus de goutte, un bon et honnête homme, simple, ignorant, résigné à son sort. La Reine était petite, trapue, laide; elle avait beaucoup de cheveux, noirs, crépus, crêpés, ornés de pierreries, de chaînes, de plumes, le teint bilieux et flétri, de beaux bras qu'elle aimait à montrer, de grosses jambes qu'elle montrait le moins possible. Sa parole était brève et impérieuse, sa physionomie sévère, ironique; elle avait de l'esprit et de la dignité; elle supportait impatiemment sa mauvaise destinée.

Le prince de la Paix, un homme d'une taille ordinaire, taillé en force, avec de larges épaules, n'avait rien de distingué. Ses petits yeux avaient une certaine expression de finesse. D'après mes conversations avec lui, je jugeai, ce que je savais comme tout le monde, que ce n'était pas à ses qualités morales qu'il avait dû son étonnante fortune.

L'infant avait une figure, une taille, une tournure peu gracieuses et, sur une joue, une envie ou tache de vin.

On ne fit pas de réception au Roi; les autorités lui rendirent seulement visite à son arrivée. Je lui offris mes services pour — suivant le protocole banal — lui rendre son séjour aussi agréable que possible. Nous lui fîmes ensuite deux ou trois visites par an, aux jours de fête du roi et de la reine. Alors la cour était réunie et en gala: il y avait baise-main pour les Espagnols; nous ne baisions pas. Excepté ces occasions, je n'allai chez le Roi que lorsqu'il me faisait appeler ou que j'avais quelque communication à lui faire, ce qui était très rare. Le prince de la Paix, pour le Roi, rendait aux fonctionnaires leurs visites. Je n'en faisais au favori que de stricte politesse. Le prince et les officiers de la cour auraient désiré de venir dans la société, les réunions solennelles, les fêtes. J'y trouvai plus d'un inconvénient; je ne savais pas si cela conviendrait à l'Empereur. Quoique le prince Ferdinand lui écrivît de Valençay pour le féliciter de ses victoires, il me répugnait d'inviter les serviteurs d'un roi détrôné par Napoléon à venir célébrer sa fête et se réjouir de ses triomphes.

Recevant directement du Trésor l'indemnité annuelle qui lui

était assignée, le Roi devait pourvoir lui-même à toutes ses dépenses; je n'avais point à m'en mêler. Cette cour était en petit une image parfaite de celle de Madrid; il y fourmillait de misérables intrigues. La Reine gouvernait le Roi; elle était gouvernée par le prince de la Paix qui gouvernait tout le monde. Depuis longtemps l'amour avait disparu. L'amitié et l'estime l'avaient-elles remplacé? Ils étaient unis par le malheur et la nécessité. Le prince avait un attachement sincère pour son vieux maître, qui le traitait en ami et ne pouvait s'en passer. On ne se fait pas d'idée de l'aveuglement de ce malheureux Roi. Un jour, entouré de la Reine et du prince, il demanda à ma femme : « Madame, « combien avez-vous eu d'enfants? » — « Trois, Sire, » répond-elle. — « Comment! continua-t-il avec étonnement... Voyez ma « Louise, elle m'en a fait... (J'ai oublié le chiffre, c'était plus « d'une douzaine...) C'est ça une bonne mère, une bonne « femme... Elle ne m'a jamais fait le plus petit chagrin. »

Le Roi habitait un de ces hôtels qui sont rares à Marseille, plus que modeste, même pour une majesté déchue. La vie était réglée comme dans un couvent; le temps était symétriquement partagé, on faisait chaque jour aux mêmes heures les mêmes choses. Le Roi se levait à six heures, entendait la messe à six heures et demie, déjeunait à sept, dînait à midi, faisait la sieste, allait se promener en voiture à cinq, soupait à sept et faisait de la musique. A dix heures, tout dormait dans la maison, ou était censé dormir. L'étiquette était rigoureusement observée. Lorsque le Roi sortait dans une voiture moderne, il y avait toujours dans son cortège, comme à Madrid, un vieux carrosse espagnol attelé de six mules. Trois mois de suite on allait se promener au même endroit, par le même chemin. Arrivé au terme, on mettait pied à terre, on s'adressait le compliment d'usage et l'on retournait en ville. Tous les soirs un petit concert : premier violon, le Roi qui sautait souvent plusieurs lignes; un bon violoncelle, Duport, qui avait été longtemps à Berlin; Boucher, qui dans ses accès de vanité, se proclamait l'*Alexandre* des violons parce qu'il portait ce prénom et prétendait ressembler à Napoléon.

Les Bourbons étaient chasseurs. Charles IV était adroit tireur.

Le pays offrait peu de ressources; il loua une campagne sur le littoral pour tuer des cailles dont le passage est abondant en automne. La police crut que ce n'était qu'un prétexte et qu'on méditait l'évasion du Roi par mer; elle prit des précautions. N'étant pas chargé de le garder, je ne m'en inquiétai pas. Je ne sais si l'Empereur en aurait été bien contrarié; il aurait économisé la pension. Un roi incapable de faire un pas sans Emmanuel Godoy n'était plus en Espagne dangereux pour la France. J'eus dans la suite des raisons de croire qu'on avait eu un projet d'évasion. Il n'était exécutable que par le moyen des croisières anglaises; mais les Anglais ne pouvant tirer aucun profit de Charles IV, n'étaient pas gens à délivrer par philanthropie une majesté captive et à la prendre à leur charge. La Reine et le prince de la Paix avaient des relations en Espagne par l'intermédiaire de prisonniers de guerre et d'Espagnols que le commerce attirait dans le port; elles étaient sans importance. Le faible parti que le Roi avait conservé dans son royaume était impuissant; la nation se passionnait pour d'autres intérêts.

Dans les premiers jours, la curiosité, même une sorte de commisération attiraient le monde auprès de la maison du Roi. Les formes de la Révolution qui l'avait renversé du trône et enlevé à son pays, trouvaient peu d'approbateurs. On le plaignait sincèrement; on s'intéressait peu à tout le reste. On s'accoutuma bientôt au spectacle de ces grandeurs déchues; on finit par ne plus y faire attention. Quelques royalistes montrèrent toujours de la vénération pour cette famille et se vantaient même de lui prêter de l'argent, car elle criait misère. C'était un hommage indirect à la maison de Bourbon proscrite et errante, et une manière d'opposition au gouvernement impérial. Un jour, encouragés par la tolérance de l'autorité, des royalistes se permirent sur le passage du Roi des acclamations et voulurent même forcer les citoyens à le saluer. Une sévère admonition mit fin à ces actes imprudents; ils ne pouvaient qu'occasionner des rixes et il eût été si facile alors de les faire passer pour criminels!

L'indemnité du Roi ne fut point acquittée régulièrement; il s'éleva des débats sur la quotité. Il m'en porta plusieurs fois des plaintes et je les transmis au gouvernement. Le Roi représen-

tait sa gêne, sa pénurie, la nécessité pénible où il était de faire des emprunts ou de ne pas payer sa dépense; il invoquait la sainteté des traités. Cette affaire ne passant pas par les voies administratives ordinaires, on ne me répondait pas. D'un autre côté, des officiers du Roi, par fierté ou intempérance de langue, disaient qu'il saurait bien se passer des secours de l'Empereur; qu'il avait quantité de diamants qu'il pourrait vendre, tels qu'une superbe garniture de boutons d'habit, une ganse de chapeau, une pomme de canne, etc.; que la Reine avait aussi des diamants et des perles d'une grande valeur. Ces indiscrétions, partant d'une telle source, semblaient confirmer des bruits qui avaient depuis longtemps circulé à Paris, qu'en quittant l'Espagne le Roi avait emporté dans les fourgons pour trente ou quarante millions en or, lingots, diamants, pierreries, perles, vaisselle. N'avait-on pas répandu aussi que le prince de la Paix avait des sommes immenses placées dans les différentes banques des deux mondes? Que la cour de Marseille possédât des objets précieux, ce n'était pas douteux; le gouvernement savait très bien à quoi s'en tenir.

Un jour, je reçus une lettre du ministre de la Police ainsi conçue : « Je suis informé que le roi Charles IV possède des « diamants d'une grande valeur. Tant que Sa Majesté a habité « Compiègne, il m'a été facile de faire surveiller cette résidence « et d'empêcher que des filous n'exécutassent le projet qu'ils « avaient formé d'enlever ces diamants. Mais à la distance où je « me trouve de la résidence de Sa Majesté, il devient impossible « que je puisse exercer la même surveillance. Je vous invite donc « à voir le roi *seul* et à lui proposer de déposer ses diamants et « les parures de la reine dans la caisse du receveur général qui « en donnera un reçu. »

Cette commission ne me fut rien moins qu'agréable. On voulait s'emparer des diamants et l'on se servait de moi pour piper le roi. La reine avait des parures, on les avait vues sur elle, elle ne s'en cachait pas. Mais des diamants de la valeur qu'on les supposait, tout portait à croire qu'ils n'étaient pas entre leurs mains et qu'ils les avaient mis en lieu de sûreté. Quand même ils les auraient eus à leur disposition, comment Fouché pou-

vait-il penser qu'ils seraient assez naïfs pour les déposer, avec la certitude ou au risque tout au moins de ne plus les revoir? Il sentait bien que la reine et le prince de la Paix ne seraient pas assez bonasses pour donner dans le piège; aussi me recommandait-il de voir le roi seul. Cela n'était pas facile; et quand j'y serais parvenu, aurais-je obtenu qu'il déposât ses diamants sans consulter la reine? La commission était inexécutable et par conséquent une maladresse. Il fallut bien me résoudre à la remplir.

J'allai chez le roi à l'heure où je savais que, seul dans sa chambre, il faisait sa sieste. On allait et venait du dehors dans sa maison assez librement et sans étiquette. J'y étais très connu de son monde; je parvins donc sans difficulté dans sa chambre. Je le trouvai sur pied et je lui communiquai à bout portant la dépêche du ministre. Le roi ne me parut nullement étonné, me remercia, me dit que dans cette attention du duc d'Otrante il voyait une nouvelle preuve de son amitié et qu'il en ferait part à la reine. L'affaire n'était pas mal engagée. La réponse du roi semblait un aveu qu'il possédait les diamants. J'allais continuer la conversation lorsqu'une porte s'ouvrit : c'était la reine et le prince de la Paix. Évidemment on leur avait annoncé mon arrivée; ils accouraient au secours du roi.

Il leur dit de suite : « Voilà M. le préfet qui vient de me com-
« muniquer une lettre de M. le duc d'Otrante...

« — Oh! c'est un de nos amis, M. le duc d'Otrante, inter-
« rompit la reine.

« — Il craint, continua le roi, que des filous ne viennent
« nous prendre nos diamants.

« — Nos diamants! reprit la reine. Eh! mon Dieu, nous n'en
« avons pas. Et, s'adressant à moi : « Monsieur le préfet, vous
« m'avez vu quelques parures, c'est tout ce que nous possédons.
« Elles sont à moi. Nous n'avons rien emporté des diamants
« de la couronne. »

Le roi dit alors comme sa femme. Tous les deux à l'envi s'épuisèrent en remerciements des aimables attentions de ce bon duc d'Otrante et me déclarèrent qu'ils n'avaient nulle crainte des voleurs. Le prince de la Paix prit la liberte de confirmer leurs dires par son témoignage. Ils jouèrent parfaite-

ment la comédie et me mystifièrent ainsi que le ministre. Je lui rendis compte et je n'entendis plus parler de cette affaire (1).

Malgré les politesses qu'on me faisait à cette cour, je savais qu'on ne m'y aimait pas. Conventionnel et votant, on m'y regardait comme un ennemi déclaré de tous les Bourbons. On ne me trouvait pas assez courtisan. On montrait plus de confiance à des gens qui, sous un masque obséquieux et flatteur, recevaient leur argent et les trahissaient. Cependant, je ne leur fis point de tracasseries, et j'eus tous les égards dus à leur triste situation.

Le prince de la Paix, auquel l'histoire reproche d'avoir le plus contribué aux malheurs de son maître, avait eu vers la fin de sa carrière un éclair de résolution et d'énergie. Il avait décidé Charles IV à imiter la cour de Portugal et à se réfugier en Amérique. Toutes les dispositions étaient faites. Le secret était nécessaire, le roi l'avait promis ; il ne put s'empêcher d'en parler à son confesseur; alors tout fut perdu. « Voyez ce que « c'est, me dit le prince en me racontant cet événement, d'avoir « affaire à un prince faible. Si le roi m'avait tenu le secret, nous « n'en serions pas réduits à cette triste extrémité. » Le prince se flattait, mais je ne le contredis pas. Ce furent les armements faits publiquement pour protéger la retraite du roi qui firent éclater l'insurrection d'Aranjuez et manquer le projet.

La reine d'Étrurie n'avait pas suivi ses père et mère à Marseille. Elle partit de Compiègne pour aller à Nice ; elle passa à Aix. Quelque temps après, accusée d'intrigues avec l'Angleterre, elle fut envoyée à Rome pour faire pénitence. Son fils fut confié à son aïeul Charles IV. Ce jeune prince, d'une jolie figure, avait de la vivacité, des saillies et prenait plaisir à se moquer de son oncle François-de-Paule et à lui faire des espiègleries. Les maîtres désespéraient de celui-ci et disaient du bien de l'autre.

(1) A la mort du roi Charles IV à Rome, en 1819, les journaux ont publié que ses diamants et ses perles avaient été mis sous scellés et qu'ils avaient une valeur immense.

Quant au prince de la Paix, il paraît certain qu'il ne vit à Paris (1843) que d'une pension de 6 000 francs que lui fait Louis-Philippe. (Note de Thibaudeau.)

Pendant le séjour de la cour d'Espagne à Marseille, l'état-major de l'armée de Dupont y débarqua. Deux grandes ruines se trouvaient en présence : un roi détrôné par des trahisons de famille, par son allié, son ami, voyait, dans ce port où il était prisonnier, rentrer les débris de l'armée qui avait envahi son royaume, des guerriers français vainqueurs de l'Europe, vaincus, désarmés par des Espagnols. Quel rapprochement! Quelle leçon! Le général en chef était débarqué à Toulon, et son état-major au lazaret de Marseille où il faisait quarantaine. J'allai officieusement l'y visiter et lui offrir mes services. Je ne connaissais particulièrement aucun de ces généraux et officiers. Ils étaient pour la plupart dans un grand dénuement. Les Espagnols les avaient dépouillés; ils avaient couru risque d'être égorgés. L'un d'eux m'adressant la parole, nous eûmes ensemble ce petit colloque :

« — Monsieur le préfet, me reconnaissez-vous?

« — Je n'ai pas cet honneur.

« — Le 18 fructidor, lorsque vous vîntes aux Tuileries pour « entrer à la Commission des inspecteurs de la Salle des Cinq-« Cents, c'est moi qui courus après vous pour vous faire « sauver.

« — Puisque vous le dites, je dois croire que c'était votre « intention. Moi, je crus que vous vouliez m'arrêter et je gagnai « le large sans vous attendre. »

C'était le général Poinsot. Les camarades lui rirent au nez, ne doutant pas que, s'il l'eût pu, il m'eût pris au collet et livré au Directoire. Pour renouveler connaissance avec moi, il n'avait pas choisi une circonstance heureuse.

La capitulation de Baylen avait profondément affligé l'Empereur. Les généraux attendaient avec une grande anxiété ce qu'il déciderait sur eux. Ils formaient deux partis, celui du général en chef Dupont, et celui du général Vedel.

En sortant du lazaret de Toulon, le général Marescot vint à Marseille où il attendait les ordres de l'Empereur. Nous nous connaissions depuis longtemps; je l'invitai à dîner à la campagne avec les principales autorités. Au dessert, on vint demander le général Cervoni; il sortit et rentra bientôt avec un

air très soucieux qui présageait une mauvaise nouvelle et jeta de la tristesse parmi les convives. En sortant de table, il m'emmena dans une autre chambre et me montra une lettre du ministre de la Guerre qui le chargeait d'arrêter les généraux Dupont, Vedel et Marescot. Furieux de cette commission, Cervoni disait : « Pourquoi ne l'a-t-on pas donnée à la police ou à « la gendarmerie? Comment! on veut que j'arrête des cama- « rades? » Il n'y avait pas moyen d'éluder, il fallait obéir. Nous convînmes que Cervoni, en rentrant dans le salon, préviendrait tout bas Marescot et l'emmènerait dans sa voiture, ce qui fut exécuté. La société sut bientôt le sujet de ces chuchotements et se retira péniblement affectée. Je le fus aussi de ce que cette triste aventure se fût passée chez moi. Chef de l'arme du génie, Marescot jouissait d'une considération méritée en France et dans l'armée, tant pour son caractère moral que pour sa science. A sa modestie, à la simplicité de ses manières, à sa tournure, on l'aurait plutôt pris pour un ouvrier ou un prêtre que pour un héritier de Vauban. En attendant les ordres ultérieurs de l'Empereur, prisonnier sur parole, il habitait une campagne près de la ville. J'allais souvent le voir; il parlait avec confiance de la fatalité qui l'avait entraîné à conclure et à signer la capitulation d'une armée à laquelle il n'appartenait pas. Il avait cru que l'Empereur lui saurait gré d'avoir contribué à sauver quelques milliers de Français. Il me disait : « Qu'auriez-vous fait à ma place? » — Je lui répondais : « Pour savoir ce qu'on ferait dans une situa- « tion donnée, il faudrait s'y trouver; encore ne pourrait-on « jurer de rien. Cependant, je crois que je n'aurais pas mis bas « l'uniforme français pour me revêtir de l'Espagnol. » C'était ce que l'Empereur pardonnait le moins. Marescot était très abattu; il me parut manquer du courage civil qui ne se trouve pas toujours réuni au courage militaire. Il fut traduit à Paris, ainsi que Dupont. Le général passa par Marseille; à sa demande j'allai le voir. Je ne le connaissais pas autant que Marescot. Il me fallut entendre le récit de la catastrophe; j'avais mon opinion toute faite, je n'en changeai pas.

CHAPITRE XVI

Élections; M. Anthoine candidat au Sénat: je suis nommé candidat dans la Vienne. — Siméon, ministre en Westphalie. — Je vais en congé à Paris : audience de l'Empereur sans intérêt. — Déclin de la liberté de discussion au Conseil d'État. — Mes relations avec Fouché. — Rencontre de Talleyrand. — Les Marseillais mécontents de la réunion de Trieste. — Cervoni nommé chef d'état-major du maréchal Lannes; ses adieux; il quitte Paris le 12 avril et est tué le 20 par un boulet de canon; il est remplacé à Marseille par le général Dumuy. — Création de la noblesse; je ne constitue pas de majorat.

Les collèges électoraux furent convoqués pour de nouvelles élections. Le sénateur Barthélemy présida encore celui du département qu'il avait présidé en l'an XI. Ce président ne m'était pas désagréable; il était bienveillant en général et en particulier pour moi; mais il était faible et devait nécessairement être influencé par son neveu Jourdan.

Les candidatures étaient très recherchées. Je fus assailli de recommandations, et du plus haut parage. Le sénateur Barthélemy m'apporta une lettre de la princesse Pauline qui me recommandait avec le plus vif intérêt M. de Lestang-Parade pour la candidature au Corps législatif. La princesse m'annonçait que l'Impératrice, qui s'y intéressait aussi beaucoup, allait m'écrire. Elle m'écrivit en effet dans une forme et un style tout à fait impériaux : « Monsieur le Conseiller d'État, Préfet du « département des Bouches-du-Rhône, je vous demande vos « bons offices pour M. Lestang-Parade, propriétaire dans votre « département et qui désirerait être porté candidat au Corps « législatif. La princesse Borghèse prend beaucoup d'intérêt à « sa famille; il est digne de tout ce que vous ferez en sa « faveur, et je serai charmée que vous trouviez l'occasion de « lui être utile. A Paris, le 28 novembre 1808. Signé : JOSÉ- « PHINE. »

M. Lestang-Parade, gentilhomme d'Aix, était un fort bon gar-

çon, peu fortuné, fait pour être législateur comme moi pour être pape, et qui cependant n'aurait pas déparé le Corps législatif; mais il avait une jolie femme qui avait beaucoup plu à la princesse Pauline, à son dernier voyage en Provence, et qu'elle se serait volontiers attachée à Paris, si l'on avait pu y donner une position au mari. Voilà tout le secret de l'intérêt qu'on lui portait, et comment, à la Cour, on entendait le gouvernement représentatif étriqué dont on avait doté la France. Je ne doutais pas que l'Empereur, s'il eût connu ces recommandations et leurs motifs, n'eût renvoyé ces dames à leurs fuseaux. Je ne m'en mis donc nullement en peine, d'autant que, le gouvernement ne cherchant pas à influencer les élections, j'aurais eu très mauvaise grâce à m'en mêler. Ces dames étaient tellement accoutumées à ce qu'on vînt au-devant de tous leurs désirs qu'elles ne doutaient de rien.

La princesse Pauline m'écrivit une autre fois : « Je vous « recommande le fils de M. de Lagoy, que des raisons majeures « empêchent de se dévouer à l'état militaire. Vous ferez une « chose qui me sera très agréable en l'aidant à s'exempter ou à « se procurer un remplaçant. J'estime infiniment M. de Lagoy « et je désire, si cela est possible, la réussite d'une affaire qui « l'intéresse si vivement. » (Nice, 20 décembre.)

La princesse s'adressait bien pour demander une faveur en matière de conscription, et pour un noble, pour un riche! Je ne sais pas pourquoi elle s'intéressait si vivement à M. de Lagoy. Elle avait fait sa connaissance dans son voyage de 1807 à Aix; c'était un amateur éclairé des arts, il avait des collections précieuses.

Le sénateur Barthélemy, qui, certainement, avait promis à ces dames d'appuyer leur candidat, ne s'en occupa pas plus que moi; il travaillait d'ailleurs pour sa famille.

Siméon désirait être nommé candidat au Sénat et se mit sur les rangs. Il m'écrivit de Cassel :

« Quel que soit le sort des élections, faites-le moi connaître. « Je prends toujours à ce pays un vif intérêt, et si j'avais le « choix du lieu où je dois mourir, c'est dans le doux climat où « je suis né que je voudrais passer mes derniers jours. Voici

« bientôt deux mois que je suis ministre; c'est dans une jeune « cour beaucoup plus qu'un an. Quoique j'y sois volontiers, « je ne m'y regarde nullement comme enraciné... (14 novembre.)

« Vous vous étonnerez de ce que je parais si incertain sur ma « résidence ici, et vous en conclurez peut-être que je suis « mécontent; je ne le suis pas. Mais les cours sont variables, « surtout les jeunes cours. Les places de ministre sont les « moins perpétuelles de toutes. Il est juste qu'on ait, aussitôt « qu'on le pourra, des ministres nationaux, et je puis, quoique « je jouisse d'une bonne santé, à mon âge demander ma « retraite... » (18 décembre.)

Les deux candidats pour le Sénat furent Jourdan l'inévitable et le maire de Marseille, Anthoine. Le népotisme du sénateur Barthélemy ne se borna pas cette fois à Jourdan; il fit sortir de l'obscurité et nommer candidat au Corps législatif un autre sien neveu, Sauvaire, honnête propriétaire, très rangé, dévôt, et tout à fait étranger aux affaires de ce monde. L'autre candidat de cet arrondissement était un M. Chomel, ancien magistrat, émigré, contre-révolutionnaire incurable. Voilà l'esprit dans lequel, se servant de la présidence de son oncle, Jourdan avait dirigé les élections à Marseille. Dans les deuxième et troisième arrondissements, les choix furent plus raisonnables, l'esprit public y était meilleur; le protégé des princesses, M. de Parade, eut trois voix. Un certain nombre de membres du collège électoral du département de ces deux arrondissements donnèrent leurs voix à Siméon pour le Sénat.

Il m'écrivit : « J'aurais parié pour les deux candidats nommés. « Jourdan sera toujours l'idole de Marseille; outre son talent, il « a son intrigue. C'est un très bon chef de parti. Anthoine avait « ses alliances et sa qualité de maire; je ne doute pas qu'il ne « soit nommé par l'Empereur. Sa chance est d'autant plus belle « que l'Empereur étant en Espagne, peut être sollicité de vive « voix par le roi (Joseph). Je sais gré aux électeurs d'Aix et de « Tarascon de s'être souvenus de moi. Je n'ai jamais rien « attendu de ceux de Marseille : 1° parce qu'il faut être né parmi « eux pour leur plaire; 2° parce que je suis trop sage pour leurs « bouillantes têtes. Quand ils m'auraient nommé avec Anthoine,

« il aurait eu la préférence si l'Empereur avait voulu donner « un sénateur aux Bouches-du-Rhône. Il lui resterait encore un « moyen de m'appeler au Sénat, s'il voulait me tirer d'ici : Je « suis candidat du Var encore pour deux ans. » (18 décembre.)

Siméon se trompait sur les belles chances du maire Anthoine. Il désirait ardemment d'arriver au Sénat; il avait tout ce qu'il fallait pour cela. Sa famille, si puissante, l'y poussait de toutes ses forces; cependant l'Empereur ne le nomma pas. Je ne doute pas que par sa conduite envers moi M. Antoine ne se nuisît encore plus à lui-même.

Le Sénat nomma députés au Corps législatif Emmeric-David, Sauvaire et Fauris Saint-Vincent. A Paris, le dernier de ces législateurs sortait de chez lui dès le point du jour et ne rentrait plus qu'à la nuit. Il partageait tout son temps entre les hôpitaux, les bibliothèques, les collections et les salons officiels. Il votait une loi en passant, donnait ses audiences dans le premier endroit venu, et mangeait quand il avait besoin et là où il se trouvait.

Lors de l'organisation des cours impériales qui dura fort longtemps, il fut ballotté entre diverses destinations. Il m'écrivit : « D'Espagnet et moi peut-être, nous serons les seuls anciens magistrats qui figureront dans cette Cour, un imbécile et un radoteur. » Il fut nommé un des présidents.

Malgré les sages conseils de Siméon, encouragé par Mme Devaines qui n'était pas de son avis, je demandai à présider le collège électoral de la Vienne, mon département. Cette faveur ne me fut point accordée. Je ne fus pas moins nommé candidat au Sénat, le 27 septembre, à quarante-trois ans, avec Lapparent. Nous avions pour concurrents les généraux Rivaut, Canuel et l'abbé de Pradt, évêque de Poitiers, que portaient les nobles. Lapparent fut nommé sénateur. Ma candidature ne me servit de rien.

Le roi de Westphalie nomma Siméon ministre de l'Intérieur. Je lui en fis compliment; il me répondit :

« Vous me félicitez sur ma nouvelle dignité; elle n'est que « provisoire et peut-être de courte durée. L'Empereur ne s'ex« plique pas, et sans lui je ne peux rien accepter définitivement.

« Je vivrais dans ce pays comme dans un autre. J'aimerais « mieux en France quelque chose de moins, mais je n'y attends « rien. Le Conseil d'État, si j'y rentrais en service ordinaire, « ne m'a jamais beaucoup convenu. Il me paraîtrait bien insi- « pide après avoir organisé et gouverné un royaume.

« Le Roi m'a comblé de bontés. Il est aimable, il a de l'esprit, « dans toutes ses manières on reconnaît l'Empereur. Il tient à « merveille le Conseil. Il a de la sagacité, de la pénétration, de « la mesure et du tact. Si les flatteurs ne le gâtent pas, si la « jeune cour ne l'investit pas d'intrigues, ce sera un grand « prince.

« Mon établissement ici est encore pour moi-même très pro- « blématique. L'Empereur seul sait s'il le permettra, et il n'y a « que Dieu qui sache si je ferai bien de renoncer à la France. « Si j'y renonce, ce ne sera pas sans un certain regret. Quelque « part que je sois et que la fortune dont je suis le jouet depuis « quinze ans me place, je vous aimerai toujours. » (Lettre du « 17 janvier 1808.)

« Quand la situation de mes affaires et surtout les bontés du « roi ne me porteraient pas à rester ici, quelques conseils d'am- « bition pourraient encore m'y décider. Que suis-je à Paris? « J'y ai un bel état sans doute ; mais parmi ceux qui ont l'hon- « neur d'approcher l'Empereur, suis-je le centième? Ici, j'ai le « premier des ministères ; ici, je puis être utile ; à Paris, je ne « le suis que pour ma très faible part, au milieu de personnes « qui aiment à se mettre en avant, et moi je n'ai presque pas « de mouvement dans les choses à faire en commun. Je ne fais « volontiers et avec soin que celles dont je suis chargé seul. « Autant par défiance de moi que par paresse, je m'en repose « sur les autres.

« Mais, malgré mon désir et mon inclination pour rester ici, « il n'est nullement certain que j'y reste. Je ne le puis qu'avec « la permission de l'Empereur, et, quoiqu'elle ait été demandée, « elle tarde trop pour que je le croie disposé à l'accorder.

« Beugnot qui, à son âge et avec sa fortune, a plus d'espé- « rances à Paris que moi, est décidé à y retourner. Il va même « partir sous quelques jours, à moins qu'il ne reçoive un contre-

« ordre de l'Empereur auquel il a demandé de le rappeler. S'il « a la permission de son retour, il est possible que le même « courrier m'apporte, à moi qui voudrais rester, l'ordre de « quitter aussi. Si l'Empereur continue à ne pas s'expliquer, « vous jugez bien que nous nous conformerons à sa volonté. »

Beugnot partit, rentra pour un moment au Conseil d'État, et fut nommé administrateur du Grand-Duché de Berg et de Clèves. Siméon resta à Cassel. Le Roi l'ayant nommé ministre, exigeait qu'il lui prêtât serment et renonçât à la France. L'Empereur ne le voulut pas, et le Roi céda.

1809

Je n'étais pas allé à Paris depuis le couronnement de l'Empereur. Je désirais me remontrer à lui, revoir mes amis et chercher un moyen de sortir de Marseille. J'obtins un congé de trois mois, le 9 février. Depuis quatre ans, comme tout était changé! A la Cour, que de nouveaux visages, que d'anciennes figures méconnaissables! Dans le ton et les manières, quelle gravité empesée chez les uns, quel air dégagé chez les autres! Quelle souplesse, quelle humilité de chacun devant ce qui était au-dessus de soi! Quelle fatuité dédaigneuse devant ce qui était au-dessous! Qu'ils étaient rares les hommes qui n'avaient pas oublié leur origine, et à qui la faveur, les places et les honneurs n'avaient pas tourné la tête! Dans cette grande hiérarchie de fonctions, de dignités, de titres, de décorations, c'était à peine si l'on comptait un conseiller d'État en service ordinaire; mais être en service extraordinaire et préfet, c'était bien peu de chose.

Comme tout préfet arrivant à Paris, je demandai une audience à l'Empereur; il me l'accorda. Le temps était loin où, sous le Consulat, encouragé par lui, on pouvait l'entretenir librement. Maintenant, ce n'était plus qu'une affaire de forme et d'étiquette, une conversation vague où perçait de sa part l'intention de ne pas beaucoup s'engager et l'impatience d'en finir. Pour le

maître ou le dominateur de tant d'États, qu'était-ce que ce département de la France et, au milieu de tant de solliciteurs d'audience de tout rang, qu'un pauvre préfet? Je jugeai de suite que j'avais fait un voyage inutile et que je m'en retournerais comme j'étais venu.

A mon dernier voyage à Paris, j'avais obtenu de l'Empereur l'autorisation de siéger au Conseil d'État; il me l'accorda pour toutes les fois que je viendrais en congé, et je ne manquai pas d'en profiter. J'étais convoqué à toutes les séances.

Sur la liberté de discussion au Conseil d'État les opinions ont varié. Suivant les uns, elle y était sans bornes ; suivant les autres, il n'y en avait pas du tout. Il faut distinguer les matières et les époques.

Sous le Consulat, qui fut un temps d'organisation et où toutes les grandes questions furent agitées sous la présidence du Premier Consul, il laissa le plus libre cours à la discussion. Souvent même, lorsqu'elle paraissait languir, il la ranimait. Malgré sa capacité supérieure, il avait besoin d'apprendre bien des choses jusque-là étrangères à ses études et à ses occupations. La contradiction lui plaisait parce qu'elle lui fournissait l'occasion de développer les ressources de son esprit et de faire prévaloir son opinion moins par autorité que par de bonnes raisons.

Le Conseil était composé d'hommes d'opinions très diverses ; chacun soutenait librement la sienne. La majorité n'était pas oppressive. Loin de se rendre à son avis, le Premier Consul excitait la minorité. Il laissait se prolonger pendant des heures entières des discussions qu'il aurait pu terminer en un quart d'heure. Il n'y avait que la contradiction publique qu'il ne supportait pas.

Sous l'Empire, la liberté de discussion ne s'éteignit pas tout de suite; l'Empereur conserva encore quelques habitudes du Premier Consul. Dans le partage des voix sur la ferme de la boucherie de Marseille qu'il adoptait, il fit le sacrifice de son opinion. Bien que la majorité fût disposée à aller au-devant de ses volontés, on s'aperçut que peu à peu il provoquait moins la discussion. Persuadé que dans ce genre de guerre sa réputation était bien établie, il ne paraissait plus autant s'y com-

plaire; il écoutait encore la contradiction, il ne la recherchait plus.

Au retour de Tilsit, il s'en montra impatient. Il abrégea les discussions; il fermait la bouche en taxant les objections d'idéologie, ce que les conseillers d'État traduisaient ainsi : « Ce que vous dites ne vaut pas la peine que j'y réponde. » Mais on avait toute liberté en abondant dans le sens de l'Empereur. Les opposants, lorsqu'il y en avait, ne se permettaient de balbutier qu'avec beaucoup de ménagements ce que, sous le Consulat, ils auraient articulé hardiment. La liberté diminuait dans la même proportion que la puissance extérieure de l'Empereur augmentait. Cela devint plus sensible après son mariage, depuis 1810 jusqu'à 1814.

Les séances commençaient par le petit ordre du jour, l'établissement d'une foire, d'un chemin, le contentieux des biens nationaux, c'était l'audience de sept heures; parlait qui voulait très librement. L'Empereur n'y était pas; un archi présidait.

Lorsqu'il venait au Conseil, et il y venait moins souvent, on se demandait : « De quoi sera-t-il question? » Il apportait presque toujours des propositions imprévues; il n'y avait plus d'ordre du jour. On n'entendait plus l'Empereur dire comme autrefois après la lecture d'un projet : « La discussion est ouverte »; on ne le voyait plus attendre les opinions. — « Lisez », disait-il au conseiller d'État chargé de présenter le projet; c'était ordinairement Defermon ou Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. Immédiatement après la lecture, l'Empereur prenait la parole, déclarait qu'il avait jugé la mesure nécessaire, déduisait brièvement ses motifs et demandait : « Quelqu'un veut-il parler sur la *rédaction?* » Comme s'il avait dit : « Ne vous occupez pas du fond; c'est décidé. » Quoique l'Empereur ne se crût pas lié par les votes, il ne prenait plus la peine de rien mettre aux voix. Après quelques observations plus ou moins minutieuses sur la rédaction, il appelait d'autres affaires pour lesquelles on suivait le même procédé, ou bien il levait la séance.

Pendant mon séjour à Paris, je vis beaucoup Fouché. Il était parvenu au faîte du crédit; il avait beaucoup d'envieux. On

pouvait en conclure qu'il était d'autant plus près de son déclin. Je le croyais, et je n'étais pas le seul.

Cretet, ministre de l'Intérieur, étant malade, l'Empereur, avant son départ pour la campagne d'Autriche, donna à Fouché l'intérim de ce ministère. Cette augmentation de pouvoir me parut le présage de sa chute. Non content de son sort, il projeta de réunir définitivement dans ses mains les deux ministères. En supposant qu'il pût réussir, je pensais et je lui dis qu'il faisait dans son intérêt une mauvaise spéculation, parce qu'il exciterait encore plus l'envie, et que le ministère de l'Intérieur, réglé par les lois, engagerait sa responsabilité, tandis que les attributions de celui de la police, vagues et arbitraires, n'avaient ni règles ni limites. Fouché le savait mieux que personne; il n'y avait rien dont il ne se mêlât comme ministre de la Police. Mais dans la réunion des deux ministères il ne considérait, me dit-il, que l'intérêt public auquel il se sacrifiait. Il me répéta tous ces lieux communs avec lesquels les ambitieux croient faire illusion aux autres et se la font parfois à eux-mêmes. Il avait déjà fait son plan, l'avait soumis à l'Empereur et ne doutait pas de son approbation. Il établissait des directions générales pour décharger le ministère de l'Intérieur des détails; il ne se conservait que la direction suprême. Il voulait m'avoir pour un de ses coopérateurs et me proposa à l'Empereur. Dans les effusions de son amitié, il me flattait qu'un jour peut-être je pourrais hériter de ce beau ministère. C'était vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. J'étais bien éloigné de porter mes vues si haut. Une direction générale m'aurait parfaitement arrangé; je n'ambitionnais pas autre chose. Mais, en supposant que Fouché en vînt à ses fins, je ne comptais guère sur la bonne volonté de l'Empereur pour moi et je le voyais donnant à un autre la direction pour laquelle Fouché me proposerait. J'écrivis sur tout cela à Siméon. Il n'était non plus très content de son sort; il me confia ses désirs, ses craintes et ses espérances.

« Je n'aime point Marseille, m'écrivait-il, c'est peut-être par « un préjugé d'enfance. Il y a toujours eu entre cette ville et « Aix une sorte de rivalité. On n'enviait point à Marseille son « commerce, ses richesses, mais on se croyait, à Aix, supérieur

« en esprit, en instruction, en talents. En général, on y faisait « peu de cas des Marseillais et, soit prévention, soit justice, « j'ai cru m'apercevoir souvent que ce sentiment était fondé. « Quoi qu'il en soit, si j'aime peu Marseille, j'aime beaucoup le « département des Bouches-du-Rhône, et je pense qu'aucun « autre préfet n'y conviendrait autant que vous; je le félicite « donc de ce que vous y restez. Ce n'est pas que je sois assez « entiché de l'amour de la patrie pour préférer ses convenances « aux vôtres. Si j'eusse pu vous aider à obtenir ce que vous « désiriez pour vous fixer à Paris, je l'aurais fait de tout mon « cœur; mais puisqu'un autre recueillera ce que vous avez semé, « je suis content qne vous continuiez à administrer un pays où « je suis sûr que vous avez fait du bien et que vous en ferez « encore.

« Notre ami Lapparent doit être au comble de ses vœux. Je « voudrais bien arriver comme lui au Sénat, mais on ne me « tiendra peut-être pas compte de services étrangers et si l'on « vient à n'être pas très satisfait du Gouvernement, on en « voudra peut-être au ministre qui n'y peut rien. J'ai appris, « ainsi que vous, à regarder les espérances comme des rêves, « et, fortement éprouvé par le malheur, je sais me résigner à « mon sort. Cependant ma situation est bonne, si mon âge ne « la rendait précaire. A soixante ans, on ne peut plus compter « sur un long avenir et il faut vivre du jour à la journée. » (Lettre du 11 avril 1809.) — « Vous avez raison de vouloir de « l'activité, vous êtes dans la force de l'âge. C'est au mien, et « après quarante ans de travaux et de vicissitudes, qu'il faut « penser à la retraite. Je me propose de la demander à la paix « et j'espère l'obtenir. Je crois avoir des droits au Sénat, mais « beaucoup de gens en ont aussi, et c'est au plus heureux. Un « brevet de Conseiller d'État à vie, quoiqu'il me donnât peu, me « permettrait de me retirer en Provence et vaudrait mieux que « 25000 francs à Paris. Mais ce brevet est peut-être plus diffi- « cile à obtenir que le Sénat. On prétend que l'Empereur tient « à ce qu'on ait été cinq ans en service ordinaire. Ce n'est pas « des titres que je désire, mais du repos et une retraite hono- « rable. Ma position est assez singulière, si l'Empereur ne fait

« rien pour moi parce que suis en Westphalie, et si le Roi ne « me donne rien, parce que l'Empereur ne veut pas que je lui « appartienne. » (Lettre du 4 juin.)

L'Empereur partit pour l'armée le 12 avril. Pendant son absence tout dormait. Je voulais retourner à Marseille, Fouché me retint et m'entretenait sans cesse de son grand projet. Mon congé était expiré, j'étais depuis plus de quatre mois à Paris où je n'avais rien à faire, je me décidai enfin à partir.

J'avais couru toute la nuit, un matin, de très bonne heure, arrivant à un relai, j'aperçus une voiture arrêtée et, à la porte de l'écurie, un particulier engoncé dans une pelisse et un bonnet sur les yeux, qui n'avait pas figure humaine, une espèce de spectre. Je mis pied à terre, je ne me trompais pas, c'était Talleyrand. Le geôlier de Valençay allait à Paris. Bien que nous n'eussions pas de relations, nous nous connaissions trop pour ne pas lier conversation. Il fut très aimable pour moi et me demanda les nouvelles. Je lui en donnai, telles quelles; ce n'était pas grand chose. Il avait l'attitude d'un mécontent et l'air sombre d'un conspirateur.

J'annonçai cette rencontre à Mme Devaines. Elle me répondit : « Vous avez bien raison, les grands seigneurs sont des « princes beaucoup plus affables sur les grands chemins que « dans les salons. Je suis froidement avec celui dont vous me « parlez. Je crois qu'il est piqué de ce que j'ai dit que sa posi- « tion ne changerait pas, et de ce que j'ai affirmé qu'il n'avait « pas la maîtresse qu'il se donne les airs d'afficher. Toute « vérité n'est pas bonne à dire, tant pis pour lui s'il est offensé « des miennes. » (Lettre du 13 juillet.)

Siméon et moi nous nous entretenions toujours de nos chimères. Il m'écrivit : « Vous voudriez un bureau, cela serait « juste, mais il faut une vacance qui peut-être n'arrivera pas de « sitôt. Qui sait même si, lorsqu'elle arrivera, vous n'aurez pas « tort de l'absence et si, les présents n'obtiendront pas la préfé- « rence? Vous aurez vu le ministre de l'Intérieur (Cretet) à « Paris, je ne sais ce que vous avez pensé de sa santé et ce « qu'on vous en a dit. Mais le médecin de notre reine qui l'a « rencontré aux eaux de Spa, ne lui en donne pas pour six

« mois. On m'écrit de Paris qu'on parle, pour le remplacer, de
« Montalivet ou de Beugnot. Beugnot sera laissé où il est,
« où il peut être longtemps, où il est très bien. Je crois que
« Regnaud n'oubliera rien pour remplacer Cretet. Que ce soit
« lui ou Montalivet, il vaquera une place. Quoique vous fussiez
« originairement de la section de la législation, les grandes
« préfectures que vous avez occupées vous rendent très propre
« à ce qui concerne l'intérieur, et dans le cas où Regnaud
« passerait au ministère, la présidence de la section de l'inté-
« rieur vous conviendrait parfaitement.

« Vous me faites beaucoup d'honneur de vous comparer à
« moi. Je suis sur le retour, vous êtes à la fleur de l'âge. Vous
« avez des amis en crédit : s'ils n'en usent que froidement, ils
« peuvent pourtant avoir un bon mouvement et saisir une
« occasion ; moi, je n'ai personne. J'ai besoin d'une retraite.
« d'aller voir une propriété que je n'ai pas vue depuis quatorze
« ans, qui est une mine mal exploitée et que ma présence vivi-
« fierait. Il n'y a pour moi que le Sénat. L'Empereur me l'accor-
« dera-t-il? Je crains qu'il ne me laisse ici ou que, me retirant,
« il ne me fasse ressentir le mécontentement qu'il a de certaines
« choses auxquelles je ne puis certainement rien; mais quand
« les choses ne vont pas au gré de ses désirs, tout le monde est
« responsable. Le bien que je fais ici est de nature à le frapper
« beaucoup moins que le mal qui lui déplaît. Quoi qu'il en soit,
« à la paix je hasarderai une demande. Je ne voudrais pas
« mourir ici et je voudrais le Sénat pour retraite. C'est la seule
« qui convienne à mon âge et si je ne m'abuse, elle est due à
« quatorze ans de services semés de quelques succès. Si nous
« sommes un peu tranquilles, c'est bien grâce à Dieu et à
« l'Empereur, je veux dire à ses victoires, car d'ailleurs il a
« donné à son frère un royaume ruiné, ayant plus de charges
« que de revenus, une armée à créer, pas un général, des gens
« sans attachement pour nous. Si nous ne sommes pas la proie
« du premier venu, il faut en rendre grâce à l'énergie du roi et
« à l'étoile de Napoléon. » (Lettre du 15 août.)

Pendant que l'Empereur faisait la guerre en Autriche, Fouché, réunissant l'intérim du ministère de l'Intérieur à celui de la

Police, opéra ce grand et beau mouvement de gardes nationales qui déjoua l'expédition des Anglais à Walkeren. Il rendit un service signalé et dans son intérêt crut avoir fait merveille. La tête lui tourna, tout lui semblait permis, même de donner l'Empire s'il arrivait malheur à Napoléon. Son successeur était prêt, c'était Bernadotte. L'Empereur coupa court à ces intrigues en lui ôtant le commandement de son armée pour le donner à Bessières. Fouché nourrissait toujours son projet de réunion des deux ministères. Mme Devaines m'écrivit : « C'est toujours « Fouché qui fait le ministère de l'Intérieur. Il s'est occupé « sérieusement de le mettre au courant, ayant extrêmement « envie de le réunir. J'en serais charmée pour lui, pour la chose « et principalement pour vous. »

Revenu à Paris, l'Empereur donna le ministère de l'Intérieur à Montalivet, conseiller d'État, et la direction générale des Ponts et Chaussées au conseiller d'État Molé. Fouché en fut pour son rêve et moi pour mon bien faible espoir. C'était une faveur étonnante pour Molé, âgé de trente ans, et qui avait été rapidement auditeur, maître des requêtes, préfet et conseiller d'État. Sans contester sa capacité, on put dire qu'il dut cette fortune à son nom et à ses principes monarchiques. La faveur impériale abandonnait de plus en plus les hommes de la Révolution.

L'accident que mon père avait éprouvé à Paris avait eu des suites si funestes qu'il n'était plus en état de servir et qu'il fallut songer à sa retraite. On lui contesta celle de président du tribunal d'appel, place qu'il exerçait avant sa nomination au Corps législatif, pour le réduire à la retraite de simple juge. Après une longue carrière parcourue avec honneur et désintéressement, c'était une triste destinée pour un fonctionnaire âgé, infirme, sans fortune. Je fus vivement blessé. Heureusement, j'étais en situation de réparer cette parcimonie du gouvernement.

Tribert, parent de ma femme, apprenait l'administration dans mes bureaux. Je le traitais comme mon fils. Il fut nommé sous-préfet de Bressuire et remplaça M. de Barante.

L'Empire avait acquis Gênes en l'an XIII, Livourne en 1808; le traité de Vienne lui donna Trieste. Ce qui flattait l'orgueil

national affligeait de plus en plus les négociants de Marseille. Ils regardaient ces trois ports étrangers comme des intrus dans la famille française, des rivaux que l'Empereur favoriserait comme nouveaux venus.

Le général Cervoni avait été nommé commandant de la Légion d'honneur comme tous les généraux de division. Il n'avait obtenu depuis aucune dotation ou faveur. On le laissait croupir à Marseille, où il n'avait plus rien d'utile à faire ni pour lui ni pour le gouvernement. Jaloux de l'avancement de ses camarades et mécontent, il ne cachait pas sa mauvaise humeur. Un jour, étant en congé, je me hasardai à parler de lui à l'Empereur. Il me répondit sur un ton qui n'annonçait pas une haute idée des talents militaires du général.

A l'ouverture de la campagne de 1809, le maréchal Lannes, qui avait conservé de l'amitié pour Cervoni, le demanda à l'Emreur comme chef d'État-major. Il était à Paris comme moi. Il reçut l'ordre de se rendre de suite à l'armée. Il me fit ses adieux et me recommanda ses deux fils qui étaient au lycée de Marseille. Sa fille était avec Mme Delacroix, alors veuve. Cervoni quitta Paris le 12 avril; il était triste. Arrivé à l'armée, il m'écrivit; sa lettre était pleine de pressentiments sinistres. Quand je la reçus, il n'existait plus. Le 20, sortant de déjeuner chez l'Empereur pour se porter sur le terrain, il fut tué d'un boulet de canon. Le maréchal Masséna, qui le suivait de près, le trouva à trente pas de son cheval sans mouvement et sans vie et le fit enlever. Je fus affligé de sa triste fin. J'avais bien eu à me plaindre de lui, mais nous avions vécu six ans ensemble. Il avait tout ce qu'il faut pour être heureux : de la santé, une existence honorable, une fortune honnête, des amis, des amies, une fille bien élevée, deux fils d'espérance. Cela ne lui suffit pas. L'ambition s'empara de lui. il se dégoûta de sa situation. Coûte que coûte, il voulut en changer et courir à la fortune; il courut à la mort. L'Empereur lui décerna une statue qui n'a pas été faite, ou du moins mise au jour; il plaça sa fille à l'Institut de Saint-Denis et créa les deux fils barons avec dotations. En attendant que leur mère fût venue de Corse, ma femme et moi leur donnâmes nos soins : « Vous vous êtes, m'écrivit

« Siméon, conduit pour les enfants de Cervoni avec noblesse, « sensibilité et d'une manière digne de votre caractère. Il est « mort au champ d'honneur, il n'est pas le seul brave que nous « y perdions. On ne fait pas sans quelques pertes des cam- « pagnes aussi prodigieuses que celles dont nous sommes « témoins ». (4 juin 1809.)

Héritier du nom et de la fortune de ce gentilhomme provençal que la faveur du cardinal Fleury avait poussé aux plus hautes dignités militaires, le général Dumuy obtint le commandement de la 8e division qu'il briguait depuis longtemps. Il avait en Provence de grandes propriétés. Homme honorable, mais de peu de moyens, il ne manquait pas d'une certaine ambition. Il était le doyen des généraux divisionnaires. Il avait servi sous la Convention et le Directoire, et avait fait la campagne d'Égypte pour ainsi dire malgré tout le monde. L'Empereur l'avait employé dans des commandements de places ou de pays conquis. Il avait toujours servi sans avoir fait la guerre. Sans opinions politiques, il s'accommodait très bien avec le gouvernement, quel qu'il fût, et lui restait fidèle jusqu'au dernier moment. Quoique ses services ne fussent pas bien utiles, on ne pouvait guère s'empêcher d'employer un militaire de l'ancien régime ayant 100000 francs de rentes, voulant à toute force servir à tout et partout, et qui n'était pour personne un concurrent dangereux.

J'avais depuis longtemps fait à Paris la connaissance du général Dumuy, ainsi que celle de sa femme, Mlle de Vintimille. Parce qu'elle était borgne, mais du reste bien faite, on disait d'elle que, comme toutes choses, elle avait son beau et son vilain côté. C'était une personne d'esprit et instruite, faisant ménage à part, restant à Paris, y ayant sa société et ses amis dans l'ancienne noblesse, vivant dans une sorte de retraite sous prétexte de santé, pour se dispenser d'aller à une Cour qu'elle n'aimait pas. Son mari n'était pas mal avec elle; il avait son logement dans son hôtel.

Lorsque le général vint à Marseille, nous fûmes tout de suite sur un bon pied ensemble. Il avait de l'estime et des égards pour moi. J'avais pour lui tous ceux qui étaient dus à son âge,

à sa bonhomie, à sa situation. S'il y eut quelques légers nuages entre nous, ce fut moins notre faute que celle de certains alentours officiels ou officieux du général qui faisaient sa besogne, prétendaient le diriger et lui soufflaient leurs petites passions. C'était sans conséquence.

Le statut qui créait la noblesse semblait attacher le titre de comte à celui de conseiller d'État; mais aucun titre ne pouvait être porté sans avoir été conféré par l'Empereur. Une partie seulement des conseillers d'État reçut celui de comte. D'après quelle règle? Je l'ignore; probablement d'après la faveur dont ils jouissaient. Je ne fus pas compris dans cette première fournée: je ne m'en plaignis pas.

Lorsque Bonaparte s'était fait Empereur et qu'il avait fait ses frères et sœurs princes et princesses et rétabli la monarchie héréditaire, il me paraissait tout simple qu'il entourât son trône d'une noblesse. Ce qui me répugnait, c'était qu'il la conférât, et il ne pouvait pas s'en dispenser, à des roturiers, à des hommes de la Révolution comme moi, qui avaient rendu des lois pour abolir les titres et les distinctions et proclamer l'égalité. Accepter et porter un titre, c'était renier ses principes; le refuser, c'était renoncer à sa carrière.

D'après le statut impérial, les membres de la Légion d'honneur étaient chevaliers, bien entendu après collation. Peu partisan de la chevalerie, je ne fis pas de démarches pour l'obtenir. Il me revint que l'archichancelier le trouvait mauvais. J'écrivis à Mme Devaines; elle me répondit : « Vous devez, sous peine « de déplaire beaucoup, demander le titre, on vous saurait le « plus mauvais gré de vous y soustraire. Siméon m'a mandé « qu'on lui avait écrit de se mettre en règle, et il l'a fait. Mon « fils, qui n'a pas l'honneur d'être aussi grand seigneur que « vous, est reçu chevalier, a ses armes, etc. Dépêchez-vous « donc d'en finir, grand indolent que vous êtes pour vos pro- « pres affaires. Encore, si vous les meniez aussi bien que celles « de votre département, passe! » (10 décembre 1808.)

J'attendis encore un congé que j'avais demandé. Arrivé à Paris, je m'exécutai, et avec fort peu de bonne grâce. Cambacérès me fit de sérieux reproches sur mon indifférence et me

dit que c'était une chose très grave et à laquelle l'Empereur attachait la plus grande importance. J'allai au Sceau des titres. Je remis à l'auditeur Dudon, secrétaire général, ma demande de lettres de chevalier. Il était baron; je m'égayai un peu avec lui sur toute cette gentilhommerie. Il fallait prendre des armoiries: je n'y avais pas pensé. Très ignorant de la science héraldique, je priai M. Dudon de me faire un écusson. Il fut ainsi arrêté : « Coupé au premier échiqueté d'or et d'azur (comme « conseiller d'État), au deuxième de sinople à la colonne d'or « embrassée à senestre par un lion léopardé d'argent, le tout « entouré d'une bordure de gueules. Pour livrée, gris de fer, « orange et blanc. »

Au milieu de tout ce jargon féodal auquel je ne comprenais rien, il n'y avait de mon invention que la colonne et le lion. Dans ma pensée, cela signifiait mon attachement inébranlable à la liberté, à l'égalité, à la Révolution.

Tandis que des lettres de chevalier m'étaient expédiées du camp de Schœnbrunn, le 20 août 1809, par décret du 15, l'Empereur me faisait comte. L'archichancelier m'en prévint et m'annonça que des lettres patentes pour la collation du titre me seraient expédiées sur ma poursuite; que ce titre serait transmissible à ma descendance masculine, légitime, naturelle ou adoptive, lorsque j'aurais satisfait aux conditions et rempli les formalités prescrites par les statuts impériaux, c'est-à-dire constitué un majorat. Plusieurs causes s'y opposaient : 1° je n'avais pas un goût assez vif pour la noblesse; 2° ma fortune ne me le permettait pas; 3° l'Empereur distribuait des dotations; j'attendis qu'il lui plût de m'en accorder une. Je me bornai donc à demander les lettres patentes pour la collation du titre.

M. Anthoine s'empressa de solliciter le titre de baron, offrant de fonder un majorat; il y affecta un domaine qu'il possédait dans le territoire de Marseille. Il fut créé baron de Saint-Joseph, nom d'un quartier où beaucoup d'autres Marseillais avaient leurs propriétés.

Le général Marmont fut nommé maréchal. J'avais fait sa connaissance avant son départ pour l'expédition d'Égypte.

Nous la renouvelâmes au 18 Brumaire. A mon retour de Bordeaux, nous nous retrouvâmes collègues au Conseil d'État. Nous nous liâmes d'une étroite amitié. La guerre et ma nomination à la préfecture de Marseille nous séparèrent. Je lui écrivis pour le féliciter sur sa nouvelle dignité. En même temps, je m'épanchai avec lui sur mon dégoût de ma position, mon désir d'en sortir et de retourner à Paris. Il me répondit le 17 septembre :

« Je vous remercie, mon cher collègue, de la part que vous « prenez à ce qui me concerne. J'ai toujours eu grande con- « fiance en votre amitié et j'y attache beaucoup de prix. L'Em- « pereur, en m'élevant à la première dignité militaire, a moins « considéré ce que j'ai fait que ce que j'aurais désiré faire pour « son service. J'espère justifier toujours ses bontés pour moi, « mais je ne pourrai jamais m'acquitter de tout ce que je lui « dois. La comparaison que vous faites, mon cher collègue, de « votre carrière à la nôtre est vraie sans doute; mais croyez- « vous que nous soyons toujours sans peine? Croyez-vous, « par exemple, que je n'aie pas souffert tout ce que mortel « peut souffrir, de passer trois ans dans un repos cruel, lorsque « tant de prodiges étonnaient l'Europe? Le bonheur est dans « un juste rapport entre les désirs et les facultés, et certes celui « qui aime la gloire avec passion est à plaindre lorsque toute « occasion d'en acquérir lui est refusée. Grâce à Dieu, le charme « est rompu et je me trouve sur le théâtre de grands événe- « ments. Nous ignorons si nous recommencerons la guerre, « mais nous nous y préparons. Jamais l'armée n'a été si nom- « breuse et si belle; et si nous reprenons les armes, c'en est « fait de la puissance autrichienne. »

Parmi les recommandations qui m'étaient adressées, je reçus celle-ci du général Rapp : « Je recommande à votre bonté, mon « cher préfet, et à l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, « M. Ricord père, etc... Il y a précisément cinq ans que j'ai eu « le plaisir de vous voir à Marseille. Il s'est passé bien du nou- « veau depuis. J'ai eu plusieurs os cassés et je n'en suis pas « moins frais et dispos. » (29 novembre.)

CHAPITRE XVII

Affaires religieuses. — Esprit du clergé. — Le Pape conduit de Grenoble à Savone. — Je vais en congé à Paris. — Confidences de Joséphine sur son divorce. — Elle me prédit que l'Empereur me laissera à Marseille. — Mariage avec Marie-Louise; froideur de la cour et de la ville; incendie au bal Schwarzenberg. — Mort de l'archevêque d'Aix. — Disgrâce de Fouché; remplacé par Savary; déception de Sémonville. — Affaire des lettres de l'Empereur à Fouché; il vient dans sa sénatorerie d'Aix. — Les autorités vont le visiter. — Causes de sa disgrâce.

Après que le Pape fut venu sacrer l'Empereur, la paix religieuse parut inébranlable. Les prêtres, soumis à l'Empire, chantaient les louanges du restaurateur de l'autel. Jamais, disaient-ils dans leurs mandements et dans la chaire, l'Église n'avait eu un plus auguste protecteur, ni l'État un prince plus magnanime. Il n'y avait plus en France de dissidences religieuses capables d'agiter les esprits ni d'inquiéter le Gouvernement; elle jouissait du calme le plus parfait. Les prêtres, en général, semblaient ne demander qu'un traitement raisonnable, la réparation et l'ameublement de leurs églises et de leurs presbytères. Fidèle à son esprit, le clergé essayait bien de faire revivre des institutions religieuses abolies par la Révolution, de s'immiscer dans la direction des établissements de charité et de l'instruction publique, mais il n'attaquait pas les institutions civiles et politiques. Dans mon département, le prêtre Servat, seul, s'était permis, en 1806, une incartade à Arles. Il y en eut encore un qui, prêchant à Marseille le jour de la Saint-Napoléon, devant les autorités civiles et militaires, fit une longue et sotte diatribe contre la Révolution et la philosophie. La plupart de ses auditeurs officiels étaient philosophes ou révolutionnaires. Le général Cervoni perdit patience et se leva en disant assez haut : « On ne peut pas tenir à cela »; il tourna son siège et le dos au prédicateur pendant le reste de son discours. L'arche-

vêque lui donna une mercuriale. Ces inconvenances ne se renouvelèrent plus.

De son côté, l'Empereur, satisfait de la conduite du clergé, ne paraissait pas redouter ses velléités d'ambition, et même lui laissait prendre une certaine influence dans les choses séculières. Le grand-maître de l'Université, Fontanes, donnait aux prêtres des emplois dans l'instruction publique. Un décret autorisa les évêques à faire des visites dans les écoles et les lycées. En ce qui dépendait de moi, je ne suivais pas cette impulsion. J'avais d'autres principes. Sans exclure absolument les prêtres de toute participation aux affaires temporelles où leur concours pouvait être utile, j'avais soin seulement de ne les y admettre qu'en minorité.

L'alliance du trône et de l'autel ne fut pas de longue durée. Le démon de l'ambition et de la cupidité l'eut bientôt rompue et souffla le feu de la discorde. Dans des temps peu éloignés, on avait vu le trône et la tiare aux prises et en guerre, sans que l'État en eût été ébranlé, ni même dangereusement troublé. Dans ces querelles, la religion n'était le plus souvent qu'un prétexte. Comme celles des princes entre eux, elles se terminaient tôt ou tard par quelques concessions et des traités. Le clergé français fit cause commune avec plusieurs rois contre les prétentions du Pape; il fut fidèle à Louis XIV. Pourquoi fut-il donc ultramontain sous Napoléon? Parce que le clergé était l'adversaire irréconciliable de la Révolution qui lui avait enlevé son existence politique et qui l'avait dépouillé de ses richesses, et qu'il regardait Napoléon comme le représentant de cette révolution. S'il avait relevé le clergé, c'était surtout comme un auxiliaire du pouvoir; le clergé n'avait accepté le marché que comme une pierre d'attente pour une restauration complète. Il savait que l'Empereur n'était pas, ainsi qu'il l'avait dit à une députation de la ville de Rome, le fils aîné de l'Église, qu'il avait fait le mahométan en Égypte, qu'il ne lui rendrait jamais ses biens ni son influence dans les affaires d'État. Par le Concordat de 1801, les prêtres avaient été remis à peu près dans la même situation que sous la Constitution de 1791; ils n'étaient plus que des salariés de la nation.

Lorsque la guerre éclata entre le Pape et l'Empereur, quel lien pouvait attacher les prêtres à sa cause? La religion? C'était pour eux un mécréant. L'intérêt? L'Empereur ne leur promettait ni richesses, ni autorité et, en s'emparant de la souveraineté de Rome, il portait la main à l'encensoir. Sous Louis XIV, le clergé était un pouvoir politique, ayant en lui-même ses garanties. Sous Napoléon, le clergé n'était rien politiquement. Il ne pouvait être quelque chose que par son union intime avec le chef de l'Église. Toutes les analogies, tous les intérêts attiraient le clergé vers la cour de Rome. Il fit donc cause commune avec le Pape. En agissant autrement, il se serait trahi lui-même. Comment le Pape excommunia-t-il l'Empereur après l'avoir sacré? Comment le clergé défectionna-t-il, après l'avoir exalté jusqu'aux nues? Conquérir les domaines de l'Église, ce n'était pas attenter à sa puissance spirituelle et à la religion. Tout cela était bien dit; mais les opinions et les mœurs étaient changées. On n'était plus aux premiers temps de l'Église. Le vicaire du Christ n'était plus un simple pêcheur. Les prêtres n'étaient plus des hommes glorieux ou contents de leur pauvreté. Le clergé était tout imprégné de l'esprit du monde et des mœurs du siècle. Il était naturel que le Pape ne se résignât pas à la perte de ses États, qu'il soulevât toute sa milice contre son spoliateur, qu'il employât les seules armes en son pouvoir, les protestations, les anathèmes, le soulèvement de tous les mécontents et la révolte des sujets, qu'il retirât sa main de celui qui le frappait, et qu'il se jetât dans les bras des puissances coalisées contre l'ennemi commun. La persévérance tant admirée de Pie VII fut autant l'ouvrage de la politique européenne, des cabinets protestants et catholiques, peut-être même des Turcs, que de son propre caractère. Pour la cour de Rome, il ne s'agissait plus d'amener l'Empereur à composition par refus de bulles, d'institutions canoniques et l'interruption des rapports spirituels. Elle avait des prétentions bien plus sérieuses. Elle voulait faire concourir la religion au renversement de Napoléon et à la contre-révolution. En France, les esprits n'étaient pas disposés à s'enflammer pour la religion; mais les indifférents, que les prestiges de la gloire n'aveuglaient

pas au point d'approuver le mal comme le bien, blâmaient les rigueurs inutiles exercées envers un vieillard. Les dévôts étaient indignés de voir le chef de l'Église captif, mené de ville en ville. Les royalistes et les mécontents de toute espèce en prenaient occasion de s'exhaler contre l'Empereur; beaucoup de prêtres ne l'appelaient plus que l'Antechrist. Lorsqu'il était comblé des faveurs de la fortune, un orage de cette espèce ne pouvait l'ébranler; mais, réuni aux autres embarras qu'amenèrent les revers, il contribua à la catastrophe qui les suivit.

Je pensais plus que jamais que Napoléon avait commis une grande faute en faisant le Concordat, et qu'il lui aurait été plus facile de ne pas se donner une chaîne que de la briser après l'avoir forgée. Plus les prêtres et leurs partisans s'agitaient, plus son orgueil était irrité. On exilait, on arrêtait des cardinaux et des prêtres pour leurs relations avec le Pape. Cette persécution faisait plus de bruit qu'elle ne produisait d'effet; le clergé ne tramait pas moins dans l'ombre, et jusque dans les prisons d'État, où l'opinion ne voyait que des victimes d'un sentiment honorable ou excusable.

La dernière fois que j'avais vu l'Empereur, en me parlant de mon département il me parut très irrité contre le clergé et me dit de l'archevêque : « C'est un vieux renard et un athée. » Renard, je le concédai ; athée, je me permis d'en douter ; l'Empereur persista. Il gardait rancune à l'archevêque de ce qu'à son retour du couronnement il était allé à Coppet voir M. Necker qu'il admirait au point d'avoir son portrait dans son alcôve.

Enlevé de Rome, le Pape, dont il semblait qu'on ne savait que faire, avait été conduit à Grenoble. L'Empereur ordonna qu'on le ramenât à Savone. Il coucha à Orange. Étienne, ancien évêque constitutionnel, maintenant curé, vint avec son clergé se jeter à ses pieds. A Avignon, l'évêque, aussi constitutionnel, vint également avec son clergé lui rendre les mêmes hommages. A Aix, le clergé fut moins hardi, quatre ou cinq prêtres seulement allèrent le voir. Un chanoine lui demanda ses ordres pour l'archevêque qui, par hasard ou exprès, se trouvait à Marseille. « Faites-lui mes compliments, » répondit sèchement le

Pape. Après avoir demandé au colonel de gendarmerie, Boisard, qui l'accompagnait, son agrément, il donna du balcon de son auberge sa bénédiction au peuple rassemblé sur le Cours. A Marseille, dès qu'on apprit qu'il était à Aix, les dévots et les dévotes louèrent tous les voiturins ; le Pape était parti quand ils arrivèrent. Il passa une heure à la Galinière où le ci-devant seigneur le reçut avec des transports de joie. Des mouleurs en plâtre débitèrent beaucoup de médailles à son effigie. Les autorités ne mirent aucun obstacle à ces démonstrations ; elles n'avaient pas été prévenues du passage du Pape. Le colonel Boisard avait des égards respectueux pour son prisonnier. Le Pape disait : « Je suis fâché d'avoir des contestations avec « l'Empereur, mais cela ne m'empêche pas de l'aimer. » Pendant une nuit que le Pape passa à Nice, les habitants illuminèrent.

1810

Nous nous décidâmes à mettre notre fils dans un lycée à Paris pour y continuer ses études. Ma femme l'y conduisit pour présider elle-même à cet arrangement. Elle y prolongea son séjour. Je résolus d'aller la chercher et d'essayer encore si je ne pourrais pas obtenir de sortir de Marseille. J'obtins un congé au commencement de 1810.

Depuis près de six ans que j'étais à Marseille, je n'avais vu Joséphine que rarement dans mes voyages à Paris. Impératrice, au faîte des grandeurs, elle m'avait toujours témoigné de la bienveillance, mais elle ne m'avait plus parlé d'elle, ni des affaires auxquelles, depuis mon absence, j'étais étranger. J'allai la voir à la Malmaison, où elle s'était retirée depuis son divorce. Soit qu'elle eût besoin d'épancher son âme, soit que ma présence renouvelât le souvenir de ses anciennes confidences, en me revoyant elle fut vivement émue et elle m'emmena dans un salon où nous eûmes l'entretien suivant :

« — Eh bien ! mon cher Thibaudeau, vous le voyez, ils en « sont venus à leurs fins... (des larmes l'interrompirent).

« — Vous avez au moins la consolation de vous retirer avec « les regrets de la nation et l'attachement de tous les gens de « bien...

« — Je l'espère. Le ciel m'est témoin que ce n'est pas pour « moi que je souffre. Mon Dieu ! je serai plus heureuse dans ma « retraite que je ne l'étais sur le trône. D'ailleurs, étais-je née « pour y monter ? Le hasard m'y avait élevée, il m'en a fait « descendre. J'y ai fait tout le bien que j'ai pu. Ce n'est pas ma « faute si je n'en ai pas fait davantage.

« — On vous rend bien cette justice.

« — Mais c'est pour l'Empereur que je tremble. Qui sait où « l'ambition et sa vanité sont capables de le porter ? Je vous « l'ai prédit, et depuis longtemps, les flatteurs le perdront. « Vous le voyez : c'est à qui lui donnera une femme. Encore si « on lui donnait une Française, une bonne et honnête per- « sonne ! En manque-t-il donc ? S'il lui faut une grande dame, « n'y a-t-il pas des Montmorency, des familles aussi nobles que « toutes les princesses de l'Europe ? Il ne s'agit que d'avoir des « héritiers. Eh bien ! la dernière des bourgeoises est bonne « pour cela si elle est bien élevée. Elle serait plus agréable à la « nation qu'une archiduchesse. Ils parlent d'une Russe, d'une « Autrichienne ; vous savez mieux que moi ce que l'alliance « de l'Autriche a coûté à la France. Il a ici la fille de Lucien, sa « nièce ; elle est très bien. Tout est bon, tout, excepté une « étrangère. Je le lui ai dit, mais cela ne servira de rien. Cela « ne fait pas le compte des courtisans.

« — Je suis tout à fait de votre avis. Une Française, c'est ce « qu'il y aurait de mieux ; mais cela ne satisfait pas l'orgueil « de l'Empereur et ne s'accorde pas avec sa politique. Il « méprise trop ces idées bourgeoises. Que vous a-t-il répondu ?

« — Il a battu la campagne. Il a parlé de l'intérêt de l'État, « de la France, de sa politique, et m'a fermé la bouche en me « disant qu'il savait mieux que moi ce qu'il convenait de faire.

« — On s'est adressé à toutes les cours, vous ne l'ignorez « pas. Il épousera une étrangère, un nom, une race.

« — Je ne le vois que trop. Puisse cette alliance ne pas lui « être funeste ! Je ne peux me défendre de tristes pressenti-

« ments. Une étrangère! Elle livrera les secrets de l'État, elle le « trahira, elle l'empoisonnera.

« — Vous poussez les choses trop à l'extrême. Ce n'est pas « là ce que je crains ; mais la France se trouvera engagée dans « la politique d'une famille étrangère. S'il épousait une petite « nièce de Marie-Antoinette, que deviendrait ce qui reste de la « Révolution? Je préférerais encore une Russe. N'y a-t-il pas « d'ailleurs en Allemagne de petites princesses aussi nobles?

« — Vous n'avez pas d'idée comme il méprise tout cela; il « en est au point de croire qu'il n'y a rien d'assez élevé pour « lui. Enfin, je n'ai plus que des vœux à faire. J'ai rempli ma « tâche ; je crois avoir tout fait pour contribuer à son bonheur, « j'en ai été bien mal récompensée. Comment toute sa famille « s'est-elle conduite envers moi? Que d'intrigues dont j'ai été « témoin! Que d'humiliations j'ai supportées! Des gens qui se « disaient nos amis ont été les plus acharnés contre moi. Fou- « ché a été un des plus actifs auprès de l'Empereur. On m'a « tout caché jusqu'au dernier moment. Je vous l'avoue, j'ai été « ulcérée de cette indignité. L'avais-je mérité? Bonaparte « savait bien, ils savaient bien tous que je n'aurais pas d'autre « volonté que la sienne. Croyaient-ils que j'aurais assez peu de « dignité pour essayer de rester la femme d'un homme qui vou- « lait me renvoyer? J'aurais préféré la plus affreuse misère. Et « mes enfants, quel rôle leur a-t-on fait jouer? La nation peut- « elle être dupe de toutes ces comédies? Eugène voulait don- « ner sa démission, se retirer ; c'est moi qui l'en ai empêché. Il « a fait le plus cruel de tous les sacrifices... Mais je ne vous « parle que de moi. Et vous et votre femme, comment vous « trouvez-vous? Êtes-vous contents, heureux?

« — Qui peut penser à soi lorsqu'il s'agit de si grands inté- « rêts? Je suis trop affligé de votre situation, trop inquiet de « l'avenir de la France pour songer à autre chose.

« — J'irai peut-être vous voir à Marseille.

« — C'est le plus grand plaisir que vous puissiez nous « faire.

« — Y êtes-vous bien?

« — Non, j'y ai eu beaucoup de désagréments. J'y ai servi

« l'Empereur, j'ose le dire, avec un rare dévouement. On m'a « abreuvé de tracasseries et de dénonciations.

« — Je le sais, mais l'Empereur vous estime.

« — J'aime à le croire; cependant il ne m'a pas bien traité. « Il a comblé tous mes collègues, et moi je n'ai pas reçu de lui « la moindre satisfaction. Je vous avoue que je suis très dégoûté. « Je demande à rentrer au Conseil d'État pour vivre ici tran- « quille avec quelques amis et soigner l'éducation de mon fils.

« — Vous ne l'obtiendrez pas. Vous avez la réputation d'un « caractère qui ne convient pas aux courtisans, ni à l'Empe- « reur. Il ne faut ici que des flatteurs. Allez, mon cher, restez « tranquille à Marseille, loin de tout ce monde-là. Tâchez d'ar- « ranger votre fortune. Si je voyage, j'irai vous voir. »

Malgré ce conseil, je résolus de faire une dernière tentative auprès de l'Empereur. Étais-je assez dégoûté de préfecture pour désirer si ardemment de revenir à Paris, même comme simple conseiller d'État et pour sacrifier un traitement de 50 000 francs! Dans une audience, j'exprimai à l'Empereur mon désir de rentrer au Conseil, soit avec une occupation particulière, s'il voulait me la donner, soit sans cela pour que je puisse au moins acquérir le titre de conseiller d'État à vie. Il me répondit : « Oui, je « trouve très bien qu'un conseiller d'État qui a été comme vous « préfet pendant six ans rentre au Conseil et y apporte son « expérience. Parlez-en au duc de Bassano. » C'était précisément l'époque où l'on allait arrêter la liste trimestrielle du Conseil. Le duc m'y porta en service ordinaire. Lorsqu'il présenta la liste à l'Empereur, il raya mon nom en disant : « Il « sera plus utile à Marseille. » Ainsi se réalisa la prédiction de Joséphine.

J'informai Siméon de ma déconvenue. Il me répondit : « J'es- « pérais que vos projets auraient plus de succès, mais je vois « que de plus jeunes ont plus de bonheur. Vous seriez mieux à « Paris, vous n'êtes pas mal à Marseille. Puisqu'on veut vous y « laisser, il faut bien que vous y restiez. Il en est ainsi de moi « pour Cassel. Je n'ai jamais voulu prêter de serment au Roi, « afin de rester conseiller d'État de l'Empereur. A Erfurt, il « avait dit au Roi qui voulait que je passasse définitivement à

« son service, que j'avais deux carrières et que je devais les « conserver toutes deux. A la fin de septembre dernier, j'avais « écrit à l'Empereur pour lui exprimer le vœu de rester son « sujet et le prier d'accorder à mes services dont je lui pré- « sentais le tableau, une récompense. On m'a dit que ma lettre « n'avait pas été mal accueillie. En février je lui ai encore écrit « pour le prier de me rappeler s'il ne me jugeait plus utile ici, « et pour lui demander un brevet de conseiller d'État à vie. La « réponse est de m'effacer de la liste des conseillers d'État. « L'Empereur ne veut donc plus de moi, et, bon gré mal gré, il « me faudra devenir Westphalien. Il en est ainsi du général « Launay, mon gendre. Il l'est devenu sur la demande qu'à son « insu le Roi en a faite à l'Empereur, et sans qu'il eût ni le « projet, ni le désir de quitter le service de la France et de perdre « le fruit et l'honneur de quatorze campagnes et de plusieurs « belles actions. On n'évite pas son sort. Maintenant, que voulez- « vous que je fasse? Quand j'avais deux carrières, je pouvais « choisir. A présent que je n'en ai qu'une, faut-il bien que je « la suive. Que serais-je à Paris? Sans que je sache l'avoir « mérité, on m'y a tout ôté. Tout ce que j'ai fait aux Cinq-Cents, « au Tribunat, au Conseil d'État est oublié et sans récompense « et sans espérance. Je n'ai point d'alternative et je ne puis que « rester. Les Français ne perdent jamais l'esprit de retour. Mon « désir est d'obtenir dans deux ou trois ans une pension de « retraite et d'aller mourir en France. J'y reverrai mes amis, « mes collègues, tous mieux traités que moi ; mais je sais que « les souverains ne peuvent pas être justes envers tout le monde, « et je n'impute qu'à ma mauvaise fortune les rigueurs que « j'éprouve. Westphalien par force, je n'en serai pas moins « Français d'origine et de cœur et dévoué à l'Empereur que j'ai « servi de mon mieux dans les occasions que j'en ai eues. Moins « on est heureux, mieux on aime ses amis. Notre amie « (Mme Devaines), vous et deux ou trois autres êtes le seul bien « qui me reste. » (Lettre du 3 mars 1810.)

M. de Jouques, sous-préfet d'Aix, se trouva en même temps que moi en congé à Paris. L'ambition l'avait gagné. Il poursuivait une préfecture, un titre. Il avait tout ce qu'il fallait pour

y prétendre, naissance, fortune, expérience de l'administration. Je le secondais de tous mes moyens. Les puissances étaient bien disposées, le ministre Montalivet lui montra de la bienveillance. Le moment n'était pas venu ; je laissai M. de Jouques à Paris, il n'obtint que le titre de baron. Pour le fils aîné d'un marquis, c'était une mince faveur ; il n'en fut pas moins reconnaissant. Pour se grandir, il portait la tête haute et raide. L'Empereur le remarqua et le baptisa du nom de *Colloredo*. C'est du moins ce que me manda malignement son bonhomme de compatriote, M. de Saint-Vincent.

J'étais sur le point de partir de Paris lorsque la convention de mariage de Napoléon avec Marie-Louise fut signée. Ma femme désirait beaucoup assister à la noce impériale ; c'était un spectacle assez curieux. Je demandais et j'obtins une prorogation de congé. Invité comme conseiller d'État, j'assistai au mariage civil dans la galerie de Saint-Cloud. Je me trouvai placé auprès du maréchal Masséna. Il était du petit nombre des hommes de la Révolution que les honneurs n'avaient pas trop changés et me témoignait quelque amitié. En attendant la cérémonie, il me racontait des traits marquants de ses campagnes, et comment il avait eu le malheur de perdre un œil dans une partie de chasse impériale, lui qui, disait-il avec une rage concentrée, avait été invulnérable sur tant de champs de bataille. Il était aussi peu que moi partisan de ce mariage avec une Autrichienne. Nous échangeâmes maintes plaisanteries pendant la cérémonie, qui fut froide et triste comme un enterrement.

Pour mon compte, j'en avais assez. Je ne jugeai pas à propos d'aller le lendemain m'entasser dans la galerie du Louvre pour le mariage religieux. Ma femme s'y rendit, j'aimai mieux me faire peuple et rester libre sur le pavé. Je me tins aux Champs Élysées pour voir l'entrée du cortège impérial ; il fut réellement magnifique. Je circulai pour observer le public attiré simplement par la curiosité : il ne témoigna ni enthousiasme ni joie.

Parmi les hauts fonctionnaires, je n'étais pas le seul qui montrât de la froideur pour cette alliance et qui conçût des inquiétudes. L'instinct et le raisonnement ne présageaient rien

de bon aux hommes de la Révolution. Fouché s'en expliquait ouvertement avec moi. Dans l'attitude de Cambacérès, malgré sa prudence, je voyais de l'embarras et du malaise. On parut reprendre quelque sécurité lorsqu'on vit ces deux personnages, conventionnels et votants, décorés d'ordres autrichiens, et que l'empereur François écrivit à son gendre pour dissiper les alarmes. Sémonville et Fouché m'attestèrent avoir vu la lettre et m'en apportèrent des phrases très rassurantes. Fatigué de la fausse position dans laquelle j'étais à Paris, je retournai à Marseille. Sans cela, il est probable que ma femme et moi nous nous serions trouvés à la fête de l'ambassadeur Schwarzenberg.

Mme Devaines m'écrivit : « Ce fatal bal, qui a causé tant de « malheur et qui pouvait mettre la France dans un deuil incal- « culable, m'a laissé une impression de tristesse que je n'ai « pas encore pu surmonter. Heureusement l'Empereur se porte « bien. Il s'est conduit admirablement dans cette funeste nuit; « l'Impératrice a été emmenée assez à temps pour n'être pas « effrayée d'un spectacle qui aurait pu être nuisible à sa gros- « sesse; car il paraît sûr qu'elle est grosse, ce qui est un véri- « table bonheur. J'ai été ravie de vous savoir à Marseille au « moment où j'ai appris cet événement; sans cela, vous et votre « femme vous y auriez été; et qui sait comment vous vous en « seriez tirés ? »

L'archevêque était sérieusement malade à Aix; je faisais demander souvent de ses nouvelles. Il m'écrivit : « Je suis bien « reconnaissant de l'intérêt que vous prenez, ainsi que Madame, « à ma maladie. J'étais bien sûr de votre attachement. Une con- « solation bien grande pour moi dans mon état, c'est de voir « tous les témoignages d'affection que je reçois continuellement « de mes diocésains. Je prie le Seigneur d'être lui-même leur « récompense et de les combler de ses bénédictions. Soyez heu- « reux, monsieur, c'est le vœu que formera pour vous jusqu'à « son dernier soupir votre fidèle serviteur. »

Ayant appris qu'il était en danger et ne pouvant aller lui rendre mes derniers devoirs, je lui envoyai ma femme pour laquelle il avait de l'estime. Il fut très touché de cette attention. « Je vous prie, lui dit-il, de témoigner à votre mari tout le

« regret que j'éprouve de le quitter sans le revoir. Assurez-le « que je suis plein de reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour « mon église. Madame, je vous recommande mes prêtres, soyez « leur protectrice auprès de M. le Préfet. »

Il mourut (20 août 1810) en chrétien et en prêtre, sans faiblesse ni momerie, conservant jusqu'au dernier moment de la force d'âme, âgé de soixante-quinze ans. Avant sa mort, le chapitre s'était occupé de ses funérailles, probablement d'accord avec lui, et avait demandé qu'il fût enterré dans la cathédrale. L'Empereur le refusa et gronda le ministre des Cultes (M. Bigot de Préameneu) pour lui en avoir fait la proposition. M. de Cicé n'avait point de fortune ; il n'en fit pas moins un testament. Il légua à M. Baffier, président de la cour d'appel, vingt-cinq bouteilles de vin, cinquante à M. Dubreuil, ancien avocat, un fauteuil à son grand vicaire Blanche, du sucre et du café à une religieuse, à son valet de chambre son mobilier d'Aix et de Marseille, à la charge de payer des legs excédant la valeur de ce mobilier qui ne valait pas grand chose, enfin aux hospices d'Aix 60 000 francs, montant d'une vieille créance dont il n'avait jamais pu tirer un sou.

Lorsque Fouché eut échoué dans son projet de réunion des ministères de l'Intérieur et de la Police, son crédit me parut plus que jamais ébranlé. Il ne le croyait pas et je le laissai, en 1809, plein de confiance. Quand je vins à Paris en 1810, je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que ses ennemis le travaillaient activement. C'était Semonville, le duc de Bassano, le duc de Rovigo, Dubois, préfet de police, Fiévée, etc., etc. Rovigo disait hautement : « Je le ferai sauter ou j'y perdrai la tête. » Sur le pied de l'amitié et familier avec les deux premiers, je n'étais pas cependant dans leur confidence, mais j'étais, sans le rechercher, témoin journalier de leurs intrigues. Les femmes s'en mêlaient et étaient quelquefois peu discrètes. Le duc et la duchesse de Bassano prenaient le plus vif intérêt à Semonville qui leur faisait une cour assidue. Ses affaires passaient pour être dérangées. Sénateur avec une sénatorerie, entouré d'amis puissants et riches, il me pria, moi, pauvre préfet, de lui prêter

24 000 francs, ce que je fis sur son simple billet. Je voyais clairement qu'on lui destinait la succession de Fouché, je pouvais le lui dire sans indiscrétion, je l'en avertis. Il n'ignorait pas l'intrigue, mais il ne croyait pas à son succès. Je partis de Paris; peu de temps après, j'appris sa disgrâce. Rovigo le remplaça et mangea les marrons que Semonville avait tirés du feu. La cabale Bassano fut désappointée et furieuse.

Mme Devaines m'écrivit le 10 juin : « Le duc de Bassano « triomphe du renvoi de Fouché, et son ami Semonville en « exprime sa joie à tout le monde. Elle est cependant un peu « plus modérée depuis qu'il voit que les événements ne le « mènent pas à une place de ministre dont il se croit si capable « et pour laquelle il a fait tant d'intrigues. On assure qu'à son « grand regret l'Empereur le connaît trop bien, et qu'il a sur « lui au début de la Révolution des notes peu favorables. Pour « moi, j'ai encore plus en horreur ceux qui la voulaient et qui « y travaillaient en 1789 et 1790, que ceux qui l'ont consommée « en 1793. Certes, M. Semonville est remarquable dans les pre- « mières années. »

Alors, il passait en effet pour jacobin; mais on avait vu dans les papiers de l'armoire de fer qu'avec ses amis Talon et Sainte-Foy il avait obtenu de la faiblesse de Louis XVI des millions de la liste civile pour des dépenses secrètes qu'ils disaient faites dans son intérêt, et qu'en le recommandant au Roi pour un ministère, Talon l'assurait qu'il n'avait de jacobin que l'apparence. Avec sa réputation de l'homme de France le plus habile en intrigues, Semonville ne pouvait pas convenir à l'Empereur pour un ministère.

Je fus fâché du renvoi de Fouché. Je connaissais Rovigo, mais je n'avais rien de commun avec lui. Nous n'étions ni du même temps, ni de la même école. On fut un peu effrayé de voir la police dans les mains d'un soldat commandant de la gendarmerie d'élite.

En renvoyant Fouché, l'Empereur l'avait nommé gouverneur de Rome. Les bruits les plus sinistres se répandirent sur l'ex-ministre. On le disait arrêté, fusillé dans les fossés du château de Vincennes. L'Empereur voulait ravoir sa correspondance,

Fouché la refusait. De là des débats, des perquisitions, des menaces qui avaient donné lieu à ces bruits. Je ne savais que croire lorsque j'appris enfin qu'il était parti pour l'Italie. Je le perdis entièrement de vue.

Au moment où je m'y attendais le moins, je reçus une lettre de Fouché datée d'Avignon le 4 septembre. Il m'écrivait : « A « mon retour d'Italie, je vais passer quelque temps dans ma « sénatorerie. Je voudrais, mon cher, y vivre obscur et tran- « quille. J'imagine que la ville d'Aix ou les environs pourront « me convenir. Je compte partir demain pour m'y rendre. Je « n'ai pas besoin de vous dire combien j'aurai de plaisir à vous « voir. Adieu, amitié et attachement. »

Il écrivit en même temps au sous-préfet d'Arbaud de Jouques de lui arrêter un hôtel et une maison de campagne meublés. En se montrant si pressé, Fouché trahissait l'agitation de son esprit. Le sous-préfet me manda qu'il ne pouvait pas le satisfaire aussi vite qu'il le désirait, ni lui faire rendre les honneurs prescrits par les décrets, mais qu'il le recevrait de son mieux.

Les commissaires généraux de police de Lyon et de Livourne avaient été destitués presque immédiatement après le passage de Fouché dans ces deux villes pour se rendre en Italie, sans autre motif apparent que les égards qu'ils avaient eus pour lui. Je ne sais si, n'ayant reçu aucun avis du gouvernement sur le ministre disgracié, un autre préfet n'aurait pas été embarrassé. Je n'hésitai pas un instant. Je me rendis sur-le-champ à Aix ; Fouché venait d'y arriver. Le sous-préfet l'avait déjà vu et s'était mis à sa disposition. Il était pâle et défait. Il y avait de l'incohérence dans ses idées, du désordre dans ses discours. Nous parlâmes de son établissement, je lui offris mes services. Quant à nos relations, il fut le premier à me dire que nous devions en être sobres, pour ne pas servir de prétexte à la malveillance.

Il était curieux de savoir si Rovigo s'occuperait de lui. Nous convînmes que je lui écrirais pour le prévenir de ma démarche et lui demander ses instructions. Le ministre ne me répondit pas. Je conclus de son silence qu'il ne voulait pas qu'on rendît au sénateur les honneurs qui lui étaient dus, qu'il n'osait pas le mettre officiellement en surveillance et qu'il n'était pas fâché de

le laisser dans une situation équivoque. Dès que les autorités virent que j'étais accouru à l'arrivée de Fouché, elles lui firent visite. Lorsqu'il fut établi, toute la ville alla le voir, il donna des dîners et eut tous les soirs du monde chez lui. Les anciens nobles lui faisaient assidument la cour. Ils étaient tout surpris de trouver dans un homme fameux comme Fouché de Nantes et dans le duc d'Otrante des manières simples, de la bonhomie, de la familiarité, presque des mœurs patriarcales. Quoiqu'il voulût les douceurs de la vie privée, il laissait percer du mécontentement et l'espérance de rentrer au ministère. Il s'exprimait assez librement sur les hommes et les choses; il ridiculisait Cambacérès et donnait en passant quelques coups de patte à Rovigo; mais il ne parlait de l'Empereur qu'avec respect et admiration. Il recommandait, il protégeait, en homme qui ne se croyait pas sans crédit. On disait qu'il n'avait obtenu la permission de venir dans sa sénatorerie qu'en rendant ces lettres si vivement réclamées par l'Empereur.

Dans mes entrevues avec Fouché, j'amenai plusieurs fois la conversation sur les causes et les circonstances de sa disgrâce. Il n'était pas avare d'explications; voici les principales :

Lorsque l'Empereur alla en Espagne, il se répandit à Paris et en France un pressentiment qu'il n'en reviendrait pas. Les uns le craignaient, les autres le désiraient. Fouché et Talleyrand, depuis longtemps brouillés, se rapprochèrent tout à coup; ils eurent des entrevues, ils se donnèrent des dîners. Cette intimité subite fut un sujet d'étonnement à Paris et d'inquiétude pour l'Empereur. Il s'agissait de s'entendre d'avance sur ce qu'il y aurait à faire dans le cas où l'Empereur serait tué en Espagne. Dans cette convention, Talleyrand représentait l'ancien régime, Fouché le nouveau, et ils se flattaient qu'à eux deux ils auraient assez d'influence et de pouvoir pour établir en France ce que dans leur sagesse ils croyaient le plus conforme à ses besoins, sans oublier leurs propres intérêts. Fouché ne s'expliqua pas bien clairement sur leur projet et leurs moyens d'exécution. Quand je lui disais que, s'ils avaient voulu respecter l'ordre de successibilité établi par les Constitutions impériales, ils n'avaient pas besoin de se concerter d'avance : « C'était toujours prudent,

« répondait-il, pour que l'un ne tirât pas à gauche et l'autre à « droite, et pour éviter des hésitations et peut-être des déchire- « ments. » On disait qu'ils avaient eu le projet d'intervertir l'ordre de successibilité en faveur de Murat, mais prévoir la mort de l'Empereur, n'était-ce pas, à ses yeux, la désirer et peut-être la méditer? Une loi d'Angleterre passée sous Henri VIII déclarait coupable de haute trahison celui qui prédirait la mort du roi. L'Empereur revint d'Espagne et fit une scène très vive à Talleyrand et à Fouché.

Lorsqu'en 1809, pendant la campagne en Autriche, les Anglais descendirent à Walkeren, Fouché, alors ministre de l'Intérieur par intérim, fit lever les gardes nationales et conférer le commandement au maréchal Bernadotte alors en disgrâce. On n'eut pas de peine à persuader à l'Empereur que Fouché était dictateur à Paris, qu'il improvisait des armées, qu'il commandait à l'opinion, qu'en un mot il aurait pu placer Bernadotte sur le trône et qu'il avait une puissance effrayante.

Fouché ayant voté pour le mariage de l'Empereur avec une princesse russe, on lui disait que la présence de ce ministre à la cour serait désagréable à la nouvelle Impératrice et à l'Autriche. Il y avait encore contre lui le parti de Joséphine qui ne lui pardonnait pas d'avoir vivement poussé au divorce, et plusieurs personnages de la famille impériale qui lui reprochaient d'avoir contrarié leurs vues pour le mariage de l'Empereur. Enfin, ce qui, suivant Fouché, lui porta le dernier coup, ce fut sa prétention de faire, lui ministre, la paix avec l'Angleterre à la barbe de l'Empereur. Fouché s'en faisait gloire. « Wellesley, « me disait-il, ne voulait négocier qu'avec moi. » On en était déjà à discuter les bases du traité. Le système de Fouché était l'empire du continent européen à la France, sans marine, sans colonies, et l'empire des mers et du reste du monde à l'Angleterre. Wellesley n'était pas éloigné de ce partage. Fouché me développait très sérieusement les avantages de ce gigantesque projet, que je traitais de « gigantesque folie inexécutable ». Je lui disais qu'à la place de l'Empereur je n'aurais pas hésité non seulement à lui ôter le ministère, mais à l'envoyer à Charenton. Quant aux circonstances qui avaient suivi sa disgrâce, quoiqu'il

battît la campagne, je compris que ce n'était qu'après avoir rendu à l'Empereur sa correspondance qu'il avait obtenu de venir en exil dans sa sénatorerie.

Mme Devaines me continuait ses consolations et ses conseils. Elle m'écrivait (lettres de juillet à octobre) : « Le dégoût du « monde et des affaires est une maladie qui gagne tous les « jours.

« Oui, on veut que vous restiez là-bas ; le vent y est, il faut « attendre qu'il redevienne favorable, s'armer de courage, faire « ce que vous faites, travailler, adoucir les malheurs de vos « administrés, dépenser le moins possible. Peut-être le tour « des gens capables, ayant des moyens, de l'esprit, viendra-t-il « quand on se lassera d'être entouré de bêtes.

« Je suis charmée de vos projets, de votre philosophie ; je « vous en félicite. Il n'y a pas de moyen de bonheur sans la « résignation. Vos grandes occupations achèveront ce que votre « excellent esprit a commencé. Le bien que vous ferez à vos « administrés vous consolera des privations qui vous sont « imposées.

« Le duc de Bassano a été très affligé de perdre le gouverne- « ment du grand-duché de Berg. C'est une belle retraite pour « Rœderer. Beugnot reste à ce qu'on assure. Je suis curieuse « de savoir comment leur entrevue se sera passée.

« L'ouvrage de Mme de Staël *(l'Allemagne)* a été mis au « pilon.

« On dit qu'il va y avoir trois nouveaux départements de « conseiller d'État, dont un pour la comptabilité des communes, « et que ce sera Quinette qui l'aura. C'est son ami Bassano qui « le pousse ; il a maintenant un crédit immense. »

Quinette fut nommé ; ils avaient été ensemble prisonniers de l'Autriche (1).

(1) Les députés Quinette, Bancal, Lamarque, Camus, et le lieutenant général de Beurnonville, ministre de la Guerre, furent traitreusement livrés à l'Autriche par Dumouriez, lors de sa défection, le 1er avril 1793, et ne furent remis en liberté que le 25 décembre 1795, à titre d'échange avec la fille de Louis XVI, duchesse d'Angoulême.

CHAPITRE XVIII

Création des prisons d'État. — Château d'If : un mort prisonnier, le général Kléber. — Baptême du roi de Rome. — Audience de l'Empereur ; ses promesses non tenues. — Fouché est autorisé à habiter Ferrières. — Conspiration anarchiste du Midi ; le ministre Savary n'y veut pas croire. — Manœuvres du général Guidal ; ses relations avec les croisières anglaises. — Je le fais arrêter et transférer à Paris.

L'Empereur constitua solennellement par décret des prisons d'État (1). C'était afficher un grand mépris de la liberté et de l'opinion dans un pays où l'un des premiers actes de la Révolution avait été la destruction de la Bastille et l'abolition des lettres de cachet. C'était un gros contresens avec la Constitution impériale elle-même qui avait établi dans le Sénat une commission permanente de la liberté individuelle. Il y avait une prison d'État dans mon département, le château d'If. Ce fort, situé à une lieue en mer dans la rade de Marseille, était destiné en outre à défendre les approches du port. Il remplissait fort imparfaitement cette destination. Il ne pouvait contenir qu'une faible garnison ; les îles de Pomègue et de Ratonneau, dénuées de moyens de défense, fournissaient à l'ennemi des points d'appui pour l'attaquer. Il les prit plusieurs fois pendant la guerre. Tout Marseille vit des frégates anglaises se pavaner dans la rade, entre les batteries du château d'If et celles des forts de la ville, et des boulets ennemis tomber dans le port. Les Anglais ne détruisaient pas le château d'If parce qu'ils n'y avaient aucun intérêt. S'ils l'avaient voulu, ils en auraient fait une ruine.

Il se compose d'un petit donjon couvert en terrasse, où étaient renfermés les prisonniers, et de bâtiments occupés par la garnison et le commandant. Pour les prisonniers d'importance il y avait des chambres passables, et de grands cachots

(1) Décret du 3 mars 1810.

pour loger la canaille. Les distinctions sociales existent jusque dans les prisons et ne finissent pas même dans les cimetières. Les prisonniers n'étaient pas renfermés, communiquaient librement et jouissaient à certaines heures de la promenade sur la terrasse du donjon. Là, leur vue se portait vers la côte ou bien se perdait dans l'immensité de la mer. Pour eux, pas le moindre espoir de se sauver, que laisse au moins le contact de la terre. A la première explosion de la Révolution, cette Bastille de Marseille fut conservée comme établissement militaire. Les divers partis en firent ensuite un établissement d'oppression.

Le préfet était chargé de la police et de l'administration de la prison d'État, l'autorité militaire de la sûreté. Il n'était point informé officiellement des motifs de détention, ni de l'arrivée des prisonniers. J'y trouvai des paysans prévenus de brigandage royaliste et des Corses accusés de complot contre-révolutionnaire. J'y vis amener des condamnés de la conspiration de Pichegru, savoir : Lajolais, Rochelle, d'Hozier, Russillon, etc. Ce n'étaient pas des prisonniers d'État; l'Empereur avait commué leur peine. Ils formèrent le fonds permanent de la prison. Habituellement il n'y avait qu'une vingtaine de prisonniers, quelquefois moins. C'était se donner à bon marché et en pure perte l'odieux du despotisme. Le public était persuadé que les prisons d'État étaient encombrées et dévoraient beaucoup de victimes.

J'allais visiter le château d'If trois ou quatre fois l'an pour examiner l'état des choses et recevoir les plaintes et les réclamations. Les plaintes portaient ordinairement sur la nourriture. C'étaient des gaspillages des commandant et concierge, très répréhensibles mais difficiles à prévenir. Les réclamations étaient fort simples, les prisonniers demandaient leur liberté. Les complices de Pichegru avouaient qu'ils n'y avaient pas droit, qu'ils n'avaient qu'à se louer de la clémence de l'Empereur et se recommandaient à sa magnanimité. Ils me priaient de transmettre à Sa Majesté l'assurance de leur fidélité et de leur dévouement si Elle voulait leur rendre la liberté et leur donner du service. Formule ordinaire du faible flattant le fort qu'au fond de l'âme il déteste! Un conseiller d'État venait chaque année visiter la prison et faisait un rapport à l'Empereur.

Il y avait un mort prisonnier d'État, le général Kléber, assassiné, comme on le sait, en Égypte. L'armée rapporta son corps en France ; il fut déposé dans la chapelle du château d'If. Je l'avais dit à des ministres ; il paraît qu'ils ne se souciaient pas d'en parler à l'Empereur. Mon collègue Corvetto étant venu inspecter la prison, je l'accompagnai. Lorsqu'il eut fini, je lui dis : « Je vais vous montrer un prisonnier qui ne parle pas, « mais pour qui parlent l'honneur de la France et l'histoire. » Je le menai à la chapelle et, lui montrant le cercueil : « Le « voilà. » — « Qui est-ce ? » me demanda-t-il étonné.

« — Le général Kléber.

« – Comment !

« — Lui-même, détenu ici depuis dix ans.

« — Je vous remercie... Je vous promets d'en parler à l'Em« pereur... C'est une honte. » En parla-t-il ? Kléber resta prisonnier ; la Restauration le mit en liberté.

— *(Octobre 1910)*. Un comte de Choteck vint à Marseille. Alexandre de Laborde, maître des requêtes, me le recommanda comme un jeune homme très instruit, qui voyageait dans le désir de s'instruire encore et qui, de plus, était le fils d'un des seigneurs les plus respectables de la Cour de Vienne. Je lui fis le meilleur accueil ; il se recommandait de lui-même par ses qualités aimables. La préfecture fut comme sa maison pendant le séjour qu'il fit à Marseille. Le comte de Choteck était de Prague, où sa famille tenait un rang distingué. Il nous parlait beaucoup de son pays et, entre autres particularités, des chasses dont il nous faisait des récits prodigieux sur lesquels nous nous permettions d'énoncer quelques doutes. « Si jamais, nous « disait-il à ma femme et à moi, vous veniez à Prague, vous « verriez que je suis encore au-dessous de la vérité. » En nous quittant il se répandit en remerciements de toutes nos politesses, protestant qu'il serait bien heureux de nous les rendre en Bohême. J'étais bien loin, et probablement lui aussi, de prévoir que, cinq ans après, les événements politiques me porteraient dans ce pays. Je parlerai plus loin de mes rapports avec la famille Choteck.

1811

M. Duvoisin, évêque de Nantes, homme de science et d'un bon esprit, désigné pour succéder à M. de Cicé à l'archevêché d'Aix, n'accepta pas. M. Jauffret, évêque de Metz, aumônier de l'Empereur, fut nommé. L'Empereur l'estimait et le donna pour confesseur à Marie-Louise. Nous ne nous connaissions pas personnellement; mais son frère, auteur de livres enfantins à l'imitation de Berquin, lui avait parlé du bon accueil qu'il avait reçu de moi dans plusieurs voyages qu'il avait faits en Provence. Le Pape n'accordant plus d'institution, M. Jauffret ne se présenta à Aix que comme administrateur du diocèse. Succédant à M. de Cicé, sa position était délicate; il se conduisit avec beaucoup de ménagements et de dextérité; il en avait besoin. Né en Provence même de parents obscurs, il succédait à un prélat dont le titre était incontestable et qui imposait par son rang, son autorité et la longue carrière qu'il avait parcourue dans l'Église et dans l'État.

Les chefs du clergé subordonnés à l'archevêque étaient des hommes prudents ; ils ne voulaient pas jouer avec un pouvoir qui ne plaisantait pas. S'ils étaient hostiles, ils dissimulaient et se conduisaient avec décence ; on ne pouvait pas exiger davantage. Ils contenaient quelques jeunes prêtres exaltés qui ne doutaient de rien. Ils n'aspiraient pas à la gloire du martyre, mais ils avaient l'ambition de faire quelque bruit et de s'illustrer aux yeux de la petite coterie de dévotes qu'ils gouvernaient. Loin de chercher l'occasion de trouver les prêtres en défaut, je fermais les yeux sur ceux dont l'imprudence aurait pu motiver l'intervention de la police. Je savais bien qu'on avait des relations avec le Pape à Savone, que dans des conciliabules on agitait avec aigreur les affaires ecclésiastiques. Ces intrigues étaient obscures et ne formaient pas obstacle à l'action de l'administration. La conscription se levait, les contributions se payaient, on chantait dans les églises *Domine salvum, fac imperatorem.* Les prêtres raisonnables disaient de moi : « Il ne va pas à l'église,

« mais il ne persécute pas. » Dans le cours des longs débats entre le Pape et l'Empereur, mon département n'en fut pas sensiblement agité, grâce à ma tolérance et à l'indifférence publique. En ne donnant pas d'importance à des choses qui ne le méritaient pas, je m'épargnai des contrariétés et des embarras.

Le cardinal Maury fut nommé au siège de Paris, vacant par la mort du cardinal du Belloy. L'Empereur le fit appeler avant la messe, lui dit qu'il était content de sa conduite, qu'il allait lui en donner une preuve; qu'il avait défendu Louis XVI au péril de sa vie (1), qu'il lui demandait la même fidélité, le même attachement; qu'il le nommait à l'archevêché de Paris. Le cardinal, qui ne s'y attendait pas, pâlit, trembla, balbutia, et prêta de suite serment pendant la messe. Le chapitre le nomma administrateur du diocèse.

Un Provençal, l'abbé Dastros, se fit à Paris le champion de la cour de Rome. C'était, m'écrivit son compatriote M. de Saint-Vincent, « un imbécile fort ignorant. Sa piété, quoique sincère, « était dépourvue de lumières; son fanatisme était d'autant « plus dangereux qu'il avait le ton doux et modeste. Il n'avait « été nommé grand vicaire que par la protection de son oncle « le ministre Portalis ». L'abbé Dastros avait obtenu du Pape un bref qui lui donnait une espèce de commission de vicaire apostolique avec des pouvoirs assez étendus. Il s'était mis dans la tête d'empêcher non seulement le chapitre de Paris, mais tous ceux des diocèses vacants de choisir pour administrateurs les évêques nommés par l'Empereur. Il traitait d'intrus le cardinal Maury; il colportait les brefs du Pape. L'Empereur fit arrêter l'abbé Dastros, et son cousin, le conseiller d'État Portalis, fut enveloppé dans sa disgrâce pour avoir eu connaissance de ces brefs et n'en avoir pas averti le gouvernement.

Cette affaire eut du retentissement en Provence. Je reçus l'ordre de faire moi-même une descente chez les grands vicaires du diocèse soupçonnés d'avoir reçu les brefs et d'être disposés

(1) Où l'Empereur avait-il pris cela? L'abbé Maury était émigré lorsque Louis XVI fut jugé et n'offrit même pas de le défendre. (Note de Thibaudeau.)

à les répandre, et d'examiner leurs papiers. Seul et sans aucun appareil, j'allai d'abord chez l'abbé Martin; je lui annonçai l'objet de ma visite avec la confiance due à un homme d'honneur. Il fut très touché de ce procédé et répondit qu'il ne prenait pas part aux délibérations de ses confrères résidant à Aix qui administraient le diocèse; que sa correspondance avec eux se bornait aux affaires courantes de l'Église; que, du reste, il croyait pouvoir garantir que, s'ils avaient reçu des brefs, ils n'en avaient fait la matière d'aucune délibération; que pour lui il gémissait comme chrétien et prêtre de ces divisions entre le Saint-Père et Napoléon, mais qu'il ne restait pas moins fidèle aux lois et à l'Empereur. « Monsieur l'abbé, lui dis-je, cela me « suffit, je vous crois, je ne vous ferai point l'injure d'examiner « vos papiers. »

Je partis sur-le-champ pour Aix. J'arrivai très *incognito* chez l'abbé Arquier, premier grand vicaire et le plus influent par son esprit et son caractère, je lui fis la même déclaration, il me fit la même réponse. Je rendis compte au ministre; les choses en restèrent là.

Je reçus une autre fois l'ordre de faire arrêter à Marseille les prêtres Labruyère, Carles et Gauthier. Labruyère était un homme doux et timide attaché à la chapelle du roi Charles IV. Carles était un boute-feu. Gauthier avait été militaire; c'était un jeune homme, esprit ambitieux et remuant, l'idole des jeunes dévotes. Soit qu'il ne se sentît pas net, soit pour tout autre motif inutile à dire, il ne se trouva pas dans son domicile lorsqu'on s'y présenta le matin; il n'avait pas couché chez lui et, comme on pense bien, il n'y reparut pas. La police se mit à ses trousses et, après quelques jours de recherches, le dépista chez une de ses dévotes. On le conduisit chez lui pour procéder à l'examen de ses papiers sur lesquels on avait mis le scellé. Pendant cette opération il prétexta un besoin et échappa au commissaire de police qui la faisait, bonhomme à qui l'abbé en aurait revendu de plus d'une façon. Il vida le pays et l'on ne s'occupa plus de lui. Dans ses papiers on en trouva qui, impérialement et moralement, n'étaient pas bien orthodoxes. Après un certain temps, l'affaire de ces trois prêtres se civilisa.

Le conseiller d'État Portalis fut exilé à Aix, sa ville natale. Mme Devaines fut enchantée de sa disgrâce ; elle en voulait à cette famille pour des torts qu'elle lui supposait envers notre ami Siméon. Elle m'envoya un petit sermon sur les affaires religieuses : « Ne sais-je pas mieux prêcher, m'écrivait-elle, que tous « ces cagots, tous ces fanatiques qui veulent troubler le repos « de la France, mais qui, grâce à la fermeté de l'Empereur, n'y « parviendront pas? » Portalis n'était ni de mon époque, ni dans mes principes politiques; nous avions eu peu de relations. Mon amitié pour feu son père et son oncle Siméon ne s'étendait pas jusqu'à lui. Bien qu'à mon avis il eût méconnu tout ce que l'Empereur avait fait pour lui, pour son père, pour toute sa famille, et par conséquent mérité sa disgrâce, je ne partageai pas l'enchantement de Mme Devaines. Quoique tout exilé fût soumis à une surveillance, je n'en fis exercer aucune sur Portalis. Lorsque je le rencontrais, j'avais pour lui les égards que me dictaient mon inclination naturelle et mon respect pour la mémoire de son illustre père.

A cette époque mourut Marie-Joseph Chénier. Mme Devaines m'écrivit (13 janvier) : « On voit des fous de tout genre; pendant « que les uns se rendent coupables poussés par le fanatisme, « les autres jouent d'autres comédies. Ne voilà-t-il pas que le « frère de Chénier, pour ne pas déroger aux principes du « défunt et dans la crainte de soulever sa vilaine âme, n'a « jamais voulu qu'on le présentât à l'église avant de le porter à « Montmartre ! »

Ici la haine de la Révolution chez Mme Devaine l'emportait sur sa haine des prêtres. Pendant que j'avais été collègue de Chénier à la Convention, je ne m'étais jamais senti de sympathie pour lui, mais j'avais rendu justice à son patriotisme et à son talent. Depuis que le malheur et la maladie l'avaient accablé, j'avais compati à son sort et je le lui avais prouvé dans diverses rencontres. Il mourait à quarante-sept ans; c'était une perte pour la liberté et les lettres. Son plus grand tort, à mes yeux, c'était d'avoir proposé à la Convention le décret qui rappela dans sa patrie un des hommes qui devait lui être le plus funeste, Talleyrand.

Les affaires de l'administration m'appelaient assez souvent à Aix. C'était pour Fouché et pour moi une occasion toute naturelle de nous voir et de nous entretenir avec confiance de notre situation. Lorsqu'un rayon d'espérance brillait pour lui, il m'en faisait part. Je lui écrivis pour lui souhaiter une *meilleure* année. Il me répondit (6 janvier) : « Je te remercie de tes souhaits et « je te prie de recevoir les miens. S'ils sont exaucés, ta position « changera pour devenir plus utile à ta famille et au service de « l'Empereur. Compte sur mon ferme attachement. »

Au mois d'avril, il voulut montrer à ses enfants Marseille et Toulon. Il m'écrivit : « Je pars jeudi matin pour Marseille avec « ma petite famille. Je désire y faire le moins de bruit possible. « Je descendrai à l'hôtel des Ambassadeurs. Le général Dumuy « m'a fait offrir un logement; je n'accepterai rien de personne. « Je ne resterai que le temps nécessaire pour faire voir la ville « à mes enfants et je partirai pour Toulon. J'aurais bien du « plaisir à te voir, ainsi que Mme Thibaudeau. » En effet, il passa comme chat sur braise. Hors cette excursion, pendant tout son séjour à Aix il fut immobile, excepté ses promenades journalières de plusieurs heures. C'était un promeneur infatigable.

Ayant obtenu un congé, je passai à Aix pour me rendre à Paris. Fouché me remit quelques lettres confidentielles et me pria de sonder légèrement le terrain à son sujet. La première fois que je vis Rovigo, je n'eus pas la peine de le provoquer. — « Eh bien, me demanda-t-il, que fait là-bas Fouché? » — « Il « mange, boit et dort. D'ailleurs, je n'ai pas été chargé de le « surveiller. Je vous ai écrit lors de son arrivée, vous ne « m'avez pas répondu. » — « Qu'il se tienne bien tranquille, « qu'il ne fasse pas parler de lui; car s'il me fait mettre « dans mes petits souliers... » — « Vous savez que nous « sommes amis; je le regarde comme sénateur dans sa sénato- « rerie. » Rovigo changea de conversation. Je vis que Fouché était toujours un épouvantail pour son successeur.

Dans une de mes audiences de l'Empereur, je trouvai indirectement le moyen de lui rappeler son ancien ministre. Il me demanda d'un ton de bienveillance : « Comment se trouve le

duc d'Otrante? » — « Sire, lui répondis-je, je crois qu'il se « trouverait mieux moins éloigné de vous. » — « Ah! ah! il « aimerait mieux Ferrières qu'Aix », et il changea de conversation. L'Empereur me parut assez radouci.

Je me trouvai à Paris pendant le baptême du roi de Rome et les fêtes données à cette occasion. Bien qu'invité partout comme conseiller d'État, j'y pris très peu de part. Je n'avais pas un grand goût pour ces sortes de réjouissances que l'étiquette rendait fatigantes et ennuyeuses. D'ailleurs, je n'avais pas assez à me louer de l'Empereur pour faire le métier de courtisan.

Dans une audience, je ne pus m'empêcher de me plaindre de la manière dont il me traitait, ce que je ne pouvais attribuer qu'à des préventions dont j'ignorais la cause et qui m'étaient extrêmement pénibles. « Vous vous trompez, me répondit-il, je « n'ai pas de préventions. Si j'étais mécontent de vous, croyez-« vous que je me gênerais pour vous le dire? » — « Certaine-« ment, Sire, je ne le crois pas. Ainsi, Votre Majesté m'encourage « à lui représenter qu'Elle a donné des dotations à tous les « conseillers d'État et à plusieurs préfets, qu'Elle ne m'a pas fait « cette faveur. » — « Comment, vous n'avez pas de dotation? » — « Votre Majesté le sait aussi bien que moi. » — « Non, je ne « le savais pas : c'est un oubli; cela se fera. » Et il changea de conversation. Je rapportai ces paroles de l'Empereur à mes amis, au duc de Bassano, à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, qui étaient en situation de les lui rappeler. Le firent-ils? Toujours est-il que je n'eus point de dotation, pas même celle de simple soldat.

L'Empereur me trompait ou voulait me tromper et ne me disait pas le fond de sa pensée sur moi. Je ne sais pas pourquoi, suivant son expression, il s'en gênait, mais certainement il s'en gêna. Je me rappelais les dernières prédictions que me fit Joséphine lors du divorce. Je passai condamnation, je ne conservai plus d'espoir.

Quelques jours après cette audience, il y avait fête dans le parc de Versailles. J'y étais confondu dans la foule, donnant le bras à une femme, avec mon fils et son précepteur. L'Empereur se promenait en calèche avec l'Impératrice. Je me trouvai sur

son passage, je me découvris, il m'aperçut; il y avait dans son regard une sévérité dont j'ai toujours gardé le souvenir.

Je retournai dans mon département on ne peut pas plus dégoûté de la cour, guéri radicalement du peu d'illusions qui m'était resté et ne conservant plus d'espérance d'être rappelé à Paris. Je m'arrêtai à Aix pour causer avec Fouché; il fut très flatté de donner quelque inquiétude à Rovigo qu'il traitait du haut de sa grandeur comme un petit garçon. Il fut bien plus flatté des paroles de l'Empereur et surtout du ton dont il les avait prononcées. Il me remercia de ce que j'avais si bien exprimé son vœu et me parut rempli de belles espérances.

Fouché profitait de son séjour à Aix pour arranger la dotation de sa sénatorerie. Elle n'avait pas d'habitation; je m'étais occupé de lui en procurer une. Un décret transféra le siège de sa sénatorerie à Toulon, comme la ville la plus importante de son arrondissement, apparemment sous le rapport militaire, autrement après Marseille. Les habitants d'Aix furent affligés de perdre cet établissement, surtout la noblesse dont Fouché avait fait la conquête. Il m'écrivit qu'il regrettait beaucoup la société de cette ville et mon voisinage, mais qu'il fallait se conformer à la *volonté suprême*.

Bien que Rovigo menaçât Fouché s'il faisait parler de lui, il n'en perdait pas l'occasion; seulement il savait bien choisir. Ainsi, pour célébrer à Aix le baptême du roi de Rome, il fit donner une représentation des diableries et mascarades du roi René. Nommé par l'Empereur commissaire pour l'installation de la cour impériale, Fouché donna la plus grande pompe à cette solennité. Il y invita toutes les autorités; on inaugura un buste en marbre de Napoléon dont il fit présent à la cour. Il prononça un discours pour célébrer la gloire et les immortels travaux du fondateur auguste de l'Empire. Le soir, il donna dans ses salons une magnifique fête, ouverte par une cantate du sous-préfet de Jouques, et dont le *Moniteur* publia une relation.

Peu de temps après mon retour de Paris, l'Empereur leva l'exil de Fouché. Il m'écrivit, le 28 août : « *Tibi soli*. Je ne puis « consentir à te faire un secret de mon départ. Tu m'as accueilli

« avec trop d'amitié, à mon arrivée dans ton département, pour « que je puisse le quitter dans cette circonstance sans te faire « mes adieux. Je pars lundi ou mardi, n'en dis rien et n'en « écris rien à personne; il importe que j'arrive sans être annoncé. « Compte que tu as pour la vie un ami qui ne t'oubliera pas et « qu'aucun événement ne pourra changer. Je t'embrasse de tout « mon cœur. »

Je lui répondis que j'irais le voir avant son départ. Il m'écrivit (30 août) : « Je t'attends samedi soir. Je suis forcé d'avancer le moment de mon départ; je pars dimanche matin. « L'emballage de mes effets fait beaucoup causer ici; les uns « m'envoient en mission auprès du Pape, les autres à Rome, « quelques-uns à Toulon. Des lettres de Paris annoncent que « j'y suis attendu. Je me proposais de quitter Aix sans qu'on « s'en fût aperçu; mais ma femme désire m'accompagner, il a « bien fallu des préparatifs. »

Je me rendis à Aix. Fouché n'avait obtenu que la permission d'aller dans sa terre de Ferrières; mais c'était, suivant lui, un premier pas qui devait le conduire à Paris et peut-être... Il me renouvela les protestations les plus fortes de sa reconnaissance et de son amitié.

J'appris par Mme Devaines (4 octobre) que Fouché n'avait pas vu l'Empereur et était allé directement à Ferrières; qu'un de ses obligés ayant témoigné au duc de Rovigo le désir de l'aller voir, le ministre lui avait répondu : « Ce n'est pas à lui « que nous nuirez. » L'obligé se le tint pour dit et n'y alla pas. « D'après cela, ajoutait Mme Devaines, vous jugez du degré de « faveur où il est. Plus que jamais les morts ne reviennent « pas. »

A mon dernier voyage de Paris, en passant à Aix, je n'avais pas pu voir le sous-préfet, M. de Jouques, il était à sa campagne. Je lui écrivis pour lui offrir mes services. Il me répondit : « J'accepte avec la plus vive reconnaissance l'offre obligeante et « aimable que vous voulez bien me faire. Vos bontés pour moi « ne peuvent que m'être infiniment précieuses et utiles, et « quand elles n'auraient, faute d'occasion, d'autre avantage « pour moi que celui de confirmer le ministre de l'Intérieur

« dans les intentions favorables qu'il m'a témoignées, je join-
« drais cet avantage à tant d'autres que je dois déjà à vos bontés.
« Présenté par vous, je suis entré, il y a cinq ans, dans la
« carrière administrative, et j'y ai débuté par une place impor-
« tante et particulièrement avantageuse et agréable pour moi.
« Elle avait d'abord dépassé mes espérances, et elle a assez
« longtemps borné mes vœux. Peut-être n'en fussent-ils pas
« sortis si des circonstances dont vous fûtes témoin à Paris, et
« auxquelles vous-même vous eûtes la plus grande part, en me
« plaçant à la *veille*, qui a toujours été depuis sans *lendemain*,
« d'avoir une belle préfecture, ne m'en eussent fait naître le
« désir. Depuis lors, les comtes Cretet et Montalivet n'ont cessé
« de me présenter avec les notes les plus favorables, et de
« nourrir par là un désir qui n'est pas éteint et des espérances
« qui ont toujours été trompées par l'événement. Voilà donc
« ma position politique, je n'ai d'autre désir que d'obtenir une
« préfecture, quelle qu'elle soit, dans l'intérieur de l'ancienne
« France, ou dans l'Italie dont je connais les mœurs, la langue
« et dont j'aime le sol et le climat. »

Les circonstances que me rappelait M. de Jouques étaient son voyage de l'année précédente à Paris. Quoiqu'il n'eût pas réussi, il ne se découragea pas. Pour lui, l'exil de Fouché à Aix fut une circonstance heureuse. Il eut là un témoin de son zèle et de son dévouement pour tout ce qui intéressait le service de l'Empereur. Bien que Fouché fût exilé, son suffrage n'était pas sans influence. Je secondai de toute la mienne l'ambition de M. de Jouques, il ne fallait qu'une occasion.

Par le décret du 5 août 1810, dit de Trianon, les droits d'importation sur les denrées coloniales avaient subi une augmentation telle qu'on n'en avait jamais vu une semblable. Par exemple, certains cotons étaient taxés, par quintal métrique, à 800 francs, le café à 400 francs, le sucre à 400 francs, l'indigo à 900 francs, et tout le reste dans cette proportion. Le but de cette augmentation était autant fiscal qu'hostile au commerce anglais. Elle offrait d'immenses primes à la fraude. Il fallut lui opposer des moyens proportionnés de répression. Les navires furent soumis à la visite rigoureuse des commissaires de police

et il fut créé des cours prévôtales et des tribunaux des douanes. Aix eut une cour et Marseille un tribunal. Ce fut le refuge d'anciens magistrats fort peu capables ou ennemis de la Révolution et d'individus placés par la faveur. On vit le singulier spectacle du président d'une cour jugeant des matières civiles siéger avec l'épée. La place de grand prévot à Aix fut donnée à un jeune homme, M. Isoard, protégé par Madame Mère et le cardinal Fesch, et dont les mœurs douces contrastaient avec le glaive dont il était armé. Le procureur général fut M. de Fortis, maire d'Aix, que j'avais présenté et fortement recommandé; honnête homme, éclairé, il méritait cette récompense pour le zèle et le désintéressement avec lesquels il avait rempli ses fonctions, et il en avait besoin. Il n'avait pas encore reçu sa commission qu'il fut saisi d'une autre ambition. Je n'en parle que pour donner une idée de ce que des nobles pensaient alors de l'ancienne noblesse et de la nouvelle. Il m'écrivit, le 13 février 1811 :

« Les bontés que vous avez toujours eues pour moi m'autorisent à m'adresser à vous avec confiance. C'est, j'ose me servir de ce terme, un conseil d'ami que je vous demande. Si l'opinion conserve encore quelques vestiges de noblesse sur ceux qui jouissaient de cet avantage avant la Révolution, nul doute non seulement qu'il n'en reste plus d'autre que celle que l'Empereur a établie, mais qu'à la prochaine génération on n'en connaîtra plus d'autre. Si dans la monarchie actuelle qui tous les jours se rapproche davantage de celle d'autrefois, la classe noble n'est pas *privilégiée*, elle sera du moins *distinguée*, et c'est un avantage qu'un père de famille doit autant qu'il peut ménager à ses enfants. Je ne suis pas assez riche, à beaucoup près, pour établir un majorat... Ainsi, si je désire un titre, c'est plus que tout autre celui de *Chevalier*. Tout modeste qu'il est, je pourrais le rendre transmissible, et c'est ce que je désire. Mais ce titre est, au moins jusqu'à présent, exclusivement attaché à la qualité de légionnaire. C'est donc, indépendamment du prix que j'y mettrais d'ailleurs, la décoration de la Légion d'honneur que je voudrais solliciter. Il est peut-être indiscret, après avoir été

« placé aussi avantageusement que je le suis, de demander « quelque chose. Mais mes motifs, qui pourraient être exposés, « ne déplairaient pas peut-être à l'Empereur, en lui prouvant « que nous sommes bien loin, comme on a eu l'injustice de « nous en accuser, de ne pas faire des titres qu'il a créés tout « le cas qu'ils méritent. »

A la fin de 1809, le commissaire général de police découvrit que le parti anarchiste avait renouvelé ses complots de l'an III. Depuis quelques années, Barras avait acheté le domaine des Aygalades, charmante habitation à une lieue de Marseille, plutôt faite pour la retraite d'un sage que pour un antre de conspirateurs. Il y demeurait habituellement et faisait des excursions à Foz, dans le Var, chez sa femme, et à Montpellier sous prétexte de santé, accompagné de son cousin Pierre Barras et d'Avis, son ancien aide de camp. Giraud, Jaume, Bergier, tout ce qu'il y avait d'un peu marquant dans le parti, formait sa société habituelle. Elle s'était augmentée du général de brigade Guidal, qui figura ensuite dans la conspiration de Mallet, d'Alexandre Ricord, exilé de Paris, et du lieutenant de la marine marchande Charabot. Le jour de la fête patronale du village, Barras donna à tout ce monde-là un dîner, qui fut extrêmement remarqué à cause du choix des convives. Leur joie bachique parut sinistre et menaçante. Pendant six mois, c'est-à-dire jusqu'au printemps de 1810, on recueillit les faits suivants : Depuis l'établissement de l'Empire et le couronnement de l'Empereur, qui les avaient extrêmement irrités, les anarchistes n'avaient pas cessé de conspirer. Leurs loges maçonniques étaient devenues des clubs politiques, on y prodiguait à l'Empereur, dans les chants et les discours, les noms de tyran et d'usurpateur, on avait mutilé son portrait à coup de poignard.

Giraud, lisant un jour le *Moniteur* où il était question d'une nouvelle conscription, dit : « Le tyran veut encore des soldats, « tant mieux; nous aurons leurs parents pour nous. Il veut « anéantir la puissance du Pape, nous aurons les prêtres. Quand « nous rencontrons un royaliste, nous lui parlons de rétablir « l'ancien régime. Il y a six ans que je conspire contre ces « quatre pouilleux (les quatre Bonaparte), mais il faut de la

« prudence. » Ailhaud fils composa un discours contre l'Empereur et le lut à Barras qui le trouva très bien. On se flattait que l'ex-directeur monterait à cheval quand le moment serait venu. Il était enragé du mariage de l'Empereur avec une archiduchesse.

Le Languedoc et le Var étaient bien disposés. Le parti avait des liaisons avec quelques prêtres. A l'entendre, tout ce qui était mécontent était avec lui. Il se vantait donc d'avoir recruté le général Puget de Barbantane qui demeurait dans la commune de ce nom, sur les bords de la Durance, et le général Monnier de Cavaillon, tous deux disgrâciés. Il comptait sur la coopération de régiments espagnols qui étaient en garnison à Aix et à Avignon. Il espérait que dans peu la France serait comme l'Espagne. Il disait hautement que les patriotes et les royalistes étaient d'accord, qu'on était en relations avec les croisières anglaises, qui feraient un débarquement. Giraud était chargé de la correspondance avec elles. Il faisait des voyages fréquents dans le Var, dans les Alpes-Maritimes, le Languedoc et jusque dans le Lyonnais. On espérait qu'il y aurait bientôt une guerre en Russie, et tandis que l'Empereur serait au dehors, on le travaillerait au dedans. On attendait dans le Midi le signal qui devait être donné de Paris où l'on avait des correspondants. On ne parlait que d'assassiner les principales autorités, de piller les caisses publiques et les riches; on devait mettre en liberté le prisonniers du Château d'If, presque tous royalistes, et s'associer jusqu'aux forçats de Toulon. On fabriquait des poignards, des proclamations étaient imprimées. On parlait avec un vif intérêt et un grand mystère d'un Arena de Corse, qui opérait tantôt dans cette île, tantôt à bord des Anglais.

D'après les propos des gens du parti et les rapports de police, tout aboutissait à Barras. Il avait dit : « Si le peuple est tout à « moi, je suis tout au peuple. Je suis toujours disposé à servir « la cause des patriotes... Il y a à Paris des plans pour arriver « à un gouvernement plus populaire; je vous tiendrai au cou- « rant. »

Quelques-uns des subalternes qui s'étaient livrés aux déclamations et aux menaces qu'on vient de rapporter, en conve-

naient dans leurs interrogatoires ; mais les chefs niaient tout, s'indignaient de ces imputations et se justifiaient surtout par l'invraisemblance de semblables complots.

Un nommé Chassoulier, initié dans la conspiration, rendait à la police un compte exact de tout ce qui se disait dans les réunions des conjurés, mais on n'avait que son témoignage ; on se borna donc à continuer d'éclairer leurs menées.

Le mauvais accueil fait par le ministre de la Police aux premières révélations de l'an XIII n'était pas encourageant. Quoi qu'il n'y eût pas de preuve légale de la conspiration : ou il n'y avait rien d'écrit, ou la correspondance se faisait verbalement par des messagers, ou les chefs se tenaient très soigneusement à l'écart et ne communiquaient qu'avec un petit nombre d'initiés, on ne pouvait se dissimuler qu'il n'existât des intrigues criminelles, très animées, et dont l'influence pernicieuse se faisait sentir sur les basses classes du peuple, ébranlait leur confiance dans le gouvernement et les préparait insensiblement à la sédition.

Pendant tout le reste de 1810, ce furent les mêmes menées et les mêmes propos. Le parti recrutait tout ce qu'il y avait de mécontents, des officiers napolitains détenus au fort Saint-Nicolas, jusqu'à des chefs du brigandage soi-disant royaliste auxquels on avait fait grâce. L'impatience des subalternes était à son comble. On leur promettait de mois en mois d'éclater. On leur avait dit que ce serait pour le 15 août, jour de la fête de l'Empereur, mais il y eut encore contre-ordre. « L'affaire n'est pas mûre, dit « Giraud, c'est dommage ; le préfet donne un grand bal ce « jour-là, nous les aurions tous empoignés. Je passerai ce jour « d'horreur à la campagne, je ne veux pas rester à la ville. » — « C'eut été un beau coup, lui dit Caffarel, si l'affaire avait eu lieu « aujourd'hui. » — « Oui, répondit Giraud, nous en faisions « une boucherie et, avec un peu de chaux vive, tout cela eût été « promptement consumé. » Alors, continuant de parler : « Tout « le Midi est dans l'affaire. Marseille, comme ville principale, « commencera. La Corse en veut encore plus que la France à ce « brigand, on ne peut pas se fier à Paris. Il y a beaucoup de « braves gens, mais ils n'osent pas bouger. Il y est arrivé beau-

« coup de troupes depuis le renvoi de Fouché. Les chefs sont « choisis à la fourchette et payés au poids de l'or. »

Chassoulier tomba malade au mois de janvier 1811 et mourut quelque temps après, en chargeant sa femme d'aller confirmer tous les rapports qu'il avait faits, ce dont elle s'acquitta. Dès lors toute communication avec les conspirés fut momentanément interrompue.

Le commissaire général, qui, malgré sa conviction, n'osait plus agir de lui-même, me pressait de concourir avec lui aux mesures que semblait exiger cette situation. J'écrivis donc au ministre de la Police Savary (avril 1811) qu'on ne pouvait cependant pas mépriser de tels éléments de troubles et de désordres. Le ministre répondit : « Je n'ai aperçu que des « choses vagues, des propos condamnables, des désirs crimi- « nels, mais ni commencement de projets, ni aucune preuve que « ces misérables aient cherché des moyens de mettre à exécution « leur volonté de nuire. Il n'existe jusqu'à présent aucune pièce, « aucune correspondance, aucune probabilité. Toutes ces consi- « dérations me font penser qu'il y a beaucoup d'exagération « dans ce qui a été déclaré, et il serait fâcheux qu'on donnât à « cette affaire plus d'importance qu'elle n'en mérite. Il ne faut « pas que sous le règne de Sa Majesté on puisse croire facile- « ment qu'on pût former des complots contre la sûreté de l'État ; « il faut au contraire qu'on se persuade que cela est impossible, « et que, s'il y avait un audacieux assez insensé pour concevoir « une telle idée, il serait sur-le-champ découvert et puni. L'au- « torité locale doit toujours avoir cette pensée et concourir à la « propager, c'est d'après cette manière de voir qu'il convient « de donner une direction à l'affaire qui fait l'objet de votre « lettre. »

Le ministre autorisa cependant l'arrestation de trois conjurés, entre autres de Giraud. Le commissaire général de police les interrogea. Caffarel, avec qui Chassoulier avait eu des relations suivies, avoua tout et chargea surtout Giraud. Il déclara qu'une expédition de vins, faite par Guidal, n'avait pas eu d'autre objet que d'aller à bord des Anglais ; que le patron Furcon avec son bateau servait Giraud pour la correspondance avec l'ennemi,

qu'on déposait sur un rocher en mer (le Roccas blanc); que Barras et Guidal devaient se mettre à la tête du mouvement.

Furcon nia le fait de la correspondance, mais il convint que Giraud lui avait proposé de le conduire aux Anglais et qu'il ne l'avait pas voulu. Un autre témoin confirmait ce fait. Giraud protesta de son innocence et s'indigna de toutes ces imputations qu'il trouvait aussi absurdes que calomnieuses. Cependant ses trois complices persistèrent en sa présence dans leurs déclarations.

Le commissaire général avait mandé Jaume pour l'interroger; il avait fui. Il m'écrivit pour se plaindre de la procédure *monstrueuse* que faisait le commissaire général. Il envoya à ce magistrat lui-même une lettre amère et insolente pour critiquer ce qui se faisait et protester de son dévouement au gouvernement. Il finit par se présenter, fut interrogé et se renferma dans une dénégation absolue.

Sur le compte rendu fait au ministre, il ordonna (le 16 juillet) la mise en liberté de Caffarel, Ailhaud et Giraud sous la surveillance de la police, et que Giraud se retirerait à 10 myriamètres de Marseille.

En août 1811, je reçus une révélation très précise sur les intrigues du général Guidal dans le département du Var, et notamment à Grasse, sa ville natale. M. Gaillard, procureur impérial du tribunal des douanes à Marseille, et qui avait été procureur général près le tribunal criminel du Var, y avait conservé des relations. Un honnête citoyen de ce département avait surpris quelques propos suspects d'un ouvrier nommé Parchois, qu'il employait, et en avait obtenu la confidence de voyages faits un an auparavant à bord des Anglais par le général Guidal. Cet homme ajoutait que le but du général et de ses partisans à Cannes, à Grasse, était de livrer Toulon aux Anglais et de détroner *le Corse;* que Barras était dans l'affaire et qu'il y avait des correspondances entre le Var et Marseille. Sur la communication que M. Gaillard me fit de ces détails, je l'invitai à prier son ami de faire suivre cette première ouverture. Parchois s'y prêta. M. Gaillard me remettait les rapports qu'il recevait. Guidal mandait à ses amis « qu'ils devaient être pru-

« dents et discrets ; qu'il attendait une nouvelle; que dès qu'il
« l'aurait reçue il reviendrait à Cannes; qu'il fallait avoir soin
« des moutons (terme d'argot) et les bien ménager; que, dans
« deux mois, un nouvel arrangement aurait lieu et leur procu-
« rerait de bons pâturages. »

Le projet était de s'emparer des îles Sainte-Marguerite, qui n'étaient gardées que par des conscrits réfractaires, de bloquer Antibes qui, dépourvue de munitions, ne pourrait pas tenir et de livrer aux Anglais tout le littoral jusqu'à Toulon. Guidal alla à Cannes en novembre et dit : « L'affaire va bien ; nous avons « des nouvelles récentes d'Angleterre, nous sommes d'accord. « Je vais faire des dispositions du côté de l'Italie. Dans vingt « jours, je serai de retour et je donnerai les ordres nécessaires. » Guidal alla à Nice et revint à Marseille après avoir circulé à Cannes, à Grasse et dans d'autres communes. Dans ce voyage il fut convenu que Parchois viendrait à Marseille pour recevoir de Guidal une lettre qui devait être portée de Cannes aux Anglais. Saisir cette lettre, c'était un coup de partie ; mais un incident fit tout manquer. Lorsque j'appris le départ de Guidal pour l'Italie, je voulus savoir du maire de Marseille où résidait ce général, s'il avait pris un passeport. Le maire, à qui toute cette affaire était étrangère, ne trouvant pas sur ses registres trace de passeport, envoya tout bonnement un commissaire de police à la maison où demeurait Guidal, pour avoir de lui-même des éclaircissements; il était absent. A son retour, instruit de cette visite et n'en connaissant pas l'objet, il fut très inquiet et se tint sur ses gardes. Parchois arriva quelques jours après. Guidal lui dit : « Je suis espionné; il n'y a rien à faire dans ce moment. » Il l'habilla de pied en cap, lui donna de l'argent et le renvoya à Cannes jusqu'à nouvel ordre. Dans l'entrevue Guidal dit qu'il venait d'avoir une querelle avec Charabot, qui l'accusait d'avoir commis une indiscrétion dans le Var. Parchois ayant témoigné des doutes sur la fidélité de Charabot, Guidal répliqua : « Il a plus d'intérêt que moi à se taire. C'est par « suite de notre correspondance aux Anglais que son fils, qui « était prisonnier, lui a été rendu. S'il parlait, il ne vivrait pas « deux heures, on lui ferait sauter la cervelle. »

Les anarchistes de Grasse ayant commis des indiscrétions et hautement annoncé le prochain pillage de cette ville, le préfet prit trop tôt l'épouvante. Il fit à l'improviste, dans le mois de décembre, une expédition à la suite de laquelle un grand nombre d'individus furent arrêtés. C'étaient des agents subalternes ou de simples instruments. Cette opération intempestive et exécutée avec beaucoup d'éclat fit du bruit dans toute la Provence, jeta momentanément l'alarme dans le parti et semblait devoir couper tous les fils qui pouvaient conduire aux chefs. Guidal surtout fut très circonspect et montra beaucoup d'inquiétude. En effet, le préfet du Var m'écrivit pour me signaler ce général comme chef du complot de Grasse. Craignant dès lors que le général prît la fuite, je le fis arrêter. Guidal demeurait à Marseille chez le sieur Paban, dévot et royaliste, qui était alors à Paris sous prétexte de commerce. Il parut aussi nécessaire de le faire arrêter, parce qu'il était prévenu de correspondance avec les Anglais.

Mme Devaines m'écrivit : « Je n'ai pas perdu l'occasion de « citer votre vigilance dans une circonstance aussi importante. « On savait déjà toute l'affaire de Guidal. On savait même que « par votre prudence on en aurait appris davantage, mais que « vous avez été déjoué par la pétulance d'un de vos collègues « qui a voulu briller trop tôt. »

CHAPITRE XIX

Organisation de la garde nationale en trois bans. — Affaire des subsistances. — Disette en 1810 et 1811. — Décrets sur le *maximum*, les visites domiciliaires, les réquisitions. — Je ne les fais pas exécuter ; je maintiens la libre circulatiou qui sauve Marseille. — Bruits à Paris sur ma destitution; j'écris à l'Empereur, pas de réponse. — Départ du roi Charles IV pour Rome. — Mort de Mme Fouché ; regrets de son mari. — Je tombe malade ; convalescence à la Barben ; description de ce château et des environs. — Inquiétudes causées par la campagne de Russie. — Gazette de Mme Devaines. — Nouvelles d'Espagne. — Voyage de la princesse Pauline en Provence. — *29e Bulletin de la Grande Armée.*

La garde nationale n'était pas même appelée pour former la haie et servir d'escorte dans les processions et les fêtes. Elle était tombée en désuétude. Les puissances du Nord avaient leur *Landwehr* et leur *Landsturm;* et la première des nations guerrières qui s'était toute armée en 1792 pour défendre son indépendance, était sans organisation et sans armes.

Toutes les troupes de ligne étant destinées à l'expédition de Russie, l'Empereur pensa à organiser la garde nationale pour le service intérieur. Elle fut divisée en trois bans : cent cohortcs de mille hommes du premier ban furent mobilisées. Cette levée était soumise aux mêmes règles que la conscription. L'Empereur envoya dans les divisions militaires des sénateurs pour cette organisation. Le sénateur Jaucourt vint à Marseille ; j'avais eu avec lui des rapports de société. Mme Devaines m'écrivit, le 22 avril : « Je vous félicite d'avoir M. de Jaucourt ; je l'aime « tendrement. C'est un si excellent homme ! Je suis sûr que vous « en serez toujours content. Chargez-vous pour lui de mille « amitiés. » En effet, je n'eus qu'à me féliciter de nos bonnes relations pendant son séjour à Marseille. Lorsqu'il fut parti, Mme Devaines m'écrivit encore, le 16 juin : « Je ne sais si « M. de Jaucourt est arrivé. Je serai charmée de le revoir, de « parler de vous : je suis sûre que vous aurcz acquis

« un très bon avocat en lui. C'est un homme si loyal, d'un si « excellent esprit, qu'il rendra justice à tout ce qu'il aura vu de « bien et de louable dans votre administration. J'aurai un grand « plaisir à l'entendre. »

Le département ne produisait de grains que pour la moitié de sa consommation, et le territoire de Marseille que pour le tiers. Depuis que la liberté du commerce des blés avait prévalu, cette ville était devenue le grenier des provinces méridionales et de toute la Méditerranée. Il n'était pas rare d'y trouver réunies dans son entrepôt deux ou trois cent mille charges de blés importés de la mer Noire, d'Afrique et de toutes les Échelles du Levant. Les magasins immenses construits exprès pour cette destination étaient souvent insuffisants ; il fallait alors en emprunter dans les campagnes. On consommait pour la plus grande partie des blés étrangers. La facilité de la navigation maritime et des échanges leur obtenait la préférence sur les blés indigènes. On en tirait rarement de l'intérieur. Depuis la guerre cet état de chose était bien changé. A mesure que les difficultés de la navigation avaient enchéri le fret et l'assurance, l'importation des blés avait diminué, et elle cessa presque entièrement lorsqu'il n'y eut plus de pavillons neutres et que la permanence des croisières anglaises ne permit plus de mettre un bâtiment en mer ni d'en recevoir. Alors Marseille ne tira plus de blés étrangers que de l'Italie ; pour ses besoins et pour ceux des départements voisins, elle s'approvisionna en Languedoc par le port de Cette, en Bourgogne par le Rhône et la Saône ; elle tira même des farines de Paris par terre, ce qui passa pour un phénomène.

Parmi les négociants qui se livraient à ce nouveau genre de commerce, M. Bethfort, originaire de Picardie et établi depuis peu de temps à Marseille, tenait le premier rang. C'était une grosse tête, froide et pleine de bon sens ; un homme discret, honnête, prudent, économe ; il voyait son affaire en grand, aucunes difficultés ne l'effrayaient. Il connaissait parfaitement la carte de ce commerce, c'est-à-dire les lieux de production, les moyens et les frais d'expédition, les saisons convenables, l'art des achats et ventes, d'abaisser, d'élever, ou de maintenir

les prix : une correspondance étendue le tenait sans cesse au courant de l'état des marchés et de leurs variations. Il avait tout cela parfaitement casé dans la mémoire. Il était très instruit dans la mouture et la boulangerie, sur le mélange et l'amalgame des différentes qualités de blés, leur rendement en farine et des farines en pain. Il y avait plus à apprendre dans une heure de sa conversation simple, précise et lumineuse, que dans tous les livres des économistes. Il avait acquis rapidement une belle fortune par son savoir-faire, favorisé par les circonstances, mais en loyal négociant.

Cette branche de commerce, déchue comme toutes les autres, fut alimentée dans les premières années de mon administration par quelques besoins de l'Espagne. Marseille, qui alors recevait encore des blés étrangers, ayant eu la faculté de les réexporter ou des quantités semblables de blés de France, fit dans les ports espagnols quelques expéditions qui donnèrent d'honnêtes bénéfices, mais ce fut la dernière lueur de ce commerce autrefois si brillant. Il fut bientôt réduit à la seule consommation intérieure et, sous ce rapport, subordonné à l'état général des récoltes qui, pendant plusieurs années, n'éprouva pas de vicissitudes remarquables. Ce commerce n'en présenta donc lui-même aucune; il suivait paisiblement son cours naturel, l'autorité n'avait presque rien à y faire.

La disette de 1810 à 1811 m'avait déjà causé beaucoup d'embarras et de sollicitudes. Du mois de juillet au mois d'octobre, le prix du pain s'éleva à soixante centimes le kilogramme. Je m'étais trouvé réduit plusieurs fois, à Marseille, à un approvisionnement à peine suffisant pour les besoins de cette ville pendant deux ou trois semaines; cependant, les autres communes du département et les départements voisins ne continuaient pas moins de venir s'approvisionner à Marseille, et les blés s'écoulaient sans qu'on pût prévoir d'où il en viendrait d'autres. J'étais tellement convaincu que la liberté de la circulation était le seul moyen de prévenir la disette que, malgré les plaintes des consommateurs et les représentations de quelques autorités, je ne voulus jamais permettre qu'on portât la moindre atteinte à ce principe.

La récolte de 1811 n'ayant pas été meilleure que celle de 1810, les embarras et les inquiétudes redoublèrent. On criait famine dans toute la France, et le gouvernement renouvela jusqu'à un certain point les mesures désastreuses de 1793, le maximum, les visites domiciliaires et les réquisitions. Je reçus ces décrets avec les ordres les plus pressants de les mettre sur-le-champ à exécution. Si j'avais obéi, j'étais perdu; un mois après j'aurais eu réellement la famine, les soulèvements et tout ce qui s'en suit. Je laissai les décrets de côté, je donnai l'assurance solennelle au commerce que je ne les exécuterai pas et que je continuerai à protéger la libre circulation. Le ministre m'écrivit pour me demander compte de ce que j'avais fait. Je répondis que j'étais opposé à ces mesures coercitives en thèse générale; que je concevais encore la possibilité de les exécuter tant bien que mal dans les pays de production où les blés existaient chez les cultivateurs et propriétaires, mais qu'elles affameraient évidemment mon département où le mince produit de la récolte avait été dévoré, et qui ne pouvait plus subsister que par les blés que le commerce trouverait son intérêt à y amener. Raisonner sur des décrets impériaux! Y résister! C'était une audace criminelle. On en parla diversement à Paris; les uns me blâmèrent, les autres m'approuvèrent; le ministre eut la sagesse de me laisser faire.

Les préfets, nos voisins, dans le Var, le Gard, l'Hérault et Vaucluse exécutèrent les décrets. L'effet était immanquable; leurs blés vinrent dans les Bouches-du-Rhône, ils y furent bientôt moins rares et moins chers que dans les lieux de production, et on accourut de toutes parts en acheter à Marseille. Les préfets se plaignirent, ils m'écrivirent que mon système de conduite les affamait. Je leur répondis de faire comme moi; ils furent obligés de rendre la liberté au commerce. Cependant on était loin d'être dans l'abondance et la sécurité.

Il ne s'agissait pas de compter l'approvisionnement de Marseille par mois; il n'était habituellement que de quelques semaines ou de quelques jours. J'appelais de tous mes vœux tantôt le vent d'est qui devait amener un petit convoi de la rivière de Gênes, une autre fois le mistral qui devait en amener

un du port de Cette, et lorsque poussé par ce vent impétueux le convoi doublait le cap Couronne, je me sentais soulagé d'un grand poids. A chaque enlèvement de blés, les boulangers représentaient au maire qu'ils ne pouvaient pas s'approvisionner, qu'ils se verraient obligés de cesser leur fabrication ou de la réduire. Le maire, de son côté, ne cessait de me faire des rapports alarmants; il hésitait entre la justesse de mon principe et la crainte d'une disette réelle avant d'avoir atteint la nouvelle récolte qui s'approchait. Enfin, je l'autorisai, sous prétexte de mesure de police, à suspendre pendant vingt-quatre heures la délivrance de permis de sortie de la ville (1). Pendant ce temps-là j'obligeais les boulangers à faire un approvisionnement de quelques semaines et, ce délai passé, les choses reprirent leur cours.

Quoique cette disposition fût faite sans éclat, sans publication, elle occasionna cependant quelques rumeurs sur la place et au dehors. Je m'empressai d'écrire aux préfets voisins et aux sous-préfets de mon département pour les rassurer. Dans toutes mes lettres je faisais le fier et je protestais que Marseille était dans l'abondance. En effet, comme la saison avançait et que les prix étaient très élevés, personne ne voulut plus garder de provision dans la crainte de perdre, et l'on gagna ainsi la nouvelle récolte sans troubles, tandis qu'il y en eut dans quelques parties de la France, et particulièrement à Caen, où l'Empereur envoya un détachement de la garde impériale en poste pour réprimer les soulèvements.

Le sénateur Jaucourt, qui avait été envoyé à Marseille pour l'organisation des cohortes, fut témoin de ma conduite et l'approuva. De retour à Paris, il m'écrivit le 17 juillet : « Je n'ai pu « m'empêcher ici de comparer la libéralité des principes qui « ont dirigé votre administration avec les mesures inquisito- « riales, vexatoires, humiliantes et affamantes dont nous avons « été et sommes encore victimes. Vous mettiez le pain à la « main de vos administrés; notre ou nos préfets nous l'ôtaient

(1) Ces permis ne pouvaient être refusés sous aucun prétexte; ils n'avaient pour objet que de faire connaître à l'autorité les mouvements du commerce. (Note de Thibaudeau.)

« de la bouche pour nous en vendre une quantité arbitraire « hors de nos maisons. On nous punissait pour en déclarer « moins que nous n'en avions, pour en vendre au-dessus de la « taxe et l'on nous en achetait la nuit pour Paris. On faisait « frauduleusement le service de la capitale et rigoureusement « celui des marchés où, comme de raison, rien ne se portait « que par contrainte. Enfin, dans mon département, où je suis « sûr que nous avons plus de blé qu'il ne nous en faut, nous « sommes en état de famine. Pardonnez-moi tout ce détail; « mais la seule manière de vous louer qui puisse vous « plaire, c'est de comparer ce que vous avez fait avec ce qui « s'est fait. »

Le duc d'Otrante m'écrivit aussi, le 8 juillet : « Je te félicite « d'être arrivé à la moisson sans bruit et sans violence. Ici, « nous n'avons pu avoir d'autres inquiétudes que celles que « nous ont données les fausses preuves de zèle. Ils ont réussi, « mais ils ont montré en même temps qu'ils n'avaient ni « lumières, ni habileté. »

La disette n'était pas le seul fléau dont j'avais eu à me défendre. On n'avait pas manqué de pain, mais il était à un prix si exorbitant que, dans l'état de misère où était le pays, il y avait beaucoup de familles qui ne pouvaient en acheter la quantité nécessaire à leur consommation. En mars, le prix du kilogramme de pain était : première qualité, de 80 centimes; de deuxième, 70; de troisième, 60. Dans les temps les plus prospères, le prix ordinaire du blé était de 18 à 20 francs l'hectolitre, et celui du pain de 15 à 20 centimes la livre.

Pendant la cherté, il y avait seulement à Marseille, réduite à une population de quatre-vingt-dix mille individus, dix mille familles qui s'étaient fait inscrire à l'administration des secours. Le gouvernement ordonna qu'un fonds de 10000 francs, pris dans les caisses communales, serait employé à la distribution des soupes économiques dans le département. C'était une goutte d'eau jetée dans la mer, elle ne profita qu'aux villes. Marseille fournit 60000 francs à la Société de bienfaisance qui avait des fourneaux et un service tout monté. On eut encore à combattre le goût, les habitudes et la susceptibilité des

consommateurs. Le préjugé contre les soupes était encore tellement enraciné que des misérables vendaient à vil prix leurs bons pour acheter quelques onces de pain blanc. Il en était ainsi des pommes de terre; le peuple les regardait comme une nourriture de cochons. La culture en était du reste peu répandue. L'impérieuse nécessité triompha momentanément de tous les obstacles; mais, à mesure que le pain se rapprocha de son prix ordinaire, les soupes économiques furent dédaignées. Cependant, dans la suite, on s'occupa davantage de la culture des pommes de terre. J'autorisai le maire à permettre aux boulangers de mêler une quantité déterminée de farine de maïs dans le pain; ce fut une ressource précieuse, les consommateurs ne s'en aperçurent pas.

J'épuisai la charité particulière et les caisses communales pour procurer un peu partout aux indigents des moyens de subsister; mais, malgré mes efforts et la coopération des autorités et des citoyens aisés, il fut impossible de satisfaire tous les besoins. Il y eut beaucoup de malheureux, qui ne survécurent à cette époque désastreuse qu'en disputant aux animaux les plus vils aliments. Il faut le dire à la louange du peuple, il souffrit avec une admirable résignation. Sur aucun point du département la tranquillité publique ne fut un instant troublée.

C'est alors que se préparait cette expédition en Russie, si brillante à son départ et dont la fin fut si déplorable. Nous étions gorgés de gloire et nous mourions de faim. Heureusement, lorsque nous apprîmes les désastres de la Grande Armée, l'abondance était revenue.

Tandis que je luttais seul de toutes mes forces contre l'embarras des subsistances, à Paris non seulement on ne me tenait aucun compte de mes succès, mais on me desservait sous main. Je reçus à la fois (mars 1812) plusieurs lettres dans lesquelles on me prévenait que, sur la communication donnée à l'Empereur d'une lettre écrite par moi au ministre de l'Intérieur sur l'état des subsistances, où j'exprimais de vives inquiétudes et demandais de prompts secours, l'Empereur était entré dans une grande colère, avait prononcé ma destitution et nommé Girardin à ma place.

Je n'avais point écrit nouvellement au ministre sur cet objet; dans mes derniers rapports je n'avais pas montré d'inquiétude, ni encore moins demandé de secours; je ne pouvais donc rien concevoir à cette nouvelle. Du reste, j'y fus très peu sensible; j'étais tellement abreuvé de dégoûts, l'administration était si pénible et si désagréable et, ma destitution, si elle avait eu lieu, me semblait une telle iniquité, que je dis à ma femme : « Faisons nos paquets, et dès que la nouvelle de mon remplacement arrivera, nous monterons en voiture et nous irons dans le Poitou nous enterrer à la campagne. » Mon parti était pris. En supposant en effet que j'eusse pensé à me défendre pour conserver ma place, je n'étais plus à temps de le faire; le coup devait être porté et je n'avais aucune envie d'aller à Paris traîner dans les salons une figure de destitué, ni jouer le rôle de solliciteur.

La nouvelle de ma disgrâce se répandit promptement à Paris et dans ma ville natale. Cependant, au premier bruit, quelques amis et mon fils, qui était au lycée à Paris, se mirent en campagne pour savoir ce qui en était. La chose s'était, disait-on, passée au Conseil des ministres. On courut chez le duc de Bassano, Daru, Regnaud; les deux premiers n'en savaient rien, l'autre dit qu'il croyait qu'il y avait eu quelque chose. Girardin ayant été nommé préfet de Rouen, on commença à douter du bruit qui courait sur moi. Cependant on ne concevait pas comment il se serait généralement répandu s'il n'y avait pas eu du vrai; on imputait au ministre de l'Intérieur d'avoir détourné de lui quelques reproches de l'Empereur en les rejetant sur moi. Pendant plus de huit jours, chaque courrier m'apporta des lettres; quoique de plus en plus rassurantes, elles me laissaient toujours quelques nuages. Enfin le duc de Bassano et Daru ayant été aux informations assurèrent qu'il n'avait été nullement question de moi avec l'Empereur et que tout cela n'était qu'une pure invention.

Je crus, malgré tout, devoir provoquer une explication du ministre de l'Intérieur (1). Je lui écrivis à ce sujet. Il me répon-

(1) Le comte de Montalivet.

dit le 10 avril : « J'ai reçu votre lettre du 30 mars dans laquelle « vous m'annoncez qu'il vous serait parvenu que, sur un rap- « port que j'aurais présenté à l'Empereur relativement à l'état « des subsistances dans le Midi, Sa Majesté aurait témoigné un « vif mécontentement contre vous. Ceci est à la fois pour moi « une énigme et un trait de lumière : une énigme, en ce que je « ne comprends pas comment on a pu supposer un rapport qui « n'a jamais existé et auquel aucune chose, aucune pensée n'a pu « faire songer; un trait de lumière, en ce que cela m'explique « pourquoi, depuis un mois, plusieurs personnes officieuses « m'ont dit que M. Thibaudeau annonçait avoir à se plaindre « du ministre de l'Intérieur. Il doit y avoir là-dessous une plate « intrigue. Je vous incite, en vous répétant les assurances de « mon estime et de mon attachement, à mépriser autant que « moi les manœuvres des gens qui ont cherché à altérer nos « anciennes et bonnes relations. »

D'après une explication aussi franche, il m'était impossible de conserver le moindre doute sur l'attitude du ministre, mais je restai toujours convaincu que, dans une circonstance où j'avais mérité des éloges, on m'avait desservi auprès de l'Empereur. Je lui écrivis directement pour réfuter les faux rapports qui auraient pu lui parvenir; je ne reçus pas de réponse.

Mme Devaines m'écrivit, le 16 juin : « Je ne vous parle pas « du pain; vous en savez plus que moi sur cet article. Je vous « plains; je crois que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est ce que « vous faites; continuez donc et surtout instruisez exactement « les ministres du Commerce et de la Police. Mettez ensuite « votre bonnet sur vos yeux et patientez. Chaque jour passé « vous rapproche du terme où vous serez moins tourmenté. » Je suivis ce conseil.

Le roi Charles IV ne se trouvait pas mal à Marseille. Sa santé s'y était rétablie au point que, impotent quand il y était venu, il finit par marcher librement. Cependant le mistral, qui le fatiguait ainsi que la reine, l'ennui, compagnon ordinaire de la grandeur déchue, l'espoir si naturel aux malheureux d'être mieux ailleurs que là où ils sont, le désir d'un climat encore

plus doux, tel que celui de Naples où le roi était né et dont il parlait toujours avec émotion, la possibilité de nouer des intrigues politiques toujours rêvées par la reine et le prince de la Paix, enfin la pensée que le poids d'une grande humiliation serait moins insupportable à mesure qu'on s'éloignerait de celui qui en était l'auteur, tous ces motifs réunis engagèrent le roi à demander à l'Empereur un changement de résidence et l'Italie. Il céda à ce vœu; alors les opérations des armées françaises en Espagne n'étaient plus signalées que par des revers. La Cour espagnole reçut la permission de se rendre à Rome; elle en fut enchantée. Il y eut ordre de lui rendre des honneurs et de la faire escorter; elle partit comme pour une fête. Le peuple, qui en avait reçu quelques bienfaits, des fournisseurs, des usuriers, une poignée de royalistes firent quelques démonstrations de regrets. Les autorités allèrent faire leurs adieux. Le général Dumuy, âgé de plus de soixante ans, autant pour se donner un air de vigueur que par courtisanerie, précéda la voiture du roi jusqu'aux limites de la 8e division à franc étrier, roulant plusieurs fois, lui et son cheval, dans la poussière et se mettant sur les dents. Mme Devaines m'écrivit le 16 juin : « Je conçois que « le départ du roi Charles IV soit une perte pour Marseille; mais « c'est précisément parce qu'il y dépensait deux millions qu'il « est utile qu'il aille les dépenser à Rome. »

Depuis près d'un an, je n'avais plus de relations avec Fouché. D'après ce qui m'était revenu indirectement, il allait rarement de Ferrières à Paris; il n'avait eu qu'une seule audience de l'Empereur, rien n'annonçait qu'il fût près de rentrer dans les affaires. Ses espérances se trouvaient ajournées indéfiniment depuis le départ de l'Empereur pour la campagne de Russie. Je recommandai à Fouché une personne qui partait pour Paris; il me répondit par la même occasion, le 8 juillet : « Je « vis encore dans une retraite trop absolue pour pouvoir t'être « utile; je te prie d'être bien convaincu que je te servirai dès « que je le pourrai. Les Bretons ne sont ni froids ni oublieux. « Je te confie que l'Empereur désire que le chef-lieu de « la sénatorerie soit à Marseille ou aux environs, à peu « de distance. Les Aygalades pourraient peut-être convenir;

« prends des informations sur ce qui convient le mieux. Je te « renouvelle mes remerciements et ceux de ma famille et je te « prie de les faire agréer à ton excellente femme. Adieu, je « t'embrasse de tout mon cœur. »

Deux mois après, j'appris par les journaux la mort de Mme Fouché, femme estimable, bonne mère de famille. J'écrivis à son mari pour lui exprimer toute la part que je prenais à cette perte. Il me répondit, le 8 novembre : « Je suis bien sensible, « mon ami, à ton souvenir et à celui de Mme Thibaudeau dans « cette circonstance. Je suis bien à plaindre depuis que j'ai eu « le malheur de perdre celle qui partageait toute ma vie. Mon « travail, mes lectures, mes promenades, mon repos, mon som- « meil, tout était en commun. Cette communauté si douce, si « heureuse, vient de finir par le plus affreux déchirement. Si je « ne craignais de contrarier les intentions de l'Empereur, « j'irais chercher des distractions dans ma sénatorerie. Je n'ai « point oublié l'accueil que j'y ai reçu de toi et de Mme Thibau- « deau. Adieu, amitié pour la vie. »

Je fis une maladie. Le médecin me conseilla de m'abstenir du travail, de changer d'air et d'aller à la campagne passer ma convalescence. Mme de Forbin (Palamède) m'avait offert plusieurs fois de venir à son château de la Barben, situé sur la route d'Aix à Salon. Elle ne l'habitait pas dans ce moment, elle voulut bien le mettre à ma disposition et j'allai m'y établir.

Une forêt de pins couvre, entre Saint-Caussat, Lambesc et Pélissanne, trois lieues de pays. C'est un vaste plateau coupé par plusieurs vallons resserrés entre des rochers escarpés et très élevés. Ils servent de lits à des torrents. La petite rivière de la Touloubre coule dans le plus grand et le plus sauvage de ces vallons. Tantôt elle y roule avec fracas ses eaux grossies par les orages, tantôt c'est une nymphe paisible dont le cours suit doucement les nombreuses sinuosités de son lit. Quelquefois, altérée par la chaleur et la sécheresse, elle semble renfermée dans sa source. Après avoir parcouru le vallon qui la retient prisonnière, elle entre dans une plaine qu'elle arrose et fertilise et va se perdre dans l'étang de Berre.

C'est dans ce site pittoresque et sauvage que s'élève un rocher isolé, baigné par la Touloubre, dominé au levant par d'autres rochers plus élevés encore. C'est sur ce rocher qu'est le château, monument bien conservé du régime féodal. On passe sur un pont la rivière, qui, grossie par plusieurs sources, arrose les jardins; on arrive par une rampe praticable pour les voitures à la première porte, où se trouvent un pont-levis et une cour. Là, il faut mettre pied à terre. On monte par une seconde porte un vaste escalier de plus de soixante marches pratiqué sous une voûte, et l'on parvient par une troisième porte à la terrasse du château.

On se croyait d'abord introduit dans une prison d'État. Alors on oublie tout à coup le sentiment pénible dont on n'avait pu se défendre. La poitrine oppressée se dilate et respire en liberté devant le spectacle nouveau qui vient frapper les regards. Ils parcourent avec ravissement une plaine immense qui s'étend jusqu'au Rhône. Tout à l'heure, on ne voyait que de tristes murailles; maintenant on découvre un horizon de dix lieues. Dans cet espace que la vue ne peut embrasser se trouvent des prairies, des jardins, des champs, des vignes, des vergers de mûriers et d'oliviers créés par le génie d'Adam de Crapone, le clocher de Pélissanne qui semble commander à toute la contrée, les montagnes secondaires de Salon, d'Istres, de Saint-Chamas, cette plaine caillouteuse de La Crau que Strabon appelle une *terre horrible*, les arbres que les eaux limoneuses du Rhône ont semés sur les bords du fleuve, les miracles de l'industrie, les merveilles de la nature.

Il faut encore monter l'escalier du perron par lequel on entre dans le château. Il est divisé en plusieurs parties. Ici, ce sont des tours et des bastions inhabités et inhabitables, qui ont traversé des siècles et conservé leur physionomie primitive; des souterrains destinés, dans des temps reculés, à loger les hommes d'armes et les vassaux; des plates-formes pour découvrir l'ennemi, des créneaux pour s'en défendre. Le vent du nord s'y engouffre en mugissant, l'oiseau de la nuit y fait sa demeure, la couleuvre y cherche un asile, les ombres des paladins y respirent. Le micocoulier semé par les vents croît, en les bravant,

enraciné dans les murailles et les orne de son pâle feuillage. Des lierres contemporains de ces fortifications antiques les couvrent de leur constante verdure, comme pour dissimuler les ravages du temps, et offrent, dans leurs intervalles, le contraste de la jeunesse et de la décrépitude.

Là, ce sont des appartements distribués, décorés et meublés dans le nouveau goût. Sur le plafond d'une grande salle sont peints des emblèmes et inscrites, en latin, des devises de la chevalerie. Dans une vieille tour on a fait un boudoir; l'antique et le moderne se confondent; c'est l'âpreté de la barbarie et la noblesse de la civilisation, comme dans ces monuments des anciens peuples restaurés de nos jours, comme dans ces temples des païens où le christianisme a introduit le luxe de ses autels. Des bosquets nouvellement plantés garnissent la croupe du rocher, au bas de laquelle une grande salle de marronniers offre une ombre impénétrable aux rayons du soleil, et des potagers fournissent des légumes et des fruits.

Je restai environ quinze jours dans cette retraite. Elle ne fut pas tout à fait solitaire; on venait nous y visiter des environs, de Lambesc, de Pélissanne, etc. J'y reçus une lettre de M. Pélissier, médecin à Saint-Remy, député, en 1789, aux États généraux, mon collègue à la Convention et neveu de Durand de Maillane, membre de ces deux Assemblées. Pélissier avait été très chaud révolutionnaire, sans qu'on pût lui reprocher aucun excès. Au 18 Brumaire, il était rentré dans la vie privée, et maintenant il végétait avec une résignation philosophique dans une obscure médiocrité, cet homme qui avait été membre de la plus puissante et de la plus terrible de nos Assemblées et l'un des fondateurs de la République. C'était le sort de la plupart de ceux qui lui avaient survécu.

J'étais, comme toute la France, très préoccupé de la guerre que l'Empereur allait faire en Russie. Je ne voyais pas sans inquiétude nos armées aventurées dans une expédition aussi lointaine. Des hommes sages et froids prêtaient à l'Empereur des projets gigantesques et n'en paraissaient nullement effrayés. A son retour de Marseille à Paris, le sénateur Jaucourt m'écri-

vit, le 17 juillet : « L'Impératrice arrive ce soir à Saint-Cloud. « Les nouvelles du 4 de Wilna y laissent encore l'Empereur. « S'emparer des côtes, passer et déborder la Dwina, s'étendre « jusqu'à la mer Noire, ouvrir des canaux, séparer ainsi la « Russie civilisée de la Russie barbare et faire, par les fleuves, « une île de l'Europe, telle serait la grande et tout à la fois sage « mesure dans laquelle se renfermerait l'immense politique du « maître du monde. Nous verrons, si nous vivons. » Nous avons vécu et nous avons vu Jaucourt, en 1814, prendre une part très active à la déchéance de l'Empereur.

Depuis longtemps, Mme Devaines avait par prudence renoncé à m'envoyer des nouvelles. « Moins que jamais, m'avait-elle « mandé, je vous parlerai de ce pays-ci. Je suis muette. » Elle profita de l'occasion de mon fils qui venait passer ses vacances à Marseille et m'écrivit le 14 août : « Ceci n'est pas une lettre, « mais une gazette confidentielle, qui ne peut être écrite que « parce qu'elle vous sera remise par votre fils.

« Le roi de Westphalie, après des querelles avec l'Empereur « et un grand mécontentement de ce qu'il a été attaqué dans « un Bulletin (sans être nommé) pour n'avoir pas poursuivi les « Russes comme il le devait, a tout simplement un beau matin « quitté l'armée avec sa garde. On ne sait pas encore où il est « allé. Notre ami Siméon, auquel j'écrivais que son roi aurait la « Pologne, et qui n'en voulait rien croire, me mande à la date « du 6 août : « J'ai toujours pensé que la Pologne ne serait pas « pour le Roi et vous ne tarderez pas à en être convaincue. » Ce « qui indique clairement qu'ils sont instruits de l'escapade. « C'est une curieuse famille.

« On meurt de faim à l'armée, hommes et chevaux. Les « Russes ont pris soin qu'il ne restât rien après eux. Il paraît « que le projet de l'Empereur est de pouvoir, coûte que coûte, « dater des décrets de Moscou, de laisser une grande partie de « l'armée avec les Polonais, en leur conseillant de s'aider et de se « garder; de revenir à Paris dès que la saison ne permettra plus « de rien faire, ce qui arrivera de bonne heure dans ce pays-là. « Soit un jeu joué, soit vérité, tout ce qui a des rapports avec « l'Empereur dit qu'il sera ici à la fin d'octobre. La grande

« affaire, c'est le port de Riga qu'il faut avoir. Il paraît que la « Suède se joint aux Russes. On dit que Bernadotte est déjà en « Russie, mais il n'y a rien de certain.

« On est dans la crainte générale que la récolte de cette « année soit médiocre et que nous soyons encore un an dans « la misère.

« On est ici d'une indifférence profonde sur la guerre, ou « d'un mécontentement qui perce facilement. Tout augmente de « prix pour les vivres et les autres choses qui sont nécessaires et « indispensables. L'argent est extrêmement rare. L'Empereur « en partant a épuisé toutes les caisses. On a suspendu une « partie considérable des travaux. Ainsi on ne fait rien au « palais du roi de Rome, à l'arc de triomphe de l'Étoile, au « château de Versailles; mais on n'en pose pas moins des pre- « mières pierres, parce qu'il faut tapisser sur la rue.

« On prétend qu'il y a par mois un déficit de 14 millions. Si « cela est, il faudra que l'Empereur entame promptement les « 400 millions qu'il a dans son trésor particulier. Vous savez « sans doute ce qui est cause qu'on n'a pas encore vu le budget « de 1812 : c'est que Français de Nantes (1) a dans le sien un « déficit de 22 millions. Concevez-vous que l'archichancelier « en a exigé une place de 8 ou 10 000 francs pour d'Aigrefeuille « qui donne simplement sa signature? Il y en a pour des « sommes dans ce genre.

« C'est Français qui est cause de la détermination prononcée « qu'a prise l'Empereur de ne plus avoir de directions générales « gérées par des conseillers d'État. Il a trouvé la section des « finances trop faible sur tout ce qui concernait les collègues, et « a prétendu qu'ils étaient juges et parties. C'est par les douanes « qu'il a commencé. Les ministres en sont enchantés et pous- « sent à ce que les directions générales rentrent dans leurs « attributions. Du reste, il y a une insouciance étonnante depuis « le ministre jusqu'au dernier commis pour l'affaire dont on « est chargé, comme pour le bien général.

(1) Ancien membre de l'Assemblée législative et des Cinq-Cents et préfet sous le Consulat, puis, en 1804, conseiller d'État et *Directeur général des Droits réunis.*

« Concluez de ceci qu'il faut plus que jamais que vous « meniez sagement votre barque, que vous fassiez le moins de « dépense possible, que vous vous arrangiez pour rester dans « votre place jusqu'à ce que l'âge vous ait ôté les moyens de « travailler; car le rappel seul au Conseil d'État serait une triste « perspective. Un ministère! C'est le gros lot à la loterie, sur- « tout avec l'éloignement de l'Empereur, pour les hommes de la « Révolution. Vous êtes encore trop jeune pour le Sénat. Au « total, le Conseil d'État est tout à fait tombé dans l'esprit de « l'Empereur. Il ne peut plus souffrir Defermon et le traite mal. « Chaque jour prouve qu'il jette l'orange après l'avoir pressée. « Vous croyez bien que les ministres ne travaillent pas à relever « le Conseil.

« L'Empereur avait dit à Talleyrand et à d'autres qu'il l'em- « mènerait en Pologne pour remplacer l'archevêque de Malines. « Maret a tant crié qu'il ne serait plus rien si Talleyrand parais- « sait avoir le moindre crédit, que l'Empereur ne l'a pas « emmené. Maret a acheté Saint-Brice.

« Depuis son retour, l'Impératrice a écrit une lettre au Pape, « qui lui a répondu en mettant sur l'adresse : « A Sa Majesté « l'Impératrice. » Ainsi, il reconnaît le mariage; on croit que « cette grande affaire s'arrangera. Les cardinaux vont loger à « Fontainebleau auprès de lui, jusqu'à ce qu'il vienne à l'arche- « vêché. Le Maury va loger à l'hôtel du Nivernais, rue de « Tournon, ce dont il est très mécontent. »

Dans sa gazette, Mme Devaines me donnait aussi quelques nouvelles d'Espagne. C'était le massacre de Deslandes, secrétaire du roi Joseph, dont on avait saisi les dépêches qui furent publiées à Londres. C'étaient les anxiétés de la reine qui, pendant deux mois sans nouvelles du roi, en avait reçu quatre lignes apportées par un homme qui avait fait le voyage à pied, tant les communications étaient faciles.

Peu de temps après, mon ami Saint-Laurent, général d'artillerie, me mandait de Vittoria : « Nous avons tout le pays contre « nous. Comme l'armée est sans solde depuis très longtemps « et que le mot de distribution de vivres est rayé du diction- « naire, on croit être avec des Vandales. Rien n'est respecté; la

« guerre trop prolongée tue la morale, c'est à qui pillera le « mieux. En vérité, je suis quelquefois honteux de mon habit, « tant on l'a avili dans ces contrées. Si l'on n'avait pas la « faculté d'épancher son âme, il faudrait se brûler la cervelle. « Vous voyez combien tout cela est brillant. »

Mme Devaines m'annonça, le 25 septembre, que j'aurais peut-être dans l'hiver la princesse Pauline qui était aux eaux d'Aix en Savoie avec l'impératrice Joséphine, la reine d'Espagne et la princesse royale de Suède. La princesse Pauline passa en effet par Marseille, mais pour aller hiverner à Hyères. Depuis un an j'occupais la nouvelle préfecture; elle vint sans façon s'y loger avec toute sa valetaille haute et basse, qui usa et abusa de l'hospitalité et me chassa presque de chez moi. La princesse s'y reposa plusieurs jours. Elle me remit en partant une petite tabatière ornée de son portrait en médaille valant environ 150 francs. Je mentionne ce cadeau parce que c'est le seul que j'aie reçu de la famille impériale, qui, du reste, ne m'en devait pas; je ne prétendais pas que la princesse m'indemnisât. Le préfet le plus avare se trouvait honoré et heureux d'héberger une sœur de l'Empereur. Cette fois-ci, on ne lui donna pas de fête; elle était réellement malade et les esprits n'étaient pas portés à la gaieté.

Un soir, je rentrais à Arles d'une tournée en Camargue. Le maire chez qui j'étais logé et plusieurs habitants m'attendaient avec impatience pour me communiquer le journal contenant le fameux *29e Bulletin de la Grande Armée*. Après l'avoir lu : « Voilà « dis-je, mes pressentiments réalisés sur cette campagne! Elle « sera fatale à l'Empire, funeste à la France. » En 1814, cette prophétie m'a été rappelée par une des personnes qui l'avaient entendue, M. Meyronnet de Saint-Marc.

Girard, secrétaire général de la préfecture, ayant été nommé député au Corps législatif pour le département de Vaucluse, fut remplacé par Jordan-Duplessis, auditeur, frère de Camille Jordan. Il arriva avec beaucoup de prétentions, entre autres celle d'être le canal nécessaire par lequel toutes les affaires devaient entrer à la préfecture et en sortir. Il annonçait ouvertement que, n'étant pas versé dans l'administration, il était venu pour la

pratiquer, faire son éducation et son chemin. Je lui répondis que, pour atteindre ce but, il débutait par une mauvaise voie; qu'il lui aurait fallu entrer dans une sous-préfecture; que le secrétaire général n'avait pas d'autres attributions que la garde des archives et la signature des expéditions; que je ne pouvais ni ne voulais y rien changer. Nos rapports furent donc assez froids.

CHAPITRE XX

La conspiration anarchiste du Midi continue; le ministre persiste à ne pas y croire. — Il s'étonne que Barras soit soupçonné. — Communications avec les croisières anglaises. — Tentative du général Malet. — A Marseille, affaire de Charabot, sa condamnation à mort, ses révélations. — Arrivée de M. Pagès, chef de division au ministère de la Police. — Tentatives du parti sur Toulon, puis sur Marseille. — Arrestation des principaux conjurés. — Mission du conseiller d'État Pelet de la Lozère. — Barras exilé à Rome. — Deux condamnations à mort.

Les mesures prises en 1812 contre le parti anarchiste ne lui imposèrent point. Il continua ses manœuvres. Les Anglais avaient appris avec peine l'arrestation de Guidal. On attendait le départ de l'Empereur pour l'expédition de Russie; il ne devait plus revenir dans la capitale. On projetait de commencer le mouvement à Paris, où il y avait quatre chefs désignés pour prendre les rênes du gouvernement. Après le départ de l'Empereur pour l'armée, il y eut beaucoup de fermentation et une grande jactance dans le parti. On y répétait chaque jour qu'on était prêt à agir et qu'on n'attendait pour éclater que des ordres qui devaient arriver de Paris. Les circonstances étaient bien autrement difficiles qu'en l'an XIII. La durée de la guerre maritime et continentale avait anéanti le commerce. A Marseille, les négociants vivaient sur leurs capitaux et les ouvriers n'avaient pas de travail. Dans les campagnes, les levées d'hommes avaient épuisé la population et exaspéré les habitants, le poids des impôts était devenu très onéreux. Toutes les ressources manquaient à la fois, tous les genres de sacrifices s'accumulaient. Le pêcheur, enchaîné sur sa barque par les soupçons de la police et par les vexations des croisières ennemies, n'osait quitter la côte. Le mécontentement était général. Il se peignait dans la tristesse de toutes les physionomies, dans les discours, et chacun soupirait après une catastrophe quelle qu'elle fût, dans le seul espoir d'un changement.

Les croisières ennemies bloquaient les ports, serraient de près les côtes, interceptaient toute navigation, faisaient des descentes pour détruire les batteries et s'emparer des convois pendant leur relâche. Elles se portaient rapidement d'un point à l'autre, on n'était nulle part en force pour résister, le peu de troupes qu'on pouvait réunir arrivait toujours trop tard, seulement lorsque le mal était fait et que l'ennemi s'était rembarqué. Il jetait sur les côtes des écrits injurieux pour le gouvernement et provoquant à la révolte. Cet état de choses facilitait l'espionnage de l'étranger et exaltait l'audace des mécontents.

Le commissaire général de police et moi rendions exactement compte au ministre de tout ce qui se passait. Nous pensions qu'il était convenable et prudent d'éloigner du pays les principaux du parti, mais le ministre ne persistait pas moins dans son système d'incrédulité. Il m'écrivit le 10 août : « Je me suis « fait rendre compte de cette affaire depuis son origine, et l'exa-« men particulier que j'en ai fait m'a démontré qu'en 1812 comme « en 1811, et en 1811 comme en l'an XIII, il n'y avait jamais eu « l'apparence de conspiration; qu'on avait toujours donné trop « d'importance à quelques misérables qui avaient figuré dans les « temps orageux de la Révolution et qu'on supposait peut-être à « bon droit avoir des idées contraires à l'ordre de choses actuel.

« J'ai toujours été frappé de voir que malgré les instructions « faites à chaque période par la police de Marseille, quelque volu-« mineuses et quelque soignées qu'elles aient été, elles n'ont « jamais produit, je ne dis pas des preuves, mais même des pro-« babilités de complot, et il n'y a jamais eu d'autre résultat que « les soupçons de mécontentements manifestés dans l'obscurité.

« Au surplus, ces sortes de délits sont prévus par le Code pénal. « Lorsque la police a découvert des trames ou des complots de « cette nature, et que l'ensemble des faits lui paraît offrir des « preuves ou de grandes probabilités, c'est aux tribunaux à con-« tinuer l'instruction et à appliquer les peines déterminées par le « Code. Mais ce n'est pas ici le cas; il n'y a lieu qu'à continuer « les mesures de surveillance déjà prescrites.

« A l'égard de l'ex-directeur Barras, qui est présenté comme « étant le point de mire des agitateurs, je dois vous faire observer

« que j'ai été étonné de la légèreté avec laquelle on proposait des
« mesures de police à son égard, attendu que l'on convient que
« sa conduite ne donne lieu à aucune plainte et qu'il ne figure
« dans cette affaire qu'en raison de quelques prétendus propos
« qui lui sont étrangers et même qui sont loin d'être avérés. »

En effet, Barras ne cessait pas d'être très circonspect; il ne laissait échapper aucune parole, il ne faisait aucunes démarches qui pussent le compromettre; mais l'ensemble de sa conduite n'en était pas moins propre à donner contre lui les plus grands soupçons. Il n'avait aucun rapport avec les autorités, auxquelles il n'avait jamais fait une visite (excepté le général Cervoni); il était notoirement mécontent et en avait ostensiblement toute l'attitude. Aux Aygalades, il continuait à passer sa vie avec Bergier, Jaume, Giraud et tout le parti. Il les recevait, leur donnait habituellement à manger et parfois de l'argent. Il continuait ses voyages à Montpellier, en Languedoc et dans le département du Var. Malgré ces faits, le ministre s'étonnait que Barras parût suspect aux autorités locales!

Du reste, le ministre Savary, comme on l'a vu par les termes de sa lettre, paraissait avoir d'autres principes que son prédécesseur Fouché. Celui-ci voulait qu'on traitât administrativement ces sortes d'affaires; celui-là décidait qu'elles devaient être poursuivies devant les tribunaux. Il était dans la règle, mais elle ne fut jamais suivie sous l'Empire.

L'autorité s'occupa donc à suivre exactement les progrès du complot, à surveiller les côtes pour empêcher les communications du parti avec l'ennemi, ou pour en acquérir la preuve. On était constamment en haleine et sur la défensive. Pour mon compte, malgré les menaces qu'on me faisait dans les lettres anonymes, et malgré les rapports de police d'après lesquels on devait s'emparer de moi et du général Dumuy dans nos campagnes, je n'avais d'inquiétudes sérieuses ni pour moi, ni pour le gouvernement. J'allais et venais, suivant mon habitude, à la ville et à la campagne, de nuit et de jour, accompagné d'un seul domestique, et le plus souvent seul et sans armes. Il n'entrait pas dans ma pensée qu'un mouvement en *Provence* pût avoir des résultats sérieux pour l'*Empire*, mais je savais que

les effets de la moindre tentative seraient, au dehors et au dedans, grossis par la renommée; que l'Empereur, qui était en Russie et qui tenait avec raison à ce que, pendant son absence, l'intérieur fût à l'abri de toute agitation, en aurait eu beaucoup d'humeur; qu'il en ferait des reproches au ministre de la Police, qui ne manquerait pas de rejeter le tort sur moi et de me sacrifier. J'étais bien fatigué de ma place, mais je n'aurais pas voulu la perdre à la suite d'un événement qu'on aurait imputé à ma faiblesse ou à mon imprévoyance. Ce sont de ces taches qui, à quelque parti que l'on appartienne, ne s'effacent jamais entièrement. Les ennemis les font ressortir, et les amis eux-mêmes les imprègnent sur la réputation en cherchant à les effacer. On en a vu beaucoup d'exemples. Il vaut cent fois mieux avoir un tort réel que de se trouver innocemment sous le poids d'un événement malheureux.

Un incident imprévu vint jeter le plus grand jour sur les complots auxquels le ministère n'avait pas voulu croire. Le lieutenant de marine marchande Charabot, qui avait été signalé comme ayant conduit le général Guidal aux croisières anglaises, avait un fils (Joseph), aspirant de marine de deuxième classe, qui avait été fait prisonnier des Anglais et relâché par eux en 1811. Dix prisonniers américains ayant déserté, le 8 juillet 1812, de la frégate anglaise *Lundaunter*, le commissaire général les avait interrogés pour savoir s'ils n'avaient pas vu des Français à bord de cette frégate; ils avaient déclaré y en avoir vu venir plusieurs, et parmi leurs signalements il y en avait un qui s'appliquait à Charabot fils. Des ordres furent donnés par le commissaire général pour le rechercher et l'arrêter. Des agents de police le saisirent, le 21 août, à huit heures du soir, à une batterie de la côte où il était avec Giraud que, grâce à un malentendu, ils n'arrêtèrent pas. Charabot fils, interrogé, nia tout; mais, confronté avec les matelots américains, il fut parfaitement reconnu par eux pour être un des Français qui étaient venus plusieurs fois à leur bord. Un de ces matelots déclara même avoir fait partie de l'équipage qui avait ramené une nuit Charabot fils de la frégate à la côte.

Bien que dans une situation faite pour absorber toute son

attention, l'Empereur attacha à cette affaire plus d'importance que les ministres. Lorsqu'il en fut instruit, il venait d'évacuer Moscou. Il ordonna, par un décret du quartier impérial de Forninkoé, que Charabot fils, prévenu d'espionnage, serait traduit devant une commission militaire, pour être jugé conformément aux dispositions du décret du 17 messidor an XII. Le décret de l'Empereur était du 22 octobre et, le 23, éclatait à Paris le complot de Malet.

Mais, avant de raconter le jugement de Charabot fils, qui n'eut lieu qu'en février 1813, et de rapporter les révélations importantes qu'il fit alors, il est nécessaire de suivre le fil des événements qui se passèrent à Paris et en Provence.

Le commissaire général fut informé par le maire de Nîmes que, le 14 septembre, il y avait eu une réunion d'anarchistes; qu'on y avait parlé d'un mouvement qui devait avoir lieu incessamment à Marseille et s'étendre en Languedoc. D'après tous les rapports, le parti annonçait en effet une explosion prochaine. A cette époque, l'autorité eut une alerte. De la campagne que j'habitais pendant l'été, de la Capelette, je venais tous les jours à la ville pour mon travail. Le dimanche 4 octobre, j'avais à dîner une douzaine de personnes. A sept heures du soir, on était encore à table, lorsqu'on vint m'annoncer qu'un mouvement avait éclaté à Marseille et que le général était arrêté. On courut aux informations; il n'en était rien arrivé, le plus grand calme régnait dans la ville. A dix heures, on m'apporta une lettre du commissaire général de police; il écrivait qu'ayant su le matin par des rapports que les anarchistes se proposaient de faire un coup dans la journée, il avait pris toutes les mesures nécessaires pour éclairer leurs démarches et réprimer leurs tentatives; qu'il avait lieu de croire que la nuit serait tranquille et que, s'il arrivait quelque chose, il m'en informerait.

La coïncidence de cette lettre avec l'avertissement qui m'était parvenu trois heures auparavant, me donna lieu de penser que, quoique cet avertissement ne se fût pas trouvé exact, il devait cependant y avoir eu quelques projets. Je me rendis de suite en ville pour en juger par moi-même. Le commissaire général

avait, à la nuit, fait renforcer les postes des autorités et des établissements publics. Les rapports qu'il me communiqua ne portaient que sur des ouï-dire. Je restai néanmoins persuadé que le dimanche avait été réellement indiqué pour un mouvement, mais que quelque circonstance imprévue avait amené un contre-ordre.

J'instruisis le ministre de la Police de cette alerte et je lui répétai que le parti menaçait toujours d'une explosion prochaine qui aurait lieu d'après des ordres que l'on attendait de la capitale.

Bientôt après, on apprit la tentative faite à Paris, le 23 octobre, par les généraux Malet, Lahorie et Guidal. On sait qu'il s'en fallut de bien peu qu'elle ne réussît. Le ministre eut beau faire publier que cette *équipée* avait été uniquement renfermée entre ces trois personnages et qu'aucun indice ne faisait soupçonner de complicité parmi les citoyens de Paris ou des départements, le public s'obstina à croire que cette conspiration devait avoir de grandes ramifications. Quant à moi, je ne doutai plus, d'après tous les antécédents, que le général Guidal n'eût continué d'entretenir à Paris des relations avec son parti à Marseille, et il me fut démontré que, si le triumvirat avait réussi dans la capitale, ses nombreux adhérents eussent, à sa voix, levé le masque à Marseille et dans tout le Midi.

On y répandait que les trois généraux, en allant à la mort, avaient annoncé que l'Empereur n'existait plus ; qu'il avait dû être tué le 25. On racontait les détails de cet événement : « C'était dans le Kremlin même qu'il avait été assiégé par ses « propres troupes. L'armée se retirait en désordre, les Russes « étaient déjà à Varsovie, les fonds publics étaient en baisse, « l'argent se resserrait. » Les nouvelles les plus sinistres arrivaient de toutes parts. Ces bruits étaient prématurés; mais lorsqu'on apprit officiellement, quelques jours après, la retraite d eMoscou et la ruine de l'armée, on attribua toutes ces rumeurs à un pressentiment qui, chez les nations comme chez les individus, précède toujours les grandes catastrophes.

L'Empereur n'était pas mort, il s'était sauvé, mais seul avec Caulaincourt, sur un simple traîneau, fugitif, survivant à son

armée, à sa gloire, pour ainsi dire à sa puissance, et présentant sur sa route à ses gouverneurs, à ses alliés, à ses tributaires, une espèce de fantôme qu'un souffle pouvait anéantir, mais dont le nom seul imprimait encore la terreur et commandait le respect.

Cependant on se disait : « Comment, dans la capitale, au « centre du gouvernement, sous les yeux d'une police fortement « organisée, un seul homme, sans renommée, sans autorité, « prisonnier, a disposé des troupes, arrêté le préfet et le « ministre de la police, et a eu pendant quelques heures dans « ses mains les destinées de l'Empire ! » Ces réflexions, jointes aux déplorables résultats de la campagne, étaient propres à ébranler la confiance et la fidélité des citoyens. Elles donnaient de l'espoir aux mécontents et de l'audace aux conspirateurs ; elles redoublaient les sollicitudes des autorités locales. Elles craignaient surtout la honte d'une arrestation et elles n'avaient pas envie de faire le pendant du duc de Rovigo et du baron Pasquier, dont la piteuse mésaventure amusait le public à leurs dépens.

Le commissaire général, ayant ordonné beaucoup de recherches sur les causes de l'alerte du 4 octobre, me fit un long rapport pour établir qu'en effet les conjurés avaient eu le projet d'éclater ; qu'ils s'étaient rassemblés sur plusieurs points ; qu'ils avaient fait des dispositions pour s'emparer du général Dumuy et de moi dans nos campagnes ; que le mouvement n'avait pas eu lieu parce qu'il avait été contremandé au moment de l'exécution ; que le contre-ordre était probablement venu de Paris, parce que Malet avait retardé son entreprise jusqu'au 23. Enfin, le commissaire général ne doutait pas que, si Malet eût réussi à Paris, les conjurés n'eussent bientôt éclaté dans le Midi. Ce rapport était une analyse de beaucoup de déclarations que le commissaire général avait reçues ; ses assertions et ses conjectures avaient un degré de vraisemblance et de probabilité propre à frapper les esprits les plus incrédules. Sur le compte qui en fut rendu au ministère, il se borna à recommander de suivre cette affaire et de tâcher de trouver des preuves.

L'existence et le but de la conspiration anarchique du Midi

furent enfin clairement reconnus. Le parti prenait un grand intérêt à Charabot fils et, craignant ses aveux, lui promettait de le sauver s'il se taisait. Quoique les preuves de ses voyages à l'ennemi fussent accablantes, il tint donc ferme et nia toujours jusqu'au dernier instant. Mais, le 20 février 1813, la commission militaire étant aux opinions, le défenseur Tardieu, qui pressentait que son client ne pouvait éviter une condamnation capitale, et que la police avait travaillé, dit à l'accusé qu'il était inutile de dissimuler davantage et qu'il ne pouvait plus détourner le coup qui menaçait sa tête qu'en offrant de faire une révélation. Charabot, qui n'espérait plus que ces complices l'arrachassent à sa prison, parut disposé à parler. Tardieu en prévint la commission et demanda un sursis au jugement. Elle consulta le général Dumuy, qui vint conférer avec moi. Je fus d'avis qu'on ne devait pas surseoir au jugement, mais qu'on pourrait en suspendre l'exécution pour recevoir les révélations de Charabot et prolonger cette suspension suivant qu'elle paraîtrait utile. La commission militaire le condamna à mort. Aussitôt après, le général Dumuy, le général Dejean, commandant de la place, le major de gendarmerie, président de la commission, le capitaine rapporteur et le commissaire général de police se transportèrent à la prison de Charabot, et il fit en leur présence sa déclaration.

Le général Dumuy ordonna de surseoir à l'exécution du jugement. Comme il y avait dans cette révélation des faits relatifs à Charabot père qui était en fuite, on le fit engager par son fils à se représenter. Ce vieillard répondit qu'il ne pouvait se rendre, parce que le moins qui pût lui arriver serait d'être condamné à un long emprisonnement trop onéreux à sa famille hors d'état de le nourrir. Il ajoutait : « J'approuve, mon cher « fils, ta conduite et tes aveux ; si tu ne l'avais pas fait, j'étais « décidé à le faire moi-même. Je m'étais rapproché dans l'in« tention de perdre ma vie, pour sauver ou venger la tienne « des monstres qui nous ont perdus si lâchement. Je suis d'un « âge avancé, je ne tiens plus à la vie pour moi-même. La « tienne m'est beaucoup plus chère, je la crois sauvée, je suis « satisfait ; tu prendras soin de ma famille. » Ensuite, Charabot

père entrait dans le détail des faits qui le concernaient et terminait ainsi : « Adieu, conserve ta vie. J'écris ceci dans une cave, « sans table et sans lunettes. Tu sais que j'ai la vue bien basse. « J'ai perdu presque toutes les facultés de mon esprit. Depuis « six mois, je ne suis plus le même homme. Adieu, ton bon « père. »

Voici le résumé des révélations des Charabot père et fils :

Le général Guidal, allié de Charabot père, le rechercha en 1810, le mena dîner deux fois chez Barras, et lui fit faire la connaissance de Paban. Guidal lui demanda, en présence de Paban, de le conduire à bord de l'amiral anglais. Le but de ce voyage était de soulever le Midi et d'obtenir des moyens d'exécution, c'est-à-dire des hommes, des armes et de l'argent. Giraud et Bergier étaient dans le projet. Paban acheta un petit bâtiment, le chargea de vin de son cru et, le 9 novembre 1810, Charabot père sortit de Marseille ayant à bord le général Guidal et Guidal fils, qui devait rester au pouvoir des Anglais comme otage de la conduite de son père. Le temps était mauvais. On avait navigué depuis quatre jours ; Guidal ne pouvant plus supporter les fatigues de la mer, on le débarqua à la baie de Giens, le 13, après avoir reçu de lui une lettre pour l'amiral anglais. Charabot continua son voyage avec Guidal fils. Le 19, il aborda la frégate *la Neraus*, qui le conduisit à l'amiral Collingwood, auquel il remit la dépêche où il était question, outre les affaires générales, du roi Charles IV. L'amiral remit une réponse à Charabot pour Guidal père et ne jugea pas à propos de garder Guidal fils. Il fut convenu que les Anglais retiendraient le bâtiment comme s'ils l'avaient pris et ils renvoyèrent l'équipage et les passagers. A son retour, Charabot père remit la réponse de l'amiral au général Guidal, en présence de Bergier et de Giraud.

Le général Guidal s'embarqua avec Charabot une seconde fois à Saint-Rapheau, pour aller près de l'amiral, mais le mauvais temps ne permit pas encore d'approcher des Anglais. Sur la proposition de Paban qui fournit un bateau, Charabot fit un troisième voyage pour conduire à bord des Anglais trois prisonniers espagnols et remettre une lettre. Il alla à Mahon, où était l'amiral, et en rapporta une réponse qu'il remit à Paban

en présence de Guidal. Dans le cours de ses voyages, Charabot sollicita et obtint la liberté de son fils, prisonnier depuis cinq ans, qui était revenu en effet à Marseille le 11 février 1811.

Le général Guidal vint le voir et l'initia en partie à ses projets. Au mois d'avril suivant, Charabot père ayant rapporté une lettre de l'amiral Ch. Botton, écrite en anglais pour Guidal, celui-ci pria Charabot fils de la traduire. Elle portait, en substance : « J'ai su par vos lettres que vous étiez toujours malade « en mer : je vous engage donc à attendre la belle saison pour « venir me voir. J'ai écrit à mon gouvernement au sujet de vos « lettres : soyez persuadé que nous ne négligerons rien pour « favoriser vos entreprises aussi heureusement commencées. » En effet, dans le courant de l'été, le patron Furcon, avec son bateau, mena le général Guidal aux Anglais. Charabot père fut du voyage pour faire reconnaître Guidal, qui eut en particulier une longue conférence avec l'amiral.

Depuis, ce fut le patron Furcon qui fut chargé par Guidal de la correspondance. Charabot père n'y fut plus employé. Guidal dit au mois de mai à Charabot fils que Barras avait fait un voyage en Languedoc et avait rapporté que les esprits y étaient bien disposés; que, tandis que lui, Guidal, était chargé de l'extérieur, c'était Barras qui se chargeait de l'intérieur, et qu'il était instruit de la correspondance avec les Anglais.

Paban se rendit à Paris à la fin de 1811, sans doute pour être mieux en état de suivre les affaires politiques. Comme il y avait eu entre Guidal et Charabot père des discussions d'intérêt, ils se réunirent en janvier 1812 chez Jaume pour se concilier. Charabot fils y était présent. Après les explications, on parla politique et Guidal assura que les circonstances étaient plus que jamais favorables pour persister dans les projets.

Lors de l'arrestation de Guidal, Charabot père s'était enfui. Jaume et Giraud conseillèrent à Charabot fils de mener son père aux Anglais pour le soustraire aux dangers qui le menaçaient. Jaume reçut de Barras et fournit l'argent nécessaire pour acheter un bateau, ainsi que pour les autres dépenses et, le 21 mai 1812, Charabot fils conduisit son père à bord de la corvette anglaise le *Blossom*.

Depuis l'arrestation de Guidal et sa translation à Paris, Giraud l'ayant remplacé pour la correspondance avec les Anglais, Charabot fils le mena, le 25, à bord de la frégate *Lundaunter*, d'où ils furent conduits à l'amiral sir *Edouard Pellew* (1), sur le vaisseau duquel était Charabot père. Giraud eut en particulier un long entretien avec l'amiral, et Charabot fils en reçut un cadeau de 25 louis. Un second voyage et un semblable entretien eurent lieu du 10 au 12 juin. Giraud reçut 53 louis de l'amiral à compte d'une somme de mille louis promise pour les dépenses du parti dans l'intérieur. Dix à douze jours après, on fit un troisième voyage, Giraud portait des notes et toujours des gazettes; mais, cette fois, on n'alla pas à bord de l'amiral, le capitaine de la *Blosswm* se chargea de lui faire parvenir ces objets.

Environ vingt jours après, on entreprit un quatrième voyage. Le but de Giraud était d'obtenir les mille louis promis, mais l'amiral dit au sujet des propositions faites par Giraud, et qui exigeait une somme beaucoup plus considérable, qu'il attendait une réponse d'Angleterre.

Giraud et Charabot fils ayant eu quelque altercation pécuniaire, Jaume les fit appeler chez lui. Après qu'ils se furent conciliés, Bergier, qui était présent, dit : « Le temps passe, il « faut prendre une détermination décisive, envoyer sans délai « une personne sûre à Mahon pour connaître la force des dé- « serteurs français qui s'y trouvent, s'assurer que l'amiral « anglais est en mesure de les armer et de fournir les fusils « qu'il a promis pour armer nos partisans dans l'intérieur. « L'époque de la foire Saint-Lazare (1er septembre) est le mo- « ment favorable pour exécuter le mouvement, le lieu le plus « propre pour un débarquement est aux embouchures de l'Hu- « veaune. Lorsque les troupes débarqueront, chacun des chefs, « à Marseille, ralliera ses hommes pour seconder l'entreprise, « s'emparer des principales autorités et des caisses publiques; « des affiches annonceront au peuple la diminution du prix du « pain, la délivrance des gages au mont-de-piété et d'autres « mesures de bienfaisance. »

(1) Commandant de la flotte anglaise dans la Méditerranée.

Il fut arrêté que Vernet, pharmacien, qui était aussi de la réunion, et Giraud porteraient le plan à l'amiral anglais. Charabot fils les y mena en effet. Le plan était écrit de la main de Jaume sur des petits morceaux de papier. Vernet les recopia et les remit à l'amiral. Il répondit qu'il allait faire des dispositions pour exécuter ce qu'ils désiraient ; il compta deux cents louis à Giraud et les invita à revenir le plus tôt possible pour recevoir de nouveaux fonds et apprendre le résultat des mesures qu'il allait prendre. Les deux cents louis furent partagés ainsi qu'il suit : cinquante à Charabot fils, cinquante à Jaume. Giraud paya les dépenses de son parti et garda le reste. Charabot fils ayant été arrêté le 21 août, sa révélation n'allait pas plus loin.

Que pouvait avoir de commun Charles IV avec ce parti? Il résultait des révélations des Charabot que le prince de la Paix avait conçu le projet de faire évader le roi et sa famille en Angleterre, et qu'il avait ouvert des négociations à cet égard avec les amiraux anglais, par le moyen de Guidal, auquel le prince avait compté 60 000 francs. Cette somme avait été une source de divisions entre les conspirés. Giraud et Charabot père accusaient Guidal d'avoir gardé toute la somme, de n'avoir pas tenu ses engagements avec eux, et Paban de s'être aussi approprié une somme de cent louis par lui reçue pour l'évasion de trois prisonniers espagnols.

D'après toutes les données antérieures, il y avait assez des révélations de Charabot pour arrêter les personnages qui y étaient inculpés. Il était évident qu'ils avaient fait beaucoup de restrictions; cependant ces révélations méritaient d'autant plus de confiance qu'elles mentionnaient des faits sur lesquels l'autorité avait, à différentes époques, acquis des renseignements formels. Mais le secret ne fut gardé ni sur ces révélations, ni sur leur contenu. Dès que le parti sut qu'il avait été sursis à l'exécution de Charabot, les plus marquants, tels que Jaume, Bergier et Giraud, prirent la fuite, et Charabot père s'étant lui-même constitué prisonnier, il y eut une déroute générale parmi les conjurés.

Le ministre de la Police envoya à Marseille un de ses chefs de division, M. Pagès, avec la mission spéciale de continuer

l'instruction de cette affaire. Il se mit en rapport avec toutes les autorités, mais principalement avec le commissaire général de police; dès ce moment, je me regardai comme étranger à tout ce qui se faisait et j'en prévins le ministre de la Police. M. Pagès avait l'habitude des affaires, de la finesse, des manières douces, un caractère conciliant. Il arriva avec une opinion toute faite et n'en changea point. C'était celle du ministère depuis sept à huit ans, qu'il n'y avait point de conspiration et que le commissaire général avait fait *mousser des billevesées* pour se donner de l'importance. M. Pagès se décida à interroger Barras, dont le valet de chambre Courtaut avait été arrêté pour avoir porté chez Jaume des fonds qu'on soupçonnait avoir été employés aux affaires du parti; mais Barras fut traité avec les égards dus à un ancien directeur. M. Pagès voulait que cet interrogatoire eût lieu chez moi; je m'y refusai parce que cette manière de procéder me parut ridicule. Il rédigea d'avance une note des points sur lesquels il désirait des explications et, Barras ayant été invité à se rendre chez le commissaire général, M. Pagès lui donna lecture de cette note qui fut le texte d'une conversation d'une heure, et consentit même à ce que Barras emportât la note pour y faire réponse par écrit. Deux jours après, il apporta cette réponse, remit en même temps à M. Pagès une lettre pour le ministre, dans laquelle il le remerciait de ses bons procédés et dit : « Une garantie de ma conduite, c'est « que j'ai des fonds placés chez le receveur général. Quel est « le bon Français qui, dans ces circonstances, n'est pas sincère- « ment dévoué au gouvernement? Sa Majesté sait combien « j'étais fatigué du pouvoir. Elle a connu mon désir de rentrer « dans la classe des simples citoyens. » Courtaut fut mis en liberté et Barras laissé tranquille chez lui. M. Pagès retourna à Paris.

Les conjurés dispersés et en fuite ne perdaient pas leur temps; ils se rassemblaient toujours et ils formèrent le projet de s'emparer de Toulon par surprise. Ils se réunissaient la nuit au Beausset chez Revest, ex-maire de cette commune. Un nommé Blanchard était un des principaux conspirés. Le commissaire général de police à Toulon, informé de ce projet, fit arrêter plusieurs individus du département du Var, l'autorité militaire

prit des mesures pour la sûreté de la place et des forts. Cette nouvelle tentative était en connexion avec les projets du parti dans le département des Bouches-du-Rhône. Je dus en écrire au ministre, qui me répondit : « Je n'ai point encore de rapports « assez circonstanciés sur la conspiration de Toulon pour juger « de son importance, mais j'ai remarqué que dans le Var et à « Marseille on donnait trop d'importance et surtout trop de « publicité aux découvertes que l'on faisait. Cette marche peut « faire croire qu'il y a encore en France des partis assez forts « pour inquiéter le gouvernement, elle entretient les coupables « espérances des malveillants. Il serait à désirer que ces affaires « fussent traitées avec discrétion et réserve; on éviterait par ce « moyen l'inconvénient dont je parle et on s'assurerait plus « facilement des coupables. »

Siméon m'écrivit, le 22 juin 1813 : « Les projets anarchiques, « surtout à Toulon, ne m'étonnent pas. Barras, Fréron et com- « pagnie peuplèrent cette ville de Jacobins, et elle était autre- « fois si monarchique! Le temps et les institutions militaires « de terre et de mer qui la font subsister, ramèneront cet an- « cien esprit. »

Il n'était pas possible d'arrêter à la fois huit ou dix individus, de les interroger, d'ouvrir des correspondances pour suivre les ramifications de leurs manœuvres, sans faire une sorte d'éclat. Du reste, il était à remarquer que le ministre qui doutait toujours de l'importance des découvertes et qui ne pouvait pas croire à l'existence de partis assez forts pour inquiéter le gouvernement, était le même qui, en 1812, au milieu de la capitale, entouré de toute son armée, avait été poliment enlevé de son lit par une poignée de conspirateurs. Après une telle expérience, l'incrédulité du ministre était réellement admirable, et si au ministère de la Police on avait traité toutes les affaires de ce département avec autant de bénignité, on ne concevrait pas les cris qui se sont élevés contre Fouché et Savary. Car, c'est une justice qu'il faut leur rendre, ils ne profitèrent point des occasions que leur offrirent les autorités locales dans le Midi, de déployer le pouvoir discrétionnaire dont ils étaient investis.

L'Empereur ne fut pas si confiant. Il envoya le conseiller

d'État Pelet (de la Lozère) à Marseille, pour y prendre connaissance de toutes ces agitations. Il y arriva en avril et se mit de suite à l'ouvrage. Sa présence ne déconcerta point les conjurés. Après avoir échoué à Toulon, ils reportèrent leurs vues sur Marseille. Pendant tout ce mois, il fallut être sur le qui-vive. Le 30 au matin, je reçus une révélation portant que dans la nuit les conjurés devaient se réunir sur plusieurs points autour de la ville et y faire une irruption. Je me concertai avec le capitaine de gendarmerie et le commandant de la place pour faire observer les points de réunion indiqués et pour tenir secrètement des forces prêtes à marcher. La journée fut tranquille; à minuit, je n'avais encore aucun avis qui pût donner de l'inquiétude, lorsque le procureur impérial Guillibert et son substitut Laget, ce dernier armé jusqu'aux dents, entrèrent à la préfecture amenant un espion qu'ils avaient parmi les anarchistes (car tout le monde faisait la police). Cet homme déclara qu'il sortait à l'instant même d'un rassemblement de quatre-vingts individus armés; que, dans une demi-heure, ils seraient aux portes de la ville et qu'il s'offrait pour conduire la force armée vers ce rassemblement, pour le surprendre. Il n'y avait pas à délibérer, le capitaine de gendarmerie était à la préfecture; il alla avec les deux magistrats chez le commandant de place pour le prévenir et faire demander un détachement de troupes. On le mit de suite en marche; il était composé d'environ cinquante conscrits qui ne savaient pas encore faire le coup de fusil. Dans l'obscurité de la nuit et à très peu de distance de la ville, on entendit les pas de quelques hommes; un sous-officier cria : *Qui vive?* Les conscrits, sans attendre le commandement, firent une décharge et se sauvèrent en désordre. On eut de la peine à les rallier et on attendit le reste de la nuit. Au point du jour, on se hasarda d'aller à la découverte et on trouva un cordonnier d'Aubagne blessé, ayant à côté de lui un fusil. On se mit en devoir de le porter à l'hôpital; il mourut pendant le trajet sans qu'on l'eût interrogé. Un peu plus loin, on arrêta un journalier de la même commune également blessé, qui avait des cartouches dans ses poches, et l'on ramassa quatre fusils. Interrogé, il déclara qu'un de ses amis était venu le chercher à

Aubagne pour le réunir à trente ou quarante autres individus et se rendre à Marseille pour arrêter les autorités, en nommer d'autres, faire une révolution et changer le gouvernement. L'autorité judiciaire et le commissaire général instruisirent cette affaire sous la direction du conseiller d'État Pelet. Cet homme mourut de ses blessures à l'hôpital.

M. Permon venait d'être remplacé par M. de Vandœuvre.

Cette tentative, considérée isolément ou d'après son résultat, paraissait ridicule; cependant, deux ou trois cents hommes armés, entrant la nuit dans une ville ouverte où ils étaient sûrs de trouver de nombreux complices, et sans autre garnison que quelques conscrits de nouvelle levée, pouvaient facilement arrêter ou égorger les autorités; les honnêtes gens seraient restés chez eux. Il ne s'agit pas de savoir comment cela aurait fini, il fallait empêcher de commencer. M. Pelet s'était rendu à Toulon où il avait établi le centre de ses opérations. On parvint à arrêter plusieurs des principaux conjurés, entre autres Jaume, Ricord, Bergier, l'avocat Sauvaire qui passait pour royaliste, et Hugues Sauveur qui se suicida dans sa prison le lendemain de sa translation à Toulon. Craignant alors d'être trahis l'un par l'autre, plusieurs d'entre eux s'empressèrent de faire des déclarations. En voici l'analyse :

Sauvaire, « vers la fin d'octobre 1812, après le bruit généra-
« lement répandu de la mort de l'Empereur, après la publica-
« tion du *29e Bulletin* qui faisait pressentir la destruction pres-
« que totale de l'armée en Russie, Jaume me dit que, soit que
« l'Empereur fût mort où qu'il vécût encore, la France courait
« le risque d'être envahie et même démembrée, et que, pour
« prévenir ce malheur, on avait besoin de la réunion de tous les
« partis, de l'énergie des républicains et d'une nouvelle Cons-
« titution. Il me proposa d'entrer dans le projet qu'il avait
« formé à cet égard avec quelques-uns de ses amis. J'acceptai
« sa proposition, à condition que je ne serais connu que d'un
« petit nombre des coopérateurs. Nous eûmes trois réunions
« chez moi (1) avec Ricord, Vernet et Porre. Jaume y dit qu'il

(1) Il demeurait à un second étage, au-dessus du procureur impérial Guillibert. (Note de Thibaudeau.)

« avait des correspondants dans plusieurs départements du « Midi où les citoyens étaient très mécontents, portés à un « changement de gouvernement et prêts à agir. On devait com- « mencer par se rendre maître de Toulon et de Marseille. Cin- « quante hommes armés devaient s'emparer du général Dumuy « à sa campagne et le forcer à signer des ordres pour remettre « les postes. Deux cents hommes divisés en divers détache- « ments arrêteraient en même temps les principaux fonction- « naires publics et les garderaient comme otages. Bergier se « chargeait de commander ces opérations; Blanchard les ferait « de son côté à Toulon, avec les hommes dont il était sûr et « aidé par Revest, du Beausset; il s'emparerait facilement du « fort Lamalgue et ensuite des portes de la ville. Une troisième « conférence eut lieu chez moi, le 20 février 1813, le jour « même de l'arrestation de Charabot; Blanchard et Revest s'y « trouvèrent. Blanchard dit qu'il ne manquait pas de bras, « qu'il ferait entrer à Toulon cent cinquante hommes deux à « deux et les tiendrait cachés chez ses amis; qu'il s'introdui- « rait avec quelques affidés dans le fort Lamalgue, dont la gar- « nison était peu nombreuse; qu'il ferait connaissance avec elle « le verre à la main; qu'il la séduirait par des promesses ou la « désarmerait; qu'il lèverait le pont-levis et ferait les signaux « convenus avec ses amis qui s'empareraient des autres postes; « qu'on pouvait compter sur les ouvriers de l'arsenal qui « étaient mécontents. Jaume et Ricord devaient en temps « opportun aller à Toulon pour concourir aux opérations. « Maître des deux villes, on arrêtait le départ des courriers « pour retarder l'arrivée des nouvelles à Paris et on envoyait « des courriers extraordinaires dans les départements voisins « donner le signal de l'insurrection.

« Pour ne pas diviser la masse des citoyens, on prévenait « tout pillage et toute effusion de sang, et pour s'attacher le « peuple on supprimait les droits réunis. On formait une assem- « blée portant le titre de *Congrès général de France*. Ricord pro- « posait d'en donner la présidence à l'ex-conventionnel Cambon. « Le Congrès remplaçait les autorités par des républicains et « par des personnes modérées du parti royaliste. Il organisait

« une *Armée de la Patrie*, composée de volontaires, de conscrits « réfractaires ou condamnés, commandés par des militaires « mécontents. On invitait l'armée d'Espagne à rentrer. Des « proclamations annonçaient à la France le but de cette révolu- « tion et à toutes les nations de l'Europe que le peuple français « renonçait au système de conquêtes ; qu'on rendrait celles qui « avaient été faites, à condition que l'Angleterre renoncerait à la « suprématie des mers, reconnaîtrait le principe que le pavillon « couvre la marchandise et restituerait les colonies.

« L'Armée de la Patrie assurait la tranquillité dans l'intérieur « et marchait dans les départements qui montreraient de l'op- « position, et à Paris, s'il voulait résister. On convoquait les « citoyens pour nommer des représentants chargés de faire une « Constitution comme celle des États-Unis, ou comme la Cons- « titution anglaise. On ne devait recourir aux Anglais qu'en cas « d'insuccès pour trouver chez eux un refuge.

« Tout ce plan parut anéanti par les révélations de Charabot. « Des ordres furent donnés pour arrêter Jaume, Vernet et « autres; ils prirent la fuite et se cachèrent, je ne les vis plus. « Ce ne fut que par la voix publique que j'appris qu'il y avait eu, « en mars, un rassemblement au Beausset où se trouvaient Jaume « et d'autres Marseillais. Je présumai que, poursuivis par la « police, ils étaient allés chercher un asile dans cette contrée, et « que dans leur désespoir ils pouvaient avoir formé des projets. « Il en est de même de la folle tentative faite sur Marseille en « avril, que je n'ai connue que par la notoriété publique. Si « j'avais été consulté, j'en aurais détourné. Le bruit de la mort « de l'Empereur s'était dissipé ; la régence avait été organisée, « des mesures étaient prises pour former de nouvelles armées, « on ne craignait que faiblement l'entrée de l'ennemi en « France. »

L'avocat Sauvaire, d'un âge mûr, assez obscur au barreau, très peu connu dans le monde, avait la réputation d'un homme honnête, modéré et tranquille. Ses opinions avaient toujours été contraires à la Révolution ; il n'avait pas exercé de fonctions publiques. On fut donc extrêmement étonné de le trouver dans une conspiration qui avait la couleur populaire et républicaine.

On en conjectura qu'il était là le représentant ou l'espion des royalistes, soit qu'ils se fussent réunis aux anarchistes ou qu'ils voulussent se tenir au courant des menées de ce dernier parti. La déclaration de Sauvaire était rédigée avec toute la subtilité d'un homme de loi; cependant, telle qu'elle était, elle jetait un grand jour sur les projets des conjurés et elle méritait d'autant plus de confiance qu'elle était l'ouvrage d'un des complices les plus capables d'en inspirer. Elle donnait la clé de ces tentatives faites dans les mois de mars et d'avril précédents à Toulon et à Marseille par le parti pour se rendre maître de ces villes.

Jaume dans ses déclarations ne disait pas un seul mot de tout ce plan développé avec tant de détails par Sauvaire, et il se bornait à exposer ce qui était venu à sa connaissance des communications de Guidal, de Giraud et de Charabot avec les Anglais. Il prétendait n'avoir jamais été en partie instruit que par les différends sur le partage de l'argent et qu'on venait lui soumettre en sa qualité d'avocat. Il croyait que la politique n'avait été qu'un prétexte, mais que le véritable but de Guidal et de ses associés n'avait été que de soutirer de l'argent de Charles IV et des Anglais, qui avaient fini par s'en apercevoir et par déclarer qu'on ne devait compter sur des secours qu'autant qu'on prouverait l'organisation réelle d'un parti qui voudrait agir pour Louis XVIII; que cette déclaration des amiraux anglais concordait parfaitement avec un propos du marquis de Puivert. Alexandre Ricord étant allé voir le général Malet dans une maison de santé, y trouva Puivert qui dit que les royalistes se mettaient en mesure et qu'ils avaient à Marseille un parti salarié. Jaume ajoutait que, quoique Barras eût reçu chez lui Guidal et plusieurs autres, il n'avait jamais été instruit de leurs relations avec les Anglais.

Cette déclaration portait d'un bout à l'autre le caractère de la dissimulation; pour être cru, il en disait trop et trop peu. Il offrait d'ouvrir une correspondance avec Giraud qui s'était réfugié à bord des Anglais et couronnait cette lâcheté par cette amende honorable : « Je demande sincèrement pardon à Sa « Majesté Impériale et Royale, je la supplie de faire réfléchir sur « moi les rayons de sa clémence. Je crois la mériter par les

« regrets et le repentir que j'éprouve depuis longtemps ; je « tâcherai de m'en rendre digne par tous les moyens qui seront « en mon pouvoir, et je me croirai heureux si je puis avoir « occasion de prouver de la manière la plus authentique que « *Napoléon le Grand et son auguste Famille* n'ont pas de sujet plus « fidèle et plus dévoué que moi. »

Ricord se présentait comme un homme qui méprisait également les agitateurs de tous les partis, auxquels il avait l'air de se croire bien supérieur, et il remit à M. Pelet leur statistique personnelle. « Les républicains, disait-il, ont beaucoup de bras « et très peu de têtes ; pour les royalistes, c'est tout le con- « traire. » Il signalait les membres de leur comité salarié à Marseille par Puivert. C'étaient Caire, Abeille, Laget le vieux juge, Barthélémi, notaire, Carbonel, avocat, Demès, chirurgien, Gras Salicis, conseiller de préfecture.

Tous ces aveux, quoique incomplets, fournirent cependant à M. Pelet les moyens de découvrir la vérité ; il s'occupa pendant plusieurs mois de l'instruction de cette affaire ; elle fut volumineuse. Il quitta la Provence au mois d'août 1813 et fut nommé commissaire extraordinaire dans la 11e division militaire.

En attendant, le ministre m'écrivit que l'Empereur avait décidé que Barras partirait dans vingt-quatre heures pour Rome. Afin que l'exécution de cet ordre n'eût aucun éclat, j'étais chargé d'aller moi-même le notifier à Barras et de lui donner son passeport. Cette mission me fut très désagréable. Nous ne nous étions pas parlé depuis la Convention, d'où nous n'étions pas sortis bons amis. Nous avions été de partis contraires au 18 fructidor, et Barras n'ignorait pas que j'avais été dans le cas de surveiller sa conduite à Marseille et de faire à son égard des rapports au gouvernement. Cependant il n'y avait pas moyen d'éluder la commission. J'envoyai mon secrétaire aux Aygalades pour prier de ma part Barras de venir dans un petit bois, distant d'un quart d'heure de sa campagne, où je me rendrais seul de mon côté, pour lui faire une communication secrète. J'arrivai le premier au rendez-vous, Barras se fit attendre une demi-heure. En l'abordant, je lui dis : « Pour la première fois que je vous « revois depuis que nous avons été collègues, je regrette d'être

« chargé de remplir auprès de vous une mission qui, probable- « ment, ne vous sera pas agréable. » Je lui lus la lettre du ministre et je remis à Barras celle qui était pour lui. Il parut fort contrarié de cet exil ; il allégua le mauvais état de sa santé pour laquelle il était sur le point de faire un voyage à Montpellier. Il se plaignit de l'injustice des soupçons dont il était l'objet, il objecta que dans tous les cas il lui était impossible, en vingt-quatre heures, de faire toutes les dispositions qu'exigeaient ses affaires. Sans vouloir entrer avec lui dans aucune discussion sur le fond de la mesure dont il était frappé, je ne pus m'empêcher de lui faire observer qu'il y avait eu une grande imprudence de sa part à recevoir habituellement chez lui des hommes évidemment en état d'hostilité contre le gouvernement, et je pris sur moi de lui accorder quarante-huit heures, s'il promettait de partir dans ce délai. Il me donna sa parole. Cette entrevue dura un quart d'heure et fut très froide de part et d'autre. Barras partit pour Rome. Loin de garder le secret, il se répandit en plaintes amères, et la cause de son départ devint publique.

Un jour, on m'annonça le maire de Martigues. Il accompagnait un Français qui venait de l'escadre anglaise et qui avait demandé à être amené à la préfecture. C'était un jeune homme du département de Vaucluse, nommé Guiran, joli garçon, et qui avait d'assez bonnes manières. « Atteint par la conscription, « forcé de servir et ayant eu à se plaindre de ses chefs, il avait « déserté, parcouru la Sardaigne et la Sicile, et était venu à « Mahon où la duchesse douairière d'Orléans l'avait accueilli ; il « était par sa protection devenu écrivain au bord de l'amiral « Sydney Smith, alors en croisière dans la Méditerranée ; mais, « lassé de ce service étranger et tourmenté du désir de rentrer « dans sa patrie, il avait offert de venir en Provence pour « prendre connaissance de la situation des esprits, de la dispo- « sition des partis et de retourner à bord des Anglais pour en « faire rapport. Sydney Smith avait accepté cette offre et l'avait « fait conduire dans un canot sur la côte à minuit. Il avait passé « la nuit chez un paysan, qui l'avait, au point du jour, conduit « sur sa propre demande chez le maire de Martigues. » Pour preuve de sa véracité, ce jeune homme me représenta des

papiers insignifiants parmi lesquels se trouvait une espèce de journal de ses voyages, et me dit qu'il se mettait à la disposition de l'autorité, espérant même qu'il lui serait permis d'aller dans son département.

Ma première idée fut que cette franchise apparente n'était qu'une ruse imaginée pour remplir plus sûrement une mission anglaise, et qu'il fallait commencer par s'assurer de la personne de l'envoyé; cependant je ne laissai rien paraître. Je répondis que, d'après les lois sanitaires, on n'aurait pas dû communiquer avec lui et qu'on allait le conduire au lazaret. Il parut un peu déconcerté; en l'y envoyant, je recommandai qu'on ne le laissât communiquer avec personne.

J'allai le lendemain l'interroger et, paraissant toujours croire à sa bonne foi, je lui demandai des renseignements sur les Anglais, sur les lieux qu'il avait fréquentés, sur ce qu'il avait pu voir dans les différentes îles qu'il avait parcourues et à bord des vaisseaux ennemis. Guiran fit des réponses vagues et, après deux ou trois interrogatoires, je demeurai convaincu que c'était un véritable espion. Alors je changeai de ton et de manières avec lui, et je lui dis que j'avais bien voulu me prêter un peu à ses subterfuges, mais que je l'engageais à bien vouloir mettre de côté une dissimulation qui ne pouvait pas le sauver; qu'il était, par ses propres aveux, convaincu d'avoir déserté à l'ennemi, d'y avoir pris du service, d'avoir été amené sur la côte pour remplir une mission, que d'après cela, si on le mettait en jugement, il ne pourrait pas échapper à une condamnation; qu'il ne l'éviterait qu'en avouant franchement l'objet de son voyage; qu'il était évident que Sydney Smith ne l'avait pas envoyé simplement pour examiner l'état du pays qui lui était bien connu, mais l'avait chargé d'une mission. J'eus beau le tourner et le retourner pendant quinze jours, il me fut impossible d'en rien obtenir ni de le faire renoncer au système qu'il avait adopté. Je l'envoyai à Paris, sur la demande du ministre de la Police. Je ne sais si on fut plus heureux ou plus habile au ministère.

Le nombre des individus arrêtés pour la conspiration du Midi était considérable; ils étaient détenus à Toulon. Par décret

du 19 septembre, rendu au camp de Pyrna, l'Empereur décida que Charabot père, Guidal fils, Jaume, Giraud, Bergier, Vernet, Paban, Bernard, Raymond, Aufan, Carmorn dit Dufour, Picon, Turcon et leurs complices seraient traduits devant une commission militaire, comme prévenus d'espionnage et de communication avec l'ennemi; que Blanchard, Revest, Ricord, Porre et autres prévenus de complots contre la sûreté de l'État seraient renvoyés devant une cour spéciale désignée par le grand juge. Plusieurs des accusés traduits devant la commission militaire, entre autres Paban et Bergier, furent condamnés à mort et exécutés. Les autres, que le grand juge avait renvoyés à la cour spéciale de Nîmes, s'y trouvaient encore en 1814 et furent mis en liberté par la Restauration, ainsi que Guiran, détenu à Paris.

CHAPITRE XXI

Tristesse publique. — Chagrins de mes amis Émery et Siméon. — L'Empereur fait au Conseil des ministres la revue des préfets. — Ses préventions persistantes contre moi. — Rovigo me dessert près de lui. — Permon révoqué. — Disgrâce et fin malheureuse du duc d'Abrantès. — Le maire de Marseille donne sa démission; il est remplacé par le marquis de Montgrand. — Levée des gardes d'honneur; de Paris on me félicite.

1813

Au commencement de 1813, on parla sérieusement du couronnement du roi de Rome. Les préfets devaient y être convoqués. Mme Devaines m'écrivit le 13 janvier : « Je suis dans la joie « de penser que je vous embrasserai bientôt. On assure que le « couronnement sera l'occasion de votre arrivée. On n'en fait « plus mystère; dépêchez-vous de faire la nouvelle conscription « et graissez vos bottes pour ne pas perdre une minute. » Quinze jours après, le 2 février, elle m'écrivit : « Je n'ai plus « l'espoir de vous voir comme je vous l'avais annoncé. Le cou- « ronnement est ajourné. L'Empereur se contenta de confé- « rer la régence à l'Impératrice. »

Les malheurs publics et privés répandaient la tristesse. Mme Devaines me mandait (13 janvier) : « La plus grande « preuve d'amitié qu'on puisse se donner aujourd'hui, c'est de « s'écrire. On ne peut même pas dire comme Mme de Sévigné : « *lisez le blanc,* car il n'y a pas même possibilité de se faire devi- « ner. C'est donc uniquement pour donner des nouvelles de son « existence et se répéter quelquefois qu'on s'aime toujours. « Tout autre plaisir est interdit, excepté celui de s'assurer du « besoin qu'on aurait de se confier tout ce qui afflige l'âme. « Depuis 93, je ne me souviens pas d'avoir passé un si fâcheux « hiver... je me tais... je vous vois faire la mine. »

Et, le 20 février : « Un père bien malheureux, c'est Émery. « Son fils cadet a été tué à l'affaire de Marmont. Il a été dans la « plus horrible inquiétude sur l'aîné qui était en Russie. Il a été « quatre mois sans en recevoir un mot. Sa première lettre lui a « appris qu'il était arrivé à Dantzig, après avoir fait trois cents « lieues à pied en novembre, décembre et janvier et, qu'il était « mourant à l'hôpital. Je viens d'apprendre qu'il se porte mieux « et qu'il est arrivé à Metz, chez son père. »

Un autre de mes amis, Siméon, ne manquait pas non plus de sujets d'affliction. Il avait, par complaisance, contracté des engagements qu'il avait été obligé d'acquitter, ce qui l'avait mis dans de grands embarras. « Il a un grand chagrin, m'écri- « vit Mme Devaines. Son fils vient de lui arriver dans un état « très inquiétant. Ses affaires sont toutes arrangées, il a tout « payé. Cette année, il pouvait commencer à mettre de côté « pour augmenter la fortune de ses enfants. S'il mourait « aujourd'hui, il leur laisserait une terre en Westphalie que le « roi lui a donnée, affermée 11 000 francs, et une en Provence « d'un revenu de 8 à 9 000 francs. »

Pendant près de deux ans, toute correspondance avait presque cessé entre Siméon et moi, sans motifs, par pure négligence. J'en fus honteux, je rompis je silence, je m'excusai. Il me répondit : « Je n'ai jamais eu de rancune même pour mes « ennemis ; comment en aurais-je avec vous? Les excuses que « vous me faites sur votre silence, je vous les devrais du mien. « Ainsi, nos torts sont réciproques ou plutôt notre amitié. Nous « avons compté l'un sur l'autre; nous nous sommes dit que nous « nous connaissions trop bien pour avoir besoin de soutenir nos « sentiments par une correspondance assidue. Nous étions cer- « tains de ne pas nous oublier et de nous retrouver quand nous « voudrions.

« Vous verrez mon fils et sa femme. Je ne leur ai pas donné « de lettre pour vous, elle aurait été trop vieille. Il est parti d'ici « le 14 décembre pour Montpellier et le Midi. Il avait été malade « à Dresde où il est ministre du roi de Westphalie. On avait « craint pour sa poitrine et il a obtenu un congé pour aller res- « pirer l'air natal. Il est arrivé à Montpellier le 2 de ce mois.

« Les nouvelles que j'en ai sont excellentes, et j'espère que son « voyage qui déjà, lorsqu'il est parti d'ici, était de simple pré- « caution, ne sera que de plaisir.

« Quoique je me porte très bien, je leur envie ce voyage; je « désire de revoir Paris et la Provence. Je médite ma retraite; « non que je ne sois très content ici, mais je voudrais mettre un « intervalle, comme on dit, entre la vie et la mort et jouir enfin « du *Dolce farniente* après lequel j'ai soupiré toute ma vie (1). « Après six ans, rien ne peut me retenir ici que la volonté du « Roi. Je dois trop à ses bontés pour ne pas faire tout ce qu'il « voudra; mais j'espère qu'il me laissera aller à la fin de l'an- « née, qu'il reconnaîtra qu'à mon âge on a besoin de repos. Je ne « suis point vieux pour mes soixante-quatre ans, mais je puis « le devenir tout à coup. Paris et le soleil de la Provence me « maintiendraient encore un peu.

« Devinez qui est ici de nos anciennes connaissances, et que « je vois comme un ancien collègue, quoique nos chiens ne « chassassent pas ensemble? Benjamin Constant. Il est venu « puiser dans la bibliothèque de Gœttingue des matériaux pour « un ouvrage sur le polythéisme dont il s'occupe depuis dix « ans. Une vieille mais assez aimable Allemande qu'il a épou- « sée au refus de Mme de Staël, et qui est de ce pays-ci, l'y a « amené. Il se partage depuis quelque temps entre Gœttingue « et Cassel. »

Siméon fils et sa femme vinrent à Marseille. Je les reçus comme les enfants d'un bon et vieil ami. A leur retour du Midi, ils virent à Paris Mme Devaines, et elle m'écrivit : « Le « jeune Siméon est comblé de vos bontés et de celles de votre « femme. Son père, qui ne sera jamais en faveur pour être « resté à la place qu'on lui avait confiée, sera bien touché de « votre amitié pour ses enfants. »

Siméon m'écrivit : « Mon fils ne m'a point laissé ignorer « l'aimable accueil que vous avez fait à lui et à sa femme, et « j'allais vous écrire pour vous en remercier, lorsque j'ai reçu « hier votre lettre. »

(1) Siméon fournit encore une carrière de vingt-huit ans, très active. Né en 1749, il mourut en 1842, premier président de la Cour des comptes.

Le 20 mars, plusieurs de mes amis m'écrivirent qu'après cinq jours passés dans les plus mortelles angoisses, ils m'apprenaient avec plaisir que l'orage qui s'était formé sur ma tête s'était dissipé.

Avant son départ pour l'armée, l'Empereur, en conseil de ministres, avait passé en revue les préfets et en avait remplacé plusieurs. Quand ce fut au tour des Bouches-du-Rhône, il demanda à Montalivet, ministre de l'Intérieur, ce qu'il pensait du préfet. Il répondit : « D'après les doutes que Votre Majesté « avait témoignés dans un temps sur la régularité de l'adminis- « tration de M. Thibaudeau, j'ai toujours eu les yeux ouverts « sur son département, et je peux assurer à Votre Majesté, « d'après les documents les plus positifs, que son adminis- « tration mérite les plus grands éloges, et qu'Elle n'a « pas de meilleur préfet. Je dirai avec la même franchise à « Votre Majesté que M. Thibaudeau n'est pas content à Mar- « seille sous deux rapports : le premier, parce qu'il a le senti- « ment de sa force et qu'il se croit, avec quelque raison sans « doute, supérieur à la place qu'il occupe; le second, c'est « qu'il croit que Votre Majesté n'a plus en lui la même con- « fiance, et la question qu'Elle m'a faite prouve qu'il a quelque « sujet de craindre. D'après ces considérations M. Thibaudeau « me paraît à Marseille dans une fausse position. Un adminis- « trateur qui n'est pas content de sa manière d'être ne peut « inspirer aux autres une sécurité et à l'occasion un enthou- « siasme qu'il ne peut pas avoir. Il a demandé souvent de ren- « trer au Conseil d'État, et mon opinion est que Votre Majesté « devrait l'y rappeler en lui donnant une direction générale que « méritent ses talents et ses services. » — « Ah! Ah! Vous « n'êtes pas dégoûté. Et si je ne veux pas la lui donner, ni le « rappeler au Conseil, voyons! Expliquez-vous franchement! » — « Je pense, Sire, que M. Thibaudeau doit rester à Marseille. » — « Eh bien! il n'y a qu'à l'y laisser; qu'il y reste! »

En rapportant cette conversation, le ministre ajouta : « Je « vois avec peine qu'il existe toujours dans l'esprit de Sa Ma- « jesté je ne sais quelle prévention sur M. Thibaudeau. J'ai « souvent cherché à la détruire, mais je n'y ai réussi qu'en

« partie. C'était juste de ma part. Je n'ai point eu de liaison « bien intime avec M. Thibaudeau, mais je suis bon Français « et, en cette qualité, je ne puis oublier le service important « qu'il rendit à ma patrie lorsque, par sa conduite ferme et « courageuse, il empêcha le retour de la Terreur. »

Un autre ami m'écrivait : « On a persuadé à l'Empereur que « vous étiez mal vu d'une partie des habitants, notamment de « la classe distinguée; que vous viviez mal avec les autorités; « qu'ennuyé de toutes les tracasseries que vous avez éprouvées « pendant plusieurs années, vous aviez pris le parti de dormir « un peu sur votre chaise curule; que vous laissiez l'esprit « public, passablement mauvais dans le pays, se corrompre « encore plus, sans chercher à le rectifier ou à le réprimer; « que vous manquiez de la confiance nécessaire; qu'en un mot « vous étiez tellement usé dans votre administration que vous « ne pouviez plus y faire le bien. » On me conseillait donc de rétablir peu à peu, par tous les moyens possibles, la bonne harmonie avec les autorités, de travailler à ramener vers moi l'opinion des mécontents, de reprendre avec énergie les rênes de mon administration et de donner à l'esprit public une meilleure direction.

Il y avait dans tout cela du vrai et du faux. Je ne dormais pas sur ma chaise curule, car rien ne pouvait m'ôter l'habitude et l'amour du travail, et ce que je ne faisais pas par goût, je le faisais par devoir et par honneur. Jamais les affaires ne furent en souffrance. Abreuvé de tracasseries et de persécutions locales, de dénonciations à Paris et de dénis de justice du gouvernement, révolté de l'opiniâtre prévention de l'Empereur, qui ne voulait ni me récompenser ni me punir, irrité de l'abandon dans lequel on me laissait, lorsqu'on élevait et que l'on comblait d'honneurs et de grâces tout ce qui était entré avec moi dans la carrière et tout ce qui y avait afflué depuis. je ne pouvais m'empêcher de faire un retour sur moi-même, de m'estimer à ma valeur et d'éprouver un vif mécontentement. Jamais je ne le fis apercevoir à mes administrés. Cependant, il faut l'avouer, il est difficile que la conduite de l'administrateur le plus résigné ne se ressente pas de la situation de son âme et que le devoir produise

les mêmes effets que le dévouement. L'enthousiasme, par exemple, est un feu brûlant dont il faut être embrasé pour le communiquer aux autres. L'administrateur qui ne l'éprouve pas n'est qu'un instrument froid et austère. D'ailleurs, bien que les gouvernements soient fertiles en jongleries, ma manière de faire avait toujours été exempte de charlatanisme et de prestiges. Je m'avisais de mettre de la conscience dans l'administration et de nommer les choses par leur nom ; ou bien, quand il y avait du danger à dire la vérité, je me taisais plutôt que de mentir. Je faisais mes opérations sans bruit, et dans les comptes que j'en rendais, je ne disais point, pour qu'on le mît dans le *Moniteur*, que les conscrits volaient en chantant sous les drapeaux. Je ne prétends pas que ma manière fût la meilleure, je ne blâmais pas ceux qui faisaient différemment ; mais il ne dépendait pas de moi de me contrefaire, et je n'avais pas la conscience assez accommodante pour me mentir à moi-même, ni assez de front pour mentir aux autres.

Ce n'était pas, disait-on, le moyen de soutenir l'esprit public ; aussi m'accusait-on de le laissser se corrompre. Dans les circonstances qui le comportaient, j'avais, comme tous les fonctionnaires, vanté le génie de l'Empereur, sa gloire personnelle et la gloire nationale. Fier d'être Français, j'avais reporté de bonne foi l'expression de la reconnaissance publique au grand législateur, au grand capitaine. Alors j'avais soutenu l'esprit public, ou plutôt je n'en avais été que l'organe. Mais lorsque, enivré par les conquêtes et le pouvoir, Napoléon ne connut plus de bornes, mon enthousiasme se refroidit. Je n'eus plus le triste courage de trahir ma pensée, je ne fus pas frondeur, j'aurais manqué aux devoirs de ma position ; ni conseiller importun, ce n'était pas ma mission. Je ne bravais pas l'esprit public, je ne lui cédais point, je le heurtais souvent ; on ne pouvait administrer sans lui faire quelque violence. Aurais-je dû louer la guerre malheureuse d'Espagne, l'épouvantable catastrophe de Russie ? Lorsqu'il fallait arracher aux familles désolées leur dernier homme et leur dernier écu, ne suffisait-il pas de leur résignation ? N'était-ce pas assez que je fusse l'exécuteur fidèle et actif des exigences du gouvernement, sans provoquer la risée et la mauvaise

humeur des citoyens en les excitant à exprimer des sentiments qu'ils ne partageaient pas ?

Ce fut la dernière fois que l'Empereur voulut bien s'occuper, ou du moins parler de moi, et certes ce n'était pas avec bienveillance, je n'en fus pas surpris. Depuis longtemps il m'avait prouvé qu'il n'en avait pas pour moi. Il lui était échappé quelques mots piquants sur mon compte, par exemple celui-ci : *C'est un jacobin poudré*, mais, en face, jamais il n'y avait eu dans ses paroles, son ton, ses manières, rien d'offensant. Cependant il avait ses coups de boutoir contre les gens dont il croyait avoir à se plaindre et il ne s'en gênait pas. Il faisait aussi racheter quelquefois ses faveurs ou son indulgence par des apostrophes fort peu agréables. Je crois que, s'il avait voulu m'humilier, je ne serais pas resté vingt-quatre heures en place au risque de ce qui aurait pu m'arriver, mais il ne le fit pas.

N'ayant point eu la bienveillance de l'Empereur pendant onze ans que je restai à Marseille, comment pus-je résister à tous les assauts qui me furent livrés ? Je n'étais pas défendu par l'éclat de ma famille, au contraire, je la soutenais dans son obscurité. Je n'appartenais à aucune de ces classes que le pouvoir craint quelquefois de blesser en frappant un de ses membres, telles que le militaire, l'Église, les académies. J'étais un individu tout à fait isolé.

Les préfets ne formaient pas un corps et ne se soutenaient pas. Le Conseil d'État était singulièrement déchu. Des amis autour de l'Empereur ! En est-il à la Cour qui osent défendre avec la même chaleur que les ennemis en mettent à nuire? Mon unique sauvegarde fut donc ma réputation. On me laissa végéter dans ma préfecture, un peu par respect pour l'opinion publique, et parce que, malgré les reproches de tiédeur qu'on me faisait, il n'y avait rien à reprendre sur l'exactitude et l'activité de mon administration et qu'on avait besoin de moi pour gouverner dans des circonstances difficiles un département où, depuis dix ans, j'avais fait mes preuves.

C'était la police qui me desservait auprès de l'Empereur. Rovigo craignait toujours Fouché et ne me pardonnait pas mon

attachement à son prédécesseur disgracié. Mme Devaines semblait incriminer aussi Permon. Je ne le soupçonnais pas. Après plus de dix ans de service, il venait de perdre sa place sans en obtenir une autre. Je n'ai jamais su les motifs de sa disgrâce, que je n'avais ni désirée ni prévue. Elle arriva à la suite d'une affaire relative à Montrond, un des familiers de Talleyrand. Las d'être sous la surveillance de la police, pour je ne sais quels motifs, il rompit son ban et décampa. L'inspecteur de police Pâques se mit à ses trousses et le suivit de près jusqu'à Lyon. Là, Montrond prit la route du Languedoc, gagna un port et s'embarqua pour la Sicile. L'inspecteur, prenant le change, le poursuivit sur la route de Provence jusqu'à Marseille. Il voulait absolument que sa proie fût arrivée dans cette ville et qu'on l'y trouvât. De retour à Paris, honteux d'avoir manqué son coup, il rejeta tout le tort sur Permon. L'inspecteur prétendit avoir suivi jusqu'en Provence une voiture qui avait le même signalement que celle dans laquelle Montrond s'était échappé et qu'elle s'était éclipsée aux approches de Marseille. Le ministre fit des reproches à Permon et lui demanda compte de cette voiture, de Montrond. Il fallut faire une enquête qui dura plusieurs mois; on entendit les maîtres de poste, postillons, aubergistes, servantes et domestiques d'auberges depuis Lyon jusqu'à Marseille et, à la fin de tout ce vacarme, il se trouva que la voiture jaune était celle de deux négociants qui n'avaient de commun avec Montrond que cette couleur.

Pendant dix ans que nous vécûmes ensemble, Permon et moi, il n'y eut pas de véritable intimité et il y eut parfois des nuages. Il eut quelques torts envers moi; je ne cherchai pas à lui nuire. Nous eûmes toujours l'un pour l'autre les égards que nous nous devions et qu'exigeait le bien du service. Permon était intelligent, actif et fait pour un métier dans lequel il ne faut pas être trop scrupuleux. Ses formes polies et aimables formaient un contraste frappant avec celles de ses agents, audacieux, brutaux, capables de tous les excès, de toutes les exactions. C'était surtout envers les étrangers attirés dans le port par le commerce que la police était inquisitoriale et vexatoire. C'étaient, à ses yeux, des espions ou des agents de l'Angleterre; tout était jus-

tifié par l'état de guerre. Le ressort du commissaire général était borné à la commune de Marseille, mais il étendait en secret sa surveillance à tout le département. Il y était encouragé par le ministre de la Police, qui aimait mieux correspondre avec des agents spéciaux, exclusivement dans sa dépendance, qu'avec les préfets dépendant plus particulièrement du ministre de l'Intérieur et qui étaient aux ordres de tous les ministres. Celui de la police ne correspondait avec les préfets que dans de rares occasions et pour le *decorum*. Les commissaires généraux étaient ses correspondants habituels et ses confidents. Au moyen de leur correspondance directe avec le ministre, ils se dispensaient de rendre compte aux préfets. Cependant, c'était au préfet que s'en prenait l'Empereur. Il répondait en tout de son département. Sans m'immiscer dans les détails journaliers de la police, je provoquais le commissaire général, lorsque je le jugeais convenable, je lui demandais des rapports et je lui donnais des ordres. Il n'y eut jamais entre nous de collision pour affaire de service.

La police générale avait peu de chose à faire hors de Marseille. Je suis persuadé qu'on aurait pu se passer dans cette ville d'un commissaire général et de son état-major, et que les autorités administratives et judiciaires en auraient fait le service sans en avoir les inconvénients.

On a calomnié la police impériale. Elle était arbitraire, c'était de son essence; c'est pourquoi dans les pays libres la police dite générale est réprouvée. On a cru que la police impériale avait, comme l'inquisition, un code secret, et que ses agents avaient des instructions mystérieuses. Pour mon compte, je puis assurer que, dans toute la correspondance ministérielle, je n'ai jamais rien vu qui pût répugner à la conscience d'un honnête homme, et que j'y ai souvent trouvé des principes libéraux propres à relever, si cela eût été possible, une institution flétrie de tout temps dans l'opinion. Je le dis à la décharge des ministres Fouché et Savary. Je les ai vus censurer les vexations inutiles, mépriser les tracasseries, recommander la modération et la justice. Si l'on considère les obstacles et les périls qui menaçaient incessamment l'Empereur et l'Empire, je suis assuré qu'en fait d'ar-

bitraire la police impériale est restée au-dessous de la police dans des États solidement établis.

La disgrâce de Permon était d'autant plus surprenante qu'il avait des protecteurs dans la famille impériale et qu'il était beau-frère de Junot, duc d'Abrantès. Il est vrai que la faveur de ce général avait bien pâli depuis la campagne de Russie, pendant laquelle l'Empereur s'était plaint de son inaction. D'Abrantès était alors comme relégué dans le gouvernement de l'Illyrie, où il ne s'inquiétait guère de Permon. Il aurait pu se retirer avec une fortune honnête; mais le général, bourreau d'argent, tirait à vue sur lui, lui promettant sans doute de le rembourser, mais surtout de lui faire avoir une bonne place.

Pour comble de malheur, Junot fut atteint d'une maladie qui porta le trouble dans ses facultés intellectuelles. Il fallut le ramener en France. Il arriva à Montbard, chez son père. Il y était à peine depuis quelques heures qu'il sauta par une fenêtre et se cassa la cuisse. On lui fit l'amputation. Permon se trouvait à Genève avec sa sœur; elle n'était pas en état de voyager. Il partit seul pour Montbard et y arriva pour être témoin du déplorable spectable des derniers moments de son beau-frère. A son retour à Genève près de sa sœur, il m'écrivit pour m'annoncer cette catastrophe, puis ils se rendirent à Paris. Il m'écrivit encore : « Les affaires de la succession nous occupent « beaucoup. Les circonstances sont difficiles pour les intérêts « de ma sœur et ceux de ses enfants; mais tout nous fait « espérer que Sa Majesté daignera avoir égard à leur situation, « en considération des bons services que lui a rendus un de ses « fidèles et bien dévoués sujets. L'inventaire est sur le point « d'être terminé; on procédera incessamment à la vente. »

Junot laissa de très mauvaises affaires. Sa fidélité et ses services ne pouvaient pas être mis en doute, mais ils avaient été on ne peut pas plus magnifiquement payés. Nul général n'avait reçu plus d'argent de l'Empereur, nul autre ne l'avait autant prodigué. Quand l'Empereur aurait voulu venir au secours de cette famille, la situation critique des affaires ne lui en laissait guère les moyens.

Permon fut remplacé par M. Pavée de Vandœuvre, auditeur au

Conseil d'État. Cela fut une espèce de révolution dans la police. Le nouveau commissaire général le prit sur un plus haut ton que son prédécesseur. Il était marié; il y eut au commissariat général de la représentation, de l'élégance, équipage avec un cocher portant perruque et chapeau à l'anglaise, les formes et les manières d'un préfet de police, une société choisie, composée des quelques familles nobles de la ville. Le commissaire général ne manquait pas des qualités nécessaires à sa place; mais son ton et une apparence de fierté contrastaient trop avec les manières obligeantes et amicales de Permon. Celui-ci fut regretté; on le servait avec zèle, avec dévouement, on servit l'autre par devoir. Au fond, la marche de la police resta toujours la même, il n'y eut quelque changement que dans les formes. M. de Vandœuvre exerça ses fonctions en homme d'honneur. Jeune et d'une autre école que moi, il avait d'autres principes et d'autres opinions; nous le sentîmes sans nous l'être dit; mais cela n'eut aucune influence fâcheuse sur nos rapports.

Le remplacement de Permon fut suivi de la retraite du baron de Saint-Joseph, maire de Marseille. La mairie avait été l'échelon qui devait le conduire au Sénat; c'était toute son ambition. Il y était porté par la famille de sa femme, par sa propre famille, les plus puissantes, après les Bonaparte et les Beauharnais, de tout ce qu'avait élevé la Révolution. S'il avait vécu en paix avec moi, et ce n'était pas difficile, il m'aurait épargné, il se serait épargné à lui-même bien des tribulations, et il serait sans aucun doute parvenu au but de son ambition. Mais il prit le contrepied, il se discrédita tout à fait à Marseille et à Paris, et marcha à sa ruine en voulant s'élever sur la mienne. L'Empereur n'était pas fâché de petites guerres entre fonctionnaires, c'était une sorte de contrôle; mais il ne voulait pas qu'elles fussent poussées à l'excès. Je lui avais représenté qu'elles produisaient un mauvais effet et qu'elles rendaient ma situation très désagréable. Il m'avait dit du baron de Saint-Joseph : « Je « le connais bien, laissez-le dire et allez votre train. » Je l'avais fait, j'avais eu pour lui tous les ménagements, surtout à cause de sa famille qui m'avait prié de prendre patience. Au bout de sept ans d'exercice, dégoûté d'une fonction où il consumait sa

santé et qui ne le conduisait pas à son but, il donna sa démission; elle fut acceptée.

A Paris, on croyait que, pour trouver un maire dans une ville de cent mille âmes, il n'y avait que l'embarras du choix. Les citoyens les plus notables, livrés au commerce, étaient peu familiers avec l'administration et les lois. L'Empereur ne voulait pas de négociant en activité. Dans les négociants retirés des affaires, il n'y avait personne à prendre. Les avocats, excepté deux ou trois qui tenaient à leur profession, n'avaient pas assez de considération. L'ancienne noblesse, peu nombreuse, n'offrait pas de grandes ressources. M. de Panisse, qui y tenait le premier rang, n'aurait pas été déplacé à la mairie; mais, malgré son extrême discrétion et les plus favorables apparences, il était au fond de l'âme pour les Bourbons. Je fixai mon choix sur un autre noble, le ci-devant marquis de Montgrand.

Orphelin et très jeune, il avait été entraîné par sa famille dans l'émigration. N'ayant point eu l'humeur belliqueuse, il avait vécu paisiblement à Vérone, où il avait épousé la fille d'une dame ayant quelque célébrité pour le bon accueil par elle fait aux Français victorieux. Rentré en France de bonne heure, il vivait très retiré dans une campagne où il s'occupait à rassembler les débris de sa fortune. En passant l'été dans son voisinage, je fis sa connaissance; il était sauvage, guindé, timide dans le monde et minutieux dans son intérieur. Il avait fait d'assez bonnes études, il occupait son esprit, il avait du jugement, de la probité, de l'honneur et des opinions monarchiques. Accoutumé à la retraite, il ne pensait pas en sortir et paraissait n'avoir aucune ambition. Ma société le pervertit peu à peu et finit par le débaucher tout à fait. Il vint plus souvent à la ville, je le fis nommer conseiller municipal, il accepta, prit le goût des affaires, se lassa de sa solitude et fut tourmenté du désir d'avancer dans la carrière administrative. Loin d'être effrayé de la mairie, il y aspira. Cette ambition ne me déplut pas; fatigué à l'excès de la guerre que m'avait faite pendant longtemps le baron de Saint-Joseph, j'espérais du moins vivre en paix avec un jeune homme qui avait de la candeur et qui me serait tout à fait redevable de son élévation.

Je ne me trompais pas. Autant le précédent maire s'était montré hostile, autant le nouveau fut pacifique et se tint constamment dans la juste mesure de déférence et d'égards dus à son supérieur qui lui avait accordé de l'amitié et ouvert une honorable carrière. Les intérêts de la ville, loin d'en souffrir, n'en furent que mieux soignés. Le maire était incapable d'en faire le sacrifice et le préfet de le demander. M. de Montgrand remplit ses fonctions avec application, avec zèle et dévouement. Il conservait de sa vie passée et de son inexpérience une certaine timidité fort naturelle à un jeune homme. Je l'encourageais, je l'aidais de mes conseils, je lui aplanissais dans des communications amicales et fréquentes les difficultés de ses fonctions.

M. de Jouques, sous-préfet d'Aix, arriva enfin au comble de ses vœux ; il fut nommé préfet des Hautes-Pyrénées en remplacement de Chazal, qui l'était depuis plus de huit ans et qui fut relégué dans la préfecture des Hautes-Alpes. Il reculait, on ne sait pourquoi. Il avait puissamment contribué au succès du 18 Brumaire, mais il était conventionnel. Le vent était plus favorable aux anciens nobles, fidèles à la monarchie, qu'aux fondateurs de la République. Bien que satisfait de la promotion de M. de Jouques, je regrettai que ce fût aux dépens d'un de mes anciens collègues.

Il vint à Marseille pour régler avec moi différentes affaires. La veille de son départ, il m'écrivit : « Je vous renouvelle mes « adieux et la faible expression de tous les sentiments d'attache- « ment, de respect et de reconnaissance que j'emporte, et que « conserverai toujours et partout pour un chef qui fut mon « soutien et mon guide, à qui je dois ce que je suis aujourd'hui « et ce que je peux valoir en administration. Je mets sous « votre protection les intérêts de mes frères qui comptent pour « beaucoup le bonheur de rester vos administrés, et qui sacri- « fient au zèle pour leur pays et pour les fonctions qu'ils y « remplissent, les avantages et les agréments qu'ils auraient « trouvés près de moi. Mme de Jouques, qui partage tous mes « sentiments et qui, dans toutes les occasions où elle a eu l'hon- « neur de vous voir chez vous ou chez elle, parmi tous vos

« titres, vos talents, vos bonnes qualités, a toujours aperçu et « apprécié l'homme aimable, me charge de vous présenter, « ainsi qu'à Mme la comtesse, ses adieux et ses regrets. » (Lettre du 12 avril.)

M. de Jouques fut remplacé à Aix par M. Dupcloux, auditeur au Conseil d'État, excellent jeune homme très lié avec la famille Montalivet. « Êtes-vous satisfait de mon successeur? m'écrivait, « le 12 juillet, le préfet de Tarbes. On m'en écrit un bien infini, « et je crois qu'il mérite ces éloges. Je n'en serais jaloux que s'il « affaiblissait le regret bien flatteur que vous avez bien voulu « témoigner des relations que vous aviez avec votre ancien « sous-préfet, que vous voulez bien honorer aujourd'hui du « titre de votre collègue, et qui n'ose prendre que celui de « votre élève et prétendre qu'à celui d'ami bien dévoué et bien « reconnaissant. »

Après la campagne de Russie, les levées d'hommes étaient devenues très difficiles et embarrassantes pour l'administration ; mais la levée des gardes d'honneur excita les plus vives clameurs. Plus politique que militaire, elle frappait principalement sur les jeunes gens de l'ancienne noblesse qui boudaient contre l'Empire. En les associant forcément à ses périls par cette espèce de convocation de l'arrière-ban, ils devenaient comme des otages pour la conduite de leurs familles. Le prétexte avoué était de préparer insensiblement la formation de gardes du corps qu'on osait dire demandée par les départements. Ils n'y pensaient pas, ils avaient bien d'autres préoccupations, si j'en jugeais par celui des Bouches-du-Rhône. Une fois envoyés à l'armée, les gardes d'honneur en prirent l'esprit. Ils ne furent pas d'un grand secours parce qu'on les mit trop tôt en ligne. Quant au but politique de cette levée et au mécontentement qu'elle excita, tout cela vint se perdre dans les grands événements qui décidèrent des destinées de l'Empire.

Cette levée ne fut pas faite partout avec l'esprit qui l'avait dictée. Dans plusieurs départements, on visa plus à la quantité qu'à la qualité; au lieu des hommes que l'Empereur voulait, on admit des remplaçants roturiers payés par les nobles. Des préfets, craignant de leur déplaire, les ménagèrent. J'exécutai la

levée dans le sens rigoureux des instructions. Le contingent n'était pas fixé, mais il y avait un *minimum*. On était prévenu que tout ce qui l'excéderait serait bien reçu et regardé comme une preuve de zèle et d'habileté. Je connaissais assez mon département pour faire moi-même les désignations. J'appelai tout ce qui me parut d'étoffe à être garde d'honneur, environ une centaine. Ils réclamèrent presque tous. J'examinai, j'entendis moi-même les réclamants tête à tête dans mon cabinet. Un des nobles les plus riches et les plus hostiles à l'Empire fit offrir à mon secrétaire une très grosse somme pour que son fils fût réformé. Réellement, il était, par défaut de taille, impropre au service. « J'en suis bien fâché, dis-je, mais je ne puis plus le « réformer; il partira. » Il partit pour Lyon où se formait le corps. J'étais sûr qu'il ne serait pas admis; sa famille remua ciel et terre à Paris et jusqu'auprès de Mme Devaines, qui m'écrivit : « Vous avez nommé le fils de M. d'Albertas pour la « garde d'honneur; vous le deviez malgré sa petite taille et sa « faible constitution. Mais, à présent, il dépend de la réponse « que vous ferez au ministre de le sauver d'un état pour lequel « il n'est pas fait et de rendre son père le plus heureux des « pères. Dites qu'effectivement le physique est petit, mais que « vous l'avez désigné parce qu'il le fallait. N'ajoutez aucune « mauvaise note en cas qu'il y ait quelques reproches à faire « sur le reste de sentiment aristocratique de la famille, vous « comblerez de bonheur le père et le fils et celui qui est venu « se recommander à moi pour obtenir de vous cette grâce. Je « dois ajouter que le père a déclaré au ministre que, s'il était « assez heureux pour sauver son fils de la carrière militaire, il « allait diriger ses études pour être auditeur auprès d'un tribu- « nal, la magistrature étant l'état qui lui convenait. Il me « semble que je ne vous demande rien que vous ne puissiez « faire. Je vous répète que le ministre est parfaitement disposé, « au cas qu'il n'y ait pas de faits articulés contre la famille. « Dites-moi franchement ce que vous êtes décidé à écrire, « lorsque vous serez dans le cas de traiter cette affaire. » (30 mai.)

Avant de recevoir cette lettre, j'avais informé le ministre de

ma désignation et je m'étais expliqué sincèrement sur les sentiments de la famille. « Je suis fâchée, m'écrivit Mme Devaines, « que vous ayez été obligé de mettre cette réflexion sur la « famille d'A... Je ne doute pas qu'elle ne soit une des plus « encroûtées d'aristocratie, mais la voilà notée pour longtemps. » (15 juillet.)

Les gardes d'honneur qui n'avaient pas les moyens de s'équiper reçurent leur équipement. C'était le cas de plusieurs nobles qui n'en étaient pas moins fiers de leurs parchemins. Pour cette dépense et l'achat des chevaux je prélevai une contribution qui fut supportée en grande partie par le commerce de Marseille. Ce n'était pas la première fois que les nobles d'Aix se remontaient aux dépens des vilains. Cette ville fournit la plus grande partie du contingent; elle renfermait une phalange de jeunes nobles qui fatiguaient le pavé de leur oisiveté, de leur orgueil et de leurs sots propos. Siméon me les avait signalés dès 1804. Des émigrés qui avaient porté les armes contre leur patrie rentrèrent à son service et obtinrent des grades qui leur furent ensuite conservés dans l'armée royale et n'en furent pas fâchés. Beaucoup de ceux qui rentrèrent après dans leurs foyers y revinrent certainement meilleurs qu'ils n'en étaient partis. Je mis en route pour Lyon soixante-seize hommes parfaitement montés et équipés, après leur avoir donné à dîner à la préfecture et leur avoir fait crier : *Vive l'Empereur !*

On a fait un crime capital, tantôt à un ministre, tantôt à un autre, de la levée des gardes d'honneur. Ils s'en sont déchargés lâchement les uns sur les autres. Il était tout simple d'en attribuer l'idée à l'Empereur lui-même. Fouché, alors hors des affaires et à Paris, m'écrivit : « On désire que les gens oisifs « appartenant aux anciennes familles entrent dans cette garde. « C'est une porte qu'on leur ouvre et cette porte est magnifique ; « leur ambition et leur orgueil doivent être satisfaits. » Cela peut être pris pour une mauvaise plaisanterie; mais si l'Empire eût duré, l'ancienne noblesse se fût trouvée dans une superbe position.

Cette levée me fit beaucoup d'ennemis, parce que je l'exécutai

en conscience et que je fus inexorable. J'envoyais, disait-on, à la boucherie la fleur de la noblesse, je portais le désespoir dans l'âme des parents. Leurs maladies, leur mort, c'était moi qui en serais la cause. Pour la ville d'Aix, c'était la fin du monde. J'en rendis un petit compte à Siméon, qui me répondit de Cassel, le 22 juin : « J'ai vu une preuve nouvelle de votre savoir-faire « dans votre levée de gardes d'honneur, vous avez choisi à mer- « veille et ce n'a pas été sans peine. Quant à la levée pour la « cavalerie, elle n'est plus guère facile en Provence qu'ici une « levée de vin. Nous avons en Provence des ânes et des mulets, « mais bien peu de chevaux. »

M. Pagès, chef de division au ministère de la Police, m'écrivit, le 2 juillet : « On a été très satisfait de votre travail sur les « gardes d'honneur. Vous êtes au premier rang des préfets qui « ont le mieux saisi et exécuté les intentions du gouvernement. « Le général Saint-Sulpice a dit que c'était vous qui lui aviez « envoyé le contingent le mieux choisi. »

M. de Jouques avait deux frères puinés, connus sous les noms de *Baqui* et *Mison*. Ils avaient émigré et étaient officiers supérieurs. Vu leur âge et considérant qu'on ne pouvait pas en faire de simples soldats, je ne pensais pas à les désigner. Ils désirèrent être compris dans la levée, à peu près assurés par l'appui de Fouché, du général Saint-Sulpice et ma recommandation, d'obtenir des grades supérieurs et flattés de rentrer ainsi au service.

M. de Jouques m'écrivit de Tarbes, le 13 mai : « Vos bontés « continuent de me suivre jusque dans l'éloignement où m'a « mis ma nouvelle destination. Permettez que je vous en exprime « ma reconnaissance qui me suivra partout et en tout temps. « Mes frères m'ont appris ce que vous aviez bien voulu faire « pour eux dans cette circonstance décisive pour leur des- « tinée. »

Ils ne tardèrent pas à être promus à des grades. Fouché fit beaucoup pour eux. M. de Fouques m'écrivit le 2 juillet : « Mes deux frères sont à Mayence. Ils sont tous deux premier « chef d'escadron. *Mison*, qui se défiait plus de sa santé que de « son zèle, est aujourd'hui charmé comme son frère d'être rentré

« dans la carrière des armes d'une manière aussi avantageuse « qu'honorable. Ils m'ont ruiné par leurs dépenses de chevaux, « d'uniformes, de voyages; mais je suis enchanté de ce qu'il « n'y a pas un individu dans ma famille dont l'existence ne soit « aujourd'hui consacrée au service de la patrie et du prince. Les « sacrifices pécuniaires sont peu de chose à côté de ce sentiment « de satisfaction intérieure. »

Et, le 2 octobre : « J'ai reçu des nouvelles de mes frères, de « Dresde. L'Empereur les a très bien accueillis. Il a trouvé *Baqui* « surtout un très bel officier et le lui a dit. La riante franchise de « *Baqui*, qui répondit avec esprit à une question croustilleuse, « paraît avoir favorablement prévenu l'Empereur. — « Qu'avez-« vous fait à la bataille de Marengo ? » — « Sire, j'espère faire « oublier à Votre Majesté tous mes anciens services. »

Les deux frères de Jouques passèrent du service de l'Empire à celui de la Restauration et y obtinrent le grade de maréchaux de camp.

CHAPITRE XXII

Fouché se flatte d'avoir détruit les préventions de l'Empereur contre moi. — Il part pour le rejoindre à Dresde. — Portalis rentre en grâce ; nommé premier président de la Cour d'Angers. — Batailles meurtrières. — Mort de Bessières et de Duroc. — Siméon abandonne Cassel. — Bataille de Leipzig. — Mes préoccupations sur le sort de la Révolution. — Adresses contre Bernadotte. — Cohortes de la garde nationale.

J'avais écrit à Fouché ce qui s'était passé à mon égard dans le Conseil des ministres présidé par l'Empereur. Il me répondit : « Je profite du départ du sous-préfet d'Aix pour te répondre. « Je crois pouvoir t'assurer que les préventions qu'on a données « autrefois à l'Empereur contre toi se sont dissipées. Il me « semble l'avoir bien convaincu qu'il n'y a pas une préfecture « plus difficile et mieux administrée que celle des Bouches-du- « Rhône. Je désire que tes services soient récompensés ; je « n'aurai pas du moins à me reprocher de ne pas les avoir fait « connaître. Aussi longtemps que l'Empereur me permettra de « le voir et de lui exprimer avec franchise et vérité mes senti- « ments et mes opinions, je me ferai un devoir sacré de lui faire « connaître ceux qui le servent le mieux. J'ai eu du plaisir à « lui parler de M. de Jouques et de ses deux frères. Le premier « a été nommé préfet et les deux autres ne tarderont pas à être « employés. Ne crois pas à tous les bruits qu'on fait courir sur « mon compte ; je ne suis point *encore* rentré dans les affaires « publiques. L'Empereur me traite *avec affection*, cela me suffit. « Un ministère ne peut plus être l'objet de mon ambition ; je « n'y vois que des embarras et des périls. Le premier des biens « pour moi, aujourd'hui, est le repos, et je sais en jouir. Comme « Barras doit être parti pour Rome, tu pourras plus facilement « traiter des Aygalades avec son fondé de pouvoirs. Donne-moi « des renseignements sur le prix et sur la maison d'habitation « qu'on dit très petite. Adieu, mille et mille amitiés pour toi et

« pour ton épouse. Je n'oublierai jamais de quelle manière vous « m'avez accueilli. »

Pour chef-lieu de sa sénatorerie, Fouché jetait son dévolu sur la campagne de Barras, qui venait, comme je l'ai dit précédemment, de faire malgré lui le voyage de Rome, et à qui il pouvait convenir de la vendre. Les Aygalades auraient bien convenu pour cette destination ; mais l'habitation, à laquelle on donnait le nom pompeux de château, était insuffisante pour la résidence d'un sénateur. Il est vrai que, sous Louis XV, le duc de Villars, gouverneur de Provence, avait longtemps habité cette maison et y avait reçu nombreuse société. En comparaison de *Belombre*, où Mme de Grignan tenait sa cour et reçut Mme de Sévigné, les Aygalades étaient un grand palais. Les temps étaient bien changés ; d'ailleurs, au prix de l'Empire, qu'était la petite monarchie des Bourbons ? Qu'étaient les Grignan et les Villars auprès de Fouché de Nantes ? A la représentation qu'on exigeait des grands fonctionnaires, il fallait des palais en ville, des châteaux à la campagne. Du reste, on avait alors d'autres soucis. Toutes les pensées se portaient vers la guerre ; on commençait cette campagne qui s'ouvrit encore sous de si brillants auspices et qui finit par un si grand désastre.

Fouché ne m'écrivait que par occasion. Au mois de mai, je reçus une lettre de lui par M. Breband, son ami de vingt-cinq ans, qu'il me recommandait vivement. « Celui-là, me mandait-« il, est un *véritable* inspecteur des droits réunis. » Il faisait ainsi allusion à Depéré que M. Breband venait remplacer. Depéré, dont l'élément était la police, qui avait été employé par Fouché et se disait son ami, était l'agent du ministre Savary à Marseille. Fouché ajoutait : « Nous n'avons rien de nouveau en « ce moment. J'espère que la campagne de l'Empereur ne sera « pas longue. J'aurai quelque chose à t'apprendre dans quelques « jours ; je profiterai de la première occasion. »

Fouché ne me manda pas ce qu'il m'avait promis de m'apprendre et partit pour aller trouver l'Empereur à Dresde. On parla diversement des motifs de ce voyage, et l'on put croire que Fouché revenait sur l'eau. Mme Devaines m'écrivit : « Voilà « donc le duc d'Otrante voyageant forcément. Personne ne sait

« les motifs de cette nouvelle disgrâce. Le ministre de la Police « est triomphant d'être délivré des inquiétudes que lui donnait « la présence de Fouché. Plus de deux cents jacobins ont été « ou enlevés ou éloignés. »

Plus tard, Mme Devaines me manda : « Le duc est à Dresde « parfaitement traité. On croyait qu'il allait avoir un gouverne- « ment des nouvelles conquêtes. Apparemment, l'armistice a « changé sa destination. Quelle qu'elle soit, il y a eu et il y a « une enveloppe mystérieuse qui a désolé le duc de Rovigo. « L'archichancelier lui a été utile dans cette circonstance et il « y a eu de la part du duc des lettres de remerciement et de « reconnaissance. Des gens très fins prétendent que Fouché a « été signalé par des puissances comme étant toujours à la tête « d'un parti; que, faute de preuves qui sont difficiles à avoir, « l'Empereur a voulu qu'il fût sous sa main, comptant bien par « ce moyen lui faire tort vis-à-vis de tous ceux qui croyaient « qu'il était à eux. Mon opinion à moi est qu'il a bavardé, ce « qui arrive parfois, et qu'on s'est servi de ce qu'il a dit pour « en faire un épouvantail. » (Lettre du 15 juillet.)

L'Empereur se défiant de Fouché n'avait pas voulu le laisser à Paris pendant son absence. Était-ce le parti de Fouché que Savary avait voulu frapper en faisant une rafle de deux cents jacobins? L'Empereur blâma vivement cette mesure par une lettre du 8 juillet (1) à l'archichancelier, dans laquelle il traita comme deux réactionnaires stupides son ministre et son préfet de police Pasquier. Je n'eus plus aucun rapport avec Fouché jusqu'à la Restauration. Après la chute de l'Empire, il se vanta, comme d'autres grands politiques, de l'avoir prévue plusieurs années d'avance et même d'y avoir contribué. Les uns lui en ont fait un mérite, les autres l'ont accusé de trahison. Le ton de ses lettres, les intérêts qu'il y traitait, n'annonçaient pas un homme qui désespérât de l'Empire, qui doutât de l'étoile de l'Empereur, ou qui conspirât *alors* contre lui.

Portalis était toujours à Aix, disgracié depuis trois ans, fai-

(1) Lettre reproduite par Thibaudeau, *Empire*, t. VI, p. 330.

sant triste figure. Il sollicitait son retour à Paris, sa rentrée en grâce. Je le désirais aussi à cause de mon ami Siméon, son oncle. J'en écrivis à Mme Devaines. Elle me répondit (13 janvier) qu'elle n'y prenait aucun intérêt, qu'elle n'estimait ni les ingrats, ni les ambitieux, ni les avares, et qu'elle détestait les dévots.

Portalis fut enfin autorisé à venir à Paris. J'en fus informé, je l'en prévins. Il me répondit : « C'est avec les sentiments d'une « juste reconnaissance que j'ai reçu la preuve d'intérêt que « vous m'avez accordée en voulant bien m'annoncer la décision « de Son Excellence le ministre de la police générale. J'en étais « déjà instruit. Je me propose d'aller vous renouveler en per- « sonne mes remerciements à Marseille dans le courant de la « semaine prochaine et de demander à Mme la comtesse Thi- « baudeau ses commissions pour Paris. M. le sous-préfet, ainsi « que M. le maire d'Aix, ont eu la bonté de me communiquer « les ordres que vous leur avez transmis à mon égard. Recevez, « je vous prie, les assurances de mon attachement et de ma « haute considération. » (Lettre du 12 juin.)

Et, peu après : « Un enchaînement d'affaires et de contrariétés « que je n'avais pas pu prévoir me prive d'aller prendre en « personne congé de vous et de Madame, ainsi que je m'en « étais flatté. La santé de Mme la comtesse Portalis m'a retenu « une partie du temps, car elle voulait m'accompagner, bien « moins par la curiosité de voir Marseille que par le désir « de vous remercier des preuves d'intérêt que vous nous avez « données et dont nous sommes très reconnaissants (1). Les « embarras inséparables des préparatifs d'un long voyage, « d'un déménagement et des dispositions à faire, à la veille « d'une absence, pour l'administration et la surveillance de « mes propriétés ne m'ont ensuite laissé aucune liberté. Je me « fais un devoir de vous offrir l'expression de mes regrets, et je « me flatte que vous voudrez bien apprécier leur sincérité et « agréer l'hommage du véritable attachement et de la haute « considération. » (Lettre du 2 juillet.)

(1) On verra comment lorsque, pendant mon exil, M. Portalis était ministre. (Note de Thibaudeau.)

J'informai Siméon d'un événement qui devait lui faire plaisir. Il me remercia et me manda que son neveu avait encore un grand pas à faire, c'était d'obtenir de l'emploi. En effet, des affaires malheureuses avaient altéré la fortune de la famille; Mme Portalis mère, femme respectable, mourut, dit-on, de chagrin. Une circonstance favorable se présenta pour Portalis; Molé, son ami, ayant été nommé grand juge, le fit nommer premier président de la Cour impériale d'Angers.

Le début de la campagne de 1813 avait été assez heureux, mais les batailles étaient meurtrières, les victoires n'avaient rien de décisif. Plusieurs généraux furent tués non loin de l'Empereur. La mort de Duroc fit surtout une grande sensation. Mme Devaines m'écrivit, le 30 mai : « Ce malheureux Duroc a « été blessé à mort d'un boulet à dix pas de l'Empereur; il a « conservé sa tête et a montré un courage admirable et tou« chant. C'est une perte qu'un aussi honnête homme, aussi « attaché à l'Empereur et incapable de faire du mal. L'Empe« reur est consterné de sa mort. Celle de Bessières est encore « un grand objet de regret pour lui, ce sont deux fidèles sujets « difficiles à remplacer. »

Ces pertes, le caractère que prenait la guerre étaient propres à inspirer de tristes réflexions et de vives inquiétudes. Cependant, des hommes que les faveurs de l'Empereur n'attachaient pas à sa personne paraissaient toujours pleins de confiance dans son étoile. L'armistice de Plesswitz fut conclu le 5 juin, et Siméon m'écrivit de Cassel, le 22 : « Sans doute nous avons « eu l'ennemi très près de nous et s'il n'est pas venu à Cassel « le jour de Pâques ou le lendemain, c'est qu'il a manqué de « hardiesse. Notre bonne étoile l'a retenu. C'est une belle vic« toire et au-dessus peut-être de celles de Lutzen et de Bautzen, « que l'armistice. Il prépare de nouveaux succès à l'Empereur « et j'y crois plus qu'à la paix. Les ennemis n'ont pas perdu « leur présomption et j'entends dire qu'ils font d'insolentes « propositions; nous verrons. Je voudrais bien que cette paix, « que je désire plus que je ne l'espère, me permît d'obtenir ma « retraite. Je suis tourmenté du besoin de revoir Paris, la Pro-

« vence et mes amis. Je voudrais n'avoir plus rien à faire et « jouir de deux ou trois ans de repos. Je voudrais aller vous « faire une visite à Marseille. »

La confiance de Siméon n'était rien auprès de celle de M. de Jouques. Je ne crois pas qu'il y eût dans tout l'Empire un préfet aussi ardent, aussi dévoué, aussi confiant. Il voulait bien me tenir au courant de ses opérations. Son pauvre département était écrasé, abîmé, et, pour comble de malheur, les armées françaises d'Espagne s'entassaient sur les frontières. N'importe, il fournissait gardes d'honneur, conscrits, gardes nationales et des réquisitions en denrées pour plus d'un million. Le préfet était accablé d'embarras, de travaux, mais il se louait du bon esprit de ses administrés. Il ne doutait pas surtout que les armes françaises ne reprissent bientôt tous leurs avantages. Il m'écrivait, le 2 juillet : « Les positions sont arrêtées, les troupes « postées et les divers corps se lient les uns aux autres. On a « même repoussé Wellington, et la jonction attendue d'un mo« ment à l'autre du duc d'Albuféra fera changer la face des « choses. Sans doute vous aurez reçu les nouvelles d'Espagne « avec toutes les exagérations que la malveillance ou les ter« reurs populaires ajoutent ordinairement. Vous pouvez être « assuré de l'exactitude de tout ce que je vous dis. Je pense « qu'avant quinze jours nous aurons repris la ligne de l'Ebre « et qu'il n'y aura ni Anglais, ni Portugais, ni insurgés entre « ce fleuve et les Pyrénées. »

« Nos nouvelles sont meilleures, m'écrivait-il le 23 juillet. La « présence du duc de Dalmatie, l'énergie, l'activité et l'ensemble « de ses mesures ont réorganisé l'armée et recréé son matériel « et sa discipline. Les troupes ont déjà en très grande partie « repassé les montagnes et débloqué Pampelune et Saint-Sébas« tien. L'armée du duc d'Albuféra, toujours intacte et toujours « formidable par la discipline, son habitude de vaincre, les « talents et le caractère de son général, paraît manœuvrer pour « établir ses communications ; les Anglais et les insurgés, « malgré la supériorité du nombre, ne pourraient tenir contre « les deux maréchaux agissant de concert. Nous sommes sans « crainte pour nos frontières, et nos vœux à présent vont plus

« loin que leur sûreté ; nous espérons une éclatante réparation « de l'affront fait à nos armes. »

Les événements ne justifièrent pas cette confiance et cette sécurité. Dans le nord, ils obligèrent Siméon à quitter Cassel. Mme Devaines m'écrivit : « Heureusement il est sauvé, il se « porte bien et s'occupe des moyens de nous revoir. Si cela « arrive, il prendra à peine le temps de m'embrasser pour « courir dans sa chère Provence où il sera enchanté de vous « trouver, car il vous aime beaucoup. »

Éloigné de la France pendant six ans et dévoré du besoin de la revoir ainsi que ses amis, Siméon ne respirait qu'après la retraite et le repos. Arrivé à Paris, il fut moins modeste et plus raisonnable. Il ne vint donc pas en Provence, il demanda à rentrer au Conseil d'État. S'il ne l'obtenait pas, il était décidé à reprendre son cabinet d'avocat, attendu qu'avant tout il fallait vivre et que sa fortune ne le lui permettait pas sans rien faire.

Moreau fut blessé à mort, le 26 août, devant Dresde. Mme Devaines m'écrivit, le 10 septembre : « Voilà une belle fin ! Jamais « on ne corrigera les hommes de l'ambition. Elle est bien « méprisable quand elle fait un traître d'un homme qu'on esti- « mait. »

Après la bataille de Leipzig (18-19 octobre) Mme Devaines m'écrivit : « C'est à présent que je vous plains. Votre position « me paraît la plus pénible à imaginer. Quelle année pour un « préfet que celle qui vient de se passer et sous quels auspices « s'ouvrira celle qui va commencer ! Vous savez déjà la convo- « cation du Corps législatif, car, comme on l'a dit au Sénat, il « faut de l'argent. En conséquence, on double l'impôt foncier, « sans parler du reste. Nous sommes dans la consternation, et « quel en sera le terme ? Mais, je vous le répète, une partie de « mes inquiétudes porte sur vous. Il est vraisemblable que « dans beaucoup de départements il faudra une armée pour « faire payer tous ceux qui ne le pourront pas, ou pour prendre « leur bien. Belle situation que celle de la France après vingt- « cinq ans de révolution et quatorze de ce gouvernement ! Et « quand on pense que c'est pour 50 millions qu'on a bouleversé ce « beau pays, on entre en rage contre ce Necker d'odieuse mémoire.

« Sa fille est à Londres, ce dont elle est fort affligée, car elle y est « peu goûtée; elle ne voit, ne désire, ne regrette que Paris, « comme si le Paris d'aujourd'hui ressemblait à Paris d'autrefois. « Chaque année, chaque mois, chaque semaine efface jusqu'au « souvenir de ce qu'il était. »

Mme Devaines revenait toujours à son idée fixe, sa haine de la Révolution, et en rétrécissait singulièrement les causes. Ses sollicitudes sur ma situation n'étaient que trop fondées; mais j'en avais qui me préoccupaient bien plus. Si, à la lecture du *29e Bulletin* de la campagne de Russie, j'avais pensé et dit que la France reculait de vingt ans, que ne devais-je pas craindre après la bataille de Leipzig? L'Empire chancelant, sur son déclin, c'était à mes yeux un grand malheur. Mais s'il succombait sous les efforts de la coalition des rois, que devenait la Révolution? Quel serait le sort de ceux qui l'avaient faite ou soutenue?

Mme Devaines n'était pas la seule à s'alarmer. Permon qui, malgré sa destitution, restait attaché au gouvernement et dans de bonnes relations avec moi, ne se dissimulait pas les dangers de la situation, mais il n'en désespérait pas. Il m'écrivit de Paris, le 25 octobre : « Vous devez avoir de sérieuses occupa- « tions en ce moment. Il y a ici beaucoup d'inquiétudes dans les « esprits et de stagnation dans les affaires. On attend les adresses « des grandes villes. L'Empereur ne cédera rien. Le sort des « armes décidera seul de cette grande querelle. On compte sur le « dévouement des Français et surtout sur celui des principaux « fonctionnaires dans les départements. Le vice-roi a rejeté avec « indignation les propositions brillantes des alliés. Sa noble con- « duite rend plus odieuse encore l'infâme conduite de Charles- « Jean. On craint pour l'Italie et les résultats de la défection de « la Bavière. »

La défection du général prussien d'York avait, en 1812, excité l'indignation publique; elle fut portée à son comble lorsque Bernadotte, prince royal de Suède, né Français, maréchal de France, prince de Pontecorvo par la grâce de l'Empereur, tourna ses armes contre elle. Cet événement fut le signal de nouvelles adresses; le préfet de la Seine, Chabrol, en donna

le premier l'exemple. Les villes d'Aix, d'Arles, de Tarascon, en envoyèrent. A Marseille, il y eut de l'hésitation à cause de la famille Clary. On répondait à ses partisans : « On l'insulte en « supposant qu'elle puisse balancer un instant entre Bernadotte « et l'Empereur, à qui elle doit son étonnante fortune. » Le conseil municipal délibéra une adresse. Le prince royal de Suède y était fort maltraité. On y ajoutait qu'aucun sacrifice ne coûterait aux Marseillais, que leur dévouement était absolu et leur fidélité inébranlable pour la personne sacrée de l'Empereur, son auguste épouse et le roi de Rome. Le conseil municipal nomma quatre députés pour porter l'adresse à l'Impératrice. C'étaient le maire Montgrand, MM. Bernadac, Séjourné et de Panisse, ce dernier au fond de l'âme bourbonnien. Le même jour qu'ils présentèrent leur adresse, le maire de Bordeaux en présenta aussi une de sa ville. On sait ce qui arriva quatre mois après. Ces représentants des villes de Paris, Bordeaux et Marseille, faussant leurs protestations de fidélité, vouèrent l'Empereur à l'exécration. Grande et mémorable leçon pour les princes qui prêtent quelque valeur aux adresses!

A Paris, la famille Clary se trouva blessée de la réprobation exprimée dans l'adresse de Marseille contre Bernadotte et s'agita pour obtenir des retranchements. Le maire Montgrand y aurait volontiers consenti s'il n'avait pas plus craint de déplaire à l'Empereur qu'à cette puissante famille.

Pendant le séjour du maire à Paris, il s'établit une correspondance entre lui et moi. Il me rendait compte des démarches de la députation, des affaires de la ville dont il s'occupait, des nouvelles politiques, de la physionomie de la capitale, de l'esprit public et de ses sollicitations pour obtenir la décoration de la Légion d'honneur, objet de ses vœux les plus ardents. Il l'obtint pour ses étrennes et revint à Marseille professant un dévouement sans restrictions à l'Empereur et une confiance sans bornes dans son génie.

Après les désastres de la campagne de Russie, les cohortes qui ne devaient pas quitter le sol de la France furent incorporées dans l'armée. Dès lors, surtout après la bataille de Leipzig, et lorsqu'il fut nécessaire de pourvoir à la défense de Paris, la

garde nationale et les conscriptions ne formèrent plus, pour ainsi dire, qu'une seule masse sur laquelle le gouvernement faisait indistinctement des levées.

Un décret du 17 décembre ordonna la formation de 457 cohortes de garde nationale et de 54 compagnies d'artillerie, au total 180 000 hommes, destinées à la garde des places fortes et à la police des villes ouvertes les plus considérables. On organisa à Marseille deux cohortes dites *urbaines,* fortes chacune de 600 hommes. Suivant les instructions ministérielles, elles furent composées de tout ce qu'il y avait de plus notable, de plûs riche. MM. de Panisse et Gavoty en furent nommés colonels. Ainsi, dans la crise la plus périlleuse, on enrégimentait les aristocraties nobiliaire et bourgeoise, une force en grande partie ennemie de la Révolution et de l'Empereur dont l'étoile avait pâli dans deux grands revers. Les cohortes urbaines de Marseille, bien habillées et armées, avaient une très bonne tenue, mais je ne m'y fiais pas. En cas d'agitation populaire, elles auraient protégé les personnes et les propriétés. Si l'ennemi se fût présenté, il était probable qu'elles l'auraient accueilli; il n'y avait rien de patriotique à en attendre. Voilà comment au déclin de l'Empire on pourvoyait à sa défense!

CHAPITRE XXIII

Pronostics de la chute de l'Empire. — Mauvais esprit des cohortes urbaines de Marseille. — Situation déplorable de l'autorité. — Masséna, gouverneur de la 8e division militaire. — Ganteaume, commissaire extraordinaire de l'Empereur. — Communications avec Paris interrompues. — Nouvelle officielle de la restauration des Bourbons le 14 avril. — Tumultes populaires. — Je donne ma démission; mon départ pour Paris. — Incidents du voyage; rencontre de l'Empereur.

Les catastrophes politiques ont leurs pronostics comme les orages et les tempêtes. Les maladies des États, comme celles des corps humains, ont des symptômes qui annoncent la guérison ou la mort. Au commencement de 1814, tout annonçait la décadence de l'Empire : la bataille de Leipzig où, pour la seconde fois en deux ans, la France semblait avoir épuisé ses derniers moyens de défense, la perte de toutes les conquêtes, l'irruption des ennemis sur le sol français dont, pendant vingt ans de guerre, ils avaient toujours été repoussés; un embarras, un malaise, une pénurie, une prostration dans toutes les branches de l'administration, dans tous les ressorts du pouvoir, la lassitude des Français, leur soumission passive à l'action du gouvernement et des autorités. Malgré tous ces symptômes, on croyait la dynastie napoléonienne inébranlable; on prévoyait une paix achetée par le sacrifice d'une partie des conquêtes; on ne pensait pas au retour des Bourbons, encore moins à la réduction de la France à ses anciennes limites. Tel était du moins l'état de l'opinion dans mon département et à Marseille, où des causes particulières à cette ville avaient plus qu'ailleurs froissé les intérêts et vivement aigri les esprits.

Soit calcul et réflexion, soit pressentiment, je prévoyais trois mois d'avance la chute de l'Empire. Servir une cause que je croyais perdue ou gravement compromise, c'était une triste situation. Je n'avais pas été si bien traité par l'Empereur que

je me crusse obligé de me sacrifier à sa mauvaise fortune. Le sentiment de son injustice envers moi et des calamités qu'il attirait sur le pays aurait bien pu m'inspirer de la froideur et la rendre excusable. Le devoir, l'honneur, l'attrait irrésistible pour moi d'une cause malheureuse, l'intérêt de la France, ne me permettaient pas d'hésiter. Après tout, au point où en étaient les choses, c'était la cause de la Révolution, c'était la mienne. Ce que l'Empire en avait épargné n'était-il pas menacé d'être entraîné dans sa ruine? Je ne doutais pas que ce ne fût le but de la coalition. Jusqu'au dernier moment, je fis donc ce qu'on appelle vulgairement contre mauvaise fortune bon cœur. Mon administration ne cessa pas d'être ferme et imperturbable. J'appliquai avec une confiance apparente dans leur succès les remèdes que prescrivait le gouvernement. A l'attitude calme et sereine du médecin, personne ne soupçonnait qu'il pût désespérer du malade.

J'étais convaincu que la chute de l'Empire produirait à Marseille une terrible secousse, une violente explosion. Les longues souffrances de cette ville, l'espérance d'un meilleur sort, la fougue du caractère provençal, d'autant plus violente qu'elle avait été longtemps comprimée, ne me permettaient pas de me faire illusion sur mes dangers personnels. L'exemple des braves gens qui s'étaient inutilement sacrifiés m'avait depuis longtemps guéri de l'héroïque résolution de mourir à mon poste, lorsque la cause que je servais serait perdue. Résolu de tenir bon jusqu'à la fin, j'étais déjà assez embarrassé de savoir comment j'échapperais au danger quand le moment fatal arriverait. Je m'occupai d'abord de sauver les personnes qui m'étaient chères des fureurs dans lesquelles elles pouvaient être enveloppées. Comme un général d'armée qui se prépare à la retraite, je me débarrassai de mes *impedimenta*, je fis filer mes bagages et j'attendis la bataille.

J'envoyai ma femme avec notre jeune nièce à Montpellier. Ce voyage, annoncé quelque temps d'avance sous prétexte de santé et de nos relations avec notre ami Duveyrier, premier président de la Cour impériale, n'éveilla aucun soupçon. Ensuite, j'appelai auprès de moi mon fils qui faisait son droit à

Aix, pour nous trouver réunis lorsqu'au moment critique il faudrait prendre un parti.

L'ennemi, supérieur en nombre, s'avançait de toutes parts. Au Midi, l'Anglais franchissait les Pyrénées et faisait des progrès malgré les manœuvres du maréchal Soult. A Lyon, le maréchal Augereau se défendait avec mollesse. En Champagne, par son activité, l'habileté et l'audace de ses mouvements, l'Empereur suppléait à l'infériorité de ses forces et obtenait de brillants succès; mais les armées étrangères se multipliaient, s'avançaient sur notre territoire et le ravageaient.

Je continuais les levées d'hommes; j'envoyais sur Lyon des bataillons de gardes nationales; je faisais travailler avec activité à leur équipement. La levée de la conscription de 1815 était terminée; 400 conscrits étaient partis; le département allait fournir 500 hommes au-dessus de son contingent. Des cohortes de gardes nationales sédentaires étaient partout organisées. Mais à quoi bon ces efforts de l'administration, ce dévouement des citoyens? C'était sous les murs de Paris, c'était dans cette ville qu'allaient se décider les destinées de l'Empire. Les événements marchaient avec une grande rapidité, et si la capitale tombait au pouvoir de l'ennemi, la France était conquise.

Dans une crise aussi imminente, le gouvernement eut encore recours au moyen usé des Adresses. Le ministre de l'Intérieur m'écrivit d'en faire voter à l'Impératrice par les cohortes urbaines. On tenait beaucoup à en avoir une de Marseille. J'étais allé à Aix pour affaires. Le maire Montgrand rassembla les officiers des cohortes et échoua complètement; elles refusèrent l'Adresse. Il en fut au désespoir et vint, à mon retour, me conter son chagrin. Passer condamnation, c'était d'un exemple funeste; reprendre cela en sous-ordre, c'était délicat et difficile. Le refus avait enhardi les officiers et ameuté l'opinion en leur faveur. On répandait que l'Adresse n'avait pas d'autre but que de faire partir les cohortes urbaines pour l'armée, et certes elles n'en avaient pas envie. Je dis au maire de convoquer les officiers à l'Hôtel de ville, de disposer pour eux des sièges et pour les autorités une estrade; car, outre qu'il n'imposait pas assez par son caractère, il avait eu le tort de tenir son assemblée

debout, et, dans le pêle-mêle, on l'avait bousculé et bafoué.

Au jour fixé, je me rendis à l'Hôtel de ville. J'entrai en séance avec les autorités. Les officiers prirent place sur des banquettes. J'exposai en peu de mots la situation des choses et la nécessité de manifester l'assentiment des citoyens aux efforts de l'Empereur pour maintenir l'indépendance nationale. Je rassurai chacun sur le bruit absurde qu'on avait répandu du départ des cohortes. J'annonçai que j'allais prendre la voix pour l'Adresse.

Je commençai l'appel par M. de Panisse, un des commandants et le plus récalcitrant. Il hésita, balbutia, et dit que dans les délibérations militaires on devait recueillir les voix en commençant par les plus bas grades. Je répondis que les officiers des cohortes n'étaient pas militaires, qu'ils étaient des gardes nationaux, des citoyens armés pour la sûreté de leurs propres foyers, et qu'il ne s'agissait pas même de service.

M. de Panisse voulut continuer à argumenter sur cette question de forme. Alors je lui dis d'une voix animée et avec un ton d'autorité : « Monsieur, voulez-vous être Prussien, Autri-« chien, Russe, Anglais ou Français? Oui ou non, voilà toute la « question. Vous êtes libre, choisissez! »

Étourdi de cette apostrophe, il répondit : « Eh bien, mon-« sieur, puisque vous le prenez sur ce ton-là, je vote pour « l'Adresse. » Ce fut une affaire décidée, le vote fut unanime. « Messieurs, dis-je ensuite, passez maintenant dans la pièce « voisine et veuillez vous-mêmes la rédiger et signer. Nous « l'attendons ici. »

Ils la rédigèrent, la signèrent, la rapportèrent. On en fit lecture; elle était pâle, insignifiante. C'était encore beaucoup de l'avoir obtenue; je l'emportai.

Une foule de citoyens entouraient l'Hôtel de ville attendant le résultat. Les officiers leur avaient promis qu'ils tiendraient bon; on les accusa de lâcheté, on entra en fureur contre eux. Malgré son mécontentement, la foule, lorsque je la traversai pour me retirer, semblait me féliciter au contraire d'avoir réussi dans ce tour de force; réellement, c'en était un. Voilà pourtant à quelle extrémité l'autorité se trouvait réduite!

Les levées d'hommes ne se faisaient pas sans beaucoup de

peine; cependant on obéissait encore. Un événement très fâcheux me donna à penser. La brigade de Martigues, composée de cinq gendarmes à pied, conduisait à Marseille un ancien déserteur arrêté dans la commune de Châteauneuf. Elle fut, en plein jour, assaillie dans un ravin d'une décharge de mousqueterie par des hommes embusqués. Quatre gendarmes tombèrent morts sur la place, un seul put fuir et le déserteur fut délivré. Il y avait du monde dans la campagne; aucun témoin ne voulut désigner les assassins. J'envoyai en garnison dans la commune un faible détachement de la compagnie de réserve. On parvint à découvrir et à arrêter les coupables au nombre d'une douzaine, tous pères de famille; ils furent livrés aux tribunaux. La Restauration les trouva encore en prison et les mit en liberté.

Les esprits flottaient entre la crainte et l'espérance. Les bulletins officiels, les nouvelles à la main étaient attendus avec la plus vive impatience. On apprit la reddition de Bordeaux aux Anglais et la défection du maire Lynch, que l'Empereur avait comblé de distinctions, et qui, le 1er mars encore, en remettant des drapeaux aux cohortes urbaines, avait juré de marcher à leur tête contre les ennemis de la patrie.

Mes communications avec le gouvernement devenaient de jour en jour plus rares et plus difficiles. Je finis par en être tout à fait privé et abandonné à moi-même. Toutes les parties de l'administration étaient dans l'état le plus pénible, les caisses publiques à peu près vides, les rentrées interrompues et les services civils en souffrance depuis plusieurs mois. Les entrepreneurs des services militaires refusaient tout crédit; on soutenait les plus urgents par des réquisitions. A Marseille, on fraudait hardiment l'octroi et les droits réunis. Trois ou quatre cents conscrits réfractaires ou déserteurs de divers départements étaient réunis dans la montagne du Luberon, dans le département de Vaucluse, s'y livraient au brigandage, ainsi que dans celui des Bouches-du-Rhône, pillaient les caisses des percepteurs et leur donnaient quittance *au nom du Roi*. Pour comble d'embarras, il m'arriva successivement dix mille prisonniers de guerre de toutes les nations, la plupart Espagnols, que l'on

avait fait refluer de l'intérieur. Pacifiques dans les temps ordinaires, ces hôtes étaient audacieux, difficiles à contenir; c'était une armée ennemie campée au milieu de nous. On les entassa dans le lazaret. On avait beaucoup de peine à les nourrir; ils étaient exigeants et menaçaient de se soulever. Ils étaient excités sous main par les royalistes, aveuglés par la passion au point de ne pas voir que, si cette soldatesque avait rompu ses fers, ils en auraient été les premières victimes. On n'avait à lui opposer que les cohortes urbaines, sur lesquelles on ne pouvait pas compter, et la force morale. Le danger devint si imminent qu'il fallut faire braquer du canon aux portes du lazaret et signifier aux officiers qu'au premier mouvement de révolte on ferait feu.

Un comité royaliste s'assemblait à Marseille; j'en connaissais les membres et je les faisais surveiller. Ils n'étaient pas gens à agir ouvertement. Ils mettaient en circulation des proclamations vraies ou fausses des Bourbons et de mauvaises nouvelles. Mon autorité ne se soutenait plus que par l'habitude où l'on était d'obéir : au moindre choc, le ressort allait se détendre tout à fait. Il me fallait donc fermer les yeux sur bien des choses, car avec de la sévérité j'aurais infailliblement accéléré le dénouement de la crise. Citoyens, fonctionnaires, la plupart ne le croyaient pas si prochain. J'évitais tout ce qui aurait pu ébranler leur confiance. Le maréchal Masséna voyait les choses du même œil que moi. En 1813, il était venu en Provence pour raison de santé avec le titre de gouverneur de la 8e division militaire; il était très souffrant et il habitait la campagne près de Toulon. J'étais allé le voir et nous avions causé avec confiance de la situation des affaires qui n'était pas encore aussi désespérée. Il n'aimait pas l'Empereur, mais il était attaché à la Révolution, à la gloire et à la grandeur de la France. Comme moi, il voyait tout menacé; ce n'était plus qu'un rêve brillant prêt à s'évanouir. Il n'avait pas confiance dans la guerre, il ne croyait pas à une paix honorable. Cela, disait-il en termes énergiques, sentait très mauvais et s'en allait de toutes parts; et comme nous n'y pouvions rien ni l'un ni l'autre, nous finissions par nous abandonner au destin.

Je lui écrivis le premier jour de l'an; il me répondit : « Mon « cher comte, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'amitié de « m'écrire pour me souhaiter une bonne année. Croyez, mon « ami, que je fais des vœux bien sincères pour vous et pour « tout ce qui vous est cher. Ne doutez jamais du sincère atta- « chement que je vous ai voué. Recevez les nouvelles assurances « de ma vieille amitié. »

L'Empereur envoya des commissaires extraordinaires dans les départements. Loin d'être d'aucun secours, cette mesure fut nuisible. Ces missionnaires, la plupart sénateurs, énervés par leur servilité, corrompus par l'argent et les honneurs, mesurèrent encore mieux hors de Paris l'abîme ouvert devant l'Empire. Les plus honnêtes évitaient de se compromettre avec le parti royaliste; les plus déhontés se jetèrent en secret dans ses bras. Envoyés pour renforcer l'administration locale, ils la gênèrent ou l'affaiblirent.

L'amiral Ganteaume était commissaire extraordinaire dans la 8e division militaire. Estimé par ses compatriotes, il aurait pu servir utilement, si la situation n'avait pas été au-dessus des forces humaines; il se conduisit avec honneur et dévouement. La guerre était la principale affaire, et l'argent, le premier besoin. Pour trouver les moyens de pourvoir aux différents services, il réunissait en conseil les receveurs généraux, les payeurs; il donnait en vain ordre sur ordre; les comptables se retranchaient dans les règles de la comptabilité et les instructions du Trésor. Poussés dans leurs derniers retranchements et menacés d'exécution militaire, ils disaient que leurs caisses étaient vides. Il est vrai que les recouvrements étaient en souffrance; mais, inquiets de l'avenir, la plupart des comptables mettaient de côté les fonds pour se couvrir de leurs avances et de leur cautionnement. Des vérifications auraient exigé beaucoup plus de temps qu'on n'en avait encore à vivre. L'amiral eut l'idée de faire un emprunt au commerce, au commerce ruiné, mécontent, exaspéré. Il réunit les principaux négociants de Marseille; ils furent insensibles à ses sollicitudes patriotiques, il échoua complètement. Je le lui avais prédit.

Depuis huit jours, nous étions sans nouvelles de Paris, Lyon

était occupé par l'ennemi, toute communication était interceptée. On se figurerait difficilement nos angoisses. Depuis huit jours, l'ennemi était entré dans Paris, et nous l'ignorions. Je n'en reçus la nouvelle que dans la nuit du 8 au 9 avril par Pougeard du Limbert, préfet de l'Allier, chargé par le ministre secrétaire d'État de la transmettre aux préfets du Midi. A sa lettre, qui avait fait un long détour, était joint un *Bulletin* de l'armée destiné à être inséré dans le *Moniteur* du 31 mars, et qui contenait le récit d'avantages remportés par l'Empereur vers Saint-Dizier. On y disait qu'ayant appris, pendant qu'il obtenait ces succès, qu'un corps ennemi se portait sur la capitale, l'Empereur était retourné à marches forcées pour la défendre; qu'il n'était arrivé que le 31 à Fontainebleau, où il avait su que l'ennemi était entré à Paris; mais qu'on ne devait point s'alarmer de l'occupation de cette ville, que l'ennemi ne pourrait pas y tenir.

Ne pas s'alarmer! C'était facile à dire. L'ennemi dans Paris! Pour mon compte, je ne doutai plus que ce n'en fût fait de l'Empire. Probablement, je n'étais pas le seul de cette opinion; mais on ne le disait pas, on affectait toujours de la confiance, et bien des gens en avaient encore dans la fortune de l'Empereur.

Quelques jours après, je reçus aussi par une voie détournée une lettre de Montalivet, ministre et secrétaire d'État de la Régence, avec une proclamation de l'Impératrice datée de Blois, qui défendait d'obéir à tout acte émané d'une ville qui serait au pouvoir de l'ennemi. Elle invoquait l'attachement des Français, etc.

Mossy, imprimeur de la préfecture et adjoint du maire, était chez moi lorsque je reçus la proclamation. Pour ne pas perdre de temps, je la lui remis avec un considérant de ma façon pour l'imprimer de suite et la faire afficher revêtue d'un simple visa de la mairie. Le maire Montgrand accourut chez moi et se plaignit amèrement de ce que je lui avais ôté cette occasion de prouver son dévouement à l'Empereur. Je lui répondis en riant que l'Empereur ne s'en fâcherait pas; que, du reste, il pouvait porter son considérant à l'imprimerie, ce qu'il fit; il fut imprimé

avec la proclamation. Le plus grand nombre des fonctionnaires publics était fidèle ; à mesure qu'on approchait du dénouement, quelques-uns faiblirent, aucun ne se rendit coupable de trahison.

Nous restâmes encore plusieurs jours sans nouvelles de ce qui se passait à Paris, à Fontainebleau, à Blois, en France. Il en circulait secrètement de toutes les couleurs et toutes plus déplorables les unes que les autres. Partout régnaient une sombre inquiétude, un morne silence. Les royalistes cachaient leur joie ; les mécontents, leur espérance. Ils craignaient qu'un retour de la fortune, un miracle ne rétablit les affaires de l'Empereur. On parlait tout bas de son abdication en faveur du roi de Rome, de l'appui de l'Autriche. Le retour des Bourbons! on ne le croyait pas possible. Prévoyant que nos incertitudes allaient bientôt cesser, je m'occupai de mes dernières dispositions pour être prêt à faire ma retraite.

Sans hésiter, j'avais pris mon parti. Une voix secrète me criait : « Quand tu pourrais te résoudre à crier aujourd'hui : « *Vive le Roi!* après avoir crié pendant vingt ans : *Vive la République! Vive l'Empereur!* de quoi te servirait ta subite conversion! N'as-tu pas été membre de cette Convention qui a « aboli la royauté et condamné le roi? Si tu pouvais un seul « instant l'oublier, crois-tu que les Bourbons ne s'en souviendront pas? Après les avoir proscrits, de quel front oserais-tu « les servir? Espères-tu un pardon? Veux-tu l'accepter? Peux-tu y croire? Ne vois-tu pas la réaction contre-révolutionnaire « marcher à la suite de la Restauration? Une barrière insurmontable s'élève entre elle et toi. Ne lutte point contre la fortune, « ton destin s'accomplit, sache le supporter avec courage et « dignité! »

Le 13, je reçus une lettre de Descorches, préfet de la Drôme. Il me mandait que dans l'état-major du maréchal Augereau il circulait que le Sénat avait prononcé la déchéance de l'Empereur et rappelé Louis XVIII; que Napoléon se retirait à l'île d'Elbe. Des bulletins à la main donnèrent quelque publicité à cette nouvelle; elle trouvait encore beaucoup d'incrédules.

Le 14 au matin, Rostan, archiviste de la préfecture, royaliste, honnête homme, vint pour me présenter un individu qui avait

à me faire une révélation importante. On avait formé à Aix le complot d'enlever mon fils qui y faisait son droit, de le tenir en chartre privée et de le tuer si, dans vingt-quatre heures, je ne faisais pas mettre en liberté les prévenus de l'assassinat des gendarmes de Martigues. Ayant depuis plusieurs jours rappelé mon fils auprès de moi, cette révélation était sans objet.

Ce même jour avait été fixé par l'amiral Ganteaume pour passer une revue des cohortes urbaines de Marseille. J'y assistai, ainsi que toutes les autorités. Cette troupe, d'une belle tenue, avait un aspect sombre et menaçant. Il en sortit quelques murmures contre les droits réunis et l'octroi. Deux ou trois heures avant une explosion qu'allait amener la nouvelle de la Restauration des Bourbons, ces impôts étaient la plus grave préoccupation de la bourgeoisie marseillaise; elle ne portait pas plus haut ses attaques. Le directeur des droits réunis, menacé, craignant d'être jugulé, avait été d'avis de faire des concessions au peuple. Le maire, n'ayant pas la même inquiétude, et à cheval sur la loi, avait opiné pour maintenir la perception par la force. L'amiral fit une allocution aux cohortes, les félicita sur leur zèle et leur bon esprit, et les invita à continuer de maintenir l'exécution des lois et le bon ordre. Puis, tout à coup, frappé sans doute des mauvaises dispositions des cohortes à la fin de son allocution, il lui échappa ces paroles : « J'emploierai les « pouvoirs qui me sont confiés pour abolir des droits odieux « au peuple. » Les fonctionnaires, stupéfaits, se regardèrent entre eux. Les cohortes défilèrent en criant à tue-tête : *A bas les droits réunis et l'octroi! Vive l'amiral! Vive le commissaire extraordinaire!* Les fonctionnaires retournèrent chez eux l'oreille basse. Je dis à Gauteaume : « Amiral, il ne nous reste plus qu'à « plier bagage; tirez-vous de là comme vous pourrez. » De suite, la contrebande du vin se fit ouvertement sans que personne pensât à l'empêcher. Dès ce moment, il n'y eut plus d'autorité.

A trois heures après midi, je reçus par estafette une dépêche de Dupeloux, sous-préfet d'Aix. Le courrier de Paris venait d'y arriver. Il apportait les journaux, le *Moniteur* contenant le détail des événements depuis le 31 mars, la déchéance de l'Empereur,

le rappel des Bourbons, enfin la Restauration complète. Les habitants d'Aix avaient arboré la cocarde blanche et parcouraient les rues en criant : *Vive le Roi!* Le sous-préfet me demandait ce qu'il devait faire. Je lui répondis sur-le-champ : « Dans une « situation aussi grave, chaque fonctionnaire n'a de conseil à « prendre que de soi-même. »

De suite, je convoquai les principaux fonctionnaires chez le commissaire extraordinaire et je m'y rendis. Il était logé dans la maison du général Dumuy, séparée de la préfecture par une rue seulement. Le général Dejean, commandant de la place, M. de Vandœuvre, commissaire général de police, M. Jordan, secrétaire général de la préfecture, s'y trouvèrent bientôt réunis. Je leur communiquai la dépêche du sous-préfet d'Aix. On peut se figurer leur consternation et leur embarras, les *si*, les *mais*, les doutes, les questions. La nouvelle était-elle bien vraie? Était-elle probable? L'ennemi, un parti, ne pouvaient-ils pas l'avoir supposée? Pendant qu'on se perdait en conjectures, des émissaires étaient arrivés d'Aix. Tout Marseille était en rumeur, toute la population se répandait dans les rues et se portait au-devant du courrier. Je dis que je ne doutais pas de la nouvelle, que le mouvement qui se manifestait ne laisserait pas à l'autorité un quart d'heure de liberté et l'entraînerait; qu'elle n'avait donc qu'à se préparer au choc violent du peuple quand il rentrerait dans la ville avec le courrier. Comme je paraissais m'isoler, l'amiral me demanda vivement mon opinion sur ce qu'il y avait à faire. Je lui répondis froidement : « Des raisons personnelles, des raisons majeures de sentiment, « de conscience et d'honneur me font une loi de rester passif « et de m'effacer entièrement d'une scène où toutes les conve- « nances me défendent de figurer. Amiral, je vous donne ma « démission. »

Les hommes lents à se décider s'effraient facilement pour celui qui prend de suite un parti tranché. Ils ont toujours à la main des moyens termes qui aggravent la difficulté en la reculant. Soit par politesse, soit par intérêt pour moi, on combattait ma résolution et on me suggérait des expédients qui me donneraient le temps de la réflexion.

« Eh! messieurs, leur dis-je, croyez-vous que lorsque, bat-
« tant ou battu, on a traversé les orages des révolutions, on ait
« besoin de ménagements ou qu'on accepte de la pitié? Amiral,
« vous avez connu les tempêtes; celle-ci sera violente, il n'est
« pas en mon pouvoir de la conjurer. Tous les éléments sont
« contre moi; le gouvernail est à vous. » Il ne le prit pas, personne ne le prit. La tourmente s'approchait, rien ne pouvait l'arrêter; à cinq heures, elle éclata.

On entendit un sourd mugissement semblable à celui que fait le vent qui pousse le nuage porteur de la foudre. C'étaient ces milliers d'individus qui rentraient dans la ville avec le courrier de Paris, dont la voiture était couverte de branches d'olivier. Ils avaient des cocardes blanches; l'air retentissait des cris de : *Vive le Roi!* C'étaient des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants de toutes les classes. C'était de la joie, de l'ivresse, de la fureur. Cette masse entraînant tout sur son passage arriva à la préfecture. Le nuage creva. Les gens de service eurent le temps de fermer la porte. On essaya de la forcer et d'escalader les murs; on désarma le poste, on brisa la guérite. Au milieu des vociférations, on distinguait ces cris à mon adresse : *Proclame donc les Bourbons! Viens donc faire de la conscription!*

Séparés de cette scène seulement par une rue et le jardin de la préfecture, nous en étions assourdis et presque témoins. Mes compagnons craignaient non sans raison que le peuple ne vînt me trouver au milieu d'eux, ne me fît un mauvais parti et ne les confondît dans sa rage. Il en vint un détachement devant la maison. Il avait à sa tête de ces hommes épouvantables, instruments de tous les partis, qui, l'œil hagard, la bouche écumante, la chemise retroussée jusqu'à l'épaule, ne respiraient que le pillage et le sang. D'un ton qui aurait rendu l'hésitation dangereuse, ils appelaient l'amiral et le général Dumuy. Ils descendirent et se présentèrent à la porte de la rue. L'amiral voulut leur parler, ils l'interrompirent brusquement, lui portèrent le poing au visage et lui crièrent : *Trou de Diou! Crida vive lou rè!* L'amiral ne se le fit pas dire deux fois; il cria et ils défilèrent. En revenant auprès de nous, il en était encore pâle et tremblant de colère. « Ces b... là, dit-il, ont les yeux hors de la tête; ils

« n'ont rien voulu entendre et m'ont forcé de crier : *Vive le* « *Roi!* Si je n'avais dit comme eux, je ne sais pas ce qu'ils « m'auraient fait. »

Le gros de la foule était toujours devant la préfecture, occupé à en faire le siège. Quelques bons citoyens, croyant que j'y étais, ou voulant prévenir le pillage d'un établissement qui appartenait à la commune, firent circuler le bruit que j'étais parti pour Toulon, proposèrent d'aller renverser les bustes de l'Empereur, crièrent : *A la Colonne Bonaparte!* et se mirent en marche ; tout le monde suivit. Jusque-là le maire n'avait pas paru. Chemin faisant, le peuple passa devant sa maison et l'interpella. Il agita un mouchoir blanc et foula aux pieds l'étoile de la Légion d'honneur, cette décoration qui, trois mois auparavant, l'avait comblé de bonheur. Le peuple renversa de la colonne le buste de Bonaparte, dévasta les plantations sur la montagne de ce nom, brisa le buste de l'Empereur à la façade de l'Hôtel de ville et détruisit les insignes de l'Empire. A la nuit la ville fut spontanément illuminée, des feux furent allumés sur les places. Le peuple en tumulte, mais moins menaçant, continua à parcourir les rues.

Dès que le calme fut rétabli autour de la préfecture dont les cohortes urbaines avaient pris la garde, les autorités réunies chez le commissaire extraordinaire commencèrent à respirer. On lut dans les numéros du *Moniteur* apportés par le courrier les détails de la Restauration opérée à Paris. Je communiquai deux lettres circulaires du gouvernement provisoire aux préfets, relatives au recouvrement des contributions et au licenciement des gardes nationales levées pour l'armée.

On revenait toujours à ces questions : Les nouvelles ne pouvaient-elles pas être controuvées et répandues par l'ennemi pour diviser et désorganiser la France? Le Sénat ne pouvait-il pas avoir été forcé par l'ennemi? L'Empereur ne pouvait-il pas se maintenir avec son armée? L'Impératrice, Régente de l'Empire, n'avait-elle pas défendu d'obéir aux actes émanés d'une ville occupée par l'ennemi? Enfin, sur la foi d'un journal, sans aucune communication officielle, pouvait-on proclamer la déchéance de l'Empereur et la restauration des Bourbons? On

trouvait cette mesure bien hardie ; personne ne paraissait pressé d'en prendre l'initiative. On était d'avis d'attendre le courrier du lendemain. Le secrétaire général Jordan dit dogmatiquement : « Il ne convient pas que l'autorité agisse avec légèreté « et précipitation. Si elle doit tomber, il faut du moins que ce « soit avec grâce et comme un athlète vaincu. »

Si les fonctionnaires étaient embarrassés pour prendre un parti, ils l'étaient encore plus de moi. Ils craignaient que ma présence ne les compromît et ne les exposât à quelque fâcheux accident. Puisque j'avais abdiqué mes fonctions, ils désiraient que je vidâsse le terrain. C'était bien mon intention, je ne demandais pas mieux, mais je ne le témoignais pas. J'attendais à part moi le moment où je jugerais pouvoir me retirer avec le moins de risque, car, dans l'état de fermentation des esprits, un mouvement intempestif pouvait m'être très fatal. Les fonctionnaires le sentaient bien, ils ne me voulaient pas de mal, mais ils se préoccupaient plus d'eux que de moi et ne savaient comment s'y prendre. Ganteaume aborda enfin la question et, en sa qualité de commissaire extraordinaire, m'offrit obligeamment de me donner une mission auprès du maréchal Masséna à Toulon. Affectant un grand calme, je n'acceptais ni ne refusais, lorsque le maire, qu'on n'avait pas vu de toute la soirée, entra, pâle, défait, effaré, et rendit compte de tout ce qui s'était passé dans la ville. Interpellé par Ganteaume sur ce qu'il pensait de ma présence à Marseille, il déclara qu'on ne pouvait pas répondre des événements, si j'y restais. Alors Ganteaume, avec un ton d'autorité, me dit : « Eh bien, monsieur, comme commissaire « extraordinaire de l'Empereur, pour votre sûreté et pour la « nôtre, je vous ordonne de partir pour Toulon. » J'aurais pu chicaner sur son titre, puisque l'Empereur ne régnait plus ; je lui répondis que j'étais prêt. Sur-le-champ, il dicta son ordre au secrétaire général Jordan et le signa. Je le pris et je sortis, en annonçant que j'allais me rendre auprès du maréchal Masséna. On parut soulagé d'un grand fardeau et s'inquiéter fort peu de ce que j'allais devenir.

Me voilà donc, à dix heures du soir, dans la rue, sur le pavé, avec mon fils et mon secrétaire particulier, sans le sou, n'ayant

pas mangé depuis douze heures et ne sachant où donner de la tête. Avant de s'aventurer, il fallait se recorder un peu et faire un plan de campagne. Nous allâmes prendre pied dans une maison inhabitée, située dans un quartier retiré, dont mon secrétaire avait la clé. Un couple d'amis sûrs vint m'y trouver. Suivant eux, on avait beaucoup exagéré l'irritation du peuple contre moi. Il ne s'était porté à la préfecture que pour me faire proclamer les Bourbons et arborer le drapeau blanc. Si je l'avais fait, il m'aurait porté aux nues. Je pouvais encore tout réparer en publiant le lendemain par une proclamation la déchéance de l'Empereur et le rétablissement des Bourbons. On m'avait tendu un piège pour se débarrasser de moi et se faire auprès du nouveau gouvernement un mérite que je ne devais pas laisser à d'autres. On me conjurait donc de rester et de rentrer à la préfecture. Je répétai à mes amis ce que je m'étais dit à moi-même pour justifier ma retraite. « Vous ne connaissez pas, « leur dis-je, le peuple à qui nous avons affaire, ni la marche des « révolutions. En supposant qu'il m'applaudît demain pour « avoir proclamé les Bourbons, le surlendemain il me jetterait « de la boue. Les royalistes me conspueraient et ils auraient « raison. Le gouvernement royal me révoquerait dans huit jours; « j'en serais pour la honte. Il n'y a pas un moment à perdre. « Dans la confusion et les dangers dont j'ai été entouré pendant « six heures, je suis étonné qu'il ne se soit pas trouvé dans la « maison du général quelque misérable qui m'ait trahi. Il faut « qu'avant le jour je sois loin de Marseille et, après demain, « hors du département. »

J'avais dit à la réunion des fonctionnaires que, conformément à l'ordre de l'amiral, j'allais à Toulon près du maréchal Masséna. Comme j'étais bien sûr que cela se saurait, c'était pour donner le change. Je n'avais nulle envie d'aller m'enfourner dans ce port, où la réaction royaliste n'aurait pas manqué de me poursuivre et m'aurait facilement atteint. Mon intention était au contraire de sortir de la Provence et de gagner au large; j'avais à choisir entre la route d'Avignon et celle d'Arles. Je me décidai pour celle-ci parce qu'elle était moins fréquentée. J'avais à la préfecture voitures et chevaux, je n'avais pas la

moindre confiance dans la garde urbaine qui y était de service, et j'avais trop de fierté pour me mettre, moi fugitif, sous la protection des citoyens d'une ville où j'avais commandé pendant dix ans. Nous prîmes quelque argent et des souliers de chasse. A minuit je me mis en route, à pied, avec mon fils, mon secrétaire particulier et mon ami Gorsse, ingénieur en chef. On ne voyait plus que des restes de feux brûler sur les places, d'illuminations qui s'éteignaient, et quelques petits groupes d'habitants qui causaient paisiblement. Nous prîmes des rues détournées, nous gagnâmes la porte d'Aix. A Arrenc, je dis à mes compagnons : « Allons, courage ! C'est beaucoup que d'être sortis de la « ville. Espérons que la fortune ne nous abandonnera pas. »

Arrivé à la Viste, je m'arrêtai un moment, je me retournai involontairement et je portai un dernier regard vers Marseille. J'aperçus un échange de fusées entre la côte et la mer. Tandis que les fonctionnaires dormaient sans avoir pris de parti, les Marseillais correspondaient avec les croisières anglaises et appelaient l'ennemi dans leur port. Je me félicitai de n'être pas resté pour être témoin du pendant de Toulon en 1793. J'appris ensuite que, le 15 au matin, l'autorité municipale était allée chercher les Anglais, et qu'on les avait reçus et promenés en triomphe.

Après avoir fait quatre lieues, le jour parut : nouvel embarras. Gorsse et moi nous étions connus partout. Il était impossible de voyager à travers champs et d'éviter tous les villages. Depuis plusieurs mois, ma santé délabrée ne me permettait pas de faire à pied, dans vingt-quatre heures, comme je le voulais, environ trente lieues. Je me décidai à louer de distance en distance un *charretton* à un cheval, petite charrette couverte d'une toile. Enfin, après avoir été reconnus non sans quelque danger, après nous être égarés, embourbés, avoir versé, harassés et moulus, nous arrivâmes, le 16, au point du jour, aux portes d'Arles. Il fallait traverser la ville pour passer le Rhône sur le pont de bateaux. Il y eut des avis pour aller d'abord sonder le terrain. J'insistai pour payer d'audace et profiter du crépuscule; nous entrâmes. Les rues étaient jonchées de glorieux trophées, des registres des droits réunis et de l'octroi que le peuple avait déchirés. Nous ne rencontrâmes que deux ou trois

ouvriers qui allaient aux champs, nous arrivâmes au pont au moment où on l'ouvrait; nous payâmes le péage; nous voilà sur la rive droite du Rhône et en un instant à Fourques, dans le département du Gard.

Après nous être rafraîchis, nous prîmes un charretton pour aller à Nîmes. En approchant de cette ville, nous rencontrâmes des gens de la campagne qui en revenaient; ils avaient à leurs chapeaux des cocardes blanches larges comme la lune. Notre voiturier arrêta un homme de sa connaissance pour avoir des nouvelles. Il y eut entre eux ce petit colloque :

« — Bonjour, Pierre, tu viens de Nîmes; qu'y a-t-il de « nouveau?

« — Ah! hier on a arboré le drapeau blanc et proclamé « Louis XVIII; il y a eu illumination générale.

« — Et le préfet?

« — Il a mis tout en train. Le soir, au spectacle, il a été applaudi.

« — Ah! j'espère qu'à l'heure qu'il est on aura fait joliment danser celui de Marseille... Si je le tenais... »

Dans ce moment, je touchais à ce drôle-là. J'eus une grande démangeaison de lui asséner un coup de poing. Je me contentai d'en faire le signe. Mes compagnons et moi, nous nous regardâmes en riant. Notre voiturier était bien loin de soupçonner que je fusse si près de lui; il nous prenait pour de pauvres rats de cave à qui on avait donné la chasse.

A Nîmes, nous trouvâmes toute la population dans les rues, sur les places. On ne rencontrait que des gardes nationales, tambours, cocardes, drapeaux blancs. Au milieu de ce tumulte, on remarquait sur certains visages une joie féroce et menaçante, sur d'autres l'anxiété et la stupeur. Tout se préparait pour les scènes d'horreur qui éclatèrent quelque temps après.

Être heureusement sorti des Bouches-du-Rhône et arrivé à Nîmes, ce n'était pas tout. J'avais hâte de quitter ce Midi à passions si brûlantes et de me rendre dans l'atmosphère plus tempérée de Paris. En attendant que je m'en procurasse les moyens, je ne voulais pas rester à l'auberge, me montrer, être reconnu. Il me fallait un asile. Gorsse s'était flatté que j'en trouverais un

sûr chez son collègue Grandgent. Nous allâmes ensemble chez lui, il était absent. Sa femme nous reçut. Heureusement, avant que Gorsse m'eût nommé, la bonne dame mit la conversation sur les événements, demanda des nouvelles de ce qui s'était passé à Marseille, et ne montra pas à mon égard des dispositions plus bienveillantes que notre voiturier. Nous nous empressâmes de sortir de ce guêpier. Je pensai à M. Bruguière, ancien négociant à Marseille, protestant, et qui avait établi à Nîmes un cabinet d'affaires pour les matières commerciales. Je l'avais beaucoup connu ; son obligeance et sa loyauté m'inspiraient toute confiance, je m'acheminais chez lui ; il me reçut avec la plus parfaite cordialité. Il me dit que dans l'état d'effervescence des esprits, pour ma plus grande sûreté et la sienne, il fallait le plus profond secret ; qu'il ne parlerait pas de moi-même à sa famille ; qu'il me ferait passer pour un négociant en faillite qui ne voulait pas être reconnu. Il me céda son propre lit, me combla de soins et d'attentions, me procura une voiture et divers objets dont j'avais besoin. Il me fallait un passeport. J'en adressai la demande au préfet, M. Rolland de Villarceaux ; il vint lui-même me l'apporter.

Je partis de Nîmes avec mon fils, et nos deux compagnons de voyage retournèrent à Marseille. En faisant route pour Paris nous étions obligés, sous peine d'être insultés, de prendre alternativement la cocarde blanche ou la cocarde tricolore, suivant que nous passions dans des pays occupés par l'ennemi ou par des troupes nationales. Les postillons nous prévenaient d'avance pour la cocarde blanche ; un morceau de papier faisait l'affaire. C'était pour nous un spectacle bien nouveau et un grand saignement de cœur de voir sur le sol de la patrie l'étranger viser notre passeport et commander en maître. Il nous était impossible de dissimuler notre affliction. Elle ne manquait pas d'échos, car l'enthousiasme royal ne dépassait pas le Languedoc. Depuis le Dauphiné jusqu'aux portes de Paris, ce n'était que tristesse, murmures, imprécations.

Le 21 avril, à minuit, nous fûmes obligés de nous arrêter à Nevers, où l'Empereur était couché ; tous les chevaux étaient retenus pour lui. Napoléon et moi, nous étions tombés tous les

deux, l'Empereur à la vérité de beaucoup plus haut que moi. Lui, Empereur proscrit, escorté, gardé par la police européenne; moi, malheureux voyageur obscur mais en liberté. Comparant nos destinées, je me trouvais moins malheureux que lui; j'étais vivement touché de cette grande infortune qui reposait à côté de moi. Je fus tenté d'aller voir l'Empereur avant son départ. Je ne pus m'y décider. Que lui dire? Quel intérêt aurait eu pour lui ma visite?

Le 22 au matin, l'Empereur se remit en route avec les commissaires des puissances, escorté par des chasseurs de sa garde. Il passa devant mon auberge; j'étais à la porte, je le vis dans sa voiture. Les citoyens criaient : *Vive l'Empereur!* Il avait l'air sérieux, même sévère, et ne paraissait regarder personne. Je fus bien persuadé que je l'avais vu pour la dernière fois.

Le 15 avril, tandis que je gagnais péniblement le Languedoc, des royalistes marseillais, apprenant que j'étais parti la nuit, et croyant que c'était pour Toulon, y dépêchèrent quelques sicaires pour me faire un mauvais parti. Un de mes amis s'y rendit aussi pour me prévenir de ce qui se tramait contre moi. Personne ne put dans cette ville leur donner de mes nouvelles. Ils me crurent caché à la campagne du maréchal Masséna et me guettèrent jusqu'à ce qu'on leur eût écrit de Marseille que j'avais été vu sur la route d'Arles et que j'avais trompé l'espion.

On sait comment les Provençaux traitèrent l'Empereur lorsqu'il traversa le département des Bouches-du-Rhône. Je ne doutai pas que le parti royaliste n'eût préparé son assassinat et que le coup ne fût parti de Paris. Après y avoir échappé, comme par miracle, à Orgon et à la Calade, il ne l'évita à Aix que parce qu'on amena les chevaux de relai hors de la ville et qu'on en ferma les portes. Des nobles, revêtus de fonctions publiques et qui avaient professé le plus grand dévouement à l'Empereur, faisaient retentir les airs de leurs cris de fureur contre lui. Le sous-préfet Dupeloux se conduisit avec loyauté et courage, et l'escorta jusqu'aux limites du département. L'Empereur lui demanda : « Où est Thibaudeau? » Le sous-préfet répondit qu'il savait seulement que j'avais quitté Marseille. « Il a bien fait », dit l'Empereur.

CHAPITRE XXIV

Arrivée à Paris. — Le duc d'Otrante. — Physionomie de Paris. — Entrée de Louis XVIII. — État de Marseille. — Nobles provençaux à Paris. — Voyage du comte d'Artois à Marseille. — Franchise du port.

Nous arrivâmes sains et saufs à Paris. Chaptal fils, avec qui nous nous étions intimement liés pendant son séjour dans mon département pour des entreprises industrielles, vint en son nom et celui de son père, mon ami depuis longtemps, nous trouver à l'auberge et nous enlever pour occuper chez eux l'appartement de Mme Chaptal, alors absente, jusqu'à ce que je me fusse procuré un logement. Je fus sensible à cette hospitalité qui pouvait les compromettre. Chaptal fils, industriel distingué, n'avait rien à craindre des Bourbons et se moquait d'eux. Son père était sénateur et venait de remplir consciencieusement la mission de Commissaire extraordinaire de l'Empereur à Lyon. Encore tout étourdi de la Restauration, il était profondément affligé et dans l'abattement. Par un caprice inexplicable du Roi, il ne fut point compris dans l'organisation de la Chambre des Pairs (1). Je me le reprochai, comme si l'hospitalité qu'il avait exercée envers moi avait pu contribuer à cette injustice.

Sur la manière dont la Restauration s'était opérée il me raconta des détails qu'il avait appris depuis son retour de Lyon et que j'ignorais; il en était indigné. Soit par sa répugnance pour les Bourbons, soit par crainte de l'Empereur, le Sénat n'était rien moins que décidé à prononcer sa déchéance. On eut beaucoup de peine à rassembler dix, vingt sénateurs. Ils étaient une trentaine lorsque Talleyrand les présida et leur fit adopter son gouvernement provisoire. Pendant toute une journée, on battit l'estrade et on alla de porte en porte recruter des

(1) Le comte Chaptal fut nommé en 1819 à la Chambre des Pairs.

adhérents. On parvint ainsi à ramasser une soixantaine de signatures au procès-verbal. Il en fut de même pour le Corps législatif. Sur trois cent quatre-vingts membres, dont deux cent cinquante français, on chercha, on en découvrit soixante-dix-sept qui adhérèrent aux actes du Sénat. Voilà les misérables minorités de deux corps d'ailleurs sans mission, sans pouvoirs, qui s'arrogèrent le droit de décider des destinées de la nation! Voilà ce qu'on donnait comme le vote de ses représentants, vote libre, produit d'un mouvement spontané, d'une profonde conviction! Loin d'effacer le vice radical de ces actes monstrueux, les adhésions subséquentes le rendirent plus évident. Par l'injonction de l'étranger et sous la présidence d'un traître, des lâches livrèrent le pays, les timides s'enhardirent et sautèrent le pas comme les moutons de Panurge.

Je m'empressai d'aller voir Mme Devaines; elle me mit au courant de tout ce qui s'était passé. Elle n'avait pas quitté Paris, elle avait tout vu ou appris. Que de honteuses manœuvres, de basses et sales intrigues! Elle en avait le foyer sous les yeux. Elle logeait rue Saint-Florentin, à l'entresol, vis-à-vis de l'hôtel Talleyrand. En sortant de cette caverne, des faiseurs, petits et grands, n'avaient que le ruisseau à traverser et venaient se carrer et causer chez elle. Elle avait des relations et des amis dans tous les rangs, dans toutes les nuances. Ses opinions, qu'elle soutenait avec vivacité, n'étaient point exclusives. Plus portée au blâme qu'à l'approbation, elle avait des boutades à toutes les adresses. Ayant eu la Révolution en horreur, elle s'y était soumise comme à un fait accompli; elle avait des amis parmi ses partisans et conservé ses amis de l'ancien régime. Elle avait passionnément admiré Bonaparte, Premier Consul et Empereur. Son despotisme, son ambition, les sacrifices et les malheurs qu'entraînaient ses entreprises guerrières l'avaient attristée et refroidie. Elle ne déplorait pas moins la chute de l'Empire; elle voyait avec chagrin menacés les bons résultats de la Révolution qu'elle avait détestée. Elle ne pouvait pas s'accoutumer à l'idée que la grande secousse qui avait depuis vingt-cinq ans transformé la France eût eu lieu en pure perte. Elle regardait la Restauration comme une nouvelle

calamité, et ne s'y résignait que comme à une fatalité sans remède. Elle n'avait pas une haute idée des Bourbons. Elle détestait le moyen d'émigration puriste qui revenait avec eux, les prêtres et les cagots dont ils étaient entourés. On rencontrait dans son salon des heureux enthousiastes, des boudeurs mécontents, des résignés, des aspirants, des hommes honnêtes, des intrigants, Boissy d'Anglas, Siméon, Émery, Jaucourt, le duc de Dalberg, Gallois, Chabaud du Gard, Laborie, Suard, etc. En ma qualité de votant, j'étais seul de mon bord, mais personne ne paraissait alors y songer. Tous les rois avaient traité avec la Convention et le Directoire. Depuis plus de vingt ans, les juges de Louis XVI étaient confondus dans la société. Dans les salons de l'Empire, ils avaient été de pair avec tout ce qui était venu s'y prosterner devant Bonaparte. Je n'étais pas homme à tolérer un mot, un geste, un air équivoque, et Mme Devaines aurait fermé sa porte plutôt que de le souffrir. J'avais dans sa société de vrais, d'anciens amis, Boissy d'Anglas, Émery, Siméon dont rien ne pouvait ébranler la fidélité.

Afin d'annoncer mon arrivée, faire connaître les motifs pour lesquels j'avais quitté Marseille, et prendre l'air du bureau, j'allai chez plusieurs personnages qui depuis longtemps me témoignaient de l'amitié ou de l'estime. Trois d'entre eux étaient membres du gouvernement provisoire, Dalberg, Jaucourt, Beurnonville. Les deux premiers, hommes d'esprit, étaient assez raisonnables. Beurnonville était transporté d'un enthousiasme frénétique qui tenait de la folie. Je ne pus m'empêcher de décoller quelques épigrammes à l'Ajax des armées républicaines que j'avais connu aussi fougueux révolutionnaire qu'il était maintenant fougueux bourbonnien. Chez le duc Dalberg je trouvai Semonville avec lequel j'étais sur le pied de l'amitié. Je ne sais si ce fut par ménagement pour moi, mais ces messieurs me parurent peu fiers et presque honteux de leur besogne. Probablement par politesse, ils essayèrent de me persuader que mon rôle n'était pas fini, et que dans le nouvel ordre de choses il y aurait place pour tous les hommes de probité et de talent. Je leur dis que je n'avais pas, de premier et propre mouvement, refusé de proclamer les Bourbons et quitté Marseille,

pour venir leur offrir mes services, et que ma seule ambition était de vivre ignoré et tranquille, si toutefois cela était possible. Sur quoi ils se récrièrent comme si mon doute eut été une injure pour la Restauration et les restaurateurs.

Chez Chaptal je fis la connaissance de Raynouard, son ami et alors son commensal. C'était un honnête homme, ami de la liberté. Il apportait dans la politique la passion irréfléchie d'un Provençal et l'imagination ardente d'un poète. Enthousiaste de la Restauration, il n'était pas éloigné de l'attribuer autant au courage de la commission du Corps législatif de la fin de 1813, dont il avait été membre, qu'au million de baïonnettes étrangères. Le député me parut avoir été un peu entraîné par la rancune de l'auteur des *États de Blois*. Nos discussions étaient très animées; je lui prédis que son enthousiasme pour les Bourbons ne durerait pas six mois ; je crois qu'il n'atteignit pas ce terme.

Le député Gallois était aussi membre de cette commission de 1813, fort courageuse peut-être, mais très impolitique. Nous étions liés depuis longtemps. Celui-là n'était pas enthousiaste. Philosophe, patriote, bon, excellent homme, modéré, vrai quaker politique, en adhérant à la Restauration il avait obéi à une nécessité et n'en augurait pas bien.

Un de mes compatriotes et amis, Félix Faulcon, avait été en qualité de doublure appelé à un premier rôle. Vice-président du Corps législatif, il avait avec le plus vif empressement offert et prêté son concours à la Restauration, en l'absence du président, Régnier, duc de Massa, qui, s'il eût été à Paris, ne l'aurait pas refusé. Patriote de 1789, attaché de bonne foi à la Révolution, Faulcon avait été membre de plusieurs assemblées nationales. Simple en apparence, désintéressé, indépendant, négligé dans ses vêtements, cynique dans sa manière de vivre plus qu'économe, il ne manquait pas d'amour-propre, d'ambition, et faisait la cour au pouvoir. La politique ne suffisait pas à son activité, il avait des prétentions à la littérature. Il tenait minutieusement journal de tous les événements, de ses actions, de ses pensées. Il écrivait en prose et en vers et publiait de temps en temps un volume de ses œuvres, dont il faisait des cadeaux pour en avoir le débit. Prosateur vulgaire, poète plus que médiocre,

il n'avait, comme législateur, attaché son nom à rien de remarquable. Il faisait imprimer des opinions qu'il aurait prononcées à la tribune, si l'on n'avait pas fermé la discussion. Au 18 Brumaire, il avait aspiré au Sénat. Nommé au Corps législatif, il ne fut pas content; cependant, il ne bouda point et se montra aussi dévoué à l'Empire qu'aucun de ses collègues. Le retour des Bourbons réveilla son mécontentement et son ambition. Ébloui par l'importance momentanée que lui donnait la présidence du Corps législatif, il se jeta à corps perdu dans la Restauration. Louis XVIII eut la petite ambition d'obtenir un surnom, celui de *Désiré*. L'abbé de Montesquiou le fit savoir aux législateurs; ils s'empressèrent de le lui décerner par l'organe de leur président Faulcon. On l'appelait le « parrain du roi », il se glorifiait du compliment. Il ne doutait pas que son dévouement ne fût payé par les plus hautes distinctions, la pairie, un titre. Je ne pris pas la peine de le contredire. Je le laissai dans ses illusions. Hélas! Elles ne tardèrent pas à s'évanouir. Le royal filleul maintint son parrain dans le Corps législatif, mais lui fit payer une bonne somme. Le 20 mars 1815 rendit Faulcon à la vie privée pour le reste de ses jours.

Fouché était un des personnages que j'étais le plus empressé de voir. Depuis son départ de Paris pour Dresde, je n'avais plus eu aucun rapport avec lui. Gouverneur des provinces Illyriennes, ensuite de Rome, chargé de mission auprès de Murat, il avait été forcé par les événements de la guerre de quitter l'Italie et était revenu en France pour travailler ou assister à la chute de l'Empereur et dans l'espoir de jouer un des premiers rôles. N'ayant pu passer à Lyon occupé par l'ennemi, il avait perdu du temps à vaguer le long du Rhône et s'était enfin décidé à prendre par le Languedoc une autre route pour se rendre à Paris. A Montpellier, il rencontra ma femme qui était chez notre ami Duveyrier et lui conseilla de partir avec lui. Ils voyagèrent de conserve et tombèrent à Toulouse dans les embarras de la retraite du maréchal Soult; ils les traversèrent et se séparèrent, ma femme pour aller en Anjou dans sa famille et Fouché pour se rendre à Paris. Il y arriva le surlendemain de l'entrée du comte d'Artois; tout était consommé. Je trouvai Fouché très désap-

pointé; il tempêtait contre Talleyrand, le Sénat, le gouvernement provisoire, et les accusait d'avoir livré la France et la Révolution sans aucune garantie; il n'épargnait pas non plus les Bourbons. Il était désolé d'être arrivé à Paris quinze jours trop tard. Il se flattait, s'il s'y était trouvé le 30 mars, qu'il aurait obtenu le roi de Rome et la régence. A compter de ce moment, je fus avec lui en relation intime et journalière.

En général la consternation était parmi les hommes de la Révolution et la plupart de ceux de l'Empire; mais, à la honte de l'espèce humaine et de toute restauration qui fausse les caractères et fait des hypocrites, beaucoup de ces hommes, par des démarches et des démonstrations que désavouait leur conscience, cherchaient à conserver leurs positions ou à s'en faire d'équivalentes. C'était au point que, si les Bourbons l'eussent voulu, il n'y aurait presque pas eu de changement en France; tout se serait réduit, non à un Français de plus, comme on supposa que l'avait dit le comte d'Artois, mais à leur dynastie de plus et à la dynastie napoléonienne de moins. Les adhésions, les soumissions abondaient; les grands dignitaires, les grands officiers, les maréchaux, les hauts fonctionnaires avaient donné l'exemple; après eux tout le monde sautait le pas. On ne se bornait pas à flatter les Bourbons, on insultait lâchement l'Empereur. C'était la nation privilégiée, salariée et titrée. Celle qui ne l'était pas, la plus nombreuse, la véritable, d'abord abasourdie, assistait avec une froide curiosité à ce spectacle si nouveau, ou en flétrissait les acteurs par ses piquants sarcasmes. Excepté quelques boutiquiers, les restaurateurs et les filles de joie dont les étrangers animaient l'industrie, tout le reste ne les accueillait que par des murmures ou un froid dédain. Cette noble attitude des masses populaires que j'avais observée fut surtout remarquable à l'entrée de Louis XVIII. Comme le cortège avançait lentement, je pus me transporter sur plusieurs points pour juger de l'effet qu'il produisait sur son passage. Un peuple immense était sur pied, froid, triste, silencieux, et ne sortant parfois de son calme que pour se moquer des costumes grotesques de ces revenants. Cependant les provocations ne manquaient pas pour le réchauffer; les *Vivat* et les acclamations éclataient dans le cortège et

aux croisées occupées par les femmes de bonne compagnie. Les maréchaux et les généraux de l'escorte du Roi chevauchaient honteusement sous le poids accablant de leur rapide conversion. La garde impériale, dont les détachements fermaient la marche, morne et menaçante, semblait assister à l'enterrement de la gloire nationale plutôt qu'au triomphe des Bourbons. Le peuple la comprenait et lui donnait des applaudissements. Pour l'observateur attentif et impartial, cette entrée du roi était un sujet de sérieuses réflexions.

Les soldats étrangers ne l'escortaient pas, on avait eu la précaution de les écarter; mais ils occupaient nos casernes et nos corps de garde. De toutes parts, ils blessaient nos yeux, nous étreignaient et pesaient sur nous. Ils avaient ouvert aux Bourbons le chemin de Paris sur des cadavres français; c'était sous la protection de leurs baïonnettes et de leurs canons qu'un roi de France entrait dans la capitale du royaume. Ce honteux spectacle s'était-il jamais vu? Mon âme en était bourrelée, la rougeur m'en montait au front.

Il n'est pas possible, pensais-je, que tôt ou tard cette flétrissure ne réagisse pas contre la Restauration. Ce que j'éprouvais, des millions de Français l'éprouvaient aussi. On avait beau crier contre l'Empereur, l'appeler usurpateur, despote, tyran, Néron, Attila, et vomir contre lui tout ce que la plus stupide fureur pouvait imaginer d'injures et d'outrages, celui-là s'était élevé de lui-même par son génie, il était sorti de nos rangs, nous lui avions donné nos suffrages. S'il avait opprimé nos libertés, c'était une affaire entre lui et nous. Il ne nous avait pas été imposé par l'étranger, il était éminemment national. Les Bourbons ne l'étaient pas; s'ils n'avaient eu pour eux que le parti royaliste, jamais ils ne seraient venus à Paris, jamais ils n'auraient osé franchir la frontière.

Mon âme était abreuvée d'amertume lorsque, des arcs de triomphe du Carrousel, de l'Étoile et de la colonne de la place Vendôme, mes regards se portaient sur les Cosaques, les Kalmouks, les Autrichiens, les Prussiens et les Anglais. Nous autres vieux révolutionnaires, patriotes de 1789, lorsque nous étions en République, nous n'avions jamais subi cet affront.

Quand l'étranger avait mis le pied sur nos frontières, nous l'avions refoulé, il y avait laissé ses os. Courage, énergie, dévouement, habileté, bonheur, comme on voudra, nous avions conservé l'indépendance de la patrie, nous l'avions faite grande et redoutable. Maintenant, ô malheur! ô honte! Pendant vingt ans, nos armées victorieuses s'étaient montrées dans toutes les capitales du continent; à notre tour, nous subissions le joug. Du moins, savions-nous honorer nos revers? Les supportions-nous avec dignité? Conservions-nous le désir et l'espoir de nous relever? Disions-nous aux étrangers : « Vous voilà chez « nous par le destin des combats. Faites, agissez! Il restera « toujours une nation, une France, vous ne les détruirez pas : « mais nous ne nous salirons pas en nous mêlant avec vous. » Non, on ne le leur disait pas. La lâcheté et la trahison leur ouvraient les bras et leur donnaient la main. Les notables du pays, civils et militaires, hommes et femmes, en première ligne les princes, le Roi, tenaient conseil, paradaient, dansaient, mangeaient, se réjouissaient avec eux. Les étrangers et ces mauvais Français allaient bras dessus, bras dessous, les meilleurs amis du monde. Ah! quel avenir cette indigne prostitution promettait au pays! Les étrangers s'en iront : lorsqu'ils seront partis, qui le rélèvera de son abaissement, qui lavera, qui effacera la tache? Le gouvernement? Il est entre les mains de leurs amis. Avec leur alliance impie, monstrueuse, la France croupira dans l'humiliation. Conséquence inévitable de la plus grande calamité qui puisse affliger un peuple, une restauration opérée par une invasion étrangère! Voilà ce que je me disais et ce que j'entendais dire.

Après mon départ de Marseille, les Marseillais me firent l'insigne honneur de me traiter comme l'Empereur, comme on le traitait à Paris et dans toute la France. Ils effacèrent mon nom des monuments où ils l'avaient inscrit d'eux-mêmes, sans aucune suggestion directe ou indirecte de ma part. Semblables au roi des marmottes qui délibéra sérieusement de détruire les magnifiques routes par lesquelles l'Empereur avait lié la France et l'Italie, dans leur aveugle réaction ils auraient volontiers anéanti tout ce que depuis vingt ans on avait fait d'utile pour eux. S'ils l'avaient pu, ils auraient en un tour de main détruit

les boulevards et rebâti les remparts, démoli les fontaines et rétabli les *passarès*. Ils ne respectèrent rien de ce qu'ils avaient honoré de leur propre mouvement. La famille Clary, née dans leurs murs, ne s'était pas trop enorgueillie de ses grandeurs et avait justifié par sa modestie les faveurs de la fortune. Jusque sur le trône, elle était restée Marseillaise et n'avait cessé d'être attachée à sa ville natale. Cette famille, aux pieds de laquelle étaient les Marseillais, dont ils cherchaient la protection, dont ils se faisaient honneur, ne trouva pas grâce devant eux. Son nom, celui de guerriers morts sur les champs de bataille, étrangers aux discussions intérieures, honorés, respectés par la France et par ses ennemis, illustraient des rues presque désertes ou un coin obscur de boulevard. Ils ne purent échapper au vandalisme ; on raya le nom de Dugommier, on brisa un tombeau érigé à Desaix. S'il eût contenu ses cendres, on les eût jetées au vent. La Révolution avait renversé des monuments de la monarchie, la Restauration prenait sa revanche et détruisait ceux de la Révolution.

Des barbouilleurs de papier se mirent à l'ouvrage et firent gémir la presse. Des voix qui avaient chanté le préfet éclatèrent en imprécations; les mêmes plumes qui s'étaient escrimées à le vanter le vouaient à l'indignation publique. Puissant, il avait eu toutes les vertus ; déchu, il avait eu tous les vices. Satrape d'un tyran, il avait été plus tyran que lui, il avait plus maltraité son département que l'Empereur n'avait maltraité la France et l'Europe. Ces libelles m'amusaient beaucoup; j'en connaissais les auteurs, quoiqu'ils n'eussent pas le courage de se nommer. Autrefois peu sensible à leurs panégyriques, je ne l'étais guère à leurs satires. Pour se faire valoir auprès de la Restauration et se donner un air de victimes de leur royalisme, ils me reprochaient entre autres crimes d'avoir fait une liste de proscription sur laquelle ils étaient avec un millier de citoyens. Rien n'était plus certain, elle avait été trouvée après mon départ. Quelques jours avant, j'avais brûlé moi-même tous les papiers concernant la police secrète dont j'expédiais seul les affaires, et qui ne sortaient jamais de mon cabinet. Les accusations des libellistes étaient toutes de cette force et de cette vérité.

Le vieux marquis d'Albertas fut nommé préfet. C'était l'homme le moins propre, je ne dis pas à me remplacer, mais à faire de l'administration. On ne pouvait lui refuser d'être un ennemi acharné de la Révolution et de l'Empire. Il se mit à l'œuvre, décidé ou bien disposé à critiquer, blâmer ou défaire tout ce qu'avait fait son prédécesseur. Bien qu'il n'eût pas émigré, il ignorait à peu près tout ce qui s'était passé en France depuis trente ans. Les lois nouvelles, il n'en savait rien et n'avait voulu en rien savoir. Il entrait dans l'administration avec des idées arriérées d'un demi-siècle, et, à chaque pas, il ne revenait pas d'étonnement en voyant les innovations que la législation avait subies. Le pouvoir impérial n'existait plus, le pouvoir royal n'était pas assis; il y avait dans l'administration passablement d'anarchie. Les préfets avaient leurs coudées franches, quelques-uns en abusaient largement; le marquis d'Albertas était de ce nombre. Le sceptre chancelait dans sa main défaillante : il n'était que le prête-nom de son parti. Exploité par sa famille et ses amis qui ne s'y entendaient pas plus que lui, l'autorité était au pillage. Bien qu'aveuglés par la passion, les Marseillais ne furent pas très enchantés de leur préfet. Ils étaient humiliés d'être gouvernés par un noble d'Aix. Comparant son administration avec celle qui l'avait précédée, ils trouvaient qu'ils étaient loin d'avoir gagné au change. M. d'Albertas lui-même, à mesure qu'il prit connaissance des affaires, de mon travail et de l'ordre que j'avais établi, finit par penser qu'il n'avait rien de mieux à faire que de suivre mes traces.

Le Roi n'était pas encore arrivé à Paris que les spéculateurs y étaient accourus des départements, les royalistes ou soi-disant tels pour attraper des faveurs et des grâces, les fonctionnaires pour se légitimer, conserver leurs places ou en obtenir de meilleures. Dînant un jour avec mon fils chez un restaurateur, j'aperçus deux nobles d'Arles que je connaissais très particulièrement et qui n'avaient pas été des moins assidus à me faire la cour. J'eus la bonhomie de croire qu'ils me trouveraient impoli si je ne leur disais pas quelques mots. A la fin de mon repas, je m'approchai d'eux, ils eurent l'air de ne pas me connaître. Je

rengainai, comme on dit, mon compliment et je leur tournai le dos, jurant bien qu'on ne m'y prendrait plus.

Je trouvais souvent dans les rues de ces chevaliers provençaux, mes administrés et, il faut bien le dire, mes courtisans. Dès qu'ils m'apercevaient, je produisais sur eux l'effet de la tête de Méduse : ils s'arrêtaient, ne sachant s'ils reculeraient ou s'ils avanceraient, baissaient les yeux, ou regardaient voler les mouches, ou faisaient des détours pour m'éviter. Un jour, sur le Pont-Royal, le marquis de Montgrand et moi nous nous aperçûmes de loin sur le même trottoir. Il broncha un instant, fit volte-face, courut descendre l'escalier des bains Vigier et se tapit là pour me laisser passer, croyant que je n'avais pas vu sa manœuvre. Ces scènes pitoyables ne laissaient pas d'avoir leur côté plaisant. Les nobles d'Arles dont j'ai parlé étaient députés par la noblesse de leur endroit, la plus encroûtée de tout le royaume, pour prier le Roi par grâce de ne pas donner de Constitution, de reprendre l'autorité royale dans son ancienne étendue, d'effacer d'un trait de plume l'œuvre de trente ans et de rétablir l'ancien régime. Ils avaient pour instruction de faire par ci par là des dénonciations, de provoquer des destitutions et, au besoin, de demander quelques têtes de patriotes, ou au moins leur arrestation. Ils se félicitaient d'avoir eu, les premiers dans la noblesse de France, ces principes d'ordre et ces idées lumineuses.

Arles n'était pas la seule ville du département des Bouches-du-Rhône où l'on montrât un zèle si empressé pour rétablir l'ancien régime dans toute sa pureté. Si l'on avait cru les royalistes de Marseille, ils auraient détruit toutes les créations de la Révolution et de l'Empire; comme si le monde avait sommeillé depuis trente ans, ils redemandaient à grands cris la franchise du port de la ville et du territoire telle qu'elle existait avant 89. Avec cette institution de Colbert allaient renaître dans tout leur éclat le commerce du Levant, celui des deux Indes, la prospérité de Marseille, du Midi, de la France.

Le comte d'Artois honora leur ville de sa présence. Les Marseillais l'assourdirent de la franchise du port et ne lui laissèrent pas un instant de repos. On lui prépara une scène au théâtre,

on lui chanta une pétition. Profondément ému par les accords bruyants de la poésie et de la musique provençales, le chevalier français, fort peu versé dans l'économie politique et les matières commerciales, promit au nom du Roi la franchise. Le maire, Montgrand, qui avait repris son titre de marquis et ramassé dans le ruisseau sa croix de la Légion d'honneur qu'il avait jetée le 14 avril, tomba aux pieds du prince. L'ivresse, le délire gagnèrent du parterre au paradis.

Le comte d'Artois ne s'était pas fait suivre ou précéder par son écurie. Il fallut pour ses promenades et ses parades lui trouver un cheval. Il n'y avait guère que des ânes et des mulets, l'embarras était grand. Après mon départ de Marseille, on avait vendu à Dupeloux, sous-préfet d'Aix, le cheval que je montais habituellement. Il fut offert au prince, qui l'agréa et en fit sa monture. On lui laissa, bien entendu, ignorer qu'il avait été à mon usage, mais toute la ville le savait. Pour les purs royalistes, ce fut un grand scandale. C'était, dit un de leurs beaux esprits, faire monter par Charles II le cheval de Cromwell. Lorsqu'on me rapporta ce propos, je répondis que j'étais on ne peut pas plus flatté de la comparaison, mais qu'on me faisait beaucoup trop d'honneur.

Dans les conseils du Roi, on ne partagea pas tout à fait l'enthousiasme et les illusions des Marseillais pour la franchise du port. Il y avait là quelques économistes, esprits positifs, qui ne se laissaient pas comme le comte d'Artois attendrir par des couplets et des acclamations. Sous l'Empire, la question avait été sérieusement discutée et décidée négativement. Mais la franchise remontait à Louis XIV, elle avait par conséquent un certain attrait pour les Bourbons. Marseille envoya des députés à Paris pour suivre cette affaire. L'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur, leur donna audience et leur dit :

« — Eh bien, messieurs, le roi s'est occupé de votre affaire,
« je lui ai fait votre rapport ; vous aurez la franchise...

« — Monseigneur, répondirent les députés en l'interrompant,
« que de remerciements nous vous devons pour un tel service !

« — Un moment, un moment. Voici comment la chose s'est
« passée. J'ai dit au roi : Marseille demande son ancienne fran-

« chise; Votre Majesté ne doit pas plus à cette ville qu'au village « où je suis né, aussi n'est-ce pas un privilège que je vous pro- « pose de lui accorder. Marseille a un port très avantageuse- « ment situé : Pour faciliter les moyens de l'utiliser, il convient « de lui donner des règlements appropriés à la localité. Je pro- « pose donc de lui accorder un quartier franc comme il en « existe un à Gênes. C'est ce qui a été décidé. Vous n'en serez « peut-être pas satisfaits, mais c'est tout ce que le temps « actuel permettait de faire.

« — Une franchise plus étendue aurait été plus profitable. « Puisqu'on n'a pas cru pouvoir mieux faire, il faudra bien s'en « contenter. Cependant de bons esprits...

« — Oh ! pour de bons esprits, quand nous en voulons, nous « n'allons pas les chercher si loin. »

Là-dessus, le ministre congédia les députés, qui se retirèrent confus, en l'accusant de ne rien entendre à la question.

CHAPITRE XXV

Portraits des princes, de Louis XVIII, des ministres. — Les Bourbons contre-révolutionnaires. — Les Gaulois et les Francs. — La *Monarchie française* de Montlosier. — Intrigues de Fouché pour faire partir l'Empereur de l'île d'Elbe pour l'Amérique. — Il en écrit au comte d'Artois. — Fréquents entretiens avec Fouché. — Vues d'avenir en supposant les Bourbons renversés. — Entente à établir entre les anciens conventionnels. — Mésaventure de Milhaud. — Barras à Paris; le roi refuse de le recevoir.

Le mot imaginé par Beugnot pour l'entrée du comte d'Artois était d'un sens profond et un programme bien simple pour les Bourbons. *Un Français de plus*, c'est-à-dire acceptation du passé, respect de la Révolution. S'il était possible qu'ils régnassent, il n'y avait que ce moyen-là. Mais d'une restauration, cela ne s'était jamais vu ; il aurait fallu un miracle. Le mot heureux, charmant ne fut donc qu'un plat mensonge.

Quels étaient ces princes que l'on représentait comme les types de toutes les vertus, les réparateurs de tous les maux, les dispensateurs de tous les biens? Je vais le dire, en me dégageant autant que possible de toute prévention, en mon âme et conscience, tels qu'ils m'ont apparu et que les jugera, je l'espère, l'impartiale histoire.

Le comte d'Artois, bon homme, peu instruit; une jeunesse de dissipation, de prodigalité et de galanterie; de la chevalerie les airs, les manières, non la bravoure. Depuis 1789, antipathique à tout principe constitutionnel, encroûté dans le pouvoir absolu; dans sa vieillesse, livré aux prêtres et cagot.

Ses deux fils : une nature commune, une éducation abandonnée aux hasards d'une vie errante et d'une existence incertaine : le duc d'Angoulême, sans esprit, sans animation, sans chaleur et dévot. Le duc de Berry, brusque, étourdi, homme de plaisir. Tous les deux incapables de gouverner, impropres aux affaires, ayant les principes politiques de leur père.

La duchesse d'Angoulême : les cent voix de la renommée comblaient d'éloges *la fille de tant de rois, l'Orpheline du Temple, l'auguste victime, l'ange de bonté*... L'ange apparut, l'air sec et hautain, la voix rauque et menaçante, l'âme ulcérée, le cœur endurci, les yeux étincelants, tenant d'une main le flambeau de la discorde, de l'autre le glaive de la vengeance.

Le prince de Condé : réduit par l'âge à l'état d'imbécillité ; c'était Coblentz, l'émigration, la monarchie primitive.

Le duc de Bourbon : Nemrod crapuleux vivant dans les forêts.

Le duc d'Orléans : il ne semblait pas hostile à la Révolution. Jacobin dans sa jeunesse, il avait servi dans les armées de la République. Son père, conventionnel, avait voté la mort de Louis XVI. Hors de France, il n'avait point d'abord démenti ses antécédents ; il avait de l'esprit, de l'instruction, des idées libérales ; mais il s'était depuis longtemps réconcilié avec ses parents de la branche aînée, il avait épousé une Bourbon de Naples. Il avait nécessairement trempé dans les projets hostiles formés par les rois de l'Europe contre la France. La Restauration une fois accomplie, il avait quitté la Sicile, débarqué à Marseille, il était venu présenter ses hommages à Louis XVIII, qui l'avait accueilli avec bienveillance et lui avait rendu ses immenses propriétés. Il faisait cause commune avec ses parents.

A la tête de cette famille se présentait du moins un vieillard sexagénaire qu'au premier aspect ses cheveux blancs, un air de bonhomie, des manières simples et dignes, ses infirmités même semblaient recommander à la vénération du peuple. Son esprit était orné, il aimait, il cultivait les lettres. Au commencement de la Révolution, il avait professé des principes et des opinions quelque peu conformes aux idées de son siècle. Il avait observé la marche d'une monarchie constitutionnelle dans un pays qui passait pour en offrir le modèle. On devait croire que, mûri par l'âge, éclairé par le malheur, rappelé au trône par un concours de circonstances inespérées, pour assurer la tranquillité de son règne, il respecterait la nouvelle existence de la nation. Mais, avant que la Révolution eût transformé la France, le comte de

Provence passait à la Cour et dans sa propre famille pour avoir un cœur faux, ou pour ne pas en avoir du tout. Il avait jeté Favras dans un complot, l'avait désavoué et laissé périr sur l'échafaud. Il s'était enfui de France avec Louis XVI. Chef de l'émigration, il avait aspiré à s'emparer du trône du vivant même de son frère. Ramené en France par les armées étrangères, avant de quitter l'Angleterre il avait fait au prince Régent hommage de sa couronne. Aux portes de la capitale, il avait voulu y rentrer en maître. Sa déclaration de Saint-Ouen avait été exigée par l'empereur de Russie. En octroyant la Charte, il s'était dit investi par droit de naissance du pouvoir souverain. Il avait taxé la Révolution d'attentat et de révolte. Ses actes ne répondaient pas à ses promesses ; il n'inspirait aucune confiance.

Cependant, ce qui formait le plus grand obstacle au succès de la Restauration, ce n'était pas le personnel de ces princes. A tout prendre, il n'était pas effrayant ; leur plus grand tort était d'être Bourbons.

La composition du ministère n'était pas propre à donner des garanties à la Révolution, ni à promettre de la stabilité à la Restauration.

Talleyrand : en lui, tout caractère moral avait été à jamais effacé par une longue série de méfaits accablants. Il était impossible de lui trouver une âme, une conscience, un principe. Il était une fatalité pour tout ce qu'il avait embrassé, pour tout ce qui s'était servi de lui, clergé, noblesse, monarchie, République, Empire. Agent secret ou ostensible de toutes les créations, de toutes les destructions, il restait debout et, comme le temps, intact, mat, impassible. Il était vénal, d'une cupidité impudente, et faisait argent de tout. Égoïsme cynique, esprit de salon, saillies calculées, froids sarcasmes, bons mots sentencieux, mépris des hommes et de l'opinion, connaissance des cours et des cabinets et du tarif des hommes d'État, tels étaient ses moyens de succès et le fondement de sa renommée. Quant aux affaires, incapable d'application, impropre au travail et à la discussion, il choisissait d'habiles faiseurs et s'appropriait leurs œuvres.

L'abbé de Montesquiou : longtemps agent de Louis XVIII et d'intrigues contre-révolutionnaires; depuis l'Assemblée constituante étranger aux affaires, ennemi de la Révolution, faible, irritable, haineux, homme d'État médiocre succombant sous le poids de son ministère; ayant pour faiseurs Benoît, chef de division, rompu à l'administration, et Guizot, secrétaire général, jeune homme débutant dans la carrière.

L'abbé Louis : transfuge de la Révolution et de l'Empire, calomniant l'administration impériale, exagérant ses fautes et la plaie des finances pour s'attribuer la gloire de la guérir; homme d'affaires, mais systématique et spéculateur.

Dupont : général de division de mérite, hors de service depuis 1808, perdu de réputation dans l'armée pour sa capitulation de Baylen, hostile à l'Empire et en général au passé.

Malouet : royaliste assez raisonnable, administrateur instruit et probe, mais vieux et épuisé.

Blacas : gentilhomme obscur, émigré, confident intime et favori de Louis XVIII, ignorant complètement la France nouvelle, incapable, présomptueux, fier, glacé.

Dambray : l'ancien régime incarné, discrédité par ses discours gothiques sur la Charte.

Par l'octroi de la Charte, la dix-neuvième année de règne, la substitution du drapeau blanc aux couleurs nationales, la composition de la Chambre des pairs, du Gouvernement, de la Cour, l'esprit et la politique des Bourbons se manifestaient très clairement. Dans leur longue lutte contre la Révolution, la Convention nationale avait été leur plus rude adversaire; la réaction contre-révolutionnaire devait naturellement réserver ses premiers coups aux conventionnels. Elle commença de bonne heure sa campagne contre eux. Le sénateur Lapparent, ex-conventionnel, était allé avec le Sénat au *Te Deum* chanté à Notre-Dame pour l'entrée du Roi. Il y fut insulté et menacé. Je n'en fus pas étonné : plusieurs de nos collègues s'alarmèrent.

J'avais connu à Marseille M. de Vitrolles, inspecteur des bergeries impériales; il était en grand crédit auprès du comte d'Artois. J'allai le trouver, et je le priai de me dire ce que, d'après les dispositions malveillantes qui s'étaient manifestées

au sujet de Lapparent, les conventionnels avaient à craindre, afin qu'ils prissent les moyens de pourvoir à leur sûreté.

« Il faut, me dit-il, vous effacer pour quelque temps. Un « homme d'esprit, le duc d'Otrante, vous en donne l'exemple. « On a été étonné que M. Lapparent, qui s'était fait honneur « dans son ministère de la police, n'ait pas senti cela et qu'il « soit venu à Notre-Dame et depuis aux Tuileries. Nous avons « eu de la peine à contenir les Vendéens qui voulaient se porter « envers lui à des extrémités fâcheuses. Si l'on désire que les « votants ne paraissent pas à la Cour, ce n'est pas par sys- « tème politique, c'est une affaire de sentiment et de conve- « nance. La duchesse d'Angoulême ne peut pas se trouver avec « eux, et le Roi saura reconnaître cette attention pour la sensi- « bilité d'une femme. Il conservera à ceux qui y ont droit titres, « traitements, pensions. »

M. de Vitrolles le pensait-il? Pour moi, je n'en croyais rien. Sans doute Lapparent avait mal jugé sa position et les dispositions de la Cour. Je lui rapportai la conversation de M. de Vitrolles, afin qu'il se tînt pour averti.

L'article 11 de la Charte interdisait toutes recherches des opinions et des votes émis jusqu'à la Restauration et en commandait l'oubli aux tribunaux et aux citoyens. Il avait été solennellement promis au Sénat qu'il serait maintenu, et, en vérité, il le méritait bien par le service qu'il avait rendu aux Bourbons. Douze sénateurs (1) ne furent pas admis dans la Chambre des Pairs à cause de leur vote dans le procès de Louis XVI; Grégoire, qui n'avait pas voté parce qu'il était en mission, eut le même sort, pour avoir signé avec les représentants du peuple, ses collègues, une lettre par laquelle ils demandaient à la Convention le jugement du Roi. Des conventionnels furent exclus de toutes leurs places ou forcés de donner leur démission : cinq du Conseil d'État (2), six de la Cour de la cassation (3). Des soi-disant

(1) Cambacérès, Chasset, Curée, Dubois-Dubais, Dyzès, Fouché, Garran de Coulon, Lapparent, Roger Ducos, Rousseau, Siéyès, Villetard. (Note de Thibaudeau.)

(2) Berlier, Defermon, Merlin, Quinette, Thibaudeau. *(Ibid.)*

(3) Genevois, Oudot, Lamarque, Thuriot, Pons de Verdun, Merlin. *(Ibid.)*

libéraux ne trouvaient pas ce procédé trop injuste et abandonnaient volontiers à la réaction ses premières victimes. « Messieurs, disait Fouché à ces gens de si bonne composition, « nous sommes l'avant-garde : quand on l'aura défaite, « on en viendra au corps de bataille... On prend d'abord les « plus grosses cerises du panier ; quand on les a mangées, « on mange les communes et tout le frétin. Attendez, attendez ! « vous verrez ! » Il disait vrai; la réaction atteignit aussi des hommes qui n'étaient pas conventionnels : une vingtaine de sénateurs ne furent pas admis dans la Chambre des Pairs à cause de leurs opinions pendant la Révolution (1). Vingt-cinq conseillers d'État furent par le même motif privés de leur emploi (2) et remplacés par d'anciens conseillers au Parlement, intendants de provinces et maîtres des requêtes. On força Muraire, premier président de la Cour de cassation, à donner sa démission, pour mettre à sa place de Sèze, un des défenseurs de Louis XVI.

Personne, je ne dirai pas de la Révolution, mais de l'Empire, ne fut placé dans la maison civile du Roi; dans la maison militaire, il n'y eut que les généraux Nansouty et Lagrange, les maréchaux Berthier et Marmont. On ne pouvait pas faire une part plus mesquine à l'armée; les deux derniers choix lui étaient désagréables. Dans les maisons des princes et de la duchesse d'Angoulême, hommes et femmes, tout était ancien régime pur. La prédiction de Fouché se réalisait. La réaction s'étendit et devint générale, à Paris et dans les départements, contre les hommes et les institutions. Alors il y eut un chorus universel de mécontentement, de murmures, de plaintes, d'opposition. L'armée surtout se montra très hostile. De toutes parts on se groupa, on s'échauffa, on médita des complots.

Les Bourbons, disait-on, ne pouvaient pas faire autrement que d'éliminer des fonctionnaires qui n'avaient pas leur confiance. Pourquoi ne l'avaient-ils pas? — Ils devaient récom-

(1) Chaptal, Démeunier, Garat, Monge, Rœderer, etc., etc. (Note de Thibaudeau.)

(2) Boulay de la Meurthe, Chauvelin, Costaz, Dubois, Français de Nantes, Jaubert, Lavalette, Maret, Muraire, Pommereul, Réal, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, etc., etc. *(Ibid.)*

penser le parti qui leur était resté fidèle et qui les avait ramenés. — Le parti royaliste ne les avait pas ramenés et n'avait pas tiré l'épée. Le nombre des fidèles à leur exil était très borné. Tout le reste s'était accommodé de la Révolution ou s'y était soumis. La passion contre-révolutionnaire aveuglait les Bourbons.

J'avais appris au collège qu'il y avait eu en France des Gaulois conquis et des Francs conquérants. Je m'imaginais qu'avec le temps ils s'étaient mélangés et confondus. Mais, à mesure que je m'avançai dans la vie civile et que je pratiquai la société, je sentis, j'éprouvai qu'il y avait toujours deux nations, celle des nobles et celle des roturiers; que les nobles conservaient l'attitude de conquérants et nous traitaient en conquis, autant que le permettaient les lois et les mœurs. Quand vint la Révolution, les deux nations formèrent deux camps ennemis. Le mien m'était indiqué par ma naissance, mes habitudes, mes sentiments. On se battit, on se fit une rude guerre. Quelques nobles l'avaient commencée avec nous et même nous en avaient donné le signal. Pendant le combat, d'autres étaient passés dans nos rangs. Je n'eus jamais pour eux une franche sympathie. J'éprouvais cette sorte de défiance qu'inspirent toujours les transfuges les mieux intentionnés, les plus sincèrement convertis. Beaucoup d'entre eux la justifièrent. Lorsqu'ils daignaient se mettre de niveau avec nous, ils avaient toujours l'air de nous faire beaucoup d'honneur. Ensuite, ils voulaient nous primer, maîtriser la Révolution et l'arrêter au point qu'ils avaient fixé. Le dépassait-elle, sentaient-ils leur influence baisser, ils conspiraient contre elle et nous trahissaient. A quels nobles pouvait-on se fier après les exemples de défection donnés par Mirabeau, Lafayette, Dumouriez, Talleyrand et tant d'autres nobles dans le principe instigateurs, adhérents, serviteurs de la Révolution?

Les prétendus conquérants firent tous leurs efforts pour empêcher l'émancipation du peuple conquis. Les uns restèrent en France pour conspirer et faire la guerre civile; les plus vaillants allèrent chercher des auxiliaires dans le Nord qui avait vomi dans la Gaule les Francs dont ils se disaient les successeurs. Dans cent combats les conquérants, les nouveaux Francs

furent vaincus et battus à plate couture. Au lieu de traiter à leur tour les conquérants en conquis, nous leur ouvrîmes notre camp pour y vivre sous le régime de l'égalité et de la loi commune. La plupart y entrèrent, mais toujours de mauvaise grâce, subjugués, non soumis.

Ensuite vint le grand niveleur avec l'intention d'anéantir toute distinction des deux anciennes races. Pour une entreprise aussi difficile, il aurait fallu opposer aux idées de noblesse celles de l'égalité. Au contraire, l'Empereur créa une nouvelle noblesse, corrompit et dénatura la roture, consacra indirectement l'existence des anciens nobles et favorisa leur orgueil par ses avances. Ils dédaignèrent les titres impériaux. S'ils ne prenaient pas ouvertement leurs titres féodaux, ils se les donnaient secrètement entre eux et les recevaient complaisamment de ceux qui les leur donnaient par habitude ou courtoisie. Il n'y eut point de fusion, le fond des cœurs resta le même; au lieu d'une noblesse, il y en eut deux.

L'Empire abattu, les Sicambres reparurent avec les Bourbons. Ils prétendirent plus que jamais nous traiter, nous roturiers, même les anoblis de l'Empire, en vaincus de la conquête. Ils faisaient la même distinction entre les deux noblesses qu'entre les biens patrimoniaux dits de première origine et les domaines nationaux dits de seconde origine. La Charte consacra cette distinction. D'après l'article 71, la noblesse ancienne reprenait ses titres, la nouvelle conservait les siens. Or, suivant les statuts impériaux, les siens n'étaient transmissibles que par la constitution d'un majorat autorisée par le pouvoir. Les roturiers anoblis feignirent de ne pas voir cette conséquence et prétendirent à l'égalité. La question resta indécise; mais ils reconnurent leur infériorité. Nouveaux convertis, ils implorèrent de Louis XVIII leur baptême et échangèrent leur diplôme impérial contre un diplôme royal. Les anciens nobles s'amusèrent beaucoup de ces humiliations. Fiers de leur origine et de la préférence des Bourbons dont ils formaient presque exclusivement l'entourage, ils ne toléraient les nobles impériaux que pour les tenir à distance et leur faire des avanies. La nouvelle noblesse fut un petit incident qui ne changea rien à la distinction des races.

J'étais comte de l'Empire, sans avoir désiré, ni demandé cet honneur; n'importe, j'avais été anobli, j'avais accepté et porté le titre; bon gré mal gré j'étais noble. Je n'avais pas reçu de dotation, ni fait de majorat; dans mon opinion, ma noblesse n'était que viagère. Elle n'avait pas éteint en moi les sentiments roturiers. Je ne me crus pas déclassé, l'ancienne noblesse ne le croyait pas non plus. Le redoublement de ses insolences, ses prétentions, ses menaces auraient suffi pour me refouler dans le camp de la roture, si jamais j'en étais sérieusement sorti. Là j'étais dans mon élément, sur mon terrain. Il était cerné, assiégé, menacé, mais je pouvais m'y mouvoir librement pour travailler de mes faibles efforts à notre délivrance.

Que les anciens nobles pussent nous ramener à la féodalité, je ne le craignais pas; la Révolution l'avait trop profondément extirpée. Je trouvais même qu'en s'obstinant à se classer en dehors de la nation, ils entendaient fort mal leurs intérêts, qu'ils se privaient en grande partie de leur influence, et qu'ils se rendaient presque gratuitement odieux ou ridicules. Mais leur orgueil n'était pas moins une insulte à la roture; il contribuait à entretenir dans mon âme la haine profonde de la Restauration. Ils ne se contentaient pas d'afficher leurs prétentions par des airs de hauteur ou de dédain. Le comte de Montlosier publia sa *Monarchie française*. « Race d'affranchis, y disait-il, « race d'esclaves arrachés de nos mains, peuple tributaire, « peuple nouveau, licence vous fut octroyée d'être libres et non « pas à nous d'être nobles; pour nous, tout est de droit, pour « vous tout est de grâce. Nous ne sommes point de votre « communauté, nous sommes un tout par nous-mêmes. »

A cet excès d'insolence, le sang me bouillait dans les veines. Dans celles de l'auteur il n'y avait certainement pas une goutte de sang franc. Le gentilhomme Auvergnat descendait peut-être d'un chaudronnier Gaulois; mais dans sa *Dissertation sur la noblesse française*, Boulainvilliers avait expliqué cette contradiction. « Nous sommes, avait-il dit, sinon les descendants en ligne « directe, du moins les représentants immédiats de la race des « conquérants des Gaules. Sa succession nous appartient, la « terre des Gaules est à nous. » Ainsi, Barbares, Francs, nobles

du dix-neuvième siècle, c'était la même chose! Et quand ces messieurs revenaient nous jeter le gant, à nous autres Gaulois, nous ne l'aurions pas ramassé! Nous aurions souffert tranquillement cet excès de délire et d'insolence!

Mon antipathie pour la Restauration n'était souillée par aucun sordide calcul d'ambition et d'intérêt personnel. N'ayant jamais brigué les places et les honneurs, je ne les regrettais pas. D'ailleurs, je pensais que les conventionnels ne devaient pas servir les Bourbons et que les Bourbons ne pouvaient pas les employer; qu'il y avait entre eux une incompatibilité radicale. Je ne me sentais pas moins blessé dans mes droits et ma dignité d'homme, d'homme de la Révolution et de citoyen français. Bien que mûri par l'âge, à près de cinquante ans je retrouvais toute l'ardeur de la jeunesse contre un ordre de chose fatal, dans ma conviction, aux intérêts moraux et matériels de la nation. Je ne m'y résignais donc pas. Les conventionnels n'étaient pas des ennemis bien dangereux; ils ne faisaient pas tous cause commune. Ceux qui n'avaient pas voté la mort du roi se séparaient des votants. Ceux qui avaient échappé aux orages, dispersés dans les départements, étaient pour la plupart retombés dans l'obscurité ou pourvus d'emplois secondaires. Ceux qui avaient occupé à Paris des postes importants ne se faisaient pas illusion sur les conséquences fatales de la Restauration; mais, consternés, refroidis par l'âge, amollis par les honneurs et les emplois, ils n'aspiraient qu'au pardon et à l'oubli. Les plus élevés en dignité étaient les plus circonspects, ne pensaient qu'à conserver ce qu'ils pourraient sauver du naufrage et demandaient des pensions de retraite. Cependant, je pensais qu'il convenait aux votants de ne pas s'isoler et de s'entendre à tout événement pour leur intérêt commun.

Fouché était au premier rang. Vexé de n'être arrivé à Paris qu'après la Restauration consommée, il n'était pas homme à se résigner et à en rester tranquille spectateur. Esprit inquiet, ambitieux, remuant, il ne pouvait supporter l'obscurité; il était dévoré du besoin d'intervenir dans les affaires et d'attirer à tout prix l'attention publique sur lui. Dès le mois de mai 1814, il

avait écrit à l'Empereur pour lui représenter que son séjour à l'île d'Elbe serait une cause de perturbation pour la France et l'Europe, et lui conseiller de se retirer aux États-Unis d'Amérique. Il avait écrit au comte d'Artois pour lui communiquer sa lettre à l'Empereur. Il disait au prince que Napoléon sur le rocher de l'île d'Elbe serait pour l'Italie, pour la France, pour toute l'Europe, ce que le Vésuve était pour Naples.

Ces lettres n'ayant été connues qu'en 1815, on douta qu'en 1814 elles eussent été envoyées à leur adresse; on supposa qu'elles avaient été imaginées après coup. Bien que Fouché ne m'en eût pas parlé, je ne crus pas à cette supposition. En écrivant ces lettres, il remplissait un double but : il voulait éloigner l'Empereur, dont il craignait le retour, et se concilier la bienveillance des Bourbons en paraissant dévoué à leur restauration. Il ne se compromettait pas avec l'Empereur, car il faisait un appel à sa générosité et lui promettait, au sein d'un grand peuple libre, une existence plus digne de celui qui avait possédé un empire immense. Je m'explique facilement la discrétion de Fouché à mon égard sur ces lettres. Je ne désirais pas plus que lui le retour de l'Empereur; mais je ne voulais pas son éloignement précisément parce qu'à l'île d'Elbe il était un épouvantail pour les rois de l'Europe et les Bourbons, et enfin parce que je n'hésitais pas à leur préférer un grand homme qui avait surgi de la Révolution et élevé le nom français à une hauteur inconnue dans l'histoire. Fouché n'aurait jamais osé me communiquer sa lettre au comte d'Artois, dans laquelle il lui révélait le danger de la résidence de l'Empereur à l'île d'Elbe et disait que ses intérêts ne pouvaient être une chose indifférente, puisqu'ils avaient excité *la pitié généreuse* des puissances qui l'avaient vaincu. Fouché savait bien que cette phrase aurait excité mon indignation.

Il y avait en lui deux hommes : Fouché et le duc d'Otrante. Il avait cela de commun avec bien des personnages mis au jour par la Révolution, dont l'Empire avait fait la fortune et qu'il avait couverts de titres et de cordons. Fouché, roturier, révolutionnaire, était ennemi des Bourbons; le duc d'Otrante, gentilhomme, aristocrate, aurait bien voulu sous leur domination

exercer du pouvoir, avoir de l'influence, ou trouver au moins une garantie de sa fortune et de ses honneurs. Ces deux hommes étaient sans cesse en combat, en contradiction, mais le duc d'Otrante l'emportait le plus souvent sur Fouché et cherchait péniblement une combinaison pour atteindre son but. Quoique cela fût évident pour moi et que je n'espérasse pas le changer, je le voyais presque tous les jours, pour tenir Fouché en haleine et l'empêcher de verser tout à fait du côté du duc d'Otrante. Voulant justifier ses relations avec le parti royaliste, il me disait : « Pour savoir ce qui se passe, il faut bien mettre « un peu son nez partout. Quand l'ennemi me recherche, je ne « suis pas assez bête pour le repousser. Il parle, je le fais parler, « j'apprends toujours quelque chose. » Je fréquentais assidûment Fouché par un motif analogue. Je ne le regardais pas comme ennemi; il avait, on lui donnait une certaine importance; il était le centre auquel aboutissaient beaucoup de communications. Auprès de lui, j'avais aussi à apprendre.

Je lui disais crûment mes opinions. Je lui répétais : L'abolition de la royauté et la mort du roi élèvent entre nous et les Bourbons une inimitié éternelle. C'est un cri de ma conscience, de ma raison, de mon honneur. Il n'est pas possible que tu ne l'aies pas éprouvé. Dans le premier moment, les Bourbons pourront te faire consulter en secret, profiter de tes conseils, se servir de toi, mais ils ne t'appelleront pas ouvertement aux affaires. Tout ce que nous pourrions espérer avec eux, ce serait de vivre dans la plus profonde obscurité, à l'abri de l'article 11 de leur Charte. Je n'ai aucune confiance dans cette garantie. Tu le vois, ils nous poursuivent de leurs pamphlets, de leurs diatribes. Ils nous font la guerre, nous serions par trop bêtes de ne pas la leur rendre et d'accepter cet état d'humiliation. Voilà pour nous; mais pour la France! Une restauration n'est et ne peut être qu'une contre-révolution. C'est le triomphe de la propriété royale héréditaire sur la souveraineté nationale. Les Bourbons ne doutent pas que la France ne leur appartienne corps et biens. Pour eux, la Révolution n'est que révolte et usurpation. Ils ne s'en cachent pas. Leur doctrine est clairement exprimée dans leurs discours, leurs actes, l'*octroi*

de la Charte et la *dix-neuvième année* du règne de Louis XVIII. Le clergé et la noblesse s'appliquent les conséquences de cette doctrine. Ils ont aussi à revenir sur une spoliation aussi criminelle à leurs yeux que celle qu'ont subie les Bourbons. La contre-révolution menace et attaque à la fois les intérêts matériels et les intérêts moraux, la bourse et la vie, la liberté et l'égalité.

Pour Fouché, c'était incontestable. Point de paix avec les Bourbons, me disait-il. Les princes étaient des imbéciles, des crétins, des misérables. Louis XVIII était lâche, faux, hypocrite, son âme était pourrie comme ses jambes.

Si les Bourbons étaient renversés, que mettrait-on à leur place? L'Empereur venait en première ligne, mais il ramenait la guerre avec toute l'Europe. Non remise encore de ses revers, la France ne serait pas en état de résister. Outre les plus grandes considérations politiques, Fouché avait des motifs personnels pour exclure l'Empereur. Il ne lui pardonnait pas sa destitution et son exil en 1810, de l'avoir appelé à Dresde en 1813, relégué au fond de l'Illyrie, retenu à Rome, en Italie, et ainsi empêché de se trouver à Paris à l'entrée des ennemis. Il craignait, sans en dire les raisons, un coup d'autorité de l'Empereur. Dans ma petite sphère, je n'avais pas eu à me louer de lui, mais il ne me venait pas à la pensée de lui en faire un grief, ni de m'en plaindre. Comme j'aurais préféré je ne sais quoi aux Bourbons, je leur préférais très cordialement l'Empereur; admettant toujours la monarchie constitutionnelle, un roi appelé par l'élection nationale, auquel on imposerait des conditions, et qui, n'ayant rien perdu à la Révolution, serait trop heureux de les accepter... Mais ce Roi, où le prendre? Un prince étranger? La nation n'en voudrait pas. Quel Français obtiendrait ses suffrages pour remplacer Napoléon? On agiterait inutilement la nation, on la diviserait lorsque la perspective de la guerre exigeait qu'elle restât unie pour sa défense. Il ne fallait pas y penser.

Le duc d'Orléans? Il avait des partisans parmi les patriotes, mais c'était encore un Bourbon. On disait en sa faveur que son père avait activement concouru à la Révolution et voté la mort de

son cousin Louis XVI; que le fils avait été chaud révolutionnaire, jacobin, et qu'il avait servi bravement dans les armées de la République. D'un autre côté, on opposait qu'il avait nécessairement trempé dans le complot formé par Dumouriez pour le porter au trône, et qu'il avait déserté avec ce général. Il n'était point, répondait-on, passé sous les drapeaux étrangers, il n'avait pas porté les armes contre la France. Privé de sa patrie, il avait dignement supporté le malheur et s'était procuré par le travail des moyens d'existence. On répliquait que, longtemps avant la Restauration, il s'était réconcilié avec les princes de la branche aînée; qu'il avait épousé une Bourbon de Naples; qu'il s'était présenté en Espagne pour combattre contre les Français; que les portes de la France ne lui avaient été ouvertes que par l'étranger; que ses intérêts étaient liés à ceux de la branche aînée et qu'il devait faire cause commune avec elle. Il y avait donc dans la vie de ce prince du bien et du mal. Fouché ne le regardait que comme un pis-aller.

La République? Fouché ne voulait pas en entendre parler. C'était une utopie impraticable; elle susciterait en Europe au moins la même opposition que le rétablissement de l'Empereur et des divisions en France. Si je lui citais l'épreuve que nous en avions faite et la reconnaissance de la République par toutes les puissances, « les temps, répondait-il, étaient bien changés. Les rois s'étaient ravisés et avaient mieux apprécié les dangers que couraient les monarchies. Leur coalition était plus resserrée, plus formidable. L'Empire avait discrédité en France les institutions démocratiques, corrompu, dénaturé ceux qui les avaient fondées ou qui en avaient été les soutiens; il avait remis en honneur les institutions monarchiques. La République aurait contre elle l'ancienne noblesse, la nouvelle et les chefs de l'armée. Dans l'avenir, lorsque la génération impériale aurait passé, que la monarchie constitutionnelle se serait usée, retrempés par la liberté, nos enfants pourraient peut-être hasarder un pas de plus. Pour nous, ce serait une folie. Mon cher, j'en suis bien fâché... pour toi, tu mourras comte et moi duc. »

La régence était la marotte chérie de Fouché, parce qu'il comptait en faire partie. Sans lui être absolument contraire, je

ne la croyais pas possible. Nous n'avions pas Napoléon II; il n'était pas possible que Metternich fût assez bénin pour nous l'envoyer. Il avait sacrifié le roi de Rome dans une occasion bien plus favorable. Pour amener l'Autriche à nous le donner, il aurait fallu battre ses armées, celles de la coalition et encore assurer à cette puissance des avantages funestes et humiliants pour la France. Fouché aurait volontiers siégé avec des Autrichiens dans le Conseil de régence, sauf à les en éconduire lorsqu'elle aurait été solidement établie. Solidement, avec l'Empereur vivant et à l'île d'Elbe, c'était difficile. Qui l'empêcherait de reprendre le trône? S'il se présentait, l'armée et le peuple seraient pour lui. Au nom du fils, ferait-on la guerre au père? Si on l'osait, n'était-il pas évident que la régence courrait à une défaite scandaleuse? Mais la régence supposait le renversement des Bourbons. Comment l'opérer? Fouché paraissait compter sur l'opinion des masses entretenue par les hommes de la Révolution et qui finirait par triompher. Voilà quels étaient les thèmes de nos conversations journalières.

Je fis des démarches auprès de quelques autres conventionnels pour les amener à s'entendre. Je trouvai mon ancien ami Letourneur dans les meilleures dispositions. Ce brave et honnête homme, malgré ses soixante-trois ans, était rempli d'ardeur, d'indignation et prêt à se dévouer pour la cause nationale. Membre de l'Assemblée législative, de la Convention, du Directoire exécutif, négociateur à Lille, préfet, il ne s'était pas enrichi dans ces places. Pour prix de ses services, de sa probité, de son désintéressement, et comme retraite, il avait une modeste place de conseiller à la Cour des comptes. Les Bourbons la lui ôtèrent. Cette perte lui était sensible, mais ce n'était rien au prix des malheurs de la patrie, de son abaissement, de son humiliation dont il maudissait les auteurs. Ce n'était pas un esprit de premier ordre, mais il avait du jugement, du caractère, de l'expérience. Ce qui le rendait précieux, c'est que, général du génie, il avait conservé de bonnes relations dans l'armée. Plusieurs officiers venaient chez lui pour lui offrir son épée. Mme Letourneur, patriote, active, énergique, faisait de la propagande contre les Bourbons.

Thabaud (1), ami de Letourneur et le mien, était de nos réunions. On lui avait enlevé sa place d'administrateur de la loterie. Heureusement pour lui, elle ne lui faisait pas faute, car il avait une belle fortune héréditaire. Avec une capacité très ordinaire, et d'une petite stature, il avait de la fermeté, de l'activité, du dévouement.

Il y avait six votants à la Cour de cassation : Genevois (2), Oudot (3), Lamarque (4), conseillers; Merlin, procureur général, Thuriot (5) et Pons de Verdun (6), substituts. La Cour n'ayant pas été réorganisée, ils essayèrent de tenir bon, les conseillers se fondant sur leur inamovibilité, les membres du Parquet attendant leur destitution. Cependant, abreuvés de dégoût et d'humiliations, la plupart furent forcés de venir à composition. Savant jurisconsulte, mais homme d'État médiocre, faible, égoïste, Merlin n'aurait pas mieux demandé que de s'arranger avec la Restauration.

Nous réussîmes à enrôler trois de ces conventionnels. Lamarque, député à l'Assemblée législative, livré aux Autrichiens par Dumouriez, membre du Conseil des Cinq-Cents jusqu'au 18 Brumaire, avait tenu un rang distingué dans ces assemblées. Homme de savoir, d'expérience, laborieux, probe, désintéressé, caractère froid, ferme, sévère, il était estimé par le vieux parti jacobin. Thuriot, depuis 1789, avait joué à Paris un rôle très actif dans la Révolution et traversé toutes ses vicissitudes. Il connaissait à fond les hommes et les choses de la capitale; ferme sur les principes révolutionnaires, fin, souple,

(1) Député de l'Indre à la Convention, il fut ensuite membre des Cinq-Cents et du Conseil des Anciens. Banni en 1816, il séjourna en Belgique jusqu'en 1830.

(2) Député de l'Isère à la Convention, membre des Cinq-Cents, conseiller à la Cour de cassation.

(3) Député de la Côte-d'Or à l'Assemblée législative, à la Convention et aux Cinq-Cents, conseiller à la Cour de cassation. Banni jusqu'en 1830.

(4) Député de la Dordogne à l'Assemblée législative, à la Convention et aux Cinq-Cents. Préfet du Tarn, puis conseiller à la Cour de cassation. Banni, il fut autorisé à rentrer en France en 1819.

(5) Député de la Marne à l'Assemblée législative et à la Convention. Il mourut en exil, à Liége, en 1829.

(6) Député de la Meuse à la Convention. Banni, il obtint de rentrer en 1819.

insinuant, il avait une grande facilité d'élocution; on le comparait à un robinet d'eau tiède. Pons de Verdun avait aussi fourni toute sa carrière révolutionnaire à Paris. Il y avait exercé honorablement des fonctions importantes dans la magistrature; il y avait d'utiles relations. Patriote solide et poète aimable, il égayait la politique avec des épigrammes contre les Bourbons.

Un des généraux qui faisaient la plus triste figure était Milhaud, ex-conventionnel. Il n'avait pas été un des moins empressés à se jeter aux pieds des Bourbons. Général de division, comte, grand-officier de la Légion d'honneur, militaire élégant, il avait gagné les bonnes grâces du duc de Berry et avait été nommé inspecteur général de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Mais, ayant été convoqué chez le comte d'Artois pour être reçu chevalier, on se rappela qu'il avait voté la mort du Roi, on l'éconduisit honteusement et on le mit à la retraite. Depuis longtemps, nous nous étions perdus de vue; je l'aperçus un jour dans un lieu écarté du jardin des Tuileries, l'air sombre et concentré. Je crus qu'ulcéré de l'avanie qu'on lui avait faite, il méditait une vengeance. Pour nous, conventionnels, qui n'avions pas beaucoup de militaires dans nos rangs, c'était une excellente recrue. Je l'abordai, je frappai à son âme : sourde, sans ressort, elle ne me répondit pas.

La Restauration avait amené à Paris un des plus célèbres conventionnels, Barras. Il était revenu en toute hâte de Rome, où il avait été exilé, en 1813, comme justement impliqué dans la conspiration du Midi. Depuis le 13 vendémiaire et le 18 fructidor, nous étions brouillés, c'est-à-dire qu'il m'aurait proscrit, s'il l'avait pu. Pendant son long séjour aux Aygalades, près de Marseille, je ne l'avais vu et je ne lui avais parlé que pour lui notifier son exil, par ordre du ministre de la Police. Nous n'étions pas en situation de nous rechercher. Votant, il avait un intérêt commun avec ses collègues et n'avait rien à espérer des Bourbons. Chaud révolutionnaire, il ne pouvait pas croire que la Restauration ne fût pas fatale à la France; mais il était excessivement aigri contre l'Empire, ses adhérents et certains hommes de la Révolution. Il professait un grand mépris pour Fouché, il

haïssait cordialement Carnot, il avait l'Empereur en exécration. C'est assez dire qu'il ne voulait pas entendre parler de son retour. Barras était accusé, étant Directeur, d'avoir eu des relations avec Louis XVIII pour l'amener sur le trône; il ne s'était jamais entièrement justifié. Ses amis disaient seulement qu'il lui avait été fait des propositions, qu'il les avait communiquées à ses collègues et que tout ce qui s'était passé à cette occasion avait été à la connaissance du Directoire; mais cette inculpation n'avait pas été suffisamment éclaircie; il était toujours resté des nuages sur la conduite de Barras. Il était un objet de défiance; on avait l'œil ouvert sur lui, on cherchait à le pénétrer. On sut qu'il avait des relations avec la Cour, on en conclut qu'il abandonnait la cause nationale pour être agréable ou utile aux Bourbons. Sa position et son attitude étaient sous plusieurs rapports semblables à celles de Fouché, avec cette différence que Fouché était dévoré de regrets et d'ambition, et que Barras ne s'intéressait aux Bourbons que pour satisfaire des ressentiments. Des patriotes, des révolutionnaires des plus exaltés allaient chez lui, lui montraient de l'attachement et de l'estime. La reconnaissance et d'anciennes sympathies formaient encore une petite cour à ce roi détrôné. Il offrait ses conseils aux Bourbons; il voulut les donner directement au Roi, qui refusa de le recevoir, comme il avait refusé de recevoir Fouché, sous le prétexte que la duchesse d'Angoulême *tomberait raide morte* si jamais elle les rencontrait. Barras s'aboucha avec Blacas, comme lui gentilhomme provençal, et fut convaincu que le favori et ses pareils conduiraient les Bourbons à leur perte. Si Barras n'abusa pas de la confiance des patriotes, il ne leur fut d'aucun secours et ne fut utile à personne.

CHAPITRE XXVI

Le duc d'Otrante à Ferrières; ses rapports avec Metternich; ses agents; ses Mémoires apocryphes; réfutations. — Son entrevue secrète avec le duc de Bassano. — Ses relations avec les Bourbons. — Le parti bonapartiste : ses plans; les duchesses de l'Empire; la duchesse de Saint-Leu. — D'André, préfet de police; il prend Tallien pour conseil. — Division dans le parti révolutionnaire. — Mon projet de me fixer à Bruxelles.

Dans la conspiration des esprits contre la Restauration, deux partis principaux se dessinaient. Le parti révolutionnaire formait une quantité de groupes sans liaison entre eux. Il comptait beaucoup de soldats, pas de chefs. On conçut un projet d'organisation. Fouché devait y jouer le premier rôle. Je lui en parlai; il me dit qu'il adhérait de cœur à tout ce qu'on ferait pour renverser les Bourbons, qu'il y concourrait de tous ses moyens et de ses conseils quand on les croirait utiles, mais qu'il était trop observé pour prendre part à des réunions, que la moindre de ses démarches serait plus nuisible qu'utile. C'était vrai; on ne regarda pas moins sa réponse comme une honnête défaite et l'on ne donna aucune suite au projet d'organisation.

Le parti bonapartiste était formidable; il avait l'armée; il était compact, discipliné, prêt à se lever au premier signal.

Vers la fin de juillet, Fouché décampa sans rien dire pour son château de Ferrières. Bien que mécontent du présent et préoccupé de l'avenir, on y menait une vie fort douce. Le maître n'était ni élégant ni prodigue, il tenait pour la solidité et l'ordre. Sans luxe, le château était bien meublé; on y avait de bons logements, une table bien servie. Le parc, bien boisé, était planté à la française; de vieux et beaux arbres formaient des allées majestueuses et de magnifiques ombrages. Les potagers et les vergers abondaient en fruits et en légumes. Il y avait une vaste pièce d'eau et des prairies. De cette résidence, l'ex-ministre, le duc d'Otrante, qu'autour de lui et dans le pays on

n'appelait que Monseigneur, régnait sur plusieurs autres châteaux et parcs, des fermes, des bois, dont l'acquisition, me disait-il, lui avait coûté six millions. C'était un beau rêve, pour mieux dire une belle réalité pour Fouché de Nantes, père de l'Oratoire, arrivé à la Convention avec la cape et sans épée. Il n'en faisait pas précisément le fier, mais cette fortune territoriale ne laissait pas de lui donner un certain aplomb. Il était dans ses manières simple et naturel, bonhomme avec les cultivateurs et coulant en affaires. Autant qu'il le pouvait, il traitait lui-même avec eux. Sa seule distraction, son seul plaisir, c'était la promenade à pied. Armé d'un grand jonc à pomme d'or, traînant à sa suite sa famille et sa compagnie, il arpentait à grands pas ses vastes domaines, n'en pouvant pas montrer la fin. Pour ses hôtes, il y avait la chasse, un billard; il n'en usait pas. Lorsqu'on était réuni au salon, la conversation était familière et insignifiante; le duc n'en avait de sérieuse qu'en particulier. La présence des enfants rendait les soirées bruyantes. Le duc était bon père, les laissait faire et s'amusait de leurs jeux. Il n'aimait pas à veiller inutilement; le sommeil le gagnait, on allait se coucher de bonne heure. Il était naturel; d'après ces mœurs, on aurait dit un patriarche.

Dans un pays comme Paris, où l'homme le plus mal famé qui a de l'argent, est sûr d'avoir une société, je ne sais si Fouché en aurait trouvé, tant la Restauration était bête et la réaction haineuse; mais cela n'était pas dans ses goûts. Les visiteurs étaient très rares, il était complètement abandonné et ne recevait que quelques intimes : moi, M. Gaillard, conseiller à la cour royale, ancien oratorien, homme de sens, discret, aimable, réunissant la finesse à la bonhomie; Lecomte, autre oratorien, qu'on appelait le comte de *Sceaux*, parce qu'il avait acquis cette ancienne résidence princière, possesseur, comme Fouché, d'une grande fortune, mais ramassée par son industrie et son extrême économie. Fouché était bon camarade pour ses anciens confrères de l'Oratoire; en général, ils n'avaient qu'à se louer de son obligeance. Il avait alors à demeure Jullian, connu à Paris comme un des chefs les plus fougueux de la jeunesse dorée de Fréron. Étant ministre, Fouché l'avait employé. Lorsqu'il fut

disgracié, Jullian fut envoyé dans les départements au delà des Alpes comme inspecteur des droits réunis, ce qui signifiait chargé de la police secrète. A l'invasion de l'Italie par les Autrichiens, il alla tripoter à Naples avec Murat et revint à Paris lorsque la Restauration fut accomplie. Il paraissait être dans un grand dénuement et s'occupait à écrire. Fouché le tenait auprès de lui, pour l'avoir sous la main et s'en servir au besoin. Il avait l'usage du monde et ne manquait pas d'esprit, d'adresse et d'audace. Je fis à Ferrières la connaissance de M. Chabaneaux, de Lagny, meunier, cultivateur, riche propriétaire, excellent patriote. Fouché lui accordait de l'amitié et faisait avec lui des affaires de produits agricoles. Je me liai aussi d'amitié avec Chabaneaux et sa famille, une des plus honorables du pays.

Dans son château, Fouché aurait vécu tranquille et jusqu'à un certain point oublié, s'il avait pu supporter la tranquillité et l'oubli. Mais tourmenté du besoin d'agir et de faire parler de lui, ne pouvant s'accoutumer à l'idée que son rôle fût fini, il passait son temps à rêver des projets, à écrire, à entretenir des correspondances. Sans me mettre entièrement dans sa confidence, il ne dissimulait pas trop avec moi, puisque nous avions sur plusieurs points importants les mêmes opinions. D'ailleurs, par vanité, il était quelquefois indiscret. Un matin, j'étais entré dans sa chambre ; il faisait sa toilette. Notre conversation s'étant portée sur les affaires publiques : « Tiens, me « dit-il en me remettant plusieurs feuilles de papier, lis cela ! » Je lus ; c'était la minute d'une très longue lettre au prince de Metternich, une critique vraie, quoique modérée, du gouvernement des Bourbons, décidément antipathique à la France ; un exposé de l'état des esprits ou plutôt des partis et de leur force, des dangers qui menaçaient la paix intérieure et par suite celle de l'Europe ; des compliments très flatteurs pour le grand homme d'État, dont l'esprit élevé comprendrait cette situation et saurait y remédier ; des offres de le seconder de toute son influence. Enfin, il terminait par indiquer la régence comme le moyen de tout concilier, et il assurait que, si le roi de Rome se présentait à la frontière, il serait porté en triomphe aux Tuileries.

Lorsque j'eus fini la lecture : « Eh bien, me demanda Fouché

« d'un air satisfait, comment trouves-tu cela ? » — « Je le « trouve très mauvais, lui répondis-je, nous voulons renverser « les Bourbons, tu le veux aussi, et tu corresponds avec « l'étranger pour lui révéler leurs dangers, l'existence et la force « des partis conjurés contre eux ! N'est-ce pas dire aux puis- « sances : Vous voilà averties, ne désarmez pas, tenez-vous sur « vos gardes et prêts à voler au secours des Bourbons ? Tu « proposes la régence, tu flattes l'Autriche, tu lui parles de ses « intérêts. Tu entends donc lui donner une influence dans nos « affaires intérieures ? Tu t'abuses. L'Empereur François a « sacrifié son gendre et sa fille, il ne changera pas de politique « après six mois et ne t'enverra pas le roi de Rome pour se « brouiller avec toute l'Europe. La régence, je te le répète, c'est « dans trois mois Napoléon. Cela me serait bien égal ; tout, « excepté les Bourbons. Mais toi, qui ne veux pas de l'Empe- « reur... »

— « D'abord, interrompit Fouché, cela ne m'est pas démon- « tré. L'Empereur a abdiqué en faveur de son fils, le droit lui « est acquis. S'il était reconnu par l'Autriche, l'Empereur ne « risquerait pas de le compromettre en revenant sur son abdi- « cation... Il n'est pas douteux que, pour obtenir la régence, il « faut que l'Autriche y ait un intérêt ; ce serait l'affaire d'un « traité. Sans lui donner d'action dans notre gouvernement, « nous lui offririons d'autres avantages capables de tenter son « ambition. Avec cette alliance, l'Autriche et nous, nous « n'avons rien à craindre de l'Europe. Mon plan n'est pas nou- « veau. En 1813, je l'avais fait comprendre à Metternich. Si « j'avais été à Paris le 31 mars... Mais il n'y avait là personne « pour déjouer ce coquin de Talleyrand. Je ne vois pas d'incon- « vénient à revenir là-dessus ; les circonstances sont bien chan- « gées ; on a fait l'épreuve des Bourbons. Dans tous les cas, il « ne faut pas s'isoler. Des relations avec Metternich peuvent « être utiles. Je ne me flatte pas qu'il abonde tout de suite dans « mon sens, ni qu'il me dise sa pensée ; mais il me répondra et « j'en pénétrerai peut-être quelque chose. »

J'eus l'air de me rendre à ces raisons. Je lui indiquai quelques changements de rédaction, qu'il adopta docilement. Sur quoi je

lui dis : « Tu as déjà expédié ta lettre. » Il me protesta que non; je ne sus que croire. Sa minute était très surchargée de ratures et de corrections; il avait une rédaction laborieuse.

Vers la fin de l'automne, plusieurs personnages que la belle saison avait dispersés, entre autres Fouché, revinrent à Paris. On se remit avec un redoublement de zèle à travailler contre les Bourbons.

Dans des *Mémoires* (1) de J. Fouché, généralement tenus pour apocryphes, mais qui contiennent des vérités, on lit : « Ce fut « mon ancien collègue Thibaudeau qui, le premier, me révéla « les progrès de la faction de l'île d'Elbe, dont il était le princi- « pal agent. Je vis qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Je « jugeai d'ailleurs que Napoléon servirait de point de rallie- « ment à l'armée, sauf à le culbuter ensuite, ce qui me parut « d'autant plus facile que l'Empereur n'était plus à nos yeux « qu'un personnage usé dont le premier rôle ne pouvait pas être « joué une seconde fois. Je consentis alors que Thibaudeau fît « des ouvertures aux affidés de Napoléon et je fis admettre aux « conférences Regnaud, Cambacérès, Davout, S. B. L. C. B. de « la M., M. de D. Mais j'exigeai des concessions et des garan- « ties, refusant de me joindre à ce parti, si leur chef, abjurant « le despotisme, n'adoptait pas un système de gouvernement « libéral. Notre coalition fut cimentée par la promesse d'un par- « tage égal du pouvoir, soit dans le ministère, soit dans le gou- « vernement provisoire au moment de l'explosion. D'après le « plan arrêté avec Thibaudeau, je me hâtai d'envoyer mon « émissaire J. à Murat pour le presser de se déclarer l'arbitre « de l'Italie; en même temps, le grand comité dépêcha le doc- « teur R. à l'île d'Elbe. Lyon et Grenoble devinrent dans le « Midi les deux pivots de l'entreprise. Dans le Nord, un mou- « vement militaire, dirigé par d'Erlon et Lefèvre-Desnouettes, « devait déterminer la fuite ou l'enlèvement de la famille « royale, ce qui eût amené la formation d'un gouvernement « provisoire, dont je devais faire partie avec Carnot, Caulain- « court, Lafayette et N... »

(1) Ces *Mémoires* parurent en 1824, quatre ans après la mort de Fouché.

On a répété cela dans toutes les histoires de la Restauration, dans tous les mémoires ou pamphlets sur cette époque. Or, il n'y a pas là un mot de vrai. Ce n'est pas moi qui révélai à Fouché les progrès des bonapartistes; ils étaient assez visibles pour qu'il ne les ignorât pas, et s'ils l'avaient été moins, lui, homme de police, les aurait facilement pénétrés. Je ne lui révélai pas plus les plans et les projets de ce parti. J'étais si peu son principal agent que, si je les savais en gros, les détails m'étaient tout à fait inconnus. Leur succès reposait sur le secret, et le petit nombre de ceux qui en étaient dépositaires ne les confiaient en tout ou partie qu'autant que cela était nécessaire. On savait que j'étais plus du parti de la Révolution que de celui de l'Empereur, je ne m'en cachais pas. Certainement, les chefs bonapartistes ne se défiaient pas de moi, mais ils ne me faisaient pas des confidences inutiles et, par discrétion, je ne leur en demandais pas.

Fouché ne consentit donc pas à ce que je fisse des ouvertures aux affidés de Napoléon; ce fut au contraire le chef principal du parti, le duc de Bassano, qui, très contrarié de ce que les hommes de la Révolution agissaient de leur côté, me témoigna le désir de se rapprocher de Fouché qu'il regardait comme leur chef, pour voir s'il n'y avait pas moyen de s'entendre et de réunir tous les efforts vers le but commun. Je le dis à Fouché, il y consentit. Il y avait depuis longtemps très peu de sympathie entre eux, ils n'avaient aucune relation; cela était connu. Un rapprochement entre deux personnages de cette importance aurait donné l'éveil à l'ennemi; il fallait donc l'envelopper du plus grand secret. Il fut convenu que leur entrevue aurait lieu chez moi, à minuit. Ils s'y rendirent à pied, seuls, chacun de son côté.

On commença par établir la situation des deux principaux partis, les bonapartistes et les révolutionnaires. Les bonapartistes, dit Bassano, jouent le plus beau jeu; leur partie est bien liée. Ils ont pour ralliement l'Empereur et son nom, en attendant son arrivée; ils ont l'armée pour appui. L'Empereur est décidé à donner des garanties pour les libertés nationales; dans tous les cas, on lui fera des conditions.

« — Les révolutionnaires, dit Fouché, s'appuient sur le « peuple; il est bien disposé. Ils ont pour étendard la liberté « avec laquelle on remue les masses. Le peuple en se levant « entraînera l'armée.

« — Je crois au contraire, interrompit Bassano, que c'est « l'armée qui entraînera le peuple... Lorsque le peuple se sera « insurgé et que les Bourbons seront renversés, que ferez-vous ? « Vous avez trop d'expérience pour penser à établir un gouver- « nement populaire.

« — Pourquoi non?

« — Vous savez aussi bien que moi que, dans l'état actuel de « l'Europe et de la France, il n'aurait pas de durée... Vous êtes « aussi monarchiste que moi...

« — Les révolutionnaires ne veulent pas se remettre sous le « joug de l'Empereur. Il ne reviendrait point corrigé de son « despotisme et de son ambition... Vous savez bien que les « puissances le craignent encore plus que la République. Nous « les aurions bientôt toutes sur les bras. Serait-il en état de « leur résister? La France le voudrait-elle? Franchement, je ne « le crois pas.

« — Je ne partage pas votre opinion. Les circonstances sont « bien changées. Il y a entre les puissances des germes de divi- « sion... L'Autriche, par exemple...

« — Je vous arrête et je vais m'expliquer franchement. Je ne « vois qu'une combinaison qui puisse concilier la révolution, la « monarchie, les intérêts de la dynastie napoléonienne, convenir « à l'Autriche et obtenir l'assentiment des puissances. C'est la « régence. J'ai des raisons de croire que Metternich lui serait « favorable. Ce n'est plus qu'une question entre Napoléon et « son fils.

« — Je ne serais pas absolument opposé à la régence; mais « on ne pourrait l'adopter qu'avec le consentement de l'Empe- « reur, et je suis persuadé qu'il ne le donnera pas...

« — Il a déjà donné son abdication à Fontainebleau en faveur « du roi de Rome.

« — Oui, mais la condition n'ayant pas été acceptée, l'abdi- « cation est comme non-avenue. Le droit de l'Empereur repose

« sur les suffrages de la nation. La nation et l'armée ne se pas-
« sionneraient pas pour le roi de Rome. Le nom seul de l'Em-
« pereur suffirait pour renverser les Bourbons. Lui seul est
« capable de rallier l'intérieur et d'imposer au dehors. »

Ce dialogue n'est qu'un très court résumé d'une discussion qui dura trois grandes heures et à laquelle je ne pris qu'une part très secondaire.

Fouché et Bassano restant fermés dans leurs opinions, il n'y eut rien de convenu, sinon que chaque parti continuerait à travailler de son côté contre l'ennemi commun, sauf, après la victoire, à transiger et à s'arranger suivant les circonstances. Quant aux dispositions faites ou projetées et aux noms des principaux personnages engagés, on se tint sur la réserve. La question de savoir ce qu'on ferait des Bourbons se présenta naturellement; les bonapartistes voulaient les garder en otages. Fouché dit avec sa légèreté habituelle : « Bah ! Bah ! on les
« expédiera dans la mêlée. Dans une proclamation on déplorera
« ce malheur, et, au besoin, on fera guillotiner un ou deux
« individus comme coupables de cet attentat. »

On se sépara et l'on ne se revit plus. S'il y eut d'autres conférences, ce que je ne crois pas, je l'ignore, j'y fus étranger. Les individus nommés dans les *Mémoires* n'étaient pas pour la plupart capables d'y figurer. Regnaud était abattu et découragé; Cambacérès, le plus peureux des poltrons, demandait grâce aux Bourbons et évitait soigneusement tout contact qui pouvait le compromettre. Sous le poids de sa défense de Hambourg, dont on lui faisait un crime, le maréchal Davout se confinait dans son château de Savigny pour se faire oublier. D'autres, que les Bourbons avaient chassés de leurs places, se soumettaient et faisaient régler leurs pensions. Si le grand comité que je n'ai jamais connu dépêcha le docteur D. à l'île d'Elbe, je l'ignore. Jullian, émissaire de Fouché, partit en effet très secrètement pour Naples. Si Fouché lui donna la mission de presser Murat pour qu'il se déclarât l'arbitre de l'Italie, c'était une grande sottise ou une insigne perfidie et le pousser à sa ruine. Quant à la formation d'un gouvernement provisoire dont Fouché devait faire partie avec Carnot, Caulaincourt et Lafayette, c'est une

pure invention. Carnot ne voulait avoir rien de commun avec Fouché; Caulaincourt n'avait pas assez d'énergie pour se venger des Bourbons ; Lafayette, tout à fait étranger aux conspirations révolutionnaires et bonapartistes, était du petit parti, dit constitutionnel, qui voulait le maintien de la Restauration et de la Charte octroyée, à condition qu'elle serait fidèlement exécutée, et que pour cela on le laisserait, lui et ses amis, gouverner. Ce parti conspirait... moralement, à coups de doctrines et de livres, tels que le *Censeur* de Comte et Dunoyer.

Fouché faisait peu de cas de ces hommes-là et, moins poli que Napoléon qui les baptisait du nom d'idéologues, il les appelait crûment des niais. En politique, son principe, à lui, c'était de n'en point avoir ou de n'y pas tenir rigoureusement, de changer de but, de moyens, de langage, suivant les circonstances. Pour se conserver de l'importance malgré la nullité à laquelle il était réduit, il recevait tout ce qui se présentait chez lui et ne refusait personne. Je le voyais passer rapidement d'un révolutionnaire à un bonapartiste, d'un bonapartiste à un royaliste, avoir des *a parte* avec chacun d'eux d'un air plus ou moins mystérieux. Je voyais des agents de son ancienne police qui semblaient venir à l'ordre et prendre le mot. Quelquefois, on lui annonçait à l'oreille une personne qu'il allait trouver et recevoir en secret. Ses familiers chuchotaient que c'était quelqu'un de la Cour. Tantôt, disait-il, c'était des conseils qu'elle lui demandait, tantôt des promesses et même des offres qu'elle lui faisait, par exemple la confirmation de ses titres et honneurs, une ambassade pour lui, une place de page pour son fils aîné. Rien de tout cela ne se réalisait; il prétendait qu'il ne voulait rien accepter. Moi, je lui disais que si tout cela était vrai, la Cour se moquait de lui et ne cherchait qu'à l'endormir. Elle y réussissait assez bien; il attachait un grand prix aux communications qu'elle lui faisait et ne rompait pas avec elle. Il se vantait surtout de ses relations avec l'abbé de Montesquiou, qui, me disait-il, conseillait au Roi de lui donner le ministère de la Police.

Le parti bonapartiste, ainsi que l'avait dit Bassano, avait le plus de chances de succès. Disloqué, abattu, impuissant à la chute de l'Empire, comprimé par les armées étrangères, il s'était

rallié, ranimé, avait repris une nouvelle vie et confiance depuis qu'elles avaient évacué le territoire; il avait les armes à la main. L'armée venant à manquer aux Bourbons, ils restaient sans appui, sans défense. Ce parti, ainsi que le parti révolutionnaire, n'avait pas, à proprement parler, un chef. On n'y voyait pas un de ces hommes supérieurs par ses qualités, par son existence, autour duquel la foule court se ranger. D'ailleurs, le chef des bonapartistes était tout trouvé, seulement il n'était pas en France; mais, du fond de l'île d'Elbe, son nom, sa gloire commandaient au parti et l'inspiraient. Il avait plusieurs foyers d'action; le principal était chez le duc de Bassano, naturellement doux, modéré, circonspect et fanatique de l'Empereur. Par suite de notre vieille amitié et de notre antipathie commune pour les Bourbons, je le voyais journellement, comme Fouché. Mais, je dois le dire parce que c'est la vérité, je n'ai jamais assisté à aucun des conseils ou conciliabules tenus chez lui.

Sans être l'ennemi de Napoléon, je n'étais pas son partisan décidé; dans mes combinaisons, il ne venait qu'en seconde ligne. On le savait, je ne m'en cachais pas. Par délicatesse, je ne cherchais pas à m'introduire dans la confidence de son parti et le parti ne cherchait pas à m'initier. Nous ne nous faisions pas d'avances; seulement, nous n'avions pas de défiance, et nous ne nous cachions pas, j'étais au besoin un intermédiaire officieux entre les deux partis. Ils connaissaient en gros leur situation, leurs progrès, leurs espérances.

Lavalette était un des hommes les plus marquants que je rencontrais chez Bassano; il y était pour ainsi dire en permanence. Vivement affecté de la chute de l'Empire, entièrement dévoué à Napoléon, discret, concentré, il avait l'attitude d'un profond conspirateur. Il parlait peu, écoutait, observait, ne se trahissait que par de gros soupirs et de forts serrements de mains. Il jouait un rôle important dans la conspiration. Quel a été mon étonnement lorsque j'ai lu dans des *Mémoires* (1) publiés sous son nom, qu'il était tout à fait innocent et qu'il se déchar-

(1) *Mémoires et souvenirs du comte Lavalette*, publiés en 1831, un an après sa mort.

geait sur moi ! La belle duchesse de Bassano avait en horreur la Restauration et, moins discrète que son mari, recrutait ouvertement contre les Bourbons. De jeunes militaires venaient mettre à ses pieds leur épée et recevoir ses inspirations. Je voyais aussi chez elle des personnages graves, bien traités par les Bourbons, dont le langage peu respectueux pour la Restauration ne m'inspirait aucune confiance, tel que Semonville, vieil ami de Bassano.

Les bonapartistes avaient des intelligences très suivies dans l'armée. Son esprit était manifeste, il ne s'agissait que de le soutenir, de l'échauffer, de s'assurer des chefs, de se concerter avec eux et de leur donner le signal pour éclater quand le moment serait venu. Alors des corps de troupes arboraient la cocarde nationale, reprenaient leurs aigles, proclamaient l'Empereur, marchaient sur Paris de tous les points de la circonférence, on renversait le gouvernement royal, on s'emparait des Bourbons, ou bien on les chassait, on les mettait en fuite. On ne doutait pas que le peuple, dans les départements et à Paris, ne secondât le mouvement. Les divisions militaires avaient été érigées en gouvernements confiés la plupart aux maréchaux. Les bonapartistes ne comptaient pas sur eux et s'en défiaient. Les maréchaux avaient sur la conscience la rapidité de leur défection et ne craignaient rien tant que le retour de l'Empereur. Plus souvent à Paris pour faire leur cour que dans leurs gouvernements, ils y étaient remplacés par des lieutenants généraux dont plusieurs restaient fidèles à la gloire et à la cause nationales. Le dévouement était en raison inverse de l'élévation des grades ; on était assuré que les masses ne s'arrêteraient pas devant l'opposition de quelques chefs dévoués aux Bourbons.

La 16e division (Lille) fixait particulièrement l'attention. Elle renfermait un nombre considérable de troupes ; on pouvait y rassembler très promptement un corps d'armée de 30 000 hommes. C'était le point militaire le plus rapproché de Paris, et la route par laquelle les Bourbons chercheraient à se sauver pour gagner la Belgique ou l'Angleterre. Le maréchal Mortier était gouverneur de cette division ; brave homme de

peu d'énergie, il n'inspirait aucune confiance aux bonapartistes ; les Bourbons lui en avaient témoigné, il y avait loyalement répondu. Sous lui commandait le général Drouet d'Erlon. Quoiqu'il eût été bien traité par la Restauration, ce général, mû par un motif plus noble que son intérêt personnel, voyait avec douleur le joug de la Restauration peser sur son pays et se trouva disposé à profiter de sa position pour l'en délivrer. Ce fut pour les bonapartistes une magnifique acquisition, à elle seule décisive. Le hasard avait réuni des généraux très propres à seconder Drouet d'Erlon ; dans la 16e division, Daumesnil, Teste, Dufour et Lefebvre-Desnouettes, commandant à Cambrai les dragons de la garde ; sur la route de Lille à Paris, Lallemand commandait dans le département de l'Aisne ; ces deux derniers généraux étaient d'un dévouement intrépide et sans bornes. Lallemand l'aîné venait souvent à Paris pour suivre les progrès de la conspiration ; c'était un homme capable, discret, réunissant au sang-froid la vigueur et la résolution. Il avait pour coopérateur non moins déterminé son frère puîné, général d'artillerie. On était sûr du concours d'un brillant guerrier, le général Pajol, qui commandait, à Orléans, une belle division de cavalerie. Outre ces généraux employés, on comptait sur plusieurs autres qui ne l'étaient pas, tels que Fressinet, Flahaut, Exelmans, etc., etc., et une foule d'officiers que la Restauration repoussait ou qui refusaient de la servir. En vain elle voulait les chasser de Paris, ils prétendaient y rester, ils y restaient. Exelmans fut mis en jugement. Le conseil de guerre de Lille l'acquitta ; il était présidé par Drouet d'Erlon. Cette affaire eut un grand retentissement dans l'armée, dans toute la France et fut un coup fatal porté aux Bourbons.

Pour commander en chef les divers corps de troupes, mettre de l'ensemble dans leurs mouvements et éviter les rivalités des généraux, on crut nécessaire d'avoir un maréchal. C'était difficile ; les maréchaux avaient défectionné les premiers, et ceux qui avaient conservé quelque mesure s'arrangeaient très bien des Bourbons. Un seul, Davout, leur tenait rancune, et par leur faute. Il aurait été aussi obséquieux que ses collègues

si on ne lui avait pas fait sur sa défense de Hambourg une querelle haineuse et ridicule. On le constitua malgré lui en état d'hostilité. On alla le trouver à sa terre de Savigny et on lui fit des ouvertures. Il s'engagea à monter à cheval pour prendre le commandement des troupes.

Les femmes ne restaient pas inactives et jouaient aussi un rôle. Les jeunes duchesses de l'Empire, maltraitées à la Cour, étaient furieuses ; elles embauchaient les officiers, les colonels (Lawoestine, Brak, Duchamp, Jacqueminot, etc.), les généraux. Dans leurs salons on ne tarissait pas de moqueries, de sarcasmes sur les vieilles douairières de la Cour des Bourbons, sur la duchesse d'Angoulême, leur laideur, leur air empesé, leur mise gothique, leur mauvaise tournure. On s'égayait sur les vieux uniformes, les maigres épaulettes, le port de l'épée, les ailes de pigeon des voltigeurs de Louis XIV. On plaignait le triste sort de Napoléon, on s'attendrissait, on pleurait sur lui. On faisait des vœux pour son prochain retour, on l'espérait, on l'annonçait hautement. La duchesse de Saint-Leu était à la tête de cette conspiration de femmes, si leurs petites manœuvres méritaient ce nom. Sur le bruit qu'on faisait de ses salons que fréquentaient des militaires et des étrangers de distinction, j'y allai une ou deux fois. Il y avait avec le ton de la bonne compagnie, de la réserve et de la discrétion, un petit air factieux, une certaine odeur de sédition. Sans être bien dangereux, cela n'était pas sans quelque influence et donnait de vives inquiétudes à la Cour ; les femmes y crevaient de jalousie.

Le duc de Rovigo (Savary) était aussi regardé comme un agent actif de la conspiration bonapartiste; mais il n'inspirait aucune confiance. Il n'était pas bien avec Bassano, il était très mal avec Fouché. Il avait des communications avec la Cour et pateaugeait à droite et à gauche. A tort ou à raison, on était en garde contre tout ce qui sentait la police.

Si les Bourbons avaient eu une police habile, elle ne les aurait pas sauvés. Leur danger, c'était une antipathie réciproque entre eux et la nation. La police les aurait au moins éclairés sur le véritable état des esprits et les menées des partis:

c'était son métier et son devoir. Mais la police fut confiée à Beugnot, homme d'esprit, de mœurs douces, sans caractère, sans passion, peu capable de dévouement, flottant entre les mauvaises inspirations de la Cour et les idées libérales. Dans ses mains la police ne fut que niaise et ridicule; on s'en moquait ouvertement. On y avait maintenu en grande partie le personnel impérial. Fouché et Savary étaient mieux servis que Beugnot.

A la mort de Malouet, il passa au ministère de la marine, qui n'était plus, depuis la paix, qu'un département *in partibus*, et fut remplacé à la police par d'André. A l'Assemblée constituante, d'André s'était fait une réputation d'habileté dans l'intrigue. Émigré, il avait été l'agent principal du comte de Lille pour diriger et suivre en France les manœuvres du parti royaliste. On crut avoir fait une excellente trouvaille; mais, absent depuis vingt ans, d'André venait de rentrer avec les invalides de l'émigration. Il ne connaissait plus Paris, la France, les hommes et les choses. A beaucoup d'égards, c'était pour lui le réveil d'Épiménide. Pour surcroît de malheur, ce personnage, si versé dans l'intrigue et les complots, si dévoué à ses princes légitimes, s'avisa d'être honnête homme, d'avoir de la conscience et une volonté. Il appela à son aide comme secrétaire général son beau-frère, de Fortis, d'Aix, ancien magistrat, serviteur dévoué sous l'Empire, très neuf à Paris, sans malice et aussi honnête homme. La police ne pouvait pas tomber dans de plus mauvaises mains. Ce n'est pas tout; d'André, sentant son insuffisance, jugea à propos de se procurer un conseiller officieux qui connût bien Paris, la Révolution, les partis, les hommes, qui eût joué un rôle et acquis de l'expérience. Il choisit Tallien. Ce conventionnel devint son confident et son conseil. Célèbre surtout à cause du 9 thermidor dont on lui avait fait honneur, il n'avait pas été bien traité par le Directoire ni par Bonaparte. Pour donner du pain au chef thermidorien, au mari de Theresia Cabarrus, l'Empereur l'avait nommé consul à Alicante; il avait vécu à Paris du traitement de cette place. Il était sans fortune et, depuis la Restauration, sans emploi.

Tallien était un de ces hommes pour lesquels je ne m'étais

jamais senti de sympathie. Je n'avais pas pu m'accoutumer à la haute position que le 9 thermidor lui avait faite; elle me semblait au-dessus de ses talents, de sa capacité, de son caractère moral, et dangereuse pour la chose publique. Le 1er brumaire an IV, jour où je l'avais attaqué corps à corps à la tribune, nous avait mis en état d'hostilité. Je crois que, depuis, nous ne nous étions pas même rencontrés. Le temps avait entièrement effacé chez moi les traces de nos dissentiments passés. Lorsque j'appris sa position auprès de d'André, je m'en expliquai avec amertume.

J'étais indigné qu'un conventionnel, un votant, eût la bassesse de faire le plus vil métier, et au service des Bourbons. On le lui rapporta, il en fut affecté et me fit offrir des explications et une entrevue; j'y consentis. Lorsque j'eus entendu Tallien, quel fut mon étonnement! Il n'y avait de sa part aucun engagement envers d'André, aucun devoir; c'était pure obligeance, pour donner des renseignements et son opinion quand on les lui demandait et tant que cela lui convenait. — « Pouvez-vous « douter, ajouta Tallien avec émotion, que je ne sois toujours « fidèle à la Révolution, à mes anciens collègues, aux vieux « patriotes qui se dévouent pour la cause nationale? Je fais des « vœux pour qu'ils réussissent, je puis leur faire parvenir des « avis utiles et je n'y manquerai pas. M. d'André est un hon- « nête homme, ennemi de la violence; il est persuadé qu'à la « manière dont on se conduit à la Cour, on amènera quelque « catastrophe. Il ne dissimule pas ses inquiétudes, mais on n'en « tient aucun compte. Aux Tuileries, chacun a sa police et con- « trarie la sienne. »

L'effusion de Tallien me parut sincère; cependant, je me tins dans une certaine réserve. Nous eûmes ensuite la preuve qu'il était de bonne foi, notamment dans l'affaire de Stevenot, qui recrutait à Paris un corps de chouans pour la Cour. Tallien nous informa des vives altercations qui avaient eu lieu entre Blacas et d'André, qui se refusa à des arrestations tout à fait arbitraires qu'exigeait le favori de Louis XVIII.

D'André consultait aussi le duc de Bassano. Leur connaissance remontait à l'Assemblée constituante; ils l'avaient renouvelée à

Vienne, lorsque nos armées victorieuses avaient occupé cette capitale. Sur la demande du directeur de la police, le duc lui procura un homme de sa confiance et fut ainsi en mesure de savoir ce qui se passait.

Il m'était démontré que le parti révolutionnaire pour lequel j'avais exprimé ma préférence, n'étant pas organisé pour l'action, serait devancé par le parti bonapartiste auquel je n'étais pas affilié. L'Empereur était à deux pas de la France. S'il revenait, ce qui me paraissait très facile, je ne doutais pas qu'il ne chassât les Bourbons. Alors, je ne pouvais reculer, je me prononçais pour lui, mais une restauration impériale, bien qu'elle ne me répugnât pas autant que celle des Bourbons, avait peu d'attrait pour moi. J'étais convaincu que l'Empereur attirerait encore sur nous toute l'Europe; je craignais qu'il ne trouvât pas dans le pays une réunion d'esprits et de forces, l'ensemble et l'énergie indispensables pour résister à l'irruption des armées étrangères; je n'avais plus confiance dans sa fortune. S'il était vaincu, une seconde Restauration des Bourbons, les vengeances et les proscriptions étaient inévitables, et les conventionnels, les premières victimes.

Sans ambition, dégoûté des fonctions publiques, fatigué des agitations politiques, je résolus d'en abandonner le théâtre et d'aller à l'étranger attendre en repos le dénouement de la crise. Je me rendis à Bruxelles. Bien que je n'eusse pas besoin de l'autorisation du gouvernement des Pays-Bas, je le prévins de mon intention de m'établir dans cette ville. J'allai voir M. Apelins, mon ancien collègue au Conseil d'État; je lui donnai pour motif la position désagréable et peu sûre dans laquelle étaient les conventionnels sous la Restauration; je le priai d'en parler au Roi. Il chargea M. Apelins de me dire qu'il se rappelait m'avoir vu à Paris sous le Consulat, et qu'il me verrait avec plaisir résider dans ses États. Je fis toutes les dispositions pour mon établissement. Je revins à Paris pour expédier mes meubles et effets; je n'avais parlé de mon projet à personne; une indiscrétion le trahit. Dans un instant j'eus sur les bras les principaux personnages des partis, Fouché, Bassano, etc.; ils me reprochèrent de les abandonner, de déserter la cause na-

tionale au fort du danger. C'était toucher chez moi la corde la plus sensible. Je faiblis, je renonçai à mon projet, je restai. Je me trouvai malgré moi, pour ainsi dire, relancé dans les tempêtes politiques.

Mes amis, qui croyaient savoir mieux que moi ce qui me convenait, me firent compliment. Cependant, j'avais pris un parti très sage, comme la suite l'a prouvé. Siméon m'écrivit de Lille, où il était préfet : « Je crois que vous avez bien fait de ne pas « suivre le projet de vous expatrier, et que le parti de vous « fixer à Paris est le meilleur. C'est là plus qu'ailleurs que vous « trouverez des occupations, de la société, des amis » (14 novembre). Ce n'était rien de tout cela que je m'étais proposé d'aller chercher à Bruxelles; Siméon n'était pas dans la confidence de mes motifs. Lorsqu'il était ministre du roi de Westphalie, il n'aspirait qu'à se retirer dans sa chère Provence pour y jouir des douceurs du repos. Chassé de Cassel par l'ennemi, il était revenu à Paris à la fin de 1813; il avait changé d'avis, assisté à la chute de l'Empire et s'était rallié à la Restauration. Chambre des Pairs, Conseil d'État, il avait tout manqué. A la Cour, on lui en voulait des opinions qu'il avait émises au Tribunat, lors de l'établissement de l'Empire, de ses expressions amères et dédaigneuses pour les Bourbons et louangeuses pour l'homme qu'ils appelaient l'usurpateur. On l'avait donc mis en pénitence. Enfin, après une attente de sept mois, il fut nommé préfet à Lille. Pour un ancien conseiller d'État de l'Empire et un ministre, à la vérité du roi de Westphalie, c'était déroger. Mais il avait besoin d'un emploi, la carrière lui était rouverte, le premier pas était fait. Essentiellement monarchique, dévoué au pouvoir, avec sa capacité il ne pouvait que faire son chemin; il le fit rapide, brillant et durable.

CHAPITRE XXVII

Projets de la Cour contre les conventionnels *votants*. — L'attention des partis fixée sur l'île d'Elbe. — Attente du printemps. — Débarquement de l'Empereur au golfe Juan. — Mouvement bonapartiste avorté. — Bourrienne, préfet de Police. — Clarke, ministre de la Guerre. — Entrevue du comte d'Artois et du duc d'Otrante. — 20 mars, l'Empereur aux Tuileries. — Fables du *Moniteur de Gand*. — Décrets de Lyon. — Fouché ministre; entretien avec lui.

Un certain nombre de sénateurs n'avaient pas été admis dans la Chambre des Pairs à cause de leur vote dans le procès du Roi ou d'autres circonstances. L'article 11 de la Charte avait ainsi été violé. On se justifiait en alléguant que cette exclusion avait précédé la promulgation de la Charte. Les ultra-royalistes disaient qu'on avait très bien fait et que ce n'était pas assez, on célébrait des services pour le Roi et la Reine, en recherchant leurs restes. C'était bien le moins, disait-on, qu'on accordât cette satisfaction à la douleur et à la piété de la famille royale. La douleur de Louis XVIII, du vivant de Louis XVI ambitionnant le trône, et maintenant ravi de l'occuper! Lorsqu'on ordonna la translation à Saint-Denis des prétendues dépouilles du Roi et de la Reine, la célébration d'un service funèbre dans tout le royaume et un deuil général, ce n'était plus une satisfaction pieuse et innocente. La violation de l'article 11 de la Charte était flagrante. On ne recherchait pas seulement les votes et les opinions, on les condamnait, on les flétrissait. Cette mesure embrassait avec les juges du Roi la nation tout entière. On imposait à la France un désaveu, un acte de repentir, une amende honorable. Dans les monuments publics de l'époque on voyait que, parmi la génération contemporaine du jugement, on n'avait agi et parlé que pour le provoquer et l'approuver, que personne n'avait montré ni opposition ni regrets. La génération actuelle disait : « Que veut-on de nous? Cela ne nous

« regarde pas. Il ne nous appartient pas de démentir nos pères. « En conscience, nous ne pouvons éprouver ni douleur ni re- « pentir. »

Dans des conciliabules royalistes, on ouvrit l'avis de s'emparer des conventionnels votants alors à Paris et de les traîner à Saint-Denis, pieds nus, la corde au cou, la torche au poing. Ils en furent avertis par Tallien. L'épouvante en gagna quelques-uns, d'autres traitèrent cela d'absurde folie; Fouché ne savait trop que croire. Plusieurs, soutenus par des hommes résolus du parti révolutionnaire, s'armèrent et se tinrent sur leur garde, décidés à résister. On mit en délibération un contre-projet, celui de se porter à Saint-Denis ou sur la route au nombre de 7 000 hommes, de se jeter dans le cortège et de faire main basse sur la famille royale. Ces résolutions transpirèrent, firent réfléchir la Cour et tempérèrent l'ardeur des ultra-royalistes.

On était depuis neuf mois sous le joug des Bourbons; ils avaient donné leur mesure. Leurs ennemis trouvaient le temps long et étaient impatients de s'en débarrasser. Ils attendaient le printemps, plus favorable que l'hiver, pour entrer en campagne. L'attention était nécessairement fixée sur l'Empereur et l'île d'Elbe. Tout ce qui le concernait excitait vivement l'intérêt ou la curiosité. On s'interrogeait sur ses actions, ses projets, ses pensées. Les communications n'étant pas faciles, on avait rarement de ses nouvelles. Les Bourbons faisaient répandre qu'il était fou, que les Français qui l'avaient suivi l'abandonnaient et revenaient dans leur patrie; que, pour le bonheur de la France et le repos du monde, ce grand criminel était frappé de la vengeance céleste et à jamais fini, pour servir de leçon et d'exemple à tout usurpateur. On le représentait généralement comme résigné à son sort, dégoûté des grandeurs, projetant dans son petit État des améliorations, des embellissements, et s'occupant à écrire son histoire. C'était ainsi qu'il se montrait aux voyageurs étrangers très curieux de le voir et qu'il recevait volontiers.

Le parti bonapartiste était très intéressé à établir des communications avec l'Empereur pour l'informer de l'état des choses en France, connaître ses intentions et sa volonté, se diriger et

agir en conséquence. D'un autre côté, le parti craignait que les polices ne découvrissent ses relations, que le secret des plans fût trahi et leur succès compromis. Je n'ai pas eu connaissance de communications bonapartistes avec l'île d'Elbe; j'ai lieu de croire que, s'il y en a eu, elles n'ont pas été bien importantes, du moins jusqu'à une époque très rapprochée du retour de l'Empereur.

Si la 16e division militaire était, au nord, un point de première importance pour le parti bonapartiste, le Midi méritait peut-être plus encore son attention. Le Gouvernement y avait rassemblé beaucoup de troupes, sous prétexte de démêlés avec Murat. Si l'Empereur revenait, il était probable qu'il débarquerait sur les côtes de la 8e division militaire dont Masséna était gouverneur, et qu'il traverserait la 7e où commandait Marchand. En 1814, ce général avait jusqu'à la fin soutenu l'honneur des armes françaises; on espérait qu'il ne combattrait pas l'Empereur. Masséna ne pardonnait pas aux Bourbons de lui avoir dénié la qualité de Français et imposé des lettres de grande naturalisation. D'un autre côté, il était depuis longtemps très aigri contre l'Empereur, maladif, sans énergie, n'aspirant qu'à jouir en paix de ses honneurs, de sa fortune. Il n'était pas indifférent d'être assuré des chefs de l'armée; mais, dans les dispositions où elle était, cela n'était pas rigoureusement nécessaire. Il suffisait d'un régiment, d'un colonel, qui arborât le drapeau tricolore pour entraîner une garnison, un corps de troupes. Le hasard servait à souhait le parti bonapartiste. Si l'Empereur était assez heureux pour traverser la 8e division et entrer dans la 7e, son sort pouvait dépendre du parti que prendrait la garnison de Grenoble. Dans cette place se trouvait le 7e régiment de ligne commandé par le colonel La Bédoyère. Toute sa famille était légitimiste; âgé de moins de trente ans, il avait fait la guerre avec distinction et gagné ses grades sur les champs de bataille. Beau, brave, ardent, aventureux, passionné pour la gloire et l'honneur de son pays, il ne pouvait supporter l'état d'abaissement et d'humiliation où la Restauration l'avait réduit. Il appelait de toute son âme le retour de l'Empereur et se flattait de le retrouver corrigé de son ambition et de son despo-

tisme. Il était en congé à Paris et y passa l'hiver à se concerter avec son parti sur le rôle important auquel il pouvait être appelé. Il fréquentait les salons de la duchesse de Saint-Leu ; mais ce n'était pas là qu'il conspirait. Il venait journellement chez le duc de Bassano, la nuit, secrètement, dans son cabinet. Malgré les ordres du ministre de la Guerre, il prolongea son séjour après l'expiration de son congé, évitant de se montrer, et ne rejoignit son régiment que dans les derniers jours de février.

Par un commun instinct, les partis avaient été d'accord pour attendre le printemps. L'homme participe alors à la fermentation qui ranime toute la nature, les jours sont plus longs, la place publique est plus tenable. Cette année, le printemps était précoce ; dans le jardin des Tuileries, les bourgeons des arbres promettaient bientôt des feuilles. Partout, la violette était commune ; elle devint pour l'Empereur un surnom. pour les bonapartistes un signe de ralliement, pour la Cour celui de la sédition. Dans les salons, dans les casernes, dans les cabarets, on buvait au *Père la Violette*, à son prochain retour, on le prédisait ; on conspirait ostensiblement avec des bouquets, des romances, des chansons grivoises, le verre à la main.

Dans les conciliabules, on agitait sérieusement de graves questions, entre autres celle de savoir quand on lèverait l'étendard. Les révolutionnaires n'avaient à prendre conseil que d'eux-mêmes. Agissant pour l'Empereur, les bonapartistes n'étaient pas aussi libres ; s'ils éclataient avant son débarquement, les puissances redoublaient de précautions et lui opposaient des obstacles sérieux. Ils jugèrent plus convenable de ne se mettre en mouvement que lorsqu'il serait débarqué, persuadés que, dès qu'il aurait mis le pied sur le sol français, peuple et soldats lui ouvriraient les bras. On chercha les moyens de lui faire connaître cette résolution et de le presser de se rendre au vœu de la nation et de l'armée et à la grande fête qu'on lui préparait. Il mit à la voile le 26 février. Se décida-t-il d'après des communications récemment venues de France, telles que celles apportées par Fleury de Chaboulon de la part du duc de Bassano ? Je l'ignore. Je présume que l'Empereur, informé du projet formé au Congrès de Vienne de l'enlever de l'île d'Elbe,

et connaissant par ses propres observations l'état des choses en France, jugea le moment favorable et prit son parti de lui-même.

Le 6 mars, la nouvelle se répandit à Paris que l'Empereur était débarqué, le 1er, au golfe Juan. Les bonapartistes furent au comble de l'étonnement et de la joie. Les révolutionnaires, désappointés, prirent le parti d'attendre les événements. Fouché et Carnot parurent se résigner de bonne grâce et partager la joie publique. Pour la première fois, Fouché vint, et en plein jour, chez le duc de Bassano se réjouir avec lui et faire son compliment à la duchesse.

C'était le moment ou jamais d'éclater pour augmenter les embarras des Bourbons, les traquer ou les forcer à la fuite, et favoriser la marche de l'Empereur. Il y eut de l'hésitation. Des gens pour qui son succès ne paraissait pas assuré ne voulaient pas d'avance se compromettre avec les Bourbons. D'autres craignaient de contrarier l'Empereur, de lui déplaire et pensaient qu'on devait attendre ses ordres. Il leur semblait l'entendre dire : « Me voilà ! Je n'ai pas besoin de vous ; laissez-moi faire !
« Les Bourbons ne m'attendront pas, mon nom seul les mettra
« en déroute. » Cependant, la résolution d'agir l'emporta. Des ordres, ou plutôt des avis furent expédiés dans toutes les directions, notamment dans la 16e division militaire. Davout, un de ceux qui craignaient de déplaire à l'Empereur, s'était enfin décidé à en courir les risques, et il s'engagea à se porter à Compiègne au-devant des troupes dès que leur mouvement serait prononcé. Les frères Lallemand étaient à Paris; l'aîné se rendit dans le département de l'Aisne; le puîné resta quelques heures de plus pour diverses dispositions. Au moment de partir, il alla prendre les derniers ordres de Davout; le maréchal hésita, balbutia, et finit par déclarer qu'il craignait de contrarier les intentions de l'Empereur; que, toute réflexion faite, il ne bougerait pas sans ses ordres, et qu'il fallait tout contremander. — « Il
« est trop tard, lui répondit Lallemand. Comment, monsieur le
« maréchal, sur la foi de votre engagement d'honneur, les
« ordres ont été expédiés, mon frère est parti, nos camarades
« vont lever l'étendard, ils comptent sur vous... et vous les

« abandonnez ! C'est infâme. Eh ! bien, je pars, nous ne pour-
« suivrons pas moins notre entreprise. Si nous succombons, la
« honte en pèsera sur vous. Si nous réussissons... Adieu, mon-
« sieur le maréchal ! »

Lallemand apporta chez Bassano la nouvelle de cette défection et partit pour aller joindre son frère. On fut dans la consternation. On fit encore une démarche auprès de Davout ; il fut inébranlable et exigea qu'on s'abstînt de toute communication avec lui dans un moment où il se disait observé. On se trouva dans une extrême perplexité. On prévoyait que l'absence du maréchal, sur le concours et l'ascendant duquel on avait compté, jetterait de l'incertitude et du découragement parmi les généraux, et que, faute d'ensemble dans le mouvement, il ne réussirait pas. On se décida à le contremander, bien qu'on doutât qu'il en fût encore temps, et à envoyer quelqu'un au général Lallemand, qui ensuite ferait prévenir ses camarades ; mais on n'avait plus personne de sûr sous la main. La mission n'était pas d'ailleurs sans danger ; il fallait du dévouement pour la remplir. Mon fils, jeune homme de dix-huit ans, connu du général Lallemand, s'offrit. De suite il alla prendre un passeport pour Bruxelles et partit avec mon beau-frère André, ex-percepteur des contributions dans cette ville. Malgré toute sa diligence, il arriva trop tard à Laon. En y entrant, il apprit les désastres des deux frères Lallemand.

Ils s'étaient portés sur la Fère pour s'emparer du parc d'artillerie ; ils échouèrent par la résistance du général d'Aboville et se sauvèrent. Lefebvre-Desnouettes, qui, par l'ordre de Drouet d'Erlon, s'était mis en marche avec les dragons de la Garde, arriva à Compiègne et, n'y trouvant pas le maréchal Davout, ne sut que faire. Le général Lion, major de ce régiment, le maintint dans le devoir ; Desnouettes prit la fuite. Tout n'était pas perdu. D'Erlon était en marche avec le gros de ses troupes. La fatalité voulut que le maréchal Mortier se mît en route pour se rendre dans son gouvernement et les rencontrât ; d'Erlon n'avait qu'un parti à prendre, arrêter le maréchal. Il ne l'osa pas, le maréchal donna l'ordre aux troupes de rétrograder et fit arrêter d'Erlon. Tout fut fini.

A Laon, mon fils se trouva très embarrassé. On y était dans la plus grande agitation; toutes les polices s'y trouvaient sur pied. Il n'avait aucune envie de pousser sur Bruxelles. Avec son passeport pour cette ville, son retour subit à Paris pouvait le rendre suspect, son nom l'était déjà. Il paya d'audace, il alla à la préfecture et dit à M. Malouet que, dans l'état de fermentation où l'affaire des frères Lallemand mettait le pays, il ne se souciait pas de continuer son voyage, que ses parents seraient inquiets, qu'il désirait retourner au plus tôt à Paris et qu'il le priait de viser son passeport. Frappé de son nom, M. Malouet hésita, interrogea mon fils, le tourna, le retourna, et finit par lui donner son visa. Il revint à Paris sans encombre; nous commencions à être inquiets de lui. Il ne nous apprit rien de nouveau; nous savions que les frères Lallemand et Lefebvre-Desnouettes avaient été arrêtés. Le gouvernement avait annoncé qu'il en ferait prompte justice. Les adversaires des Bourbons furent un peu alarmés de cet échec; ils se tinrent en observation et sur leurs gardes.

Les Bourbons n'étaient pas plus rassurés. Ce qui avait manqué d'un côté pouvait réussir d'un autre; La Bédoyère avait mené son régiment à l'Empereur, ils ne savaient à qui se fier, tout leur était suspect. L'Empereur s'avançait rapidement sans obstacle, entraînant avec lui les populations, les soldats, tout ce qui se trouvait sur son passage; c'était une marche triomphale. Les forfanteries des bulletins ministériels n'en imposaient à personne. Les royalistes, disaient-ils, ne pouvaient succomber; dans tous les cas, ils ne se retireraient que sur les cadavres de leurs ennemis. A la place de ce bon et honnête d'André, on mit Bourrienne à la police. On ôta le ministère de la Guerre au maréchal Soult, soupçonné, malgré les gages donnés par lui à la Restauration, de favoriser l'Empereur. On confia ce ministère à Clarke, qui se consumait en stupides fanfaronnades et qui promettait merveille. Après avoir tout tenté, tout épuisé, séance royale, serment à la charte, revue de la garde nationale, ne sachant plus où donner de la tête, ni à quel saint se vouer, les Bourbons eurent la belle idée de recourir à Fouché. MM. Dambray et d'Orvilliers vinrent, de la part du roi, lui offrir

le ministère de la Police. Il n'était pas homme à donner dans un pareil guêpier. La situation était désespérée pour les Bourbons, il refusa. Il fallait qu'ils se sentîssent bien malades pour que le comte d'Artois demandât une entrevue à Fouché. Elle eut lieu chez la princesse de Vaudemont, liée d'amitié avec lui. Le prince s'y trouva avec le comte des Cars. Fouché avoua avec regret qu'il ne lui était pas possible d'arrêter la marche de l'Empereur. On lui prêta, lorsqu'il se sépara du prince, cette phrase prétentieuse : « Sauvez le Roi ! Je me charge de sauver « la monarchie. » Des agents de police vinrent à l'hôtel de Fouché pour l'arrêter. Il fit intervenir le poste voisin de garde nationale et le mit aux prises avec la police. Pendant ce temps, il se sauva par-dessus un mur mitoyen chez la reine Hortense et disparut. Je ne le vis plus jusqu'au 20 mars. Cette expédition, réelle ou simulée, jointe aux menaces des royalistes, avertit les ennemis des Bourbons d'avoir à redoubler de précautions. Tallien nous fit savoir qu'on avait de très mauvais desseins ; que Blacas avait remis une liste de vingt-cinq personnes à arrêter, outre Fouché L'Empereur s'approchait de Paris; il n'y avait plus de doute qu'il n'y arrivât dans trois ou quatre jours et que les Bourbons ne prîssent honteusement la fuite.

En apprenant l'arrivée de l'Empereur à Fontainebleau, les bonapartistes se préparèrent à faire irruption dans les places que les royalistes allaient laisser. Cambacérès, consulté, leur répondit : « Messieurs, vous ferez ce que vous voudrez, je ne « m'en mêle pas. Je n'ai pas oublié la semonce que me donna « l'Empereur pour avoir fait fusiller Malet en son absence et « sans son autorisation. » Cambacérès ne disait qu'à moitié sa pensée et craignait plus de se compromettre avec les Bourbons que de déplaire à l'Empereur.

Dans la nuit du 19 au 20 mars, on frappa à la porte de la maison. Le portier avait l'ordre de ne pas ouvrir après minuit. Je regardai par la fenêtre, je vis un homme qui me parut être en uniforme. Je demandai : « Qui est là ? » Il me répondit : « *Warée.* » Il ajouta et répéta : « Ils viennent de partir. » C'était mon libraire; il était de garde aux Tuileries. Je le fis

entrer; il nous raconta la débacle de la famille royale. Le trône et le palais étaient vacants. Je m'y attendais, je n'en fus pas surpris, car la garde royale, au lieu de faire face à Fontainebleau, lui tournait le dos et avait été échelonnée sur la route de Lille.

Le 20, au matin, les bonapartistes et les patriotes coururent les uns chez les autres pour se féliciter et se réjouir du départ des Bourbons. Les bonapartistes affluèrent chez le duc de Bassano, comme à leur quartier général. Fouché y vint encore partager la joie commune. Le public se porta aux Tuileries et circula dans le jardin, dans la cour et sur le Carrousel, attiré par la curiosité, sans montrer de regrets pour les Bourbons, ni d'enthousiasme pour l'Empereur qui allait arriver. Quelques limiers de police, répandus dans les groupes, criaient : *Vive le Roi!* et n'excitaient que les rires. Des bonapartistes, notamment des militaires en uniforme, entrèrent dans le palais pour en prendre possession. Le drapeau blanc flottait toujours sur le pavillon de l'horloge; ils le remplacèrent par le drapeau tricolore; il fut salué par les cris répétés de : *Vive l'Empereur!* Par ce changement de décoration, la révolution fut consommée. L'ordre ne fut pas troublé un seul instant dans Paris, bien qu'il n'y eût ni gouvernement, ni autorité. Le reste du jour se passa en communications des bonapartistes installés aux Tuileries avec l'Empereur, dont on attendait à tout moment l'arrivée. Je me tins modestement sur le pavé, dans la foule, écoutant, observant; à la nuit, ne voyant rien venir, je rentrai tranquillement chez moi. Le lendemain, je ne me dérangeai pas de mes habitudes; j'appris que l'Empereur était arrivé et avait failli être étouffé dans les transports de joie des bonapartistes des deux sexes qui encombraient le palais.

Je n'avais pas désiré son retour, j'avais ouvertement travaillé pour un autre but; ma conscience ne me permettait pas d'aller lui présenter mes félicitations. Des gens qui étaient dans le même cas, entre autres Fouché, ne furent pas aussi scrupuleux que moi. Les chefs bonapartistes, Bassano, Rovigo, Lavalette, ne manquèrent pas de révéler à l'Empereur la conduite du parti révolutionnaire. Aussi, moitié riant, moitié sérieux, jeta-t-il au

nez de Fouché cette apostrophe qu'il me rapporta : « Messieurs, « il était temps que j'arrivasse. Vous vous arrangiez... et sans « moi. »

Loin de remercier le parti bonapartiste pour sa levée de boucliers, l'Empereur désapprouva les généraux Drouet d'Erlon, Lallemand et Lefebvre-Desnouettes. Suivant lui, c'était un attentat à la majesté royale, une révolte contre le pouvoir, un mauvais exemple. Il tenait à honneur de ne devoir son retour qu'à son audace et à l'affection du peuple et de l'armée. Il voulait qu'on en fût bien persuadé et le répétait avec orgueil. Le maréchal Davout se fit un mérite auprès de lui d'avoir refusé son concours au mouvement militaire. Personne n'osa se vanter d'avoir conspiré en sa faveur. Si les communications des bonapartistes avec l'île d'Elbe et la mission de Fleury de Chaboulon accélérèrent le retour de l'Empereur ; si le dévouement de La Bédoyère facilita son entrée à Grenoble, il n'en est pas moins vrai que le nom de Napoléon et son audace déterminèrent son succès. Lorsque, pour diminuer la honte de leur chute et l'éclat du retour triomphal de l'Empereur, les Bourbons l'ont imputé à une vaste conspiration, on a répondu avec raison que c'était une fausseté, un mensonge.

Quelles fables absurdes ne débitèrent pas sciemment le *Moniteur de Gand,* rédigé par Chateaubriand, et les pamphlets sortis de la même fabrique ! C'étaient, y disait-on, Carnot, Fouché, Cambacérès, Savary, Thibaudeau et, à leur tête, la reine Hortense, qui avaient formé la conspiration. La reine avait vendu ses diamants, les autres avaient fourni de l'argent. J'avais voyagé en Belgique, en Allemagne, en Italie. J'en avais rapporté des sommes immenses que j'avais versées entre les mains de Carnot, trésorier de la conspiration. Or, je ne m'étais absenté de France, comme je l'ai déjà dit, que pour aller pendant dix ou douze jours à Bruxelles, dans le dessein de m'y établir et d'y trouver le repos. Aucun des autres prétendus conspirateurs n'avait quitté Paris ; la plupart n'avaient eu aucuns rapports entre eux, ou ne s'étaient pas vus.

La véritable conspiration qui ramena l'Empereur n'était ni bonapartiste, ni révolutionnaire. Elle avait son siège au palais

des Tuileries et au Congrès de Vienne; elle avait pour auteurs et complices les Bourbons et les rois coalisés. Ils conspirèrent, les uns en décidant d'enlever l'Empereur de l'île d'Elbe pour le déporter à l'île Sainte-Hélène, les autres en faisant la guerre aux nouveaux intérêts de la France et en s'aliénant la nation. L'Empereur ne pouvait pas hésiter; il ne lui restait qu'à périr les armes à la main sur son rocher ou à venir encore tenter la fortune en France, où des millions de bras lui étaient ouverts.

Comment les révolutionnaires, qui n'avaient pas à se louer de lui, ou qui n'avaient pas désiré son retour, se déclarèrent-ils pour lui? Les uns par ambition ou dans l'espoir de l'amener à des concessions libérales, le plus grand nombre parce qu'il fallait choisir entre lui et les Bourbons, c'est-à-dire entre la révolution et la contre-révolution.

Tandis que l'Empereur arrivait à Paris, les Bourbons cheminaient vers le Nord; il mit à leurs trousses le général Exelmans avec un corps de cavalerie pour les pousser pied à pied hors de France. Les royalistes ont méchamment supposé qu'il avait l'ordre de s'emparer des princes et de les tuer en cas de résistance. Louis XVIII avait déclaré Napoléon hors la loi et mis sa tête à prix; l'Empereur aurait donc été dans son droit s'il avait usé de représailles. Ce n'était ni dans ses principes ni dans ses habitudes. Si le Roi ou les princes avaient été pris, il en aurait été fort embarrassé et ils n'auraient pas couru le moindre risque; mais ils avaient vingt-quatre heures d'avance. Louis XVIII arriva à Lille, il y fut reçu par le maréchal Mortier et mon ami le préfet Siméon. Il s'y serait volontiers établi, mais il n'y avait pas de sûreté, l'esprit de la garnison était le même que celui de toute l'armée. Le roi et les princes passèrent donc la frontière. Mortier revint à Paris offrir son épée à l'Empereur; Siméon y revint aussi, destitué et démissionnaire.

Je ne parus devant l'Empereur que lorsqu'il m'eût renommé conseiller d'État. Il me reçut comme tout le monde et m'adressa quelques mots insignifiants. Nous nous retrouvâmes dans les mêmes rapports qu'avant son abdication et assez froids l'un pour l'autre. Il avait remarqué mon peu d'empressement, et on ne lui avait pas laissé ignorer que je n'avais pas été partisan de

son retour. Pendant les Cent Jours, je n'eus aucun entretien particulier avec lui; il ne m'en témoigna pas le désir et je n'en recherchai pas l'occasion.

Par les décrets de Lyon, les deux Chambres étaient dissoutes, les émigrés ramenés par la Restauration étaient expulsés du territoire, l'ancienne noblesse était abolie, la nouvelle maintenue; les généraux et les officiers de terre et de mer introduits dans les armées depuis le 1er avril 1814 étaient renvoyés; tous les changements opérés dans l'ordre judiciaire déclarés nuls et non avenus; les biens des émigrés enlevés aux établissements publics rendus à leur destination; la maison du Roi et les Suisses licenciés; les décorations royales abolies. On ne pouvait pas moins faire pour démolir la Restauration.

La réunion des collèges électoraux à Paris dans le courant du mois de mai en assemblée extraordinaire du *Champ de Mai* était annoncée, afin de prendre les mesures convenables pour corriger et modifier les constitutions selon l'intérêt et la volonté de la nation et, en même temps, pour assister au couronnement de l'Impératrice et de son fils. L'annonce de cette pompeuse solennité, empruntée aux premiers temps de la monarchie et si peu dans nos mœurs, était un correctif illusoire à la dictature dont l'Empereur était nécessairement investi. Le couronnement se trouvait là pour faire croire à un concert avec l'Autriche et diminuer la crainte de la guerre.

Bien qu'il se fût prononcé contre l'Empereur, Fouché, à la nouvelle de son débarquement, avait paru partager la joie des bonapartistes. Le 20 mars, il accourut avec empressement aux Tuileries. On n'avait pas laissé ignorer ses sentiments à l'Empereur, qui, s'il n'avait écouté que son goût, ne l'aurait pas nommé ministre. L'opinion publique était montée en faveur de Fouché. Des patriotes s'obstinaient à le regarder comme un défenseur de la Révolution, les bonapartistes comme un auxiliaire important; les royalistes espéraient aussi en tirer bon parti. Ceux qui n'avaient pas de confiance en lui le croyaient moins dangereux dans le gouvernement que sans fonctions. Connaissant le fond de sa pensée, je fus très curieux de savoir comment il entendait la concilier avec les devoirs que lui impo-

sait le ministère. Lorsque le mouvement et l'agitation du premier moment furent un peu calmés, je pus enfin l'aborder et causer avec lui.

Entré dans son cabinet, après un échange de quelques paroles banales, je pris un siège auprès de son bureau où il était assis. Ensuite, nous nous regardâmes un moment sans parler, en riant, comme deux augures.

« — Eh ! bien, me dit-il, nous y voilà !

« — Oui, répondis-je, te voilà ministre, et de l'Empereur.

« — Ma foi, j'aurais autant aimé ne pas l'être.

« — Oh ! pour cela, tu me permettras de n'en rien croire !

« — La police ! J'en ai par-dessus la tête, j'en suis saoul. A « chaque pas, je vais me heurter contre Réal, Savary et tant « d'autres. Ce n'est pas que je les craigne, j'en ai tourné de plus « fins ; mais la police, ça n'en vaut plus la peine, il n'y a rien à « faire. Dans ce moment, il n'y a que deux ou trois ministères, « les relations extérieures, la guerre, l'intérieur.

« — Pourquoi n'as-tu pas demandé l'intérieur ?

« — On a voulu absolument Carnot.

« — Ce n'est pas un mauvais choix.

« — Il s'y noiera, tu verras. Du reste, je ne l'envie pas. Il « n'y avait pour moi qu'un ministère où je pouvais être utile, « les Relations extérieures. Aujourd'hui, l'important ce sont les « négociations.

« — Après la guerre.

« — Il faut les faire marcher de front. Caulaincourt, c'est « l'Empereur ; malheur ou maladresse, il est discrédité. Il « fallait dans ce département un homme qui y fût nouveau, « d'un caractère indépendant, l'homme de la France et non pas « seulement de l'Empereur, je suis sous ce rapport connu dans « les Cabinets. J'ai eu de bonnes relations en Angleterre, en « Autriche. nos courriers seraient déjà partis.

« — Oh ! la police se fourre partout. Tu sauras bien...

« — Oui ; si je le dis à l'Empereur, sa vanité sera blessée, « il me contrecarrera. Si je ne le préviens pas, il m'accusera « de le trahir. Il faut pourtant savoir ce que veulent les puis« sances.

« — Il me semble que ce n'est pas douteux. Tu m'as toujours « dit que le retour de l'Empereur nous les ramènerait toutes « sur les bras; j'en suis persuadé.

« — Je le crois encore. Toi et moi, nous pourrions dire : « Vous avez voulu l'Empereur, le voilà; tirez-vous en comme « vous pourrez; mais il ne faut pas jeter le manche après la « cognée.

« — Moi, je ne puis rien. Toi, tu es ministre, tu t'es donc « engagé à soutenir l'Empereur.

« — Tant que je le pourrai; mais si ce n'était pas possible, « faudrait-il abandonner les intérêts de la France et la sacrifier « à un homme?

« — C'est avec ce beau raisonnement qu'en 1814 on a sacri- « fié l'Empereur et la France, et qu'on ramènera encore les « Bourbons. J'aimerais mieux qu'ils eussent été renversés « autrement que par lui. Nous ne sommes pas allés le chercher, « il est venu; désormais, il est pour nous tous une nécessité.

« — Tout cela est très bien; mais avec ces sentiments cheva- « leresques on s'enfourne dans une impasse; en cas de malheur, « on ne trouve pas d'issue. Si les puissances s'obstinaient à ne « pas faire de paix avec l'Empereur, si nous ne pouvions pas « continuer la guerre, il faut tout prévoir, il y aurait de la folie « à ne pas changer de manœuvre. Je dis plus, la prudence « conseille de s'y préparer éventuellement, pour n'être pas pris « au dépourvu.

« — N'est-il pas à craindre que cette extrême prévoyance de « l'avenir n'affaiblisse la confiance pour le présent et ne para- « lyse l'énergie nationale?

« — Je ne dis pas qu'il faille le proclamer sur les toits.

« — J'admets pour un instant ta supposition; pas d'Empe- « reur possible. Alors, quoi?

« — Ma foi, je n'en sais rien. Cela dépend des chances de « la guerre et des négociations; la régence, la République, « d'Orléans... »

Après qu'il m'eut répété pour la vingtième fois les avantages et les inconvénients de ces éventualités, je lui dis :

« — Les Bourbons, à aucun prix. Y consentir, jamais!

« — Jamais? On peut être réduit à cette extrémité, mais « les derniers; et tellement muselés que tout soit bien garanti, « les hommes et les choses.

« — Je ne vois pas de garanties possibles. Avec les Bour- « bons, quelle figure peuvent faire les hommes de la Révolu- « tion? L'épreuve a été faite, on n'en finira point, ce sera « toujours à recommencer.

« — Bah! Bah! avec de bonnes Chambres, de bons ministres, « une bonne armée, ce serait bien le diable si l'on ne venait pas « à bout d'un roi cul-de-jatte, de princes crétins, d'émigrés « caducs et imbéciles!

« — Tu oublies la duchesse d'Angoulême.

« — On l'envoie en Autriche.

« — Bien arrangé, compte la-dessus. Si les Bourbons « reviennent, tu seras trop heureux de pouvoir décamper si tu « ne veux pas pour cette fois être pendu. Rappelle-toi ma pré- « diction. »

Après l'avoir laissé quelques moments plaisanter sur ce texte, je ramenai la conversation à un ton plus sérieux et sur ce qu'il y avait à faire dans l'intérieur. Là se présentaient deux systèmes; le premier, de laisser à l'Empereur toute latitude d'action pour se préparer à la guerre, et de le pousser aux moyens les plus énergiques pour soulever la nation et développer toutes ses forces. Le second, de faire cesser la dictature de l'Empereur, de l'obliger à établir un gouvernement représentatif, de nommer des députés, de convoquer une Assemblée pour défendre et stipuler, dans tous les cas, les libertés et les intérêts de la France. Ce dernier système était celui de Fouché, et moi, je pensais qu'il nous serait fatal.

On ne connut qu'après le 20 mars son entrevue avec le comte d'Artois. Il fut le premier à en parler et il en tirait vanité. Il me dit à ce sujet : « Ces imbéciles, je leur avais prédit « ce qui leur est arrivé. S'ils avaient suivi mes conseils, ils « n'en seraient pas là. Ils ont fait les fiers et n'ont pas voulu « me croire. ils sont venus à moi quand il n'y avait plus de « remède. Ils m'ont cru assez bête pour m'enterrer avec eux… « Tu n'as pas d'idée de la stupidité du comte d'Artois. J'en

« étais honteux pour lui. Excepté Louis XVIII, ce sont tous des « crétins. Ils croyaient bonnement que j'étais le maître de les « sauver, qu'il ne tenait qu'à moi de faire un miracle. Parce « que je dis franchement que je ne pouvais rien, ils s'avisèrent « de me faire arrêter. Mons Bourrienne s'imaginait que rien « n'était plus facile. Ah ! bien oui, à d'autres. On n'a pas été « dix ans ministre de la Police pour se laisser prendre comme un « sot par cinq ou six argousins. Ils n'osaient pas seulement « me regarder en face, ils me faisaient presque des excuses; « aussi, comme je les ai mystifiés ! »

On crut généralement que les Bourbons n'avaient voulu faire arrêter Fouché que parce qu'ils le regardaient comme leur ennemi et un bonapartiste. Ce coup d'autorité lui fut très utile, lui donna quelque popularité, une certaine importance et le remit d'aplomb. C'est seulement après la seconde Restauration qu'on lui prêta cette phrase ambitieuse : « Sauvez le roi, je me « charge de sauver la monarchie. » On y crut d'autant plus facilement qu'on l'accusait alors d'avoir trahi pendant les Cent Jours. On en conclut que son arrestation n'avait été qu'une comédie imaginée pour écarter de lui tout soupçon d'intelligence avec les Bourbons et lui mériter la confiance de l'Empereur et des patriotes. Tout cela me paraît une fable imaginée après coup.

CHAPITRE XXVIII

Mansuétude envers les royalistes. — Restauration impériale; les fatalités. — Carnot ministre; sa conduite; sa confiance en l'avenir. — Adresses. — Délibération du Conseil d'État : ma rédaction est adoptée. — Parti royaliste; Vendée ; campagne du duc d'Angoulême. — Ma mission dans la 18e division militaire. — Capitulation du duc. — Les frères de l'Empereur à Paris; Lucien s'installe au Palais-Royal. — Déclaration du Congrès de Vienne; négociations; état de l'opinion publique. — Revue de la garde nationale de Paris. — Fédérations patriotiques.

L'Empereur voulut arriver à Paris sans qu'on tirât un coup de fusil. Il eut raison puisque ce n'était pas nécessaire ; mais on continua de procéder avec une mansuétude exquise envers les partisans des Bourbons et les complices de l'étranger ; on leur laissa le champ libre. Pour se défendre contre une coalition formidable qui ne respectait rien et à laquelle tous les moyens étaient bons, on avait la politesse de se renfermer rigoureusement dans les formes régulières et la légalité. L'Empereur n'en sortit que par deux actes. Un décret ordonna aux ministres, aux officiers des Maisons militaire et civile du roi et des princes, aux chefs de Vendéens, de chouans, de volontaires royaux, de s'éloigner à trente lieues de Paris. Fouché en éluda l'exécution et donna à qui en voulut des permissions de rester. Un autre décret, daté de Lyon et rendu, disait-on, à Paris par réflexion, frappait Talleyrand et une douzaine des fauteurs principaux de la Restauration. Ce fut un soulèvement général ; on ne voulait pas de proscriptions, les bonapartistes criaient le plus fort. A ce compte-là, Talleyrand aurait donc pu revenir dans son hôtel de Paris narguer l'Empereur et se moquer de nous ; ils l'auraient recueilli et lui auraient fait leur cour. Cette aveugle passion de légalité était un très mauvais symptôme. La plupart de ceux qui en étaient épris doutaient du succès, manquaient de confiance et ne voulaient pas brûler leurs vais-

seaux. Par le petit nombre de ceux qui les brûlaient, j'augurais très mal de nos affaires.

Le retour de l'Empereur semblait tenir du prodige et son étoile reprendre son éclat. Ses proclamations, ses décrets de Lyon réveillaient, exaltaient le sentiment national. On fut d'abord ébloui et sous le charme; mais bientôt vinrent la réflexion et les calculs. Dans ces actes, Bonaparte s'intitulait : *Napoléon, par la grâce de Dieu et les Constitutions de l'Empire, Empereur des Français*, etc. C'était donc une restauration impériale chassant une restauration royale; il n'y manquait que l'Impératrice et le roi de Rome, et l'on annonçait leur prochaine arrivée. Certes, l'Empire revenant avec sa puissance, son bras de fer, son éclat, ses prestiges, ce n'était pas trop pour conjurer l'orage qui allait fondre sur la France ; mais ce n'était plus cet Empire-là. Il ressuscitait peut-être plus faible que lorsque, en 1814, il avait succombé. Quelle que fût la valeur personnelle de l'Empereur, vaincu, renversé du trône, en y remontant ce n'était plus le même homme. Frappé de la foudre, il en portait la tache. La France avait aussi changé. En y passant, la restauration royale avait réveillé chez les uns l'amour de la liberté ; elle avait payé les autres de leur défection, ils lui avaient prêté serment. Quel fond l'Empire pouvait-il faire sur des maréchaux, des généraux, des ministres, des sénateurs, des notabilités de toutes sortes qui, par égoïsme ou par fatalité, s'étaient, dans moins d'un an, entachés d'une double défection ? Les bonapartistes sincères étaient divisés. Il y en avait qui criaient à l'Empereur en l'élevant sur le pavois : « Nous sommes à vous, « mais à une condition : Plus de despotisme ! de la liberté ! des « institutions ! des garanties ! » L'Empereur aussi se faisait libéral, malgré lui, par force ; n'importe, il se mutilait. Tiraillé d'un côté par ces exigences, de l'autre par sa nature et ses habitudes, il était affaibli, il n'était plus lui-même.

Par ces raisons, j'aurais préféré que Napoléon se fût présenté non plus comme Empereur, mais comme le bras vengeur de la France révolutionnée, exerçant la dictature jusqu'à ce que la nation, ayant reconquis son indépendance par les armes et les négociations, constituât son gouvernement. C'était une situa-

tion nette et déterminée. Dès lors, plus de Chambres, de discussions, de bavardages. De l'action, de l'action, toujours de l'action. Tout à la guerre ; faire du peuple français une armée et de la France un camp. Malheureusement, il était très difficile que l'Empereur se résignât à n'être qu'un dictateur et un dictateur révolutionnaire. Pour cela, il aurait fallu qu'il laissât chez eux les instruments pourris ou usés de l'Empire, civils et militaires, qui l'avaient lâchement abandonné pour passer aux Bourbons, et qu'il les remplaçât par des hommes nouveaux, jeunes, ayant leur fortune à faire et capables d'exalter le peuple et l'armée. En se restaurant Empereur, la fatalité l'obligeait aussi à restaurer son ancien cortège de dignitaires, de ministres, de conseillers d'État, de maréchaux, d'écuyers, de chambellans, la plupart amis plus que douteux, discrédités dans l'opinion et dont très peu étaient disposés à se sacrifier pour lui et la patrie. Il y en avait même qui n'auraient pas mieux aimé qu'il les laissât de côté, en attendant que la crise fût passée. Par exemple, Cambacérès n'accepta le ministère de la Justice et ne parut sur la scène qu'en rechignant. Il dissimulait mal ses angoisses, elles perçaient dans toute son attitude et jusque dans ses discours. D'autres s'estimaient très heureux d'être enterrés dans des places obscures comparativement à celles qu'ils avaient occupées, l'archichancelier Lebrun dans l'Université, l'ex-ministre Molé dans les ponts et chaussées, Champagny dans les bâtiments civils. Le maréchal Moncey sut éluder le commandement de la gendarmerie. Par exception, un petit nombre d'hommes que l'Empereur ne voulait pas employer, tels que Seguier et Pasquier, traînaient leur repentir de porte en porte et imploraient grâce et pardon. Toute la réorganisation impériale ressemblait fort à un imbroglio où l'on venait avec un masque et qui avait l'aspect d'un bâtiment provisoire construit avec de vieux matériaux. Au lieu de commander le respect et la crainte par son attitude révolutionnaire, la France, par ce système bâtard, fut regardée par les rois comme étant en révolte contre eux et les Bourbons.

La nomination de Carnot au ministère de l'Intérieur ne fut

pas un acte spontané de l'Empereur. Sa première pensée s'était portée sur des candidats impériaux. Ce choix lui fut suggéré comme un moyen de plaire au parti révolutionnaire. Carnot avait une vieille popularité. Elle lui avait été conservée par sa défaveur sous l'Empire; sa défense d'Anvers l'avait renouvelée, elle s'était accrue par son *Mémoire au Roi*, acte courageux d'hostilité à la Restauration. Satisfait d'être délivré des Bourbons, Carnot ne vint pas au-devant de l'Empereur; ce fut Napoléon qui fit appeler le vieux républicain. Il accepta le ministère non seulement sans répugnance, mais avec satisfaction. Dans la crise où était l'État, il croyait, en se dévouant à l'Empereur, se dévouer à la patrie et à la liberté. Il poussait le rigorisme jusqu'à se défendre d'avoir coopéré à la révolution du 20 mars, l'Empereur seul ayant le droit de détrôner les Bourbons; il n'y adhérait que parce qu'elle avait eu l'assentiment moral de la presque totalité des citoyens. Il voulait qu'elle ne se complétât que par la modération.

Je concevais bien que, regardant l'Empereur et la patrie comme intimement liés par la nécessité, Carnot crut servir l'une en se dévouant à l'autre, mais je ne comprenais pas ses scrupules sur la manière dont cette alliance s'était formée, ses principes sur la fidélité dus à la Restauration, sur les droits de l'Empereur et la conséquence tirée de ces droits que lui seul pouvait parler et agir au nom de la nation. Tout cela me paraissait subtil, étroit, contradictoire, tout à fait inutile et une vaine satisfaction que, par un purisme exagéré, Carnot se donnait. Comme il n'était pas homme à rétracter des scrupules puisés dans sa conscience, et qu'au fond il était superflu de les détruire, je ne l'essayai pas; je me bornai à lui dire que je ne les partageais pas. Il insista : « J'ai été, me dit-il, tout à fait « étranger au retour de l'Empereur, c'est la vérité. Je le crai- « gnais plus que je ne le désirais; vous le savez mieux que « personne et je tiens à ce qu'on le sache. Je ne le servirai pas « moins avec zèle et dévouement. » Certes, sous le rapport moral je mettais Carnot à cent pieds au-dessus de Fouché; mais j'aurais voulu que le ministre de l'Intérieur eût eu dans le caractère, les principes et l'action un peu de cette élasticité qui

débordait chez le ministre de la Police. Il passa par la tête de l'Empereur, on ne comprend pas à quelle fin, d'affubler Carnot du titre de comte. Il répondit à cette promotion par une longue dissertation sur l'origine et les abus des distinctions féodales, et néanmoins accepta pour ne pas se mettre en opposition avec l'Empereur.

Son *Mémoire au Roi* fut réimprimé, crié dans la rue et répandu avec profusion. Il protesta qu'il n'était pour rien dans cette publication. On l'imputa à Fouché ; non seulement il ne s'en défendit pas, mais il donna à entendre que l'Empereur n'y était pas étranger. Le but était de flétrir de plus en plus les Bourbons par l'œuvre d'un citoyen moral et consciencieux.

Carnot ne paraissait pas inquiet de l'avenir et ne calculait pas les chances diverses pour en profiter. Il avait une foi entière à la révolution du 20 mars. Dans son opinion, l'Empereur était revenu avec l'amour de la paix et des libertés nationales. La coalition respecterait le vœu fortement prononcé de la France et la laisserait libre de choisir son gouvernement pourvu qu'elle maintînt le traité de Paris. L'Empereur n'avait quitté l'île d'Elbe qu'avec l'assentiment d'une partie des Puissances. L'Autriche lui renverrait l'Impératrice et son fils. Carnot se flattait que nos désastres touchaient à leur terme et que, ministre de l'Intérieur, il pourrait concourir activement aux progrès de l'industrie, au soulagement du peuple, au perfectionnement de l'instruction publique. Lorsque nous étions menacés de la plus violente tempête, philanthrope optimiste, il rêvait le retour de l'âge d'or. Les actes et les discours de l'Empereur, comparés à ceux du temps de l'Empire, formaient, il est vrai, un tel contraste qu'on pouvait en tirer le meilleur augure ; mais on ne savait pas qu'il avait fallu lui arracher le décret qui supprimait la censure et la direction de la librairie. D'ailleurs, ce n'était pas avec quelques institutions libérales qu'on pouvait défendre la France contre l'Europe en armes qui s'apprêtait à fondre sur elle.

Carnot était sans contredit un des plus opposés à la dictature de l'Empereur et des plus empressés à exiger de lui des institutions libérales, et qu'il se renfermât dans la légalité. Dans la

confusion momentanée où la révolution du 20 mars venait de jeter les pouvoirs, le général Morand et le maréchal Ney destituèrent et remplacèrent *provisoirement* un sous-préfet et un maire. Carnot saisit cette occasion d'adresser à l'Empereur une vive mercuriale sur un empiétement qui conduisait à une oligarchie militaire. L'ancien membre du grand Comité de salut public se livrait à des projets philanthropiques ou d'améliorations, tels que les intérêts du clergé, le secret des lettres, les travaux publics, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'instruction publique, la méthode de Bell et Lancaster et l'Institut. Fort louables dans une situation calme, ces projets étaient intempestifs dans la crise où se trouvait la France. Deux objets devaient seuls absorber toute l'activité du ministre de l'Intérieur : une bonne organisation du personnel administratif, la levée et l'armement des gardes nationales. Carnot s'en occupait, mais son tempérament révolutionnaire s'etait extrêmement refroidi ; il était trop dominé par des idées de progrès économiques, d'ordre et de légalité qui n'étaient pas de saison. Il se glorifiait de contenir la tendance de Napoléon à l'arbitraire, d'arrêter sa marche dictatoriale et d'en faire un Empereur constitutionnel.

Les Adresses recommencèrent. C'était une monnaie usée et sans conséquence. Le Conseil d'État se réunit sous la présidence de Defermon. Il dit que l'Empereur ne voulait point une Adresse du Conseil, qu'il désirait une délibération dans laquelle on retracerait les événements, on éclairerait la France, et on rassurerait surtout les consciences timorées qui pourraient se croire liées aux Bourbons par des adhésions, par des serments. Après une discussion superficielle, on décida que cette délibération serait rédigée par une commission composée des présidents et d'un membre de chaque section. Elle fut nommée et s'assembla de suite. Elle était composée des présidents Defermon, Regnaud, Boulay, Andréossy, des conseillers d'État Jaubert, Berlier, Daru, Las Cases et moi. On arrêta des bases d'après lesquelles chaque membre qui le trouverait bon ferait un projet, et l'on convint qu'on se réunirait le lendemain. Une de ces bases était de faire entendre à l'Empereur qu'il ne devait régner que

par les principes et les lois. Puisque le Conseil d'État en était là, c'était à plus forte raison l'opinion des citoyens, qui n'étaient pas comme lui en état de bien apprécier ce qu'exigeait la situation très extraordinaire où l'on se trouvait.

Le thème de la délibération étant donné, je ne pouvais pas m'en écarter pour donner libre carrière à mes opinions et à mes vues. Je les avais en vain exposées dans la discussion; elles n'auraient pas été adoptées. D'ailleurs, ce que je voulais, c'était une dictature révolutionnaire, momentanée; Napoléon voulait une restauration impériale. Ne pouvant plus atteindre mon but, j'étais pourtant bien aise de flétrir la restauration royale et je pris la plume. Le 25, à huit heures du matin, la Commission s'assembla. Chaque membre, moins Daru, lut son projet. Le mien obtint la préférence. Ceux de Regnaud et de Boulay parurent contenir quelques idées bonnes à employer. On me chargea de la rédaction définitive. A dix heures, je la lus à la Commission, qui l'approuva. Le Conseil d'État se réunit de suite et l'adopta. La déclaration fut communiquée à l'Empereur, il n'y demanda pas de changement. Avant de la lui présenter, le Conseil s'assembla, le 26, pour la signer. Molé, Hauterive et de Gérando refusèrent leur signature, sous prétexte qu'elle était trop révolutionnaire, que, dans l'intérêt de l'Empereur, ils ne pouvaient pas reconnaître la souveraineté du peuple. On crut qu'à tout événement ils ne voulaient pas se compromettre avec les Bourbons. Loin d'en vouloir à ces trois conseillers, l'Empereur dit aux présidents des sections que dans la délibération on avait posé d'une manière trop large le principe de la souveraineté du peuple. Defermon l'ayant présentée et lue à l'Empereur en fut, dans le public, réputé l'auteur (1).

Pendant vingt jours, l'Empereur avait traversé la France sans que le gouvernement et le parti royaliste lui eussent opposé aucun obstacle. Depuis dix jours il était à Paris... Le duc de Bourbon chercha à soulever la Vendée. Ce ne fut qu'un feu de paille; il capitula avec un capitaine de gendarmerie, demanda des passeports et évacua le pays. Dans le Midi l'opposition fut

(1) M. Thiers constate (*Empire*, livre XL) que Thibaudeau rédigea cette déclaration.

plus sérieuse. Sur les points principaux. on y était royaliste plus par intérêt que par sentiment. En 1814, dans leur enthousiasme pour la restauration des Bourbons, Bordeaux et Marseille avaient salué la restauration de leur commerce. Malgré ces mauvaises dispositions, le parti royaliste n'aurait pas remué à Marseille ou aurait été bien vite comprimé si, au lieu d'agir pour les Bourbons avec une mollesse qui ressemblait à de la neutralité, Masséna s'était hardiment prononcé pour l'Empereur. La ville, le 12 mars, ne se serait pas probablement soulevée si elle n'avait pas eu dans ses murs son héros de 1814 et la duchesse d'Angoulême, la forte tête de la famille. Sans cette circonstance, Vitrolles ne serait pas venu à Toulouse opposer au gouvernement impérial un fantôme de gouvernement royal, et le duc d'Angoulême n'aurait pas entrepris sa pitoyable campagne sur le Rhône et l'Isère. Bien que l'Empereur n'en fût pas très alarmé, il crut avec raison devoir étouffer promptement ce foyer d'opposition. Grouchy fut chargé du commandement des troupes. Davout lui remit ses instructions ; elles portaient, dit-on, de s'emparer du duc d'Angoulême et de le faire fusiller. Sur le refus de Grouchy d'être l'instrument de cette violence, Davout le renvoya à l'Empereur pour s'en expliquer avec lui. Napoléon déchira les instructions et dit à Grouchy de rejeter le duc d'Angoulême en Espagne ; puis, se ravisant : « Non, faites-le prisonnier et attendez mes ordres. »

Carnot m'envoya prier de passer chez lui et me dit que l'Empereur m'avait nommé commissaire extraordinaire dans la 18e division militaire pour lever les gardes nationales et les diriger sur Lyon. Cette mission ne me plaisait pas et me contrariait. Ce n'était pas que je me crusse d'une grande utilité à Paris, mais j'aimais mieux y rester que d'aller courir les grands chemins. Carnot me pressa, me conjura de faire ce sacrifice, et me laissa le maître d'en fixer la durée. Je partis bien vite pour être plus tôt de retour. Bien que je voyageasse le plus simplement possible et dans le plus strict *incognito*, dans les villes, dans les campagnes et aux relais de poste, partout sur mon passage, on me provoquait par des cris de *Vive l'Empereur !* et quand je n'y répondais pas, on m'insultait et on jetait dans ma voiture des

poignées de poussière et de cailloux. L'enthousiasme que le retour de l'Empereur et son passage dans ces contrées avaient fait éclater durait toujours. Je le trouvai très ardent à Dijon où je déployai mon caractère. Par une proclamation, j'appelai les Bourguignons à marcher contre le duc d'Angoulême ; ils se levèrent en si grand nombre qu'il fallut arrêter leur élan. Du reste, leur zèle ne fut d'aucune utilité ; lorsque les premiers bataillons arrivèrent à Lyon, la campagne du duc d'Angoulême était finie ; il avait capitulé avec le général Gilly. Le gouvernement éphémère de Toulouse avait été culbuté et Vitrolles arrêté. Les Bordelais avaient abandonné la duchesse d'Angoulême, elle s'était embarquée pour l'Angleterre au milieu des démonstrations les plus sentimentales de quelques Verdets fidèles. Le Midi fut rapidement soumis et pacifié.

Satisfait et glorieux, l'Empereur le fit annoncer par cent coups de canon, croyant que cela exercerait une influence considérable en France et en Europe. C'était un embarras de moins plutôt qu'une victoire. D'un autre côté, les circonstances de la capitulation du duc d'Angoulême révélèrent de mauvais symptômes. Il s'était rendu à discrétion, on était maître de sa personne ; d'après le droit de la guerre, on pouvait le retenir prisonnier. Le général Gilly se contenta d'exiger de lui qu'il s'embarquerait à Cette. A moins de le ramener en triomphe à Paris, on ne pouvait pas mieux faire pour lui. On était presque fâché d'avoir réduit un Bourbon à cette humiliante extrémité ; on aurait été presque tenté de lui faire des excuses. On tremblait que l'Empereur n'approuvât pas la capitulation, qu'il n'usât de rigueur envers le prince, et que le peuple, irrité de tant de ménagements, ne se portât à quelque violence. Le duc de Bassano remit à l'Empereur la dépêche télégraphique qui annonçait la capitulation ; il inclinait pour garder le prince en otage ; cependant, il décida que la capitulation serait exécutée. L'ordre en fut transmis sur-le-champ par le télégraphe. Quelques heures après, une seconde dépêche télégraphique annonça que le général Grouchy n'avait pas voulu approuver la capitulation, qu'elle causait la plus grande fermentation parmi les gardes nationales, que la personne du prince était menacée. L'Empe-

reur persista dans sa première décision. Après la seconde Restauration, on s'est disputé à l'envi le mérite d'avoir sauvé la vie du prince menacée par l'Empereur. Il ne voulut pas même le retenir en otage; les bonapartistes étaient de la plus chevaleresque courtoisie envers leurs ennemis les plus implacables.

On renvoya les Bourguignons, très fâchés de rentrer dans leurs foyers sans s'être mesurés avec l'armée du prince et surtout avec les volontaires marseillais qui menaçaient de tout exterminer. Cette épreuve me confirma dans mon opinion sur le parti immense que l'on pouvait tirer de l'énergie populaire. Je regrettais vivement qu'au lieu de la soutenir et d'en profiter, l'Empereur semblât la craindre. Je trouvai à Dijon de vigoureux coopérateurs, le général Pierre Boyer, homme de tête et dévoué qui organisait un corps franc, et le général Veaux, patriote éprouvé, aimé de ses compatriotes et qui se donnait beaucoup de mouvement.

Satisfaits de posséder l'Empereur, la plupart des bonapartistes, pleins de confiance dans son étoile, se reposaient sur lui et ne portaient guère leur vue plus loin. Il y avait à Dijon une réunion de patriotes, une sorte de comité révolutionnaire, qui avait des relations dans toute la Bourgogne et qui n'était pas aveuglée par le fanatisme impérial. Il y avait des hommes d'action et des penseurs, entre autres Jacotot, qui a fait du bruit par une méthode d'enseignement. J'eus plusieurs conférences avec eux; ils étaient tout à fait dans mes principes et mes opinions. « L'Empereur se trompe fort, disaient-ils, s'il s'imagine « que lui seul est la cause et le but du mouvement populaire. « C'est le drapeau tricolore, c'est le bras qui délivre la France « du joug honteux des Bourbons et qui réhabilite la Révolution. « Malheureusement, nous ne voyons pas que l'Empereur le « comprenne. Tant pis pour lui. S'il croit triompher pour et au « nom de l'Empire, il se perdra. » J'essayai de les rassurer; je leur représentai que les patriotes étaient embarqués avec lui sur le même vaisseau, et que leur intérêt leur conseillait d'aider à la manœuvre. Il me répondirent : « On sert mal à contre-« cœur, le dévouement est une affaire de conviction et de « conscience. L'influence que nous exerçons ne tient qu'à un

« fil; une fois rompu, nous la perdons. Au pis-aller, si les Bour-
« bons reviennent, ils se retrouveront vis-à-vis de la Révolu-
« tion. Nous avons foi qu'elle en viendra à bout. »

En revenant à Paris, montant une côte à pied, je vis une voiture en poste qui la descendait. C'était le maréchal Suchet avec sa femme; il allait prendre le commandement de l'armée des Alpes. Il mit pied à terre et nous causâmes de nos affaires; il se montra bien plus rempli de confiance et d'espoir que moi, la maréchale aussi. Cependant ses démonstrations me parurent affectées. Je crus reconnaître dans ses questions de la contrainte, de l'embarras, de l'inquiétude. Je me rappelais sa conduite de 1814 en Espagne. Il s'était rallié aux Bourbons; la Restauration l'avait bien traité. En le quittant, j'emportai la conviction qu'il se conduirait de manière à ne pas rompre avec elle.

Si le retour de l'Empereur, réveillant des souvenirs glorieux et chassant les Bourbons, fut accueilli par les plus vives sympathies, il n'en fut pas ainsi du retour de ses frères, de ces rois déchus traînés à la remorque d'un grand homme. Loin de lui être de quelque secours ainsi qu'au pays, ils n'étaient qu'une charge et un embarras de plus. Nos revers en Espagne se personnifiaient dans Joseph. Jérôme rappelait la chute du trône éphémère de Westphalie. Que restait-il de leurs couronnes? Le sang français versé pour les conquérir et les maintenir sur leurs têtes. Ils devenaient non seulement rois *in partibus* avec le titre de majesté et leurs prétentions royales, mais encore princes français avec leurs prérogatives.

Lucien n'était pas dans cette situation; il avait la réputation d'un ami de la liberté, d'un républicain, qui avait déserté la cour impériale et la France pour ne pas être complice de son frère. Le vulgaire était émerveillé de voir le grand citoyen, qui n'avait pas voulu partager les grandeurs et les prospérités de l'Empire, venir s'associer à ce retour de fortune rempli d'incertitudes et de dangers. Les patriotes n'étaient pas dupes de ces belles apparences; ils connaissaient la vie de Lucien, ils savaient qu'après avoir servi puissamment son frère au 18 Brumaire, il avait été le premier à le pousser au trône; que la désunion des

deux frères avait de tout autres causes que la fidélité de Lucien à la Révolution. L'homme qui semblait avoir repoussé le titre de prince français avait brigué celui de prince romain et quitté le nom glorieux de Bonaparte pour celui de Canino. Je tenais de Français, fonctionnaires publics à Rome, qu'il affectait avec eux des airs princiers et les tenait à grande distance. Arrivé à Paris, il ne prit pas la peine de dissimuler, il alla sans plus de façon s'installer au Palais-Royal; il eut à son service des chambellans de l'Empereur, il prit l'attitude d'un prince français et s'en attribua les droits. Voilà le grand citoyen que le 20 mars rendait à la France!

A Lyon, l'Empereur avait écrit à l'Impératrice, au roi Joseph, et chargé son frère de faire connaître aux ministres des puissances en Suisse, surtout à ceux d'Autriche et de Russie, que son intention était de maintenir le traité de Paris et de conserver la paix. Les Bourbons étant partis sans en prévenir le corps diplomatique, les ministres étrangers se trouvèrent à Paris quand l'Empereur y arriva. Caulaincourt leur exprima ses dispositions pacifiques. On communiqua à l'agent de la Russie un traité secret conclu entre l'Angleterre, l'Autriche et la France, pour s'opposer au démembrement de la Saxe. Les diplomates promirent de rendre compte à leurs cours, sans dissimuler leur opinion que cela ne changerait rien à la résolution des alliés de combattre Napoléon; ils prirent leurs passeports et partirent. Le baron de Vincent se chargea d'une lettre pour Marie-Louise. L'Empereur fit écrire à l'empereur Alexandre par la reine Hortense, le prince Eugène, la grande-duchesse Stéphanie. Des ouvertures furent faites au cabinet de Londres; pour le toucher, un décret abolit la traite des noirs. On employa tous les moyens, on frappa à toutes les portes. Elles avaient été hermétiquement fermées par la fameuse Déclaration du 13 mars, dans laquelle le Congrès de Vienne proclamait que Napoléon Bonaparte s'était placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'était livré à la vindicte publique.

L'existence de cette pièce ne fut d'abord révélée que par un bruit confus; on ne voulait pas y croire. Propagée ensuite par

les royalistes, elle circula en secret; enfin on en eut des copies. L'Empereur savait à quoi s'en tenir sur son authenticité; il n'en doutait pas. Mais la déclaration avait été faite à une date où les progrès de l'Empereur n'étaient pas connus à Vienne, où l'on n'y savait pas même son entrée à Lyon. Il se flattait que la fuite des Bourbons, son arrivée pacifique à Paris, son installation, l'assentiment de la nation et de l'armée pourraient changer la résolution du Congrès et ouvrir quelque accès à des propositions pacifiques. On nia l'authenticité de la Déclaration, on la signala comme une pure invention de Talleyrand, qui avait ajouté au crime de provoquer l'assassinat de l'Empereur, celui de falsifier la signature des membres du Congrès. Fouché, qui ne croyait nullement à cette supposition, voulut bien l'admettre dans un rapport fait en conseil des ministres (29 mars).

L'Empereur écrivit lui-même aux souverains pour manifester ses intentions (4 avril), les rassurer sur son retour et sur le mouvement national qui l'avait accueilli. Caulaincourt exprima en même temps aux cabinets étrangers les sentiments dont l'Empereur était animé. Des courriers furent expédiés et ne purent dépasser les frontières.

Rien n'avait encore été publié sur l'état de nos relations extérieures. Abandonnée à de faux bruits, à de trompeuses conjectures, l'opinion divaguait. On vit enfin dans le *Moniteur* les pièces ci-dessus énoncées et un rapport des présidents de section du Conseil d'État sur la Déclaration du 13 mars. La réfutation était moralement et logiquement victorieuse; mais on y répétait avec le ministre de la Police que cette Déclaration était l'ouvrage des plénipotentiaires français et qu'elle n'avait pu être signée par les autres membres du Congrès. Cette supposition désormais inutile n'était plus excusable et parut puérile. Elle l'était, en effet, car on connaissait alors l'existence du traité du 25 mars, qui n'était que la conséquence et le développement de la Déclaration du 13 et une répétition du traité de Chaumont. Cependant, l'Empereur essaya de nouvelles ouvertures, envoyant des agents secrets à Vienne pour agir auprès de Talleyrand. Fouché indiqua Ouvrard, Dufresne Saint-Léon, intimes de Talleyrand, et Montrond, son âme damnée, tous les

trois ennemis de Napoléon ou fort indifférents à son sort. On devait offrir des trésors à Talleyrand. Pouvait-on le croire assez simple pour changer de rôle et se faire l'avocat de l'Empereur après avoir puissamment contribué à sa ruine, et assez influent pour faire changer les résolutions du Congrès ? Ouvrard fut éconduit, parce qu'il demandait qu'on lui remît cinq millions de rente cinq pour cent dont l'Empereur pouvait disposer, avec lesquels il se flattait d'acheter le Congrès tout entier. Dufresne Saint-Léon et Montrond se rendirent à Vienne. Je n'eus aucune connaissance de leur mission qu'après leur retour et par Fouché, qui me dit ce qu'il voulut. Longtemps après, Dufresne Saint-Léon me dit qu'il était muni de lettres de Fouché pour Metternich et de Caulaincourt pour Nesselrode ; qu'il était chargé d'offrir les plus grands sacrifices pour tranquilliser l'Europe; que Talleyrand lui procura chez lui une entrevue avec ces deux diplomates; qu'ils lui répondirent que les résolutions des coalisés étaient irrévocables; qu'aucune puissance ne serait capable de les ébranler ni d'arrêter leur marche; que, du reste, les alliés auraient toujours des égards et des ménagements pour la France. Talleyrand ne procura cette entrevue que pour écarter de lui tout soupçon et prouver à la coalition qu'il lui était fidèle, car il savait d'avance la réponse des deux diplomates. Metternich notifia à Dufresne Saint-Léon de partir de Vienne, où sa présence causait quelque sensation.

Assurément, l'Empereur désirait vivement la paix, du moins pour le moment; mais il ne s'était point aveuglé et il avait bien senti qu'il ne l'obtiendrait qu'à force de victoires. Il avait dit en confidence : « Je laisse croire qu'il y a des négociations; il « n'y en a point. Je prévois une lutte difficile, une longue « guerre. »

Les actes du Congrès produisirent sur les masses, dans l'armée et la nation, le même effet que le fameux manifeste de Brunswick en 1792. Cette mise hors la loi de l'Empereur, ces perfides insinuations d'abandonner lâchement un souverain qu'on avait désiré et qu'on avait accueilli avec enthousiasme, ces insolentes menaces de traiter en complices criminels les Français fidèles à l'objet de leurs sympathies et à l'honneur

national, révoltaient leurs âmes et exaltaient leur courage. Mais les arrêts de l'étranger et son attitude guerrière avaient une funeste influence sur les notabilités civiles et militaires. On calculait les chances, on mesurait le danger, on mollissait, on évitait de trop se compromettre, de s'engager trop avant, on se ménageait un moyen de se retirer à temps, on nageait entre deux eaux, ou bien on trahissait. On redoublait de ménagements envers le parti royaliste. Je voyais très clairement que les maréchaux, des généraux, Fouché, Cambacérès et des hommes politiques n'entendaient pas pousser les choses au point de rompre irrévocablement avec les Bourbons. Je voyais les fidélités les plus éprouvées refroidies ou ébranlées, les constitutionnels revenir à leur marotte; au pis-aller la liberté avec les Bourbons nécessairement corrigés par cette nouvelle et rude épreuve. Le grand mot était qu'il ne fallait pas pourtant tout sacrifier pour un seul homme, que dans le cas où l'on ne pourrait plus le soutenir, on devait songer au pays et à la patrie. Sous ce beau raisonnement venaient s'abriter l'intérêt personnel, l'égoïsme, la peur, la lâcheté, les hôtels, les châteaux, les cordons, des positions aristocratiques, filles ingrates de la Révolution.

A la revue de son colonel-général, le comte d'Artois, la garde nationale de Paris s'était montrée très froide et sourde à son appel. Elle avait vu partir les Bourbons sans s'émouvoir; à l'arrivée de l'Empereur, elle ne s'était pas trouvée en situation d'exprimer ses sentiments. Ses dispositions n'étaient nullement inquiétantes; il fallait donc lui témoigner de la confiance et la passer promptement en revue. Les patriotes le conseillaient et s'étonnaient qu'on hésitât. L'Empereur qui s'était découvert la poitrine devant un bataillon envoyé de Grenoble contre lui, et qui avait traversé des flots de populations où pouvaient se trouver les assassins expédiés par les Bourbons, différa la revue. Autour de lui, à sa cour, on ne rêvait, on ne prédisait que poignards, coups de fusil, assassinat. Ce fut seulement un mois après son retour qu'on se décida à passer la revue. A la Cour, on était dans les angoisses, on voulait entourer l'Empereur d'une partie de sa garde. Lorsqu'il parut devant la garde na-

tionale, il y eut peu d'acclamations. Elles éclatèrent de toutes parts quand il eut parlé. Son allocution dissipa la froideur et électrisa les âmes. Les alarmistes rendirent grâce à Dieu de ce que l'Empereur était sorti sain et sauf d'une aussi périlleuse épreuve. On crut devoir encore cimenter par des repas la bonne intelligence entre la garde nationale et la garde impériale. Cette succession rapide de démonstrations contraires imposées par la Restauration et l'Empire embarrassa un peu la haute bourgeoisie. Tout le reste de la population était hostile aux Bourbons; les vrais royalistes formaient une très petite minorité.

Ce n'était pas une secousse passagère que la révolution du 20 mars avait imprimée à la nation; son instinct lui en révélait les graves conséquences. Elle comprit que son assentiment, ses acclamations n'arrêteraient par les étrangers et les royalistes. et qu'il fallait se préparer à repousser leurs attaques. Des populations déployaient donc spontanément le drapeau tricolore et prenaient les armes. Ce mouvement ne s'accordait pas avec les principes et l'allure du gouvernement impérial; pour l'arrêter, il le régularisa. Un décret ordonna l'organisation des gardes nationales, mais conformément aux lois existantes. De nombreux bataillons d'élite se formèrent dans les villes et les places. Une grande partie de la population en état de porter les armes ne se trouvait pas comprise dans cette organisation; elle réclamait vivement l'honneur de combattre pour la patrie. On autorisa la formation de bataillons de volontaires *fédérés*. Au lieu d'une seule garde nationale bien compacte, on en fit deux, celle de la bourgeoisie et celle du peuple.

Un esprit général de fédération avait surgi comme au commencement de notre grande révolution. Il se montra d'abord à Nantes, qui, placée entre la Vendée et la chouannerie, avait à redouter la guerre civile. De jeunes citoyens de cette ville formèrent le projet de s'unir par un pacte avec les villes voisines pour se porter en cas de besoin des secours mutuels. Les villes de la Bretagne accueillirent cette idée avec enthousiasme et envoyèrent des députés à Rennes. Ils y rédigèrent le pacte fédératif. Le nom de l'Empereur n'y fut pas d'abord prononcé; c'était pour la défense de la patrie et le maintien de l'ordre que

l'on prenait les armes. On se ravisa, on y ajouta l'Empereur. Le pacte fut signé par quinze cents députés. Il fut dénoncé à l'Empereur comme un attentat révolutionnaire. Il dit, après l'avoir lu : « Ce n'est pas bon pour moi, mais c'est bon pour la « France. » D'autres provinces se fédérèrent à l'exemple de la Bretagne et se mirent en relation avec elle. Les Bretons seuls formèrent une masse de vingt mille fédérés, dont des détachements se portèrent au secours des localités qu'essayaient de troubler les royalistes. Mais, loin d'encourager les fédérations, le Gouvernement, excepté Carnot, parut les redouter. Leur zèle se refroidit. Bien qu'on annonçât dans le *Moniteur* qu'elles n'étaient composées que d'hommes présentant par leur éducation et la consistance de leurs familles toutes les garanties, si on n'osa pas les interdire, on ne s'en servit pas, on les abandonna à elles-mêmes, elles furent très peu utiles.

CHAPITRE XXIX

Projets de Constitution; acte additionnel mal accueilli. — Ma seconde mission dans la 18e division militaire. — État de l'opinion bien changé. — Préfets. — Murat; son entreprise; sa chute. — Le duc d'Otrante; ses relations avec Metternich; mes entretiens avec lui. — Acte additionnel mis en activité; convocation des Chambres. — Fédérés; revue de l'Empereur; il n'en veut pas. — Champ de Mai; les effets.

Accoutumé à l'exercice du pouvoir absolu, Napoléon était persuadé qu'il en avait plus que jamais besoin. C'était aussi mon opinion, mais à titre de dictateur temporaire, et lui le voulait à titre d'Empereur héréditaire. Une partie de la nation, excitée par des publicistes et par des patriotes ennemis du despotisme, voulait de la liberté et beaucoup. Elle demandait, elle exigeait une nouvelle constitution, un véritable gouvernement représentatif. Napoléon céda, mais contre sa conviction et disant qu'une constitution libérale n'était qu'un vœu de minorité, que le peuple ne voulait que lui. Les projets ne lui manquèrent pas; il lui en arriva de toutes parts et de toutes les couleurs.

Parmi les hommes qu'il consulta, Benjamin Constant eut la plus grande part à cette œuvre. Pendant la Restauration, il avait publié plusieurs brochures en forme de conseils, de critique, de direction pour l'établissement de la monarchie constitutionnelle avec les Bourbons et son livre de l'*Esprit de conquête et d'usurpation*. La veille de l'entrée de l'Empereur à Paris, il avait fourni au *Journal des Débats* le plus virulent manifeste contre Napoléon et la défense la plus passionnée des Bourbons. Fouché l'amena à l'Empereur qui le convertit et le nomma conseiller d'État. Une métamorphose aussi subite me causa une grande surprise et me parut inexcusable, alors même qu'elle n'eût eu pour motif que l'intérêt public.

Au moment où je revins à Paris de ma mission, l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire fut promulgué; comparé aux sénatus-consultes organiques, il était une conquête immense. Il fut cependant très mal accueilli. On lui reprochait encore plusieurs vices : 1° de prendre les sénatus-consultes pour point de départ, par conséquent de les maintenir; 2° l'établissement d'une Chambre des Pairs héréditaire; 3° de garder le silence sur l'abolition de la confiscation; 4° la négation du droit du peuple de proposer le rétablissement des Bourbons; 5° le mode illusoire d'acceptation par le peuple.

Tandis que le *Moniteur* s'escrimait dans de longs articles à justifier l'acte additionnel, les conseillers qui y avaient pris la part la plus active s'en défendaient de toute leur force et rejetaient tout sur l'Empereur. Ainsi, pour les sénatus-consultes organiques, « il n'entendait pas qu'on lui ôtât son passé et ses « onze ans de règne... Il voulait que la Constitution nouvelle se « rattachât à l'ancienne. » C'était à peu près ce que Louis XVIII avait dit en octroyant la Charte. La pairie héréditaire... « Il ne « concevait pas un gouvernement sans aristocratie. Tous ses « efforts avaient tendu à en constituer une. Il sentait bien que sa « pairie, telle qu'il pouvait l'organiser aujourd'hui, n'en serait « que le simulacre; mais il établissait un cadre pour y faire « entrer l'ancienne noblesse, s'il triomphait. » Quant à la confiscation, Napoléon se plaignait qu'on l'affaiblissait, qu'on l'enchaînait, que la France se demanderait ce qu'était devenu le vieux bras de l'Empereur. On lui attribuait l'article 67 contre les Bourbons. Tout cela était vrai. C'était cet article qui faisait le plus de bruit et de scandale. Par ce scrupule excessif pour le maintien d'un droit du peuple, des gens qui, deux mois auparavant, auraient jeté à l'eau les Bourbons, semblaient craindre de se compromettre avec eux.

Pendant mon absence, on avait généralisé le système des commissaires extraordinaires. Il y avait dix conseillers d'État, sept ex-sénateurs, tous fort honnêtes gens et très capables, mais la plupart sans élan, affectant la modération et se ménageant pour toutes les éventualités. Que pouvait-on espérer, à Metz, du philanthrope de Gérando, qui ne reconnaissait pas la

souveraineté du peuple, et, à Bourges, de Colchen (1), le plus doux et le plus pacifique de tous les hommes?

Tandis que je revenais à Paris, Carnot m'avait envoyé une ampliation de mission pour procéder à l'épuration des fonctionnaires de l'ordre administratif. A mon arrivée, il me conjura de repartir et me le demanda presque comme un service personnel. Je retournai donc dans la 18e division. Sur ma route, je trouvai tout changé; j'en fus vivement frappé. Les cris de : *Vive l'Empereur!* étaient rares; on ne me menaçait plus de casser les glaces de ma voiture lorsque je ne le répétais pas. A Dijon, même changement, baisse effrayante de l'esprit du peuple. « Nous vous l'avions prédit, me dirent les membres du Comité « révolutionnaire. C'est l'effet de l'acte additionnel. » J'essayai en vain de faire valoir les dispositions libérales qui y dominaient; je ne pus les convertir. « D'ailleurs, me répondirent-ils, « vous ne gagneriez rien à triompher de notre conviction. Ce « n'est pas nous qui avons changé l'opinion; l'effet a été « simultané et prompt comme celui d'une commotion élec- « trique. Pour vous donner une preuve de notre bonne volonté, « quoique nous augurions mal de l'avenir, nous vous offrons « de vous aider dans vos opérations. » J'acceptai leur offre.

Maurice Duval, ex-préfet des Apennins, venait d'être nommé préfet de la Côte-d'Or; je le connaissais beaucoup, c'était un protégé du duc de Bassano. Il arrivait, très contrarié d'avoir été autant éloigné de Paris et désirant vivement s'en rapprocher, par un motif tout à fait personnel. Il me pria de lui venir en aide auprès de Carnot. Je crois que je lui aurais rendu service si je l'avais destitué. Dans cette disposition de cœur ou d'esprit, un préfet n'était guère à la hauteur des circonstances. J'écrivis au ministre de l'ôter de Dijon; il fut replacé à sa convenance dans les environs de Paris.

A Mâcon, le préfet Germain, chambellan de l'Empereur et comte de sa façon, s'était enfui. Il avait été remplacé par le baron Ducolombier, ex-préfet de Marengo. Il me parut embar-

(1) En 1789, il était chef de division au ministère des Affaires étrangères, préfet de la Moselle en 1800, sénateur en 1804, pair de France en 1814, il fut exclu du Sénat en 1815.

rassé, sans confiance, sans énergie. Je m'étonnai qu'il eût accepté un poste qui exigeait du dévouement; il fut remplacé par Faypoul.

La mairie était vacante. La voix publique me désigna Bigonnet, ce membre du Conseil des Cinq-Cents qui, le 18 Brumaire, à Saint-Cloud, avait dit à Bonaparte : « Téméraire! Que faites-« vous? Vous violez le sanctuaire des lois! » Je lui fis une installation solennelle, où il y eut un échange d'allocutions patriotiques. A Châlons, l'enthousiasme fut admirable.

A Chaumont, la préfecture était occupée depuis douze ans par le baron Jerphanion. Louis XVIII l'avait conservé et nommé officier de la Légion d'honneur. L'Empereur Alexandre l'avait de sa propre main décoré de l'ordre de Sainte-Anne. Ses deux fils étaient dans une maison de Jésuites. C'en était bien assez pour qu'il m'épargnât la peine d'en faire justice. Il se défendit et voulut se justifier. Il avait cédé, disait-il, à la force des circonstances; au fond, il était dévoué à l'Empereur; il avait tous ses intérêts dans la Haute-Marne; enfin, il était parent de Cambacérès, qui lui portait le plus vif intérêt. Toutes ces bonnes raisons ne me touchèrent pas, et je prononçai sa destitution.

A Troyes, je trouvai un préfet dévoué, capable, actif, le baron Rœderer, ex-préfet du Trasimène. Il mettait tous ses soins à l'armement des gardes nationales; il avait ramassé une grande quantité d'armes. La préfecture était un vaste atelier de réparation. Ce préfet allait droit au but et ne perdait pas son temps à se lamenter et à faire des phrases. Plût à Dieu qu'on en eût eu beaucoup de cette espèce!

Gamot, préfet à Auxerre de par la Restauration, était probablement redevable de sa place au maréchal Ney, son beau-frère. Il avait épousé avec ardeur la cause des Bourbons, montré une grande déférence pour le parti royaliste, caressé l'ancienne noblesse et pesé de toute son autorité sur les patriotes et les bonapartistes. A la première nouvelle du débarquement de Napoléon, il avait fulminé contre l'usurpateur. Il y avait certainement assez de motifs pour le remplacer; la voix publique le demandait. Mais Gamot avait reçu Napoléon à la préfecture où il avait réintégré les portraits impériaux; l'Empereur y avait

reçu les hommages des autorités, il y avait ouvert ses bras au maréchal Ney. La réconciliation paraissait donc complète.

Cependant les patriotes n'y croyaient pas. D'ailleurs, elle n'effaçait pas les torts du préfet envers eux ; il n'inspirait aucune confiance, il ne pouvait faire le bien, c'était ma conviction. Par sa conversion subite, Gamot me faisait de la peine, il était dans une fausse position, j'en souffrais pour lui. Je ne le destituai pas par égard pour le maréchal Ney.

A côté d'un préfet véreux, il fallait au moins donner à Auxerre un maire de bon aloi. Les patriotes me désignèrent M. Maure, marchand épicier en gros et en détail. C'était le fils de mon infortuné et courageux collègue à la Convention nationale, Maure, qui, impliqué dans l'affaire de prairial an III, se poignarda.

Je fis prier Maure de venir à mon auberge et je lui dis que je me proposais de le nommer maire. « — Comment ! me répon-« dit-il, vous n'y pensez pas, moi, maire ! Un pauvre épicier « qui est tout le jour dans sa boutique avec son tablier ! J'aurais « bonne grâce d'aller tout gras de mon métier à l'Hôtel de ville? « Et puis, je n'entends rien aux affaires. Non, monsieur, je « vous remercie, vous me faites trop d'honneur, cela ne se peut « pas. »

Maure n'ambitionnait pas la place ; il aurait autant aimé qu'on le laissât à sa boutique. Afin d'éviter la charge, il s'humiliait beaucoup trop et aux dépens de la vérité ; c'était ce que je lui fis sentir poliment. Certes, il n'avait pas une tournure ni des manières élégantes, mais il était loin de paraître ridicule. Il avait fait des études, il avait assez d'instruction, un sens droit, du caractère, de la fortune, et jouissait de l'estime générale. Je le pressai vivement, au nom de la Révolution, de la patrie, de l'intérêt de ses compatriotes, de sa ville. Enfin il fit le sacrifice et se résigna, toutefois moyennant conditions.

« — D'abord, me dit-il, je ne mettrai pas les pieds chez M. le « préfet.

« — C'est impossible Vous aurez nécessairement des rapports « journaliers ensemble ; il ne peut pourtant pas aller vous « chercher.

« — Vous ne comprenez pas. J'irai à la préfecture quand il « le faudra pour les affaires, mais non dans les salons, dans la « société, à la table de M. le préfet ; je n'accepterai pas ses invi- « tations.

« — Cela me paraît bien rigoureux ; et pourquoi ?

« — Parce que j'y serais très déplacé. Nous n'avons ni les « mêmes manières, ni les mêmes allures. Moi, je ne suis qu'un « bourgeois, un épicier. M. le préfet n'a vu que la noblesse ou « ceux qui la singent. Je les salirais, je ferais tache dans la « société ; et puis cela n'est pas nécessaire. »

Il fut inébranlable, il me fallut céder.

« — Autre chose. Je ne serai pas obligé d'aller à l'église. Je « n'en ai pas l'habitude, et Maure ne veut pas avoir cette com- « plaisance pour M. le maire.

« — Oh ! là-dessus, toute liberté. »

Le traité conclu, je le nommai, il accepta. J'ai su depuis que, dans l'exercice de ses fonctions, et pendant nos désastres, il se concilia l'estime de tous les partis.

Je ne parle pas de mon travail sur les sous-préfets, il avait moins d'importance ; je n'en ai conservé aucun souvenir. Il en est ainsi des autres parties auxquelles s'étendait ma mission, telles que l'organisation et l'armement des gardes nationales. Je m'en acquittai avec le zèle consciencieux qu'exigeaient les circonstances, et quoi que je n'eusse pas travaillé, à beaucoup près, dans le sens impérial, l'Empereur me rendit la justice que j'étais, parmi les commissaires extraordinaires, celui qui avait le mieux compris et accompli sa mission. Ils ne prirent point de mesures de police relativement aux personnes des royalistes qui ne se gênaient pas pour parler, mais qui n'agissaient pas. Quant à moi, je ne m'occupai que d'un seul individu.

Voici le fait : Dans sa marche sur Paris, l'Empereur, mécontent du sous-préfet de Semur (Gueneau d'Aumont), l'avait fait arrêter. Il était encore détenu à Avallon, on l'avait oublié. Sa femme vint me trouver, me protesta que son mari était victime d'un malentendu, que personne n'était plus que lui dévoué à l'Empereur. Je n'en crus pas un mot, mais je le fis mettre en liberté.

Pendant le cours de ma mission, une mauvaise nouvelle s'était répandue : c'était la défaite de Murat. Sa levée de boucliers avait fait grand bruit; les gazettes avaient exagéré ses forces et vanté ses succès. On croyait l'Italie en pleine insurrection et accourant sous son drapeau. Le 22 avril, le *Moniteur* publiait sa proclamation de Rimini, et, le 29, il débarquait à Cannes. Battu, renversé du trône, fugitif, il ne fut pas même un objet de pitié. On revint sur sa défection de 1814, on attribua son malheur à l'ambition de régner sur l'Italie qui l'avait précipité dans une entreprise prématurée. Il portait un coup funeste à la France, dont il aurait pu être un utile auxiliaire en lui prêtant un concours plus désintéressé et dans un moment plus propice. Quelques amis qui lui restaient rejetaient tout le tort sur l'Empereur et sur le prince Joseph, qui lui aurait écrit de lever l'étendard et d'entrer en campagne. Il n'était pas probable que l'Empereur, alors qu'il n'était pas en mesure pour la guerre et qu'il frappait à toutes les portes pour négocier, eût écrit au roi de Naples de commencer seul la lutte contre les Autrichiens.

Lorsqu'il s'en était avisé, j'avais entendu tous les militaires le blâmer et prédire sa ruine. L'Empereur l'avait dit hautement. Cet événement eut une fâcheuse influence et fut un mauvais présage. Bassano me dit que pendant le Congrès de Vienne Talleyrand avait reçu 1 500 000 francs pour le soutenir et, de ses ennemis, 4 millions pour le renverser. Talleyrand en aurait été capable.

Ma mission avait interrompu mes relations avec Fouché ; je les repris à mon retour. C'était, parmi les personnages politiques, celui qui avait la position la plus élevée. Il l'avait prise, et tous les partis, quoique se défiant plus ou moins de lui, concouraient à lui donner de l'importance. Dans ses circulaires aux préfets et ses instructions à ses lieutenants généraux, qu'il avait publiées, il s'était attaché à écarter de la police tout ce qui pouvait alarmer, et à la présenter sous des formes rassurantes et presque aimables. Il y avait des points qui nous rapprochaient, Fouché et moi, et d'autres sur lesquels nous n'étions pas d'accord. Il me ménageait ses confidences pour ne pas blesser ma conscience politique et dans la crainte de se

compromettre. Je le connaissais assez pour savoir qu'il ne fallait pas ajouter une foi entière à ce qu'il disait, et que, s'il avait quelque secret à cacher, il ne me le livrerait pas. Très causeur pour faire parler les autres, il pouvait difficilement empêcher qu'un observateur déjà prévenu ne vît pas quelque jour dans l'obscurité dont il s'enveloppait. Les bonapartistes ne m'offraient en général que le reflet de l'Empereur. Je tenais beaucoup à connaître le revers de la médaille, je le trouvais chez Fouché. Il affectait, on lui reconnaissait de l'indépendance, des idées, des vues à lui propres, de la ruse, de l'intrigue et de la résolution. Je l'avais beaucoup vu pendant la Restauration, je continuai de le voir ainsi par habitude et autant que le permettaient ses occupations. J'allais chez lui ordinairement à l'heure de son déjeuner, qu'il prenait en famille. On n'y parlait pas d'affaires ; nous en causions avant ou après, et souvent en nous promenant dans son jardin.

J'appris d'une manière vague qu'il avait eu récemment des rapports avec le prince de Metternich, et les bonapartistes lui en faisaient un crime. Je n'en fus pas surpris ; je savais qu'en 1814 il avait correspondu avec ce personnage. Je lui parlai du bruit qui circulait. « — C'est vrai, me dit-il, je n'en fais pas « mystère. Metternich m'a écrit. L'Empereur en a pris épou- « vante ; je lui ai montré la lettre, il en a parlé à tout le monde; « voilà le fil de la correspondance coupé.

« — Tu l'avais donc entamée sans son autorisation ?

« — Eh ! parbleu, quand cela serait? Mais c'est Metternich « qui m'a écrit le premier. L'Empereur sait bien que ce n'est pas « avec lui, ni avec Caulaincourt, qu'on ouvrira des négociations. « Parce qu'on me témoigne de la confiance, ils en sont jaloux. « A qui veulent-ils qu'on s'adresse ? Il faut pourtant bien con- « naître les prétentions des puissances.

« — Elles sont assez connues. Tu sais bien que c'est la res- « tauration des Bourbons.

« — Ce n'est pas clair; les documents connus laissent une « certaine latitude.

« — Oui, comme en 1814 ; on n'en veut qu'à Napoléon, on « n'entend pas imposer un gouvernement à la France. Qu'on

« abandonne l'Empereur, la division sera dans le camp et on
« nous mettra d'accord sous le joug des Bourbons. Je ne com-
« prends pas que tu puisses en douter.

« — Je ne comprends pas, je ne comprends pas ! Les cir-
« constances ne sont pas les mêmes. Les Bourbons viennent
« d'éprouver un fameux échec. Les puissances sont intéressées
« à ce qu'il y ait un gouvernement stable en France. Avec une
« politique absolue, on se casse le cou, ou il faut être le plus
« fort. La vraie, la sage politique est celle des concessions. Il
« n'y a qu'un seul point décidé, il est irrévocable : les puis-
« sances ne veulent pas de l'Empereur.

« — Ou je ne m'y connais pas, ou c'est bien là de la politique
« absolue.

« — Non ; il reste encore un vaste champ aux négociations.

« — Ainsi il faut abandonner l'Empereur ?

« — Je ne dis pas cela ; mais si on ne peut pas l'éviter, faut-il
« nous enterrer avec lui, nous et la France ?

« — Metternich t'a donc envoyé son dernier mot ?

« — Sa lettre n'en dit rien, c'est une simple invitation à nous
« entendre.

« — Que lui as-tu répondu ?

« — Rien du tout. L'Empereur est venu à la traverse. Il m'a
« fait toutes sortes de tripotages ; c'est une mine éventée. Du
« reste, ce que Metternich ne m'a pas écrit, il l'a dit à une nuée
« de gens que l'Empereur lui a envoyés, à lui et à Talleyrand.

« — A Talleyrand !

« — Cela t'étonne, c'est pourtant vrai : Montrond, Dufresne
« Saint-Léon.

« — Ce sont les amis, les âmes damnées de Talleyrand.

« — Qu'aurais-tu voulu qu'il lui envoyât ?... De ses ennemis ?

« — Personne, car à quoi bon ? Ils ne sont pas allés à Vienne
« pour servir l'Empereur et dire du bien de nous.

« — Pour faire parler.

« — Ils ont rapporté ce qu'ils ont voulu.

« — Il a fait faire des offres à Talleyrand...

« — Qu'il a proscrit !

« — Et pourquoi pas ? Talleyrand n'est pas homme à se

« fâcher. Il pèse les choses de sang-froid et se décide pour le « côté de la balance qui l'emporte...

« — Et le Congrès l'a emporté!.. Qu'ont rapporté ces Mes« sieurs?

« — L'Empereur à aucun prix, jamais. Excepté lui, tout ce « que l'on voudra : la régence, d'Orléans, la République.

« — C'est trop beau pour que j'y croie et je le traduis ainsi : « les Bourbons, rien que les Bourbons.

« — C'est le pis-aller. Cela dépendra du sort de la guerre. Si « nous avons des victoires... Dans tous les cas, il faut négocier « et mettre de côté les susceptibilités, les scrupules, remuer « ciel et terre. Si on voulait me laisser faire, je m'adresserais « au diable.

« — Même à Louis XVIII.

« — Sans doute. En diplomatie, comme à la guerre, il faut « explorer le camp ennemi et savoir ce qui s'y passe. Il y a des « correspondances royalistes avec Metternich, Wellington, « Gand, et nous aurions la bêtise de nous en gêner! Si nous « nous obstinons à mettre sur nos drapeaux : « Napoléon ou la « mort, » sais-tu ce qui nous arrivera ?

« — Ma foi non, mais tu crois que c'est la mort?

« — A moins que nous ne battions toute l'Europe une fois, « deux fois, trois fois. De bonne foi, la partie est-elle égale?

« — La nôtre aurait pu être meilleure, si l'Empereur avait « mieux compris sa position.

« — Ce qui est fait est fait; il faut la prendre telle qu'elle est.

« — Enfin, quelles sont tes espérances.?

« — La Régence.

« — Ah! nous y voilà; c'est ta marotte.

« — Tu ne t'en contenterais pas?

« — Je ne dis pas non, mais je n'y crois pas...

« — Et moi, j'ai quelques raisons d'y croire. L'Angleterre « ne s'y opposera pas. Entre nous, je suis sûr de Metternich. « Quant à la Russie, pourquoi n'y consentirait-elle pas? « D'ailleurs nous nous en passerions.

« — Il est possible que l'Autriche paraisse favorable, mais « pour nous diviser ou nous endormir. Et quand il faudra

« fondre la cloche... Elle n'en a pas voulu en 1814, pourquoi en « voudrait-elle en 1815?

« — En 1814, nous n'étions pas maîtres du terrain comme « aujourd'hui. Ce coquin de Talleyrand était là ; je n'y étais pas. « On n'avait pas fait l'épreuve des Bourbons. La situation « n'est plus la même... Mais il faudrait profiter de nos avan- « tages, aller vite en besogne, saisir l'à-propos au vol.

« — J'y vois encore une petite difficulté : le consentement de « l'Empereur et son avenir. Lui en as-tu parlé?

« — Certainement.

« — Eh bien?

« — Rien ne peut l'ébranler. Il battra l'ennemi, il en est sûr. « Il veut faire son va-tout.

« — Mais son avenir? Cela est embarrassant et bien fait « pour le retenir.

« — Les États-Unis, il n'y a que cela pour lui. Comme je « suis le seul qui lui dise la vérité, il croit toujours que je veux « l'ôter de là pour prendre sa place, ou que j'ai un roi tout prêt « dans ma poche.

« — Ainsi, toute notre affaire dépend du sort des batailles. « Si nous n'avons pas de victoires, malheur aux vaincus!

« — C'est pour prévenir ce malheur qu'il faut se réserver « une planche de salut et s'organiser dans l'intérieur. Si l'Em- « pereur était battu, s'il était tué, nous aurions des Chambres « pour représenter la France, la Révolution, les défendre et « stipuler pour elles.

« — C'est-à-dire nous ramener les Bourbons. S'ils doivent « revenir, j'aime encore mieux que ce soit tout seuls avec les « étrangers, qu'avec des Chambres qui imprimeront encore « une tache au pays, comme en 1814.

« — D'après toutes les apparences, la Chambre des représen- « tants sera patriote et celle des pairs nécessairement bonapar- « tiste ; elles seront contre les Bourbons jusqu'à la dernière « extrémité ; alors elles feront des conditions.

« — Ah! bien oui; si nous sommes battus, les Chambres « fileront doux, elles abandonneront l'Empereur, il sera fusillé. « Si elles veulent marchander, les cosaques les jetteront

« dans la Seine. Et toi, je te l'ai déjà prédit, tu seras pendu.

« — Et toi ?

« — Peut-être, avant d'en venir au fretin, on expédiera les « gros poissons. A tout seigneur tout honneur.

« — Il n'y a pas de quoi plaisanter.

« — Ma foi, je ne suis ni duc, ni seigneur de Ferrières, ni « ministre. Je ne puis rien à tout cela. Tout ce que je sais, c'est « que, bon gré mal gré, je dois vaincre ou périr avec l'Empe- « reur, c'est-à-dire à sa suite, et que, quoiqu'il arrive, je ne « transigerai jamais avec les Bourbons.

« — Tu es fou. Je ne suis pas romain à ce point-là. Mon « patriotisme consiste à tenir bon, à disputer le terrain pied à « pied et à faire la part du feu pour ne pas perdre tout ; mais « nous n'en sommes pas là.

« — Je l'espère aussi. »

L'Empereur s'était flatté que la publication de l'acte additionnel apaiserait les exigences libérales qui s'étaient manifestées. Son intention n'était pas de le mettre de suite à exécution. Lorsqu'il avait besoin de toute sa liberté d'action, il craignait, en convoquant les Chambres, de se donner, au lieu d'appuis, des contrôleurs embarrassants. Il avait un autre motif très plausible qu'il pouvait avouer : on ne devait pas exécuter l'acte additionnel avant son acceptation par le peuple, acceptation qui ne serait reconnue et constatée que dans l'Assemblée du Champ de Mai convoquée pour le 26. Avant cette époque, toute l'attention serait absorbée par la guerre, et l'élection des députés serait indéfiniment ajournée. Le gouvernement garda donc le silence ; mais, déjà mécontente de l'acte additionnel, l'opinion libérale s'irrita. Fouché fut un des plus ardents à l'exciter. La question de la mise en activité de l'acte additionnel fut discutée chez lui En apparence, ses motifs étaient tout patriotiques et dans l'intérêt même de l'Empereur. La présence des Chambres était nécessaire pour lui donner de la force. Le chef de l'État, appuyé par les représentants de la nation, imposerait davantage à l'étranger. En cas de malheur, ils seraient une ancre de salut. L'opinion de Fouché était partagée par les

royalistes constitutionnels, tels que Benjamin Constant et Lafayette, et par les plus dévoués bonapartistes, Sebastiani, Mathieu Dumas, Lavallette et même le roi Joseph. C'était la pente vers laquelle inclinaient presque tous ceux qui prenaient part aux affaires. On s'était émancipé ; le bras de l'Empereur ne comprimait plus, on craignait de paraître trop bonapartiste. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély se chargea de vaincre l'opposition de l'Empereur, et ne put y parvenir qu'en le menaçant de donner sa démission, qui serait suivie de plusieurs autres. Je fus consulté ; dès que l'Empereur n'était pas revenu comme simple chef militaire et révolutionnaire, je pensai qu'il y avait plus d'inconvénients à ajourner indéfiniment les Chambres qu'à les convoquer, bien que je fusse persuadé qu'une collision entre elles et lui était inévitable ; que, victorieux, il les musèlerait, et qu'elles le renverseraient s'il subissait des revers. L'Empereur céda et convoqua les collèges électoraux pour élire les représentants qui devaient se réunir au Champ de Mai. Cette concession fut considérée comme une grande victoire et satisfit les ambitions qui aspiraient à entrer dans les Chambres.

Benjamin Constant contribua beaucoup à ce résultat. Il se félicitait de ce que la nation serait dans quelques semaines en pleine jouissance de sa constitution. Il n'était pas cependant sans inquiétude sur la composition de la Chambre des représentants. Si elle se divisait, il craignait des orages, mais il s'en consolait en disant : « J'ai rempli mon devoir, advienne que « pourra. » Il était en relations intimes avec Lafayette. C'étaient les coryphées du parti constitutionnel qui, en 1814, croyait à la monarchie représentative avec les Bourbons. Avant le 20 mars, ce parti leur avait garanti que, s'ils l'appelaient au ministère et s'abandonnaient à sa direction, l'Empereur n'arriverait pas à Paris. Cette conciliation de la Révolution et des Bourbons avait été, de 1789 à 1792, le rêve de Lafayette. Sa désertion forcée, les cachots d'Olmutz, l'épreuve récente de la Restauration ne l'avaient pas guéri. Aussi, loin d'imiter son ami Benjamin Constant lorsque l'Empereur arrivait à Paris, Lafayette, qui lui avait toujours été opposé, s'était-il retiré dans sa tente, c'est-à-dire à sa terre de Lagrange, observant ce qui se passait et ne

voulant pas y prendre part. La convocation de la Chambre des représentants lui parut le seul moyen de salut; il fut séduit par les termes du décret de convocation où l'Empereur abdiquait la dictature; il changea de résolution et ambitionna d'être nommé représentant pour reparaître sur la scène.

Si l'Empereur n'était pas favorable aux fédérations formées à la fois pour la défense de la liberté et le maintien de l'ordre, il l'était bien moins encore aux fédérés qui, n'ayant rien à gagner pour leurs intérêts privés dans la crise où se trouvait la France, offraient cependant leurs bras à la patrie, à l'Empereur. Nombreux à Paris, ils demandaient des armes et l'honneur d'être passés en revue. On eut bien de la peine à le leur accorder. Douze mille ouvriers vinrent aux Tuileries, la plupart anciens militaires, dans leurs habits de travail, livrée du prolétaire. Le discours de leur orateur ne respirait que le plus noble dévouement, les sentiments les plus purs. Dans sa réponse, l'Empereur leur montra la plus grande confiance et, louant leur fidélité à l'honneur national, l'opposa à la lâcheté de ces hommes des hautes classes de la société qui avaient déshonoré le nom français. Il leur promit des armes, en disant qu'ils seraient les éclaireurs de la garde nationale. Après la revue, sa Majesté impériale et ses courtisans, soulagés du poids de cette corvée, firent des fumigations pour se purifier de leur contact avec cette canaille. L'Empereur écrivit à Carnot : « Je ne pense « pas qu'il faille habiller les fédérés des faubourgs; cela nous « conduirait à des dépenses énormes et sans but d'utilité. Je ne « pense pas non plus qu'il faille leur donner des fusils. » Le motif apparent était qu'il n'y avait pas déjà assez d'armes pour les gardes nationales d'élite. Il ne fallait donc pas en promettre aux fédérés et les passer en revue; c'était une amère dérision. D'ailleurs, dans l'intérêt public, la capitale justifiait une exception. Elle était exposée à l'invasion, on ne pouvait prendre trop de précautions pour sa défense. Sans insulter à la garde nationale, les fédérés, qu'on aurait facilement portés à trente mille hommes, étaient plus capables de faire tête à l'ennemi qu'aucune des légions de Paris. C'eût été, en outre, un contrepoids pour arrêter la bourgeoisie sur sa pente vers les accommode-

ments et les transactions. On n'osait pas avouer la véritable raison pour laquelle on n'armait pas les fédérés : c'est qu'on les regardait comme une armée révolutionnaire, et qu'ils effrayaient les hautes classes et le pouvoir monarchique. Cela, disait-on, sentait furieusement la République. Cependant, le dédain avec lequel on traitait les fédérés et l'abandon dans lequel on les laissait, excitèrent une telle rumeur qu'on finit par en organiser quelques bataillons.

Dès qu'on avait fait la faute de ne pas comprendre tous les hommes valides dans la garde nationale, les fédérés formaient avec elle comme un double emploi. On n'avait pas réellement assez d'armes pour en fournir à tous les hommes appelés par le gouvernement et à ceux qui se présentaient volontairement. L'intérêt public et le bon sens indiquaient du reste qu'il fallait commencer par armer les hommes de bonne volonté et de dévouement de préférence à ces trois mille bataillons de gardes nationales dont on faisait un pompeux étalage sur le papier; un grand nombre n'auraient été nullement fâchés de céder leur place à des fédérés. Il fallait préférer la qualité à la quantité.

Les fédérations, soit de prolétaires, soit de bourgeois comme en Bretagne, avaient l'avantage de lier une plus grande masse de population à la cause nationale, de l'intéresser à la défense du pays, de lui donner une attitude révolutionnaire, de contenir les royalistes à l'intérieur, de rabaisser leur insolence. L'Empereur le sentait très bien; dans ses accès d'humeur contre eux, il disait : « Je n'aurais qu'à dire un mot, qu'à faire un « signe. Si je lâchais le peuple... » Mais ses principes, ses habitudes, sa dignité reprenaient le dessus. Il répétait qu'il ne ne voulait pas être le roi de la *Jacquerie*. C'était aussi le mot des anciens sans-culottes, titrés, dorés, brodés, qui l'entouraient. La Jacquerie ! La plupart ne savaient pas seulement ce que c'était. Ils ignoraient que les anciens *Jacques*, tout en brisant le joug insupportable de leurs seigneurs, repoussaient l'invasion étrangère. Ici, ils ne s'agissait plus de seigneurs; en 89 leur affaire avait été faite. Les Jacques de 1815 avaient certainement plus de qualités morales que les seigneurs du quatorzième siècle, et plus de patriotisme que leurs pâles copies

du dix-neuvième. Cependant, pour balancer la mauvaise influence des salons aristocratiques de Paris et pour les effrayer, on ouvrit un club au théâtre Montausier. A côté de la cour impériale et de l'allure froide et méthodique du Gouvernement, ce club révolutionnaire formait un gros contresens et un contraste ridicule.

J'avais témoigné quelque désir d'être nommé à la Chambre des représentants dans mon département (la Vienne); je ne me donnai pas beaucoup de peine et l'on ne me fit pas cet honneur. Les uns s'excusèrent sur ce qu'ils avaient ignoré mon vœu, les autres sur ce que j'étais conseiller d'État, ce qu'ils avaient cru incompatible avec la députation. Tout simplement, il s'était trouvé sur les lieux des ambitions plus actives que les miennes. Depuis que, relégué dans la préfecture des Bouches-du-Rhône, je n'avais plus eu auprès du Gouvernement un crédit à exploiter pour mes compatriotes, ils avaient oublié mes services passés rendus à eux et à la patrie, et ils me payaient d'ingratitude. J'y fus peu sensible, et encore moins pour moi que pour eux; car, en parcourant la pauvre liste des hommes publics que mon pays natal avait fournis depuis la Révolution, je pouvais sans trop de vanité me placer au premier rang et me glorifier, moi, borgne, d'être roi dans le pays des aveugles.

L'acte additionnel fut accepté par 1 532 457 suffrages et rejeté par 4 802. Il y avait loin de là aux trois et quatre millions qui avaient sanctionné le Consulat à vie et l'Empire. Beaucoup de patriotes et les royalistes s'abstinrent de voter, les uns parce qu'ils attendaient les armées étrangères, les autres pour ne pas approuver l'acte additionnel, ou encourager les royalistes en le rejetant. Une quantité de citoyens ne votèrent pas aussi, par apathie ou indifférence. On n'avait plus pour les stimuler l'éclat et les prospérités de l'Empire; mais ce résultat ne prouvait rien en faveur des Bourbons. Les mêmes causes influèrent dans les collèges électoraux; ils furent en général peu nombreux. Dans le département des Bouches-du-Rhône, une poignée d'électeurs nomma l'ex-conventionnel Granet et le royaliste Siméon (1).

(1) Son neveu Portalis était membre de la fédération bretonne et assista au Champ de Mai. (Note de Thibaudeau.)

Cependant, la Chambre représentait fidèlement les opinions, les vœux et les intérêts de la France nouvelle. Pour une situation aussi critique, le mouvement national fut assez imposant. Animés d'un sincère patriotisme, les électeurs s'empressèrent de se rendre à la cérémonie du Champ de Mai et remplirent leur mission avec zèle et dévouement, malgré tout ce qu'on fit de propre à les refroidir.

Je voulais que ce ne fût pas une vaine solennité pour proclamer les votes sur l'acte additionnel et prêter serment sur l'Évangile. Je désirais que l'Empereur en profitât encore pour abdiquer le pouvoir suprême entre les mains de la nation, ne conserver que le commandement des armées et s'engager à le déposer lorsque la France aurait reconquis son indépendance. On m'opposait d'abord que c'était, en d'autres termes, la dictature, et l'on n'en voulait pas ; ensuite, que les choses étaient trop avancées; que l'Empereur n'y consentirait pas; que lorsqu'on n'aspirait qu'à mettre en activité l'acte additionnel et les Chambres, mon projet ne satisferait personne et mécontenterait tout le monde.

Fouché avait un autre projet; c'était son idée fixe. Il voulait que l'Empereur abdiquât, mais en faveur de son fils. Il prétendait être assuré du consentement de l'Autriche; il en avait, me dit-il, parlé à l'Empereur, qui avait rejeté bien loin cette proposition.

Je demandais que du moins l'on bannît de la solennité du Champ de Mai l'appareil fantasmagorique du trône; qu'elle fût populaire et militaire; que l'Empereur y vînt à cheval, en uniforme, avec son épée de combat et un cortège de généraux; qu'il s'effaçât autant que possible devant la majesté de la nation représentée par ses députés et les électeurs, qu'il évitât dans son discours tout ce qui pouvait blesser la souveraineté du peuple et sa dignité. C'était aussi le vœu de tous ceux qui étaient accourus des départements pour assister à la solennité.

Les députations de l'armée auraient été plus flattées de voir Napoléon en uniforme qu'en roi de France ou en empereur romain. Des bonapartistes, sur le volcan prêt à tout engloutir,

tenaient la pompe impériale pour une vanité puérile et en faisaient bon marché; mais d'autres la défendaient de bonne foi comme l'arche sainte qu'il fallait environner d'un profond respect et qui imposait au peuple et aux rois de l'Europe. C'était au monarque à représenter la majesté nationale; l'Empereur le regardait comme son droit, il tenait à son étiquette, prérogative essentielle de sa couronne; y renoncer, c'était abdiquer ou déchoir de son rang. On le pria, on le conjura d'éviter dans son discours ces pronoms possessifs qui semblent impliquer la propriété du peuple et du sol, il persista à les employer. On eut beaucoup de peine à lui arracher la promesse de réviser les constitutions, pour calmer les mécontentements excités par l'acte additionnel.

Comme représentation monarchique, la cérémonie du Champ de Mai fut superbe, magnifique. Voiture du sacre, pages, chambellans, laquais de toutes livrées, grands costumes d'Empereur, de princes, de dignitaires, de ministres, etc., messe, *Te Deum;* il n'y manqua rien. Le trône, le pouvoir, éblouissants, de sa hauteur dominant tout; et puis, au-dessous, en bas, tout en bas, pressés, confondus, quelques millions d'électeurs, mesquine mais légale représentation du peuple. Cette figure de Napoléon, belle, noble, calme, douce sous son petit uniforme, était soucieuse, contractée, sévère et néronique sous le costume impérial. L'impression pénible que j'éprouvai ne s'est jamais effacée. Et ses trois frères, à ses côtés, en costume de prince, affublés de satin blanc de la tête aux pieds! Les électeurs furent très peu édifiés de tout cet appareil. Ils furent encore bien moins satisfaits lorsqu'on les mit en mouvement pour les entasser sur les marches du trône, où Dubois (d'Angers), pourvu de la plus forte voix de France, débita d'un ton de Stentor et avec l'action d'un possédé une adresse à l'Empereur.

Il y eut dans cette solennité deux parties bien distinctes: l'une, civile et politique, l'autre militaire. La première manqua complètement son effet; on n'en recueillit que des épigrammes et des sarcasmes. Ce fut une représentation publique de la pièce mal conçue, incohérente, qui se jouait par scènes détachées

depuis le retour de l'Empereur. La seconde partie de la solennité remplit son but ; elle resserra plus fortement encore le lien qui enchaînait l'armée à son chef.

L'Empereur passa en revue les électeurs et les députations militaires entassées pendant tout un jour dans la galerie du Musée, au nombre de dix mille hommes. J'y étais à la tête des électeurs de mon département, qui m'avaient choisi pour son porte-aigle. Nous en sortîmes harrassés de fatigue et d'ennui. Malgré sa patience et ses efforts d'amabilité, l'Empereur me parut atteint de la même maladie. Il reçut une quantité innombrable de pétitions. J'admirai l'égoïsme candide de tant d'individus qui, dans un moment où allaient se décider les destinées de la nation, ne pensaient qu'à eux et s'imaginaient que l'Empereur s'occuperait de leurs petits intérêts. Bien que je n'eusse pas à me louer des électeurs de mon département qui ne m'avaient pas nommé à la Chambre des représentants, je ne leur gardai pas rancune et je les régalai dans un banquet où l'on but aux succès de nos armées, à la liberté, à l'indépendance de la patrie. Un de nos co-électeurs, chambellan de l'Empereur, M. de Vertillac, nous donna aussi un dîner, dont sa femme, née La Roche du Maine, fit à merveille les honneurs.

CHAPITRE XXX

Chambre des représentants hostile à l'Empereur. — Chambre des Pairs : sa composition; j'y suis nommé. — Prétentions des frères de l'Empereur. — Séance impériale. — Adresses des Chambres. — L'Empereur part pour l'armée. — Le général Lamarque envoyé en Vendée. — Entretien avec Fouché. — Rapport des ministres aux Chambres. — Opérations de l'armée; joie, alarmes. — Bataille de Waterloo.

Dès ses premières séances, la Chambre des représentants se montra anti-bourbonnienne, défiante de l'Empereur, ennemie de la Cour, bourgeoise, un peu démocrate, éminemment nationale. D'après cela, on pouvait juger qu'elle aurait été favorable à Bonaparte, chef militaire et révolutionnaire, et qu'elle susciterait des embarras à Napoléon empereur. Le conflit commença sur des formes de communication, des puérilités. Il devint sérieux sur un objet qui l'était davantage, l'organisation du bureau. Les candidats de l'Empereur échouèrent complètement; ceux du parti constitutionnel emportèrent toutes les places. Fouché les avait vivement poussés. Lafayette lui avait paru trop faible pour la présidence ; il avait recommandé Lanjuinais, Breton et têtu. Les bonapartistes menacèrent d'un coup d'autorité ; il ne fut pas moins nommé et peut-être à cause de la menace. L'organisation du bureau était un acte flagrant d'hostilité. Soit amour de la liberté, soit antipathie, Lanjuinais, Lafayette, Flaugergues (1), étaient ennemis de l'Empereur. Dupont de l'Eure était républicain, et Grenier un général des anciennes armées du Rhin. L'Empereur fut vivement blessé et avec raison. Son explication avec Lanjuinais ne fut qu'un palliatif et ne changea rien au fond des choses. L'Empereur plia à

(1) Flaugergues fut sous-préfet de 1799 à 1810. Membre du Corps législatif à la fin de 1812. Vota, en 1814, la déchéance de Napoléon. Maître des requêtes au Conseil d'État sous la Restauration. Il se retira en 1823 et mourut en 1836.

regret; pouvait-il faire autrement? On entrait dans la monarchie représentative avec ses difficultés, sans espoir d'en recueillir les avantages. Une collision entre la Chambre et l'Empereur, celle de la liberté et du pouvoir, parut tôt ou tard inévitable. En attendant la bataille, la Chambre ne manqua pas une occasion de se livrer à des escarmouches. Je ne crois pas que parmi les représentants il y en eût vingt-cinq dévoués à l'Empereur ou capables de professer tout haut leur dévouement. Dans la Chambre des Pairs, qui était plus bonapartiste, on sembla craindre aussi de paraître servile.

Depuis dix jours on s'occupait de la formation de cette Chambre. L'Empereur avait écrit en secret à chacun de ses ministres et à quelques personnes de confiance pour leur demander une liste de cent vingt Pairs. En dépit de la situation précaire des choses, la pairie ne manquait pas d'amateurs. C'était une loterie, sans mise de fonds. Quel risque couraient-ils? Si l'Empire triomphait, c'était une jolie position; s'il succombait, ils ne seraient pas pires, ils en seraient quittes pour dire que l'usurpateur leur avait imposé la pairie et qu'ils ne l'avaient acceptée que pour mieux servir les Bourbons. Je ne la désirais point, je n'y pensais pas. N'ayant pas réussi pour la Chambre des représentants, je n'ambitionnais plus rien. La pairie me tomba sur la tête comme une bombe. J'en reçus l'annonce par la lettre suivante :

« Monsieur le comte Thibaudeau, en conséquence de l'arti-
« cle 4 du titre 1er de l'Acte additionnel aux Constitutions de
« l'Empire, et prenant en considération les services que vous
« avez rendus à la patrie, ainsi que l'attachement que vous avez
« toujours montré pour notre personne et pour les principes
« de la monarchie constitutionnelle qui régit l'Empire, nous
« vous avons nommé Pair de France. Notre intention est que
« vous vous rendiez samedi, à trois heures, au palais des Pairs,
« près de notre cousin le prince archichancelier de l'Empire
« auquel nous avons transmis les ordres nécessaires pour que
« votre titre soit vérifié et que vous preniez séance dans la
« Chambre en ladite qualité. Cette lettre n'étant à autre fin, je
« prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. — Au

« Palais de l'Élysée, le 2 juin 1815. *Signé :* Napoléon. — Par « l'Empereur : *Le Ministre secrétaire d'État*, duc de Bassano. »

La prière gothique, surannée, par laquelle se terminait cette lettre, ne pouvait pas venir plus à propos. J'en fus frappé. A la manière dont les choses étaient menées depuis le 20 mars, il n'y avait guère que Dieu qui pût nous sauver. Il nous avait si souvent délaissés que je n'y comptais pas beaucoup.

Les Pairs nommés étaient au nombre de cent dix-sept, dont soixante maréchaux et généraux. Le reste se composait de dignitaires, ministres, hauts fonctionnaires de l'Empire, de quelques officiers de la Cour impériale, et de deux industriels ou capitalistes. Sur le tout, il y avait vingt-sept sénateurs qui avaient prononcé, dans les termes les plus outrageants, la déchéance de l'Empereur ou qui y avaient adhéré et avaient presque tous siégé dans la Chambre des Pairs de Louis XVIII. La grande majorité avait brigué et accepté du service sous les Bourbons et leur étaient assermentés. Les bons amis que cela faisait pour l'Empereur et la Révolution ! Bien qu'elle renfermât en général des personnages à d'autres égards très honorables, une Chambre ainsi composée ne pouvait donner du crédit à une institution d'avance repoussée par l'opinion, ni contenir le pouvoir, ni lui prêter aucune force. Je ne fus donc pas très flatté de ma nomination. Je ne sais à qui j'en fus redevable. J'acceptai pourtant, par la crainte non de déplaire à l'Empereur, mais de nuire à sa cause et à la nôtre.

Pour publier la liste des Pairs, on attendit que la Chambre des représentants se fût constituée et eût organisé son bureau. Si Lucien n'était pas élu président, l'Empereur, qui désirait son élection, se réservait de le nommer Pair. C'est ce qu'il fit, et alors la liste fut publiée.

A la première réunion de la Chambre des Pairs, Joseph, Lucien et Jérôme prirent place sur des fauteuils qui avaient été préparés pour eux au bureau. Cette distinction excita des murmures; ils furent obligés d'y renoncer. Joseph protesta contre sa nomination et prétendit qu'il était Pair de droit en sa qualité de prince français. Lucien voulut bien déclarer qu'il ne réclamait aucun privilège jusqu'à ce que le peuple lui eût donné le

droit de successibilité au trône. Jérôme eut la sagesse de n'élever aucune prétention. Dans l'imminence des dangers qui menaçaient l'Empereur et l'Empire, c'était un bien triste spectacle que celui de ces prétentions et de ces vanités dynastiques.

L'Empereur nomma Cambacérès président et Lacépède vice-président de la Chambre des Pairs. Ces deux types de la pusillanimité et de la politesse étaient peu propres à réchauffer une assemblée qui n'était pas disposée à l'énergie. Elle se choisit pour secrétaires le général Valence (1) et moi.

Fabre, de l'Aude, un des thuriféraires les plus dévoués de l'Empereur dans sa prospérité et l'un des plus empressés à voter sa déchéance dans ses revers, fut le premier à reprendre son rôle de flatteur et proposa de voter une Adresse de dévouement au grand homme. On le pria d'attendre au moins que la session fût ouverte et que l'Empereur eût prononcé son discours. En attendant, la Chambre nomma une commission de l'Adresse, composée des trois membres du bureau, de Sieyès et Rœderer. D'après le désir de Rœderer, la commission le chargea de la rédaction. Dans deux séances nous discutâmes son projet; il fut ajourné jusqu'après le discours du trône.

L'Empereur fit l'ouverture de la session avec le même cérémonial qu'au Champ de Mai. Ses frères y prirent place comme princes et non comme pairs. Le discours de l'Empereur fut simple et digne. On remarqua avec plaisir qu'il s'était enfin abstenu de ces locutions ultramonarchiques qui rabaissaient la nation, et qu'il annonçait que les constitutions éparses seraient réunies dans un seul cadre. Les ennemis avaient commencé les hostilités; il allait se mettre à la tête des armées. Qu'importaient les constitutions? La guerre allait fixer les destins de la France. Les pairs et les représentants prêtèrent le serment dont la formule avait été vivement attaquée dans la Chambre élective par l'avocat Dupin. Comme secrétaire de la Chambre des Pairs, je fis l'appel nominal. A mon tour je prêtai serment, et pour la première fois depuis le 18 Brumaire, quoique j'eusse passé par

(1) Sénateur, il signa la déchéance de Napoléon en 1814, fut Pair de France sous Louis XVIII jusqu'à sa mort en 1822. Il avait épousé une fille de Mme de Genlis.

diverses fonctions qui l'exigeaient. Dans nos assemblées nationales, je m'étais hautement opposé aux serments politiques, ce qui m'avait valu des soupçons et des injures. J'avais toujours regardé le serment comme une garantie illusoire de fidélité et une source de parjures. Je ne m'étais pas trompé.

La Commission de l'Adresse adopta définitivement le projet de Rœderer, qu'il avait modifié d'après le discours du trône. La rédaction portait l'empreinte d'une sorte de défiance de l'Empereur qui n'était que trop répandue. On y cherchait à rassurer la France et l'Europe contre la soif de conquêtes de Napoléon *en cas de succès*. La Chambre discuta le projet en séance secrète. Les généraux Drouot et Flahaut attaquèrent ce passage comme prêtant des armes à l'ennemi; Carnot le défendit. Je le trouvais impolitique; sur ma proposition, il fut renvoyé à la Commission pour l'adoucir. La Chambre ayant ensuite adopté l'Adresse, Cambacérès en remit une copie à l'Empereur. Voici les objections qu'il fit:

L'Adresse dit : « 1° *Les principes que vous n'avez cessé de mani-*
« *fester depuis que la nation vous a rappelé sur le trône...*

« C'est-à-dire que j'ai eu d'autres principes auparavant. Quand
« cela serait, pourquoi le dire?

« 2° *La Chambre concourra avec celle des représentants à défendre*
« *la patrie dans l'intérieur contre les manœuvres de l'étranger...*

« On ne parle que des Chambres, on ne me compte pour rien.
« Défendre la patrie contre les manœuvres de l'étranger, cela
« ne suffit pas; il faut s'engager à prendre toutes les mesures
« législatives que les circonstances exigeront.

« 3° L'Adresse ne prévoit de la guerre que le cas où l'on
« aurait des succès et où j'abuserais de la victoire. Ce n'est pas
« là où est le danger. Il faut bien plutôt prévoir les revers et
« dire que l'on n'en sera point ébranlé, et que la France m'ap-
« puiera de tous ses moyens. »

L'Empereur demanda qu'on fit ces changements à l'Adresse. Par réflexion, il écrivit à Cambacérès de les réduire à ce qui concernait le cas de succès. Proposer à la Chambre de revenir, à la demande de l'Empereur, sur une rédaction qu'elle avait adoptée, la Commission trouva que ce n'était pas dans l'ordre. Cependant elle prit sur elle d'avoir égard aux observations de

l'Empereur. Tandis que Sieyès et Rœderer mettaient la dernière main à la rédaction, nous allâmes, Cambacérès, Valence et moi, à l'Élysée pour rendre compte à l'Empereur. Dès que nous l'eûmes abordé, il entra en matière et dit que le premier article de l'Adresse sur lequel il avait réclamé était une véritable épigramme contre lui. Il parla de l'Adressse de la Chambre des représentants qu'il avait reçue, et dit qu'elle était meilleure que la nôtre, quoiqu'il lui reprochât de vouloir se faire Chambre constituante. Il nous en fit donner lecture. Nous revînmes chez Cambacérès et nous arrêtâmes définitivement la rédaction.

Le 11 juin, la Chambre des Pairs s'assembla à dix heures du matin en comité secret. Quelques membres savaient déjà ce qui s'était passé; Cambacérès se borna à dire que le bureau avait jugé convenable de réunir la Commission de l'Adresse pour aviser à de légers changements de rédaction. Cette annonce excita des murmures. « La Commission, dit Latour-Maubourg, « a cessé d'exister. Le bureau n'avait pas le pouvoir de la faire « revivre. Personne n'a pu faire, ni même proposer des chan- « gements à une délibération de la Chambre. Je m'oppose à la « lecture d'une nouvelle rédaction de l'Adresse. »

Pontécoulant parla dans le même sens. Il ajouta que ce procédé était destructif de la liberté de la Chambre et tendait à faire prévaloir une minorité contre la majorité; qu'il ne s'opposait pas à la lecture, ni à l'adoption de l'Adresse rectifiée, mais pour cette fois seulement et sans tirer à conséquence pour l'avenir, avec mention au procès-verbal.

Cambacérès essaya de s'excuser. L'Adresse, lue et adoptée en comité secret, le fut de suite en séance publique.

Ce début confirma mes pressentiments et me fit faire de tristes réflexions. Des Chambres infatuées de leur importance et craignant de paraître trop bonapartistes, l'Empereur réduit à marchander avec elles pour quelques expressions déplacées; des discussions puériles de mots en présence de l'Europe conjurée!

Dans les réponses aux Adresses, l'Empereur releva avec amertume ce fâcheux symptôme. « L'entraînement de la pros- « périté, dit-il, n'est pas le danger qui nous menace aujourd'hui. « C'est sous les fourches caudines que les étrangers veulent

« nous faire passer... N'imitons pas l'exemple du Bas-Empire « qui, pressé de tous côtés par les Barbares, se rendit la risée « de la postérité en s'occupant de discussions abstraites au « moment où le bélier brisait les portes de la ville. » Belles, sublimes paroles et malheureusement prophétiques! En les entendant de la bouche de l'Empereur, prononcées d'un ton sévère et dédaigneux, j'éprouvai un douloureux frémissement. Je sentais qu'il avait raison et qu'il parlait à des sourds. Si cela eût été en mon pouvoir, je lui aurais plus que jamais donné carte blanche. Mais les Chambres, se flattant à tort qu'en cas de malheur leur puissance survivrait à celle de l'Empereur, croyaient, en le tenant en bride, faire une œuvre éminemment sage et patriotique.

L'Empereur partit pour l'armée. L'armement de la France était loin d'être porté au point nécessaire pour balancer au moins les forces de la coalition; mais ces forces s'étaient mises en mouvement et s'avançaient. Au lieu de les attendre, l'Empereur se décida à prendre l'offensive. Les surprendre avant qu'elles fussent rassemblées, remporter une victoire, on pouvait l'espérer, et cela devait avoir de grandes conséquences. La situation militaire où les Bourbons avaient réduit la France était pitoyable. Dans moins de trois mois, grâce au dévouement des citoyens et à l'intelligente activité de l'Empereur, on avait fait des prodiges, sans violence, sans contrainte, sans opposition. L'intérieur était tranquille. Les royalistes n'avaient osé se montrer que dans la Vendée et que pour un moment.

Ils recommencèrent la guerre civile. Il fut question d'y envoyer Savary pour commander. Ce choix causa une clameur générale; il ne convenait pas à Fouché. « C'est moins, me « dit-il, affaire de guerre que de police. Savary aurait jeté « l'épouvante et tout embrouillé. D'ailleurs, c'est moi que cela « regarde. J'ai dans ma main les chefs de la Vendée, ils ont « confiance en moi. L'Empereur le sait bien; aussi m'a-t-il « donné carte blanche. Ils n'ont rien de mieux à faire que de « rester tranquilles; ce n'est pas en Vendée que les affaires se « décideront; je le leur persuaderai facilement. Il faut tout sim- « plement une espèce d'armistice. Si nous avons des victoires,

« ils se soumettront, ou bien on tombera sur eux et on en aura
« facilement raison. »

Le calcul de Fouché fut déjoué par les événements. Malgré ses négociations, on en vint aux mains. La guerre prit un caractère assez sérieux pour que l'Empereur envoyât dans la Vendée des renforts et le général Lamarque. Enlever à l'armée des troupes au moment où la campagne allait s'ouvrir, c'était une fâcheuse nécessité.

Je me moquai un peu de Fouché, de son influence, de son grand crédit sur les chefs vendéens, et je lui dis en riant que, d'après la tournure qu'avait prise la guerre civile, on pourrait soupçonner que ses négociations tendaient plutôt à l'animer qu'à l'éteindre. Il me répondit que l'Empereur et ses agents l'avaient contrarié; qu'on avait commis une grande faute en voulant faire des levées d'hommes dans la Vendée, qu'on avait effrayé les chefs par des menaces imprudentes; que, pour se donner de l'importance, les généraux préféraient la guerre à la pacification; que cette guerre n'était qu'un feu de paille et qu'il se faisait fort d'en finir quand on voudrait le laisser faire; que, du reste, il s'inquiétait fort peu des soupçons.

« — Cependant, lui dis-je, l'influence que tu te flattes
« d'exercer sur les chefs...

« — Est toute naturelle, m'interrompit-il en me devinant. Je
« ne l'ai pas recherchée, elle m'est venue. Ministre de la Police,
« j'ai, dans tous les temps, tenu la balance entre les partis. Je
« les ai tous réprimés; je les ai protégés contre les coups de fibre
« de l'Empereur et les rapports malveillants de ses basses
« polices. Ceux qui me reprochent mon influence sur les roya-
« listes sont des sots, des imbéciles.

« — Je te remercie.

« — Je ne dis pas cela pour toi. Tu ne crois pas apparem-
« ment que moi, homme de la Révolution, je sois capable de
« sacrifier mon parti, de me sacrifier moi-même. Supposons
« des circonstances malheureuses, il faut tout prévoir; encore
« vaut-il mieux sauver quelque chose que de tout perdre.
« Sera-ce Carnot ou Bassano? Je suis dans une meilleure posi-
« tion qu'eux et en mesure de parler; on m'écoutera. »

La conversation continua sur les chances de la guerre; Fouché me parut craindre qu'elles ne nous fussent pas favorables. Il m'exposa le plan de campagne de l'Empereur; je conclus de son exposé qu'il n'en avait pas eu connaissance.

Je voyais avec peine que l'Empereur employât des chefs militaires tels que Ney, Mortier et Soult. Je ne les croyais pas capables de trahir, mais ils étaient dans une position tout à fait fausse; on ne pouvait pas compter sur leur dévouement. C'était à peu près le cas de tous les maréchaux. Un seul, Macdonald, s'était rendu justice et n'avait pas pris de service. Les autres, s'ils l'avaient osé, l'auraient imité. Ils ne servaient que par vanité et respect humain.

L'Empereur avait, en son absence, chargé du gouvernement un Conseil, composé de ses frères Joseph et Lucien, des huit ministres, des quatre ministres d'État. L'influence dominante appartenait pour le civil, d'abord à Fouché, ensuite à Carnot; Davout avait nécessairement la haute main sur le militaire. En présence des Chambres, ce Conseil n'était qu'un vain fantôme de gouvernement. Loin de profiter de la leçon dont l'Empereur avait pris le texte dans le Bas-Empire, elles se trouvaient soulagées par son départ d'un lourd fardeau et tenaient à honneur de prouver leur indépendance.

On leur communiqua des exposés de situation adressés à l'Empereur par les ministres de l'Intérieur et des Relations extérieures. Cette communication fut faite à la Chambre des représentants par des ministres d'État; elle se trouva insultée. Elle perdit de vue le fond pour ne s'occuper que de la forme et la critiquer amèrement. Elle témoigna le plus grand empressement pour réviser l'acte additionnel. C'étaient encore des *discussions abstraites pendant que le bélier brisait les portes.*

Le Ministre de la Police vint lui-même lire son exposé sur la situation intérieure et fit le tableau le plus alarmant de la force et de l'audace du parti royaliste dans la Vendée, la Bretagne, le Midi, en un mot partout. Les lois existantes lui paraissant insuffisantes pour contenir le parti et réprimer ses excès, il en demandait de nouvelles et se livrait à une longue dissertation des principes qui devaient en être le but. Ce rapport donna lieu

à de sérieuses réflexions. Aussi bien informés que le ministre de l'état de leurs départements, les représentants l'accusèrent d'avoir supposé le mal ou de l'avoir exagéré; les plus polis dirent qu'il avait été trompé par ses agents. On disait encore. les uns que cette exagération avait été concertée avec l'Empereur pour effrayer les Chambres et les contenir; les autres, que c'était une invention du ministre pour encourager le parti royaliste. la Cour de Gand et décourager le parti national. Enfin, on trouvait au moins déplacé que, tandis que l'Empereur allait être aux prises avec les ennemis, le ministre vint jeter l'alarme sur ses derrières.

Mon département étant voisin de la Vendée, j'avais sur ce pays quelques renseignements qui ne s'accordaient pas tout à fait avec le rapport du ministre. Après m'avoir parlé de cette guerre avec mépris, il lui donnait de l'importance. Je lui en témoignai de l'étonnement; il prit de l'humeur et se fâcha.

« — Je ne suis point, dit-il, en contradiction. J'aurais facilement terminé la guerre de la Vendée. je l'aurais même prévenue, si l'on ne m'avait pas contrarié; mais on est jaloux de mon crédit dans ce pays. Je ne désespère pas encore de faire un arrangement. Quant à mon rapport, il ne se borne pas à l'Ouest, il embrasse les intrigues du parti royaliste dans toute la France. Dans son discours aux Chambres, l'Empereur ne les avait-il pas signalées et dit que l'on communiquait avec Gand comme, en 1792. avec Coblentz? Si j'avais gardé le silence, on m'aurait accusé d'avoir voulu endormir la nation. Pour la tenir éveillée, j'ai révélé le danger; on m'accuse de vouloir l'effrayer. On chicane sur quelques détails, mais l'ensemble est vrai. Tu connais Marseille et sa canaille royaliste. Eh bien, à Toulouse, à Bordeaux, c'est la même chose. Dans le Midi, la queue pousse la tête. Il n'y a pas là de chefs marquants avec autorité...

« — Tu en as un sous la main, » dis-je en l'interrompant.

« — Qui donc?

« — Vitrolles.

« — Oui, j'ai eu assez de peine à le sauver de la colère de l'Empereur.

« — Elle était assez fondée.

« — Quand on se serait vengé, on en aurait été bien plus « avancé ! On peut tirer parti d'un ennemi qu'on a épar- « gné...

« — Pour quelque obscure intrigue.

« — On ne connaît pas Vitrolles; ce n'est pas un fanatique, « c'est un homme d'esprit et de bonne composition. L'Empe- « reur a fini par comprendre qu'il n'avait rien à gagner à s'en « défaire.

« — D'ailleurs, il avait relâché le duc d'Angoulême. Nous « voguons à pleines voiles dans la modération. Nous verrons « bientôt où cela nous conduira.

« — J'ai demandé des mesures législatives; l'Empereur en « voulait.

« — Pourquoi ne les as-tu pas proposées?

« — Il a préféré en laisser l'initiative aux Chambres.

« — Il a craint peut-être de se compromettre avec les roya- « listes.

« — C'est moi, n'est-ce pas? Tu vois comme je les ménage « dans mon rapport; il sera bienvenu à Gand ! C'est égal, si je « dis blanc, on veut que ce soit noir.

« — Au point où en sont les choses, je n'attache pas une « grande importance à ces misérables querelles. Les hostilités « sont commencées, j'ai plus l'œil aux frontières qu'à Paris. »

« — Tu as raison.

« — L'armée a heureusement passé la Sambre, c'est d'un « bon augure. On ne peut pas tarder à recevoir la nouvelle « d'une bataille.

« Nous l'attendons à tout moment. »

On reçut, le lendemain, du champ de bataille, la nouvelle d'une victoire complète remportée à Ligny, le 16, sur les armées prussienne et anglaise commandées par Blücher et Wellington.

Dans le *Moniteur* du 19, une lettre du 17 du maréchal Soult au ministre de la Guerre contenait des détails. On s'était battu avec acharnement et le plus grand enthousiasme de la part des Français, un contre trois. La ligne ennemie avait été partagée. Wellington et Blücher avaient eu de la peine à se sauver. Cela

avait été comme un effet de théâtre. L'ennemi s'était mis en déroute dans toutes les directions; on avait déjà plusieurs milliers de prisonniers et quarante pièces de canon.

Ces détails, donnés par un homme grave, le major général, et cent une salves d'artillerie répandirent une grande joie dans Paris. On voyait déjà l'Empereur à Bruxelles, les Anglais jetés dans la mer, les Prussiens au delà du Rhin, l'armée belge et les populations insurgées pour la France. Le même jour arriva la nouvelle d'un combat décisif livré aux révoltés de la Vendée où un La Rochejacquelin avait été tué. En faisant la part des exagérations, il était encore permis de concevoir de belles espérances. Les royalistes baissaient de ton, les hommes douteux, inquiets ou chagrins, reprenaient de l'assurance, les patriotes se réjouissaient, les bonapartistes étaient dans l'ivresse. Nous eûmes deux jours de bon temps.

Le 20, on attendait des nouvelles ; le *Moniteur* fut muet. Pendant tout le jour l'agitation fut extrême. De la joie on passa au doute, à l'inquiétude, aux conjectures les plus sinistres. Je vis Carnot et Fouché. Carnot n'était pas inquiet et présumait qu'on avait été absorbé par la poursuite des ennemis. Fouché me dit : « Deux jours sans nouvelles ! Il n'est pas possible qu'on « ne se soit pas battu. Je crains bien que Soult ne nous ait fait « une carmagnole. » Il me sembla, je ne sais trop pourquoi, que Fouché savait quelque chose. Le soir, les rumeurs étaient effrayantes ; je ne pus rien découvrir de précis. Je me retirai en proie à de sombres pressentiments ; ils n'étaient malheureument que trop bien fondés.

Le 21, de bonne heure, j'appris que l'Empereur était arrivé à l'Élysée après avoir perdu une grande bataille. Je courus aux informations chez Bassano. Je le trouvai descendant de voiture et tel qu'il était en quittant le champ de bataille. Le désordre de ses vêtements, la profonde tristesse empreinte dans ses traits, sa fatigue physique et morale, malgré l'effort qu'il faisait pour les vaincre, me révélèrent, avant qu'il me l'eût confirmé, un immense, un fatal revers.

Les frères de l'Empereur, Joseph et Lucien, les ministres, les officiers du palais, les courtisans, les curieux étaient accourus

à l'Élysée. L'Empereur était revenu avec l'intention de tenir une séance impériale, d'exposer aux Chambres le danger de la patrie, de leur demander les moyens de le conjurer, et de retourner à l'armée. Mais il revenait après un grand désastre, il revenait malheureux, c'était une mauvaise recommandation auprès des Chambres, qui ne s'étaient associées à sa fortune qu'avec réserve, surtout auprès de celle des représentants qui s'était montrée défiante et jalouse. On disait à l'Empereur qu'il ne pouvait compter sur elles. D'un autre côté, on criait aux représentants déjà très mal disposés que l'Empereur était revenu pour dissoudre les Chambres, et s'emparer de la dictature; qu'il fallait se hâter de prévenir un coup d'État; qu'après le grand revers dont il ne pouvait plus se relever, elles étaient pour le pays la seule ancre de salut.

Je ne doutais pas que, dans un moment aussi critique, Fouché ne se crût appelé à jouer un grand rôle et ne déployât toute son activité. J'avais de bonnes raisons pour être sûr qu'il agissait contre l'Empereur. J'allais chez lui vers dix heures du matin; j'avais à peu près mes entrées libres. Je le trouvai dans son cabinet avec un personnage à moi inconnu.

« — Général, lui dit Fouché, c'est mon ami et collègue Thi-
« baudeau; il n'est pas de trop ici. » Et, s'adressant à moi :
« C'est le général Lafayette. »

Dans l'assez forte corpulence et le costume simple d'un riche fermier qui s'appuyait sur une petite béquille, il m'aurait été impossible de retrouver le svelte et élégant marquis, commandant de la garde nationale parisienne. Je ne l'avais pas vu depuis la grande Fédération de 1790. Nous échangeâmes quelques compliments.

« — Eh! bien, général, lui dit Fouché, c'est entendu. Il n'y
« a pas un moment à perdre.

« — Oui, oui, répondit Lafayette, soyez tranquille. Je me
« rends de suite à la Chambre; » et il sortit.

« — Ainsi, demandai-je à Fouché, tu as déjà pris ton parti?

« — Il le faut bien, répliquait-il. Tout est f.... Si on les lais-
« sait faire, ils nous exposeraient à être partagés et décimés
« comme des moutons.

« — Comment donc?
« — Oui, jamais on n'a vu une pareille déroute. Il n'y a plus « d'armée. Dans six ou huit jours l'ennemi peut être à Paris.
« — L'armée n'a pas péri tout entière ; on peut rassembler « ses débris, il y a encore des ressources.
« — Non. A l'Élysée, ils le disent eux-mêmes. Tu n'as pas « d'idée de leur découragement ; il faut bien les croire.
« — L'Empereur aussi ?
« — Il est très abattu et n'est pas reconnaissable. Il espère... il « désespère. Il veut... il ne veut pas... C'est une tête détraquée.
« — Et tu veux le faire interdire.
« — Je ne me soucie pas que nous périssions avec lui. Tantôt « il veut s'adresser aux Chambres, tantôt il veut les dissoudre. « Qu'est-ce que les Chambres peuvent lui donner ? Qu'il essaye « de les dissoudre, c'est la guerre civile. Toute la matinée, des « représentants sont venus me trouver. Leur parti est pris, ils « veulent en finir.
« — Tu connais mon opinion sur l'Empereur ; tu sais que je « n'en suis pas fanatique. La triste situation où il nous réduit, « que ce soit ou que ce ne soit pas sa faute, n'est pas propre à « me réchauffer ; mais quand on en aura fini avec lui, en sera- « t-on plus avancé ? Qui servira de ralliement ?
« — Les Chambres, la France.
« — Triste perspective ! tu le sais bien.
« — Nous nous présenterons à l'ennemi. Il ne pourra plus « nous jeter Bonaparte à la tête. Ce sera un grand obstacle de « moins. Nous négocierons au nom du pays, nous défendrons « nos droits.
« — Nous retomberons dans le cercle vicieux où la coalition « nous a déjà renfermés en 1814.
« — Aimes-tu mieux que l'Empereur prenne la dictature, « nous expose à une guerre d'extermination et nous enterre « avec lui ? D'ailleurs c'est impossible. Personne n'en veut plus. « Les militaires qui s'étaient ralliés à lui par entraînement ou « par nécessité, en ont assez. La Chambre des représentants va « se déclarer. Il faut que l'Empereur abdique, ou bien elle pro- « noncera sa déchéance.

« — Ce n'était pas la peine de faire tant de bruit pour finir « par une misérable parodie de 1814.

« — C'est certainement un grand malheur. A qui la faute ? « Nous l'avions prévu, nous ne voulions pas de Bonaparte, je « t'ai toujours prédit qu'il nous ramènerait toute l'Europe sur « les bras. Quelle différence si nous n'avions entre elle et nous « que les Bourbons !

« — Il y a eu dans tout cela un concours de fatalités inévi- « tables. Les Bourbons vont donc nous revenir. Nous allons « faire une belle figure !

« — Nous verrons ; nous disputerons le terrain pied à pied. « Nous ferons nos conditions. J'ai quelques données... Je ne « désespère pas...

« — Ma donnée, à moi, c'est que si nous n'inspirons plus de « crainte à l'ennemi, il nous fera la loi et qu'il nous imposera « les Bourbons sans aucune condition.

« — Il faut aller au plus pressé. »

Alors Fouché me développa son plan de campagne à la Chambre des représentants. Il me parut désastreux. Je pressentais qu'une fois l'Empereur mis de côté, nous allions tomber dans la désorganisation et le désordre. Plus que jamais sa dictature était nécessaire. Je sentais cependant qu'elle ne pourrait être utile qu'autant qu'il la recevrait des Chambres et que, s'il s'en emparait malgré elles, elle serait peut-être plus funeste que son abdication.

Fouché n'était pas de mon avis ; d'ailleurs, il s'était trop avancé. Je le quittai et j'allai à la Chambre des représentants ; elle n'était pas encore en séance. En conversant avec plusieurs membres, je fus bientôt convaincu que la cause de l'Empereur était perdue. Je me rendis à la Chambre des Pairs, j'y trouvai les mêmes dispositions à l'abandonner. J'essayai en vain de les combattre. Du reste, cette Chambre n'était d'aucun poids dans la balance ; elle ne pouvait que suivre l'impulsion de celle des représentants en qui résidait toute la puissanee, et qui ne comptait pour rien la pairie. Je renonçai donc à m'opposer à un mouvement qui me parut général et irrésistible, et j'attendis les événements.

CHAPITRE XXXI

Retour de l'Empereur. — Lafayette amène la Chambre à se déclarer toute-puissante : son attaque contre l'Empereur. — Conseil des ministres. — Commission des Chambres. — Abdication de l'Empereur en faveur de son fils. — La reconnaissance de Napoléon II éludée par les représentants. — Création d'un gouvernement provisoire. — Mon entretien avec Fouché. — Discours imprudent du maréchal Ney. — Fouché préside le gouvernement provisoire. — Tentative en faveur de Napoléon II. — Plénipotentiaires envoyés aux puissances. — Autre entretien avec Fouché.

L'Empereur tenait conseil à l'Élysée. On y agita la question de savoir s'il prendrait la dictature, ou s'il la demanderait aux Chambres. Les avis furent partagés ; mais la majorité pensa qu'on ne pouvait le sauver que par l'union des pouvoirs et que, bien que les Chambres ne parussent pas bien disposées, l'Empereur devait leur montrer de la confiance. Ce fut surtout l'opinion de Fouché.

Pendant ce temps-là, son plan se développait à la Chambre des représentants ; Lafayette montait à la tribune. Tirant adroitement parti de sa vieille réputation patriotique, de l'inquiétude dont les esprits étaient agités, des bruits sinistres et, suivant lui, fondés répandus contre la sûreté de la Chambre, des dangers imminents de la patrie, il n'eut pas de peine à lui persuader qu'elle seule avait le moyen de les conjurer. Sur sa proposition, elle se déclara en permanence. Elle décréta que toute tentative faite pour la dissoudre était un crime de haute trahison ; que quiconque se montrerait coupable de cette tentative serait regardé comme traître à la patrie et jugé comme tel. Elle fit un appel à la garde nationale pour garantir l'inviolabilité des représentants de la nation ; elle invita les ministres à se rendre dans son sein.

La Chambre s'emparait de tous les pouvoirs, c'était toute une révolution. L'Empereur était non seulement détrôné, mais

encore, s'il résistait, déclaré d'avance traître et pour ainsi dire mis hors la loi. En révolution, prendre l'initiative, attaquer, c'est la moitié du succès. Dans ce moment, ce coup d'audace était décisif. Fouché l'avait bien jugé ; l'Empereur ne pouvait se défendre. Les débris de l'armée n'étaient pas réunis sous sa main ; l'appui des chefs militaires et celui du pouvoir civil lui manquaient à la fois. Tenter un nouveau 18 Brumaire, il n'en avait plus les moyens. D'ailleurs, les temps étaient bien changés. Il n'avait plus en lui-même la confiance qui fait tout oser. L'auréole de jeunesse et de gloire, présage d'un avenir heureux, avait depuis longtemps disparu. Après trois campagnes désastreuses, il rentrait encore dans Paris, frappé par le plus déplorable revers et sans armée. Quel attachement, quel espoir, quelles illusions pouvaient survivre à d'aussi cruelles épreuves ? En vain quelques hommes d'un dévouement sans bornes ou qui, comme moi, voulaient jusqu'à la dernière extrémité résister aux Bourbons, disaient qu'en se séparant de l'Empereur on prenait un parti déraisonnable, impolitique, pernicieux ; le plus grand nombre était sourd à la voix de la raison et de la politique.

Non seulement l'Empereur n'entreprit rien contre la Chambre des représentants, mais il se résigna à son coup d'autorité, il entra en communication avec elle et marchanda encore son union et son concours. Les rôles étaient intervertis. A chaque instant, la Chambre étendait son usurpation et l'affermissait, et le pouvoir de l'Empereur tombait en décadence. Il avait irrévocablement contre lui le président Lanjuinais et tout le bureau, Lafayette et le parti constitutionnel, Fouché, dont les affidés Jay, Huet, Manuel, soufflaient la rupture, les patriotes qui croyaient faire merveille en sacrifiant à la représentation nationale un homme dont ils craignaient le despotisme. Enfin, les bonapartistes eux-mêmes étaient ébranlés et chancelaient. Ceux qui ne cédaient pas au torrent se refroidissaient, les ambitieux défectionnaient. Sébastiani appelait la garde nationale au secours des représentants contre son bienfaiteur, l'auteur de sa fortune. L'Empereur abdiqua de fait en proposant aux Chambres de nommer chacune une commission de cinq membres pour

se concerter avec les ministres sur les mesures de salut public et sur les moyens de traiter de la paix avec les puissances. Cela ne parut pas suffisant. On exigea de l'Empereur qu'il fît disparaître le seul obstacle qu'on entrevoyait à la paix, c'est-à-dire lui-même. Lucien et quelques fidèles le défendirent en vain. Ce fut encore Lafayette qui se redressa contre l'Empereur et qui lui porta le coup mortel.

Pendant toute la journée, la Chambre des Pairs se traîna sur les traces de la Chambre des représentants ; elle nomma une commission composée des généraux Drouot, Dejean, Andréossy, de Boissy d'Anglas et moi.

A onze heures du soir, on se réunit dans la salle du Conseil d'État, aux Tuileries. On y répéta à froid le drame joué passionnément dans la Chambre des représentants. Pour l'acquit de leur devoir, les ministres proposèrent diverses mesures de défense, se renfermant dans l'ordre légal comme s'il ne s'était rien passé d'extraordinaire et s'il n'y avait eu rien de changé dans les rapports des pouvoirs. La véritable, la seule question à l'ordre du jour et dont les esprits étaient préoccupés, était l'abdication de l'Empereur. Il n'appartenait pas à ses ministres de la traiter. Après qu'on eût tourné longtemps autour de la question, ce fut encore Lafayette qui l'aborda. Si Cambacérès, qui présidait, avait osé consulter l'Assemblée, la majorité aurait décidé, malgré les ministres, de se transporter à l'Élysée pour prier l'Empereur d'abdiquer. Du reste, quelques ministres ne s'y opposaient que par un reste de prudence. Fouché, auprès duquel j'étais assis, sans prendre hautement la parole, manifestait à chaque instant son adhésion au système des représentants. On fut d'accord pour faire marcher de front les négociations avec les mesures de défense et pour envoyer des plénipotentiaires à l'ennemi. Qui les nommerait? Au nom de qui négocieraient-ils? La question fut décidée en faveur de l'Empereur ; mais je fus convaincu que la Chambre des représentants lui disputerait ce droit, ou ne lui laisserait pas le temps de l'exercer. Fouché n'en doutait pas. « Il faut, me dit-il en sortant du « Conseil, en finir aujourd'hui. »

On sait comment, le 22, l'Empereur fut amené à la nécessité

d'abdiquer. En commençant la guerre, dit-il, pour soutenir l'indépendance du pays, il comptait sur la réunion de toutes les volontés et le concours de toutes les autorités nationales. Il était fondé à en espérer le succès et il avait bravé toutes les déclarations des puissances contre lui. Les circonstances paraissant changées, il s'offrait en sacrifice à la haine des ennemis de la France. En motivant ainsi son abdication, il la reprochait évidemment aux Chambres. Cependant elles résolurent de lui exprimer respect et reconnaissance. Hypocrisie et dérision! Leurs bureaux furent chargés de ce triste office. Pour la Chambre des Pairs, Cambacérès le déclina. Lacépède, Valence et moi nous nous acheminâmes à l'Élysée. Le bureau de la Chambre des représentants y avait déjà passé. Dans ce palais, quelle profonde solitude! Quel morne silence! A peine un homme pour nous introduire. Nous arrivâmes devant l'Empereur, seul, debout, sans appareil. Il y avait dans ses traits de l'altération et de l'abattement. On voyait ses efforts pour dissimuler l'agitation de son âme. Lacépède lui débita quelques-unes de ces phrases qu'il excellait à arranger pour toutes les situations et ne parla pas à l'Empereur de son fils. Lanjuinais ne lui en avait non plus rien dit. Bien que non préméditée, cette omission frappa l'Empereur. Il nous répondit avec aigreur et d'un ton très animé : « Je n'ai abdiqué qu'en faveur de mon fils... « Si les Chambres ne le proclamaient pas, mon abdication serait « nulle... Je rentrerais dans tous mes droits... D'après la marche « que l'on suit, on ramènera les Bourbons... Vous verserez « bientôt des larmes de sang... On se flatte d'obtenir d'Orléans, « mais les Anglais ne le veulent pas. D'Orléans lui-même ne « voudrait pas monter sur le trône sans que la branche régnante « eût abdiqué. Aux yeux des rois de droit divin, ce serait un « usurpateur. »

Là-dessus, il nous congédia par un salut et nous nous retirâmes. Je le vis alors pour la dernière fois. Ce triste spectacle nous avait tous les trois profondément émus. Les larmes aux yeux, Lacépède déplorait la condition lamentable d'un prince précipité du faîte des grandeurs dans le dernier degré d'abaissement. Valence entremêlait de gros soupirs des doléances qu'il

balbutiait et qu'on ne comprenait pas. Quant à moi, ni pleurs, ni soupirs, pas un mot. Après tout, me disais-je, Bonaparte avait fourni une assez glorieuse carrière et gagné l'immortalité. Mais nous, la France, la Révolution, qu'avions-nous gagné? Qu'allions-nous devenir? Il y avait là matière à des réflexions pleines d'amertume.

Par respect pour la dignité impériale, il fut jugé convenable, avant de publier les réponses de l'Empereur, de leur donner une forme moins aigre et plus calme. Les présidents des deux Chambres s'entendirent à ce sujet. Leur rédaction lui fut communiquée avant d'être rapportée aux Chambres.

L'Empereur, personnellement, était dans une situation plus désavantageuse qu'en 1814. En pressant, en exigeant son abdication, on ne s'était nullement inquiété de son sort; lui-même ne s'en était pas occupé. Lorsque son abdication fut apportée à la Chambre des représentants, l'Empereur disparut, on ne vit plus que Bonaparte dans son isolement et sa nudité. Alors éclata un sentiment de pitié, de commisération, comble de l'humiliation pour le dominateur de l'Europe. Pour lui faire avaler jusqu'à la lie le calice d'amertume, ce fut Fouché qui le recommanda aux égards et à la *protection* des Chambres. Protégé par des hommes que, pendant quatorze ans, il avait vus ramper à ses pieds, qu'il regardait comme des révoltés, et à la recommandation de Fouché! Moi qui connaissais le fond de son âme, je fus blessé de son intervention pour se donner aux yeux des Chambres un air de générosité. J'aurais préféré que, dans cette circonstance, il gardât le silence et qu'il laissât ce rôle aux amis de l'Empereur qui n'auraient pas manqué de le remplir. Je ne pus m'empêcher de le dire à Fouché. Il prétendit au contraire qu'il avait fait merveille et que sa voix avait d'autant plus de poids en faveur de l'Empereur qu'on savait qu'il n'en était pas fanatique. Du reste, ce n'était qu'une bagatelle au prix des affaires bien autrement graves que nous avions sur les bras.

La principale, la plus urgente était de remplir le vide que l'abdication de l'Empereur laissait dans le gouvernement. Il y avait pourvu en proclamant son fils sous le titre de Napoléon II, avec un Conseil provisoire composé des ministres, en attendant

l'organisation d'un Conseil de régence. Je me serais accommodé de cet arrangement, car tout ce qu'on ferait ne pourrait être que transitoire. Après le grand revers de Waterloo, il me paraissait impossible d'éviter les Bourbons. Quant à la façon dont ils reviendraient, j'y attachais peu d'importance, persuadé qu'elle serait honteuse pour le pays, et convaincu qu'elle me serait fatale. Il ne s'agissait plus, suivant le mot charmant de mon secrétaire général Jordan, à Marseille, en 1814, que de *tomber avec grâce et comme un athlète vaincu.*

J'étais à la Chambre des Pairs tandis qu'à celle des représentants on discutait l'établissement d'un gouvernement provisoire. Je ne voyais pas de raisons pour ne pas accepter Napoléon II et même nommer de suite un Conseil de régence. C'était le but auquel Fouché avait toujours tendu et, nécessairement, il était appelé à faire partie du Conseil. Ce ne fut donc pas sans surprise que je vis arriver à notre Chambre une résolution de celle des représentants pour la création d'un gouvernement provisoire composé de cinq membres à nommer par les Chambres. Les représentants, sans s'inquiéter de ce que feraient les Pairs, nommèrent de suite les trois membres qu'ils s'étaient attribués; c'étaient Fouché, Carnot et Grenier. Ils s'étaient proposés d'élire Lafayette; il le désirait. Fouché, qui ne s'en souciait pas, dit qu'il fallait le réserver pour le commandement de la garde nationale, que c'était là sa véritable place. En choisissant deux conventionnels votants et un général qui passait pour républicain, la Chambre des représentants témoignait éloquemment de son antipathie pour les Bourbons.

La Chambre des Pairs leva sa séance à cinq heures et s'ajourna à neuf heures du soir. J'allai chez Fouché; je ne doutais pas qu'il ne fût l'instigateur de ces décisions, et je désirais connaître ses motifs.

« — Comment, lui dis-je, n'as-tu pas défendu Napoléon? Et « la régence? toi qui en as été un si chaud partisan!

« — C'est tout simple, les temps sont changés. Lorsqu'il ne « fut plus douteux que les puissances ne voulaient à aucun prix « de Bonaparte, encore au Champ de Mai, s'il avait voulu abdi- « quer, on aurait pu négocier pour la régence. L'armée était

« intacte, on n'avait pas le secret de nos forces. Aujourd'hui, « c'est bien différent.

« — Je comprends. Cependant, ce n'était pas une raison pour « renoncer de nous-mêmes à la régence. Il aurait été temps « de céder sur ce point lorsqu'on n'aurait pas pu faire autre- « ment.

« — Nous n'avons pas de temps à perdre. Les événements « marchent vite ; ne nous laissons pas surprendre. Du reste, la « Chambre l'a voulu.

« — Tu le lui as fait vouloir.

« — Tu crois ?

« — Et tu t'es servi de Regnaud, un chaud bonapartiste. Ce « n'est pas maladroit.

« — Et quand cela serait ?

« — Je ne t'en fais pas un crime. Après avoir abandonné le « père, les Chambres n'ont certainement pas envie de s'immoler « pour le fils. Je ne regarde tout cela que comme une dispute de « mots. Le procès est jugé et perdu ; il n'y a plus à batailler que « sur le plus ou moins de frais et dépens. Tu vois que je m'exé- « cute franchement. Ainsi, ne te donne pas la peine de ruser « avec moi ; je m'attends à tout.

« — Je ne ruse point, mais je ne suis pas d'aussi bonne com- « position que toi. Nous disputerons le terrain pied à pied. « Sans nous cramponner à la régence, nous la mettrons en « avant. On verra ce que veulent les puissances.

« — Tu n'en doutes pas ; tu sais bien qu'elles ramènent les « Bourbons.

« Lorsqu'on aura épuisé toutes les chances, s'il faut en pas- « ser par là, on verra à quelles conditions. Il y a encore à sau- « ver les principes et les hommes.

« — Certainement ; mais les Bourbons reviendront furieux et « avides de vengeance. Les puissances sont des médiateurs très « suspects. Pour leur imposer, il faudrait déployer une grande « énergie. Je ne vois partout que divisions, je n'entends que le « cri de *Sauve qui peut*. Qu'espérer après l'algarade que le maré- « chal Ney nous a faite ce matin ? Il vient nous pousser sous les « fourches caudines prédites par l'Empereur.

« — Ney a perdu la tête et n'a pas fait une grande perte;
« mais il n'a dit que trop vrai, il ne faut pas se faire illusion.
« L'armée est à la débandade et fondue. Les fourches caudines!
« Qui nous y a menés? Bonaparte. Ce diable d'homme nous
« sera fatal jusqu'à la fin. Il faut bien vite organiser notre gou-
« vernement provisoire, envoyer des négociateurs et rassembler
« les débris de l'armée pour retarder tant qu'on pourra la
« marche de l'ennemi et garantir Paris.

« — Très bien.

« — Pourvu que Bonaparte ne vienne pas encore à la traverse!

« — Que veux-tu qu'il fasse?

« — Un coup de tête. Il y a une poignée de fous qui le
« poussent, Lucien, Savary, La Bédoyère, et des fanatiques, qui
« joueraient le tout pour le tout pour leur idole, Bassano, Rœ-
« derer, Ségur, Boulay, Defermon. Je crois être sûr des repré-
« sentants, mais les pairs...

« — Sois tranquille, on n'aura pas de peine à les contenir.
« Dans le petit nombre de dévoués, la plupart ne le montrent
« que par respect humain. Depuis vingt-quatre heures, j'ob-
« serve tout ce monde-là. Si on leur offre sécurité pour l'avenir,
« ils seront doux comme des moutons.

« — La Chambre, qui nommera-t-elle pour le gouvernement
« provisoire?

« — Je n'en sais rien; on va si vite qu'on n'a pas le temps
« de se concerter.

« — Pas de bonapartistes... Des hommes de la Révolution...
« Toi. La Chambre des représentants a donné un bon exemple.

« — Moi? Je n'en veux pas. Je ne me sens pas assez de sou-
« plesse pour négocier un mauvais accommodement dans une
« mauvaise affaire. Encore ne l'obtiendra-t-on pas. Traiter pour
« le retour des Bourbons! C'est le plus grand malheur qui pour-
« rait m'arriver. Entre eux et moi, incompatibilité éternelle...,
« comme entre eux et la France. Peut-être, probablement, je
« n'en verrai pas la fin; mais cela se verra.

« — A ce compte-là, il ne resterait plus qu'à mettre la clé
« sous la porte et à s'envelopper de son manteau. Il faut pour-
« tant bien que quelqu'un se dévoue.

« — Toi, Carnot, vous êtes ministres et en première ligne. « Vous avez forcé l'Empereur à abdiquer, c'est à vous à prendre « sa place. Faites votre métier, nous verrons comment vous « vous en tirerez. Je ne suis pour rien dans tout ce qui s'est « passé. Je serais bien fâché d'attacher mon nom à tout ce qui « se prépare.

« — Tu ne seras pas fâché d'en profiter.

« — Beau bénéfice, en effet! Je ne te blâme pas d'entrer dans « le gouvernement; ta position l'exige, c'est ton devoir. Faites « tout ce que vous pourrez pour sauver du moins les principes « et les intérêts de la Révolution. Quant aux hommes, je ne « sais pas s'il y aura pour eux quelque sécurité; mais si je suis « libre de mes actions, je ne crois pas que je reste sous le gou- « vernement des Bourbons.

« — S'ils doivent revenir, ce ne sera qu'à condition que les « personnes et les propriétés seront respectées.

« — Ainsi soit-il! »

Les pairs se rassemblèrent. Les bonapartistes essayèrent d'enlever la reconnaissance de Napoléon II. Lucien monta le premier à la brèche. Sa présomption et l'âcreté de ses paroles lui attirèrent une vive réplique de Pontécoulant, qui le traita de prince romain et lui dénia la qualité de prince français. La Bédoyère passa toutes les bornes, apostropha la Chambre et jeta de l'huile sur le feu. Il fut interrompu par les cris : *A l'ordre!* Valence se leva furieux, la main sur son épée « Jeune « homme, lui dit le maréchal Masséna d'un ton grave et sévère, « vous vous oubliez; vous n'êtes pas ici au corps de garde. » Certes, La Bédoyère n'avait pas tort au fond en disant que les auteurs de la catastrophe de 1814 siégeaient dans la Chambre, car il y en avait plusieurs et, dans ce moment, ils étaient acquis aux Bourbons. Mais les apostropher en face, ce n'était pas le moyen de les rendre favorables à son opinion. Elle fut en vain appuyée par Ségur, Rœderer, Flahaut, Bassano; Lamette, Cornudet, Boissy d'Anglas la combattirent ; j'intervins pour terminer cette discussion orageuse. J'insistai sur la nécessité de ne pas laisser, pour une dispute de mots, Paris et la France sans gouvernement. J'avais un autre motif que je ne dis pas; c'était

que si les pairs eussent contrarié les opérations déjà accomplies des représentants, ce conflit eût amené la ruine de la Chambre des Pairs et des divisions fâcheuses dans un moment où l'on n'était déjà que trop peu d'accord.

On procéda à la nomination de deux membres du gouvernement provisoire. Nous étions soixante-dix pairs; Caulaincourt obtint cinquante-neuf voix. On voulut donner cette marque d'intérêt à l'homme que les Bourbons avaient poursuivi avec acharnement pour l'affaire du duc d'Enghien, et qui avait une réputation de probité politique. Pour ne pas rester au-dessous de la Chambre des représentants, on était décidé à choisir un conventionnel votant. Plusieurs pairs m'annoncèrent qu'ils allaient me donner leurs voix. Je les conjurai de n'en rien faire en leur disant que je me croyais plus utile dans la Chambre. Il y avait trois autres votants : Cambacérès n'inspirait aucune confiance, Sieyès était maladif, l'un et l'autre repoussaient le fardeau. Les voix se portèrent sur Quinette, honnête homme, dans les meilleurs principes, mais manquant d'énergie.

Pour la Chambre des Pairs, la journée du 22 fut extrêmement orageuse. Dès le matin, avant l'ouverture de la séance, le maréchal Ney, dans les salons, se livra aux plus amères déclamations sur la bataille de Waterloo et ses conséquences. Les esprits n'étaient que trop disposés au découragement et à l'épouvante. J'avais eu peu de relations avec lui; mais, affligé d'entendre un guerrier d'une brillante renommée jeter à tout venant le cri de *Sauve qui peut,* je me permis de lui faire quelques représentations. Il persista et me répondit qu'il dirait en séance publique ce qu'il pensait et tout ce qu'il avait sur le cœur. Il avait entièrement perdu la tête. Je compris qu'il avait l'âme bourrelée par une série d'actes contradictoires et les différentes vicissitudes par lesquelles il avait passé depuis le jour où il avait promis à Louis XVIII de lui amener l'Empereur sur le Carousel dans une cage de fer. Carnot ayant communiqué à la Chambre des détails quelque peu consolants sur l'armée et la situation du corps de Grouchy, le maréchal Ney ne voulut pas en avoir le démenti, se leva et s'écria que c'était faux, de toute fausseté; qu'on ne rallierait pas plus de vingt-cinq mille hommes; que l'ennemi

pouvait être à Paris dans six ou sept jours et qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver la patrie que les négociations, c'est-à-dire d'aller au-devant des Bourbons. Ce qui était faux et de toute fausseté, c'étaient les étranges assertions du maréchal, dont la vérité d'ailleurs n'aurait pu excuser l'imprudente publicité. Il les soutint avec une incroyable ténacité, malgré les documents officiels produits par Davout et certifiés par le général Drouot. Cette conduite du maréchal accrédita les bruits défavorables qui circulaient sur ses manœuvres dans la journée du 17, et le public, prompt à pousser les choses au pire, l'accusa de trahison. Le lendemain, Drouot rétablit les faits dans un exposé qui fit la plus vive impression à raison du calme, de la candeur, des sentiments élevés et du noble caractère de l'orateur.

La commission de gouvernement se constitua. La présidence ne pouvait être disputée qu'entre Fouché et Carnot. Comme je l'avais prévu, Fouché l'emporta. On dit qu'il s'était donné sa voix. Je lui en parlai, il ne s'en défendit pas et se mit seulement à rire. La commission choisit pour secrétaire Berlier, autre conventionnel votant. Elle pourvut aux ministères vacants de l'Intérieur, des Relations extérieures, de la Police et à celui de la Justice, dont Cambacérès se démit pour être plus libre de ses actions. Elle donna le commandement de la garde nationale de Paris à Masséna, celui de la première division au général Andréossy et celui de la garde impériale au général Drouot.

Fouché escamota à Lafayette le commandement de la garde nationale, comme il lui avait escamoté sa nomination à la Commission du gouvernement, et pour consoler le bonhomme, ainsi qu'il l'appelait, lui dit qu'il avait été jugé plus convenable de l'envoyer comme négociateur, parce que son nom et son caractère seraient d'un grand poids auprès des puissances. Lafayette se voyant joué par Fouché hésita et finit par accepter. J'étais loin de le regretter; tout en rendant justice à son caractère moral, le général n'avait pas l'énergie qu'exigeaient les circonstances. Dans ses dernières attaques contre l'Empereur, il m'avait paru autant poussé par une sorte de rancune que par amour de la liberté. Les révolutionnaires avaient plus de sympathie pour le maréchal prince d'Essling. Malheureusement,

sous ces titres, gagnés à la pointe de l'épée, on ne retrouvait plus qu'une ombre bien pâle de Masséna. Fier de son origine roturière envers l'ancienne noblesse, il ne subissait pas moins l'influence de son illustration, et il était bien résolu à ne pas compromettre ses honneurs et sa fortune. Le délabrement de sa santé n'était pas propre à affaiblir son égoïsme et à lui inspirer du dévouement.

Au sujet de Napoléon II, les bonapartistes ne se tenaient pas pour battus. Ils étaient forts du suffrage des troupes qui se rapprochaient de Paris. Je ne concevais pas l'importance que Fouché attachait à cette question, car la reconnaissance de Napoléon II ne faisait, comme on dit, ni froid ni chaud à notre situation. Il croyait qu'on entraverait inutilement la marche des négociations en soutenant une cause jugée et perdue; qu'il était plus raisonnable de laisser la plus grande latitude aux conbinaisons que les circonstances rendaient praticables. La vraie cause de son obstination était la crainte que le parti bonapartiste et l'Empereur lui-même, très irrités contre lui, ne balançassent son influence et ne lui jouâssent un mauvais tour. Il préparait donc ses batteries dans la Chambre des représentants pour déjouer les tentatives projetées en faveur de Napoléon II. Le 23, elles firent explosion; le combat fut très animé. Manuel le termina par son fameux ordre du jour motivé, qui, tout bien considéré, ne disait ni oui, ni non.

Fouché le regarda cependant comme un triomphe et en fut fier parce qu'il avait été obtenu par un jeune orateur dont il se glorifiait d'être le patron. Je connaissais peu Manuel, quoique nous eussions été longtemps voisins, lui avocat à Aix, moi préfet à Marseille. Indépendant par sa profession et par caractère, il n'avait rien à faire avec l'autorité et répondait peu à ses avances. Il vivait beaucoup avec les étudiants en droit, dont il était à la fois le maître et le camarade. Ils tenaient chez lui des conférences qu'il présidait; dans les moments de récréation, il jouait avec eux au mail. Mon fils faisait son droit à Aix; Manuel le prit en amitié. Lorsque j'allais dans cette ville, je le voyais quelquefois pour le remercier. Il y avait connu Fouché, ministre disgracié, en exil. Débutant à la Chambre des repré-

sentants dans la carrière politique, étranger aux personnages qui y jouaient un rôle, il se rattacha à l'homme d'État qu'il connaissait et crut ne pouvoir mieux faire que de suivre sa direction.

La Commission de gouvernement annonça son existence par une proclamation. Berlier, son secrétaire, l'avait rédigée dans un sens favorable à Napoléon II. Fouché ne la trouva pas de son goût et lui en substitua une moins explicite. Enfin, la Commission, mettant de côté tout scrupule, intitula ses actes *au nom du peuple français* et fit place nette. C'était le but de Fouché et son mot favori.

Lafayette, Sébastiani, d'Argenson, Pontécoulant et Laforest furent nommés plénipotentiaires pour négocier avec les puissances. Benjamin Constant leur fut adjoint comme secrétaire. Le trait le plus marquant de cette grande ambassade, c'est que, d'ancienne ou de fraîche date, elle était éminemment antibonapartiste. Il n'y avait pas un de ses membres qui ne pût très bien s'arranger avec les Bourbons. Lafayette avait subi les cachots d'Olmutz pour s'être obstiné à faire de Louis XVI, et malgré lui, un roi constitutionnel ; il avait accepté la restauration de Louis XVIII et la Charte octroyée. Du parti constitutionnel avec Benjamin Constant et d'Argenson, ils avaient, après le débarquement de l'Empereur, offert leurs services pour sauver le roi, moyennant qu'il exécuterait fidèlement la Charte. Pontécoulant, ex-sénateur et pair de 1814, avait la perspective de conserver son titre. Laforest était l'ami de Talleyrand et avait des opinions très monarchiques. Sébastiani avait, en 1814, ouvertement rompu avec l'Empire pour rechercher la faveur des Bourbons. Du reste, comme il n'était plus possible de les éviter, j'accordais aux plénipotentiaires assez de sentiments d'honneur et de patriotisme pour tenter de rendre cette transition le moins funeste que possible à la France.

J'allai chez Fouché pour causer avec lui de cette ambassade, savoir quelles instructions on lui donnait et ce qu'il en espérait. Il dînait au ministère des Relations extérieures ; je m'y rendis. On était encore à table, j'attendis dans le salon. Bientôt les convives parurent ; on servit le café. Il y avait des membres

de la Commission de gouvernement, des ministres, les plénipotentiaires et Mme de Caulaincourt. C'était un dîner d'adieu à l'ambassade qui partait le soir même. Il y avait sur les visages et dans les propos une sérénité, une gaieté qui me blessèrent, d'autant plus qu'elles contrastaient avec la gravité des circonstances et les pensées sérieuses qui m'assiégeaient. Je sortis avec Fouché, dans sa voiture ; je lui témoignai mon étonnement.

« — Nos plénipotentiaires, lui demandai-je, partent-ils pour « une fête ? Où se rendent-ils ? Que vont-ils faire ? Quelles sont « tes conjectures, tes espérances ?

« — Ils se rendent auprès des souverains. Ils ont pour instruc- « tion de réclamer l'indépendance nationale, l'intégrité du « territoire, et avant tout un armistice. Ce dernier point est le « plus important ; si nous l'obtenons, nous arrêtons les Anglais « et les Prussiens. J'ai lieu de croire que nous aurons de « l'Autriche et de la Russie des conditions plus favorables.

« — Un armistice ! Nous ne l'aurez pas. A la place des sou- « verains, tu ne l'accorderais pas. Ils veulent venir à Paris. « Dieu sait si les plénipotentiaires pourront les voir, où et « quand. Blücher et Wellington s'avancent, tout sera décidé « avant que les négociations soient entamées... à moins « qu'on ne prenne des mesures et la ferme résolution de leur « tenir tête !

« — Certainement ; toutes les mesures sont prises. Tu le « vois par les propositions faites aujourd'hui aux Chambres.

« — L'intégrité du territoire ? Cela se comprend. Je ne pense « pas que les choses en viennent au point de nous partager. « L'indépendance nationale ! Qu'est-ce que cela signifie ? Lors- « qu'on la demande, c'est qu'on ne l'a plus ou qu'on ne se sent « ni la force, ni la volonté de la défendre.

« — C'est le droit de choisir notre gouvernement.

« — Suppose qu'on l'accordât, ce que je ne crois pas, quel « gouvernement choisirait-on ?

« — On verra.

« — Cela ne veut rien dire. Napoléon II, d'Orléans, la Répu- « blique, tout cela n'est bon qu'à amuser des nigauds. Si les

« puissances concèdent un droit, ce ne sera que pour qu'on en
« fasse usage à leur convenance.

« — Elles l'ont reconnu dans des actes solennels.

« — Oui, comme en 1814, pour s'en moquer ensuite. Elles
« l'ont reconnu avant la bataille de Waterloo, en déclarant
« qu'elles exigeraient des garanties et qu'elles ne voyaient rien
« de mieux que le rétablissement des Bourbons. Mais depuis
« la bataille...

« — Nos plénipotentiaires doivent insister sur leur exclusion
« et sur les droits de Napoléon II.

« — En voilà d'un autre ! Après tout ce que tu as fait pour
« l'écarter !

« — Je sais bien qu'on ne l'accordera pas ; mais il n'y a pas
« de mal à compliquer la négociation. C'est une politesse à
« l'Autriche. Il ne faut pas prendre le dernier mot pour point
« de départ.

« — Ces mauvaises ruses ne mènent à rien ; vous n'avez pas
« affaire à des imbéciles.

« — Autre chose est que les puissances ramènent les Bour-
« bons sans conditions, ou qu'on ne consente à les recevoir
« qu'en vertu de stipulations.

« — Prenez donc une attitude imposante, ralliez l'armée,
« réunissez promptement toutes les ressources, décidez-vous,
« préparez-vous à combattre. Sans cela, on se moquera de vos
« négociateurs ; Blücher et Wellington leur passeront sur le
« ventre. Et l'Empereur?

« — On doit stipuler sa sûreté et son inviolabilité.

« — Cela ne veut rien dire. Il ne peut pas rester en France ;
« où ira-t-il ? Que deviendra-t-il ?

« — Le lieu de sa résidence sera fixé avec les puissances.

« — C'est-à-dire qu'on le leur livrera.

« — On fera comme en 1814.

« — En 1814, il a traité de puissance à puissance.

« — Il veut aller aux États-Unis.

« — Comment ?

« — Il a demandé deux frégates, on les lui donnera.

« — Et les Anglais ?

« — Ils ne s'y opposeront pas; on a demandé un sauf-« conduit.

« — Et s'ils s'y opposent?

« — On négociera pour un autre lieu.

« — Si j'étais à sa place, je sais bien ce que je ferais.

« — Quoi donc?

« — Je vous enverrais promener et je prendrais mon « parti. »

CHAPITRE XXXII

Assemblée des bureaux des Chambres et de la Commission de gouvernement. — Davout propose de recevoir les Bourbons. — Nouvelles des plénipotentiaires. — Envoi de commissaires aux généraux ennemis. — Fouché accusé de trahison. — Mon entretien avec lui. — Adresse des représentants à l'armée. — J'exprime mon opinion à la Chambre des Pairs le 28 juin. — Paris en état de siège.

J'insistais sur une bonne attitude militaire nécessaire dans tous les cas, parce que je ne voyais que froideur, découragement, défection, et des militaires qui abandonnaient l'armée pour flâner à Paris, comme si tout était fini. Je savais qu'on travaillait mollement et pour la forme aux fortifications. Le maréchal Lefèvre en était indigné. « Mon cher, me dit-il, on « nous trahit, on nous livre, nous sommes f... » La conduite du maréchal Masséna était désespérante. Dans l'ordre du jour par lequel il annonçait sa nomination, il se bornait à dire froidement, en présence des ennemis qui s'approchaient de la capitale, que l'institution des gardes nationales avait pour objet de maintenir l'ordre dans l'intérieur et de faire respecter les personnes et les propriétés. Ce n'était pas tout. Accompagné de mon fils, qui avait été nommé, le 30 mai, sous-lieutenant dans la garde nationale, j'abordai le maréchal dans les salons de la Chambre des Pairs. Il lui dit des choses aimables et qu'il le prenait pour aide de camp. Mon fils accepta. Étant de service, il assista à la réception de députations de la garde nationale qui demandaient à sortir des murs pour entrer en ligne. Le maréchal éluda poliment, leur promettant que, lorsque le moment serait venu, on utiliserait leur zèle. Lorsqu'elles furent sorties : « Ah bien oui, dit-il, on se battra pour leur faire plaisir, et je m'exposerai à faire brûler mon château et mon hôtel ! »

Tous les maréchaux à peu près en étaient là. A la Chambre des Pairs, l'opposition qui s'était montrée le plus vivement contre Napoléon II, résistait par ménagement pour les royalistes et les Bourbons à une loi de poliee proposée par le gouvernement et adoptée par l'autre Chambre. On entendit le pair d'Aubusson s'éerier que, si la loi passait sans être amendée, il demanderait un passeport pour Constantinople. Cette touchante sollicitude d'un ehambellan impérial pour la liberté individuelle n'était-elle pas édifiante et d'un à-propos heureux?

Le 27, la Commission de gouvernement convoqua aux Tuileries les bureaux des deux Chambres. J'ignorais le but de cette convoeation, elle me parut de mauvais augure. Je m'y rendis avec Cambacérès et Valence. Après un exposé très peu rassurant de notre situation, Fouché dit que la Commission avait jugé eonvenable de nous réunir pour s'aider de nos conseils et de nos lumières. La discussion s'ouvrit, on divagua longtemps sans résultat.

Davout prit la parole et, d'un ton en apparence pénétré, dit que, d'après la connaissance qu'il avait des ressourees disponibles, il était intimement persuadé qu'il n'y avait pas moyen de résister à l'ennemi et que, pour éviter de plus grands malheurs, il fallait nécessairement recevoir les Bourbons et envoyer proposer au roi : 1° d'entrer à Paris sans troupes étrangères ; 2° de prendre la cocarde tricolore; 3° de garantir les propriétés et les personnes, quels qu'eussent été leurs fonctions, places, votes et opinions; 4° de maintenir les deux Chambres, d'assurer aux fonctionnaires la eonservation de leurs plaees, et à l'armée celle de ses grades, honneurs, pensions et prérogatives; 5° de maintenir la Légion d'honneur.

A ces conditions, la majorité de la réunion serait allée très volontiers chercher les Bourbons; mais elle les croyait trop irrités et trop fiers pour qu'ils voulussent s'y soumettre. La proposition de Davout, après le départ des plénipotentiaires et avant qu'on eût de leurs nouvelles, jeta l'étonnement et la consternation dans la réunion. Elle fut vivement combattue. On insista pour laisser les négociations suivre leur cours, pour réorganiser fortement l'armée et faire bonne contenance.

Je ne fus point surpris de la proposition. Je voyais depuis longtemps Fouché tendre à cette solution; je ne doutais pas que lui et Davout ne fussent d'accord. Avec leurs conditions, ils n'avaient pour but que de nous jeter de la poudre aux yeux et de se faire valoir. Je fus frappé du sang-froid de Fouché qui, après avoir jeté ce brandon, gardait un profond silence. Je ne pris la parole que pour insister sur la nécessité urgente d'une défensive respectable et d'avoir à la tête des affaires militaires et de l'armée des chefs plus résolus et plus confiants dans le courage et le dévouement de nos soldats... A ces mots, Davout se leva, son voisin le tira par son habit, il se rassit. Je dis que la réunion était incompétente, que nous n'avions pas de pouvoirs, que les bureaux des Chambres n'y représentaient rien; que c'était à la Commission de gouvernement seule à prendre un parti, sauf à en référer aux Chambres. Fouché répondit qu'il le savait bien, qu'on nous avait appelés non pour délibérer, mais seulement pour prendre connaissance de la situation et de son résultat présumable. Il invita les présidents Cambacérès et Lanjuinais à y préparer officieusement les Chambres. Ils ne s'en défendirent pas; on leva la séance.

Chacun se retirait; nous sortîmes ensemble, Fouché et moi, disputant sur ce qui venait de se passer. Nous allions descendre l'escalier, lorsque nous aperçûmes le ministre des Relations extérieures qui le montait en toute hâte, annonçant une nouvelle importante. Je rentrai avec Fouché et l'on se remit en séance. C'était la première lettre des plénipotentiaires, datée de Laon, le 26, à dix heures du soir. Il régnait dans cette dépêche un ton d'assurance qui contrastait singulièrement avec la proposition de Davout. Il parut honteux. Fouché dissimulait mal son embarras; chacun reprit courage. On conclut qu'il ne fallait pas tant se presser d'aller chercher les Bourbons. Fouché fit le bon apôtre, dit que la dépêche changeait bien la situation et invita les présidents des Chambres à ne donner aucune suite à ce qui s'était passé au commencement de la séance.

Je ne partageai pas l'espèce de jubilation qui dans quelques minutes succédait à l'abattement dont je venais d'être témoin. Je ne voyais pas de fondement à la confiance que montraient les

plénipotentiaires. Ils me faisaient l'effet de gens partis avec la crainte de n'être pas reçus et joyeux de ce qu'on avait bien voulu ne pas les renvoyer chez eux. Blücher refusait l'armistice, à moins qu'on ne lui livrât une douzaine de places. Ses aides de camp déclaraient que les alliés ne tenaient aucunement au rétablissement des Bourbons. Propos d'antichambre! Mais il était démontré aux plénipotentiaires que l'ennemi tendait à se rapprocher le plus possible de Paris et qu'il pourrait bien alors changer de langage. Leur lettre se réduisait à trois points importants : 1° envoyer des commissaires à Blücher et à Wellington pour traiter exclusivement d'un armistice; 2° prévenir l'évasion de l'Empereur avant l'issue des négociations, c'est-à-dire s'assurer de sa personne; 3° presser la réorganisation de l'armée et les travaux de défense de Paris.

Après la lecture de la lettre, sans discussion ni délibération de la commission, Fouché nomma de sa propre autorité des commissaires, d'abord Flaugergues et Valence, présents à la séance, Audréossy, Boissy d'Anglas et la Besnardière. Les membres de la commission consentirent tacitement, excepté Caulaincourt; il objecta que la Besnardière était un royaliste arrivant de Vienne. Fouché persista, par le motif qu'il fallait un homme versé dans les formes diplomatiques. Il donna de suite des ordres pour s'assurer de la personne de l'Empereur déjà gardé par le général Becker. Quant à la réorganisation de l'armée et à la défense de Paris, il n'en fut pas question. La séance fut levée; on se sépara avec autant de sécurité que si l'on avait remporté une grande victoire. Je rentrai, persuadé que nous n'entendrions plus parler de nos plénipotentiaires; que par l'envoi de commissaires à Blücher et à Wellington la négociation était transférée à leur quartier général; que Fouché s'en emparait et que dans huit jours nous aurions les Bourbons sans conditions. J'en pris mon parti. Tout le monde n'en faisait pas de même; des patriotes et des bonapartistes étaient effrayés de cette perspective. Ils croyaient que, pour écarter les Bourbons, il suffisait de n'en pas vouloir et de crier fort contre eux. Ils se flattaient au moins que leur opposition ébranlerait la résolution de l'ennemi et le rendrait plus traitable. Ils accusaient Fouché

de trahir et de communiquer avec Blücher, Wellington et la Cour de Gand. Ils nommaient ses agents, le général Trommelin, Gaillard et Vitrolles qu'il avait mis en liberté.

Le 28, au matin, j'allai chez Fouché pour m'expliquer avec lui. A peine étais-je entré dans son cabinet qu'on y introduisit Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Durbach et Félix Desportes, qui débuta par cette apostrophe à Fouché : « Monsieur le duc, « après vous avoir donné des preuves de la plus haute « confiance, la Chambre des représentants a de la peine à croire « que vous trahissiez les intérêts de la nation. Cependant, les plus « violents soupçons s'élèvent de toutes parts contre vous. De « toutes parts, on vous accuse de trahison et d'intelligences « avec les ennemis de la patrie. » Durbach continua sur le même ton.

Fouché se déconcerta, pâlit, balbutia quelques mots; mais, reprenant bientôt de l'assurance, il répondit avec feu : « Non, « ce n'est pas moi qui trahis; c'est la bataille de Waterloo, ce « sont les événements qui, à chaque instant, nous trahissent. « L'Angleterre et la Prusse sont résolues à rétablir les Bourbons; « elles savent que la Russie et l'Autriche ne partagent pas leur « résolution... Quoiqu'il arrive, je ne cesserai jamais d'être « fidèle à la cause nationale, à la Révolution... En voulez-vous « une preuve? Tenez, voilà la lettre que j'ai écrite hier à lord « Wellington. » Fouché en fit lecture. Les trois représentants en furent tellement émerveillés que je vis le moment où ils lui feraient des excuses. Il en fit faire une copie et la remit à Durbach, en l'autorisant à la communiquer à la Chambre. Ils se retirèrent très satisfaits et je restai. La lettre avait produit sur moi un effet tout contraire. Comme Français, j'en étais blessé au dernier point.

« — Il faut en convenir, dis-je à Fouché, tu es un fameux « comédien! »

A la fois fâché et flatté de la qualification, il me répondit :

« — La comédie! Ce n'est pas moi qui la joue, ce sont les « imbéciles qui s'imaginent que tout s'arrangera avec des dis- « cours de tribune. Il n'y a qu'à les laisser faire, et Blücher « viendra nous jeter dans la Seine.

« — Crois-tu que ta lettre l'en empêchera? Est-ce en nous « mettant aux pieds de Wellington que tu nous sauveras?

« — Où vois-tu donc cela?

« — Dans toute ta lettre. Tu as beau faire le fier dans les « termes, je n'y vois qu'humilité et abaissement. Tu y « condamnes tout notre passé. Qu'avaient à faire ici la Répu- « blique et l'Empire pour les jeter ainsi aux pieds de Welling- « ton?

« — Je lui déclare que nous ne consentirons pas à être « moins libres que les Anglais. Est-ce que nous pouvons désirer « mieux?

« — Je parle de la forme...

« — Tu es bien difficile. C'est le fond qu'il faut voir.

« — Eh bien, j'y vois les Bourbons.

« — Quand ils auront accepté la Constitution...

« — Allons donc! Ce sera comme en 1814 avec la Constitu- « tion du Sénat. On ne donnera pas le temps d'en faire une. La « Charte est là. Louis XVIII n'abandonnera pas ce qu'il a « octroyé pour recevoir la loi des Chambres. Tu le sais aussi « bien que moi.

« — Il faut tenir bon jusqu'au bout. D'ailleurs, il y a si « longtemps que tu en as pris ton parti.

« — Il ne s'agit pas de moi. Je vois avec peine qu'on « trompe la nation et qu'on laisse des patriotes se compro- « mettre inutilement.

« — On ne trompe personne. Je me suis expliqué assez clai- « rement avec Félix Desportes. S'ils ne m'ont pas compris, ce « n'est pas ma faute... L'opposition des représentants est toujours « bonne pour influer sur les arrangements. En définitive, on « stipulera des garanties pour les personnes. Là-dessus, je ne « ferai pas de concession.

« — En seras-tu le maître? Tu prends là une grande respon- « sabilité.

« — Je le sais; il faut bien que quelqu'un la prenne.

« — Ainsi tu t'empares des affaires et tu prétends les finir à « toi seul?

« — J'aimerais autant que ce fût un autre. J'y suis forcé par

« ma position. Je ne l'ai pas choisie, on me l'a faite. Du dehors « et du dedans on vient à moi, on me témoigne de la confiance; « je ne peux pas m'effacer.

« — Ainsi, tu ne comptes plus pour rien la Commission et « les Chambres...

« — Il faut discrétion et promptitude.

« — De là les soupçons et les accusations.

« — Je m'y attends. Je n'ignore pas ce qu'on dit, je prévois « ce qu'on dira. On me fera un crime de mes relations secrètes, « d'employer tels ou tels agents.

« — Par exemple Vitrolles et ton ami Gaillard.

« — Puis-je employer Durbach et Félix Desportes? Ils seraient « bien reçus... J'emploie toutes sortes de gens.

« — Qui vont nous livrer et faire leurs affaires.

« — Ne dit-on pas de moi que je veux faire les miennes?

« — Oui, pourquoi pas. On croit que c'est déjà fait.

« — Comme si avec les Bourbons je pouvais me sauver tout « seul! Mon cher, je suis embarqué sur le même vaisseau que « les hommes de la Révolution. Ce qu'on sauvera du naufrage « nous sera commun à tous.

« — Pour le vaisseau, tu le sais, j'ai foi dans l'avenir. « L'équipage souffrira cruellement. Si celui qui en prend le « gouvernail...

« — Laissons-là ces figures. J'attends des nouvelles de Wel- « lington par nos commissaires... par d'autres moyens. Je me « réglerai en conséquence.

« — Autre chose. *Si vis pacem, para bellum,* ne l'oublie « pas.

« — Sans doute; on n'a rien négligé. Après la déroute de « Waterloo, il n'était au pouvoir de personne de rallier plus tôt « les débris de l'armée.

« — Je ne suis pas de cet avis. Parmi ceux qui devraient « donner l'exemple et l'impulsion, je ne vois ni franchise, ni « décision. Il n'y a pas vingt-quatre heures que vous proposiez « d'aller chercher les Bourbons.

« — Tu as toujours dit que c'était inévitable.

« — Je le crois encore; mais je ne veux pas qu'on se rende

« platement, lâchement. Arrive ce qui pourra, je saisirai la « première occasion de m'expliquer nettement à la tribune.

« — Tu peux, si cela te fait plaisir, te donner cette satisfac- « tion. Il n'en sera ni plus ni moins. On fait ce qu'on peut. « Paris va être mis en état de siège; les fédérés sont armés; « l'armée va prendre des positions. Nous traiterons la main sur « l'épée.

« — Oui, lorsque l'ennemi a la sienne hors du fourreau.

« — Parbleu, nous la tirerons aussi, s'il le faut.

« — S'il le faut?

« — Certainement; c'est une grande question; le sort de « Paris peut en dépendre.

« — Alors, c'est une affaire faite, vous ne tirerez pas « l'épée.

« — Voudrais-tu qu'on exposât la capitale au sac et au « pillage?

« — La question ainsi posée, je n'ai plus rien à dire.

« — On ne peut pas la poser autrement.

« — Nous avons assiégé Vienne et d'autres villes, et parce « qu'elles se sont plus ou moins défendues, nous ne les avons « pas pillées.

« — Ce n'est pas une raison pour que Paris ne le soit pas.

« — Il ne l'a pas été en 1814; cependant, on s'était battu au « pied de ses murailles et avec bien moins de ressources que « nous n'en avons à présent... Je ne suis pas plus compétent « que toi en cette matière; j'entends des militaires qui ne par- « tagent pas ta crainte.

« — Il n'y a pas un maréchal qui voulût défendre Paris.

« — Les maréchaux! Je le crois. Davout nous proposait hier « d'aller chercher les Bourbons. Mortier, à l'ouverture de la « campagne, a eu la sciatique. Soult a sur la conscience le « monument de Quiberon. Confier notre armée aux maréchaux, « c'est nous livrer à Blücher et à Wellington. Il ne s'agit pas, « pour défendre Paris, d'y renfermer l'armée, d'y soutenir un « siège. Il n'y a pas un sergent qui propose une semblable « balourdise. On y laisserait la garde nationale; l'armée tien- « drait la campagne. Elle est forte de soixante-dix mille hommes,

« avec les fédérés de plus de quatre-vingt mille. En attaquant « à propos, nul doute qu'elle battrait les Anglais et les Prus« siens.

« — Ce serait toujours autant de gagné. On ne sait pas ce « qui peut sortir d'un succès... ne fût-ce que l'honneur.

« — Nous aurions sur les bras les Russes, les Autrichiens, « les Allemands, toute l'Europe. Et si l'armée était battue? Il « faut tout prévoir.

« — Elle reprendrait ses positions sous les murs, et on trai« terait comme en 1814.

« — Si l'ennemi ne le voulait plus?

« — De supposition en supposition, on va droit à l'absurde.

« — Dans tous les cas, nous aurons une bonne attitude mili« taire. Quant à ce qu'on fera, cela dépend des circonstances. »

Pour calmer les défiances dont Fouché était l'objet dans la Chambre des représentants, Durbach donna lecture de la lettre à Wellington. Chose incroyable! Elle fit fortune. Quelques membres en sentirent cependant l'inconvenance et la portée, et demandèrent des explications; on étouffa leurs voix.

La Chambre des représentants fit une adresse à l'armée et l'envoya à la Chambre des Pairs. Je saisis cette occasion pour faire, ainsi que j'en avais prévenu Fouché, ma profession de foi sur la marche des affaires et régler d'avance mes comptes avec les Bourbons.

« Je vois (1), dis-je, avec plaisir que la Chambre des repré« sentants s'est décidée à faire une adresse à l'armée; je le vois « avec d'autant plus de plaisir qu'il me paraissait étonnant « que, dans la situation où nous nous trouvons, le Gouverne« ment et les Chambres ne se fussent pas mis en rapport avec « l'armée. Je dirai, parce que je n'ai rien de caché, parce « qu'aujourd'hui l'on doit tout dire, que jusqu'ici les ennemis « de la patrie ont cherché à faire prendre, soit dans les Cham« bres, soit dans les Conseils du Gouvernement, des résolutions « pusillanimes, qu'on a cherché à atténuer les forces nationales,

(1) Séance du 28 juin.

« à porter le découragement dans le cœur des bons citoyens, « enfin qu'on est arrivé au point que les ennemis de la patrie « sont radieux et que ses amis sont consternés.

« Cependant, l'armée se rallie sous les murs de Paris, les « soldats sont décidés à périr pour l'indépendance de la patrie. « Pourquoi les puissances alliées sont-elles réunies contre la « France? Pourquoi cette coalition attaque-t-elle aujourd'hui la « capitale? Pour un homme. Eh bien! cet homme s'est sacrifié. « Si la coalition est désintéressée, que veut-on maintenant? On « veut nous imposer un gouvernement, un gouvernement « réprouvé, je ne dis pas par nos intérêts, mais par le vœu « national. Et qui sommes-nous? Nous sommes les représen- « tants d'un peuple qui a prononcé l'expulsion de ce gouver- « nement; pour ma part, je respecterai mon mandat, jamais je « ne transigerai avec mes devoirs et mes sentiments. Par qui « sommes-nous envoyés? Par une constitution qui rejette les « Bourbons. Si ce sont les Bourbons que l'on veut nous imposer, « je déclare que jamais je ne consentirai à les reconnaître. Je « le dis à la face de l'ennemi qui assiège la capitale; je le dirais « à la face des Bourbons eux-mêmes; je dis que si nous avions « pris cette attitude depuis six jours, nous aurions sauvé la « patrie.

« Cependant, je ne désespère pas encore; le désespoir n'entre « pas dans les cœurs qu'anime l'amour de la patrie. Il existe « dans Paris une foule de bons citoyens qui n'attendent qu'un « appel du gouvernement pour voler à la défense de la patrie, « une foule de citoyens dont on a enchaîné le courage. Il en est « temps encore, l'ennemi n'est pas victorieux, nous pouvons le « repousser ou du moins périr avec honneur.

« Je demande que la Chambre adhère à l'adresse de la « Chambre des représentants dans une forme qui la rende com- « mune aux deux Chambres; qu'il soit nommé des commis- « saires, et qu'ils aillent conjointement avec ceux de la Chambre « des représentants la présenter aux armées. »

Le retour des Bourbons était désormais inévitable et très prochain; rompre ainsi avec eux en face, cela pouvait passer pour une bravade gratuite, une folie. Aucun autre membre de

la Chambre ne l'eût osé. Au fond de l'âme, la majorité de la Chambre des Pairs ne subissait pas sans peine une seconde restauration; ils ne furent pas fâchés de l'entendre hautement flétrir, sans se compromettre, et je reçus des félicitations. Fouché lui-même me fit compliment et me dit qu'il tenait le même langage que moi. Cela n'était pas vrai; je ne voulais pas qu'il me prît pour dupe, je le relevai durement de sa vanterie. Nous en vînmes à des explications assez vives. Je lui dis nettement que je voyais avec regret Fouché de Nantes se sacrifier au duc d'Otrante, possesseur de Ferrières et de l'hôtel de la rue d'Artois.

Mes amis me blâmèrent de ce qu'ils appelaient un coup de tête inutile à la chose publique et funeste pour moi. Je savais bien que mes paroles n'arrêteraient pas un instant le cours des choses, et qu'au point de vue d'où juge le monde en général, je ne pouvais agir plus sottement pour mes intérêts. J'avais la conviction intime que les Bourbons étaient réprouvés par la France et qu'ils n'y reprendraient pas racine. Il y avait de part et d'autre trop d'offenses et de ressentiments. L'échafaud de Louis XVI s'élevait entre eux et la nation, comme celui de Charles Ier entre les Stuarts et le peuple anglais. En déclarant que jamais je ne consentirais à reconnaître les Bourbons, je voulais constater mon attachement inébranlable à la Révolution dont ils étaient pour moi l'antipode. C'était une semence qu'au milieu de tant de découragement, de lâcheté, de trahison, je jetais dans les âmes fidèles, afin qu'elle y portât quelque fruit. Pour moi, homme de la Révolution, isolé, sans aucun autre appui que moi-même, ce n'était pas une médiocre jouissance que d'affronter du haut de la tribune la coalition des rois et les Bourbons qu'elle s'obstinait à nous imposer malgré nous.

La mise en état de siège de Paris semblait être le signal du combat; elle me prouva qu'on ne se battrait pas. Dans la loi, on eut soin de dire que les autorités civiles conserveraient l'exercice de leurs fonctions, et que la Commission de gouvernement prendrait toutes les mesures pour garantir les personnes, les propriétés et la tranquillité de la capitale, c'est-à-

dire pour contenir l'ardeur de ceux des habitants qui brûlaient de marcher à l'ennemi et qui s'indignaient de la couardise des meneurs. La commission de gouvernement annonça, pour qu'on ne se méprît pas sur ses intentions, que les approches de la capitale seraient seules défendues, et par les troupes de ligne qui resteraient campées hors des murs; que la garde nationale ne serait employée extérieurement que sur la demande des légions ou bataillons; que les tirailleurs de la garde nationale serviraient comme auxiliaires avec les troupes de ligne à la défense des postes les plus rapprochés de la place. Enfin, pour combler la mesure, une proclamation du préfet Bondy engageait les habitants à ne pas s'occuper des grands intérêts de la nation, à s'abstenir de rassemblemente, de cris, et à rester tranquilles.

CHAPITRE XXXIII

Départ de l'Empereur. — L'armée paralysée par Fouché et Davout. — Complot contre Fouché. — Proposition de rendre Paris. — Mon discours contre les Bourbons le 2 juillet. — Capitulation. — Fouché accusé; sa frayeur; il invoque l'appui des ennemis. — Proclamation du gouvernement provisoire. — Je demande des passeports à Fouché. — Je pars de Paris le 6 juillet.

Je n'avais pas revu l'Empereur depuis le jour où j'étais allé avec le bureau de la Chambre des Pairs lui faire notre triste compliment sur son abdication. Mais, comme Français et pour notre honneur, je prenais un vif intérêt à son sort et je m'alarmais sur son avenir. Je m'en étais entretenu avec des bonapartistes qui avaient sa confiance et qui partageaient mes alarmes. La première question était de savoir où il irait chercher un asile. Les uns conseillaient les États-Unis d'Amérique, le plus grand nombre l'Angleterre. Je disais aux derniers : « Vous avez « raison si vous voulez le livrer aux implacables vengeances « des rois et le condamner à une prison perpétuelle. Ils l'ont « mis hors de toutes les lois, ils ne lui feront pas grâce. Il n'est « digne ni de lui ni de la France d'implorer la pitié de ses plus « cruels ennemis; il serait absurde de se confier à leur généro- « sité. Il n'y a pas à hésiter; je ne vois que les États-Unis où « l'Empereur puisse trouver une honorable, une franche hos- « pitalité. Le peuple américain n'a rien à redouter de lui et lui « n'a rien à en craindre. Là, sa vie, sa liberté, son nom seront « encore une puissance formidable qui imposera à l'ancien « monde, tiendra les rois en respect et épouvantera les Bour- « bons (1). Mais il faut que l'Empereur mette de côté tout l'atti-

(1) Chateaubriand a dit depuis : « Si Napoléon se fût retiré aux États- « Unis, ses regards attachés sur l'Océan auraient suffi pour troubler les « peuples de l'ancien monde. Sa seule présence sur le rivage américain de « l'Atlantique eût forcé l'Europe à camper sur le rivage opposé. » (Note de Thibaudeau.)

« rail de la Majesté impériale, qu'il trompe l'espion, qu'il se « jette dans la barque de César et se confie à sa fortune. »

« Allons donc! me répondait-on ; vous voudriez que l'Empe« reur, oubliant sa dignité et reniant son passé, se sauvât en « fugitif et s'exposât à être arrêté par un gendarme, un doua« nier, un corsaire anglais! Il ferait là une belle figure! Cela ne « se peut pas. S'il choisit les États-Unis, il faut qu'il s'y rende « ouvertement, sûrement, conformément à son rang et sous le « pavillon français... Mais il ne convient pas qu'après avoir « dominé en Europe, il aille mener en Amérique une vie d'aven« turier. Puisque son rôle est fini, il y a plus de grandeur à « demander un asile à son plus puissant ennemi. Cette marque « de confiance excitera l'enthousiasme du peuple anglais, et le « gouvernement sera obligé de le traiter avec égards et res« pect. » Je n'en croyais rien. Je ne me fiais pas plus au peuple qu'à son gouvernement. Il était évident qu'ils seraient enchantés de tenir l'Empereur prisonnier et d'avoir une si belle occasion d'humilier la France; mais la retraite aux États-Unis paraissait une idée vulgaire et bourgeoise. L'Empereur lui-même penchait pour l'Angleterre.

Cependant, il parut se décider pour l'Amérique. Au lieu de partir sans bruit, en simple particulier, il voulut voyager en empereur et demanda deux frégates. La Commission de gouvernement les mit à sa disposition à Rochefort. Sous prétexte que dans l'état de guerre on ne pouvait pas hasarder cette expédition, elle demanda un sauf-conduit à Wellington. C'était avertir l'Angleterre du projet de l'Empereur et lui demander d'en permettre l'exécution. On était bien sûr qu'elle mettrait tout en œuvre pour l'empêcher et pour saisir sa proie. Je crus un moment que l'Empereur voulait tromper la Commission et les Anglais, et que tandis qu'on préparerait les frégates et qu'on attendrait le sauf-conduit, il partirait par une voie moins solennelle, et il n'en manquait pas. C'était mon avis, et je m'en ouvris à des personnes de son intimité, entre autres au duc de Bassano. On m'opposait toujours la dignité impériale. Cette susceptibilité était aussi entretenue par des personnages politiques, qui, par haine ou crainte de l'Empereur, voulaient qu'il

tombât au pouvoir de l'ennemi et qu'il fût à jamais enchaîné. Du reste, par ses tergiversations, il fit tout ce qu'il fallait pour cela. Comme il était facile de le prévoir, Wellington refusa le sauf-conduit. La Commission de gouvernement, ou plutôt Fouché et Davout, craignant que l'Empereur ne se mît à la tête de l'armée, exigea son départ; il partit le 29 juillet.

L'armée était complètement ralliée, forte de quatre-vingt mille hommes, avec tous les moyens de combattre, animée du meilleur esprit, rugissant d'impatience, ne demandant qu'à marcher à l'ennemi. Voilà ce qui ressortait des rapports, des discours, des publications. Les généraux, le commandant en chef Davout, les représentants, la Commission de gouvernement, tous étaient d'accord. Cependant, l'arme au bras, immobile dans ses positions rigoureusement défensives, l'armée restait témoin des mouvements offensifs de l'ennemi. Les généraux qui venaient du camp faire de courtes apparitions aux Chambres dont ils étaient membres, exprimaient leur indignation. Dans les salons de la Chambre des Pairs, Vandamme et Exelmans ne mettaient pas en doute que, si l'on saisissait l'à-propos, on ne battît les Prussiens avant la réunion des Anglais. Fouché et Davout ne voulaient pas qu'on tirât un coup de fusil et se bornaient à négocier, à envoyer des agents, à écrire des lettres, à implorer un armistice. Dix-sept généraux de l'armée répondirent à l'Adresse des Chambres par une lettre, monument glorieux de leur dévouement à la patrie. Davout n'osa pas refuser sa signature. Les Chambres applaudirent la lettre, en décrétèrent l'impression, et on en resta là.

L'attitude de la Chambre des représentants obligeait encore Fouché et Davout à garder avec elle quelque mesure. On crut avoir meilleur marché de celle des Pairs, on monta un coup pour l'entraîner par surprise à se prononcer pour les Bourbons. Les pairs étaient répandus dans les salons en attendant l'ouverture de la séance; Cambacérès les invita à se réunir en conférence. Le maréchal Soult parla de la position des ennemis, de leur supériorité, de la démoralisation de notre armée, de l'impossibilité de la défendre, à plus forte raison d'attaquer. Il insista surtout sur le danger d'une invasion de vive force dans

Paris depuis que les Prussiens s'étaient emparés du village d'Aubervilliers, d'où ils pouvaient attaquer les lignes. Il ne doutait pas qu'elles ne fussent enfoncées et que l'ennemi n'entrât pêle-mêle avec nos troupes dans la ville. Il conclut à ce qu'il fût fait une prompte démarche pour prévenir ce malheur.

Révolté du sang-froid si peu français du maréchal, je fus sur le point d'éclater. C'était affaire de guerre, je laissai le débat aux militaires, ils s'en emparèrent; il fut animé, très vif. Mortier, Grouchy, Ney parlèrent dans le même sens que Soult. Le maréchal Lefebvre, les généraux Gazan, Delaborde, Ferrière le combattirent et soutinrent que l'armée était en état d'agir. Le vieux général Dejean cassa les vitres et, d'un ton animé et sévère, témoigna sa surprise de ce que des hommes qui, par état, devaient montrer du courage et de la résolution, donnaient, au contraire, l'exemple de la faiblesse et de la pusillanimité. A ces mots, les maréchaux se soulevèrent; il n'y avait aucun ordre dans la réunion; les uns étaient assis, les autres debout, c'était un pêle-mêle. Je vis le moment où des gros mots on allait en venir aux mains. Désespéré de présider à cet orage, Cambacérès faisait de vains efforts pour l'apaiser. Le ministre de Crès éleva la voix pour s'opposer à la continuation de l'assemblée et demander qu'on se rendît dans la salle des séances; on se sépara.

Les clameurs qu'excita contre Davout le passage des Prussiens sur la rive gauche de la Seine sans aucune opposition, le décidèrent à sortir de sa léthargie. Il fit des dispositions d'attaque et mit des troupes en mouvement. Tout se borna au beau fait d'armes du général Exelmans, qui détruisit deux régiments prussiens. Davout arrêta la marche des troupes qui devaient le soutenir. Ce maréchal et Fouché étaient regardés comme en état flagrant de trahison.

Des représentants et des militaires formèrent le complot de se défaire de Fouché, n'importe comment, à tout prix. Ils se flattaient, quand le coup serait fait, d'avoir l'assentiment de la Commission du gouvernement. On donnait le commandement de l'armée à Vandamme. Sans rompre les négociations, on les continuait sur un autre ton. Si l'ennemi ne consentait pas de

suite un armistice, on l'attaquait. Durbach me confia ce complot et me proposa d'en être. Mon premier mot fut : « C'est trop tard ; » je refusai net et je le combattis. En supposant que l'exécution du plan eût échoué, on se fût divisé et déchiré. Je n'y voyais qu'un complot sans gloire, sans utilité, qu'un acte de colère et de vengeance qui ferait encore plus beau jeu à l'ennemi, qui ne l'avait déjà que trop beau. On y renonça. Vandamme, sur lequel on avait compté, saigna du nez et, de belliqueux qu'il était, devint pacifique. On en conclut qu'il s'était arrangé avec Fouché auquel il avait révélé le complot, ou qui avait pu facilement le découvrir. Je fus assez disposé à le croire en voyant Vandamme paraître à la Chambre des Pairs en uniforme de général, soigné, frais, élégant, bas de soie, boucles d'or, chapeau à plumes sous le bras. Il formait le contraste le plus frappant avec nous tous qui étions très négligés, et surtout avec son camarade Exelmans, qui arrivait du champ de bataille en bottes, en uniforme râpé, couvert de poussière.

Depuis longtemps, je n'avais plus en Fouché ni confiance, ni espoir. Je ne prétendais pas le faire sortir de la voie où il s'était engagé. Je continuais de le voir, attiré vers lui par notre ancienne amitié, et pour être autant que possible au courant de ses manœuvres et n'être pas pris au dépourvu par le dénouement que je voyais imminent. Un matin, au moment où j'entrais dans son cabinet :

« — Eh bien, messieurs, me dit-il, vous conspirez donc?
« Quand vous réussiriez, cela vous mènerait bien loin.

« — A se défaire de toi, et cela ne te serait pas très agréable.

« — Vous n'y gagneriez rien. Au point où en sont les choses,
« un homme de plus ou de moins...

« — D'abord, je te prie de ne pas continuer avec moi sur ce
« ton-là. S'il y a, ou s'il y a eu complot, je n'en suis pas.
« Malgré mes rapports avec toi, si je croyais le sacrifice de ta
« tête utile à notre cause, je n'hésiterais pas; mais je pense
« comme toi, ce serait en pure perte. Il se pourrait que tous
« ceux qui t'en veulent ne fussent pas de cet avis; ainsi, prends
« garde à toi!

« — Des fous, des bavards, sans la moindre vue politique...

« Je les connais bien... Je n'en ai pas peur... Ils n'oseraient...
« Je m'attends à tout... Je ne reculerai pas... parce que je ne
« veux pas que nous allions nous briser contre une montagne,
« je trahis! Les Bourbons sont ramenés par cinq cent mille
« hommes, toute l'Europe, et c'est moi qui vais les chercher! Et
« toi aussi, tu crois ça?

« — Eh mon Dieu, non! Dans tout ce qui se passe, je fais la
« part de la force des choses. J'aime à croire que tu veux
« sauver le plus que tu pourras de la Révolution, mais tu
« n'en prends pas les moyens. On te regarde comme un Monk
« au petit pied et on présume que tu ne négliges pas non plus
« tes intérêts personnels. »

On nous interrompit et je le quittai. Nous nous rendîmes chacun de notre côté au palais des Tuileries, où la Commission de gouvernement avait encore convoqué les bureaux des Chambres. J'y trouvai les maréchaux Soult, Masséna, Lefebvre, les généraux Gazan, Mouton-Duvernet, Évain, Ponton. Je jugeai tout de suite qu'il s'agissait d'affaires militaires et qu'on nous appelait, nous autres civils, pour être complices ou témoins de quelque détermination pusillanime et en informer les Chambres. En effet, Carnot, qui était allé avec Grenier examiner les positions de l'armée et celles de l'ennemi, en fit le rapport. Les fortifications étaient suffisantes sur la rive droite de la Seine ; elles étaient à peu près nulles sur la rive gauche où l'ennemi avait porté la majeure partie de ses forces et d'où il dirigerait avec avantage des attaques auxquelles on ne pourrait longtemps résister. Il était maître des hauteurs de Meudon et des environs; en s'y retranchant, il fermerait la retraite à notre armée et la forcerait, ainsi que Paris, à se rendre à discrétion. La conclusion, bien que Carnot n'en prît pas, était fort claire. En voyant faiblir à ce point-là les patriotes les plus purs de la Commission de gouvernement, il était facile de prévoir quelle serait l'opinion des autres et de la presque généralité des membres de cette réunion.

Fouché, qui présidait, après quelques mots sur la gravité de la situation, nous invita à donner notre avis. On répondit qu'auparavant il serait nécessaire de connaître l'état des négo-

ciations. Il y en avait deux : une officielle et patente, l'autre secrète entamée par Fouché ; il ne parla pas de celle-ci. Ce qu'on communiqua de l'autre amena une discussion sur les Bourbons. Fouché l'interrompit en disant qu'il ne s'agissait que d'une question militaire, celle de savoir s'il était possible et convenable de défendre Paris. Alors les hommes du métier prirent la parole. Pour donner plus de poids à son opinion, Masséna commença par rappeler sa belle défense de Gênes, déclara que pour rien au monde il ne se chargerait de défendre Paris et que le parti le plus sage était d'obtenir à tout prix une suspension d'armes. Soult répéta tout ce qu'il avait dit dans les salons de la Chambre des Pairs. Suivant lui, la rive gauche de la Seine ne pouvait être défendue, il y avait le plus grand danger à défendre la rive droite. Vivement affecté de l'opinion de ses deux collègues, Lefebvre dit qu'on pouvait prolonger la défense en poussant activement les travaux de la rive gauche. La discussion s'établit sur ce point. On objecta non sans raison qu'on n'aurait pas le temps de faire ces travaux. On se plaignit amèrement de ce qu'on ne l'avait pas mis à profit. Plaintes stériles et qui touchaient peu ceux auxquelles elles s'adressaient ! Voyant qu'on allait conclure à la reddition de Paris et voulant rester étranger à cette flétrissure, je déclarai protester pour mon compte contre toute décision qui serait prise par une réunion à laquelle je ne reconnaissais aucun pouvoir. La Commission de gouvernement se réserva de convoquer un conseil de guerre, et l'on se sépara.

Le lendemain 2 juillet, j'appris qu'il s'était réuni dans la nuit. On y avait décidé qu'il était impossible de défendre Paris ; la Commission de gouvernement avait résolu de rendre la capitale à l'ennemi. La question avait été très mal posée exprès pour amener ce résultat, car il ne s'agissait pas de soutenir un siège, mais de combattre hors des murs. A la vérité, peut-être avait-on laissé passer le moment favorable ; en vain dit-on pour calmer la rumeur publique que le Conseil de guerre n'avait statué que sur la question militaire, que la question politique était réservée. Il était évident que la reddition de Paris menait droit aux Bourbons. Les chefs militaires et la Commission de gouvernement marchaient ostensiblement à ce dénouement en présence

des Chambres, sans leur assentiment, sans leur concours, à leur insu. Je savais bien qu'il n'y avait plus moyen de s'opposer à cet excès d'usurpation; qu'à l'extrémité où les choses avaient été amenées, la majorité des Chambres serait forcée de céder à la nécessité ; qu'en protestant dans la Chambre des Pairs, je n'y trouverais qu'un bien faible écho. Mais je tenais à honneur de renouveler ma protestation contre la solution honteuse qui s'approchait, et je lançai à la tribune mon manifeste contre la coalition et les Bourbons.

« Lorsque le siège de la représentation, dis-je, est menacé « par les armées étrangères, elle doit au peuple français, elle se « doit à elle-même de constater l'injustice de la guerre et de « consacrer par un monument solennel la violation la plus « inouïe de tous les droits des nations, de toutes les promesses « des rois coalisés, et de protester devant le monde et les siècles « contre tout ce que la violence pourrait imposer à la France.

« Quel a été dans son principe le but de cette guerre? Pour- « quoi la coalition s'est-elle armée contre nous ? Vous le savez, « les rois l'ont déclaré, l'Europe l'a entendu : c'était pour ren- « verser Napoléon du trône où les événements l'avaient replacé. « Les puissances avaient pris l'engagement le plus solennel de « respecter, lorsque ce but serait atteint, l'indépendance et la « liberté politique de la France.

« L'abdication de Napoléon a désintéressé la coalition. Le seul « obstacle à la paix est levé. Nos plénipotentiaires se sont ren- « dus auprès des puissances pour réclamer en faveur de l'indé- « pendance de la nation les principes qu'elles ont proclamés. « Nous avons demandé une suspension d'armes. Cependant la « guerre a continué ses ravages, les armées anglaise et prus- « sienne ont précipité leur marche sur la capitale, et elles n'ont « été arrêtées que par le dévouement de l'armée.

« Les rois ne peuvent se jouer de leurs paroles et de leurs « actes ; mais en attendant le résultat des négociations, la France « serait-elle la victime des intérêts qui peuvent diviser les cabi- « nets ? Les généraux de deux puissances se croiront-ils le droit « d'imposer un maître à la France? Décideront-ils par la force « des armes que nous sommes asservis ? Et lorsque nous récla-

« mons la foi jurée par l'ennemi, viendra-t-on nous opposer, « comme l'expression d'un vœu national, les trompeuses accla- « mations d'un parti qui serait relevé par la violence, tandis « que l'oppression étrangère imposerait silence à la nation.

« Depuis vingt-cinq ans d'agitations, de gloire et de malheurs, « la nation a constamment exprimé le même vœu. Elle veut un « gouvernement en harmonie avec les nouveaux intérêts que la « Révolution a créés, avec les principes, avec les mœurs de la « génération actuelle. Hors de là, il n'y a pour elle ni repos, ni « prospérité, ni honneur. Il n'y a que déchirement, faiblesse et « révolution nouvelle.

« Nous stipulons ici non seulement pour nous, mais pour « l'Europe. Elle ne peut être tranquille tant que la France ne « sera pas constituée sur des bases solides et durables.

« Nous en avons fait une courte mais cruelle expérience. S'il « était dans les destinées de la France d'en faire une nouvelle, « les Chambres n'auront pas à se reprocher les malheurs qui « fondront sur la patrie.

« Mais si la France repousse un chef qui viendrait opposer « ses droits aux droits de la nation, quelle indignation ne doit- « elle pas manifester, si ce chef, ennemi de la souveraineté du « peuple, est porté au trône par les armées étrangères à travers « le ravage de notre territoire, la destruction de nos villes, sur « les cadavres des Français et les ruines de notre indépen- « dance !

« C'est alors que disparaissent toutes les divisions, c'est alors « que tout Français qui s'honore de ce nom embrasse la cause « sacrée de la patrie en attendant le jour où elle se relèvera du « joug le plus honteux qui puisse lui être imposé.

« Nous trouvons dans l'histoire, dans la nôtre, des princes « qui ont conquis le trône par leur valeur personnelle et la force « d'une partie de la nation. Ces entreprises n'ont jamais humi- « lié un peuple ; ce sont des discussions de famille où la gloire « du parti vainqueur est un patrimoine commun au parti « vaincu.

« Mais quelles sont les parties intéressées dans ce grand com- « bat dont la France est le théâtre depuis vingt-cinq ans ?

« D'un côté la nation, de l'autre un parti de privilégiés. Si « nous en imposons à la France, qu'on nous dise pourquoi ce « parti, lorsque dans nos malheurs publics il s'est présenté dans « la lice, a toujours été soumis par la force nationale ! Qu'on « nous dise pourquoi il n'a jamais triomphé que lorsqu'il a été « soutenu par l'étranger ! Qu'on nous dise s'il s'est relevé en 1814 « par sa propre force ou par celle de cinq cent mille ennemis ! « Qu'on nous dise si, dans ce moment même où il prépare un « sanglant triomphe, il n'est pas précédé par les armées de « toute l'Europe !

« Si ce parti, qui n'a aucune force qui lui soit propre, régnait « par la force étrangère, l'étranger resterait donc en France « pour le garder, pour le soutenir. Dès ce moment, il n'y aurait « plus de nation, de patrie ni de liens sociaux ; les Français « n'auraient plus de refuge que dans leur conscience, leur « audace et leur désespoir.

« Si nous ne pouvons rien contre les événements que pré- « pare la force, la force non plus ne pourra rien sur nous, et « ni le despotisme, ni les étrangers ne recueilleront aucun fruit « de leur violence. Il ne sera pas perdu, le généreux exemple « que vous donnez à la France et au monde, et votre courage « sous le canon de l'ennemi sera un monument durable de votre « fidélité au peuple et de votre respect pour ses droits ? »

Mes amis me firent encore de vifs reproches. « A quoi bon, « me dirent-ils, tout ce bruit, ces bravades ? Vous n'empêche- « rez rien. Vous vous perdez sans retour et gratuitement. » Je ne l'ignorais pas. Je leur répétais en vain mes motifs, ils ne pouvaient pas les comprendre et me taxaient de folie. Je dois rendre justice à Fouché ; quoique mes discours à la Chambre ne lui fissent pas plaisir, loin de m'en blâmer, il me félicita de ce que ma position me permettait d'avoir mon franc parler.

Tallien m'écrivait : « Recevez, mon cher Thibaudeau, mon « compliment bien sincère sur votre beau discours à la Cham- « bre des Pairs. Vous avez tenu le langage d'un vrai Français, « d'un excellent patriote. Que de vérités contenues dans peu de « lignes ! Courage, mon cher ami, électrisez les âmes, ranimez « ce feu sacré de l'amour de la patrie éteint dans tant de cœurs,

« communiquez votre chaleur aux tièdes, aux pusillanimes, que « tout marche d'accord, et la patrie est sauvée. Quant à moi, « cloué depuis quinze jours sur mon lit par un violent accès de « goutte, mon cœur n'en palpite pas moins au récit des belles « actions et au développement de l'énergie de mes vieux com- « pagnons d'armes. Je confonds tous mes sentiments avec les « leurs ; je voudrais partager tous leurs dangers et périr, s'il le « fallait, en défendant la cause sacrée de l'indépendance natio- « nale. Persévérez, mes amis, et vous triompherez. »

La capitulation était signée ; la Restauration et l'étranger triomphaient. Si je rapporte la lettre de Tallien, c'est moins pour tirer vanité de son suffrage que pour le justifier de l'accusation de complicité avec les Bourbons et les ennemis de sa patrie.

Personne ne prit le change sur les conséquences de la capitulation. Les ambitieux, les faméliques, les poltrons, les lâches, les prétendus hommes d'État ou politiques n'eurent plus qu'une pensée, celle de communiquer avec Blücher, Wellington, Talleyrand, Louis XVIII, de s'arranger et de se faire des positions. Quant à l'armée, aux patriotes, à la nation, à la France, tant pis pour eux, on n'y songeait pas. Tous les regards se portaient sur Fouché ; il était la cheville ouvrière, il avait beaucoup à faire et besoin de toute sa dextérité. Quel malheur pour lui si, sur le point d'entrer au port vers lequel, depuis douze jours, il naviguait si péniblement, il avait fait naufrage.

Quoique désormais résigné, j'observais toujours sa manœuvre. Le 4, au matin, j'étais chez lui avec le représentant Huet et le ministre Bignon. Les représentants Durbach, Dupont de l'Eure et Solignac y arrivèrent. Ce fut une seconde représentation, et plus dramatique, de la scène que Durbach et Félix Desportes avaient faite à Fouché. La protection accordée par lui au parti royaliste, ses conférences avec Vitrolles et autres chefs, ses encouragements aux écrivains qui prêchaient le rappel des Bourbons, ses communications secrètes avec Wellington, Talleyrand, Louis XVIII, ses intrigues pour paralyser l'élan de l'armée, son isolement de la Commission de gouvernement, son usurpation d'un pouvoir qu'il ne pouvait exercer qu'avec ses collègues, le mauvais usage qu'il en faisait en trafi-

quant des destinées de la France, voilà les accusations que les divers interlocuteurs portèrent successivement contre lui dans les termes les plus amers.

Fouché ne nia pas ses actes et se défendit des intentions qu'on lui supposait. Il n'avait pris, dit-il, la direction des négociations que parce qu'elles exigeaient secret et rapidité ; les hommes qu'il employait et les personnages avec lesquels il était obligé de se mettre en relation avaient confiance en lui et n'en avaient pas en ses collègues. Sa politique n'était pas un mystère, elle était assez à découvert dans les instructions données aux négociateurs officiels et dans ses lettres à Wellington. On avait toujours repoussé les Bourbons, et lorsqu'il avait été bien constaté que la coalition s'obstinait à les rétablir, on avait déclaré qu'ils ne seraient reçus qu'à la condition d'accepter le pacte national. Si l'on n'avait pas livré bataille, ce n'était pas sa faute. Les militaires les plus expérimentés avaient pensé que l'armée n'était pas en force, et la Commission de gouvernement avait estimé comme eux que l'on compromettrait inutilement la sûreté de Paris. Il ne concevait pas comment, après avoir donné tant de gages à la Révolution, on pouvait encore douter qu'il employât tous ses efforts pour en protéger les hommes et les choses...

Le général Solignac, d'un ton très animé, lui reprocha d'avoir envoyé à Louis XVIII le général Lamotte, qui était venu, la veille au soir, aux Tuileries, lui rendre compte de sa mission.

« — Il est vrai, répondit Fouché, pâle et déconcerté, que le « général Lamotte est venu hier soir me faire le rapport d'une « entrevue qu'il prétend avoir eue avec le roi, mais je ne « l'avais pas envoyé, je ne l'avais chargé d'aucune mission. Je « reçois à chaque instant une foule de rapports d'intrigants qui « se mettent d'eux-mêmes en mouvement. Je n'ai ouvert « aucune négociation avec le roi. Je ne puis, je ne veux jamais « avoir affaire aux Bourbons. Je serai toujours fidèle à mon « parti, celui de la Révolution. »

Fouché, reprenant de l'assurance, continua en s'adressant au général Solignac avec une certaine hauteur : « Il vous sied « bien, monsieur Solignac, de suspecter mes intentions ! En 1814,

« vous avez conservé grade, traitement, titre, honneurs, vous
« avez été employé par les Bourbons. Moi, vous ne l'ignorez
« pas, ils m'ont ôté tout ce qu'ils ont pu. Ils m'ont frappé de
« proscription morale, comme Thibaudeau que voilà. Je n'ai
« rien eu de commun avec eux. Lorsqu'ils ont vu l'Empereur
« s'avancer vers Paris, ils m'ont offert le ministère ; je l'ai
« refusé. Quel est, de vous ou de moi, celui qui a le plus de
« chances pour être bien avec eux ? Encore quelques jours, et
« nous verrons lequel sera le mieux traité. »

Solignac, à son tour un peu déconcerté, fit presque des excuses à Fouché.

Durbach ajouta du ton le plus solennel :

« Monsieur le duc, nous nous attendions bien à votre
« réponse ; car vous avez trop d'expérience pour ne pas savoir
« que les traîtres ne sont que de vils instruments que l'on brise
« après s'en être servi. Il n'y a pas d'arrangement possible
« entre Louis XVIII et l'homme qui a voté la mort de Louis XVI.
« Il y a des patriotes qui vous poursuivraient jusque sur les
« marches du trône. »

On se radoucit de part et d'autre. La conversation continua quelques instants ; Fouché administra encore quelques explications calmantes à ses accusateurs. Ils se retirèrent presque convertis sur son compte. Je sortis avec eux, ne voulant pas faire à Fouché un nouveau compliment sur son talent pour jouer la comédie, car je ne doutais pas qu'il ne finît comme le chien de la fable, et que malgré la leçon de Durbach, après avoir marchandé tant bien que mal au sujet des Bourbons, il ne finît par s'arranger avec eux et par mettre ses intérêts privés à couvert.

La capitulation excita l'indignation dans la Chambre des représentants et encore plus dans l'armée. De toutes parts retentit le cri de : Trahison ! contre ceux qui l'avaient consentie, surtout contre Fouché et Davout. Ce n'était plus un complot secret pour se défaire d'eux ; on les menaçait hautement des résolutions les plus violentes, des partis les plus désespérés. Ces démonstrations constataient l'excellent esprit de l'armée et la répugnance qu'on avait pour les Bourbons, ramenés encore par l'étranger. Mais ces colères patriotiques

étaient désormais sans utilité et ne pouvaient produire que de funestes désordres. Des généraux fidèles employèrent leur influence sur les troupes pour les contenir; en évacuant leurs positions, on les dirigea en dehors des murs. Cependant, quelques détachements traversèrent Paris; les fédérés, qui en étaient sortis, y rentrèrent, débandés, se répandant dans les rues pour regagner leur domicile, déchargeant leurs fusils en l'air et poussant des cris de malédiction contre les lâches et les traîtres. Tout ce tumulte, qui jeta l'alarme dans quelques quartiers, s'apaisa sans excès et sans accidents J'étais au ministère de la Police, où j'attendais Fouché qui était aux Tuileries. Au bruit des cris et des coups de fusils, je sortis de l'hôtel avec les commensaux du ministre. C'était une troupe de fédérés qui était sur le quai du Louvre, à la hauteur du pont des Arts. La frayeur s'empara de toute la maison de Fouché; la gouvernante, Mlle Ribou, déplorait le sort de *Monseigneur,* tremblait pour ses jours, envoyait aux Tuileries pour le prévenir de ne pas se montrer, faisait à la hâte fermer les portes de l'hôtel et suppliait la garde de résister à toute attaque. On en fut quitte pour la peur.

Fouché prit des mesures pour le maintien de la tranquillité publique et pour sa sûreté personnelle. La situation fatale qu'avaient amenée sa politique et les événements, le condamnait à la malheureuse nécessité de trembler devant les derniers éclairs de patriotisme et d'honneur national, de se jeter dans les bras des ennemis, d'invoquer leur appui, de réinstaller le plus tôt possible les Bourbons, de tromper jusqu'au dernier moment en donnant des espérances illusoires et en faisant des promesses mensongères.

Ces tristes conséquences résultaient clairement d'une proclamation de la Commission de gouvernement aux Français, ouvrage de Fouché ou de ses faiseurs. Dans l'expédition envoyée à la Chambre des Pairs se trouvait cette phrase : « Nous devions « défendre les intérêts du peuple également compromis dans « *une cause abandonnée par la fortune, la justice et la volonté* « *nationale.* » Cette assertion était le comble de l'imposture et de la lâcheté, une désertion, une condamnation de la Révo-

lution ou de l'Empire, un outrage gratuit à la France. Le sang me bouillait dans les veines ; je proposai un message à la Commission de gouvernement pour lui demander des explications, ainsi que sur les garanties dont elle flattait encore le pays dans la proclamation. Loin de soupçonner que ma proposition pût être combattue, je ne doutais pas qu'elle ne fût unanimement adoptée. Fabre (de l'Aude) eut le courage d'approuver la phrase et de la justifier. Quant aux garanties, il s'en remettait à la sagesse du prince qui gouvernerait, et il s'opposa au message. Il fut mis aux voix ; elles se trouvèrent partagées. Je me levai de ma place au bureau en faveur du message. « Et moi, dit « Valence, je me lève contre. » Ainsi le partage continuait. « Videz-le donc, » demandai-je à Cambacérès, qui présidait ; il ne le voulut pas. Le message ne fut pas adopté.

« — Eh bien, messieurs, dis-je autour de moi, courez bien « vite au-devant des Bourbons ! Je vous fais mes adieux. » Je sortis de la salle pour ne plus y mettre les pieds.

On annonçait que Louis XVIII rentrerait le 7 à Paris. J'étais décidé à ne pas y rester, je pris de suite mon parti, je fis quelques dispositions de départ et j'allai chez Fouché. Il était très préoccupé.

« — Je viens, lui dis-je, te demander des passeports pour « moi et mon fils et te faire mes adieux.

« — Sérieusement ?

« — Très sérieusement.

« — Pourquoi tant te presser ?

« — Parce qu'on assure que le roi entre après-demain et « que j'ai hautement déclaré que je ne reconnaîtrais pas le « gouvernement des Bourbons.

« — Il n'y a encore rien de fixé sur le jour de son entrée. Ce « n'est pas une chose toute simple ; il y a bien des points à « régler.

« — Cela ne me regarde pas.

« — J'ai rendez-vous ce soir chez lord Wellington, attends « mon retour, reviens demain matin.

« — A quoi bon ? Un peu plus tôt ou plus tard. Je suis « décidé.

« — Fais bien tes réflexions.

« — Elles sont toutes faites.

« — Je suis bien résolu à exiger des garanties pour les per-« sonnes et à m'opposer à toute vengeance ou réaction.

« — Je le crois, mais tu n'es pas le plus fort, tu n'en empê-« cheras pas. D'ailleurs, ce ne sont point les menaces des procla-« mations royales qui m'effraient. Ce n'est point pour ma « sûreté personnelle que je pars. Je sais bien que, si on le « veut, on me retrouvera partout. Je n'aurais rien à craindre « en France que je n'y resterais pas. C'était d'abord une répu-« gnance invincible; c'est, après tout ce que j'ai fait et dit, une « affaire d'honneur.

« — Où veux-tu aller?

« — Je ne le sais pas encore.

« — Que feras-tu à l'étranger?

« — Que ferais-je ici? Une triste figure.

« — S'en aller ainsi à l'aventure, cela n'est pas raison-« nable.

« — C'est possible; mais à tout prix je veux m'ôter de là. « Tout ce que je vois me dégoûte et m'oppresse. Pour me sou-« lager, il faut absolument que je voyage.

« — Va passer quelques jours à la campagne pour attendre « que tout ceci se débrouille.

« — Je ne le trouve que trop clair... mais toi-même, quand « Louis XVIII sera aux Tuileries, quelle figure comptes-tu faire? « Ce ne sera plus comme en 1814; et cependant ta position « n'était pas déjà si agréable.

« — Lorsque j'aurai fait tout mon possible pour nous en « assurer une, je verrai si je peux m'en arranger.

« — Ne dis pas : *nous*. Dans ce moment, tu fais exception. « Tu le sais bien; je ne te demande pas ton secret, mais tu as « le péché originel et cela ne se pardonne pas. Allons, mes « passeports!

« Il chercha deux feuilles et se disposait à les remplir.

« — Non, lui dis-je, je les veux en blanc; signe seulement. « Adieu, au revoir! Je ne sais quand. »

Nous nous donnâmes la main, nous nous embrassâmes. —

« Reviens, me dit-il, demain matin avant de partir. » Je ne lui répondis pas et je sortis.

Pendant une partie de la nuit, j'achevai de mettre ordre à mes affaires. Le 6 juillet, de grand matin, je retournai chez Fouché. Il y avait très peu de temps qu'il était rentré et qu'il s'était couché. On ne voulut pas troubler son repos. Je ne m'en souciais pas non plus. Je montai chez son commensal Fabry, qui venait aussi de se mettre au lit. Il me dit, à moitié endormi, que le duc était allé au quartier général de Wellington..., qu'il avait vu Louis XVIII..., que tout était fini..., que, le 8, le roi entrerait à Paris... sans conditions.

Je ne fus pas curieux d'en savoir davantage. Je quittai bien vite Fabry et rentrai chez moi. J'envoyai chercher des chevaux de poste. J'embrassai ma femme, mon fils embrassa sa mère, nous montâmes en voiture et nous prîmes la route du Midi.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement..

CHAPITRE PREMIER

Bonaparte revient d'Égypte. — Allégresse publique. — 18 Brumaire. — Entretiens avec Bonaparte. — Je suis nommé à la préfecture de la Gironde.. 1

CHAPITRE II

Installation à Bordeaux. — Conflit avec les tribunaux. — Organisation de l'administration. — Pierre Pierre, commissaire général de police. — Mes correspondants à Paris. — Complot jacobin découvert le 7 germinal : Bernadotte, Lucien Bonaparte. — Conspiration anglaise. — Formation d'une armée de réserve. — Départ du Premier Consul. — Victoire de Marengo. — Fête du 14 juillet.................................... 14

CHAPITRE III

Rivalités de Fouché, Lucien, Talleyrand. — Projets d'agrandissement du pouvoir du Premier Consul. — Préliminaires de paix avec l'Autriche. — Installation des tribunaux à Bordeaux. — Émigrés : radiations ; opinion de Marmont sur eux. — Tournée dans les Landes : les dunes. – Ma nomination au Conseil d'État, section de législation................ 29

CHAPITRE IV

Composition de la section de législation : portraits de ses membres ; travaux du Code civil — Cours des premier et deuxième consuls ; société, salons : Mmes Devaines, de Staël, Récamier, de Montesson. — Relations avec Mme Bonaparte. — Les ministres Carnot et Lucien Bonaparte sont remplacés. — J'écris les discours et les entretiens du Premier Consul. — Ma mission dans la 6e division militaire — Promenades dans le Chablais et le canton de Vaud. — Je présente au Corps législatif l'exposé de la situation de la République...................... 41

CHAPITRE V

Égypte ; Menou, général en chef ; évacuation.— Correspondance avec moi ; ses récriminations. — Mon entretien avec le Premier Consul ; il rassure

Menou et défend toute explication publique. — Bernadotte toujours mécontent et conspirateur. — Brouille et raccommodement de Lannes avec Bonaparte. — Mariage de Talleyrand. — Ma mission dans la 12e division militaire; je présente mon père au Premier Consul. — Consulat à vie. — Je remets une note sur les institutions de la République.... 56

CHAPITRE VI

Opinion du Premier Consul sur la banque. — Son écriture illisible pour lui-même. — Mes relations avec lui et Joséphine. — Mon jugement sur Bonaparte. — Refroidissement à mon égard. — Je suis nommé préfet à Marseille; mon audience de congé. — Correspondants que je conserve à Paris. — Mon arrivée à Marseille; froideur des autorités. — Général Cervoni. — Permon, commissaire général de police. — M. de Cicé, archevêque d'Aix. — Provençaux influents.... 74

CHAPITRE VII

Célébration du 14 juillet. — Le commerce de Marseille vote 1 200 000 francs pour la construction d'un vaisseau de premier rang. — Voyage du Premier Consul dans le Nord et en Belgique. — Conjectures sur la paix ou la guerre. — Prétentions de Lucien. — Pauline épouse le prince Borghèse. — Élection des candidats pour le Sénat et le Corps législatif. — M. Servan, ancien avocat général. — Aspect du département des Bouches-du-Rhône. — Caractère des habitants. — Mœurs et usages.... 90

CHAPITRE VIII

Le sénateur Volney à Marseille. — Fouché nommé à la sénatorerie d'Aix; mes relations avec lui. — Lucien épouse Mme Jouberton; sa rupture avec le Premier Consul. — Conspiration de Georges et de Pichegru. — Ganteaume, préfet maritime à Toulon. — Un orage se forme contre moi à Paris. — Coalition militaire à Marseille contre moi. — Établissement des droits de pesage, mesurage et jaugeage à Marseille; coup d'autorité de Cervoni.... 106

CHAPITRE IX

Établissement de l'Empire; correspondances à ce sujet. — Adresse de Marseille au Premier Consul. — Siméon nommé conseiller d'État. — Chaptal remplacé au ministère de l'Intérieur par Champagny. — Organisation de la Légion d'honneur.... 119

CHAPITRE X

Je vais à Paris pour le couronnement. — Ganteaume dénonce mon administration à l'Empereur. — Accidents arrivés à mon fils et à mon père. — Je retourne à Marseille. — Lettre de Champagny m'informant des plaintes portées contre moi; j'envoie ma justification; il ne me répond rien. — Contribution mobilière à Marseille; projet de la remplacer par

la ferme de la boucherie. Discussion au Conseil d'État présidé par l'Empereur; il soutient la ferme; le Conseil est partagé; l'Empereur cède. — Canal d'Arles, port de Bouc; projets de l'Empereur. — Jardin botanique à Marseille protégé par Joséphine. — Hôtel de la préfecture...... 136

CHAPITRE XI

Le parti royaliste se tient tranquille. — Conspiration du parti anarchiste; les chefs; le ministre de la Police ne veut pas la prendre au sérieux. — Marseille demande l'ancienne franchise de son port; l'Empereur y est opposé; ses motifs. — Mouvement des flottes pour la descente en Angleterre. — Sortie et rentrée de Villeneuve. — Création du royaume d'Italie. — Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice; la Cour à Gênes; fêtes brillantes. — Les Marseillais effrayés de la réunion de Gênes. — Le projet de descente en Angleterre est abandonné................ 152

CHAPITRE XII

Congrégations religieuses; contes et plaisanteries de l'archevêque sur les *Pénitents*. — Demande de ne pas laisser jouer les *Visitandines*. — Rétablissement des missions étrangères. — Portalis aveugle. — Arrestation du prêtre Servat, à Arles: Portalis trouve que j'ai été trop vif. — M. Anthoine, nommé maire de Marseille; son attitude; son administration. — Création de vélites à cheval. — Opinion de Siméon sur la jeunesse émigrée d'Aix. — Guerre contre l'Autriche; bataille d'Austerlitz. — Crise financière; embarras de la Banque; faillite de la maison Récamier. — Barbé-Marbois, ministre du Trésor, destitué et remplacé par Mollien. — Travaux de codification au Conseil d'État. — Le prince Eugène vice-roi d'Italie.. 171

CHAPITRE XIII

Fêtes à Marseille pour les victoires; députations. — Hostilité du maire contre moi. — Je demande un congé qui m'est refusé. — Ma femme à Paris; audience de l'Empereur. — L'orage éclate au Conseil d'État; le receveur municipal destitué; je le justifie; l'auditeur Anisson-Duperron envoyé à Marseille, son rapport favorable au receveur et contre le maire. — Ferme des jeux, produits, emploi; supprimée par décret. — Réconciliation avec Ganteaume; noblesse d'Arles : M. de Galiffet, sa famille, origine de sa fortune. — Correspondance avec M. Servan. — — Établissement d'une bergerie impériale à Aix; j'achète cinq béliers pour donner l'exemple; on me dénonce à l'Empereur. — *Pyrrhus*, tragédie de Lehoc.......... 190

CHAPITRE XIV

Mon arrêté sur les permis de port d'armes. — Ordre du jour du général Cervoni qui se les attribue; il est improuvé par les ministres; ma modération envers lui; l'Empereur, à son camp d'Osterode, dicte huit pages sur ce conflit. — Bataille d'Eylau; Paris désolé. — Paix de Tilsit; coteries. — Le général Gardanne envoyé en Perse. — M. Anthoine est renommé maire sur ma proposition. — Voyage de la princesse Pauline

dans les Bouches-du-Rhône. — Mes relations avec elle ; détails sur sa vie et sa cour. — Je fais une maladie sérieuse 208

CHAPITRE XV

Siméon envoyé en Westphalie; ses regrets. — Mort de Portalis. — Affaire de l'octroi de Marseille ; le régisseur arrêté; les conseillers de préfecture mandés à Paris ; Regnaud me transmet de la part de l'Empereur son opinion bienveillante pour moi. — Cambacérès dans le Midi. — Dépôt d'étalons à Arles ; race de chevaux de la Camargue. — Bruits de divorce de l'Empereur; son voyage à Bayonne ; la municipalité de Marseille lui envoie une députation. — Le roi Charles IV et sa famille à Marseille. — Arrivée de l'état-major de l'armée de Dupont, après la capitulation de Baylen. — Le général Marescot arrêté chez moi 229

CHAPITRE XVI

Élections ; M. Anthoine candidat au Sénat; je suis nommé candidat dans la Vienne. — Siméon, ministre en Westphalie. — Je vais en congé à Paris ; audience de l'Empereur sans intérêt. — Déclin de la liberté de discussion au Conseil d'État. — Mes relations avec Fouché. — Rencontre de Talleyrand. — Les Marseillais mécontents de la réunion de Trieste. — Cervoni nommé chef d'état-major du maréchal Lannes ; ses adieux ; il quitte Paris le 12 avril et est tué le 20 par un boulet de canon ; il est remplacé à Marseille par le général Dumuy. — Création de la noblesse ; je ne constitue pas de majorat 251

CHAPITRE XVII

Affaires religieuses. — Esprit du clergé. — Le Pape conduit de Grenoble à Savone. — Je vais en congé à Paris. — Confidences de Joséphine sur son divorce. — Elle me prédit que l'Empereur me laissera à Marseille. — Mariage avec Marie-Louise ; froideur de la cour et de la ville; incendie au bal Schwarzenberg. — Mort de l'archevêque d'Aix. — Disgrâce de Fouché ; remplacé par Savary ; déception de Sémonville. — Affaire des lettres de l'Empereur à Fouché ; il vient dans sa sénatorerie d'Aix. — Les autorités vont le visiter. — Causes de sa disgrâce............ 269

CHAPITRE XVIII

Création des prisons d'État. — Château d'If : un mort prisonnier, le général Kléber. — Baptême du roi de Rome. — Audience de l'Empereur ; ses promesses non tenues. — Fouché est autorisé à habiter Ferrières. — Conspiration anarchiste du Midi : le ministre Savary n'y veut pas croire. — Manœuvres du général Guidal ; ses relations avec les croisières anglaises. — Je le fais arrêter et transférer à Paris 286

CHAPITRE XIX

Organisation de la garde nationale en trois bans. — Affaire des subsistances. — Disette en 1810 et 1811. — Décrets sur le *maximum*, les visites domiciliaires, les réquisitions. — Je ne les fais pas exécuter; je main-

tiens la libre circulation qui sauve Marseille. — Bruits à Paris sur ma destitution ; j'écris à l'Empereur, pas de réponse. — Départ du roi Charles IV pour Rome. — Mort de Mme Fouché ; regrets de son mari. — Je tombe malade ; convalescence à la Barben ; description de ce château et des environs. — Inquiétudes causées par la campagne de Russie. — Gazette de Mme Devaines. — Nouvelles d'Espagne. — Voyage de la princesse Pauline en Provence. — *29e Bulletin de la Grande Armée.* 306

CHAPITRE XX

La conspiration anarchiste du Midi continue; le ministre persiste à ne pas y croire. — Il s'étonne que Barras soit soupçonné. — Communications avec les croisières anglaises. — Tentative du général Malet. — A Marseille, affaire de Charabot, sa condamnation à mort, ses révélations. — Arrivée de M. Pagès, chef de division au ministère de la Police. — Tentatives du parti sur Toulon, puis sur Marseille. — Arrestation des principaux conjurés. — Mission du conseiller d'État Pelet de la Lozère. — Barras exilé à Rome. — Deux condamnations à mort.............. 324

CHAPITRE XXI

Tristesse publique. — Chagrins de mes amis Émery et Siméon. — L'Empereur fait au Conseil des ministres la revue des préfets. — Ses préventions persistantes contre moi. — Rovigo me dessert près de lui.— Permon révoqué. — Disgrâce et fin malheureuse du duc d'Abrantès. — Le maire de Marseille donne sa démission ; il est remplacé par le marquis de Montgrand. — Levée des gardes d'honneur ; de Paris on me félicite.... 347

CHAPITRE XXII

Fouché se flatte d'avoir détruit les préventions de l'Empereur contre moi. — Il part pour le rejoindre à Dresde. — Portalis rentre en grâce ; nommé premier président de la Cour d'Angers. — Batailles meurtrières — Mort de Bessières et de Duroc. — Siméon abandonne Cassel. — Bataille de Leipzig. — Mes préoccupations sur le sort de la Révolution — Adresses contre Bernadotte. — Cohortes de la garde nationale.............. 365

CHAPITRE XXIII

Pronostics de la chute de l'Empire. — Mauvais esprit des cohortes urbaines de Marseille. — Situation déplorable de l'autorité. — Masséna, gouverneur de la 8e division militaire. — Ganteaume, commissaire extraordinaire de l'Empereur. — Communications avec Paris interrompues. — Nouvelle officielle de la restauration des Bourbons le 14 avril. — Tumultes populaires. — Je donne ma démission ; mon départ pour Paris. — Incidents de voyage ; rencontre de l'Empereur........... 375

CHAPITRE XXIV

Arrivée à Paris. — Le duc d'Otrante. — Physionomie de Paris. — Entrée de Louis XVIII. — État de Marseille. — Nobles provençaux à Paris. — Voyage du comte d'Artois à Marseille. — Franchise du port...... 394

CHAPITRE XXV

Portraits des princes, de Louis XVIII, des ministres. — Les Bourbons contre-révolutionnaires. — Les Gaulois et les Francs. — La *Monarchie française* de Montlosier. — Intrigues de Fouché pour faire partir l'Empereur de l'île d'Elbe pour l'Amérique. — Il en écrit au comte d'Artois. — Fréquents entretiens avec Fouché. — Vues d'avenir en supposant les Bourbons renversés. — Entente à établir entre les anciens conventionnels. — Mésaventure de Milhaud. — Barras à Paris ; le roi refuse de le recevoir....... 407

CHAPITRE XXVI

Le duc d'Otrante à Ferrières ; ses rapports avec Metternich ; ses agents ; ses Mémoires apocryphes ; réfutations. — Son entrevue secréte avec le duc de Bassano. — Ses relations avec les Bourbons. — Le parti bonapartiste : ses plans ; les duchesses de l'Empire : la duchesse de Saint-Leu. — D'André, préfet de police : il prend Tallien pour conseil. — Division dans le parti révolutionnaire. — Mon projet de me fixer à Bruxelles....... 425

CHAPITRE XXVII

Projets de la Cour contre les conventionnels *votants*. — L'attention des partis fixée sur l'île d'Elbe. — Attente du printemps. — Débarquement de l'Empereur au golfe Juan. — Mouvement bonapartiste avorté. — Bourrienne, préfet de Police. — Clarke, ministre de la Guerre. — Entrevue du comte d'Artois et du duc d'Otrante. — 20 mars, l'Empereur aux Tuileries. — Fables du *Moniteur de Gand*. — Décrets de Lyon. — Fouché ministre ; entretien avec lui....... 442

CHAPITRE XXVIII

Mansuétude envers les royalistes. — Restauration impériale; les fatalités. — Carnot ministre; sa conduite; sa confiance en l'avenir. — Adresses. — Délibération du Conseil d'État : ma rédaction est adoptée. — Parti royaliste ; Vendée ; campagne du duc d'Angoulême. — Ma mission dans la 18e division militaire. — Capitulation du duc. — Les frères de l'Empereur à Paris ; Lucien s'installe au Palais-Royal. — Déclaration du Congrès de Vienne ; négociations ; état de l'opinion publique. — Revue de la garde nationale de Paris. — Fédérations patriotiques....... 458

CHAPITRE XXIX

Projets de Constitution; acte additionnel mal accueilli. — Ma seconde mission dans la 18e division militaire. — État de l'opinion bien changé. — Préfets. — Murat : son entreprise; sa chute. — Le duc d'Otrante; ses relations avec Metternich; mes entretiens avec lui. — Acte additionnel mis en activité; convocation des Chambres. — Fédérés; revue de l'Empereur; il n'en veut pas. — Champ de Mai; les effets....... 475

CHAPITRE XXX

Chambre des représentants hostile à l'Empereur. — Chambre des Pairs : sa composition; j'y suis nommé. — Prétentions des frères de l'Empereur. — Séance impériale. — Adresses des Chambres. — L'Empereur part pour l'armée. — Le général Lamarque envoyé en Vendée. — Entretien avec Fouché. — Rapport des ministres aux Chambres. — Opérations de l'armée; joie, alarmes. — Bataille de Waterloo 494

CHAPITRE XXXI

Retour de l'Empereur. — Lafayette amène la Chambre à se déclarer toute-puissante : son attaque contre l'Empereur. — Conseil des ministres. — Commission des Chambres. — Abdication de l'Empereur en faveur de son fils. — La reconnaissance de Napoléon II éludée par les représentants. — Création d'un gouvernement provisoire. — Mon entretien avec Fouché. — Discours imprudent du maréchal Ney. — Fouché préside le gouvernement provisoire. — Tentative en faveur de Napoléon II. — Plénipotentiaires envoyés aux puissances. — Autre entretien avec Fouché 509

CHAPITRE XXXII

Assemblée des bureaux des Chambres et de la Commission de gouvernement. — Davout propose de recevoir les Bourbons. — Nouvelles des plénipotentiaires. — Envoi de commissaires aux généraux ennemis. — Fouché accusé de trahison. — Mon entretien avec lui. — Adresse des représentants à l'armée. — J'exprime mon opinion à la Chambre des Pairs le 28 juin. — Paris en état de siège 525

CHAPITRE XXXIII

Départ de l'Empereur. — L'armée paralysée par Fouché et Davout. — Complot contre Fouché. — Proposition de rendre Paris. — Mon discours contre les Bourbons le 2 juillet. — Capitulation. — Fouché accusé; sa frayeur; il invoque l'appui des ennemis. — Proclamation du gouvernement provisoire. — Je demande des passeports à Fouché. — Je pars de Paris le 6 juillet 537

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

RUE GARANCIÈRE, 8

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Avènement de Bonaparte. I. *La Genèse du Consulat. — Brumaire. — La Constitution de l'an VIII*, par Albert Vandal, de l'Académie française. 18e édition. Un vol. in-8° . . . . 8 fr.
II. *La République consulaire* (1800). 12e édition. Un vol. in-8° . . 8 fr.

Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville.
Tome Ier : *La Révolution. — Le Consulat. — L'Empire.* 3e édition. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50
Tome II : *La Restauration. — Les Cent-Jours. — Louis XVIII.* 3e édit. Un vol. in-8° accompagné d'un portrait et d'un fac-similé. 7 fr. 50
Tome III : *Charles X. — La Duchesse de Berry.— Le Comte de Chambord.* 3e édition. Un vol. in-8° accompagné de deux héliogravures et de deux fac-similés d'autographes. . . . . 7 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

Souvenirs d'un historien de Napoléon. **Mémorial de J. de Norvins,** publié avec un avertissement et des notes par L. de Lanzac de Laborie.
Tome Ier (1769-1793). Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50
Tome II (1793-1802). Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50
Tome III (1802-1810). Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50

Mémoires du général baron Thiébault. publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par Fernand Calmettes.
Tome Ier : 1769-1795. 10e édit. Un vol. in-8° avec deux portraits en héliogravure. . . . . 7 fr. 50
Tome II : 1795-1799. 9e édit. Un vol. in-8° avec portrait . . . 7 fr. 50
Tome III : 1799-1806. 9e édit. In-8° avec deux héliogravures. 7 fr. 50
Tome IV : 1806-1813. 8e édit. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50
Tome V et dernier : 1813-1820. 8e édit. Un vol. in-8° avec une héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Histoire de mon temps. **Mémoires du chancelier Pasquier,** publiés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, de l'Académie française.
Première partie : Révolution — Consulat — Empire.
Tome Ier : 1789-1811. 6e édit. In-8° avec portraits en héliogravure. 8 fr.
Tome II : 1812-1814. 6e édition. Un vol. in-8°. . . . . 8 fr.
Tome III : 1814-1815. 6e édition. Un vol. in 8°. . . . . 8 fr.
Deuxième partie : Restauration.
Tome I : 1815-1820. 5e édition. Un vol. in-8°. . . . . 8 fr.
Tome II : 1820-1824. 4e édition. Un vol. in-8°. . . . . 8 fr.
Tome III : 1824-1830. 4e édition. Un vol. in-8°. . . . . 8 fr.

Mémoires du général baron de Marbot.
Tome I. *Gênes, Austerlitz, Eylau.* 47e éd. Un vol. in-8° avec portrait. Prix . . . . 7 fr. 50
Tome II. *Madrid, Essling, Torrès-Védras.* 46e édition. Un vol. in-8° avec portrait. . . . . 7 fr. 50
Tome III. *Polotsk, la Bérésina, Leipzig, Waterloo.* 47e édition. Un vol. in-8° avec héliogravure et fac-similés. . . . . 7 fr. 50

Mémoires de la comtesse Potocka (1794-1820), publiés par Casimir Stryienski. 9e édition. Un vol. in-8° écu avec un portrait. Prix. . . . . 3 fr. 50

Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, par le général comte de Rochechouard, aide de camp du duc de Richelieu, aide de camp de l'empereur Alexandre Ier, commandant la place de Paris sous Louis XVIII. Mémoires inédits publiés par son fils. 2e édit. Un vol. in-8° avec deux portraits. . . . . 7 fr. 50

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 17909.


Duke University Libraries
D00373514N